



HAL
open science

**SPORTS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE
CATHOLIQUES EN GUADELOUPE AU XX^e SIECLE**
Histoire de l'identité créole

Philippe Gastaud

► **To cite this version:**

Philippe Gastaud. SPORTS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE CATHOLIQUES EN GUADELOUPE AU XX^e SIECLE Histoire de l'identité créole. L'Harmattan, 2010, Espaces et Temps du Sport, 978-2-296-12958-0. hal-02897345

HAL Id: hal-02897345

<https://hal.science/hal-02897345>

Submitted on 11 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**SPORTS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE CATHOLIQUES EN
GUADELOUPE
AU XXe SIECLE**

Histoire de l'identité créole

L'Harmattan

Philippe Gastaud

**SPORTS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE CATHOLIQUES EN
GUADELOUPE
AU XX^e SIECLE**

Histoire de l'identité créole



A Véronique, Justine et
Roman qui m'ont toujours
soutenu pour mener à bien les
travaux de recherche et de
rédaction.

Je remercie tous les Guadeloupéens qui m'ont aidé dans mon travail et qui ont su donner de leur temps afin de mener à bien cette histoire de leur île. Je remercie plus particulièrement J. Glaude et le Père O. Lacroix, sans qui je n'aurais pas pu rencontrer, ni interroger, les personnes susceptibles de m'apporter de données historiques fiables et de m'aiguiller dans mes investigations. Je remercie E. Pailleux, archiviste de l'évêché de Basse-Terre, qui a mis ses compétences au service de mes recherches. Je remercie aussi J. Rivier pour les nombreuses photos d'époque qui illustrent cet ouvrage. Je remercie enfin A. Rauch, mon directeur de thèse de doctorat qui, par ses conseils et ses directives, m'a permis d'aller jusqu'au bout de cette entreprise.

TABLE DES SIGLES

ACJF : Association Catholique de la Jeunesse Française
ARC : Alliance Révolutionnaire Caraïbe
AV : Ames Vaillantes
BSF : Boys Scouts Français
BT : Basse-Terre
CD : Commissaire Départemental
CG : Chef de Groupe
CGSG : Club Guadeloupéen des Sports Généraux
CP : Chef de Patrouille
CP : Commissaire de Province
CT : Chef de Troupe
CV : Cœurs Vaillantes
DOM : Département d'outre-mer
EDF : Éclaireurs de France
EEDF : Éclaireurs et Eclaireuses de France
EM : Enfants de Marie
FGSPF : Fédération gymnastique et sportive des patronages de France
FSCF : Fédération Sportive et Culturelle de France
GDF : Guides de France
GLA : Groupe de Libération Armé
GONG : Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe
LSGT : Ligue Sportive de la Grande-Terre
MPGI : Mouvement pour une Guadeloupe Indépendante
MRJC : Mouvement rural de la Jeunesse Chrétienne
PAP : Pointe-à-Pitre
PCG : Parti Communiste Guadeloupéen
RFO : Radio France outre-mer
RG : Renseignements Généraux
RSF : Rayons Sportifs Féminins
SDF : Scouts de France
SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière
TOM : Territoire d'outre-mer
UG : Union Guadeloupéenne (Union Régionale Guadeloupéenne de la FGSPF)
UGMJ : Union Guadeloupéenne des Mouvements de Jeunesse
UPLG : Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe
USBT : Union Sportive Basse-Terrienne

1 INTRODUCTION

Entre 1920 et 2000, l'Église catholique de Guadeloupe va mener une éducation au sein de mouvements de jeunesse qui s'appuie sur les activités sportives. Jusqu'à la décennie 1950, cette éducation se situe dans un contexte colonial où la politique d'assimilation à la mère patrie est centrale. La politique éducative de l'Église locale est ainsi indissociable d'une poursuite d'objectifs d'assimilation, elle-même corrélative d'une politique d'acculturation des populations locales. Dans cette période, nous situons notre problématique autour des logiques assimilationniste et acculturatrice qui sous-tendent les actions éducatives d'une institution comme l'Église catholique guadeloupéenne. À partir des années 1950, cette éducation se poursuit dans un contexte d'émancipation identitaire des Guadeloupéens et d'émergence d'une prise de conscience d'une culture locale spécifique. Les organisations de jeunesse apparaissent ainsi comme des indicateurs pertinents des politiques éducatives de l'Église. Elles révèlent les finalités réellement poursuivies en fonction des contextes définis par des périodes différentes de l'histoire de l'archipel au XXe siècle. Nous dégagerons donc ces politiques éducatives mises en place par l'Église dans le contexte particulier de la Guadeloupe d'abord colonie de l'empire français, puis département d'outre-mer à partir de 1946.

Les organisations de jeunesse catholiques qui retiendront notre attention présentent comme dénominateur commun la place non négligeable et parfois exclusive faite aux pratiques corporelles. En introduisant ces pratiques comme support de leur éducation, les organisations de jeunesse se voient liées au développement du mouvement sportif local, et en sont parfois à l'initiative. En se situant dans un contexte social favorable au développement des sports dans l'archipel, les activités corporelles pratiquées dans les organisations de jeunesse agissent comme des révélateurs des mentalités qui sont à la base des rapports sociaux propres à la Guadeloupe. Elles peuvent ainsi être considérées comme des « marqueurs » des réalités sociales locales dans la mesure où elles véhiculent des valeurs dont la société est porteuse, et dans la mesure où elles sont considérées comme des « savoirs utiles » qu'il convient d'enseigner aux jeunes pour une meilleure insertion future dans le monde des adultes. Il nous appartiendra donc de dégager cette place que prennent les activités corporelles dans cette éducation de la jeunesse locale, et d'analyser leur pertinence pour une institution comme l'Église catholique dans un contexte plus large de domination coloniale et postcoloniale.

Nous étudierons exclusivement deux organisations masculines rattachées au diocèse local :

— Les sociétés sportives des patronages affiliées à la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (actuelle Fédération Sportive Culturelle de France). En Guadeloupe, les sociétés masculines ont pris le nom de « Groupes de Sonis ».

— Les Scouts de France, mouvement masculin du scoutisme catholique.

La période étudiée va de la Première Guerre mondiale (période d'émergence de ces organisations en Guadeloupe), à la fin des 1990, décennie de transformation de ces organisations vers une adaptation des objectifs et des activités à la spécificité locale, sous l'influence des courants séparatistes et indépendantistes qui s'affirment dans les années 1970.

Ce qui nous préoccupe est de savoir en quoi les organisations de jeunesse constituent un intérêt éducatif pour l'Église guadeloupéenne. Au sein de ces groupements, quelles sont les activités support d'un message éducatif pertinent pour l'Église ? Pour ce faire, il nous faudra mettre en évidence les objectifs poursuivis par ces systèmes éducatifs confessionnels, ainsi que l'évolution de ces objectifs au cours du XXe siècle. Puis, dans un second temps, les activités proposées aux jeunes de ces organisations destinées à atteindre ces objectifs. Cette évolution, dépendante des transformations sociales, nous conduit à analyser, dans un premier temps, comment s'opère l'assimilation d'un peuple par un autre au sein d'un système éducatif ; puis dans un second temps, comment l'émergence d'une identité culturelle transforme la société, les pratiques qu'elle véhicule et les systèmes éducatifs qu'elle génère. Au-delà, il s'agit de savoir quelles sont les raisons qui font que ces organisations de jeunesse guadeloupéennes ont introduit les activités corporelles dans leur éducation. En quoi ces activités sont-elles porteuses d'un message éducatif intéressant pour ces organisations, d'abord dans un contexte où la volonté d'assimilation et d'acculturation de la France est forte, puis dans un contexte de revendication identitaire. Pour cela, il nous faudra identifier l'évolution de ces pratiques et de leurs modalités d'organisation sur le siècle, pour identifier la permanence de cette logique d'assimilation ou au contraire sa rupture vers une logique identitaire locale.

Ainsi, dans une première partie du XXe siècle, la hiérarchie ecclésiastique catholique locale, par l'intermédiaire de ses organisations de jeunesse participe à l'entreprise assimilatrice de l'État français dans ses colonies. Nous faisons l'hypothèse qu'au sein de ces organisations, les pratiques corporelles servent de support à des finalités assimilatrices et acculturatrices. Les activités corporelles, par le type de contenus qu'elles transmettent et par la façon dont elles organisent leurs mises en œuvre pédagogiques (modes de regroupement, modalités de gestion des groupes...) participent à cette logique d'assimilation.

Dans cette même logique assimilatrice, l'augmentation des effectifs prouve l'adhésion importante des Guadeloupéens à ces organisations de jeunesse catholiques. Il semblerait que pour les noirs créoles, ces organisations (et les activités qui y sont pratiquées) peuvent aussi participer à une sorte de mouvement de « blanchiment » par le fait qu'elles constituent un moyen d'insertion dans la société blanche. Le processus d'assimilation constitue aussi un moyen d'ascension sociale.

Inversement, certaines pratiques vont favoriser l'émergence d'une prise de conscience identitaire créole, qui gagne la société dans la décennie 1950, et qui s'affirmera par la suite. C'est ce que note H. P. Mephon : « *Par un revirement de sens, les normes impérialistes imposées dans le sport de la puissance coloniale sont détournées de leurs fonctions originaires. Le sport, investi par les colonisés devient un objet de fierté et d'affirmation d'une identité nationale.* »¹ Au sein même des organisations de jeunesse, les activités enseignées, tout comme la manière de les enseigner, laissent des « interstices » de liberté où l'assimilation a ses limites, et où l'expression d'une identité créole peut apparaître. Notre seconde hypothèse postule que, par leur milieu d'évolution et par les relations que ces pratiques instaurent entre les pratiquants, l'expression d'une identité créole peut apparaître, jusqu'à faire évoluer l'organisation vers des finalités et des pratiques identitaires dans les deux dernières décennies du siècle.

La méthodologie² utilisée dans notre travail repose d'une part sur une analyse sémantique des sources écrites et orales et d'autre part sur une analyse des données chiffrées issues des recensements des effectifs des organisations de jeunesse catholiques guadeloupéennes ou des données statistiques de l'INSEE concernant la Guadeloupe.

Les sources chiffrées

— Analyse des effectifs des adhérents aux organisations de jeunesse (Comptes rendus annuels à la Sainte Congrégation de la Propagande). Ces « comptes rendus » recensent les adhérents aux organisations de jeunesse du diocèse de Guadeloupe, par paroisses (37 paroisses recensées en Guadeloupe, à Marie-Galante et aux Saintes³), et par année scolaire entre 1926-1927 et 1975-1976⁴. Ces recensements annuels étaient effectués par les prêtres de chaque paroisse, à la demande de l'évêché. Ils avaient pour fonction d'établir un état statistique de la situation de la population, tant d'un point de vue civil que religieux. Figurent ainsi les effectifs des œuvres des paroisses, du catéchisme, des baptêmes ou enterrements. Les recensements prennent fin en 1976, date à

¹ H. P. Mephon, *Corps et société en Guadeloupe. Sociologie des pratiques de compétition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 7.

² Ouvrages de référence : L. BARDIN, *L'analyse de contenu*, Paris, P.U.F., 2007. F. DEPELLEAU, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles, De Boeck, 2000. M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Précis Dalloz, 9e édition, 1993.

³ Les îles du Nord (Saint-Barthélemy et Saint-Martin) n'ont pas fait l'objet de cette étude. Leur éloignement de l'archipel Guadeloupéen (plusieurs heures d'avion), rend les recherches difficiles. Les recensements paroissiaux concernant ces deux îles sont lacunaires, ce qui empêche toute analyse pertinente.

⁴ Notons toutefois une interruption des recensements pour les années 1947-48 et 1948-49, dont les causes restent incertaines.

laquelle les organisations de jeunesse seront rattachées à des fédérations (sportives ou culturelles) et dépendront du ministère de la Jeunesse et des Sports. Ainsi, entre 1976 et 2000, nous avons utilisé les archives chiffrées des institutions dirigeantes de la jeunesse et des sports (Commissariat, Secrétariat d'État ou ministère), les statistiques de l'INSEE, des travaux universitaires, des entretiens...

- Analyse des annuaires statistiques de la France entre 1939 et 2000.
- Analyse des Tableaux Économiques Régionaux (TER) région Guadeloupe : 1988, 1991, 1995, 2000.
- Analyse des encycliques papales et des textes théologiques.

L'analyse sémantique est appliquée à deux types de sources historiques :

Les entretiens (sources orales)

- Des entretiens d'anciens membres des organisations de jeunesse guadeloupéennes. Ces personnes ont été enfants dans les organisations de jeunesse entre 1936 et 1960 ou ont eu des fonctions de direction (chefs ou prêtres) entre 1945 et 2000. Nous avons ainsi interviewé d'anciens Sonis et d'anciens scouts de France. Afin d'établir une comparaison, nous avons effectué le même type d'analyse auprès des Éclaireurs de France, mouvement de jeunesse laïc.
- Des entretiens auprès de personnes de différents âges ayant vécu les périodes étudiées, afin de mettre en évidence les contextes sociaux et politiques caractéristiques de la période étudiée, ainsi que l'organisation de la vie quotidienne.

Les sources écrites :

- Analyse de la presse locale catholique et laïque.
- Analyse des directives des sièges nationaux des organisations et mouvements de jeunesse : *Archives des scouts de France (Paris)*, *Archives de la Fédération Sportive Culturelle de France (Paris)*, *Archives des Éclaireurs et Éclaireuses de France (Noisy-le-Grand)*, *Archives départementales de Guadeloupe (Gourbeyre)*.
- Analyse des subventions allouées aux organisations de jeunesse guadeloupéennes (*Archives fédérales, CARAN, Archives départementales*).
- Analyse des rapports des Renseignements Généraux guadeloupéens (*Archives départementales d'outre-mer (Aix-en-Provence)*, *Archives départementales de la Guadeloupe*).

Groupes de Sonis : évolution des effectifs

Les organisations de jeunesse des Groupes de Sonis sont des sections sportives dont le but est de pratiquer la gymnastique et la musique au sein de cliques (orchestres composés uniquement de tambours et de clairons). Ces Groupes relèvent des patronages catholiques. La plupart des paroisses importantes de l'archipel ont un Groupe de Sonis qui les représente. Les Sonis sont encadrés et éduqués par les curés des paroisses desquelles ils dépendent. Présents à toutes les fêtes religieuses, ils constituent la « vitrine sociale » de l'Église guadeloupéenne. Dans un uniforme blanc serré d'une ceinture de toile bleue, portant casque colonial ou béret blanc, les Sonis défilent dans les rues des communes les dimanches matin, à la sortie de la messe. Au son militaire de la clique, menée par le porte-drapeau, ils traversent les paroisses sous les acclamations des habitants pour se rendre sur le terrain où ont lieu les concours sportifs et les démonstrations gymniques.

Bien que fondés juste avant la Première Guerre mondiale (1913), les Groupes de Sonis ne sont mentionnés dans les recensements paroissiaux qu'à partir de 1936-1937. Avant cette date, ils semblent rester confidentiels, bien que régulièrement mentionnés dans le Bulletin de l'évêché. Seules les grandes paroisses créent des Groupes de Sonis : Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Moule... Ils ne se généralisent dans la colonie qu'à partir de 1936. La courbe de variation des recrutements de l'ensemble des Sonis du diocèse sur la totalité de la durée 1936-1976 (annexes : histogramme n° 1) permet de mettre en évidence deux périodes majeures dans la variation des effectifs :

- 1936-1937/1947-1948 : une période durant laquelle le nombre total d'adhérents est le plus important de l'histoire de l'organisation locale ; c'est la période faste de ces sociétés sportives militarisées.
- 1950-1951/1975-1976 : une période durant laquelle les effectifs totaux se situent à un taux 25 % inférieur à celui de la période précédente. La rupture se situe lors du recensement de l'année 1950-51, qui présente une baisse des effectifs de 46,5 % par rapport au précédent. Ainsi, entre 1936 et 1948 les Sonis fédèrent un tiers de jeunes de plus qu'entre 1950 et 1976. La chute des effectifs dès le début de la décennie 1950 témoigne d'une désaffection significative de ce type d'organisation par la jeunesse guadeloupéenne à partir de la fin de la décennie 1940¹.

Scouts de Guadeloupe : évolution des effectifs

Quatre périodes se dégagent (annexes : histogramme n° 2) :

¹ Les analyses et les interprétations des tableaux et des courbes sont abordées tout au long du livre, pour chacune des organisations et pour chacune des périodes.

- 1936-1937/1947-1948 : une période de mise en place du mouvement, durant laquelle le nombre d'adhérents n'excédera pas 200, pour un nombre total de quatre groupes. Le mouvement se structure lentement. Le nombre de groupes et les effectifs restent stables jusqu'à la fin de la décennie 1940. Certaines années sont significatives de la progression importante que connurent les scouts locaux durant cette période. Ainsi, entre 1936-1937 et 1937-1938, les effectifs progressent des 278,5 % ! Entre 1938-1939 et 1939-1940, ils progressent de 445 % !
- 1950-1951/1964-1965 : une période de croissance durant laquelle le nombre d'adhérents augmentera jusqu'à dépasser 450 par an, et le nombre de groupes se diversifieront pour atteindre neuf dans toute la colonie. Les effectifs augmentent ainsi considérablement. Pour les quinze années recensées, l'effectif global pour toute la Guadeloupe est de 480 membres. Onze nouveaux groupes verront le jour durant cette période¹. L'année 1964-1965 constitue un « pic de croissance » avec 9 groupes et un effectif total de 456 membres.
- 1965-1966/1975-1976 : cette troisième période est marquée par une baisse globale des effectifs avec trois années de chute des effectifs (1965-1968) au-dessous de la barre des 200, pour de nouveau augmenter jusqu'à dépasser les 530 adhérents en 1975-1976. Le nombre de groupes se stabilise entre sept et neuf. Par rapport à la période précédente, les effectifs totaux baissent de 31,5 %. La régression moyenne est de 2,8 % par an. Cette régression n'est pas régulière, elle présente des années de croissance et des années de perte d'adhérents : ainsi, entre 1964-1965 et 1965-1966 la chute des effectifs est importante (-57,9 %). Mais dès 1968-1969, les effectifs remontent jusqu'à atteindre un pic de 536 membres en 1975-1976.
- 1976-2000 : une période qui voit les effectifs chuter après une crise dans les années soixante-dix, puis se stabiliser à partir des années quatre-vingt (évolutions mises en évidence par les travaux de P. Placide²). Ainsi, après avoir chuté en début de période, les effectifs remontent (606 membres en 1986, par exemple³), prouvant que le mouvement scout guadeloupéen a su se maintenir durant plus de 50 ans, malgré les bouleversements politiques et sociaux que connut la

¹ Anse-Bertrand (1958.1959) ; Capesterre-B/E (1960.1961) ; Carmel de Basse-Terre (1961.1962) ; Gosier (1964.1965) ; Grand-Bourg de Marie-Galante (1964.1965) ; Massabielle, Pointe-à-Pitre (1960.1961) ; Morne-à-l'Eau (1955.1956) ; Port-Louis (1964.1965) ; Prise-d'Eau (1962.1963) ; Terre-de-Haut, Les Saintes (1963.1964) ; Trois-Rivières (1959.1960).

² P. Placide, *Le scoutisme catholique guadeloupéen. Des origines au début des années 80 (1930-1980)*. Mémoire de maîtrise. Université M. de Montaigne. Bordeaux III. UFR d'Histoire. 1996.

³ P. Placide, *idem*, p. 91.

Guadeloupe, et qu'il semble définitivement ancré dans le paysage éducatif de l'archipel.

La périodisation de l'ouvrage est issue de l'analyse des effectifs des groupes de Sonis et des scouts de France¹. Cette analyse des données chiffrées nous permet de dégager des permanences et des ruptures significatives de chaque période. Elle nous permet aussi d'établir des comparaisons avec d'autres organisations de jeunesse relevant de l'Église catholique afin d'appréhender leur importance dans les paroisses. Elle nous renseigne enfin sur la part qu'elles occupent au sein de la population guadeloupéenne. Ces ruptures observées dans le nombre des adhérents aux organisations de jeunesse catholiques agissent comme des « bornes temporelles » des différentes périodes de l'ouvrage. Ces « bornes » sont corrélées aux contextes politiques, économiques et sociaux inhérents à l'archipel. Nous distinguerons ainsi trois périodes significatives des transformations des organisations étudiées. La première période (1913 – 1950) se caractérise par une lente mise en place de ces organisations entre 1913 et 1936, dans un contexte social colonial, et par une accélération du développement de ces organisations entre 1936 et 1950. Les actions entreprises par le Front populaire et le gouvernement de Vichy occupent une place centrale dans ce processus de diffusion. Durant la seconde période (1950 – 1976) les organisations de jeunesse catholiques sont à considérer dans la mouvance sociale d'une prise de conscience identitaire. Elles sont alors révélatrices de crises et de transformations. L'application de la loi de départementalisation, votée en 1946, semble être un paramètre central dans l'évolution des organisations de jeunesse catholiques guadeloupéennes. Durant cette période, le scoutisme masculin connaît son plus fort taux d'adhésion, alors que les Groupes de Sonis, sociétés sportives militarisées, disparaissent sous cette forme d'organisation. Enfin, la troisième période (1976 – 2000) est marquée par l'affirmation de « l'antillanité »² de la société guadeloupéenne et la reconnaissance d'une société multiethnique. Les scouts de Guadeloupe peuvent alors être considérés comme un témoignage de cette reconnaissance identitaire. Symbole des mutations du mouvement : les scouts locaux prennent le nom de « Scouts de Guadeloupe » en 1979, affichant ainsi leur spécificité locale. En changeant de nom, le scoutisme local affirme sa différence avec la tutelle métropolitaine, dans un contexte social et politique de turbulences indépendantistes.

¹ Sources : Comptes rendus annuels à la Sainte Congrégation de la Propagande. Archives de l'Évêché de Guadeloupe. Basse-Terre.

² Le terme « d'antillanité », utilisé par l'écrivain Fortuné Chalumeau, englobe la réalité pluriethnique de la région Caraïbe en définissant une culture syncrétique, métissée, mélangée. Ainsi, dans les dernières décennies du XX^e siècle, être créole relève d'une identité spécifique, formée à partir d'un métissage des cultures africaines, européennes, indiennes... sur le sol des îles de la Caraïbe

PREMIÈRE PARTIE Les organisations de jeunesse catholiques guadeloupéennes comme outils d'assimilation coloniale 1913-1950

Chapitre I^{er} L'assimilation, un axe politique et social central dans la Guadeloupe coloniale (premier quart du XXe S.)

Si les premières organisations sportives dépendantes des patronages (les Groupes de Sonis) prennent naissance immédiatement avant la Première Guerre mondiale, la diffusion de la plupart des organisations de jeunesse en Guadeloupe, tout comme celle des sports et du scoutisme, peut être datée du milieu des années trente. Importées de la métropole ces structures (organisations de jeunesse et associations sportives) entrent dans une logique de conformité à la société française, conformité voulue par l'État. En ce sens, elles se développent dans un contexte politique et social dominé par les débats sur l'assimilation. Cette notion d'assimilation est donc centrale dans l'éducation de la jeunesse guadeloupéenne au XXe siècle.

Comment pouvons-nous définir la notion d'assimilation ? Quelle dimension revêt-elle en Guadeloupe ?

1 Le problème de l'assimilation

1.1 Essai de définition et approche historique¹

« *Le fait colonial est, avec la révolution néolithique et la révolution industrielle, l'une des ruptures majeures de l'histoire de l'humanité.* »² Cette rupture a transformé les sociétés humaines sur la quasi-totalité de la planète, instaurant une domination des peuples colonisés par les peuples colonisateurs. Ces derniers ont appliqué leur domination de façon quelque peu différente suivant leurs régimes politiques et leurs cultures. Ainsi, deux types de politique coloniale ont été poursuivis par l'État français dans sa période de constitution de l'empire colonial (1830-1950) : une politique d'association et une politique d'assimilation.

La politique d'association, mise en avant dès la fin du XIXe siècle pour faire face aux difficultés assimilationnistes rencontrées en Afrique, consistait à gouverner les territoires annexés en superposant les institutions françaises aux structures politiques indigènes. Les associationnistes considéraient qu'il était impossible de « transformer » les Indigènes en Français. Cependant, cette approche ne put être appliquée en Guadeloupe pour la simple raison que les populations indigènes d'origine (les Indiens Caraïbes) avaient été décimées par

¹ Pour un approfondissement de ces notions se reporter par exemple aux ouvrages suivants :
- R. Girardet, *L'idée coloniale en France. 1871-1962*, Paris, Ed. du Club Histoire, 332 p. (1^{ère} édition 1972, Ed. de la Table Ronde).

- E. Savarese, *L'ordre colonial et sa légitimation en France métropolitaine. Oublier l'autre*, Paris, L'Harmattan, 1998, 300 p.

² B. Etemad, *Empires coloniaux : essai de bilan global*, in Histoire globale. Un autre regard sur le monde, ouvrage coordonné par L. Testot, Sciences Humaines Editions, Auxerre, 2008, p. 59.

les Français dès le début de la colonisation de l'île au XVII^e siècle. La population noire, majoritaire, fut « importée » par les Français comme main-d'œuvre esclave dans les plantations de canne à sucre¹. N'ayant pas de structure politique, puisqu'issus de l'esclavage, les Noirs créoles ne pouvaient se voir soumis qu'à une politique d'assimilation et non d'association comme ce put être le cas dans d'autres colonies françaises (Indochine, par exemple). L'assimilation a donc été le système adopté par la France depuis les débuts de la colonisation de la Guadeloupe.

L'assimilation doit se concevoir à différents niveaux. D'abord, elle revêt un sens économique et financier, et ensuite, un sens politique et social. Sur le plan économique, les revendications assimilationnistes varient en fonction des conjonctures économiques. Dans les périodes économiques favorables, l'assemblée locale guadeloupéenne revendique son autonomie financière. Par contre en période de crise elle accepte l'ingérence de la métropole au nom de l'assimilation. L'assimilation sociale se définit comme « *le processus par lequel un ensemble d'individus habituellement une minorité et/ou un groupe d'immigrants se fond dans un nouveau cadre social, plus large, qu'il s'agisse d'un nouveau groupe plus important, d'une région ou de l'ensemble d'une société* »². Ainsi, l'assimilation sociale et politique jugée par les Guadeloupéens comme un réel progrès permettrait de supprimer les abus du pouvoir du gouverneur. Elle assurerait d'autre part la reconnaissance des droits civiques des populations en les mettant sur un pied d'égalité avec les métropolitains. Enfin, sur un plan culturel l'assimilation n'était pas contestée en l'absence d'une réelle prise de conscience de l'existence d'une culture créole avant les années soixante. Cette assimilation culturelle était assurée par l'école, et de façon importante par l'Église locale au travers de ses œuvres et mouvements de jeunesse.

1.2 L'assimilation : un axe central de la politique coloniale de la France en Guadeloupe

L'assimilation dans la logique coloniale de la France consiste à transformer les indigènes en Français. Les colonies doivent être dotées d'institutions identiques à celles de la métropole, car elles n'en constituent qu'un prolongement. La Guadeloupe est donc, dès les premières années de la colonisation, intégrée à ce processus d'assimilation. Depuis l'arrivée des Français en 1635, l'assimilation apparaît dans les textes. Ainsi, la charte de concession éditée par Richelieu précise : « *Tous les habitants des isles et leurs descendants seront déclarés naturels français et jouiront de tous les droits attachés à cette nationalité* ». Cependant, cette charte ne s'appliquera qu'aux hommes libres. Si l'abolition de l'esclavage est votée en 1848, l'assimilation

¹ L'introduction de la canne à sucre en Martinique et en Guadeloupe date de la décennie 1640. En 1642, Louis XIII autorise la déportation d'esclaves africains ; c'est le début de la « traite ».

² Encyclopaedia Universalis, édition 2008.

sera un processus lent qui n'aboutira qu'en 1946 avec les lois de départementalisation des quatre vieilles colonies françaises (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion). Historiquement, l'assimilation des populations de couleur commence à se mettre en place en 1848, sous la IIe République, avec l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises sous l'action de V. Schoelcher (notons que l'esclavage avait déjà été aboli sous la Convention, en 1794, mais rétabli par Napoléon 1^{er} en 1802). Ce processus d'assimilation est instauré par l'État par un certain nombre de mesures concrètes : le suffrage universel, la représentation des colonies à la Chambre des députés et au sénat, la liberté de la presse, l'école publique obligatoire. Cette assimilation est censée offrir à tous les hommes, quelle que soit leur « race », la possibilité d'accéder aux instances de décisions locales et administratives. Mais la condition est d'être culturellement assimilé au modèle métropolitain. Or, cela n'était possible que pour ceux qui avaient fait des études (notamment en métropole), c'est-à-dire les blancs originaires des colonies (« *blancs pays* » et « *békés* »¹) et les mulâtres. Ainsi, ces derniers, plus instruits que leurs compatriotes noirs devinrent dès la fin du XIXe siècle les piliers du système assimilationniste aux côtés des blancs pays.

Cependant, d'un point de vue politique, les Blancs créoles restent réticents à l'assimilation craignant un affaiblissement de la plantocratie, base de l'économie de la colonie. Ils voient dans l'assimilation politique une possibilité de donner aux mulâtres parvenus, les moyens de mettre en danger leurs intérêts économiques. Toutefois, cette idéologie de l'assimilation politique va se propager, car elle trouvera échos auprès de l'élite de couleur dont nous ne citerons que quelques exemples tels qu'Alexandre Isaac (1845-1899), sénateur ou Achille René Boisneuf (1873-1927), maire de Pointe-à-Pitre et Conseiller général. Ainsi, une petite oligarchie mulâtre allait prendre les rênes du pouvoir. Dès le début du XXe siècle s'adjoindra une élite noire, proche du parti socialiste, dont Hégésipe Légitimus (1868-1947, Conseiller Général) en sera une figure emblématique, œuvrant pour la masse du peuple noir vivant souvent dans la misère.

C'est en fait l'assimilation culturelle qui facilitera le développement de l'idéologie assimilationniste : le colonisé devient ainsi le garant du système. On rejettera même le terme de colonisation.

Si à la fin du XIXe siècle le processus d'assimilation n'est pas total, de 1870 à 1919 on assiste toutefois à une politique d'intégration pratiquée par la France, alors que la Guadeloupe n'est encore qu'une colonie². L'assimilation complète,

¹ Cf note n° 2 p. 18.

² L'histoire de l'assimilation peut être résumé comme suit :

* 8 septembre 1870 : adoption du principe de la représentativité des Antilles au Parlement.

* 1871 : application à la Guadeloupe et à la Martinique de la loi organisant les Conseils Généraux.

* 1887 : application de la loi sur les municipalités.

sous la forme d'un département, deviendra une revendication centrale des politiques dans l'entre-deux-guerres.

1.3 L'assimilation : un moyen d'émancipation des populations noires

Mais l'assimilation n'est pas simplement une « action descendante » de l'État français vers les peuples qu'il colonise. Elle représente aussi une revendication forte de la part de la population antillaise. Comme le précise E. Savarese : « (...) une domination ne saurait s'instaurer que dans le cadre d'un espace mental qui lui préexiste (...) »¹. L'assimilation à la République française ne peut donc se mettre en place qu'avec l'accord de la population guadeloupéenne. Aux Antilles, en l'absence de système politique indigène, la République apparaît à cette époque, pour la population de couleur, comme la seule voie d'égalité civique, et d'émancipation. « Mais une telle politique n'aurait jamais pu réussir même provisoirement, ni même exister -puisque'après tout il s'agissait d'obtenir le consentement des colonisés à leur sujétion - si elle n'avait pas eu comme support la volonté de l'immense majorité des Antillais de conquérir l'égalité sociale et politique avec les « anciens » maîtres plutôt que la « liberté » hors du giron français. »² De plus, la participation des Antillais aux deux conflits mondiaux, et les pertes humaines qu'ils impliquèrent vont favoriser cette revendication d'assimilation au peuple français : « (...) l'image du citoyen soldat exercera un pouvoir particulièrement attractif auprès des masses populaires antillaises. À l'évidence, la motivation patriotique s'inscrit dans le cadre de la lutte pour la citoyenneté française intégrale. »³ Dans cette logique d'assimilation revendiquée par les noirs créoles, on perçoit que les organisations de jeunesse ou les clubs sportifs, symboles d'idéaux métropolitains, peuvent être prisés par la population locale. Dans cette entreprise égalitaire, l'Église catholique semble jouer un rôle central, d'abord grâce à l'éducation scolaire, puis par les patronages qui couvrent l'ensemble des paroisses. Dans cette société clivée par l'appartenance raciale, parvenir à un pied d'égalité avec le blanc détenteur de l'éducation et du pouvoir économique constitue donc la seule garantie d'ascension sociale et de rupture avec la condition quasi misérable du prolétaire. Être un citoyen français à part entière, disposer des mêmes droits que les métropolitains, accéder aux valeurs de la classe blanche dominante sont des revendications qui jalonnent l'histoire locale de la seconde moitié du XIXe siècle au début de la décennie 1950.

* 1901 : application de la loi sur les associations.

* 1911 : service obligatoire pour les Antillais (effectif en 1913).

* De 1884 à 1919 : introduction des libertés syndicales aux Antilles.

¹ E. Savarese, opus cité, p. 44.

² M. Giraud, L. Gani, D. Manesse, *L'école aux Antilles. Langues et échec scolaire*, Paris, Karthala, 1992, p. 15.

³ P.A. Blerald, *Etat, idéologie et développement à la Guadeloupe et à la Martinique. De l'esclavage au capitalisme. De la ségrégation à l'assimilation*. Thèse de doctorat d'Etat ès science politique, 1981, p.373.

Si la loi d'abolition de l'esclavage de 1848 peut être considérée comme un premier pas vers l'assimilation des populations noires des anciennes colonies françaises, ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle qu'un courant émancipateur de la race noire, le « *négrisme* », voit le jour, sous l'impulsion d'Hégésipe Légitimus, fils d'un marin-pêcheur et d'une ouvrière agricole, fondateur du mouvement socialiste à la Guadeloupe. C'est sur le terrain du politique que Légitimus va se faire le porte-parole de sa « race ». Dès 1892, il crée le Comité de la jeunesse socialiste, puis la section socialiste de la Guadeloupe (rattachée au Parti socialiste et guesdiste). Il occupa durant plus de 20 ans les mandats électoraux les plus importants de la colonie : député de la Guadeloupe, président du Conseil Général, et maire de Pointe-à-Pitre. L'implication politique donne ainsi aux Guadeloupéens noirs le seul moyen légal d'expression. Il va donner aux Noirs antillais une conscience ethnique, un sentiment de dignité, effacé depuis le début de la traite. Au-delà des aspirations électives, le mouvement négriste repose non pas sur la reconnaissance d'une spécificité créole, mais sur l'affirmation de l'aptitude du noir à pouvoir faire aussi bien que le blanc. « *Mais les manifestations extérieures de ce comportement se réduisaient à une imitation de celui du Blanc, de l'ancien maître, de sa façon de se vêtir, de se distraire, de meubler ses appartements, de fonder des cercles, etc.* »¹ En ce sens, Bangou distingue le négrisme de la négritude, courant qui prendra son essor quelque quarante ans plus tard. Le négrisme se situe uniquement dans une problématique d'identification au colon. Il ne se situe pas sur le terrain de la revendication culturelle, mais sur celui de l'assimilation intégrale des populations antillaises à la métropole. Le négrisme, loin de libérer le Noir de sa condition de dominé, l'assujettit davantage à la métropole. Il débouche toutefois sur la prise de conscience identitaire et culturelle qui s'ouvre avec la négritude initiée par Aimé Césaire dès les années trente.

1946, l'année de l'assimilation institutionnelle, marque l'aboutissement des revendications d'assimilation de la population antillaise. À la Libération Aimé Césaire, alors député communiste de la Martinique, rapporteur de la Commission des Territoires d'outre-mer à l'Assemblée nationale, prône que seule l'assimilation complète peut constituer une garantie contre les convoitises étrangères. Les quatre plus vieilles colonies françaises vont donc devenir départements par la Loi du 19 mars 1946, symbolisant l'aboutissement de décennies de lutte du peuple noir guadeloupéen pour la reconnaissance d'une citoyenneté française.

En ce sens, le processus d'assimilation semble indissociable du phénomène d'acculturation d'un peuple. Adopter la culture dominante oblige la perte ou la réinterprétation de sa culture d'origine. N. Bancel, dans sa thèse sur les

¹ Henri Bangou, *Aliénation et désaliénation dans les sociétés postesclavagistes. Le cas de la Guadeloupe*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 75.

mouvements de jeunesse en A.O.F.¹ précise que le processus d'acculturation renvoie à la formation des élites, formation qui repose entre autres sur l'école coloniale et sur les mouvements de jeunesse. Ces institutions permettraient une « *incorporation des paradigmes étrangers* » (p. 15). Il montre que les pratiques sportives ainsi que les activités dans les mouvements de jeunesse, participent au processus d'acculturation, puis d'autonomisation et d'émancipation des Africains. Elles constituent ainsi un outil de formation des élites qui œuvreront pour la décolonisation et la constitution des États en A.O.F. C'est aussi ce que montre J. Dumont dans sa thèse sur l'histoire du mouvement sportif en Guadeloupe². Le sport, moyen d'assimilation, participera à l'émancipation des noirs créoles³. Or, l'Église est un des canaux de diffusion des sports guadeloupéens dans la première moitié du XXe siècle. Les sociétés sportives des patronages, tels les Groupes de Sonis, par exemple, contribuent à une large diffusion des activités sportives dans la société.

La société guadeloupéenne des années 1920-1930 s'inscrit ainsi dans cette double logique assimilationniste et acculturante qui veut que d'une part l'État mette en œuvre des politiques d'assimilation, et qui veut, d'autre part, que les populations locales y adhèrent de façon majoritaire, n'ayant, il est vrai, que comme seule issue d'ascension sociale l'intégration totale au modèle européen. Cette politique assimilationniste, d'intégration par l'inculcation des valeurs françaises, est appliquée par les institutions éducatives, laïques, comme confessionnelles. La colonisation s'accompagne d'une participation active de l'Église de France, notamment dans les politiques d'éducation de la jeunesse. Les patronages catholiques œuvreront ainsi pour l'assimilation des populations. Ils mèneront des campagnes contre les laïques afin d'attirer la jeunesse dans leurs organisations. Mais parallèlement, nous verrons que l'adhésion aux organisations de jeunesse participe de cette volonté des Antillais d'accéder aux normes de la métropole, de s'assimiler. Elles leur en donnent les moyens. Elles sont au service du négritisme.

¹ N. Bancel, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'A.O.F. (1945 – 1960)*, Thèse de doctorat. Paris I. La Sorbonne. 1999.

² J. Dumont, *Sport et assimilation. Les enjeux du corps performant à la Guadeloupe, de la colonie au département (1914 – 1965)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université des Antilles et de la Guyane, 1999.

³ C'est aussi la thèse que développe l'anthropologue d'origine indienne, enseignant à Chicago, Arjun Appadurai à propos du cricket, sport importé par les colons britanniques, et qui devient le sport populaire indien en « s'indianisant ». Pour A. Appadurai, les flux culturels transnationaux ne s'opposent donc pas à la construction identitaire locale, même s'ils sont importés par un pouvoir colonial. Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la mondialisation*, Paris, Payot, 2001 (pour la traduction française. Édition américaine, 1996).

2 Une spécificité guadeloupéenne

2.1 La société guadeloupéenne : une société issue d'un contexte historique lié à l'esclavage

Groupes de Sonis et scouts de France s'implantent au sein d'un contexte social où clivage de classes est synonyme de clivage de races. Ils s'inscrivent ainsi dans le contexte particulier d'une société coloniale où les pouvoirs économiques et décisionnels sont concentrés entre les mains d'une oligarchie blanche locale¹, et où l'immense majorité de la population noire, issue de l'esclavage, constitue la classe ouvrière. « (...) Pour pallier la diminution de main-d'œuvre servile entraînée par l'interdiction de la traite, les grands propriétaires se tournèrent vers l'engagement, nouvelle forme de servitude. Misère, racisme, exploitation étaient la réalité des Vieilles Colonies, un siècle après l'abolition de l'esclavage. »²

C. Celma³ distingue ainsi deux grandes classes sociales : les grands propriétaires terriens et les maîtres des usines (blancs locaux et industriels français), dont la puissance est issue de la terre, et les ouvriers agricoles, « prolétarisés » par les précédents. À ces deux classes s'ajoute une classe moyenne de couleur constituée de petits planteurs de canne, de commerçants, de membres des professions libérales et de fonctionnaires.

La population blanche, en faible proportion (8 à 10 % de la population totale), possède la majorité des surfaces agricoles. La possession du sol offre ainsi à la « classe dominante une puissance économique considérable. En effet, 60 % à 80 % de la population active dépendent de l'habitation et de l'usine. » (Celma, 1981, p. 172). La classe blanche contrôle aussi l'appareil financier grâce aux banques de trésorerie qui émettent les billets en cours dans la colonie. De plus, elle domine le commerce grâce aux maisons d'import-export, qui emploient 9000 personnes dans la colonie en 1937⁴. Enfin, les blancs locaux ont un rôle politique important. Ils sont souvent considérés comme les continuateurs des colons d'autrefois, possédant usines et plantations. Cette oligarchie blanche est traditionnellement placée à droite de l'échiquier politique, opposée à la république et à la démocratie : « Traditionnellement monarchiste et élitiste, elle

¹ La classe blanche est principalement de souche guadeloupéenne et martiniquaise implantée depuis de nombreuses générations dans l'archipel. On distingue ainsi des blancs locaux appelés « blancs pays » (descendants des familles introduites fin XIX^e. S. Précisons que les descendants des anciens colons du XVII^e. et du XVIII^e. siècles sont pratiquement inexistantes en Guadeloupe, décimés par la Révolution de 1789) ; les békés martiniquais (descendants directs des premiers colons qui n'ont pas été exterminés par la Révolution car l'île fut occupée par les Anglais) qui se sont implantés en Guadeloupe notamment à la suite de l'irruption de la Montagne Pelée en 1902 ; et les « Ti blancs », moins fortunés que les précédents possédant souvent de petites exploitations agricoles. Viennent s'ajouter quelques fonctionnaires et des industriels métropolitains.

² S/D de N. Bancel, P. Blanchard, G. Boëtsch, E. Deroo, S. Lemaire, *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La découverte, 2004, p. 407.

³ Historial Antillais, *Le mouvement ouvrier aux Antilles de la 1^{ère}. Guerre Mondiale à 1939*, in volume V, 1981, p.171.

⁴ Rapport de la mission d'inspection Moretti, 1937-1938. Archives d'outre-mer ; Gua/253/1521.

n'éprouve qu'hostilité pour le régime démocratique de la troisième République qui instaure le suffrage universel et développe des institutions libérales, les premiers jalons de la politique d'assimilation. »¹ Ernest Souques (1831-1908), en constitue l'exemple type. Blanc créole fondateur de l'usine Darboussier en 1869, à Pointe-à-Pitre, il devient patron de la Compagnie sucrière de Pointe-à-Pitre, instaurant du même coup un « embryon » de prolétariat et de concentration urbaine dans l'agglomération la plus importante de la colonie. Fort de sa puissance économique, il s'investit en politique dans le dernier tiers du XIXe siècle, et siègera 42 ans au Conseil Général de la Guadeloupe (de 1864 à 1906). Il en sera président de nombreuses années. Porte-parole du Parti Colonial, il est aussi propriétaire du Courrier de la Guadeloupe. Cumulant des fonctions économiques, politiques et de presse, il est l'archétype du blanc colonialiste.

Cette classe dominante emploie la quasi-totalité de la classe ouvrière de la colonie, majoritaire dans la population, et constituée essentiellement de Noirs, ouvriers urbains (charbonniers, et ouvriers du bâtiment), et ouvriers de la canne. En 1937, le rapport Moretti ² compte 60 000 ouvriers agricoles, 25 000 ouvriers dans les usines à sucre, auxquels il faut ajouter les femmes et les enfants employés à l'époque de la récolte de la canne. Ces femmes et ces enfants représentent 50 % de la population active ; leur travail est souvent indispensable à la survie des familles.

Enfin, la classe moyenne est constituée de mulâtres ou de noirs, et forme la moyenne et petite bourgeoisie. La première est constituée de Guadeloupéens qui ont eu accès aux études, en Guadeloupe, puis en métropole. Pour cette classe sociale, l'instruction est un moyen de promotion sociale. Ils sont professeurs, médecins, avocats, et briguent des mandats électoraux (maires, conseillers généraux). Ils possèdent aussi la plupart des commerces (6 500 patentes, dans le milieu des années trente) et des distilleries, et sont donc les principaux exportateurs de rhum. La petite bourgeoisie est constituée pour sa part de petits planteurs et de colons « partiaires » (principalement des noirs et des mulâtres) ; ils exploitent une partie des terres des usiniers par un système de « colonage », proche du métayage³. Ils représentent 25 000 agriculteurs autonomes.

Dans l'immédiat après-guerre, la structure de la société guadeloupéenne demeure identique à celle de 1939. Elle est composée de 67,3 % de travailleurs agricoles employés principalement dans la canne et la banane, ainsi que de 32,7 % d'industriels et de commerciaux employés principalement dans les sucreries, le bâtiment public et les petites industries⁴.

¹ H. P. Mephon, op. cit. p. 77

² Rapport de la mission d'inspection Moretti, idem.

³ Historial Antillais, op. cit., p. 177.

⁴ Rapport Devaux, Conseil de la République. Documents parlementaires n°768, p. 743 (rapport d'information fait au nom de la Commission du travail et de la Sécurité sociale sur l'extension aux départements d'outre-mer de la législation de sécurité sociale applicable à la métropole).

2.2 La Guadeloupe, une aire géographique particulière

La Guadeloupe constitue un archipel d'îles appartenant à l'arc des Petites Antilles qui sépare l'océan Atlantique de la mer des Caraïbes en dessinant une courbe de 850 kilomètres. Elle se compose de deux îles principales appelées communément « le continent » : la Basse-Terre (ou Guadeloupe proprement dite), et la Grande-Terre ; ainsi que d'autres îles, plus petites, dont certaines sont éloignées de plusieurs milliers de kilomètres du « continent ». La Basse-Terre présente un relief important de nature volcanique ; la Grande-Terre, érodée et plate, est essentiellement calcaire. Les deux îles sont séparées par un isthme marin étroit appelé « Rivière Salée ». La Basse-Terre est partagée en deux par une chaîne montagneuse selon un axe nord-ouest/sud-est. Le volcan de la Soufrière, en activité, y culmine à 1 467 mètres d'altitude. La végétation y est souvent luxuriante, constituée par la forêt tropicale humide. La diversité géologique, écologique et climatique de l'archipel n'est pas étrangère à la popularité de certains mouvements de jeunesse (scoutisme...) ou de certaines activités (randonnée pédestre...). La Basse-Terre et sa végétation luxuriante ou la Grande-Terre avec ses côtes découpées et abruptes, offrent des terrains d'aventure et de découverte variés. La section guadeloupéenne du Club Alpin Français ou le Club des Montagnards, créés dès la première moitié du XXe siècle, témoignent du développement de ces activités liées à la nature riche et sauvage de la Guadeloupe.

Cette situation géographique va induire une partition de l'archipel en deux pôles économiques et administratifs, un sur la Basse-Terre, autour de la ville de Basse-Terre, siège du gouvernement de la colonie ; et un autre en Grande-Terre autour de la ville de Pointe-à-Pitre qui verra son importance grandir au XXe siècle. Les deux pôles sont isolés l'un de l'autre, une seule route partiellement bitumée parcourt les soixante-dix kilomètres qui les séparent. La liaison la plus rapide s'effectue par voie maritime. Une navette par jour relie les deux villes via Trois-Rivières et Capesterre-Belle-Eau. De par la longueur du trajet, les échanges entre les deux centres urbains guadeloupéens restent difficiles.

Basse-Terre, capitale administrative de la colonie, est la première grande ville française des Antilles, fondée en 1643 par Charles Houël, petit seigneur normand de la Compagnie des Isles d'Amérique (premier gouverneur de l'île). Se situant sur la côte sous le vent (c'est-à-dire à l'abri des vents dominants, venant de l'est et du nord¹), elle permet aux voiliers de commerce et bâtiments militaires d'ancrer dans la mer des Caraïbes, calme et protégée. Accolée à la Soufrière qui arrête les nuages portés par les vents dominants, elle offre un climat plus sec, et permet de trouver de la fraîcheur en altitude ou dans la forêt

¹ La Basse-Terre désignait, au temps de la marine à voile, les terres et la côte abritées des alizés, par opposition à la Capesterre ou Terre -de- Haut, non abritée des vents dominants.

tropicale qui s'étend sur les contreforts du volcan. Mais coincée entre mer et montagne, elle n'offre pas les conditions idéales d'un grand port de commerce surtout lorsque les navires à voiles seront détrônés par la vapeur, puis par le moteur à explosion. Elle subit la concurrence de Pointe-à-Pitre depuis la fondation de cette dernière en 1759. À cause d'un relief hostile, la culture de la canne à sucre ne put se mettre en place que dans le nord de la Basse-Terre, contrairement à la Grande-Terre, formée de vastes étendues plates et de mornes¹, propices à ce type de culture. Mais la ville de Basse-Terre n'en demeure pas moins la capitale administrative de l'archipel, même si le centre économique de l'île s'est progressivement déplacé vers Pointe-à-Pitre. Ainsi, Basse-Terre abrite depuis sa création le centre du gouvernement de la colonie, puis la préfecture. Elle est aussi l'évêché du diocèse de la Guadeloupe fondée en 1850². Dans l'entre-deux-guerres, sa population est constituée d'un nombre important de fonctionnaires coloniaux qui assurent les tâches administratives, ainsi que des militaires affectés à la garnison de la ville. Contrairement à Pointe-à-Pitre, les ouvriers sont peu nombreux et la population y est plus aisée.

Pointe-à-Pitre connaîtra un développement différent. Fondée tardivement, au milieu du XVIIIe siècle (1759), entre les deux îles principales qui constituent la Guadeloupe, elle est située dans une zone marécageuse qui demeura longtemps insalubre, et peu appréciée des populations européennes qui bénéficiaient à Basse-Terre d'un air plus sain et la proximité de l'altitude pour y trouver de la fraîcheur. De plus, les grands navires à voiles ne trouvent pas dans la rade pontoise une zone d'abris aussi sûre que la côte sous le vent. Des pêcheurs s'y établissent toutefois dès la seconde moitié du XVIIe siècle. Ce sont les Anglais qui, en s'emparant de l'île lors de la Guerre de Sept ans (1756-1763), fondent la ville et créent le port. À partir de cette époque, Pointe-à-Pitre connaît un essor sans cesse croissant. Sa position centrale entre les « deux ailes du papillon »³ lui permet de devenir le centre économique et politique de l'archipel. Sa proximité avec la Grande-Terre en fait rapidement un port d'exportation des produits de la canne à sucre lorsque celle-ci devient la culture principale de l'archipel. Avec la commune limitrophe des Abymes, elle constitue depuis le début du XIXe siècle, le centre urbain le plus important de la colonie. Si le pouvoir administratif se concentre à Basse-Terre, le pouvoir économique se situe dans la commune de Pointe-à-Pitre. La fondation de l'usine Darboussier en 1869 dans les faubourgs de la ville donne un essor considérable à cette dernière, et fait naître le premier quartier ouvrier de la colonie, et avec lui les prémices du prolétariat et les premières luttes politiques et sociales entre les colons blancs et les ouvriers noirs. Peuplée majoritairement de Noirs elle devient le fief de leurs

¹ Le terme de *morne* est un mot créole issu de l'espagnol « morro » (monticule), qui signifie petite montagne isolée, et que nous pouvons assimiler à des collines dépassant rarement une centaine de mètres.

² Bulle du 27 septembre 1850.

³ Autre dénomination de la Guadeloupe, due à sa forme (voir cartes p. 59).

revendications face aux blancs, plus concentrés dans la région Basse-terrienne. Dans l'entre-deux-guerres, la population de Pointe-à-Pitre est constituée de commerçants, d'ouvriers qui travaillent dans le traitement de la canne, de dockers, d'industriels de la canne... contrairement à celle de Basse-Terre, davantage constituée de fonctionnaires de l'administration coloniale. La ville de Pointe-à-Pitre se positionne ainsi comme le bastion des Antillais noirs dominés, lieu de toutes les luttes sociales et raciales contre l'oppression coloniale blanche et contre l'État français. Ainsi, au-delà de sa position géographique qui favorise son expansion, elle est la ville symbole du négrisme de Légitimus qui fut son maire au début du XXe siècle. Elle est la « ville noire », poste avancé de la Grande-Terre où est rassemblée la majorité de la population issue de l'esclavage, disputant aux blancs et aux mulâtres de Basse-Terre la domination administrative de l'archipel.

Mais la situation géographique de la Guadeloupe induit aussi une partition sociale de la population. Celle-ci repose sur une occupation géographique de la colonie. Durant la période étudiée, la majorité des communes est agricole. En 1937, sur une population guadeloupéenne totale de 304 000 habitants, 200 000 vivent dans les campagnes¹, dans les « sections »² où l'habitat se regroupe. Ces sections dépendent des communes, et peuvent parfois être éloignées de plusieurs kilomètres du bourg principal. Les villes sont davantage le siège de la bourgeoisie fonctionnaire. Mais entre 1929 et 1939, la concentration urbaine augmente. Alors qu'en 1925 le rapport Lecomte estimait à 92 % le nombre d'agriculteurs par rapport à la population active, ils sont 80 % en 1937. Concernant Pointe-à-Pitre, plus de 15 000 nouveaux citoyens s'installent dans les faubourgs. L'agglomération se concentre principalement autour du port et de l'usine Darbousier. Le rapport de l'évêché de Guadeloupe à la tutelle romaine³ pour la période 1939-1945, établi par Monseigneur J. Gay alors évêque du diocèse, précise que les villes principales sont Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Le Moule, Capesterre-Belle-Eau, Grand-Bourg de Marie Galante. Ce sont ces communes qui verront s'implanter les premières organisations de jeunesse guadeloupéennes. Elles s'implanteront principalement dans les bourgs, au détriment des sections, plus agricoles et peu enclines à la pratique des loisirs. L'accroissement de la population est aussi un facteur favorable au développement des loisirs. Entre 1921 et 1936, la population guadeloupéenne progresse de 32,3 % en passant de 229 839 habitants à 304 239⁴. Même si la période de la Seconde Guerre mondiale voit la population revenir à son niveau de 1921, la progression reprendra après-guerre, pour atteindre 312 724 habitants

¹ Rapport de la mission d'inspection Moretti, 1937 – 1938, idem.

² Section : groupement d'habitats ; sorte de hameau dépendant d'une commune plus importante, et plus ou moins éloignée.

³ *Relation quinquennale à la Sainte-Congrégation de la propagande. 1939-1945*, 1^{er} décembre 1945, Archives de l'évêché, Basse-Terre.

⁴ Sources : annuaire statistique de la France 1939. INSEE.

en 1967. Dans la période étudiée, entre 1913 et 1950, cette augmentation de la population concerne principalement les agglomérations qui verront ainsi se structurer les loisirs, dont les mouvements de jeunesse catholiques et laïcs.

3 L'Église catholique locale : un vecteur assimilationniste

3.1 L'Église catholique guadeloupéenne : une institution au service de l'assimilation de la population

Depuis les débuts de la colonisation, les missions catholiques œuvrent pour l'évangélisation des populations indigènes, dans le sillage des conquérants militaires. Comme le précise Raoul Girardet : « *C'est une opinion communément admise (...) que celui qui porte la Croix de Christ sur les terres lointaines y porte en même temps, explicitement ou implicitement, le drapeau de son pays.* »¹ L'auteur de préciser que c'est souvent l'action missionnaire qui a ouvert la voie à la prise de possession militaire. En Guadeloupe, les premiers missionnaires sont envoyés par le Cardinal de Richelieu dès 1635. Les Pères Dominicains (ou Pères Jacobins, comme on disait en France) sont les premiers à mettre en place une mission. Viendront ensuite les Capucins, les Carmes, et les Jésuites, qui eux disparaîtront de la colonie en 1764. En Guadeloupe, les congrégations masculines les mieux implantées à partir du milieu du XIXe siècle sont les Frères de Ploërmel qui débarquent à Basse-Terre en 1838, ainsi que la congrégation du Saint-Esprit. Des congrégations féminines vont aussi s'implanter en Guadeloupe. Ainsi, les Sœurs de Saint-Paul de Chartres arrivent dans la colonie en 1818. Quatre ans plus tard arrivent les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Ces différentes congrégations vont œuvrer dans le domaine de la santé et de l'éducation des populations autochtones. Au côté de l'État français, elles entrent dans la logique de la politique d'assimilation notamment en organisant l'enseignement dans la colonie. Les frères de Ploërmel organisent ainsi l'enseignement confessionnel pour les garçons dès 1844, et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, l'enseignement des filles. Elles fondent à Basse-Terre le Pensionnat de Versailles, prestigieuse école de filles. En 1848, toutes les écoles de la colonie leur sont confiées. Ce développement des institutions éducatives est aussi indissociable d'une structuration du clergé local. En effet, la bulle d'érection de Pie IX, du 27 septembre 1850, nomme les premiers évêques des colonies antillaises. « *De nombreuses structures ecclésiastiques fortement centralisées voient le jour : une administration diocésaine, autorité unique, prestige du prélat (...)* »² Ces nouvelles structures donnent à l'Église de Guadeloupe une forte influence sur la population et la prédisposent à un encadrement rigoureux de la jeunesse locale. Malgré cela, quelques décennies plus tard, la loi de Séparation entre l'Église et l'État de 1905 aura pour conséquence la fermeture des écoles des frères, et de la quasi-totalité

¹ Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France. 1871-1962*, Paris, Ed. du Club Histoire (1re édition 1972, Ed. de la Table Ronde), p15.

² H. P. Mephon, op. cit. P. 70.

de celles des sœurs. À la suite de la Première Guerre mondiale, seules ces dernières assurent encore un enseignement : au Pensionnat de Versailles de Basse-Terre et dans certaines écoles primaires, notamment à Pointe-à-Pitre.

La politique de conquête et d'assimilation menée par la France est donc largement aidée par l'Église catholique. Malgré les oppositions entre l'Église et l'État français qui iront en s'accroissant jusqu'à la Première Guerre mondiale, la première apparaît comme le bras droit du second. Les missions interviennent auprès de populations indigènes et des colons, principalement dans les tâches sanitaires, médicales et éducatives.

C'est aussi dans le domaine de l'éducation extrascolaire que les congrégations religieuses vont asseoir leur politique éducative. Cette dernière s'inscrit dans un contexte métropolitain plus large qui voit le jour en France dès le début du XIXe siècle. Ainsi, si l'action sociale de l'Église se généralise en France à partir de la décennie 1880, le début du XIXe siècle voit ainsi apparaître les premières organisations de jeunesse sous le nom de « patronages ». G. Cholvy¹ cite le patronage de Saint-Louis-de-Gonzague, fondé en mai 1799 par J. Joseph Allemand, et destiné aux enfants de bourgeois. L'objectif premier est de restaurer la piété que la Révolution a fait reculer dans l'élite bourgeoise française. L'intervention auprès des classes populaires peut être située dans les années 1830. À partir de cette période, le terme de patronage sera appliqué à l'action envers les classes défavorisées. Les patronages de garçons des Frères de Saint-Vincent-de-Paul créés en 1845, et destinés à la jeunesse ouvrière vont pour la première fois associer piété et jeu. À côté de l'éducation religieuse, les frères vont introduire les jeux. Ce modèle sera reproduit. C'est toutefois à la fin du XIXe siècle que l'on peut situer l'explosion des organisations de jeunesse sous l'égide des patronages paroissiaux. La loi de laïcisation de l'enseignement primaire de 1882 va donner un essor sans précédent à l'éducation de la jeunesse dans les patronages. En 1900, on comptait 2 531 patronages catholiques de garçons et 1827 de filles². La gymnastique puis le sport vont alors prendre le relais des activités théâtrales et de la musique. Le patronage apparaît ainsi comme « *une institution jouissant d'une organisation autonome, possédant, le plus souvent, un local spécial, recevant les enfants à l'âge de la première communion (ou un peu avant) et s'efforçant de les conserver jusqu'au service militaire.* »³

Les patronages apparaissent comme le moyen privilégié d'évangéliser et d'éduquer le plus grand nombre d'enfants, la garantie la plus précieuse contre la

¹ Pour un approfondissement se reporter à l'ouvrage collectif : S/D de G. Cholvy, *Mouvements de jeunesse. Chrétiens et Juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen. 1799-1968*, Paris, éditions du Cerf, 1985, 432 p. Voir l'article de G. Cholvy, *Les organisations de jeunesse d'inspiration chrétienne ou juive. XIXe-XXe siècle*, p. 14 à 67.

² G. Cholvy, idem, p. 21.

³ R. Hervet, *La Fédération Sportive de France (1898-1948)*, Paris, imprimerie Henriot et Guyot, 1948, p.3.

laïcisation de la société, accentuée depuis la loi de Séparation de l'Église et de l'État en 1905. Les patronages s'adressent aux enfants entre 5 et 14/15 ans, que l'école obligatoire laïque tend à écarter de la religion, surtout depuis la loi du 30 octobre 1886 interdisant aux religieux d'exercer des fonctions d'instruction publique sans diplôme. Le patronage constitue ainsi « *le couronnement nécessaire de l'école primaire catholique* »¹. Il a pour mission d'occuper le temps non scolaire des enfants et de lutter ainsi contre leur laïcisation. L'Église catholique considère de plus que la famille ne peut assurer seule l'éducation religieuse des enfants, surtout dans une époque où l'on considère que l'autorité du père est souvent déçue. « *Qu'on ne l'oublie pas, les plus respectables familles ne sauraient maintenir les enfants contre les efforts de l'impiété, si le prêtre n'était à leurs côtés comme l'ange visible qui dénonce le mal, qui entraîne au bien et qui pansé les plaies en pardonnant les fautes. Or, où le jeune homme trouvera-t-il le prêtre, où pourra-t-il lui confier le détail de sa vie, sinon au patronage.* »²

Les patronages apparaissent donc comme des « outils » au service de l'évangélisation des individus. Nés du combat contre la laïcisation de la société voulue par la III^e République, et notamment à la suite des lois Ferry sur l'enseignement (1881 et 1882), ils se positionnent sur un espace éducatif laissé libre par les institutions étatiques de la République plus préoccupées, en cette fin du XIX^e siècle, par les questions scolaires. L'Église de France se tourne ainsi vers l'action sociale, répondant aux attentes du Pape Léon XIII édictées dans l'Encyclique *Rerum Novarum* (1891). « *Occuper le terrain des sports renvoie à un impératif pour l'Église : celui d'être présent dans toutes les sphères de la vie sociale.* »

Dans cette logique, comme le laisse supposer l'abbé Bergey³, les activités sportives s'avèrent être des moyens d'éducation pertinents. Après l'introduction du jeu comme moyen éducatif, l'Église va utiliser la gymnastique et les activités sportives, suivant ainsi l'élan de la jeunesse pour ce type de pratiques, sources de motivation non négligeables. Le succès est tel qu'en 1898 le Dr Michaux crée la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France pour les regrouper et organiser les compétitions. Il la présidera jusqu'en 1923. En 1913, sur 5 000 patronages de garçons existants, 1 500 sont affiliés à la FGSPF et pratiquent gymnastique et sport chaque dimanche⁴. Les patronages associent

¹ *Bulletin mensuel de la Commission des patronages*, n°2, février 1894.

² *Bulletin mensuel de la Commission des patronages*, n° 2, février 1894, p.19.

³ A la veille de la Grande Guerre, l'Abbé Bergey, après une étude des patronages belges, formule 14 points, dont quatre sont pertinents pour nos propos : s'adresser au plus grand nombre à partir de 5 ans ; former autant de patronages de filles ; les transformer en sociétés sportives ; donner aux patronages la même importance qu'aux écoles.

(Cité par G. Cholvy, *Le patronage ghetto ou vivier ?* P. 9 à 35. Actes du colloque des 11 et 12 mars 1987, Paris, Nouvelle cité, 1988, 368 p.).

⁴ Discours du Dr Michaux. Assemblée générale de la FGSPF. 1913.

activités spirituelles, activités ludiques, activités gymniques et sportives, théâtre, musique, mais aussi formations professionnelles ou préparation militaire. À la suite de la Première Guerre mondiale, l'explosion des sports dans la société va favoriser l'orientation des patronages vers ce type d'activités. Entre 1913 et 1937, le nombre de patronages affiliés à la FGSPF va doubler, passant de 1 500 à 3 000¹.

C'est à partir de la Grande Guerre que la Guadeloupe voit les sociétés sportives diocésaines se créer, suivant le modèle métropolitain. Elles s'intègrent dans une politique locale de l'Église, qui depuis le milieu du XIXe siècle a réorganisé son action d'évangélisation. « *La bulle d'érection de Pie IX du 27 septembre 1850 nomme les premiers évêques des colonies antillaises. La présence d'un évêque à la tête du Clergé redonne aux choses religieuses un poids et une autorité favorisant l'évangélisation et un nouvel élan missionnaire.* »² Ainsi, de nombreuses structures ecclésiastiques centralisées se créent : administration diocésaine, uniformisation de la liturgie... À partir du milieu du XIXe siècle, l'Église guadeloupéenne affirme son influence, notamment dans l'éducation des masses. Le pouvoir du clergé dans la colonie dépasse le simple message religieux. L'Église occupe une position centrale dans le système politique de la colonie. H. P. Mephon relève que l'État français entend confier à l'évêque l'administration de la société coloniale guadeloupéenne. L'évêque est doté de pouvoirs politiques non négligeables (attributions dans l'instruction publique, droit de regard sur les hôpitaux publics, membre de droit de conseil...). « *L'Église, à la fin du XIXe siècle, se révèle comme un puissant agent de réorganisation coloniale - substitut de l'État - en possédant un pouvoir dépassant le cadre de ces prérogatives spirituelles.* »³ Les sociétés sportives et culturelles telles que les Groupes de Sonis, relevant de cette logique éducative, suivent les directives de la Commission des Patronages. Dans cette démarche éducative, les pratiques corporelles vont avoir une place centrale, voire exclusive.

Dès 1913, l'abbé Jules-Marie Bioret ouvre le premier patronage à Pointe-à-Pitre sur le mode des sociétés sportives métropolitaines. Ce patronage prend le nom de Groupe de Sonis. Très vite il sera suivi par l'abbé Durand à Basse-Terre, puis par la plupart des prêtres des paroisses du diocèse de Guadeloupe. Le scoutisme sera aussi un axe privilégié d'investissement du clergé en faveur de l'éducation des jeunes guadeloupéens dès le milieu des années trente. Ce qui est remarquable, c'est l'augmentation considérable du nombre des sociétés sportives, des troupes scoutes et de leurs adhérents entre 1935 et 1970. Ainsi, le nombre de paroisses qui créent des Sonis est multiplié par quatre entre 1936 et 1941, passant de 3 à 12. Les effectifs progressent de 150 % dans la même

¹ Voir à ce sujet J.P. Augustin, *Les patronages catholiques dans l'espace français de 1914 à 1985*, in Cholvy, 1988, opus cité, p. 91 à 106.

² H. P. Mephon, op. cit. p. 70.

³ H. P. Mephon, op. cit. p. 73.

période. Concernant le scoutisme catholique, les adhésions connaissent une progression de 80,6 % entre 1936 et 1948, puis de 189,9 % entre 1950 et 1965. Il apparaît donc que la hiérarchie ecclésiastique locale trouve un intérêt à développer ses organisations de jeunesse.

3.2 L'éducation catholique scolaire guadeloupéenne

L'œuvre scolaire du clergé guadeloupéen a historiquement privilégié les Blancs créoles, et ne profita guère aux esclaves, ni aux enfants de couleur libres. Il faut attendre l'arrivée des frères de Ploërmel, sous la Monarchie de Juillet, pour que les libres de couleur aient accès à l'enseignement religieux, bien que de façon très limitée. L'alphabétisation était considérée comme nuisible à l'ordre esclavagiste. Même lorsque les enfants de couleur auront théoriquement accès à l'enseignement, la ségrégation sera maintenue, et les établissements religieux auront un recrutement majoritairement blanc.

Si les lois républicaines sont théoriquement applicables à la Guadeloupe, en matière scolaire, elles ne le sont pas de fait. Ainsi, l'obligation scolaire est difficilement réalisable faute de locaux dans la plupart des communes de la colonie. A. Abou¹ écrit qu'en 1936, alors qu'il faudrait appliquer la loi du 11 août de la même année prolongeant la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans, le gouverneur Éboué fait savoir au ministre que le Décret du 23 août 1902 (rendant la scolarité obligatoire jusqu'à 13 ans), n'a encore pu être appliqué, aucune commune disposant de locaux nécessaires pour accueillir tous les enfants en âge scolaire. C'est dire les difficultés que connaît la scolarisation en Guadeloupe. De nombreuses familles n'ont pas les moyens de scolariser leurs enfants, de payer les fournitures, même dans le secteur public gratuit. Les lieux d'habitation sont très éloignés des écoles. Ces différents facteurs freinent considérablement la scolarisation des enfants guadeloupéens. Ajoutons le besoin de main-d'œuvre dans l'agriculture, principalement en période de récolte de la canne. Femmes et enfants constituent près de 50 % de la population active. Faute de contrôle, la législation n'est pas appliquée, et en 1935 l'inspecteur du travail Debretagne² rapporte que sont employés des enfants de 9, 10 ans (au lieu de 13 ans ou 12 ans pour ceux qui sont titulaires du certificat d'études). Toutefois, l'enseignement primaire se structure durant cette période. Le taux de scolarisation des enfants guadeloupéens passe de 50 % avant 1925 à 70 % au début de la décennie 1950. Mais l'effort de scolarisation se fait principalement en faveur des 7-11 ans. Il faudra attendre les années soixante-dix pour atteindre un taux de scolarisation de 99 % pour les 6-13 ans, soit près de 90 ans après la métropole³! L'enseignement secondaire reste confidentiel ne s'adressant qu'à 2 % des jeunes dans les années vingt et trente.

¹ A. Abou, *L'école dans la Guadeloupe coloniale*, éd. Caribéennes, Paris, 1988, p. 150

² *Historial Antillais*, idem, p. 185.

³ Ce taux est atteint en France métropolitaine en 1886, alors qu'il ne le sera en Guadeloupe que pour l'année scolaire 1972-1973.

L'enseignement congréganiste, payant, échappe quelque peu à cette situation, surtout en ce qui concerne le secondaire : il s'adresse à des classes sociales aisées. L'établissement le plus important, le plus prestigieux, et le plus ancien (depuis 1832) est le Pensionnat de Versailles de Basse-Terre. Il est, à cette époque le seul établissement catholique couvrant le primaire et le secondaire. Toutefois, le nombre d'écoles primaires congréganistes est aussi important.

Concernant l'enseignement laïque, A. Abou mentionne, pour la période 1930-1950, le Lycée Carnot de Pointe-à-Pitre, qui, couvrant le primaire, le secondaire, le Cours normal, et l'enseignement technique, est l'établissement le plus important de la Guadeloupe. Le Cours Michelet préparant aux examens primaires et au baccalauréat, est privé, mais non religieux, et subventionné. En 1941, la colonie en fait l'acquisition. Il deviendra public en 1944, et lycée de jeunes filles. À Basse-Terre, le « petit lycée » est ouvert en 1930 ; il est une annexe du lycée Carnot de Pointe-à-Pitre. En 1933, il prend le nom de Lycée Gaston Gerville-Réache. En 1938, il est doté de toutes les classes des niveaux primaire et secondaire. Mais la gratuité des établissements secondaires appliquée en métropole entre 1932 et 1940 ne l'est en Guadeloupe qu'à partir de 1945.

3.3 L'éducation scolaire : entre discipline et assimilation

La discipline et la rigidité que l'on constatera dans l'éducation menée dans les organisations de jeunesse sont conformes à l'éducation que l'on donne dans les familles ou à l'école. L'éducation des enfants guadeloupéens repose sur deux axes majeurs : une éducation stricte, disciplinée, et une éducation à l'europpéenne, empreinte des valeurs métropolitaines, pilier de l'assimilation. Ce dernier axe est davantage marqué dans les familles aisées de la colonie.

Dans l'ensemble, l'école est vécue comme un lieu de discipline et de répression parfois violente. Quel que soit le milieu social d'appartenance, les jeunes Guadeloupéens connaissent la sévérité des maîtres. Les sanctions sont fréquentes et souvent publiques. Ainsi, au Pensionnat de Versailles de Basse-Terre, école confessionnelle de filles, les sœurs ne tapent pas, mais elles n'hésitent pas à humilier les moins bons éléments. Les notes sont lues en public, tous les samedis matin, dans la grande salle. Des bulletins de couleurs sont attribués au mérite, aux élèves : roses, bleus ou jaunes. « *Si on avait le jaune, c'était tout de suite collé au dos, et il fallait sortir avec ! Vous alliez chez vos parents avec le bulletin collé au dos. Vous alliez à la messe aussi. Ah ! C'était sévère ; strict.* »¹ Le Pensionnat de Versailles est dirigé par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny et la méthode d'éducation est inspirée de celle de Mme de Maintenon : cadre militaire où la surveillance est continue et dans tous les lieux ; instauration de grades et de galons à l'image de l'armée ; attribution de ceintures de couleurs sur les uniformes en fonction du niveau scolaire atteint.

¹ Entretien avec Thérèse Glaude. 24 août 1998. Basse-Terre.

Dans certaines écoles plus populaires, et notamment dans les campagnes, la punition est corporelle. On tape à coup de règle sur le dos de la main. Les parents sont en général en accord avec ce type d'éducation : « *Si vous faisiez quelque chose de mal à l'école, la maîtresse faisait venir vos parents, et le père venait avec une ceinture ou une liane et il te donnait une volée dans la classe devant tous les élèves. Alors, vous aviez honte, et vous ne recommenciez plus.* »¹

L'école a aussi pour mission de transmettre les valeurs de la mère patrie. À côté de la classique leçon de morale, l'instruction civique et les manifestations patriotiques sont censées inculquer aux jeunes Guadeloupéens le sens du civisme et du patriotisme envers la nation française et son empire colonial : « *Dans la cour, on était au garde-à-vous, le matin, et on chantait la Marseillaise.* »² L'œuvre coloniale apparaît comme inséparable de l'œuvre scolaire. Cette dernière prolonge la première ; elle en est le moteur principal. Elle permet l'imposition des modèles culturels français ; la transmission de l'esprit de la civilisation. L'enseignant, qu'il soit catholique ou laïque, doit lutter contre les superstitions et l'ignorance des peuples soumis, et apporter le progrès. Diffusion de l'école laïque et conquêtes coloniales du début de la IIIe République sont à l'instigation des mêmes hommes. Jules Ferry est à la fois instigateur de l'expansion outre-mer et de l'obligation scolaire. Concernant l'enseignement confessionnel, il est lui aussi indissociable de la colonisation ; les missions religieuses furent de tout temps les fers de lance de la colonisation et de l'éducation des peuples indigènes. L'assimilation par le biais de l'enseignement s'accompagne d'une volonté de « franciser » l'Antillais, et par conséquent de dévaloriser et de supprimer ce qu'il a de spécifique, sa langue et sa culture, considérées comme des « atavismes africains » qu'il transmet de génération en génération depuis son importation aux Antilles françaises.

Dans sa volonté d'assimilation, l'école cultive les différences raciales. L'éducation scolaire est synonyme de clivages de classes et de races. Elle reproduit les différences sociales basées sur les clivages de couleur. Au Pensionnat de Versailles, établissement pourtant réservé aux familles aisées, les mulâtres et les noirs minoritaires ressentent leur différence de couleur : « *Au Pensionnat il y avait des Mulâtres, des Noires, des Blanches qui descendaient des colons. Et celles-là étaient mieux vues que les autres (...) On sentait bien la différence que les sœurs faisaient entre les hautes couches sociales et les enfants du peuple. On voyait les domestiques qui arrivaient avec de grands cabas pleins de toutes sortes de choses : des goyaves, des bananes, des malangas... Des choses du pays qu'ils donnaient aux sœurs.* »³

Bien que filles de notaires, les sœurs Glaude se souviennent d'être toujours mises à l'écart par les religieuses, majoritairement blanches. Des relations privilégiées s'instaurent entre le corps enseignant confessionnel et les familles

¹ Entretien avec Mme T. Montrésor. 26 avril 1999. Sainte-Anne.

² Entretien avec la famille Blombou. 17 février 1999. Abymes.

³ Entretien avec Nathalie et Thérèse Glaude. 24 août 1998. Basse-Terre.

blanches, détentrices des rênes économiques de la colonie. Les dons portés par les domestiques noirs renforcent les liens et la différence se fait sentir de façon plus criante.

3.4 L'action éducative de l'Église catholique durant le temps extrascolaire

L'Église catholique n'entend pas limiter son action éducative au temps scolaire ; les jeunes doivent aussi être encadrés en dehors de l'école, d'autant que l'enseignement laïc se structure dans les années d'entre-deux-guerres (Abou, 1988). C'est dans ce temps extrascolaire que les jeux et les pratiques corporelles feront leur apparition en tant qu'instrument d'éducation. Tout comme en métropole, la hiérarchie catholique locale va étendre son intervention éducative au temps non scolaire afin de ne pas laisser la jeunesse chrétienne soumise à l'influence néfaste de la rue et de l'école laïque : « *Si l'Armée porte intérêt à la jeunesse, l'École et l'Église n'y sont pas indifférentes. Surtout l'Église : les lois Ferry lui ayant retiré l'influence quotidienne qu'elle avait sur la jeunesse, il lui faut trouver un palliatif. Elle le trouve dans ses patronages où elle accueille le jeudi les enfants libérés par l'école. Ceux-ci ont été fondés pour contrer l'influence néfaste de l'École sans Dieu sur les populations enfantines et adolescentes.* »¹ Les organisations de jeunesse s'inscrivent donc dans cette politique éducative extrascolaire : « *L'application des organisations sportives et gymniques, mais aussi de l'État (notamment, au travers des sociétés conscriptives) à proposer un encadrement postscolaire révèle l'importance de cet enjeu. Il est le plus souvent lié à la défense de projets pédagogiques, militaires, hygiéniques. Il se déploie en même temps que la phase d'implantation du sport.* »² Ceci est d'autant plus prenant en Guadeloupe que l'éducation religieuse s'adresse principalement aux enfants des classes aisées, colons surtout. Un ensemble de structures éducatives va être mis en place par les paroisses du diocèse. On retrouvera donc les patronages, les mouvements de jeunesse, et plus tard, les colonies de vacances (surtout après la guerre). L'émergence du sport dans la colonie, souvent à l'initiative de l'Église, n'échappe pas à cette politique. Dans ces structures éducatives extrascolaires, les approches pédagogiques privilégiées seront inspirées de celles du milieu scolaire où discipline, rigueur, valorisation de la culture métropolitaine et ségrégation raciale sont courantes.

¹ M. Héluwaert, « Les conditions d'apparition du ministère de la Jeunesse et des Sports », in Cahiers d'histoire, dossier : *La « préhistoire » du ministère de la Jeunesse et des Sports : l'entre-deux-guerres*, revue du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, Paris, Publications de l'INJEP, novembre 2002, p. 31.

² L. Munoz, P. Tétard, « Les fédérations catholique et socialiste (fin XIX^e siècle-1939) : un creuset de popularisation du sport ? », in S/D P. Tétard, *Histoire du Sport en France. Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Vuibert, 2007, p. 130.

4 La perception de l'assimilation chez les Antillais

4.1 Une volonté d'être français à part entière

La politique d'assimilation instaurée par l'État colonial s'inscrit dans une logique d'adhésion de la population antillaise. La perception qu'ont de l'assimilation les Guadeloupéens qui ont vécu cette période (1920-1950) se caractérise par l'absence totale de référence à une quelconque spécificité culturelle locale. L'assimilation ne se joue pas que dans une seule direction, elle est aussi une revendication du peuple antillais qui y voit une possibilité d'amélioration de sa condition. Le sentiment est celui d'être français, de n'avoir comme unique référent que la France métropolitaine. En ce sens, la politique assimilationniste de la France a fonctionné de façon remarquable jusqu'au début de la décennie 1950. « *À l'époque, on se sentait Français. Tout était calqué sur la France. On ne savait rien de la Guadeloupe, de nos origines. Pendant la guerre, on chantait Maréchal, nous voilà !* »¹ Le sentiment d'une identité locale, d'une spécificité culturelle, n'existe pas. La France et son empire restent les référents des Antillais, chez les Blancs créoles, comme dans la population noire issue de l'esclavage. C'est ce que signale Maryse Condé dans son ouvrage autobiographique² où elle relate son enfance à Pointe-à-Pitre. Ce qui a le plus fait souffrir ses parents durant la Seconde Guerre mondiale, c'est le fait de n'avoir pas pu se rendre à Paris durant sept ans ! « *Pour eux, la France n'était nullement le siège du pouvoir colonial. C'était véritablement la mère patrie et Paris, la Ville lumière qui seule donnait l'éclat à leur existence.* ».

Ainsi, la domination coloniale n'est pas perçue comme un état de fait négatif. Les Antillais, principalement dans les classes sociales aisées, ne se sentent pas dominés ; ils sont français à part entière et la France représente leur patrie. Dans ce contexte, l'éducation ne peut être qu'une éducation métropolitaine, la seule qu'un père soit digne d'inculquer à sa descendance.

Certains intellectuels antillais dénoncent cet état de soumission à l'imprégnation culturelle du Blanc. Ainsi, Frantz Fanon (1952)³ montre que le processus d'assimilation imposé par l'éducation familiale et scolaire du jeune Antillais l'empêche de se considérer autrement que comme un Blanc : « *c'est que l'Antillais a le même inconscient collectif que l'Européen* » (p. 154). L'enfant noir antillais est éduqué avec les référents culturels métropolitains : « *Le Noir antillais est esclave de cette imposition culturelle* » (p. 155). C'est le processus d'assimilation permanent exercé par la société coloniale qui façonne l'Antillais noir à l'image du blanc.

¹ Entretien avec M. Blombou. 17 février 1999. Abymes.

² Maryse Condé, *Le cœur à rire et à pleurer. Contes vrais de mon enfance*, Paris, Robert Laffont, 1998, p 11.

³ *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952, 188 p.

4.2 L'éducation scolaire et familiale : être aussi blanc que le Blanc

La seule possibilité d'ascension sociale résulte de l'accession aux normes du colon blanc. La respectabilité et la reconnaissance professionnelle passent par la maîtrise de la langue française qui devient pour les parents le garant de la réussite de leurs enfants. « *La langue française, c'était la langue sacrée ! Si l'on voulait que les enfants arrivent, il fallait qu'ils s'expriment en français.* »¹ Les familles forcent les enfants à parler français à la maison afin que sa maîtrise soit plus effective et permette la réussite scolaire. Il faut apprendre la langue française pour réussir à l'école. « *On n'avait pas le droit de parler créole. Moi je n'ai jamais parlé créole à mes parents. Mais c'était une habitude. Encore maintenant je parle rarement à quelqu'un en créole. C'était les basses classes de la population qui parlaient créole. Mes parents me parlaient en français.* »²

L'utilisation de la langue créole dépend des milieux d'appartenance. Dans les familles aisées, la maîtrise du français garantit l'accès aux études et permet ainsi l'ascension sociale. L'obtention de postes à responsabilité dépend de la connaissance de la langue du colon. Le français est donc imposé par les familles. L'école laïque, comme l'école confessionnelle, interdit aussi le créole. Le Père Flover³ se souvient avoir eu une punition de 500 lignes : « je ne parlerai pas le créole en classe ». Toléré à la récréation, il est à proscrire dès l'entrée dans la classe. Dans l'entre-deux-guerres, si l'éducation dans les familles dépend de l'appartenance sociale, la maîtrise de la langue française est perçue par l'ensemble des Guadeloupéens noirs comme le symbole de l'appropriation de ce que possède le blanc : « *C'était un peu la résurgence de l'esclavage : le maître était beau, il avait la richesse... Il fallait s'approprier ce que le maître avait, donc la langue. On pouvait ainsi devenir un peu l'égal du maître.* » (M. Blombou).

Histoire et contes populaires témoignent aussi de cette volonté d'être Français comme le montre par exemple cette comptine que les enfants chantent durant cette période : *une négresse qui buvait du lait. Ah ! Se dit-elle, si je pouvais. Tremper ma figure dans un bol de lait. Je deviendrais plus blanche. Que tous les Français. Ais. Ais. Ais !* La volonté de devenir l'égal du Blanc colon, symbole du pouvoir et de la richesse, envahit la population noire, jusqu'au monde des enfants que l'on conditionne dès leur plus jeune âge à accéder au statut du blanc. En ce sens, ce type de comptine s'inscrit dans le « négritisme » de Légitimus et laisse percevoir cette volonté qu'a l'Antillais de devenir plus blanc que le Blanc.

Cette volonté de s'approprier les critères de reconnaissance de la société blanche s'exprime pleinement dans l'éducation menée par l'Église catholique locale tant sur le plan scolaire qu'extrascolaire. Sonis et scoutisme vont ainsi

¹ Entretien avec M Blombou, idem.

² Entretien avec C. Trébert, 30 avril 1999, Petit-Bourg.

³ Entretien avec le Père Flover. 19 août 1999. Baillif.

devenir des supports de ce type d'éducation, garants eux aussi de la politique assimilationniste.

5 L'assimilation des populations locales se joue dans un contexte de lutte entre les laïques et les catholiques.

La mise en place des organisations de jeunesse au sein des paroisses du diocèse de Guadeloupe s'inscrit dans la politique de contrôle de la jeunesse menée par la hiérarchie ecclésiastique locale, suivant ainsi les orientations de l'Église de France. Il s'agit pour l'Église guadeloupéenne, d'une part, de ne pas laisser cette jeunesse oisive sans distraction, dans les villes de la colonie, où, désœuvrée, elle peut s'adonner à la délinquance ; et d'autre part de l'encadrer aussi dans les campagnes où elle dispose de peu d'occupations en dehors des périodes de récolte de la canne. C'est ce que confirme Gérard Lacroix, ancien chef scout : « *Il a dit à ses enfants : si je suis un homme qui vaut quelque chose, c'est grâce au scoutisme. C'est le Père Dugon qui m'a rattrapé, qui m'a fait rentrer au scoutisme, sinon j'aurais été un vagabond, un voyou.* »¹ Sœur Marthe, responsable des Cœurs et Âmes Vaillantes, se range aussi à cet avis : « *Quand le mouvement est né, il y avait peu de loisirs dans la société. Avant, les jeunes étaient oisifs. Le mouvement a commencé parce qu'on a trouvé beaucoup d'enfants qui traînaient un peu partout dans les rues, les jours où il n'y avait pas classe. On a voulu voir comment on pouvait éviter cela.* »² La création des organisations de jeunesse répond à un souci d'occuper la jeunesse locale dans un contexte social où les loisirs sont quasi inexistantes.

Mais le danger de la laïcisation de la société instaurée par la III^e République (notamment par les lois scolaires « Ferry », et la loi de Séparation de l'Église et de l'État³) s'installe progressivement dans l'archipel dans le premier quart du XX^e siècle, impulsé aussi par l'importance politique des partis de gauche qui occupent la majorité des communes de l'île, et qui jouent la carte de l'anticléricalisme : « *Les gens vraiment pratiquants étaient très peu nombreux et l'ignorance religieuse très répandue. C'est ce qui explique que l'anticléricalisme eut tant de prise dans le pays quand il commença à se propager ; il utilisa ici la corde de l'esclavage. On répandit ouvertement cette idée absurde que l'Église cherchait à ramener l'ancien état de choses. Le député Légitimus disait, dans son journal de Pointe-à-Pitre, qu'il fallait créer une Église nouvelle, libérée de l'Église des esclavagistes.* »⁴ La montée de la gauche devient un fait que la hiérarchie catholique craint et cherche à combattre. Cette dernière entre dans la

¹ Entretien avec Le Père Lacroix. 30 janvier 1998. Petit-Canal.

² Entretien avec Sœur Marthe. 28 août 1999. Moule.

³ En Guadeloupe, la laïcisation de l'enseignement des garçons est effective en 1889, et celle des filles en 1900. Le décret d'application de la séparation dans les colonies est effectif à partir du 6 février 1911.

⁴ C. Fabre, *Dans le sillage des caravelles, Annales de l'église de Guadeloupe 1635-1970*, Aubenas, 1976. Archives départementales de la Guadeloupe, côte A 1915. Gourbeyre, p. 282.

lutte contre la laïcisation et l'antichrétisme de la société. « *Le catholicisme, en associant les pratiques sportives à d'autres activités culturelles, recherche une crédibilité, mais surtout un moyen efficace de rassemblement et de mobilisation.* »¹ Ainsi, les organisations de jeunesse auront aussi pour but de ne pas laisser la jeunesse entre les mains des laïques qui la détournent de la religion et de ses bienfaits moraux. La jeunesse va devenir un enjeu de lutte entre laïques et catholiques ; son éducation devra être contrôlée afin d'inculquer les valeurs chrétiennes que gomme l'éducation scolaire laïque.

6 L'affirmation des partis de gauche dans l'archipel : une marque de la laïcisation de la société guadeloupéenne

L'évolution de la situation politique entre 1919 et 1949² est marquée par la montée des partis de gauche, socialistes et Parti communiste local.

En 1919, aux Conseils Municipaux et au Conseil Général, 3 partis sont représentés :

— Le parti socialiste fondé par Hégésipe Légitimus (1868-1947), dont la représentation était déjà très importante entre 1898 et 1914 ; notons toutefois que son audience diminue à partir de la Première Guerre mondiale.

— Le parti radical-socialiste, qui, avant l'avènement du parti précédent, avait pratiquement tous les mandats électoraux. Son influence diminue par la suite. En 1919, en Basse-Terre, seul le canton de Basse-Terre reste radical ; 7 municipalités sur 15 le demeurent en Grande-Terre.

— Le vieux parti radical, qui sera démantelé après la mort de son leader Achille René Boisneuf en 1927. Il détenait 17 des 34 municipalités de la Guadeloupe.

En 1926, une nouvelle section socialiste voit le jour à Pointe-à-Pitre sous le nom de « Parti ouvrier et paysan ». En 1928, cette section fusionne avec la SFIO, sous l'impulsion de M. Valentino. Les élections cantonales de 1937 consacrent le premier vrai succès de la SFIO (8 élus à Pointe-à-Pitre). Mais ce n'est que durant la Seconde Guerre mondiale que la SFIO s'affirme véritablement comme une force politique locale incontournable. Sous le régime de Vichy, la SFIO prend parti pour la France Libre, et le 1^{er} juillet 1940, le groupe SFIO du Conseil Général de Guadeloupe, sur la demande de Paul Valentino, fait voter une motion pour le ralliement de la Guadeloupe à la France Libre. P. Valentino est arrêté. Gratien Candace et Maurice Satineau se compromettent avec Pétain. La chute du gouverneur nommé par Pétain, ainsi que le rattachement des Antilles au Comité français de Libération le 14 Juillet 1943 sont favorables aux forces de gauche, et Valentino sera élu à l'assemblée consultative provisoire en 1943. Aux élections municipales de 1945, il est élu

¹ H. P. Mephon, op. cit. P. 132.

² Rapports des Renseignements Généraux. Archives 2407. Archives départementales de la Guadeloupe. Gourbeyre.

maire de Pointe-à-Pitre. L'arrondissement de Pointe-à-Pitre est majoritairement à gauche. Les élections cantonales de 1949 voient l'affirmation des partis de gauche dans cet arrondissement.

L'arrondissement de Basse-Terre, traditionnellement plus conservateur, est lui aussi touché par la montée de la gauche. Aux élections municipales de 1945, la liste SFIO passe au premier tour de scrutin. La SFIO l'emporte à Trois-Rivières, Petit-Bourg, Sainte-Rose, Lamentin, Baie-Mahault. Le PC l'emporte à Capesterre-Belle-Eau et à Baillif.

Les partis de gauche, essentiellement entre les mains des noirs ou des mulâtres, prennent position pour les populations ouvrières de l'archipel. Cet engagement politique constitue la première revendication affichée des Antillais noirs : le « négrisme ». Cette affirmation de la gauche dans l'archipel, tout comme l'effacement des partis de droite, n'est pas pour satisfaire la hiérarchie catholique locale, qui y voit des éléments d'émancipation des Noirs, et une possible évolution vers davantage d'assimilation, ainsi que la disparition du statut colonial. Les prêtres s'inquiètent ainsi de la montée de l'audience des partis de gauche dans la classe ouvrière, à l'image de l'abbé Lizler, curé du Lamentin qui s'exprime en ces termes : « *Lamentin est un centre agricole et industriel, travaillé par les adversaires de l'Église.* »¹

Mais la hiérarchie y voit aussi la désaffection de la religion, et l'élargissement de la laïcisation de la société contre lesquels elle lutte depuis les débuts de la IIIe République.

7 La lutte de la hiérarchie catholique guadeloupéenne contre la laïcisation

Le bulletin diocésain, *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, publie durant l'année 1925, une série d'articles dénonçant les dangers de la laïcisation qui s'installe dans la société guadeloupéenne. Les lois dites de laïcité substituent « *au vrai Dieu, des idoles : la liberté, la solidarité, la science, l'humanité...* »² Les symboles de la République laïque et démocratique, *liberté, égalité, fraternité*, symboles inscrits sur les frontons des mairies, sont ici rejetés. La hiérarchie ecclésiastique dénonce aussi la science et le positivisme qui la glorifient, avec sa remise en cause des mystères du religieux (nativité, trinité, miracles...) au profit d'une vérité que seules les sciences peuvent démontrer. Enfin, c'est toute la philosophie humaniste dont s'inspiraient les tenants de l'abolition de l'esclavage, Victor Schoelcher en tête, et qui guide les partisans de l'assimilation des Noirs aux valeurs de la culture française. C'est en fait l'ordre social et politique établi par le régime colonial que la laïcisation risque de remettre en cause et par là, les avantages économiques et politiques que cet ordre apporte à l'Église locale. Déjà en 1922, l'évêque de Guadeloupe

¹ Recensement de la paroisse du Lamentin, archives de l'évêché de Guadeloupe, Basse-Terre.

² *Echo de la Reine de Guadeloupe*, n° 57, mai 1925.

Monseigneur Genoud adressait à ses prêtres du diocèse une lettre circulaire datée du 21 septembre qui précisait : « *La laïcité, voilà donc l'erreur malfaisante du jour qu'il est bon de signaler et que nous devons combattre si nous voulons être de notre époque* »¹. Les pratiques sportives sont mises en avant par la hiérarchie ecclésiastique locale pour enrayer les déviations de la laïcisation : « (...) *La morale doit régner dans le monde : pas de religion sans morale et pas de morale sans religion. En dénonçant le danger de certaines fêtes et de certaines danses, en favorisant le sport qui vide les cafés et les bals, votre Curé est à sa place.* »² L'Église locale à l'image de l'Église métropolitaine s'appuie sur le sport pour mener à bien sa politique d'évangélisation des masses : « *L'Église trouve dans les sports un nouveau moyen de ralliement et d'évangélisation du peuple, notamment les classes populaires, oubliées dans les discours de la bourgeoisie de couleur.* »³

Certes, la Guadeloupe est moins affectée par la perte du pouvoir de l'Église que la métropole. La population guadeloupéenne restant majoritairement catholique et fortement pratiquante : « *Sans doute, et nous devons en remercier le Bon Dieu, la chère Guadeloupe n'est pas encore empoisonnée par l'esprit laïque comme tant d'autres contrées de la France et d'ailleurs, mais elle n'est pas pour cela, hors de danger.* »⁴ La laïcisation de la société, si elle semble donc moindre qu'en France métropolitaine, n'en est pas moins absente de l'archipel. Un autre problème important occupe l'évêché : celui des croyances magico-religieuses de la population, Noire surtout, qui détournent les gens des Églises. L'évêché local a en effet toujours été confronté au problème de ces croyances magico-religieuses, telles que celles issues des traditions ancestrales africaines, encore fortement ancrées dans les mentalités de l'époque. Croyance dans les esprits volants : les « soukouyan » (soucougnan) censés venir perturber l'existence des mortels ; recours au sorcier : le « kenbwazè » (quimboiseur) pour jeter un sort à un ennemi ou pour en conjurer un ; ou au soigneur : le « massè » (masseur ou guérisseur) censé soigner la plupart des maladies. Infusions et décoctions de plantes, essences végétales et substances animales constituent ainsi l'essentiel de la médecine de la population locale : bains de feuillage de corossol⁵ pour calmer les bébés, massages à l'huile de carapate⁶, lait d'ânesse contre l'asthme, jaune d'œuf contre les bleus, etc. Ces croyances sont combattues par l'Église, car issues d'un paganisme contraire aux valeurs chrétiennes. Mais elles constituent aussi un puissant moyen d'opposition et de révolte caché envers la domination française. Ancrées dans l'animisme ancestral africain, les croyances magico-religieuses sont un obstacle à l'inculcation des

¹ Idem.

² « Mon Curé à sa place », *L'Echo* n°169, mars 1937, p. 86.

³ H. P. Mepnon, op. cit., p. 144.

⁴ *Écho de la Reine de Guadeloupe*, n° 160.

⁵ Fruit vert acidulé à la pulpe blanchâtre.

⁶ La carapate est un feuillage, dont la feuille broyée produit une huile utilisée dans les massages.

valeurs de la mère patrie et de la religion. Si la population va fréquemment aux offices religieux, elle a aussi très souvent recours à ces croyances dans lesquelles elle se réfugie : « *La sorcellerie était un moyen de se révolter contre la domination française. Ils allaient à l'église, mais en sortant ils couraient chez le kenbwazè. Ils avaient plus confiance dans le kenbwazè que dans ce que le prêtre racontait.* »¹

Dans cette logique, l'Église locale va œuvrer auprès de la jeunesse guadeloupéenne pour christianiser la société, lutter contre ces croyances, et contre la laïcisation.

7.1 Le Petit Séminaire : un symbole de lutte contre les laïques

Le lundi 5 novembre 1945, dans la cathédrale de Basse-Terre, les premiers élèves du Séminaire diocésain revêtent la soutane. La date est choisie en souvenir de Notre-Dame de Guadeloupe, à laquelle l'île fut consacrée par Christophe Colomb le 4 novembre 1493. La cérémonie marque l'aboutissement d'une volonté de l'Église locale de former les futurs prêtres guadeloupéens sur place et de ne plus les envoyer en métropole suivre un enseignement en théologie, avant la classe de seconde². L'initiative de la mise en place du Petit Séminaire est due à un prêtre guadeloupéen, Georges Magloire. Nommé curé de Terre-de-Haut aux Saintes en 1934, il ouvre, le 1^{er} mai 1936, une école presbytérale suivant ainsi l'élan de quelques enfants de chœur locaux désireux de devenir prêtres. Dès la seconde année, les élèves seront au nombre de 12. Cette école est la première structure du Petit Séminaire diocésain qu'il créera à Blanchet en 1939.

Mais l'ouverture de cette école témoigne aussi des luttes entre les laïques et les catholiques dans la colonie. La création du Petit Séminaire dans le diocèse marque la volonté de la hiérarchie ecclésiastique d'asseoir son influence sur la société guadeloupéenne et l'administration coloniale, principalement l'Éducation nationale, s'en inquiète. Le Père Magloire, dans ses mémoires publiées par Jean Hamot³, retrace cet épisode représentatif de ces luttes. L'inspecteur des écoles primaires de Pointe-à-Pitre exprime son mécontentement lors d'une de ses visites dans la dépendance et un dialogue s'instaure avec l'abbé Magloire :

« *Pourquoi ce besoin d'ouvrir une école ?* » Interroge l'inspecteur.

-*Pour accompagner les enfants qui ont manifesté le désir d'être prêtres.* Lui répond le prêtre.

- *Monsieur l'abbé, ne cherchez pas à concurrencer l'école publique de Terre-de-Haut !*

-*Monsieur, j'ai un minimum d'enfants originaires de Terre-de-Haut. Tous les autres viennent des différentes communes de la Guadeloupe.*

¹ Entretien avec Martine Blombou. 17 février 1999. Abymes.

² Le Petit Séminaire ne concerne que les enfants du primaire et du premier cycle du secondaire. La suite des études s'effectuait au Séminaire Colonial de Paris.

³ J. Hamot, *Homme de com bats, Georges Magloire, prêtre guadeloupéen*. Turin, 1996.

-Vous savez qu'une école privée qui s'ouvre à côté d'une école officielle porte toujours préjudice à celle-ci (...) Je vous demanderai de ne pas monter les parents contre les enseignants de l'école publique. »¹

Ce dialogue témoigne des oppositions entre le clergé et l'État, oppositions qui se manifestent ici sur le terrain scolaire où les congrégations religieuses sont censées être soumises à l'autorisation de l'État pour toute ouverture d'écoles depuis la Loi sur le contrôle de congrégations de 1901. La volonté de former des prêtres localement inquiète les instances étatiques laïques qui voient là une possibilité supplémentaire qu'a la hiérarchie ecclésiastique guadeloupéenne d'asseoir son influence sur la population grâce à l'augmentation du nombre de prêtres locaux. L'intervention de l'inspecteur ne s'arrêtera pas là. La même année, l'abbé Magloire présente ses élèves au certificat d'études, dont les membres des jurys sont des laïcs. Un seul de ses élèves réussira, Emmanuel Desvarieux ; tous les autres échoueront. Mais tous ceux de l'école publique réussissent ! Pour le curé de Terre-de-Haut, les jeux étaient faits d'avance : « *En faisant réussir tous les élèves de l'école publique, et en faisant échouer les miens, c'était l'occasion de prouver aux familles de Terre-de-Haut que rien ne pouvait remplacer l'école publique.* »²

Mais la formation des prêtres locaux est lancée et l'école presbytérale deviendra « Petit Séminaire » en 1938. Conscient des problèmes que pose la mise en place du séminaire à Terre-de-Haut, l'abbé Magloire s'en réfère au secrétaire particulier de l'évêque, l'abbé Dugon. En effet, les traversées du canal des Saintes sont dangereuses pour les enfants, et plusieurs fois le groupe de l'école est pris dans la tempête, notamment lors de retour de rencontres sportives sur le « continent ». Il semble donc préférable de construire le Petit Séminaire sur la Guadeloupe continentale plutôt que sur une dépendance. C'est le terrain de Blanchet, sur la commune de Gourbeyre, qui sera choisi en raison de sa position face à la mer et de son isolement par rapport au bourg, propice aux études et à la prière. C'est un terrain boisé qui appartient à une famille de blancs pays de Saint-Claude, les Dain. Commencés en novembre 1938, les travaux du Petit Séminaire s'achèvent en mai 1939, et l'abbé Magloire quitte Terre-de-Haut avec ses séminaristes pour emménager à Blanchet le 30 mai 1939, jour de la fête de Sainte-Jeanne-d'Arc. La date ne semble pas être choisie au hasard : elle est un symbole de dévotion, mais aussi de patriotisme.

¹ Idem, p. 96.

² Idem, p. 97.

7.2 La lutte entre les laïques et les catholiques s'inscrit dans un contexte métropolitain plus large.

7.2.1 Un contexte métropolitain favorable

Œuvrant à la fois sur le terrain de l'opposition à la laïcité et aux croyances magico-religieuses, l'Église guadeloupéenne poursuit l'entreprise de rechristianisation de la société adoptée par l'Église Catholique romaine et l'Église de France depuis la décennie 1880. Les origines de cette orientation sont à rechercher dans la politique éducative de la jeunesse menée par l'Église métropolitaine entre 1880 et 1920. En effet, ces quatre décennies sont marquées par l'expulsion de l'Église en dehors de l'État et de la société. L'État républicain cherche à laïciser la société française, à l'écarter de l'influence de l'Église, et en réaction, cette dernière devient militante. Les questions sociales sont au centre de l'Encyclique *Rerum Novarum* (15.05.1891), écrite par Léon XIII. La décennie 1880 voit les mouvements catholiques se structurer et le contrôle de la jeunesse devenir un des grands enjeux du moment. Ce contrôle va prendre différentes formes : création d'écoles libres en réaction contre les lois Ferry et multiplication des patronages afin d'investir le temps extrascolaire des jeunes¹. Ses successeurs, Pie XI (1922-1939) et Pie XII (1939-1958), suivront les propositions de Léon XIII. Dans un tel contexte, les activités physiques deviennent des outils incontournables de cette politique de reconquête sociale : « *Les activités physiques sont pour eux (les patronages catholiques) un moyen (...) pour lutter contre la laïcisation de la société et, notamment, contre les progrès de l'idéal socialiste au sein de la classe ouvrière.* »²

Dans la période qui va de 1920 à 1955, l'Église catholique française va renforcer son emprise sur la société. L'historien Y. M. Hilaire appellera cette période : « les 30 glorieuses du catholicisme français »³. Dès 1922, Pie XI lance avec l'Encyclique *Ubi Arcano Dei*, la « nouvelle chrétienté ». Cette nouvelle orientation du catholicisme rejette le capitalisme libéral, le communisme, et dénonce le corporatisme d'État des dictatures fascistes. Son projet repose sur trois piliers : la famille, le travail et l'État. Dans cette centration sur l'action sociale, les organisations de jeunesse deviennent pour l'Église des moyens de christianiser la population, de lutter contre la laïcisation. Cette période voit la naissance de mouvements de jeunesse militants pour le catholicisme ; les Jeunesses ouvrières chrétiennes sont créées en 1926 ; les Jeunesses agricoles chrétiennes et les Jeunesses étudiantes chrétiennes en 1929.

¹ Notons que le monde des adultes ne fut pas écarté : « association des chefs de familles » ; « Ligues féminines » ; création d'une caisse de retraite en 1898 ; création de la « société de secours mutuel » en 1908 ; action dans le monde ouvrier ; etc.

² L. Munoz, P. Tétard, op. cit. P. 136.

³ Cité par P. Portier, *Eglise et politique en France au XIXe siècle*, Paris, Mont chrétien, collection « Clefs politiques », 1993, p.63.

7.2.2 Le développement des organisations de jeunesse catholiques ou la lutte contre la laïcisation de la société.

Les organisations de jeunesse qui voient le jour dans le premier tiers du XXe siècle en Guadeloupe s'inscrivent dans ces lignes directrices de l'action catholique envers les jeunes. La politique de « reconquête » de la jeunesse, développée par l'Église, s'applique en France métropolitaine comme dans le reste de l'empire colonial. « *Les Patronages permettent à l'Église de montrer qu'elle est une réalité sociale face à une République hostile et mêlent pratiques culturelles et sportives.* »¹ La spécificité des patronages guadeloupéens se situe ainsi dans le contexte plus large qu'est celui de leur développement en métropole. Les patronages vont se développer rapidement au sein des paroisses du diocèse, surtout à partir des années trente, et ce sont les sociétés sportives qui vont devenir les plus populaires et connaître une croissance remarquable. Les activités physiques deviennent des vecteurs de civilisation et d'assimilation dans l'Empire colonial, comme le précise le rapport annuel du Comité central d'éducation physique et de préparation militaire de 1937-1938 rédigé par le Colonel Bonavita : « *L'organisation de l'éducation physique constitue un des buts les plus éminents et les plus essentiels de l'action civilisatrice dans un pays neuf.* » Les vieilles colonies d'Amérique n'échapperont pas à cette logique et l'Église guadeloupéenne s'y conformera. Les activités sportives jouent ainsi leur rôle d'acculturation : « *Le grand souci des cultures dominantes de contrôler et de soumettre les corps se retrouve à l'époque moderne lors de l'implantation et de la diffusion des pratiques sportives.* »² Les promoteurs des sports en Guadeloupe s'inscrivent dans cette logique. L'auteur écrit plus loin : « *Cette vaste entreprise d'encadrement collectif permet d'assurer le pouvoir de l'État sur les corps et par là même les consciences. (...) Les normes de comportements, les valeurs morales de la République française contribuent à façonner des mentalités métropolitaines.* »³

Sans que disparaissent les anciennes formes d'organisation, le scoutisme va aussi prendre une place importante dans le système éducatif extrascolaire de l'Église Catholique dans les colonies, jusqu'à détrôner les sociétés sportives des patronages. L'Église Catholique voit dans le scoutisme un autre puissant moyen de maintenir la jeunesse en son sein. La création des Cœurs Vaillants et de son homologue féminin les Âmes Vaillantes, dans une perspective d'action catholique, se situera dans cette logique de contrôle. En Guadeloupe, ces organisations vont supplanter les Sonis dès le début de la décennie 1950, et vont concurrencer le scoutisme catholique local.

¹ M. Héluwaert, *Pour l'éducation populaire*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 57.

² H. P. Mephon, op. cit., p. 9.

³ H. P. Mephon, op. cit., p. 126.

CHAPITRE 2 Les sociétés sportives catholiques guadeloupéennes : un moyen d'assimilation de la jeunesse

1 La naissance des sociétés sportives catholiques guadeloupéennes

La création des premiers groupements sportifs de garçons dans l'archipel guadeloupéen est à l'instigation des prêtres métropolitains qui avaient en charge les paroisses du diocèse. Elle repose sur l'action de quelques prêtres entièrement dévoués à la cause de l'éducation de la jeunesse. On peut dater ces premiers patronages aux années qui précèdent la Première Guerre mondiale. Léon Cellini, Sonis du Gosier le confirme : « *Je crois que c'est avant 1914. Je me rappelle bien, quand j'étais jeune, j'étais à l'école, et les Sonis de Pointe-à-Pitre existaient déjà* »¹. L'abbé Jules Marie Joseph Bioret ouvre le premier patronage guadeloupéen à Pointe-à-Pitre sur le mode d'organisation des sociétés sportives métropolitaines, en février 1914. Ordonné prêtre en 1906, il est nommé en Martinique en 1907 où il développe un patronage. Muté à Pointe-à-Pitre en 1913, il y introduit ce type d'organisations de jeunesse catholiques cette même année. En 1918 il devient secrétaire de l'évêque Mgr Genoud à Basse-Terre et est affecté au Cameroun en 1921. Le patronage que l'abbé Bioret crée à Pointe-à-Pitre prend le nom de Groupe de Sonis. À son départ pour l'évêché, c'est l'abbé Mary qui prend la responsabilité des Sonis de la région pontoise. Tandis qu'à Basse-Terre, l'abbé Durand crée le premier patronage de la cathédrale. Mais la généralisation des patronages doit être attribuée aux abbés Durand et Dugon, deux personnalités ecclésiastiques locales incontournables dans la création et le développement des Groupes de Sonis. Dès 1934, le recensement annuel des œuvres des paroisses mentionne les essais d'organisation de groupes de Sonis. Ils se généralisent dans toute la colonie à partir de l'année 1937. C'est cette même année que les deux prêtres lancent le mouvement scout catholique guadeloupéen : l'abbé Durand en Grande-Terre, l'abbé Dugon en Basse-Terre. « *Les Sonis étaient plus nombreux et plus puissants que le mouvement scout. Toutes les villes avaient des Groupes de Sonis. C'était des groupes éclatants qui attiraient les jeunes, car il y avait beaucoup de flonflons : uniforme blanc, ceinture bleue, béret...* »²

1.1 Le Père Durand (1889-1967)

Parmi les prêtres fondateurs, l'abbé Jules Henri Prosper Durand fait figure de pionnier. Né le 5 février 1889 à Langres, il reçoit une formation sportive dans les patronages dépendants de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France. Ordonné prêtre au séminaire colonial des Pères du Saint-Esprit, rue Lhomond à Paris en 1913, il est nommé vicaire de la cathédrale de

¹ Entretien avec Léon Cellini. 30 juillet 1999. Gosier.

² Entretien avec Guy Cornely, ancien EDF, 29 avril 1999. Raizet. Il fut éclaireur à Pointe-à-Pitre, avant la Seconde Guerre mondiale.

Basse-Terre, et arrive en Guadeloupe le 3 mars 1914 sur le paquebot Venezuela. Deux mois après son arrivée, il crée une société sportive dont le nom diffère selon les sources : « Société des Jeunes de Basse-Terre » ou « Association Catholique des jeunes », qui deviendra « Patronage Notre-Dame »¹ ou encore « Chevaliers de Notre-Dame », selon *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*. Quel que soit son nom, il s'agit d'un groupe de garçons qui pratique la gymnastique et les sports et qui dépend du patronage de la cathédrale. Le Champ d'Arbaud, vaste esplanade de Basse-Terre où se déroulent des rassemblements militaires, deviendra alors le terrain de leurs exploits. Les premiers matchs de football sont organisés sur ce terrain dès l'année 1914. Le 22 juillet 1915 a lieu le premier défilé du patronage, en uniforme, sous les acclamations de la foule, impressionnée par la discipline et la rigueur de ces jeunes sportifs. Mobilisé en 1915 l'abbé Durand est blessé et décoré de la Croix de Guerre après avoir obtenu plusieurs citations (en décembre 1930, il sera nommé Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire). À son retour en Guadeloupe en février 1916, il est accueilli par des « *jeunes enthousiastes* »². En 1932, il est nommé curé doyen du Moule. Il y reste 23 ans et devient maire de cette commune pendant la Seconde Guerre mondiale. Ancien gymnaste et spécialiste des anneaux, il pratique une culture physique quotidienne (même à la retraite). Fondateur des sociétés de gymnastique dans la colonie, il développe aussi le sport féminin en créant les « Rayons sportifs féminins » au sein du patronage de la paroisse du Moule en 1938. D'autres paroisses de la colonie suivront (Gosier, Port-Louis...). En 1937, il fonde le mouvement scout en Guadeloupe qu'il contribuera à développer principalement en Grande-Terre. Il sera aumônier départemental des scouts jusqu'en 1962 (photos n°1 et 2). Après avoir suivi des stages de formation de cadres au CREPS d'Aix-en-Provence dans les années cinquante, il deviendra conseiller de l'Union guadeloupéenne³ en 1952 et sera président de jury des compétitions, assurant également des stages de formation de moniteurs et de monitrices.

Mais l'action du Père Durand s'étend aussi à d'autres domaines que le sport. Il initie de nombreux jeunes à la musique et au chant. La Chorale du Moule est réputée dans les années cinquante. Il va répandre les concours de musique. Il est nommé officier de la Légion d'honneur au titre du Ministère de la Jeunesse et des Sports en 1964. La cérémonie rassemble de nombreuses personnalités de l'île, ce qui montre sa notoriété. Outre Monseigneur Gay, évêque de Guadeloupe, on note la présence de représentants du monde industriel : M. et

¹ Archives personnelles de Fernand Pentier. Saint-Claude.

² *L'Écho des Antilles*, mars 1916.

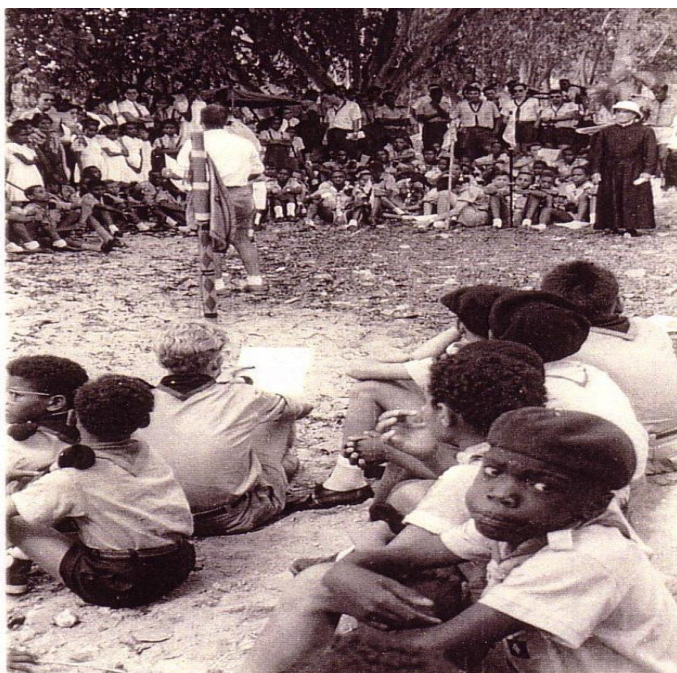
³ « L'Union Guadeloupéenne » : section régionale de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF), fondée par le Père Dugon en 1937. Les anciens Sonis la nomment « l'Union » ou « l'Ugé » (UG). Cette section régionale organise les rencontres sportives (le premier festival de gymnastique est organisé en 1938 à Basse – Terre) ainsi que la formation des cadres des sociétés sportives (dès 1939).

Mme Mercier de l'Usine Darbousier de Pointe-à-Pitre ; MM. Potin et Clerc de l'usine Gardel ; M. Labrousse de l'usine Blanchet. Des délégations de l'Union guadeloupéenne, des Scouts de France et des Rayons sportifs féminins assistent à la cérémonie.



**Le Père Durand
Parmi ses scouts.
Casque colonial
et soutane :
l'alliance entre
conquête impériale
et évangélisation
outré - mer.
Le Moule, célébration
de la Saint-Georges.
Années 50.**

Photo n° 1



Le Père Durand, symbole du prêtre métropolitain, dévoué à l'éducation de la jeunesse et à la patrie française. Le Moule, célébration de la Saint-Georges. Années 50.

Photo n° 2

Apprécié et reconnu comme un éducateur efficace, il croit aux valeurs humaines dont le sport est porteur, ainsi qu'à son intérêt éducatif pour la jeunesse. Il est « *persuadé de la valeur morale de l'effort physique discipliné* »¹. Le Père Durand est un homme incontournable dans la mise en place du sport guadeloupéen et des organisations de jeunesse catholiques. Mgr Gay, évêque de Guadeloupe, dira lors de son allocution funèbre en 1967 : « *Il déploya un effort constant pour l'instruction des enfants et l'organisation des catéchismes dans les différents secteurs. [...] Toujours jeune au milieu des jeunes, il restera pour nous un personnage quasi légendaire* ». Et il laissera un souvenir profond chez les Guadeloupéens qui l'ont connu. Georges Watt, ancien scout de France se

¹ Cérémonie d'investiture au grade d'Officier de la Légion d'honneur. Blanchet. 26 janvier 1964.

souvent du personnage : « *J'ai eu l'occasion de voir le Père Durand enlever sa soutane et son casque pour faire des barres parallèles ou de la barre fixe. C'est comme ça que j'ai connu le Père Durand. J'ai ce visage de ce vieux petit bonhomme tout court, avec sa 2 CV, qui partait sillonner les routes de Guadeloupe pour aller faire des activités avec les jeunes.* »¹

1.2 Le Père Dugon (1903-1975)

La généralisation et la diffusion des Groupes de Sonis est à l'instigation du Révérend Père Dugon, dès 1937. C'est lui qui fonde l'Union guadeloupéenne affiliée à la FGSPF. Il en fut le premier président. En fédérant les sociétés sportives existantes et en favorisant la création de la plupart d'entre elles, il participe au lancement du sport catholique guadeloupéen. Mais le RP Dugon est aussi le fondateur de la première troupe scout à Basse-Terre.

Robert Marie Dugon est né à Besançon en 1903. Nommé prêtre à Fourvières (Lyon) en 1926, il entre dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit en 1930. Avant d'entrer chez les spiritains, il a vécu dans les milieux ouvriers des usines Peugeot. Il séjourne au Sénégal de 1931 à 1933. Nommé secrétaire de l'évêché et vicaire de la cathédrale de Basse-Terre, il arrive en Guadeloupe en 1935. En 1937 il est nommé à Gourbeyre. Entre 1937 et 1939, il participe au développement des scouts et des Groupes de Sonis dans la colonie. En 1942, il prend la direction de la revue catholique mensuelle, véritable bulletin des directives de l'évêché de Guadeloupe en matière sociale : *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, qu'il transforme en *Guadeloupe catholique*. Opposé aux orientations fascistes du régime de Pétain et du gouverneur de la Guadeloupe, Constant Sorin, il part en dissidence² en 1943 et participe à la campagne d'Italie avec les Forces françaises libres ainsi qu'à la campagne de France avec la division du Général Leclerc. À son retour de la guerre en 1946 il dirigea le journal *Clartés*, journal catholique défendant les intérêts de l'église de Guadeloupe, jusqu'en 1949, date à laquelle il part comme aumônier des troupes coloniales à Dakar. Il meurt en 1975 en métropole, après avoir été curé de Gustavia à Saint-Barthélemy (île du nord, dépendante de la Guadeloupe) et en Guyane.

1.3 Le bulletin de l'évêché de Guadeloupe : un témoin de l'intérêt de la hiérarchie catholique locale pour les patronages

Le bulletin de l'évêché *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* est un indicateur pertinent pour mesurer l'importance accordée par l'Église catholique locale aux organisations de jeunesse. Ainsi, il mentionne pour la première fois des associations catholiques de jeunes garçons dans sa « chronique diocésaine » du dimanche 30 juin 1918. Cette chronique présente une séance sportive dans la

¹ Entretien avec G. Watt. 18 mars 1999. Gosier.

² Dissidence : synonyme de « résistance ». De nombreux Guadeloupéens, opposés au régime de Pétain, sont partis rejoindre les troupes françaises libres par les îles anglaises de la Caraïbe.

cour du patronage en l'honneur de « la fête de Monseigneur ». Cette séance est donnée par les « Chevaliers de Notre-Dame ». « *La séance sportive (gymnastique) a été mise en place grâce au master Maurice Elie, élève de l'abbé Durand.* »¹ Le n° 3 fait mention de la fête mutualiste du 15 juillet : « *Le programme portait une fête religieuse le matin, des exercices sportifs et une soirée théâtrale.* »² Ces Chevaliers de Notre-Dame sont donc les premières organisations s'adonnant aux sports citées par le bulletin catholique, reconnaissant ainsi le bien fondé des sociétés sportives. Les Groupes de Sonis, pour leur part, ne sont mentionnés pour la première fois dans l'organe officiel du diocèse qu'en août 1919 (Sonis de la commune de Basse-Terre) : « (...) *une trentaine de jeunes gens du Groupe de Sonis qui entrèrent clairons sonnants* » (fête de l'inauguration de la statue du Christ rédempteur au Sacré-Cœur de Basse-Terre ; dimanche 27 juillet 1919)³.

2 La réaction des laïques : la Guadeloupéenne et les Boys scouts français

La lutte entre l'Église locale et les laïques passe de façon privilégiée par le contrôle de la jeunesse. C'est ainsi que, faisant écho à la création des patronages et des sociétés sportives catholiques qui voient le jour dans l'immédiat avant Première Guerre mondiale, les notables laïques, sur l'initiative du Docteur Pichon, vont chercher à fédérer les premières sociétés sportives et les clubs sportifs naissants par la mise en place d'une organisation locale fédérative, *La Guadeloupéenne*, et vont créer les « boys scouts français », éclaireurs laïques. Pour ne pas laisser le champ libre à l'Église catholique, le scoutisme laïc est créé dans la colonie.

2.1 La Guadeloupéenne du Docteur Pichon

Première tentative d'unification des groupements touristiques et sportifs, cette organisation est aussi à l'origine de la création des éclaireurs laïques. La Guadeloupéenne, « *société d'études, d'initiative et de propagande pour le développement du tourisme* », est créée en 1915 par le docteur Pichon, médecin-major des troupes coloniales, nommé responsable du service de santé de la Guadeloupe en 1913. Membre du Club des Montagnards, il découvre la colonie avec cette société d'excursionnistes. Vite séduit par l'archipel, amoureux de la nature et des activités physiques, il met en place cette association dont les objectifs sont multiples : développer le tourisme, mais aussi l'éducation physique et le sport chez les jeunes Guadeloupéens, afin d'aider à une formation

¹ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, n° 2, juillet 1918, p.21

² *Idem*, n° 3, août 1918, p.38.

³ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, n° 3 et 4, août-septembre 1919, p. 35.

morale et hygiénique de la jeunesse de l'île¹. Elle se donne aussi pour mission l'embellissement de l'île et son développement économique². L'association doit s'adresser au plus grand nombre, au-delà des clivages de classes sociales. « *La volonté de la Guadeloupéenne de regrouper des hommes dans une structure plus grande permettant la diffusion des pratiques au plus grand nombre s'oppose à d'autres conceptions de certains groupes sociaux désireux de former des clubs autonomes fermés et élitistes.* »³ Elle apparaît comme le premier « syndicat d'initiative » de la colonie et œuvre pour développer le tourisme. Le Dr Pichon affiche aussi la volonté de développer les pratiques physiques, de fédérer les premières initiatives de la colonie en matière de gymnastique, de sport et de tourisme. Cette action fédérative des groupements sportifs naissants dans la colonie s'accompagne de la création d'une revue du même nom, et destinée à promouvoir l'association et à faire connaître l'archipel. La Guadeloupéenne représente aussi la première tentative de fédération et de contrôle des associations sportives et de gymnastique, en rupture avec les associations existantes, réservées à une élite (le Club des Montagnards, la section guadeloupéenne du Club Alpin français ou les clubs hippiques). Si l'on retrouve parmi les premiers membres actifs des ecclésiastiques tels que l'abbé Bioret ; si la Guadeloupéenne se donne pour mission de fédérer toutes les associations sportives de l'île, il s'agit d'une association laïque dont la création fait écho à la mise en place des premiers patronages catholiques de la colonie. En ce sens, elle se positionne comme un « instrument » de lutte contre la main mise de l'Église locale sur l'éducation de la jeunesse, notamment dans le domaine de la formation physique.

La Guadeloupéenne ne survivra pas à la mort du Dr Pichon le 16 janvier 1923, par noyade, alors qu'il embarquait pour l'île de la Désirade. Mais l'œuvre est là et le mouvement sportif et le scoutisme sont lancés dans la colonie.

2.2 Les premières troupes des éclaireurs laïques : les « Boys scouts français »

Dans cette période de création des premières associations de sport et de gymnastique, la distinction entre « sport », « éducation physique » ou « gymnastique » reste formelle, voire inexistante. Ce qui compte, semble-t-il, c'est la pratique d'activités corporelles demandant effort, discipline et travail physique. C'est pour atteindre ces objectifs que le Dr Pichon est aussi à l'origine de la mise en place des éclaireurs laïques dans la colonie. Il crée à Pointe-à-Pitre « Les Dévoués », troupe de « Boys scouts français », rattachée à la Fédération nationale des Éclaireurs français (Boys scouts de France). Cette

¹ « Développer chez nos compatriotes certaines qualités physiques et morales et de contribuer à leur éducation esthétique, sportive et hygiénique. » Statuts de la Guadeloupéenne, *Journal officiel de la Guadeloupe*, 18 janvier 1917.

² Statuts de la société La Guadeloupéenne, janvier 1917.

³ H. P. Mephon, op. cit. P. 118.

fédération est née en métropole en novembre 1913. La promesse et le serment sont de formulations proches de ceux des EDF, mais les BSF s'affirment résolument français et hostiles à toute prépondérance anglo-saxonne et à toute organisation internationale. Si leur fédération et celle des EDF ne fusionnent qu'en 1964, les BSF guadeloupéens intégreront les EDF dès le milieu des années vingt. À Basse-Terre, la mise en place des boys scouts se fait de façon quasi simultanée sur l'initiative de Bénédicte Clairon (dit « Ben ») qui fonde d'abord « L'intrépide » en 1915, sous l'influence du Dr Pichon, club qui donnera rapidement naissance à une section d'éclaireurs qui absorbera les membres du patronage Notre-Dame¹. La création des Boy-Scouts laïques avant la Première Guerre mondiale ou au tout début de celle-ci est attestée par l'allocation d'une somme de 600 francs votée par le Conseil Général le 20 décembre 1915². C'est la première mention officielle d'une association scoutie dans la colonie.

*« Les EDF ont été créés par des laïques. Le premier nom des EDF guadeloupéens était « Les Dévoués ». Le Docteur Pichon est à l'origine de la mise en place du mouvement. »*³ Les Dévoués étaient une unité de formation un peu « opération militaire » précise Léopold Reinette⁴. Montés juste avant la Première Guerre mondiale pour venir en aide aux populations, ils mettent en place le premier service de pompier de la colonie. La mission principale des Dévoués était d'aider les autres et pour cela ils étaient soumis à une formation physique et morale poussée, basée sur la doctrine scoutie de Baden Powell. D'autres troupes de boys scouts se créent dans d'autres communes. À Port-Louis, *« il y avait les boys scouts ; c'était une société qui faisait aussi de la musique. Les boys scouts c'étaient plutôt les défilés dans les rues pour les fêtes, et ils jouaient du clairon. »*⁵ Un document anonyme daté de 1917 témoigne aussi de leur présence à Saint-François : *« Un jour, c'est fête au Moule : dès le matin la ville est réveillée par les clairons et tambours des boys scouts de Saint-François, puis le groupe des Éclaireurs et des Sonis qui arrivent de Pointe-à-Pitre viennent se joindre à eux. »*⁶ Les boys scouts, s'ils se réclament de Baden Powell, sortent du cadre strict du scoutisme originel. Ils jouent sur le terrain des sociétés sportives et musicales catholiques, comme les Sonis. Sans doute, la concurrence bat elle ici son plein ! Monter des cliques c'est aussi pour le scoutisme laïc proposer à la jeunesse des activités que les catholiques pratiquent et récupérer ainsi des enfants qui pourraient partir vers les Sonis par goût de la musique et des parades. C'est se garantir d'un recrutement dont les catholiques

¹ Archives personnelles de Fernand Pentier. Saint-Claude.

² Voir J. Dumont, op. cit., p. 72.

³ Entretien avec Guy Cornely.

⁴ Entretien avec Léopold Rainette, ancien chef de la troupe Pichon, puis commissaire de la province de Guadeloupe de 1945 à 1959. Mars 1999. Pointe-à-Pitre.

⁵ Entretien avec A. Gordien et M. Jaleme. 2 décembre 1997. Port -Louis.

⁶ Archives de l'Évêché de Basse-Terre. Document sans référence. Daté de 1917.

avaient jusqu'à présent le monopole ; mais c'est aussi investir l'espace public à des fins de « propagande ».

Dès le milieu de la décennie 1920, les EDF se structurent à partir des BSF. Le Docteur Pichon donnera d'ailleurs son nom à une des troupes d'éclaireurs de Pointe-à-Pitre : la troupe Pichon. La seconde troupe prend le nom de troupe Saint-Georges, patron des scouts, ce qui marque d'une part l'ancrage catholique de la population, mais aussi et surtout la volonté des EDF de rassembler toute la jeunesse guadeloupéenne, pratiquants catholiques compris, et d'investir ainsi le secteur occupé par les patronages des paroisses du diocèse. Avant le cyclone de 1928, les troupes pointoises ont un local au Lycée Carnau de Pointe-à-Pitre. Le censeur du Lycée, M. Breta prend la responsabilité du mouvement après la mort du Dr Pichon et devient commissaire de région. Les relations entre l'enseignement laïc et le mouvement éclaireur sont ici frappantes. Beaucoup d'enseignants sont à l'origine de la création de nombreuses troupes : L. Rainette est instituteur ; Mme Minette est directrice de l'école du Moule. La Ligue de l'Enseignement constitue une aide non négligeable pour le mouvement (matériel, locaux, encadrement...). Mais la naissance du scoutisme laïc est aussi fortement liée aux loges maçonniques de la colonie. « *Tous ceux qui nous encadraient étaient plutôt des francs-maçons.* »¹ M. Breta était lui-même franc-maçon. Le commissaire de district qui lui succédera, Archimède Marozet, tout comme Ibéné Gotte, sont des chefs de loges maçonniques. H. Mephon confirme la primauté de l'encadrement des organisations de jeunesse par des francs-maçons : « *Cette institution, en contribuant à l'émergence de nouvelles sociabilités, trouve un intérêt majeur d'autant plus qu'un grand nombre de leurs agents investiront plus tard les postes d'encadrement des premières sociétés sportives.* »² Précisons de plus que le gouverneur Éboué était lui-même franc-maçon. Toutefois, les oppositions entre les maçons et le clergé semblent moins fortes dans la colonie qu'elles n'ont pu l'être en métropole. La religion catholique paraît suffisamment ancrée, principalement dans les familles aisées, pour que ces luttes soient minimes. Ainsi, le père de Claude Thibault, maçon, n'émet aucune objection à ce que son fils soit Sonis³. L'adhésion à cette organisation catholique garantit une éducation solide pour son enfant, même si elle est conduite par l'Église. L'amour du prochain, l'entraide, la formation physique et morale sont des valeurs que les maçons valorisent aussi. Adhérer au Sonis constitue une possibilité de loisir éducatif souvent unique dans les communes et les clivages entre maçons et catholiques s'en trouvent ainsi dépassés. Sans doute ne faut-il pas généraliser, les oppositions existent dans l'archipel, notamment dans les milieux ruraux. Ainsi, pour les Sonis de Port-Louis, les francs-maçons sont dénommés « *les diables* »⁴.

¹ Entretien avec Mme Hildvert. 5 mars 1999. Pointe-à-Pitre.

² H. P. Mephon, op. cit. p. 89.

³ Entretien avec C. Thibaut. 17 août 1999. Pointe-à-Pitre.

⁴ Entretien avec Gabriel Gordien. 28 janvier 1999. Port-Louis.

Au moment de la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, les EDF avaient des troupes dans la plupart des communes : Saint-François, Sainte-Anne, Pointe-à-Pitre, Abymes, Basse-Terre, Capesterre, Morne-à-l'Eau... La troupe Pichon de PAP, par exemple, comptait plus de 200 membres. La supériorité numérique des éclaireurs laïques sur les SDF avant la guerre est patente. Ces derniers se cantonnent aux grandes paroisses comme Saint-Pierre et Saint-Paul de PAP, Basse-Terre, Saint-Claude...

3 Le scoutisme naissant : un vecteur des sports dans la colonie

Les boys scouts, puis les EDF, vont devenir les vecteurs de diffusion des sports dans la colonie, dans la lignée de leur fondateur. La plupart des éclaireurs appartiennent aux premiers clubs sportifs et pratiquent des compétitions. Ils sont à l'origine de la création des premières équipes de football guadeloupéennes, le Racing club à Basse-Terre, la « Red Star » et le « Redoutable »¹ à Pointe-à-Pitre. Ainsi, la fondation du Racing Club par les éclaireurs en 1925, fait suite à des incidents survenus sur la Place de la Victoire entre supporters et joueurs, lors d'un match de football. Le Commissaire Breta interdit aux éclaireurs de participer à ces rencontres. Pour assurer la pérennité de l'équipe de football, le groupement des éclaireurs de Basse-Terre fonde donc le Racing, premier club basse-terrien de football. Le Club Athlétique Pointois (dont les Sonis sont à l'origine) se positionne comme un des adversaires principaux de la Red Star ou du Redoutable. Le scoutisme offre ainsi au mouvement sportif local ses prémices d'organisation. « *C'étaient des équipes avec des gens qui sortaient du mouvement EDF. Les EDF sont à l'origine du sport ici.* »² Ils impulsent des activités nouvelles pour les Guadeloupéens. C'est le cas du cyclisme, de l'athlétisme ou de la natation. « *On faisait de tout, en plus des activités scoutistes : du cyclisme, de la natation. On organisait même des examens de natation !* »³

Les EDF de Pointe-à-Pitre s'entraînent sur le terrain et dans la cour du lycée Carnot. On peut y pratiquer la gymnastique et le football. Les matchs se déroulent sur la place de la Victoire contre les marins de passage dont les bâtiments de commerce ou de guerre sillonnent les eaux des Antilles ou contre l'équipe des Sonis. À Basse-Terre, les boys scouts jouent aussi au football sur le Champ d'Arbaud contre les marins des bateaux de guerre qui font escale dans la rade. La natation se pratique dans la piscine de l'usine Darboussier ou en mer. Lorsque les éclaireurs pointois s'installent au local de Dubouchage, à l'Arsenal, après le cyclone de 1928, ils montent un portique pour s'entraîner au grimper de corde ou faire de la musculation, et ils aménagent un gymnase avec des agrès. EDF et Sonis s'affrontent souvent sur la Place de la Victoire. Ils sont les premiers à pratiquer du saut à la perche sur la place, avec des perches en bambou. Les EDF pratiquent aussi l'escrime dans une salle qu'un éclaireur

¹ Entretien avec G. Cornely, op. cit.

² Entretien avec Léopold Rainette, op. cit.

³ Entretien avec L. Rainette, idem.

métropolitain a montée derrière le tribunal de Pointe-à-Pitre. À Basse-Terre, les éclaireurs s'entraînent sur le terrain de la Guadeloupéenne du Dr Pichon, à l'emplacement actuel du stade de la Gauloise.

4 La compétition sportive comme terrain d'affrontement entre laïques et catholiques

Les oppositions s'expriment sur le terrain des pratiques. Les affrontements sportifs sur la Place de la Victoire de Pointe-à-Pitre ou sur le Champ d'Arbaud à Basse-Terre, sont aussi le théâtre de ces oppositions entre laïques et catholiques pour le contrôle de la jeunesse. Joffre Commer¹ se souvient que les matchs de football se jouaient sur la Place. Chaque club occupait un endroit de la Place qui lui était réservé, autour du terrain de football qui en occupait le centre. Camille Trébert², ancien éclaireur de Pointe-à-Pitre, confirme cette répartition des groupes : « *La Place de la Victoire était très compartimentée, et tout le monde respectait cela* ». Devant le cinéma « Renaissance » étaient placés les éclaireurs et l'équipe de la Red Star. En face, devant la maison paroissiale, se plaçaient les Sonis, l'équipe de la Good Luck et le Club Athlétique Pointois. Dans le prolongement, en allant vers la mer se trouvaient les notables de la ville qui venaient assister aux rencontres. Les éclaireurs appelaient ce côté de la place « l'allée des aristocrates », marquant ainsi avec ironie l'emplacement occupé par les familles les plus aisées de la ville, souvent catholiques. Le côté donnant sur la mer était lui occupé par la communauté syrienne et libanaise. Le fond de la place, « l'allée des bons enfants », était réservé aux enfants de bonne famille. Chacun avait son banc et chacun respectait sa place. Ainsi, les emplacements des spectateurs des matchs de football, tout comme des courses cyclistes qui se déroulaient autour de la place, reproduisaient les clivages sociaux et religieux de la Guadeloupe.

Mais les oppositions entre les organisations de jeunesse catholiques et laïques pouvaient aussi dégénérer en bagarres. C. Trébert nous précise que les éclaireurs envoyaient les plus petits d'entre eux pour provoquer les Sonis. Cela finissait en général par des affrontements directs après les matchs, affrontements qui prenaient fin avec l'intervention des dirigeants des différents groupements.

À côté des manifestations sportives, les fêtes des bourgs deviennent aussi un terrain d'affrontement entre les organisations de jeunesse laïques et confessionnelles. Tout comme les Groupes de Sonis, les EDF ont des cliques avec clairons et tambours. Ils défilent dans les rues des communes, séparés des Sonis. C'est à qui joue le plus fort pour se faire entendre de la population massée sur les bords des routes, admirative de la discipline, des défilés au pas et des uniformes impeccables.

¹ Entretien avec J. Commer, ancien Sonis de Port-Louis, 21 juillet 1999.

² Entretien avec C. Trébert, op. cit..

Cependant, la vocation des éclaireurs laïques n'est pas la compétition sportive, mais l'éducation du physique et du moral des jeunes. En 1927, la Fédération des éclaireurs, inquiète du développement de la compétition, n'autorise que les rencontres collectives entre éclaireurs. Les compétitions sportives ne seront donc plus pratiquées par les éclaireurs de France, même si certains sports peuvent se pratiquer lors des camps et si les éclaireurs continuent d'œuvrer pour le mouvement sportif, comme lorsqu'en 1946 ils participeront à la construction du terrain de sport à l'entrée du Raizet (terrain de basket, de tennis...). À partir de la fin des années vingt, la compétition sportive sera ainsi remplacée par les activités purement scout : explorations, jeux et camps. La formation physique sera assurée par l'hébertisme et la marche.

5 La naissance du scoutisme catholique guadeloupéen : une réponse de l'Église

La création des boys scouts laïques gêne l'Église Catholique locale. Victor Lacrosil¹ signale que le curé de Pointe-à-Pitre, en chaire, demandait aux parents de ne pas mettre leurs enfants aux éclaireurs, mouvement laïque qui les détournerait de la parole du Christ. G. Cornely insiste aussi sur ce point : « *Les prêtres n'aimaient pas les éclaireurs de France. Je me souviens qu'ils avaient été mis dehors de la messe de Saint-Georges* ». Si les boys scouts et la Guadeloupéenne sont créés par réaction à la naissance des patronages catholiques comme les Sonis, la hiérarchie ecclésiastique locale mettra en place la section locale des Scouts de France, mouvement catholique affiché. « *La mise en place des BSF, puis des EDF a gêné l'Église qui, par réaction, a créé les Scouts de France.* »² L'abbé Durand, ancien des Boys scouts français, va profiter de ses connaissances acquises au sein des BSF pour structurer le mouvement scout catholique en Grande-Terre dès la fin des années trente. La création des Guides de France, homologues féminins des SDF, participera aussi de cette lutte contre le développement des organisations de jeunesse laïques. En 1941, le curé de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul de Pointe-à-Pitre s'exprime en ces termes : « *Le fait le plus marquant de l'année est d'avoir lancer les Guides de France et les Jeannettes pour arracher les petites filles à l'emprise des éclaireurs laïques qui sont descendus de quinze à deux.* »³ La création des EDF menace aussi le recrutement des filles qui jusqu'alors était l'apanage des patronages catholiques.

En proposant à la jeunesse locale un système d'éducation ouvert sur la nature, à l'image des boys scouts laïques (ce que les sociétés sportives n'offrent

¹ Entretien avec V. Lacrosil, ancien EDF de la troupe Pichon de Pointe-à-Pitre. Entretien du 12 mai 1999. Il fut éclaireur de 1930 à 1951, chef de troupe à partir de 1940, puis commissaire du district de Pointe-à-Pitre à partir de 1942, en remplacement du chef Marozet, décédé durant la Seconde Guerre mondiale.

² Entretien V. Lacrosil, op. cit.

³ Recensement de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul, 1941-1942.

pas), les prêtres des paroisses cherchent à investir un terrain éducatif dont les laïques ont l'exclusivité.

6 Le Petit Séminaire : un rôle significatif dans le développement des organisations de jeunesse guadeloupéennes

L'école presbytérale de Terre-de-Haut, puis le Petit Séminaire de Blanchet ne sont pas étrangers à la diffusion des organisations de jeunesse et des activités sportives dans la colonie. Dès 1937, avec l'arrivée de l'abbé Forbin comme vicaire de l'abbé Magloire à Terre-de-Haut, les élèves sont initiés à la pratique des activités athlétiques. Le vicaire monte un groupe à l'image des Sonis : « l'Étoile des Îles », qui sera vite suivi par un groupe féminin à l'image des Rayons sportifs, les « Oliviers des Îles ». Dès 1938, ces sociétés sportives participent aux rencontres sur la Guadeloupe continentale, comme c'est le cas au Champ d'Arbaud à Basse-Terre : « *En 1938, ses responsables¹ organisent à Basse-Terre une grande journée d'athlétisme au Champ d'Arbaud, sous la présidence du gouverneur Félix Éboué et de Mgr Genoud. Les jeunes des Saintes, « Étoiles des Îles » et « Oliviers des Îles » ont fait le déplacement à Basse-Terre. Ils prennent part à tous les ateliers ainsi qu'au mouvement d'ensemble* »². Le vicaire, l'abbé Forbin, n'hésite pas à donner l'exemple pour encourager les jeunes. Le saut à la perche ne trouvant pas d'adepte, il enroule sa soutane autour de ses jambes et il fournit une belle prestation sous les applaudissements des spectateurs impressionnés par les qualités physiques de ce jeune prêtre noir. De son côté, l'abbé Magloire initie ses jeunes élèves au scoutisme, prenant part ainsi au développement du mouvement dans la colonie. Sans nul doute, les initiatives de ces prêtres auprès des jeunes séminaristes auront une influence décisive dans la diffusion des organisations de jeunesse locales. Bon nombre de séminaristes seront des prêtres influents dans le scoutisme ou dans les sociétés sportives. C'est le cas d'Oscar Lacroix, élève de l'école presbytérale de Terre-de-Haut en 1937. Louveteau dès 1937 à Basse-Terre, il sera aumônier diocésain des Scouts de France entre 1962 et 1972. Il est ordonné prêtre en 1951. C'est aussi le cas de Gaëtan Bélénus qui fondera la société sportive Sainte-Thérèse de Basse-Terre, et ordonné prêtre en 1952. Enfin, le Père Emmanuel Flower, vicaire du Père Durand dès son ordination en 1950, est investi dans les Cœurs Vaillants. Sans doute aussi, l'implication du Père Dugon, fondateur du scoutisme basse-terrien, dans la mise en place du Petit Séminaire, n'est pas étrangère à cette diffusion des organisations de jeunesse locales.

La mise en place des patronages, celle des boys scouts, tout comme celle des scouts de France, s'ancre donc dans les luttes entre les tenants de la laïcité et ceux du catholicisme. Une sorte de « réaction en chaîne » semble s'établir entre

¹ Les responsables des Sonis.

² J. Hamot, op. cit. p. 99.

catholiques et laïques sur une durée de vingt ans. Ainsi, l'Église locale crée les sociétés sportives catholiques avant la Grande Guerre, ce qui entraînera la réaction des laïques avec la création de la Guadeloupéenne et des boys scouts français. Face à l'engouement des jeunes Guadeloupéens pour le scoutisme, l'Église crée dans les années trente les scouts catholiques, censés détourner les jeunes du scoutisme laïque. La jeunesse et son éducation relèvent d'enjeux de pouvoir et de contrôle des masses. Mais cette mise en place répond aussi à la volonté d'importation des valeurs métropolitaines dans un souci d'assimilation à la mère patrie. Ces organisations de jeunesse s'implantent dans un système social colonial, dans lequel l'État français impose son contrôle politique et économique dans une logique d'assimilation des populations à la culture métropolitaine.

7 Le développement des loisirs et du sport guadeloupéen : un contexte favorable à la mise en place des Groupes de Sonis et du scoutisme

Sonis et scoutisme catholique se développent dans un contexte favorable aux pratiques sportives. Importés par de riches blancs locaux et métropolitains au début du XXe siècle, loisirs et sports vont progressivement se diffuser dans les différentes classes de la société guadeloupéenne. La politique en faveur du développement de l'éducation physique et des sports menée par l'État colonial français à partir des années trente va favoriser le développement de ces pratiques.

7.1 Les fêtes communales comme tremplin de la diffusion des loisirs sportifs

Dès le début du siècle, le loisir est exclusivement réservé aux blancs pays et aux métropolitains¹. Se développent des pratiques comme l'équitation, le tennis, le yatching ou les sports mécaniques. La marche en forêt ou en montagne prend aussi son essor dans le début du siècle. La section guadeloupéenne du Club Alpin français et le Club des Montagnards voient le jour dans cette période (1889 et 1903)². Mais la grande masse des Guadeloupéens, constituant le gros des travailleurs agricoles, n'a pas le temps ni les finances pour s'adonner aux loisirs, en dehors des fêtes des communes. Ainsi, « *au sein des territoires d'outre-mer, la situation coloniale impose sa logique jusque dans le domaine sportif. Celui-ci ne parvient pas à surmonter le clivage, établi à partir de considérations raciales, entre colons (blancs) et indigènes (noirs).* »³

Les fêtes communales jouent un rôle important dans l'instauration des loisirs dans la colonie. Elles touchent en effet un nombre bien plus important de

¹ Pour des précisions se référer à Jacques Dumont, op. cit., 1999.

² Le Touring Club Guadeloupéen, autre société d'excursionnistes, est créé à Pointe-à-Pitre, dans les milieux bourgeois.

³ T. Jobert, *Champions noirs, racisme blanc. La métropole et les sportifs noirs en contexte colonial (1901-1944)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, p. 9.

Guadeloupéens et principalement dans les couches populaires. Ces fêtes patronales célébrant les saints patrons des communes sont les loisirs les plus prisés, parce que les plus accessibles. Elles recouvrent des épreuves à connotation professionnelle : courses de canots, bœufs tirants (courses de chars à bœufs s'effectuant généralement en montée) ; ainsi que des épreuves plus ludiques : courses à pied, courses en sac, courses de bourriques ou de chevaux. Elles font l'objet de grands rassemblements populaires et agrémentent, avec les bals, les fêtes des communes ou la fête nationale et le 11 Novembre après la Grande Guerre. Pour le 14 Juillet, par exemple, la Place de la Victoire à Pointe-à-Pitre raisonne des « feux de jour » constitués de pétards et de baudruches lancés dans le ciel et du feu d'artifice le soir qui vient illuminer la rade où les saintoises¹ des pêcheurs sont amarrées. Les courses de « canots » (bateaux à voile traditionnels utilisés pour la pêche) sont sans doute ce qu'il y a de plus populaire à en juger la fréquence de leurs mentions dans les quotidiens locaux. Ces courses ont lieu par catégories de taille d'embarcation et mettent en jeu les pêcheurs des bourgs. Parfois, ces courses se doublent de compétitions de natation : « *Il y avait aussi des courses de natation ; il fallait contourner des bouées. Des fois même, on allait avec un canot lâcher des canards au large, et on allait les prendre à la nage. On coupait un petit peu les ailes pour qu'ils ne volent pas. Celui qui prenait le plus de canards avait gagné !* »² Ainsi, les mois d'été (et principalement le mois d'août, mois de la Vierge Marie) voient se dérouler chaque dimanche les fêtes des bourgs et des sections, et les manifestations sportives ont lieu après la messe dominicale du matin.

Centrées sur des activités physiques d'abord traditionnelles, les fêtes communales vont devenir des lieux d'implantation d'épreuves gymniques et sportives. « *Elles sont bientôt accompagnées de démonstrations de gymnastiques, de mouvements d'ensemble, de pyramides et sont à bref délai complétées par des épreuves spécifiquement sportives, nouvellement apparues : football ; courses athlétiques et cyclistes.* »³ Les épreuves traditionnelles vont ainsi constituer un « ciment de base » sur lequel vont se greffer les pratiques sportives codifiées. Les finalités sont identiques : battre l'adversaire physiquement. Par exemple, dès la décennie 1920, les courses cyclistes prennent place dans les fêtes communales : « *À partir de 1920, le cyclisme assoit son caractère populaire. Les courses se développent dans les fêtes patronales ou le 14 Juillet.* »⁴

L'Écho de la Reine de Guadeloupe laisse percevoir cette imbrication entre les activités traditionnelles et les pratiques importées de la métropole, pratiques tout d'abord gymniques : « *Les régates de l'après-midi furent fort intéressantes ; pendant que les nombreux concurrents espaçaient peu à peu*

¹ Saintoises : bateaux traditionnels guadeloupéens.

² Entretien avec Joffre Commer. 21 juillet 1999. Port-Louis.

³ J. Dumont, op. cit., p. 32.

⁴ H. P. Mephon, p. 100.

leurs blanches voiles en triangle sur le bleu sombre de la mer, depuis l'écumant « Pâté » de Terre-de-Bas, des gymnastes équilibraient leurs vivantes pyramides au bord de l'appontement (...). »¹ La fête patronale de Saint-François mixe elle aussi, les activités traditionnelles et les activités sportives : « Les pilotes attentifs tiennent leur barre le poing crispé ; les rameurs se courbent sur les rames et anhelent... Bientôt sur la grand-route, ce seront courses de chevaux, courses de bicyclette, courses de gamins... »²

Le glissement se fait ici progressivement des activités traditionnelles vers les pyramides gymniques, puis vers les sports. Progressivement, ces derniers prennent leur place dans l'espace des fêtes traditionnelles, laissant percevoir un engouement nouveau pour des pratiques comme le football, le cyclisme ou la course à pied. Les concours d'athlétisme que les Sonis font sur la Place de la Victoire enthousiasment les Pointois qui se massent le long des allées pour admirer les sportifs. Avec le Carnaval, ces fêtes constituent les seuls divertissements de la population de la colonie, plus absorbée par le dur labeur quotidien que par ces quelques rares loisirs.

Comme le précise J. Dumont, les « tenants de la modernité » (notables, fonctionnaires...), n'acceptent pas les pratiques locales issues de la tradition, et préfèrent les pratiques sportives importées, avec l'image de modernité véhiculée par le monde occidental et la métropole. « *Seules les formes importées, véritable acculturation corporelle, trouvent grâce aux yeux des notables, les promoteurs locaux du sport.* »³ Elles sont porteuses d'une symbolique égalitaire avec la mère patrie. Après la Première Guerre mondiale, marins, fonctionnaires métropolitains et guadeloupéens, tout comme les prêtres, de retour au pays après un séjour en métropole, vont importer les pratiques sportives dans la colonie.

¹ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, n°5, octobre 1919, « À propos d'une régates de voile traditionnelle lors de la fête patronale des Saintes. »

² Idem, n° 10, janvier 1921, p.140.

³ J. Dumont, op. cit, p. 33

7.2 La pauvreté des loisirs rend la diffusion des pratiques sportives confidentielle, mais contribue au succès des organisations de jeunesse.

Dans l'entre-deux-guerres les loisirs des Guadeloupéens demeurent encore pauvres, voire inexistant dans les familles ouvrières de la canne. Les clubs sportifs naissants ne concernent encore que peu de jeunes et essentiellement ceux issus des milieux aisés. La pauvreté des loisirs induit directement le succès des organisations de jeunesse dans les années trente et quarante. La Grande-Terre, par exemple, ne possède que trois cinémas sur l'agglomération Pointoise : le cinéma Renaissance sur la Place de la Victoire de Pointe-à-Pitre ; le Rialto, le long de la rade, à quelque cent mètres du premier, et le cinéma Jeanne d'Arc, dans une rue perpendiculaire à la Place de la Victoire, tenu par les prêtres de la paroisse où ne sont diffusés que des films triés par leurs soins¹. Certes, des cinémas en plein air sont mis en place dans les bourgs lors des fêtes patronales, comme c'est par exemple le cas pour la fête de Baillif, le 8 août, mais cela ne concerne souvent qu'une seule soirée.

Les possibilités de loisirs dépendent du milieu social d'appartenance et seules les familles les plus aisées peuvent s'y adonner. Ainsi, dans la famille Glaude², dont le père est notaire, on se réunit entre amis et voisins pour faire de la musique et danser. Les enfants Glaude apprennent le piano, les amis viennent avec violons et tambours, et des orchestres spontanés se mettent en place les dimanches après-midi ou les jours de fête dans la maison familiale. La danse reste un des loisirs les plus répandus de la société de l'époque, quel que soit le milieu social d'appartenance. Outre le fait que l'on danse systématiquement pour les mariages et les baptêmes, les bals sont fréquents dans les communes, notamment durant la période du carnaval. Augustine Saint Charles³ se souvient de ces bals qui ont lieu chaque samedi et chaque dimanche durant la période carnavalesque. On y danse principalement le quadrille, la biguine et la valse. Ils sont ouverts par le maire et les conseillers municipaux.

Les années trente vont marquer véritablement la mise en place des pratiques sportives en Guadeloupe. La politique en faveur de l'éducation physique et du

¹ D'abord méfiant envers le 7e Art, la hiérarchie ecclésiastique en fera une préoccupation centrale de la pastorale. Mais les films diffusés à la jeunesse doivent être triés afin de ne diffuser que ceux qui se situent dans la lignée du message évangélique. La création de la Centrale catholique du cinéma en 1927, relayée en 1932 par la revue mensuelle de critique *Choisir* (qui comptera jusqu'à 50 000 abonnés en 1940), permet à l'Eglise d'effectuer le tri des films à projeter dans les patronages. Ainsi, certains films, considérés comme contraires aux valeurs catholiques ou indécentes pour des jeunes, seront interdits ; c'est le cas de *La règle du jeu* de Jean Renoir en 1939 que la Centrale qualifie de « farce extravagante et sinistre », de « débraillé foncier difficile à admettre ». Ou bien encore, *Les enfants du paradis* de Marcel Carné en 1943 qui, considéré comme inspiré de la philosophie existentialiste, est à déconseiller. (Ces exemples sont tirés du *Répertoire général illustré des films 1947*, les éditions Penser vrai, 1947).

² Entretien avec Thérèse Glaude, op. cit.

³ Entretien avec Augustine Saint Charles. 30 janvier 1999. Trois-Rivières.

sport, voulue par le Front populaire¹ va avoir des répercussions sur la colonie, grâce au nouveau gouverneur Félix Éboué, nommé en 1936. Lorsqu'il arrive dans la colonie le 21 octobre 1936, la situation sociale et économique de l'île est difficile. Le cyclone de 1928 qui a dévasté la Guadeloupe a laissé des traces, principalement dans la production sucrière qui s'est effondrée. Cette chute de la production sucrière a fait baisser les salaires, alors que le prix des produits de consommation importés a augmenté, tributaire des effets de la crise qui touche l'Europe au début de la décennie. Dans son programme de réformes sociales, F. Éboué fait une place importante au développement du sport et de l'éducation physique : « *Ce programme plus général, vous le savez est uniquement un programme d'action sociale. Il comporte à la base, et comme fondations solides de la maison Guadeloupe, une politique sportive et de l'éducation physique, facteurs indispensables à la régénération de la race* »². F. Éboué croit dans les vertus hygiéniques des activités physiques et dans l'effet salutaire de leur pratique sur les populations. Il fait appliquer les réformes du Front populaire à la Guadeloupe : la loi de réduction du temps journalier de travail, votée en 1919 en métropole, mais jamais mise en pratique en Guadeloupe où la journée de travail est de 12 heures ; ainsi que la récente loi de réduction du temps de travail hebdomadaire à 40 heures (juin 1936). Cette libération du temps doit être occupée et les loisirs sportifs doivent en être les moyens privilégiés. F. Éboué va instaurer une politique sportive nouvelle pour la colonie. Or, la notion même de loisir est neuve dans une colonie où la majorité des habitants sont ouvriers agricoles, vivant souvent de façon misérable. C'est par le développement des loisirs et spécifiquement des loisirs sportifs que le nouveau gouverneur de l'île entend régénérer la race et parvenir ainsi à une égalité avec le travailleur métropolitain. Suivant les orientations de Léo Lagrange et du Front populaire, Éboué s'attache à développer les pratiques physiques dans une optique de régénération de la race française et de leurs peuples colonisés : « *L'enjeu principal consiste bien à développer, grâce au sport, une politique de santé physique et morale de la jeunesse de France permettant au reste in fine la régénérescence du pays.* »³ Les problèmes sanitaires de la colonie sont en effet plus importants qu'en métropole (à la tuberculose, la syphilis et l'alcoolisme s'ajoutent paludisme et dysenterie⁴). L'éducation physique et les pratiques

¹ Précisons que le premier organisme d'État chargé de l'éducation physique date de 1928 (gouvernement Poincaré). Le 13 novembre 1928, M. Paté est nommé sous-secrétaire d'État à l'éducation physique, rattaché au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. « *C'est la première fois qu'un chef de gouvernement reconnaît l'aspect éducatif du sport et réuni dans un organe ministériel relevant de l'instruction publique tout ce qui a trait non seulement de l'éducation physique, mais également au sport.* » J. Druont, *EP, sport et loisir sous le Front Populaire*, in Cahier d'histoire, op. cit., p. 81.

² Discours du 2 janvier 1938, Gosier, rapporté par J. Dumont, op. cit. p. 132.

³ J. Saint Martin, *Sport, nationalismes et propagande (1918-1939)*, in S/D P. Tétart, *Histoire du sport en France. Du Second Empire au régime de Vichy*, op. cit. p. 204.

⁴ J. Dumont, idem, p. 149.

sportives deviennent des outils d'éducation hygiénique des populations. L'assimilation passe ici par l'éducation du corps dans un souci d'hygiène et d'amélioration physique. Les pratiques physiques assurent un rôle « thérapeutique », mais aussi social, car elles permettent d'occuper le temps libre des ouvriers et de les écarter d'une oisiveté synonyme d'alcool et de jeu. Éboué s'attache à mettre en œuvre les moyens d'application de ses réformes. Mais il se heurte à une organisation sportive balbutiante. Deux organisations existent : la Ligue Sportive de la Grande Terre (fondée en 1931) qui comprend dix sociétés et 384 membres en 1936, et l'Union Sportive basse-terrienne (fondée en 1933), comprenant 6 sociétés et 835 membres. En 1938, l'Union guadeloupéenne, organe régional de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France, voit le jour. Elle fédère les sociétés sportives catholiques de la colonie, les Groupes de Sonis ainsi que leurs homologues féminins, les Rayons sportifs.

Aucune installation publique n'existe ; les seules le sont à titre privé comme c'est le cas du terrain de l'usine Darboussier de Pointe-à-Pitre, mais elles sont en nombre restreint. Les rencontres se déroulent sur les places publiques, comme la Place de la Victoire à Pointe-à-Pitre ou le Champ d'Arbaud à Basse-Terre. L'éducation physique scolaire est inexistante : il faudra attendre 1942 pour que soit nommé le premier enseignant d'éducation physique au Lycée de Versailles de Basse-Terre¹.

Le nouveau gouverneur est à l'initiative de la construction des deux premiers stades de la colonie : celui de Basse-Terre et celui de Pointe-à-Pitre (qui n'est en fait que l'aménagement du terrain Darboussier, cédé à la LSGT). Un million de francs est affecté à leurs constructions. Des subventions sont aussi allouées aux communes : 8 000 francs à Vieux-Habitants ; 10 000 à Capesterre ; 30 000 à Morne-à-l'Eau ; 15 000 à Port-Louis ; 10 000 au Moule ; 20 000 à Grand-Bourg de Marie Galante. 72 000 sont alloués aux sociétés sportives², ce qui contribue à leur développement. Le service de l'éducation physique et de la préparation militaire est créé par l'arrêté du 22 septembre 1937 ; il s'accompagne du recrutement de deux moniteurs, un pour Pointe-à-Pitre, et l'autre pour Basse-Terre. Ces initiatives en faveur des loisirs sportifs et de l'éducation physique s'inscrivent dans une politique nationale voulue par le Front populaire et relayée par F. Éboué dans un cadre assimilationniste et égalitaire. « *La politique engagée par Léo Lagrange et Jean Zay se déploie en fonction de plusieurs axes qui définissent un programme ambitieux d'ouverture à tous de la culture sportive : action en faveur de l'équipement, soutien aux politiques municipales, création du brevet sportif populaire (BSP) et d'un Conseil supérieur des sports notamment, mais aussi soutien aux auberges de*

¹ Entretien avec Sœur Jean, Pensionnat de Versailles, juillet 1996, Basse-Terre.

² Bulletin Mensuel d'Information du cabinet du Gouverneur n°6, juin 1937, cité par J. Dumont, op. cit., p.134.

jeunesse, etc. »¹ Cette politique est aussi indissociable d'un contexte international de développement des politiques sportives et d'éducation physique que l'on retrouve dans les grands pays européens, Italie, Allemagne, traduction de l'explosion des pratiques sportives dans le monde occidental. Il est aussi probable que l'image emblématique de F. Éboué en ait facilité la mise en place dans la colonie. Il est en effet le seul gouverneur noir de l'histoire de la Guadeloupe, et à ce titre, il symbolise la réussite de la politique d'assimilation poursuivie par la France.

Les actions de F. Éboué en faveur de la colonie ne se résument pas au domaine sportif. Il est l'instigateur des grands travaux d'assainissement des faubourgs de Pointe-à-Pitre, contribuant ainsi à agrandir la ville, ainsi que d'un rapprochement avec la Martinique. « *Pour la première fois, un chef d'administration essayait de briser l'isolement insulaire en soulignant la nécessité et l'utilité de contacts entre les îles sœurs de la Martinique et de la Guadeloupe d'abord, et aussi entre ces îles et la Guyane.* »² Cette politique marque une ouverture sur l'archipel caribéen novatrice pour l'époque et qui s'accentuera dans les décennies à venir. La politique de développement de l'archipel menée par le gouverneur Éboué s'inscrit aussi dans un contexte plus large d'une intervention de plus en plus importante de l'État pour la colonie. L'augmentation de 41,5 % du budget entre l'année 1936 et l'année 1937 marque un tournant dans la politique coloniale de la France envers la Guadeloupe. L'État se fait de plus en plus interventionniste. Les dépenses publiques pour l'archipel passent de 0,6 million de francs en 1931 à 9,8 millions en 1939. La politique de travaux d'assèchement des marécages pointois, celle de la généralisation de l'enseignement, tout comme celle de la construction de stades, est financée par l'État. Là aussi, la progression de 25 % entre 1936 et 1937 témoigne de l'importance des investissements publics accordés par le gouvernement de Léon Blum dans la colonie. Le budget général de la colonie connaît ainsi une croissance de 12,8 % entre 1932 et 1939. La crise des années trente n'est pas étrangère à cet état de fait : « (...) *la crise des années trente avait connu un repli sur l'empire colonial censé résoudre les difficultés du capitalisme français d'alors.* »³

Rappelé par le nouveau ministre des Colonies Mandel, F. Éboué part en 1938, laissant son œuvre inachevée. Il quitte la colonie le 26 juillet 1938, acclamé par des milliers de Guadeloupéens, en majorité opposés à son départ, au cri de « vive Papa Éboué ». Il restera très populaire dans la mémoire collective.

¹ J.P. Callède, « Maires et ministres entrepreneurs : l'invention des politiques publiques du sport (1918-1939) », in S/D Tétard P., op. cit., p. 176.

² H. Bangou, *La Guadeloupe. Les aspects de la colonisation. 1848-1939*, tome 2, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 175.

³ Philippe Norel, « *Malgré les sanglots de l'homme blanc...* », *Manière de voir* n° 58, Le Monde Diplomatique, juillet-août 2001, p. 74.

C'est dans ce contexte en faveur du sport et de l'éducation physique que vont se créer la plupart des sociétés sportives des patronages catholiques guadeloupéens, ainsi que le scoutisme catholique local. Si les premières initiatives remontent aux années qui précèdent la Grande Guerre, ce n'est qu'à partir de 1937 qu'elles prennent de l'importance et que leur recrutement va s'élargir. L'année 1937 apparaît comme le point de départ de la généralisation des Groupes de Sonis et des troupes de scouts catholiques dans les communes de la colonie.

7.3 Une lente diffusion des pratiques sportives

« *L'investissement des laïcs dans la pratique sportive a pour effet de contrer le monopole de l'Église en créant de nombreux clubs.* »¹ Comme nous l'avons signalé, les premiers groupements sportifs voient le jour dans les deux villes principales de l'archipel avant les années vingt, souvent liés aux Éclaireurs laïcs ou aux patronages catholiques. « La Solidarité Scolaire » de Pointe-à-Pitre est ainsi créée par des enseignants en 1917, alors que dès 1915, Bénédict Clairon crée « L'intrépide » à Basse-Terre. Ces clubs laïcs se montent en quasi simultanéité avec les sociétés sportives catholiques de l'abbé Bioret et de l'abbé Durand, témoignant des luttes sur le terrain de l'éducation de la jeunesse entre les tenants de la chrétienté et ceux de la laïcité. Ces différentes associations sont omnisports ; on y pratique le football, l'hébertisme, un peu d'athlétisme et des excursions, notamment sous l'égide des éclaireurs. Les premiers pratiquants témoignent de cette polyvalence : Maurice Micaux, fondateur de « l'Union Sportive Basse-terrienne », est capitaine de l'équipe de football de la Guadeloupe, mais aussi athlète, basketteur, et bon volleyeur². Fernand Pentier, fondateur de « La Renaissance », est footballeur, lui aussi capitaine de la sélection de Guadeloupe, mais aussi très bon athlète puisqu'il détiendra le record local du saut à la perche de 1942 à 1979. Il fondera le « Cygne Noir », club de Basse-Terre et la « Ligue Guadeloupéenne d'Athlétisme ». La musique est aussi pratiquée dans ces premières associations, tout comme le théâtre. La frontière entre activités corporelles, sport et culture reste floue dans cette période de création du mouvement sportif guadeloupéen. À Basse-Terre, le « Racing Club », émanation des Éclaireurs de France, centré davantage sur le football, est créé en 1925. Puis suivront le « Cygne Noir » et « La Gauloise » en juin et août 1930, clubs fondés par des membres du Racing. Les années trente voient les premiers clubs naître dans les autres communes de la Guadeloupe, centrés eux aussi sur le football, même s'ils pratiquent d'autres sports : le « Club Sportif » Mouléen en 1931 ; « La Juventus » de Sainte-Anne en 1935 ; « L'Arsenal » de Petit-Bourg en 1938. Suivront les ligues : le « Club Guadeloupéen des Sports Généraux », première véritable tentative de fédération

¹ H. P. Mephon, op. cit. P. 148.

² *Cinquantenaire du Racing-club*, texte écrit par F. Pentier. Archives personnelles. Saint-Claude.

des clubs existants, se crée en 1929, sur l'initiative d'Édouard Chartol, ancien éclaireur. Le CGSG deviendra la « Fédération Guadeloupéenne des Sports Athlétiques » en mai 1931. La « Ligue Sportive de la Grande-Terre » est fondée en octobre 1931 ; l' « Union Sportive Basse-terrienne » en janvier 1933 ; la « Fédération Sportive de la Guadeloupe », qui regroupe les deux dernières, en 1939. La décennie 1930 marque ainsi le début de l'institutionnalisation des pratiques sportives locales, souvent dans une logique omnisports et culturelle.

Les activités sportives commencent à être pratiquées chez les jeunes des milieux aisés. Souvent, les filles Glaude descendent dans la rue pour jouer au ballon avec les voisins, enfants d'un pharmacien basse-terrien. Elles se font des passes à la main ou jouent au football. D'autres fois, on joue à la balle dans le couloir de la maison. La famille dispose aussi d'une salle d'escrime et d'une table de tennis de table. Le football reste toutefois l'activité sportive la plus pratiquée, dont les associations sont les plus nombreuses dans la colonie. Le Père Flover se souvient de ses études au Petit Séminaire de Blanchet, à Gourbeyre, pendant la Seconde Guerre mondiale, où il était fréquent que les jeunes séminaristes jouent au football. Malgré l'absence de ballon, les séminaristes jouent avec un « fruit à pain », gros fruit de la taille d'un ballon : « *Il n'y avait pas de ballon, on nous donnait le ballon le dimanche seulement. Et donc, on jouait avec un fruit à pain¹. Au début ça faisait mal aux pieds, c'était dur, mais après ça devenait mou. Le Père Forbin, préfet de discipline disait "on dirait qu'ils sont nés avec un ballon aux pieds". On ne pouvait pas se passer de ballon !* »². Si les clubs de football sont les premiers clubs sportifs à se structurer dans l'archipel, l'activité se pratique aussi de façon informelle sur les places des bourgs ou dans les champs qui bordent les communes. D'autres sports naissant dans la colonie impulsent des vocations. Fernand Pentier se souvient qu'enfant il fit ses premières armes au saut à la perche avec un grand bois qui lui permettait de franchir des obstacles en pleine campagne, sous le regard admiratif de ses camarades de jeu. « *Nous courions, sautions aussi, sans savoir que nous faisions de l'athlétisme ; nous ignorions d'ailleurs ce mot.* »³ Ce n'est que plus tard qu'il a l'idée de prendre un bambou, plus souple. Se rendant parfois à la Guadeloupéenne, à Basse-Terre, il y fait quelques entraînements, puis quelques compétitions qui le mèneront en 1942 au record de Guadeloupe du saut à la perche. Précurseur du sport guadeloupéen, F. Pentier est aussi un grand footballeur, capitaine de l'équipe de la colonie durant la Seconde Guerre mondiale. Là encore, les pratiques se confondent, les frontières se diluent. Les sportifs de l'époque sont polyvalents. Le cyclisme commence aussi à se pratiquer. Les concessionnaires de cycles sont les premiers à organiser des

¹ Le *fruit à pain* pousse sur un arbre de la famille des Moracées qui peut mesurer de 10 à 12 mètres. Ce fruit, de 1 à 3 kg, se consomme cuit, comme légume. Il est dénommé ainsi parce que, à la cuisson, il a le goût du pain.

² Entretien avec le Père Flover. 19 juillet 1999. Baillif.

³ Mémoires de F. Pentier. Document personnel manuscrit. Saint-Claude.

courses cyclistes pour se faire de la publicité. Mais dans l'ensemble, la pratique d'activités sportives reste confidentielle, peu répandue dans la société et réservée aux familles aisées disposant de moyens financiers suffisants. En 1936, les seize associations sportives mentionnées dans le Bulletin d'information du cabinet du gouverneur¹ licencient 1219 membres, soit moins de 0,5 % de la population. Les pratiquants sportifs restent en nombre limité. Les Guadeloupéens sont davantage spectateurs des rencontres sportives que pratiquants. Les matchs de football sont des spectacles prisés par la population, mais le nombre d'adhérents à des associations reste faible. Il faudra attendre la fin de la décennie 1970 pour que la pratique sportive devienne le loisir principal des Guadeloupéens. Cette confidentialité des pratiques sportives s'inscrit dans un contexte social où les loisirs restent pauvres. Les déplacements dans l'archipel demeurent difficiles rendant d'autant plus problématique la mise en place des premières rencontres sportives et des loisirs en général. Le parc d'automobiles privées est inexistant. En 1936 la Guadeloupe compte 309 voitures. Le parc augmentera de 3 % les deux années suivantes. Les transports en commun et les camions sont les seuls engins motorisés à sillonner les routes de la colonie. Mais ils restent toutefois peu nombreux avant-guerre. Les déplacements s'effectuent principalement à pied. Seules quelques nationales sont bitumées, le réseau routier dans son ensemble est peu praticable pour les automobiles. Cette situation sera toutefois favorable au développement du scoutisme et de la randonnée pédestre. Éclaireurs, scouts et guides, en centrant leurs activités sur la marche et la découverte du milieu naturel, vont connaître un engouement rapide dans un environnement propice aux déplacements pédestres.

¹ *Bulletin mensuel d'information du cabinet du Gouverneur*, Archives départementales de la Guadeloupe, 2MI73.

CHAPITRE 3 Les Groupes de Sonis

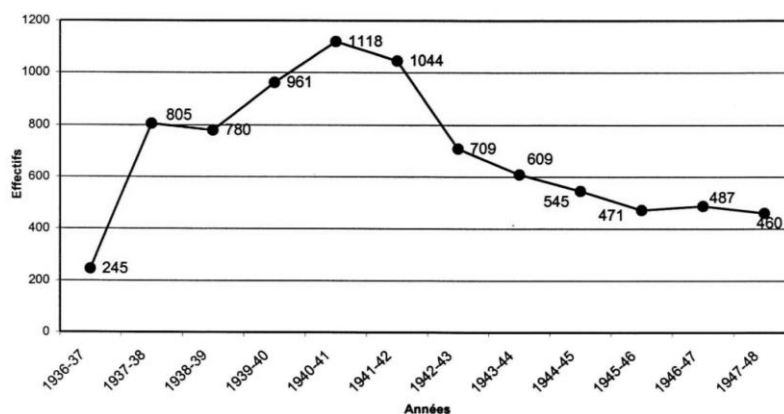
1 Que sont les Groupes de Sonis ?

Les organisations de jeunesse des Groupes de Sonis sont des sections sportives, rattachées à la FGSPF, dont le but est de pratiquer la gymnastique et la musique au sein de cliques. Ces Groupes relèvent des patronages catholiques. Le nom de « Sonis » vient d'un Général de l'armée de Napoléon III né en Guadeloupe, et qui se distingua durant diverses batailles du Second Empire. Il est considéré à cette époque, en Guadeloupe, comme un héros. Sa biographie, écrite par sa petite fille en 1965¹, nous permet de saisir les raisons qui font de cet homme un héros au regard des Guadeloupéens. Louis Gaston de Sonis d'Espujos est né le 25 août 1825 en Guadeloupe. Son père, le Comte Jean-Baptiste-Charles-Louis-Gaston d'Espujos, était officier affecté en Guadeloupe. En 1816, il épousa une blanche créole guadeloupéenne, fille d'un riche propriétaire terrien le Marquis de Bébian de Pachin. Le Marquis de Bébian créa la première école guadeloupéenne pour enfants de couleur en 1837 et publia des ouvrages de pédagogie pour l'éducation des jeunes infirmes, sourds et muets. Pour ces actions, la famille Bébian était très aimée de la population guadeloupéenne. Une rue de Pointe-à-Pitre porte son nom, ce qui prouve la notoriété de cette famille dans la société de l'époque. Sonis fils, au retour de la famille en métropole, se destine à une brillante carrière militaire. Il sera décoré de la Légion d'honneur à la bataille de Solferino et sera nommé Général et commandant de corps d'armée. Blessé à la bataille de Loigny en décembre 1870, il sera amputé de la jambe gauche après avoir passé la nuit à terre. Le Général de Sonis symbolise la bravoure guerrière du soldat de l'Empire, dévoué à la France, l'âme tournée vers Dieu. Conquérant de l'Algérie, sa pugnacité et son sens du devoir sont reconnus par ces pairs. Le Général Lhotte écrivait à son propos : « *Il fut le modèle des vertus militaires, autant que des vertus privées. Le mot devoir, inscrit à la première page de sa vie, s'y trouve partout* ». Ses qualités sont aussi reconnues chez l'ennemi. Pour les musulmans, il est le « Juste ». Après sa victoire à Aïn-Madhi dans le Sud algérien, il est surnommé le « Cavalier ailé ». Le Général de Sonis s'inscrit dans la lignée du héros colonial, conquérant de l'Empire. Soldat de l'Armée d'Afrique il représente un homme nouveau, militaire et bâtisseur que les conquêtes coloniales ont fait naître dès la fin du XIXe siècle et que le XXe glorifie. À la fois combattant, mais aussi négociateur, administrateur et bâtisseur, l'officier colonial, en uniforme clair et casque colonial (uniforme qu'adoptent les premiers Groupes de Sonis), apporte aux peuples indigènes l'éducation, la santé, la prospérité, en un mot, la civilisation.

¹ L. de Sonis, *La vie ardente du Général de Sonis (1825-1887)*, Aurillac, éd. du centre, 1965, 240 p.

2 1936-1948 : Généralisation et expansion des Groupes de Sonis

2.1 Analyse des effectifs



Groupes de Sonis. Evolution des effectifs. 1936-1948

courbe n° 1

Les effectifs présentent d'abord une phase de croissance jusqu'en 1940-41, puis une décroissance entre 1941 et 1948. Les années allant de 1939-1940 à 1941-1942 constituent les trois années de plus forte adhésion de toute l'histoire des Sonis. Dans le début de la période, l'explosion des effectifs est remarquable. Le nombre des adhésions augmente de 150 % entre 1936 et 1941 (l'augmentation est de 228,5 % sur les deux seules années 1936-1937 et 1937-1938). L'année 1940-41 constitue le « pic de croissance » des groupes dans la colonie. Ces années coïncident avec le gouvernement de la Guadeloupe par Constant Sorin, gouverneur nommé par le régime de Pétain. Le contexte particulier de la Seconde Guerre mondiale semble être favorable à ce type d'organisation de jeunesse.

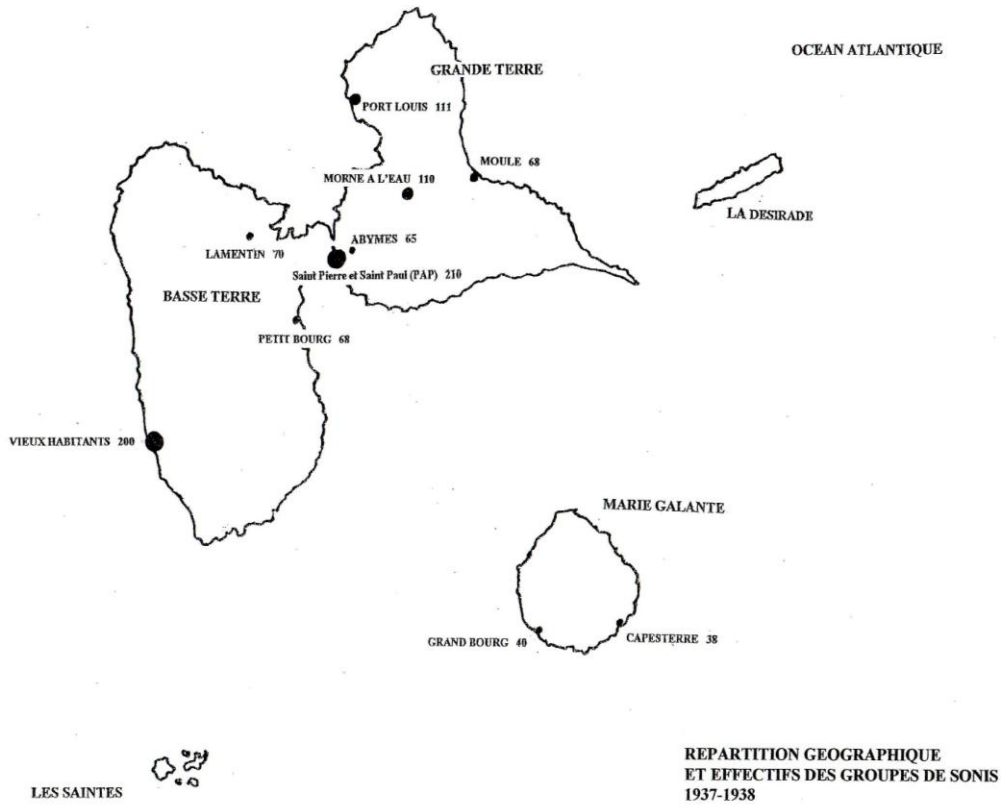
Mais la baisse des effectifs s'amorce dès l'année 1941-1942. Cette baisse se stabilise à un taux de régression de 15 % jusqu'en 1947-1948. La mobilisation de la Seconde Guerre mondiale en est la première cause : elle va priver certaines organisations de ses cadres, faisant baisser le nombre des adhérents dès l'année 1940 (c'est le cas du groupe du Gosier qui passe de 206 membres en 1938-1939 à 135 l'année suivante). D'autres groupes souffriront du départ du curé « en dissidence », parti rejoindre les troupes françaises libres par les îles anglaises, parce qu'opposé au régime de C. Sorin. D'autres enfin verront leurs effectifs

baisser après la libération de la Guadeloupe en 1943 et le départ de prêtres souvent trop proches du pouvoir vichyste. C'est le cas de l'abbé Mestric de Port-Louis. Après son départ en 1943, le groupe sera dissous par le nouveau curé l'abbé Lahondès, et ne sera reformé qu'en 1950. Malgré cela, cette première période peut être caractérisée comme un « âge d'or » pour les Sonis qui ne retrouveront jamais une telle audience.

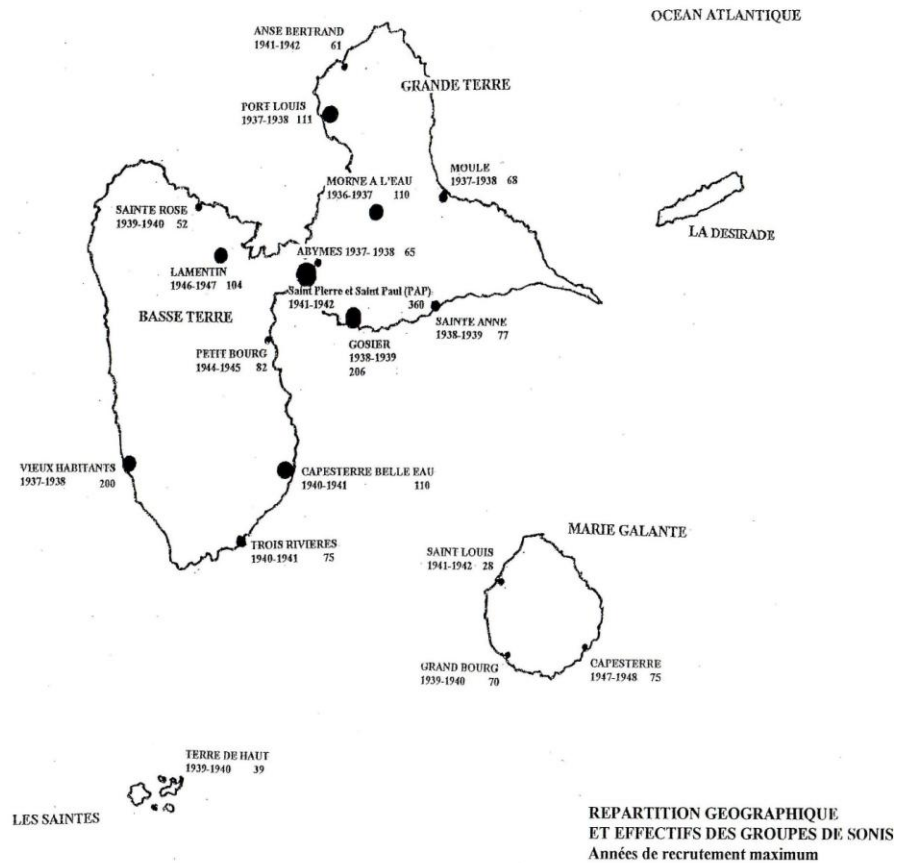
Le nombre de paroisses introduisant des Groupes de Sonis est aussi un indicateur significatif de l'importance prise par ces organisations de jeunesse dans la colonie. Si trois paroisses mettent en place des Groupes de Sonis en 1936-1937 (Abymes, Lamentin, Morne-à-l'Eau), sept vont s'affilier à la FGSPF dès l'année 1937-1938¹ (carte n° 1). Le nombre des paroisses qui vont créer ces sociétés sportives est multiplié par quatre entre 1936 et 1941 (carte n° 2)².

¹ Capesterre de Marie-Galante, Grand-Bourg, Le Moule, Petit-Bourg, Saint-Pierre et Saint-Paul de Pointe-à-Pitre, Port-Louis, et Vieux-Habitants (Annuaire fédéral de 1937, Archives de la FSCF, Paris).

² Entre 1938 et 1941, se créent les Sonis d'Anse-Bertrand (1938-39), de Sainte-Anne (1938-39), de Capesterre-Belle-Eau (1940-41), de Saint-Louis (1940-41), de Sainte-Rose (1938-39), et de Terre-de-Haut (1938-39).



Carte n° 1



Carte n° 2

L'implantation géographique des Groupes de Sonis (cartes 1 et 2) recouvre d'une part les zones urbaines à forte densité de population (Pointe-à-Pitre, Abymes...), mais aussi les zones rurales, telles que Port-Louis ou Marie-Galante. Deux paramètres induisent cette implantation diversifiée. Tout d'abord, cette répartition géographique recouvre des pôles économiques et administratifs de l'archipel tels que Pointe-à-Pitre ou les Abymes. C'est dans ces zones de concentration démographique que l'Église catholique guadeloupéenne est la mieux implantée. Œuvrant sur le terrain de l'évangélisation des populations, ainsi que sur celui de l'éducation scolaire et extrascolaire, l'Église développe les patronages dans ces grosses paroisses afin de recruter un nombre important de jeunes Guadeloupéens. Disposant de locaux et parfois de terrains, elle leur offre

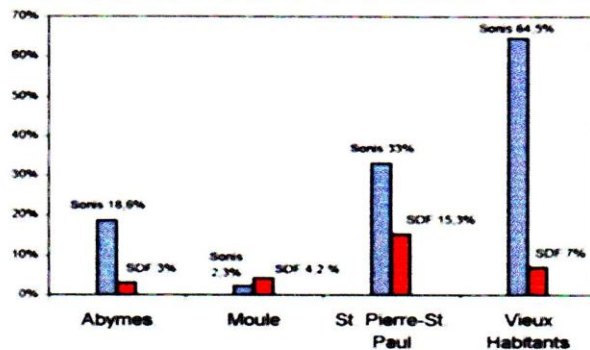
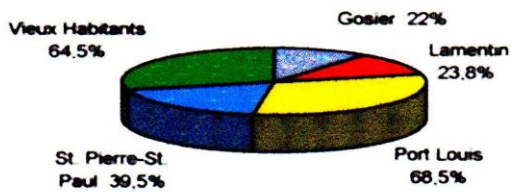
ainsi des possibilités de pratiquer leurs activités, notamment sportives. Importés par les métropolitains, il n'est guère étonnant que les groupes naissent dans les zones où les jeunes sont les plus nombreux, c'est-à-dire les zones urbaines. Mais les Sonis s'implantent aussi à proximité des usines de production et de traitement de la canne à sucre (usine Beauport à Port-Louis, usine Darboussier à Pointe-à-Pitre, usine Grosse Montagne à Petit-Bourg, usine de Grande Anse à Marie-Galante, etc.). Cette seconde zone d'implantation repose sur les relations qu'entretient l'Église avec les propriétaires terriens et les industriels de la canne à sucre. Traditionnellement positionnés à droite de l'échiquier politique, ils œuvrent de concert contre la montée des partis de gauche et l'importance que prennent Mulâtres et Noirs dans la vie politique locale. Mais les liens entre l'Église locale et les usiniers reposent aussi sur une dimension financière qui n'est pas sans intéresser les paroisses. Les usiniers aident les groupes soit en argent, comme à Port-Louis, soit en mettant à disposition des terrains sportifs, comme c'est le cas de l'usine Darboussier dans le quartier du Carénage à Pointe-à-Pitre. Cette double implantation va avoir comme conséquence un recrutement dans les milieux blancs pays et mulâtres aisés ou chez les fonctionnaires métropolitains ; mais aussi dans les milieux ruraux noirs, liés à la canne à sucre, comme à Marie-Galante ou à Port-Louis, où l'aide apportée par les usiniers favorisera l'élargissement de l'aire sociale du recrutement.

L'importance numérique que représentent les Sonis au sein d'une paroisse entre 1936 et 1948 peut être appréhendée par comparaison du nombre de Sonis par rapport au nombre total des garçons inscrits au catéchisme par année. La comparaison des habitants par bourg avec le nombre de catholiques recensés par paroisse et par année laisse apparaître une forte proportion de catholiques dans les communes guadeloupéennes. Pointe-à-Pitre, Basse-Terre ou Capesterre-Belle-Eau, par exemple, comptabilisent autant d'habitants que de catholiques dans la période étudiée. On peut donc supposer que l'ensemble des familles envoie leurs enfants au catéchisme entre 8 et 15 ans. La proportion entre le nombre de garçons inscrits au catéchisme et les effectifs des Sonis devient donc un indicateur du taux d'adhésion des garçons d'une commune aux Sonis. Ainsi, sur l'ensemble de la période 1936-1948, ces derniers concernent 19,8 % de l'ensemble des garçons inscrits au catéchisme, sur toute la colonie. Ils représentent 39,5 % des inscrits au catéchisme à Saint-Pierre et Saint-Paul de Pointe-à-Pitre (Graphique n° 1) ; 23,8 % au Lamentin ; 68,5 % à Port-Louis ; 64,5 % à Vieux-Habitants ; 22 % au Gosier. Pour l'année de plus forte représentativité des Sonis dans la colonie (1940-1941) les proportions s'avèrent encore plus significatives : Pointe-à-Pitre fédère 76 % des garçons inscrits au catéchisme ; Vieux-Habitants, 75 % ; Port-Louis, 94 %.

Sachant que la quasi-totalité des enfants des communes va au catéchisme, ces chiffres sont significatifs d'une représentativité remarquable au sein des patronages de la colonie. Ils caractérisent l'importance des organisations et montrent l'adhésion massive des jeunes des communes. Toutefois, il faut

considérer que le nombre de Sonis est encore plus important par paroisse que ce que ces chiffres laissent supposer, car tous les adhérents au catéchisme ne peuvent pas être Sonis, n'ayant pas encore l'âge d'entrer dans les Groupes. L'année de la communion solennelle (12 ans) marque l'entrée chez les Sonis. Les pré-sonis recrutent, eux, à partir de 10 ans. La proportion des adhérents aux Groupes, ramenée au nombre d'individus dans la tranche d'âge concernée (10-16 ans) est donc encore plus importante. Ils représentent probablement un des loisirs principaux pour les jeunes âgés de 10 à 16 ans.

Graphique n° 1
Proportion des Sonis / Garçons inscrits au catéchisme.
Par paroisse.
1936-1948



Graphique n° 2
Proportion des Sonis et des SDF / garçons inscrits au catéchisme.
Pour les paroisses dans lesquelles ces différentes sociétés juvéniles coexistent.
1936-1948

Graphique n° 2

Une analyse comparative avec l'évolution des effectifs des autres organisations de jeunesse masculines qui occupent le terrain éducatif dans les paroisses nous permet d'affiner ce taux de fréquentation et donc de préciser l'impact que représentent les Sonis sur la population guadeloupéenne. L'importance des Sonis dans les paroisses est confirmée par la faible représentativité d'autres organisations de jeunesse destinées aux garçons. En 1936-1937, les Scouts de France n'existent qu'à Saint-François (28 scouts). Le scoutisme reste d'un impact moins important auprès des jeunes garçons des paroisses que les Sonis. En effet, entre 1937 et 1948, les SDF guadeloupéens ne vont fédérer que 3,7 % de l'ensemble des garçons du diocèse. La concurrence entre Sonis et SDF ne s'établit qu'à PAP, à Vieux-Habitants, à Moule et aux Abymes (Graphique n° 2) ; mais les SDF sont d'une représentativité très inférieure aux Sonis¹. Toutefois, les effectifs des SDF progressent de 55 % entre 1936 et 1948. Les scouts guadeloupéens augmentent ainsi leur audience auprès des jeunes garçons, alors que celle des Sonis baisse à partir du milieu de la Seconde Guerre mondiale.

2.2 Affiliation fédérale des Sonis

Si les Sonis sont fondés à Pointe-à-Pitre dès 1914 par l'abbé Bioret, comme l'atteste le bulletin du diocèse, leur première affiliation à la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF) n'apparaît dans l'annuaire fédéral qu'en 1931². Dans cet annuaire figure l'ajout manuscrit suivant : « *Club Sportif Normalien, Blue Bird, Morne-à-l'Eau. Correspondant : André Gatien. Sociétés isolées rattachées directement à la fédération* »³. Cette année 1931 marque ainsi le premier rattachement fédéral d'une société sportive catholique guadeloupéenne à la tutelle fédérale de la FGSPF. Elle restera la seule jusqu'en 1937, bien que le nom de « Groupe de Sonis » ne soit pas encore mentionné dans les annuaires fédéraux. Les premières déclarations sous le nom de « Groupes de Sonis » à la FGSPF datent de l'année 1937. On les retrouve dans les procès-verbaux des séances du Comité central (Tableau n° 1), dans l'annuaire fédéral, ainsi que dans le journal fédéral « Les Jeunes ». Ceci est attesté par le recensement des œuvres paroissiales du Diocèse de Guadeloupe, qui débute en 1927 et qui ne mentionne les Sonis qu'à partir de 1937. Il apparaît donc, que, si les premières sociétés sportives catholiques de l'archipel voient le jour en 1914, elles n'apparaissent de façon officielle que dans les années trente.

¹ Saint-François, Saint-Pierre et Saint-Paul et Moule sont les paroisses les plus représentatives en nombre de scouts dans le diocèse, en fédérant respectivement 23 %, 15 %, et 4,2 % des garçons.

² Archives de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Paris.

³ En Guadeloupe, il n'existe pas encore d'Union Régionale, comme c'est le cas en métropole et dans d'autres colonies (en Algérie, par exemple). Elle ne sera créée qu'en 1937 par le Révérend Père Dugon.

L'annuaire de 1937 mentionne aussi la création de l'Union Régionale de la Guadeloupe, communément appelée « Union Guadeloupéenne ». Le premier président de cette Union Régionale est le Révérend Père Dugon, secrétaire général de l'évêché. Le secrétaire correspondant avec la fédération nationale est l'abbé Ryo, vicaire de Pointe-à-Pitre, fondateur des Sonis du Gosier, un des groupes les plus importants de la colonie.

TABLEAU 1

(Source : Archives de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Paris)

SOCIÉTÉS DE GUADELOUPE AFFILIÉES (séance du 2 février 1937)	DIRECTION ET CORRESPONDANCE FÉDÉRALE
Groupe des Sonis de Capesterre.	M. Le curé
Groupe des Sonis de Capesterre de Marie-Galante.	M. Le curé
Groupe des Sonis de Grand-Bourg de Marie Galante.	Révérend Père Herrard (vicaire)
Groupe des Sonis du Lamentin.	RP Litzler (curé)
Groupe des Sonis de Petit-Bourg.	RP Gautier
Groupe des Sonis de Pointe-à-Pitre.	RP Robin (curé archiprêtre)
Groupe des Sonis de Port-Louis.	RP Mestric

La séance du 29 juin 1937 enregistre l'affiliation des Sonis de Vieux-Habitants.

D'autres sociétés sportives se créeront jusque dans la fin des années cinquante. Si elles adoptent des noms spécifiques, elles se réclament toutes des Groupes de Sonis ou des Rayons Sportifs Féminins. Le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 1940 enregistre l'affiliation des sociétés suivantes :

- L'Espérance de Notre-Dame de Basse-Terre.
- Les Cadets de Capesterre-de-Marie-Galante.
- Stella Maris de Gosier (ou Maristella pour les Guadeloupéens).
- Les Croix Saint-André de Morne-à-l'Eau.
- L'Union Sportive du Moule.
- La Jeune Garde de Sainte-Anne.
- Le Groupe de Sonis de Sainte-Rose.
- L'Étoile des îles de Terre-de-Haut (les Saintes), Sonis de l'école presbytérale.

— Les Croix du Sud de Trois-Rivières.

La période 1937-1940 constitue la période charnière de généralisation des Groupes de Sonis dans les communes guadeloupéennes. Cette croissance rapide de ces organisations est indissociable de transformations sociales et principalement en matière de loisirs et de pratiques sportives.

2.3 Les prêtres fondateurs des Groupes de Sonis dans les paroisses étudiées : un symbole de dévouement et de paternalisme

Au côté de l'action menée par le Révérend Père Dugon et l'abbé Durand, les prêtres des paroisses apparaissent comme des symboles de dévouement pour les jeunes, voire de paternalisme. Ainsi, la popularité de l'abbé Jean-Marie Mestric, fondateur des Sonis de Port-Louis, est telle que depuis sa mort les anciens Sonis lui rendent hommage à Basse-Terre sur sa tombe, une fois par an. La reconnaissance de l'œuvre accomplie par ce prêtre perdure encore dans la mémoire des Port-Louisiens qui ont connu cette période. Les anciens de la Maristella du Gosier sont aussi marqués par les prêtres fondateurs du mouvement. L. Cellini, membre et responsable du groupe pendant plus de 50 ans, cite l'initiative de l'abbé Ryo, vicaire de Pointe-à-Pitre, qui créa la Maristella, mais surtout l'investissement de l'abbé Wil, curé du Gosier, qui développa véritablement le mouvement. C'est ce dernier qui envoya L. Cellini suivre des stages de formation auprès de l'abbé Durand au Moule, dès 1937-1938 ; ce qui lui permit de prendre des responsabilités au sein du groupe dès l'âge de 18 ans. L'abbé Durand reste la figure la plus emblématique. Fondateur des Sonis du Moule et des Rayons Sportifs Féminins de cette commune, il fait figure d'éducateur hors pair. Assurant les stages de formation des cadres, sa renommée dépasse la localité du Moule.

Si le curé de la paroisse apparaît souvent comme une figure emblématique, il est associé à son vicaire qui est lui aussi investi dans l'action éducative de la jeunesse. Souvent plus jeune que le curé, c'est lui qui entraîne les jeunes ou qui leur enseigne la musique. Ainsi, l'abbé Ryo fut le premier secrétaire correspondant avec la FGSPF. À Port-Louis, le vicaire de l'abbé Mestric, l'abbé Henri Cheelder (que l'on appelait « Père Henri »), forme les Sonis à la musique. Joffre Commer, ancien Sonis de cette commune avant la Seconde Guerre mondiale, précise : « *Il y avait un prêtre, qui était son vicaire, le Père Henri. C'était un très bon musicien. C'est lui qui a appris aux jeunes d'ici à faire de la musique. Tôt nous avons monté une clique de clairons et d'autres instruments* »¹

Les vicaires et les prêtres sont assistés par des « moniteurs » qui assurent les formations culturelles, sportives et prémilitaires. C'est le cas de Catulle Lara

¹ Entretien avec Joffre Commer. 21 juillet 1999. Port-Louis.

moniteur des Sonis de Pointe-à-Pitre. À Port-Louis, le moniteur M. René, instructeur militaire, dirigeait la préparation prémilitaire avec efficacité.

Enfin, ces personnalités sont associées à des personnalités civiles, souvent présidentes des organisations. C'est le cas de Joseph Foucan qui fut président des Sonis de Port-Louis jusqu'en 1995, c'est-à-dire plus de 50 ans ! C'est aussi le cas de Léon Cellini, entré chez les Sonis très jeune, il en fut un des « piliers » durant près de 60 ans. Son dévouement pour la jeunesse était total ; il allait par exemple chercher les jeunes et les ramenait avec sa propre voiture dans les différentes sections de la commune du Gosier (parfois éloignées de 15 kilomètres du bourg). Ce dévouement des cadres de l'organisation est souligné par la fédération dans un ouvrage publié pour son 50^e anniversaire, en 1948 : « *L'esprit fédéral, c'est ce dévouement obscur, désintéressé, sans publicité, sans tapage, de chacun des membres petits et grands, au service d'une cause qui répugne le lucre en matière de sport* »¹ Les Groupes de Sonis reposent ainsi sur les personnalités fortes de certains prêtres et de certains éducateurs totalement investis dans l'action éducative de la jeunesse.

Au-delà du simple dévouement à la jeunesse locale, comment pouvons-nous expliquer cette reconnaissance qui perdure parfois plus de trois décennies après la disparition des cadres ? Une des causes semble résider dans le fait que les Sonis constituent souvent le seul loisir possible dans la colonie. Seule véritable possibilité de sortir du cadre familial et du cadre du travail, ils exercent un attrait considérable sur la jeunesse. De plus, dans une société désireuse de parvenir à l'égalité avec la métropole, les Sonis peuvent satisfaire cette volonté égalitaire avec les colons blancs. Enfin, la structure même de la famille guadeloupéenne favorise cette reconnaissance envers les responsables de l'organisation. Ce symbole du « paternalisme » pourrait reposer sur le fait que la famille est essentiellement matrifocale. Les foyers matrilineaires dominent. Citant une étude publiée en 1912², C. Fabre signale que près de 75 % des enfants guadeloupéens sont illégitimes ; la structure familiale telle qu'elle existe en métropole est inexistante en Guadeloupe. Ce fait semble hérité de l'esclavage, comme le souligne R. T. Smith : « *Sur la plantation, il était impossible de conserver parmi les esclaves certains des domaines de l'activité masculine traditionnelle en Afrique, comme le clan et la famille élargie. Alors que le groupe élémentaire mère enfant demeurait à peu près intact, les responsabilités de l'homme en tant que chargé des biens matériels, leader religieux, et chef du lignage disparaissaient.* »³ Même après l'abolition, l'auteur signale que le rôle du père demeure souvent inexistant. Cette absence du père et

¹ R. Hervet, *La Fédération Sportive de France (1898-1948)*, Paris, imprimerie Henriot et Guyot, 1948, p.73.

² C. Fabre, op. cit..

³ R. T. Smith, *La famille dans la région caraïbe*, in J. Benoist, *Sociétés antillaises : études anthropologiques*, textes choisis, Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal, 1970, 64 p. Archives départementales de la Guadeloupe, Gourbeyre, côte A 1102.

du contenant qu'il représente pour l'enfant dans les sociétés européennes pourrait ainsi donner aux prêtres et dirigeants des Sonis ce rôle. Règles, discipline, respect que véhicule à cette époque le père seraient ainsi inculqués par les prêtres. Comme le précise Claude Thibault, ancien Sonis de Pointe-à-Pitre, son inscription au groupe Pointois fut voulue par sa mère, « *cheville ouvrière* »¹ de la famille, alors que son père, franc-maçon, n'était pas forcément enclin à l'adhésion de son fils. Mais il ne maîtrisait pas l'éducation que la mère dirigeait. On peut ainsi émettre l'hypothèse qu'une organisation comme les Groupes de Sonis fournit aux enfants la structure stable que la famille ne peut pas leur donner. À partir de là, on conçoit que le souvenir exercé par les anciens cadres de l'organisation puisse être quasi légendaire.

3 1940-1943 : l'âge d'or des Sonis

Le recensement des adhérents aux Groupes de Sonis comptabilise un pic maximal d'adhésion entre 1940 et 1943. C'est durant cette période que l'impact éducatif des Sonis semble le plus important.

Dans quel contexte politique et social se situe cette période faste pour les Sonis ? Quelles sont les causes de cette croissance des groupes ? Pourquoi ont-ils bénéficié d'une telle popularité durant cette période ?

3.1 Analyse contextuelle

L'ordre de mobilisation signé par le président de la République le 1er septembre 1939 est promulgué par le gouverneur de Guadeloupe F. Pierre Alype, le 7 octobre 1939. Dans toutes les communes se mettent en place des comités de soutien aux combattants ; les syndicats et les associations professionnelles affirment aussi leur solidarité.

Juin 1940, c'est la défaite. Le 16, le Maréchal Pétain est appelé au pouvoir par le président de la République Albert Lebrun. Le 22 l'armistice est signé à Rethondes avec Hitler ; la moitié de la France métropolitaine est occupée par les Allemands. Le 10 juillet, les députés votent les pleins pouvoirs à Pétain. Un régime de collaboration avec l'Allemagne nazie s'installe. Durant cette période, l'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique sera tributaire des décisions de l'amiral Robert, commandant en chef du théâtre d'opérations de l'Atlantique-Ouest depuis avril 1939. Vichyste convaincu, il se donne pour premier objectif que les Antilles ne tombent pas sous domination américaine. Soumis aux ordres de Robert, en vertu de son titre de haut-commissaire de France, Constant Sorin gouverne la Guadeloupe à partir du 30 avril 1940. Ses pouvoirs de décision sont limités et il laisse un souvenir ambigu auprès des Guadeloupéens. À la fois aux ordres de Vichy, il sait toutefois mettre tout le monde au travail dans ces temps difficiles. Sorin impose toute une série de mesures destinées à améliorer l'économie de la colonie qui en temps de guerre doit subvenir à ses besoins

¹ Entretien avec C. Thibault, op. cit.

(mise en valeur des terres incultes ; rationnement du pain ; encouragement de la culture du manioc ; fixation des prix des denrées...).

Ainsi, dans cette période de Seconde Guerre mondiale, la Guadeloupe connaît des années difficiles de pénurie économique due à son isolement et à l'arrêt des relations avec la métropole. Pour la population, cette période est synonyme de « misère ». Le gouvernement de la colonie instaure une politique autarcique destinée à subvenir aux besoins vitaux de la population. Les Guadeloupéens cultivent leurs lopins de terre : fruit à pain, banane, manioc, igname et malanga¹ deviennent les produits les plus utilisés. La solidarité s'installe entre les campagnes et les villes ; le troc se met en place ; les paysans, qui disposent de plus de denrées fraîches, échangent les fruits et les légumes contre des produits de première nécessité : savon, bougie ou autres. Les gens des villes se rendent dans les campagnes pour se procurer quelques légumes : « *Les gens de Pointe-à-Pitre montaient dans les campagnes pour acheter des légumes. Ce n'était pas les paysans qui descendaient, comme pour vendre au marché, non. C'est les gens qui montaient chercher des choses. J'ai vu des grands fonctionnaires qui montaient à la campagne chercher à manger. Des sacs sur la tête, à pieds avec des ânes ou des chevaux.* »² Des cartes de rationnement sont mises en place, tout comme en métropole. Une demi livre de pain est autorisée par personne et par jour. La colonie connaît aussi le marché noir. Nombreux sont ceux qui complètent leur nourriture grâce à la pêche ou qui revendent leurs prises. Mme Minos se souvient : « *An tan Sorin on descendait à la mer ; on allait pêcher en canot. Il n'y avait rien à manger, pas de lait... Tous les jours il fallait chercher à manger. On mangeait du riz et de la farine de manioc. C'est tout !* »³

Très vite la possession de potagers par la plupart des Guadeloupéens ne permet pas de subvenir aux besoins de chacun, d'autant plus que le gouvernement rationne les cultures afin d'approvisionner les deux navires de guerre à quai dans la rade de Pointe-à-Pitre. Les enfants vont à l'école à mi-temps, souvent trop faibles pour en faire davantage et à cause de la pénurie de matériel. Chaque école cultive son potager afin de permettre aux enfants de disposer d'un minimum de nourriture. Le papier fait cruellement défaut et Camille Trébert, ancien EDF de Pointe-à-Pitre, se souvient qu'il allait chercher des morceaux de sac de ciment sur les chantiers pour pouvoir écrire ! Tout est rationné, même le tissu : « *Le tissu était rationné. Pour les femmes enceintes, on donnait 4 m de coton, 4 m de serviette, du fil, et de la laine pour faire des chaussons. C'est tout !* »⁴ Le caoutchouc est réquisitionné pour l'armée. Au-delà de ces pénuries, la Guadeloupe s'enfonce dans une logique de guerre. La colonie

¹ Le *Manioc*, et *l'igname* sont des tubercules ; le *malanga* est une plante herbacée, sorte de chou.

² Entretien avec Léon Celini, ancien Sonis du Gosier. 30 juillet 1999. Gosier.

³ Entretien avec Mme Minos. 28 février 1999. Baillif.

⁴ Entretien avec M. Blombou. 17 février 1999. Abymes.

devient une dictature sous la « botte » du gouverneur Sorin. L'armée est aux aguets. La Jeanne d'Arc patrouille régulièrement dans les eaux de l'archipel à la recherche des dissidents désireux de gagner les îles anglaises pour rejoindre les forces alliées. L'isolement par rapport à la métropole accroît le sentiment de peur dans la population comme dans le gouvernement local : par peur d'être bombardé par les alliés le couvre-feu est instauré, les vitres de maisons sont peintes en bleu. On craint aussi l'intervention de sous-marins allemands qui viendraient occuper la colonie, base française avancée dans l'Atlantique face aux Anglais et aux Américains.

3.2 Un régime soutenu par la bourgeoisie blanche

Le régime de Sorin bénéficie du soutien d'une partie de la population guadeloupéenne, principalement parmi les détenteurs du pouvoir économique de la colonie. « *C'est celui qui avait le plus de capital dans la commune qui était nommé maire (...) Tous ses conseillers dans les différentes sections, c'était ceux qui avaient le plus d'argent, le plus de bien dans la section* »¹. À Port-Louis, par exemple, M. Damoiseau, blanc pays, directeur de la sucrerie Beauport est nommé à la tête du Conseil Municipal. D'après L. Farrugia², s'il est difficile d'établir le nombre exact de collaborateurs, les piliers du régime sont les blancs pays, l'élite politique, la Légion et l'Église. Mais le régime trouve des supporteurs dans toutes les couches sociales de la population, notamment auprès des blancs pays. Ils sont contre le suffrage universel et ont une sympathie toute particulière pour les régimes forts et autoritaires. « *C'est donc l'oligarchie terrienne qui a le plus transigé avec le régime ; c'est elle qui a le plus collaboré.* »³ Sur le plan social, comme en métropole, la population guadeloupéenne, et principalement les enfants, est encadrée. La devise « Travail, Famille, Patrie » remplace sur les frontons des mairies la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » et elle organise la vie quotidienne. Les mouvements de jeunesse existants sont renforcés, principalement s'ils s'affichent catholiques, d'autres sont créés, tels que les Compagnons de France. On chante « *Maréchal nous voilà* » dans toutes les écoles de la colonie et la cérémonie des couleurs est rendue obligatoire dans tous les établissements publics ! « (...) *prises d'armes, cérémonies des couleurs, défilés, meetings de la Légion, kermesses, honneurs à Jeanne d'Arc, soirées mondaines, constituent de multiples occasions d'affirmer que le chef de l'État français symbolise la réincarnation de la France, et Robert l'avatar du Maréchal.* »⁴

La mise en place d'un tel système s'accompagne d'une mise au pas politique. Le conseil général est supprimé ; les fonctionnaires doivent prêter serment ; les maires et les conseillers municipaux sont nommés par Sorin. Tout ceci ne peut

¹ Entretien avec Léon Célini, op. cit.

² L. Farrugia, « La Guadeloupe de 1939 à 1945 », *Historial Antillais*, volume V.

³ L. Farrugia, idem, p. 373.

⁴ L. Farrugia, idem, p. 388.

aller sans une police forte et s'accompagner d'une politique antisémite, antiaméricaine, anticommuniste et contre les francs-maçons. La Légion, initialement destinée à regrouper les organisations d'anciens combattants, admet des civils dès août 1940, sous le nom de « Volontaires de la Révolution Nationale ». Elle va servir de relais entre le gouvernement et la population.

3.3 Les liens entre la hiérarchie catholique locale et le pouvoir de C. Sorin

L'Église affiche son adhésion au régime de Vichy. La Révolution Nationale n'a fait que renforcer ses liens avec les forces conservatrices coloniales. Il s'agissait pour l'Église « *de faire appel à l'esprit d'ordre, de docilité, de religion, bref de maintenir les fidèles, comme autrefois les esclaves, dans la plus aveugle des soumissions...* »¹. Mgr Genoud, évêque de Guadeloupe ne cache pas son admiration pour l'amiral Robert et pour le gouverneur de Guadeloupe, Constant Sorin. Dans certaines paroisses les prêtres se réjouissent du changement de régime politique, notamment en ce qui concerne leur rôle dans l'enseignement. Ainsi, l'abbé Desclos, curé de Capesterre-Belle-Eau ne cache pas sa satisfaction en mentionnant dans les formulaires des recensements des paroisses : « *L'union est faite officiellement entre le clergé et les écoles publiques. Les écoles sont ouvertes aux prêtres catholiques.* »² Les crucifix sont introduits dans les lieux publics et les écoles. Nombreux sont les prêtres qui occupent des fonctions politiques durant cette période. « *Dans la plupart des communes, les prêtres travaillèrent en collaboration étroite avec les maires et conseillers municipaux mis en place par le gouverneur.* »³ Le Père Robin, curé archiprêtre de Pointe-à-Pitre, siège dans le conseil municipal nommé par Sorin. L'abbé Durand est nommé Maire du Moule. L'Historial mentionne que parmi le Comité chargé de recueillir les adhésions à l'Union Départementale de la Légion Française des combattants (comité nommé par Sorin), figure aussi l'abbé Durand. Rappelons que ce capitaine de réserve, combattant de la Grande Guerre, titulaire de la Légion d'honneur, est un des fondateurs des sociétés sportives guadeloupéennes et du mouvement scout guadeloupéen. Il est donc une personnalité reconnue dans les mouvements de jeunesse locaux où il assure des tâches de direction et d'encadrement. À ce titre, il impulse les directives vichystes en matière d'éducation des jeunes au sein de ces groupements. Il les oriente davantage vers des objectifs paramilitaires, d'embrigadement et de contrôle. D'autant plus que l'organisation interne et les activités des Groupes de Sonis sont en adéquation avec les directives du Maréchal Pétain en matière d'éducation des jeunes.

¹ Dictionnaire Encyclopédique des Antilles et de la Guyane, article « *Religions* », Édition Désormeaux, Fort-de-France, 1993, p. 2008.

² Recensement de la paroisse de Capesterre-Belle-Eau, année 1941, archives de l'évêché de Guadeloupe. Basse-Terre.

³ *Historial Antillais*, op.cit., p. 377.

3.4 L'Écho de la Reine de Guadeloupe, un témoin de l'allégeance de la hiérarchie ecclésiastique locale au régime de Vichy.

La presse catholique constitue un indicateur pertinent des prises de position politique de l'Église guadeloupéenne. À partir de l'été 1940, le bulletin épiscopal *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* prône clairement les doctrines de Vichy, marquant l'adhésion de l'Église guadeloupéenne au gouvernement de Pétain et à son représentant dans la colonie, C. Sorin. Dans le n° 278 du mois de décembre 1940, toute une série d'articles et d'allocutions est publiée en faveur des thèses de Vichy. Sont repris les propos du Cardinal Gerlier qui s'exclamait en ces termes « *Pétain, c'est la France ; et la France aujourd'hui c'est Pétain ! Pour relever la Patrie blessée, toute la France, Monsieur le Maréchal, est derrière vous* »¹. Plus loin, reprenant le Cardinal Baudrillart : « *Serrons-nous autour du chef et du Père qui incarne aujourd'hui la France* »². L'Église va œuvrer pour le redressement du pays, participer à la Révolution Nationale et à l'instauration de l'Ordre Nouveau. « *Le clergé doit collaborer de façon totale à l'œuvre entreprise par le Maréchal.* » (Allocution du Cardinal Suhard, Archevêque de Paris, 3 décembre 1940³). En publiant ces extraits dans son bulletin de liaison, l'autorité catholique guadeloupéenne affiche son adhésion aux directives de l'Église métropolitaine et se range clairement du côté de Sorin. Farrugia rapporte les écrits du contre-amiral Rouyer, chef du service de l'information : « *Le clergé de Guadeloupe n'a jamais fait opposition. (...) Tous les prêtres sont entièrement ralliés à la cause de la Révolution Nationale* »⁴. Ils s'attachent donc à appliquer les directives de Vichy en matière d'éducation de la jeunesse. Ce soutien de l'Église, dans une colonie où la population est essentiellement chrétienne, contribua à légitimer le régime de Pétain en Guadeloupe. Il convient toutefois de nuancer les propos quelque peu extrêmes de Farrugia. Si la hiérarchie catholique locale affiche son adhésion au gouvernement de Vichy, les prêtres dans les paroisses sont nombreux à choisir la « dissidence » et à rejoindre les Forces Françaises Libres par les îles anglaises.

3.5 La dissidence du clergé : une opposition des prêtres de terrain aux allégeances de leur hiérarchie

Durant le gouvernement de Vichy, l'implication des Guadeloupéens dans la politique locale prend en fait deux orientations, notamment au sein du clergé, et donc chez les prêtres investis dans les organisations de jeunesse : certains prêtres prennent ouvertement parti pour le pouvoir en place, instauré par Pétain. C'est le cas de la hiérarchie catholique locale, mais aussi de certains prêtres de paroisse tels que l'abbé Durand. D'autres, au contraire, s'opposent au pouvoir

¹ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, n° 278, décembre 1940, p. 56

² *Idem*, p.57.

³ p. 57.

⁴ *Historial Antillais*, volume V, p. 378.

local et prennent le chemin de ce que les Guadeloupéens appellent : « la dissidence », c'est-à-dire le choix de quitter la colonie pour rejoindre les Forces Françaises Libres du général de Gaulle, en passant par les îles sous tutelle britannique comme la Dominique ou Anguille. Les dissidents se rendent alors aux États-Unis, au Canada ou en Grande-Bretagne. C'est le cas du Révérend Père Dugon, instigateur des scouts basse-terriens : « *Je me souviens du Père Dugon, curé de Gourbeyre, qui était parti en dissidence pendant la guerre. Il y avait des bateaux qui les prenaient la nuit à Rivière-Sens et qui les conduisaient à la Dominique. Il y a pas mal de gens qui sont partis en dissidence* »¹. Le RP Dugon quitte la colonie un vendredi soir du mois de mai 1943 ; il laisse un papier sur lequel il écrit : « *Je pense que la solution n'est pas propre ; il n'est pas possible de rester ici. Je pars pour donner l'exemple* »². Ouvertement contre les orientations dictatoriales de Pétain et de C. Sorin, le RP Dugon choisit la voie de la France Libre, plutôt que d'adhérer au régime de collaboration. Directeur du bulletin de l'évêché, il est opposé aux prises de position de la hiérarchie ecclésiastique locale qu'il doit transcrire dans le journal. Mis en porte à faux par rapport à la jeunesse à laquelle il se dévoue, majoritairement opposé à Sorin, le RP Dugon choisit sa conscience et quitte la Guadeloupe. Le petit séminaire de Blanchet reflète ces oppositions : « *On faisait de la politique au séminaire. L'évêque était pétainiste, et on avait voulu renvoyer du séminaire ceux qui étaient gaullistes. Il y avait des séminaristes pétainistes, d'autres gaullistes. On a failli faire un combat au séminaire, si bien que l'évêque avait voulu fermer le petit séminaire* »³. Contrairement à une réalité communément admise et à ce que laisse transparaître *l'Écho de la Reine*, le nombre de prêtres opposés au gouvernement de Vichy semble donc non négligeable, bien qu'il soit difficile d'établir une proportion exacte. Les exemples du RP Dugon et des séminaristes jettent la contradiction sur ce qui est généralement admis, à savoir l'adhésion massive de l'Église catholique au régime de Pétain. Les laïques prennent aussi part au mouvement de dissidence. C'est le cas, par exemple, de l'instituteur de Port-Louis, Gilbert Gargare, qui écrit un matin sur le tableau de sa classe : « *Messieurs, je m'en vais défendre la France* »⁴. Il meurt en Indochine une dizaine d'années plus tard, toujours en servant la patrie. Ce mouvement de dissidence est alimenté par la radio. En effet, si la radio française est captée plus ou moins facilement, c'est surtout radio Londres dont les relais se trouvent dans les îles voisines, anglaises, que les Guadeloupéens peuvent capter facilement. Elle exerce donc une certaine influence sur la population, et les prises de position de De Gaulle trouvent un écho favorable chez certains Guadeloupéens.

¹ Entretien avec le Père Flover. 19 juillet 1999. Baillif.

² Entretien avec le Père Oscar Lacroix. 30 janvier 1998 et 6 février 1998. Petit-Canal.

³ Entretien avec le Père Flover, op. cit.

⁴ Cité par G. Cornelly. Raizet. Entretien du 29 avril 1999.

La dissidence guadeloupéenne s'inscrit dans une démarche plus générale entreprise par l'ensemble de l'empire colonial français en faveur de la France Libre. Dès 1942 un effort est entrepris en France d'outre-mer pour mobiliser hommes et ressources au service de la libération du territoire de la mère patrie occupée par l'Allemagne du III^e Reich. Ce sont les troupes « coloniales », c'est-à-dire constituées principalement des contingents des colonies qui combattent en Italie sous les ordres du maréchal Juin, et qui débarquent en Provence sous les ordres du maréchal de Lattre de Tassigny. « *Les hommes de la France d'outre-mer referont la France, proclame le colonel de Larminat dans un manifeste diffusé à Brazzaville en août 1940* »¹. Il n'est donc pas surprenant que malgré la dictature de C. Sorin en Guadeloupe, bon nombre de Guadeloupéens s'engagent sur la voie de la résistance au régime vichyste.

4 La jeunesse devient une préoccupation centrale de la politique éducative de la hiérarchie catholique

L'Église locale applique la politique éducative élaborée par Vichy. La jeunesse guadeloupéenne, tout comme la jeunesse métropolitaine, est encadrée par l'Église comme par les autorités locales : les Compagnons de France furent créés ; des chantiers de jeunesse furent ouverts. Les organisations et mouvements de jeunesse, s'ils font peu l'objet d'articles dans le bulletin épiscopal, semblent toutefois être des piliers du régime. La présence fréquente des Sonis lors de manifestations du pouvoir local ou de l'Église atteste cette importance accordée par le régime aux organisations de jeunesse. Ces orientations sont communes à tous les pays d'Europe depuis le début des années trente : « *Au tournant des années 1930, la montée du fascisme et le réarmement introduisent des perspectives complètement différentes. Un thème inédit apparaît sous l'influence du fascisme italien : celui de la jeunesse comme force sociale capable de bouleverser un ordre existant sclérosé. Le thème va aider à penser l'ensemble des œuvres extrascolaires qui se développent à la fin des années 1920 et dans les années 1930, et que le régime de Vichy va encourager et structurer par la suite.* »²

Dans le n° 284 de L'Écho de la Reine de Guadeloupe³, la rubrique « Jeunesse de France... » prône une sollicitude particulière pour la jeunesse qui est l'avenir du pays ; elle doit être dirigée et formée suivant les principes chrétiens. Ainsi, le Maréchal demande aux mouvements de jeunesse des efforts : « *Jeunes Français, méditez ces maximes : le plaisir abaisse, la joie élève ; le plaisir affaiblit, la joie rend fort. Cultivez en vous le sens de*

¹ In Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France. 1871-1962*, Paris, Ed. du Club Histoire, 1998 (1^{ère} édition 1972, Ed. de la Table Ronde), p. 198.

² J. De France, *Henry Paté et l'engagement de l'État dans le champ de l'éducation physique et des sports (1918-1930)*, in Cahiers d'histoire, op. cit. p. 71.

³ Page 167.

l'effort. »¹ On note ici une très nette orientation morale des propos du chef de l'État. L'effort est placé au centre des préoccupations ; il est la vertu première qui permettra le redressement national. C'est parce que les républicains, et notamment ceux de gauche, ont galvaudé cette notion d'effort que la France a perdu la guerre. Rappelons que la droite avait, en 1936, crié au scandale devant les lois du Front populaire. Léo Lagrange, en faisant promulguer les lois sur le loisir, avait reçu le surnom de « ministre de la paresse ». Il faut donc que la jeunesse réapprenne ce que veut dire le mot « effort » ; que le plaisir est dangereux pour la société ; il faut travailler dans la joie de l'effort. En fait, « *obnubilé par la jeunesse comme clé du redressement et de la régénération morale de la France, soucieux de restaurer les valeurs « traditionnelles » comme le travail, l'obéissance, l'autorité, la hiérarchie et la famille, Vichy prête naturellement attention à la jeunesse.* »² Les Groupes de Sonis apparaissent comme des organisations de jeunesse conformes aux directives vichystes. Ils ont sans doute bénéficié d'une attention particulière de la part du régime pétainiste. Alors que le Comité d'Éducation Physique mis en place par le gouvernement de Vichy dès décembre 1940 dissout les clubs sportifs de la colonie, ainsi que les Éclaireurs de France, laïques, ni les Sonis, ni les SDF, proches de l'Église locale, ne seront inquiétés par le régime. Catholiques, ces organisations de jeunesse deviennent au contraire, la « vitrine » du régime. Les Groupes de Sonis connaissent leur pic de recrutement dans cette période. L'image du Général de Sonis revêt aussi une dimension héroïque chère à la Doctrine Nationale. Ce général est suffisamment symbolique et populaire, pour que l'on baptise des rues de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre de son nom. À Pointe-à-Pitre, la Rue de la République devient rue du « général de Sonis ». Il en est de même dans la plupart des communes. Ceci montre l'importance que pouvaient accorder les vichystes à ce symbole qu'était Sonis ainsi qu'à l'organisation de jeunesse qui portait le même nom. Le bulletin de l'évêché, *La Guadeloupe Catholique*³, publie une série d'articles à la gloire du Général Sonis, qu'il élève au rang de figure emblématique pour la Guadeloupe.

4.1 Le sport, un outil éducatif au service de la doctrine de la Révolution Nationale

Pour le Maréchal Pétain l'éducation sportive doit permettre de lutter contre l'intellectualisme exclusif de l'éducation des jeunes, avant-guerre. Au sein de l'Éducation Générale et Sportive, le sport doit permettre la formation de l'homme nouveau. Mais pour la hiérarchie ecclésiastique, les finalités du sport

¹ Allocution radiophonique du 29 décembre 1940.

² S. Fishman, *Vichy et la délinquance juvénile. Changements législatifs et institutionnels*, S/D L. Bantigny et I. Jablonka, Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France. XIXe- XXe siècle, Paris, PUF, Le nœud gordien 2009, p. 128.

³ A partir du n° 305 de novembre-décembre 1943, *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* devient *La Guadeloupe catholique*.

doivent dépasser la simple formation corporelle. Un article¹ rédigé par le père Ugé, propose un recadrage du sport et de l'Éducation Générale et Sportive mise en place par le régime de Vichy : « *Le sport pour le sport est un mot vide de sens. Le sport n'est pas une fin en soi ; il n'est qu'un moyen, et comme tel, doit être sans cesse orienté vers le but qu'on poursuit ; si l'on ne veut pas, qu'abandonné à son égoïsme, il devienne plus nuisible qu'utile.* » Le sport n'est qu'un vecteur au service du « but » poursuivi. L'Église ne conçoit l'éducation corporelle que si elle est au service d'un but défini, ici la Révolution Nationale. Ainsi, l'Éducation Générale dépasse le sport ; ses finalités sont plus larges. Véritable système d'embrigadement des jeunes, l'Éducation Physique et les sports en sont des piliers centraux. La méthode d'E.P. qui y est prônée est l'Éducation Physique par la Méthode Naturelle de G. Hébert, qui facilite par son organisation le contrôle des pratiquants. Mais d'autres activités la constituent, telles que les travaux manuels ou le chant.

L'orientation politique se fait plus manifeste. Si les enjeux éducatifs et sociaux du sport et de l'EP sont sous-jacents ; le ton du bulletin de l'évêché guadeloupéen est davantage politique. Les directives de l'Église concernant l'éducation des jeunes de Guadeloupe se situent sur le terrain de l'embrigadement, du contrôle, de la soumission à l'État Français et à son représentant C. Sorin. Celui-ci déclare ainsi le 11 Novembre 1940, aux anciens combattants : « *Vous m'aidez à créer la grande famille chrétienne guadeloupéenne, dont la cellule élémentaire devra être un foyer légalement constitué ; (...) Vous ferez avec nous la chasse à l'enfant dans la rue, proie inévitable du vagabondage, du vol et du crime.* »²

4.2 Le bulletin de l'évêché *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* et le journal *Clartés* : des témoins de l'attention que l'église locale porte aux Sonis

Cette presse catholique est aussi un indicateur de l'importance éducative qu'accorde la hiérarchie catholique locale aux œuvres, organisations et mouvements de jeunesse. La fréquence des articles sur le sujet et les thèmes qui y sont traités agissent comme des marqueurs, qui mis en relation avec les statistiques des paroisses, permettent de dégager des périodes de croissance et de recul de ces organisations et mouvements³. L'étude des articles de *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* montre une évolution entre 1927 et 1939 ; des articles mentionnant les activités physiques et le sport sont épars jusqu'au milieu des années trente. Si *L'Écho* mentionne la gymnastique dans un article sur une fête scolaire au Pensionnat de Versailles de Basse-Terre en 1927⁴, il ne décrit pas les

¹ *L'Écho de la Reine* n° 296, Juillet 1942, p. 224.

² J.O du 14 novembre 1940, p. 855-856.

³ Deux périodiques ont été analysés : le bulletin épiscopal *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, entre 1918 et 1945 ; et l'hebdomadaire *Clartés*, entre 1945 et 1960.

⁴ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, n° 85, septembre 1927.

modalités ni les vertus d'une telle pratique. Ce n'est qu'en 1936 que l'on trouve mention des premières manifestations sportives (football), mais dans le cadre des Sonis¹. *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* va commencer à publier régulièrement des articles sur les activités sportives à partir de l'année 1936. Le premier article (n° 157²) concerne une fête des Groupes de Sonis durant laquelle se déroule une rencontre de football entre les Sonis de Petit-Bourg, et ceux de Pointe-à-Pitre. À partir du mois de mai 1938 (n° 247), *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* publie dans ses pages une nouvelle rubrique : « Union Guadeloupéenne et Scouts de France ». Les activités physiques et le sport y feront partie intégrante.

Entre septembre 1939 et juillet 1940, le bulletin épiscopal diminue le nombre de parutions des articles concernant le sport et la gymnastique, les vertus des pratiques corporelles, les manifestations patronales. Les effets de la « drôle de guerre » se font ici sentir.

L'été 1940 marque un changement. Le journal prônera clairement les doctrines de Vichy. L'Église locale adhère à la Révolution Nationale sans ambiguïté. Le n° 278 du mois de décembre 1940 publie ainsi toute une série d'articles et d'allocutions en faveur des thèses de Vichy. Les allocutions des cardinaux de France lors des visites du Maréchal dans différentes villes métropolitaines se succèdent. L'Église guadeloupéenne se range sans nuance et sans hésitation derrière le Maréchal Pétain, suivant ainsi les directives de l'Église métropolitaine.

Après une interruption du journal en avril 1941, celui-ci prendra un nouveau nom à partir du n° 282 de mai 1941 : « *La Guadeloupe catholique* ». La propagande que fera le journal en faveur des actions de Pétain pour la jeunesse apparaît clairement. Quatre numéros³ seront consacrés aux orientations et aux directives éducatives de « l'Ordre Nouveau ».

L'année 1943 marque une nouvelle rupture si l'on suit là encore l'évolution du bulletin épiscopal. La rubrique « Jeunesse de France... » disparaît, et le journal va devenir de plus en plus mince en volume et sera bimensuel à partir du n° 304 de septembre-octobre 1943. Le rétablissement de l'ordre républicain à partir du mois de juillet 1943 n'est pas étranger à cette perte de vitesse du journal. Nombreux sont alors les Guadeloupéens qui vont s'opposer ouvertement aux prêtres qui ont soutenu le régime de Vichy : « *Le curé alsacien du Lamentin, le Père Rielh, se fait traiter de "boche" et des pétitions circulent sous le manteau pour limoger le curé de la cathédrale, le chanoine Guilbaud. À Saint-Claude, le Père Lambert doit quitter secrètement son presbytère pour éviter un mauvais parti : il se réfugie à l'évêché. Aux Vieux-Habitants c'est le presbytère qu'on bombarde de roches, mais c'est le curé, le Père Buisson, qui*

¹ N° 157, mars 1936.

² Mars 1936, p. 89.

³ Les n° 283, 284, 286, 287, des mois de juin, juillet, septembre, et octobre 1941.

est visé. »¹ On décroche les crucifix des édifices publics. Certains prêtres quittent la Guadeloupe, tel le curé de Capesterre-Belle-Eau, l'abbé Desclos. Le dernier numéro de *La Guadeloupe catholique* est daté des mois de novembre-décembre 1945². Mgr Genoud était à l'origine du bulletin de l'évêché, il prend fin avec sa mort. La fin de *La Guadeloupe Catholique* en marquant la fin de la direction épiscopale de Mgr Genoud, marque aussi la fin d'une période caractérisée par la collaboration à un régime dictatorial.

1945 marque une autre rupture. C'est d'abord la fin de la Seconde Guerre mondiale et le retour de la République en France métropolitaine. Mais l'année 1945 marque aussi la naissance d'un nouveau journal, hebdomadaire : *Clartés*. Ce journal est différent du précédent dans le sens où il se veut être à grand tirage en paraissant chaque semaine. *Clartés* tourne une page en s'orientant vers des débats centrés sur l'assimilation et sur la montée du Parti Communiste Guadeloupéen. La fin de la Guadeloupe catholique et la mort de Mgr Genoud coïncident aussi avec le recul des Sonis dans la colonie. La lecture de *Clartés* entre 1945 et 1950 nous renseigne sur plusieurs points. Premièrement, les Groupes de Sonis ne feront pas l'objet d'articles dans le journal de l'évêché jusqu'en 1947. Seul le n° 1 (août 1945) en parlera pour dénoncer les difficultés que les Sonis ont à surmonter : « *La guerre, avec la mobilisation de certains de ses membres, a ralenti un peu son influence. Il récupère (...). Malgré toutes les difficultés, difficultés que certains groupements n'ont pu surmonter, les Sonis ont tenu* ». Mais il semble que la guerre a été fatale à cette organisation de jeunesse ; plus aucun article ne les mentionnera durant 2 ans, alors qu'avant-guerre il faisait l'objet de la plupart des rubriques.

Deuxièmement, le nombre d'articles retraçant des rencontres sportives, tout comme la variété des sports dont il est question, ira en augmentant entre 1945 et 1950. Le n° 4 de *Clartés* (octobre 1945) rend compte d'une seule activité (les championnats de Guadeloupe de cyclisme) sur 30 lignes ; le n° 28 (juin 1946) rend compte de cinq activités sportives (football, cross, natation, cyclisme, volley-ball) sur une page entière. La rubrique « Sport » devient aussi plus régulière. Le journal se fait l'écho du phénomène sportif qui va prendre de l'importance dans ces années. Il semblerait par là que l'Église guadeloupéenne cherche à s'adapter davantage aux préoccupations de la société et adopte une attitude plus souple vis-à-vis du spectacle sportif. Cette hypothèse sera confirmée par la publication des positions du pape favorables à certains sports comme le cyclisme.

4.3 Organisations de jeunesse et dissidence

Si les Sonis, dépendants de l'Église catholique, ne subissent pas les représailles du régime de Sorin, il n'en demeure pas moins que certains d'entre

¹ C. Fabre, *Dans le sillage des caravelles*, op. cit., p. 305.

² N° 317.

eux se rangent du côté de la dissidence. Parmi les plus âgés, certains s'opposent à l'allégeance à Sorin. Ces prises de position dépendent toutefois des communes d'implantation des groupes. Ainsi, à Pointe-à-Pitre, où patrouillent régulièrement l'armée et les marins de la Jeanne d'Arc, la dissidence semble moins prononcée qu'à Port-Louis où elle apparaît comme générale parmi les populations ouvrières de la canne ou parmi les pêcheurs : « *La population guadeloupéenne était très résistante. Ah oui ! Surtout à Port-Louis. Ils ont même attaqué la gendarmerie ; il y eut des morts ; il y a eu des blessés* »¹. Le 30 avril 1943, un groupe de Port-Louisais autour de M. Nadir se constitue pour attaquer la famille Damoiseau, propriétaire blanc de la sucrerie Beauport. Pour se faire, ils prennent d'assaut la gendarmerie où se trouvent des armes utiles pour se rendre maître de la sucrerie. Mais les gendarmes résistent ; il y a des morts et M. Damoiseau s'échappe et gagne Pointe-à-Pitre où il se réfugie à bord de la Jeanne d'Arc, à quai dans la darse. Le gouverneur Sorin fait envoyer la troupe à Port-Louis afin de rétablir le calme dans la commune. Incident ponctuel, mais qui témoigne de l'effervescence de la période et qui aura une influence sur les organisations de jeunesse port-louisienne. Elles vont en effet arrêter leurs activités à la suite de ces événements. Le curé de la paroisse le déplore : « *Tous les groupements, ainsi que la vie paroissiale tout entière, ont subi le contrecoup de la révolution port-louisienne. Révolution sanglante, qui a causé des morts et des blessés, qui a semé la haine dans les cœurs, qui a levé les hommes les uns contre les autres, qui a supprimé la paix pour longtemps...* »² Les prises de position des Guadeloupéens par rapport au régime en place affectent durablement les sociétés juvéniles dans les paroisses. Les oppositions, les départs en dissidence, les insurrections sont autant d'événements qui transforment la vie quotidienne dans l'archipel. Léon Cellini, alors jeune Sonis de la Maristella du Gosier, prend lui aussi part aux actions de dissidence. S'il est trop jeune pour partir rejoindre les alliés, il aide des amis à quitter la colonie en direction de l'île de la Dominique. Certains de la Maristella, alors plus âgés que lui, partent ainsi défendre la France³.

5 Groupes de Sonis : sociologie du recrutement

Dans les années d'avant-guerre, au début du mouvement, les Blancs sont majoritaires : « *À l'époque, les Sonis étaient une sorte de race distinguée. C'était ceux qui travaillaient à l'école. Ceux qui étaient le plus instruits* »⁴. Pour rentrer chez les Sonis, il faut pouvoir apprendre le catéchisme, lire la bible, et passer la première communion : « *Parce qu'il fallait passer un examen pour*

¹ Entretien avec Aristide Gordien. 02 décembre 1997. Port-Louis.

² Recensement de la paroisse de Port-Louis, année 1943-1944, archives de l'évêché de Guadeloupe, Basse-Terre.

³ Entretien avec Léon Cellini, op. cit.

⁴ Entretien avec Léon Cellini, idem.

*faire la première communion et pour la renonce*¹. *Des questions de catéchisme. C'était sur 10. Il fallait avoir 5, sinon...* » (A. Gordien). Pour être Sonis il faut donc être scolarisé, savoir lire et écrire. Or, l'instruction reste l'apanage de la classe blanche aisée. En effet, de nombreuses familles n'ont pas les moyens financiers de scolariser leurs enfants, même dans le public, gratuit (et encore moins dans le privé qui est payant) ; elles ne peuvent acheter les fournitures. L'éloignement des lieux d'habitation par rapport aux écoles rend la scolarisation encore plus difficile. Le conseiller Lurel précise en 1935 qu'il faut « *aux enfants se déplacer trois, quatre, cinq heures durant et franchir des distances de huit, dix, quinze kilomètres pour suivre les classes.* »² Le besoin de main-d'œuvre dans la culture de la canne est un autre facteur de limitation de la scolarisation dans les familles ouvrières noires. Très jeunes, les enfants aident leurs parents à la récolte (rapport Debretagne, 1935).

D'autre part, comme le précise A. Abou³, les lois républicaines en matière d'enseignement ne sont pas appliquées. Nous pouvons supposer à partir de ces données, que dans les débuts du mouvement les Sonis s'adressent principalement à la classe blanche, la plus instruite « *Chez les Sonis, c'était les fils de blancs pays, des usiniers blancs.* »⁴ La classe ouvrière formant la majorité de la population guadeloupéenne (ouvriers urbains, travaillant dans le bâtiment ou comme charbonnier ; ouvriers de la canne travaillant au champ ou dans les usines), accède plus difficilement aux Sonis. C'est ce qui fait dire à G. Gordien que « *les Sonis de Pointe-à-Pitre étaient des enfants de bonne famille, de grandes familles, en particulier des Blancs* ». Ceci semble être d'autant plus vrai que durant cette période le niveau de vie des classes moyennes et supérieures guadeloupéennes progresse. Certains secteurs économiques sont en expansion comme c'est le cas de la banane ou du sucre. Leurs exportations progressent respectivement de 144,7 % et de 210 % entre 1936 et 1938. Les exportations de café connaissent aussi une augmentation de plus de 900 % ! Le commerce dans son ensemble connaît une progression importante entre 1921 et 1939. Les exportations augmentent de 272 % et les importations de près de 205 %⁵. La Guadeloupe accroît sa capacité de production et de consommation indice d'une amélioration du niveau de vie. Mais en tirent profit les industriels et commerçants, en minorité numérique. La classe ouvrière demeure pauvre, vivant dans les cases des quartiers périphériques des centres urbains historiques.

¹ Renonce : renouvellement des vœux du baptême, appelé « communion solennelle » en métropole.

² A. Abou, *L'école dans la Guadeloupe coloniale*, Paris, éd. Caribéennes, 1988.

³ A. Abou, *idem*.

⁴ Entretien avec Mme Hildvert, éclairceuse de Pointe-à-Pitre. 3 mars 1999. Pointe-à-Pitre.

⁵ Ces chiffres s'inscrivent dans une augmentation générale du commerce entre la France métropolitaine et ses colonies : entre 1913 et 1933, les échanges passent de 13 % à 27 %. En 1933 les colonies absorbent 33 % des exportations de la métropole et lui fournissent 23 % des ses importations. Pour la période 1909-1913, les exportations métropole-colonies ne s'élevaient qu'à 12,8 %, et les importations à 10,9 %. (in R. Girardet, *op. cit.*).

C'est le cas du Carénage à Pointe-à-Pitre, quartier insalubre autour de la sucrerie Darboussier. Les importations connaissent, elles aussi, une croissance importante principalement dans les denrées de première nécessité. Ainsi, les importations de froment augmentent de 134 % entre 1936 et 1938 et celles de riz, de 94 %. Mais d'autres biens voient aussi leurs importations augmenter, preuve d'un intérêt croissant chez les Guadeloupéens pour des dépenses qui ne sont pas de première nécessité. C'est le cas des parfums et savons dont l'importation augmente de 54 % entre 1936 et 1938. Les Guadeloupéens commencent à pouvoir dépenser de l'argent dans des produits de luxe. Les classes dominantes s'ouvrent à la consommation. L'augmentation globale des importations de 99,7 % témoigne de cette expansion du niveau de vie sur la seule période du Front populaire. Ce sont les enfants de ces familles argentées qui vont gonfler les effectifs des Sonis dans cette période.

Mais si l'organisation s'adresse principalement aux Blancs, dans ces débuts, elle s'ouvre progressivement aux différentes couches de la population, sous l'impulsion de Monseigneur Genoud qui prône l'ouverture afin d'élargir le recrutement : « *Le groupe s'est ouvert. Même Monseigneur Genoud a poussé dans ce sens. Il y a eu cette idée de prendre la jeunesse. Vous savez, tous les mouvements et toutes les institutions voulaient avoir la jeunesse* » (C. Thibault). L. Cellini, de la Maristella du Gosier, se souvient que le premier Noir qui est entré au Sonis de Pointe-à-Pitre était M. Rivier, commerçant ; c'était un noir « tout à fait distingué ». Ainsi, le recrutement s'élargit d'abord aux Noirs aisés et instruits, probablement aussi aux Mulâtres, davantage scolarisés.

Il apparaît aussi que les milieux de recrutement des Sonis dépendent des paroisses d'implantation. À Port-Louis, comme dans la plupart des communes rurales (Vieux-Habitants, Moule...), le recrutement se fait davantage chez les Antillais noirs, le nombre de Blancs étant très réduit. À Pointe-à-Pitre, ville commerciale, la classe blanche constitue la majorité des adhérents. Il n'est donc pas étonnant que certains groupes recrutent davantage dans les milieux noirs que d'autres : « *A Port-Louis, il n'y avait pas de Blancs. La société s'adressait aux Noirs. Il n'y avait pas de population blanche* » précise G. Gordien. Mais les Noirs qui sont recrutés se doivent d'avoir une instruction, au moins dans les premières années de l'organisation (G. Gordien sera instituteur).

6 Financement des Groupes de Sonis

Les Sonis disposent de quatre sources de financement : les cotisations des membres, les recettes des actions culturelles, les subventions, les aides des mécènes.

La demande de cotisations auprès des adhérents des groupes dépend des paroisses de rattachement. À Pointe-à-Pitre, les jeunes payent une cotisation générale en début d'année, puis une cotisation minimale par activité pratiquée. L'organisation se charge de fournir l'ensemble des équipements. Pour C. Thibault, il ne s'agit que de cotisations symboliques, afin de ne pas tout fournir

gratuitement aux jeunes ; de leur faire prendre conscience que tout ne peut pas être acquis gratuitement. Toutefois, d'autres paroisses ne demandent rien à leurs adhérents. C'est le cas de Port-Louis ou du Gosier.

Une seconde source de financement vient des recettes d'actions culturelles organisées par l'Église. Ainsi, à Gosier, l'abbé Will installe un cinéma dans la salle paroissiale et organise deux séances pour les adultes le dimanche, une le matin et une le soir. Les recettes de la séance du dimanche matin sont destinées à la Maristella et celles du soir, à l'Église.

Les groupes peuvent aussi recevoir des subventions, soit des municipalités, soit du Ministère des colonies (avant 1946) ou des ministères en charge des sports, après les lois de départementalisation de 1946 (Éducation nationale, Jeunesse et sports...). En 1949, les Sonis de Pointe-à-Pitre demandent une subvention pour indemniser le moniteur de gymnastique et le professeur de solfège, et pour des achats de matériel (barres parallèles, javelots, disques, poids ; renouvellement des instruments de la clique, tambours et clairons ; renouvellement du matériel de football, maillots et chaussures ; achat de films et de disques). L'exercice budgétaire de 1949 du Ministère de l'Enseignement technique, de la Jeunesse et des Sports¹ mentionne ainsi une subvention de 37 500 francs. À titre de comparaison, les Scouts de France guadeloupéens recevront la même année 75 000 francs, les Éclaireurs de France 112 000 francs et la Ligue de l'enseignement 412 500 francs. La somme allouée aux Sonis de Pointe-à-Pitre est minime par rapport à celles allouées aux autres associations, notamment laïques. La baisse des effectifs qui s'amorce dès 1944 semble être une des raisons, à laquelle il convient d'ajouter la préférence du ministère pour aider les associations laïques. Les exercices des ministères ne font plus état d'une quelconque subvention versée aux Sonis guadeloupéens après cette date.

La source de financement la plus importante réside dans les dons des membres bienfaiteurs. À Pointe-à-Pitre, C. Thibault est chargé de recueillir l'argent de ces mécènes. La majeure partie de cet argent vient des blancs pays et des « békés »² tels que les avocats Desgranges, Le Vallois ou des commerçants Pointois comme Godmarchais, Maréchaux (patron des « Galeries parisiennes », un des plus grands magasins de mode de la ville) ou encore des établissements Bourel ou De Kermadec. L'argent vient aussi des usiniers tel que Darboussier, usine de transformation de la canne à sucre la plus importante de la Guadeloupe. Les Sonis de Pointe-à-Pitre s'entraînent sur un terrain mis à leur disposition par l'usine. Enfin quelques Syriens (colonie importante à Pointe-à-Pitre) peuvent aussi donner de l'argent, c'est le cas de la famille Sarkis.

À Port-Louis, sous le gouvernement de Vichy, l'argent vient essentiellement de la distillerie de rhum Damoiseau de Beauport : « *Damoiseau aidait les Sonis, parce que chaque année on (les Sonis) fêtait la Saint Éloi, fête de l'usine* » (J.

¹ Archives Nationales, CARAN. F 44 / 75. Paris.

² Voir la définition du mot en page 27.

Commer). Tous les dimanches, M. Damoiseau vient à la messe de l'abbé Mestric, au bourg. En semaine, ce dernier donne une messe à l'usine et les Sonis y participent. « *Beauport donnait de l'argent. Le Père Mestric en prenait un peu partout, auprès des entreprises, des grands producteurs de bananes, des usiniers* » (A. Gordien). Même durant la Seconde Guerre mondiale, alors que l'approvisionnement est très difficile à cause du blocus des petites Antilles par les États-Unis, l'abbé Mestric trouve du tissu pour confectionner les chemises des Sonis ! Ainsi, dans cette paroisse, l'ensemble du matériel est fourni aux adhérents de l'association et les déplacements sont payés par la sucrerie. Cette gratuité est aussi une des causes de la popularité de cette organisation qui permet ainsi l'adhésion sans frais pour les familles souvent peu argentées (la plupart des parents sont ouvriers de la canne). Mais ce financement par l'usine Beauport instaure une dépendance entre les Sonis et la bourgeoisie blanche locale liée au commerce de la canne. Les relations entre l'abbé Mestric et la famille Damoiseau sont étroites comme le précise G. Gordien¹ : « *Ils avaient leurs œuvres sociales ; ils avaient installé une infirmerie à Beauport. Il y avait des religieuses qui soignaient les malades de l'usine. Le Père Mestric était en quelque sorte l'aumônier de ce dispensaire. Il allait visiter les malades. Donc, c'est difficile de dire qu'on n'était pas dans la mouvance de ces riches bourgeois.* » Les relations entre le curé de Port-Louis et le directeur de l'usine se nouent aussi sur le terrain politique : « *En ce qui concerne Port-Louis, le Maire a été le directeur de l'usine Beauport, il s'appelait M. Damoiseau. Et ce monsieur a demandé au Père Mestric de bien vouloir être son premier adjoint (...) Il disait que si le Père Mestric refusait, lui-même refuserait. Le Père fut obligé d'accepter.* » En devenant premier adjoint de la commune au côté du directeur de l'usine Beauport, l'abbé Mestric se range du côté du régime pétainiste soutenu par la bourgeoisie blanche locale. Le curé de Port-Louis, à l'image de nombreux autres prêtres de Guadeloupe, constitue un exemple de l'implication de l'Église locale dans la politique, durant la Seconde Guerre mondiale. Le rôle qu'occupèrent certains prêtres dans les conseils municipaux s'inscrit dans la politique vichyste de rapprochement avec l'Église catholique et de lutte contre la laïcité. En intervenant sur le terrain du politique comme sur le terrain de l'éducation des jeunes, ces prêtres accentuent la dépendance des groupes de Sonis au pouvoir local et à ses orientations fascistes. La dépendance financière instaure une dépendance politique qui place ces organisations de jeunesse catholiques sous une double allégeance, à l'Église locale d'abord, au pouvoir en place ensuite. Pour les Éclaireurs de France, laïques, cette aide des usiniers aux Sonis marque cette allégeance au pouvoir colonial blanc. « *L'usine et l'Église sont en symbiose. Pour autant que vous soyez pauvre, tout le monde suivait l'Église... Et tout le monde voulait être recruté à l'usine. Aussi il y avait*

¹ Entretien avec G. Gordien. 28 janvier 1999. Port-Louis.

*quelques avantages en nature à être Sonis... »*¹ Le ton est volontairement polémique, mais le fait est que les EDF sont beaucoup moins aidés financièrement que ne le sont les Sonis. Les éclaireurs s'autofinancent par des ventes de vanneries ou de crabes pêchés dans les mangroves les jours de fête communale. Ils organisent des kermesses. Seule l'équipe de football du Red Star dispose d'un terrain donné par les francs-maçons.

L'aide apportée par les commerçants, les industriels et propriétaires terriens aux Groupes de Sonis instaure ainsi un rapport de domination des premiers sur les seconds, qui relèvent de deux logiques, l'une politique, l'autre culturelle. Les mécènes, principalement des Blancs Pays, ont un intérêt politique à favoriser le développement des organisations de jeunesse catholiques. Ils s'assurent une notoriété et par là une partie de l'électorat des familles de la petite et moyenne bourgeoisie terrienne ou commerçante. Face à la montée des partis de gauche et à l'ascension de classe noire dans la politique de l'archipel, les Blancs Pays, minoritaires, trouvent dans les organisations de jeunesse un moyen de gagner un électorat parmi les Blancs, mais aussi dans les milieux ruraux noirs, comme c'est le cas à Port-Louis. Mais l'enjeu est aussi culturel. Les Sonis et l'éducation catholique qui y est dispensée agissent comme un « moule » assimilationniste pour la jeunesse locale. En véhiculant les valeurs patriotiques, disciplinaires et chrétiennes, ces organisations forment la jeunesse guadeloupéenne aux normes de la société métropolitaine. L'acculturation que produit cette éducation trouve écho dans la classe blanche dominante soucieuse d'égalité avec les métropolitains.

7 Les objectifs éducatifs poursuivis par les Groupes de Sonis

Aristide Gordien nous fournit une première approche des objectifs que poursuivent ces sociétés sportives : « *Le but du mouvement était de pratiquer des activités sportives, touristiques, musicales. Tout. Parce qu'on faisait des sorties, des excursions, des courses pédestres. On faisait tous les sports, du théâtre et de la musique aussi.* »²

Les statuts de l'association sont publiés dans le journal local *L'Écho des Antilles*, en juin 1914, quelques mois après la création des premiers Groupes de Sonis par le père Bioret en février 1914 : le but de l'association est de « *préparer ses membres par le travail intellectuel, l'étude et l'habitude à réaliser eux-mêmes autour d'eux un catholicisme intégral. Son but secondaire est : 1) d'établir entre eux (les membres), au moyen de réunions amicales, de jeux, de sports, de fêtes théâtrales etc., des relations cordiales doublées d'une chrétienne solidarité. 2) de développer par des travaux en commun et des lectures intéressantes, leurs études littéraires et religieuses.* »³ On le voit, les objectifs sont à la fois intellectuels, religieux et physiques. Cependant, si les

¹ Léopold Rainette, EDF de Pointe-à-Pitre. Entretien du 5 mars 1999. Pointe-à-Pitre.

² Entretien avec Aristide Gordien, op. cit.

³ *L'Écho des Antilles*, juin 1914.

Sonis pratiquent des activités diverses, la part de l'éducation physique et des activités sportives sont centrales. C'est par elles que les objectifs de l'association sont atteints.

7.1 Une formation à la discipline

Chez les Sonis, l'éducation à la discipline recouvre deux dimensions : elle est d'abord une formation à la souffrance, à des conditions de vie astreignantes et à l'effort moral et physique ; elle est ensuite un apprentissage du respect des règles et des normes militaires.

7.1.1 Effort, souffrance et formation du caractère

« On formait notre caractère, on nous apprenait à savoir prendre des décisions, savoir nous investir dans tel ou tel domaine et être loyaux dans ce qu'on disait. »¹ Formation du caractère, développement du sens des responsabilités, obéissance sont les objectifs principaux qu'est censée remplir l'éducation Sonis, principalement grâce à la formation sportive. La discipline repose ici sur une dimension morale que le physique doit développer. Un article de l'Écho de la Reine² de 1938 met en évidence cette formation du caractère dont les activités sportives sont porteuses : « Mais il ne faut pas l'oublier, cette éducation sportive repose sur l'effort et le réclame. [...] L'effort, dans le sport, accepté surtout chrétiennement, trempe le caractère, mais il réclame, pour obtenir ce résultat, l'esprit de discipline. Sans discipline le moindre effort devient gênant, insupportable, et bien vite la paresse reprend ses droits ». L'effort que demande l'éducation sportive est orienté vers l'expression de la force physique et morale que veut l'affrontement sportif, mais aussi vers la morale chrétienne qu'impliquent l'acceptation et le respect de l'adversaire. Par l'effort, le corps devient autre chose qu'un instrument de volupté ; il participe avec l'âme à la vie divine et suit ainsi les directives du droit canon qui prône l'harmonie corps-esprit au service de la vie religieuse. La discipline qu'induit l'effort physique et moral est une garantie contre les dérives d'un corps synonyme de plaisir, voire de jouissance. La satisfaction réside plutôt dans la transcendance que permet l'effort en rapprochant le jeune Sonis des souffrances du Christ ou des premiers martyrs chrétiens. Cette formation du caractère repose ainsi sur l'apprentissage d'une vie faite d'effort et souvent de souffrance. Construire un chrétien utile à la société, c'est lui apprendre à ne pas se satisfaire du confort et à apprendre à vivre une existence dure, faite de difficultés à surmonter. L'apprentissage d'une discipline de vie contraignante devient un axe central de l'éducation Sonis. En mars 1939³ se déroule un stage de formation de moniteurs d'une durée de deux semaines, organisé par l'Union

¹ Entretien avec Claude Thibault, op. cit.

² *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* n° 246, avril 1938, « L'Évêque de la Guadeloupe à ses Jeunes Sportifs et Sportives », p. 106.

³ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* n° 259, mai 1939, p. 159.

Guadeloupéenne, à Moule, et encadré par le moniteur fédéral Magne. L'organisation de la journée est totalement structurée, spatialement comme temporellement. Les jeunes sont soumis aux astreintes horaires et à l'effort physique et moral. Le réveil se fait à 5 h 30 ; il est suivi du petit-déjeuner. À 6 h 15, les stagiaires partent au stade en colonnes et au pas. À 6 h 30 commencent les exercices physiques constitués par de la gymnastique. Ces exercices physiques sont suivis de la pratique des commandements militaires, ceci jusqu'à 11 heures. La formation physique se double ensuite de cours d'anatomie. Après le repas pris en commun, se tient à 13 h 15 une causerie du chef sur les principes de base de l'éducation physique. À partir de 14 heures les activités sportives reprennent :

— Sur le stade, entraînement aux agrès (barre fixe, anneaux, barres parallèles) : suspensions, rétablissements, lune, soleil, équilibres. Vient ensuite l'étude des parades et des chutes, puis l'étude du basket-ball. Enfin, la pratique des sauts (longueur, hauteur, perche, cheval).

— À la plage de 16 h 15 à 17 h 15 : leçon de natation (étude des nages) ; toilette.

Le retour au lieu d'hébergement se fait en chantant et au pas cadencé.

L'organisation de la journée est identique durant les deux semaines que dure le stage. Le déroulement des journées est cadré, alternant de larges plages de pratiques physiques, des périodes d'apprentissages intellectuels et d'éducation paramilitaire. Les activités pratiquées demandent effort, concentration, cran ; la dimension ludique est minime. Une telle discipline de vie constitue pour les jeunes Guadeloupéens l'héroïsation de leur propre condition d'existence, faite de labeur et d'effort, souvent autour du travail agricole, sans loisir. Les contraintes de la vie du Sonis transforment ces difficultés en un idéal à atteindre : celui du chrétien qui supporte la douleur pour s'élever au-dessus du commun des mortels. Aux yeux de ses congénères, le jeune Sonis atteint ainsi la dimension du héros, celui qui se distingue par son courage et sa bravoure ; celui qui supporte les charges de travail lui permettant de réaliser des exploits sportifs. Mais aussi celui qui devient l'égal du Blanc et que l'on voit défiler dans son uniforme impeccable dans les rues des bourgs, marchant aux pas, à l'image des poilus de la Grande Guerre. Héros parce que capable de supporter la dureté de la formation Sonis, mais héros aussi, parce que parvenu à l'assimilation tant convoitée.

Certaines activités pratiquées lors des stages de formation participent davantage à cette « héroïsation » du jeune Sonis en véhiculant dans la société une image plus positive d'un point de vue éducatif que d'autres. La gymnastique, l'athlétisme ou la natation sont des sports censés faire appel à une force de caractère importante, des contraintes physiques supérieures, qui demandent au Sonis de se dépasser. Le basket-ball, sport collectif qui comporte une dimension ludique non négligeable, n'est pas pratiqué, mais « étudié »,

comme si l'on voulait préciser qu'une telle activité pouvait aussi se pratiquer avec sérieux et rigueur. On ne joue pas au basket-ball, on l'étudie ! L'aspect ludique, trop peu sérieux pour une formation aussi stricte, est gommé par ce que véhicule de « scolaire », et donc de sérieux, le terme « d'étude ». Mais au-delà du caractère considéré comme sérieux d'un sport, le choix des activités sportives enseignées chez les Sonis est aussi fonction de l'image que le métropolitain se fait du Noir. Cette argumentation est développée par B. Déville-Danthu dans sa thèse sur l'importation des sports en Afrique-Occidentale française¹. L'auteur rapporte ainsi que, dans l'entre-deux-guerres, certaines activités sportives ne sont pas conseillées pour les Noirs que les colons considèrent comme d'intelligence inférieure. Les instructeurs de l'École de Joinville préconisent pour les colonies, l'enseignement de sports dont les règles sont simples : le basket-ball en fait partie. Son apprentissage, aisé pour un Noir, favorise le développement du système nerveux. Le football, s'il est considéré comme complexe, reste abordable ; mais le rugby, trop dangereux pour des primitifs, inconscients du danger, doit être proscrit. Suivant ainsi les recommandations des cadres de Joinville, gymnastique et athlétisme, « sports simples » auront la préférence des éducateurs Sonis.

7.1.2 La discipline comme outil d'inculcation des normes militaires

Chez les Sonis, la formation à la discipline doit aussi être conçue comme une technologie, au sens où l'entend M. Foucault², c'est-à-dire relevant de procédés qui en facilitent son exercice. Ainsi, les pratiques corporelles sont des techniques qui inculquent aux individus des normes qui se veulent être quasi militaires ; elles imposent aux jeunes des règles censées atteindre des finalités de santé et former les futurs soldats : « *L'Éducation Physique, avec ses rythmes commandés suivant toutes les règles, sans exagération, proportionnés à l'âge et aux forces musculaires, est un excellent moyen pour fortifier la santé, et il est, pour les jeunes gens, une excellente préparation militaire.* »³ L'éducation du physique est ici synonyme de dressage corporel par les rythmes et les commandements qu'elle impose. Les exercices corporels gradués et adaptés aux âges, qui en font son contenu, contraignent le jeune Sonis à se soumettre à ce dressage programmé qui fait l'essence de la formation militaire. La discipline relève ainsi de l'acceptation de contraintes qui modulent les corps et les esprits par l'effort de la pratique physique. Cette dernière agit comme une politique de coercition sur le corps : elle manipule les gestes et les comportements du jeune Sonis ; elle fabrique des corps dociles, soumis aux règles de l'exigence de sa

¹ B. Déville – Danthu, *Éducation Physique, Sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*. Thèse de doctorat. Institut d'histoire comparée des civilisations. Faculté des lettres et Sciences humaines. Université de Provence. 1995. p. 126.

² Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard 1975, p.251.

³ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, n° 246, p. 106.

pratique. Façonnant les individus, elle les « moule » dans des règles strictes qui les prédisposent au respect des contraintes militaires afin de mieux servir la mère patrie. L'amélioration de la santé est ici subordonnée à la formation militaire qu'elle est censée faciliter.

Cette formation disciplinaire recherchée par les Sonis guadeloupéens s'inscrit en toute conformité dans la logique des objectifs édictés par la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France en matière d'éducation, témoignage d'une recherche de similitude avec les sociétés sportives métropolitaines. L'article 2 des statuts de la FGSPF édictés en 1898 fixe ainsi le but de la fédération : « *Développer, par l'emploi rationnel de la gymnastique et des sports athlétiques, les forces physiques et morales de notre jeunesse. Préparer ainsi au pays des générations d'hommes robustes et de vaillants soldats* ». Dès le début de la fédération, à la fin du XIXe siècle, dans un contexte métropolitain revanchard (envers la Prusse), xénophobe (notamment antisémite, symbolisé par l'affaire Dreyfus) et d'expansion coloniale, le but est de former de futurs soldats, disciplinés et forts grâce à la formation physique et morale que permettent la gymnastique et les activités sportives. À la suite de la Première Guerre mondiale, ces objectifs restent inchangés. L'annuaire de 1924¹ précise que la force de la fédération réside dans le fait de ne s'être jamais écartée du domaine physique et patriotique. Ce sont ces deux domaines qui constituent les soubassements de cette organisation. La poursuite des objectifs physiques et patriotiques est clairement affichée : « *Elle présente au point de vue de l'éducation physique des jeunes Français et de leur préparation militaire une force nationale peu commune. [...] Elle forme une très grande école d'énergie morale, de patriotisme et de perfectionnement physique.* »² La formation physique et militaire recherchée par la FGSPF s'inscrit dans des finalités édictées par l'État qui reposent sur une préparation du futur soldat avant le temps de la conscription. Cette préparation s'ancre ainsi dans la logique des « *efforts patriotiques accomplis par les catholiques pour s'intégrer à la Nation.* »³ Cette logique, née de la volonté revancharde après 1870, perdure au-delà de la Première Guerre mondiale en Guadeloupe. L'acquisition des compétences du soldat, et principalement dans l'infanterie, s'avère longue et une préparation dès le plus jeune âge devient une nécessité : « *Leur acquisition est longue et plus facilement assimilable à la préadolescence et à l'adolescence qu'à vingt ans. Une préparation civile rend le militaire plus rapidement opérationnel.* »⁴

La préparation militaire devient alors un axe privilégié de la formation chez les Sonis. Ces derniers bénéficient de l'agrément à la préparation prémilitaire :

¹ Archives de la FSCF. Paris.

² Annuaire fédéral de 1924, p. 11.

³ F. Groeninger, *Sport, religion et nation, la Fédération des patronages de France d'une guerre à l'autre*, Paris : L'Harmattan, 2004.

⁴ M. Héluwaert, op. cit. p. 29.

*«Les Groupes de Sonis à l'époque faisaient la préparation prémilitaire. Quand vous étiez Sonis, on estimait que vous n'aviez plus besoin de faire la préparation prémilitaire organisée par l'armée.»*¹ Les jeunes ainsi formés dans ces sociétés sportives sont astreints à servir la nation. En ce sens, ils constituent des groupes paramilitaires. L'objectif de former de futurs soldats de la République est affiché clairement. Cette orientation prend en Guadeloupe une force particulière dans une logique d'assimilation au peuple français. Le prestige du soldat réside dans le fait qu'il constitue un tremplin vers l'accession au statut du Blanc. Depuis la mise en place de la conscription dans la colonie le 7 août 1913² et la participation des Guadeloupéens à la Grande Guerre, devenir soldat de la patrie française constitue un pas vers l'égalité avec le métropolitain. Au-delà de « l'impôt du sang » payé par les Antillais (23 000 morts pour les Antilles-Guyane³) leur participation aux combats dans les tranchées permet l'évolution vers l'égalité institutionnelle. En effet, contrairement à la majorité des combattants des troupes coloniales, « sujets » de la France, les Antillais et les originaires des « quatre communes du Sénégal »⁴ obtiennent la reconnaissance de leur citoyenneté française pleine et entière par leur participation à la Grande Guerre⁵. Cette reconnaissance institutionnelle, aussi symbolique soit-elle, se double d'une reconnaissance dans les mentalités des Français, ce qui nous semble encore plus significatif. *« L'image du Noir va sortir modifiée par la participation de certains d'entre eux à la Grande Guerre. Ainsi, sous l'effet du courage des tirailleurs sénégalais et de la réputation qu'ils ont acquise sur le champ de bataille, va-t-on passer dans l'imagerie populaire du sauvage au bon noir. »*⁶ C'est ainsi que, lors d'un débat parlementaire en novembre 1922, Henry Paté, alors Commissaire à l'éducation physique, au sport et à la préparation militaire précise que chaque Français à *« encore présent à l'esprit le courage, l'ardeur, l'esprit de sacrifice des troupes noires. »*⁷ À cela s'ajoute le fait que les Antillais, comme les Sénégalais, furent les plus mêlés aux soldats métropolitains. Les combats, la rude vie dans les tranchées, la mort, autant d'éléments qui favorisent l'identification du colonisé au colonisateur. C'est ce qui fera dire à un soldat : *« Avant j'étais nègre, maintenant je suis*

¹ Entretien avec Claude Thibault, op. cit.

² La loi du 15 juillet 1889 relative au service militaire obligatoire n'est pas appliquée aux Antilles avant 1913.

³ Notons que le nombre de morts est nettement inférieur à d'autres colonies : 294 000 morts pour l'Afrique du Nord ; 189 000 pour l'AOF/ AEF ; 49 000 pour l'Indochine ; 41000 pour Madagascar. Source : Marc Michel, *Les troupes coloniales arrivent*, Les collections de l'Histoire n° 11 ; avril 2001.

⁴ Gorée, Saint-Louis, Rufisque et Dakar.

⁵ Les ressortissants des autres colonies françaises n'obtiendront la citoyenneté française qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale par la loi du 7 mai 1946.

⁶ S/D de N. Bancel, P. Blanchard, G. Boëtsch, E. Deroo, S. Lemaire, op.cit., p. 412.

⁷ Annuaire de la chambre des députés. Débats parlementaires. Tome 12. Législature, session extraordinaire 1922. 2e séance du 30 novembre 1922. Cité par Déville-Dantheu, op. cité, p. 8.

Français ». Mais c'est aussi grâce aux combats que les Antillais accèdent à la reconnaissance des métropolitains. La Grande Guerre devient l'acte qui permet cette accession au statut du blanc, mais aussi celui qui fait évoluer l'image du noir dans les mentalités françaises. L'armée constitue ainsi un puissant moyen d'intégration que la généralisation de la conscription favorisera. Il n'est donc pas étonnant que la participation à cette guerre, au-delà de l'héroïsme qu'elle a pu amener chez certains Guadeloupéens, revête une dimension symbolique et sera valorisée dans l'éducation et notamment dans l'éducation menée dans les Groupes de Sonis.

La traduction pratique des objectifs marque l'importance de l'apprentissage des normes disciplinaires. Lors du stage de formation chez les Sonis, rapporté plus haut¹, l'organisation est militaire. « *La section se met au garde-à-vous à l'arrivée du moniteur et le salut à 6 pas.* » Les marches jusqu'au stade se font en colonnes par trois. Les stagiaires étudient les commandements militaires : « *à droite, à gauche, demi-tour... On s'arrête, on repart, et la section comme un seul homme, docile obéit.* » Chacun à tour de rôle commande une colonne. Enfin après la journée d'activités au stade, sur la plage, le retour se fait au pas cadencé, en chantant. Les modalités d'encadrement de la jeunesse sont paramilitaires et l'éducation corporelle par les activités sportives ne se conçoit que parce qu'elle favorise cette formation d'un individu prêt à combattre et à respecter les ordres d'une hiérarchie. L'assimilation passe par la soumission et une formation suffisamment disciplinée au service d'une préparation militaire ultérieure, voire d'une préparation à la guerre dont les prémices se font sentir dès 1938. Cette dimension sera d'autant plus prégnante lorsque le gouvernement de C. Sorin se mettra en place dans la colonie. À l'image des Jeunesses du Maréchal, les objectifs de formation physique et militaires des Sonis sont en adéquation avec le type d'organisation de jeunesse recherché par le régime de Vichy afin d'inculquer aux jeunes l'idéologie de la Révolution Nationale.

7.2 Une formation religieuse

Mais pour la plupart des prêtres éducateurs des jeunes, la mission première des Groupes de Sonis est évangélistique. C'est le sens de la remarque faite par le Père Bellenus, fondateur du Groupe Sainte-Thérèse de Basse-Terre : « *Vocation culturelle et sportive. Mais surtout évangélistique.* »² Les sociétés sportives des patronages ont d'abord pour vocation de christianiser la jeunesse. Elles se situent ainsi dans la lignée des directives papales en matière d'éducation corporelle. L'encyclique de Pie XI *Divi Iulii Magistri* datée de 1929 fixe les missions éducatives confiées à l'Église catholique : éducation totale, âme et corps, qui doit associer la famille, l'Église et l'État ; « *Former un corps solide et*

¹ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* n° 259.

² Entretien avec le Père Bellenus. 16 avril 1998. Basse-Terre.

vivant au sein de la société civile »¹. Si l'éducation corporelle est un devoir de l'Église, elle ne peut être envisagée que pour compléter et améliorer l'éducation de l'âme, et les patronages en deviennent la structure éducative privilégiée.

Aristide Gordien indique l'importance de la formation religieuse chez les Sonis : « *Il y avait trois cérémonies : la première communion, la confirmation et le renouvellement des vœux du baptême. Il fallait faire les trois avant d'entrer chez les Sonis* ». Les prêtres assurent le catéchisme, formation intégrée au programme des groupes. Ainsi, chez les Sonis de Port-Louis, une réunion d'éducation religieuse est prévue tous les jeudis soirs de 20 heures à 21 heures. Chaque premier dimanche du mois les Sonis de Gosier communient à la messe et défilent dans les rues du bourg. Le serment prononcé par les futurs Sonis est lui aussi révélateur des orientations évangélisatrices du mouvement : « *Que désirez-vous ? Nous désirons faire partie du Groupe de Sonis. Pourquoi ? Pour mieux servir Dieu, notre prochain. Promettez-vous d'observer le règlement des Sonis ? Oui, de tout notre cœur.* » Ce serment prononcé par tous les Sonis souligne l'allégeance des groupes à Dieu et à l'amour du prochain, préceptes à la base du catholicisme. Les formations physiques, culturelles et prémilitaires sont ici secondaires (non mentionnées dans le serment), assujetties à une formation morale d'obéissance essentiellement chrétienne au service de la religion et de sa mission de christianisation de la société.

7.3 Une formation sociale

Les objectifs poursuivis par les Sonis sont aussi centrés sur la socialisation de la jeunesse de Guadeloupe : donner les moyens aux jeunes de s'intégrer dans le monde des adultes ; s'adapter à une société coloniale qui ne reconnaît que l'assimilation des populations. Former un Guadeloupéen assimilé, éduqué comme un Européen. C'est ce qui fait dire à J. Commer : « *C'était pour éduquer les jeunes, pour ne pas les laisser dans la rue.* » La rue est ici synonyme d'éducation libre, donc sans la direction de l'adulte garant de l'enseignement des valeurs morales de la société et de l'Église. Mais laisser les jeunes Guadeloupéens dans la rue c'est aussi les laisser aux mains des organisations laïques telles que les Éclaireurs de France par exemple, qui sont bien implantées dans la colonie. Il s'agit pour la hiérarchie catholique locale de soustraire cette jeunesse au danger de l'éducation laïque, déjà fortement répandue par l'école républicaine.

Le transfert des effets d'une telle éducation au plan social est sous-tendu par la formation disciplinaire dont nous parlions plus haut. La relation entre formation à la discipline et formation sociale est établie explicitement par *L'Écho de la Reine* en 1938² : « *Par le fait, dans ses rapports avec ses supérieurs, il (le sportif) sera plus déférent, plus obéissant, et, avec le prochain,*

¹ Cité par A. Prost, L'école et la famille dans une société en mutation, in *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation. Tome IV*, Paris, Labat, 1988, p. 478.

² *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, n° 246, avril 1938, p. 108.

il sera poli, bienfaisant, et, presque sans s'en rendre compte, il finira par exercer autour de lui une réelle influence chrétienne et sociale. » Par son respect des supérieurs, son obéissance, sa courtoisie et sa discipline de vie, le Sonis doit être l'exemple à suivre par l'ensemble des jeunes. C'est du moins ce que souhaite la hiérarchie catholique en développant ces sociétés sportives. Il devient ainsi le « missionnaire » de la reconquête sociale de l'Église locale. Il est le fer de lance de l'action d'évangélisation de l'évêché guadeloupéen. Monseigneur Genoud, Évêque du diocèse, en fait son outil de propagande pour mettre les Guadeloupéens dans le droit chemin de la Chrétienté.

L'utilisation d'une activité telle que la gymnastique, par le mode d'organisation pédagogique et les pratiques qu'elle met en place, favorise la formation du type d'être social voulu par l'Église : discipliné, altruiste, fervent catholique, et cultivant le goût de l'effort. On va aussi pratiquer des activités physiques collectives où l'esprit d'équipe intervient de manière centrale. Ce type de relation à l'environnement est censé développer la socialisation. Ce qui prime ici, c'est la formation à une discipline de groupe, l'entraide et la coopération. Ainsi, en énonçant les vertus du stade, le Chanoine Guilbaud, Vicaire général, note que c'est l'esprit de solidarité qui compte avant tout. « *C'est l'équipe ou la section qui doit réussir, et non pas toi* »¹. Solidarité, entraide, abnégation de sa personne au profit du collectif, amour du prochain, sont des valeurs importantes de la formation sociale par l'Église catholique. Les mouvements d'ensemble avec ou sans engin, les pyramides humaines, traduisent aussi cette volonté de socialisation. Les groupes de Sonis utilisent de façon privilégiée ces activités, à l'image du groupe du Lamentin qui, lors de son festival du 14 juillet 1938, fera une brillante démonstration de mouvements collectifs et de pyramides².

7.4 Une éducation hygiénique

L'amélioration de l'hygiène recouvre aussi une dimension importante. L'hygiène doit être entendue ici comme un ensemble de mesures préventives destinées à conserver la santé, à prévenir d'éventuelles maladies. Mais la formation à l'hygiène doit aussi être perçue comme destinée à améliorer la race. Les finalités eugéniques doublent celles de conservation de la santé. Éducation physique et hygiène sont étroitement liées dans la mesure où l'entretien de la santé passe par le développement des potentialités physiques. Pour les Sonis, c'est donc en améliorant le physique des jeunes Guadeloupéens que l'on favorise la conservation de leur santé. Cet objectif hygiénique apparaît clairement pour certains membres : « *La santé était importante. Du reste, je me rappelle la devise "un esprit sain dans un corps sain". C'était une devise que les Sonis utilisaient* » (C. Thibault). C'est dans un contexte favorable au développement

¹ Idem, n° 250, février 1939, p. 65.

² Idem, n° 255, janvier 1939, p. 32.

de l'hygiène et de la santé, et principalement de la santé physique, que les Sonis se mettent en place. La structuration de ces groupes se situe dans la mouvance hygiénique de l'éducation corporelle qui se développe en métropole depuis la fin du XIXe siècle. En effet, depuis la fin de ce siècle une certitude s'impose : « (...) celle d'une asepsie garantie par le grand air. D'où l'avantage des villégiatures : l'éloignement du mal par le soleil, le vent, la lumière, le renforcement des défenses par les séjours à la mer, à la montagne, par les jeux de nature. » (G. Vigarello¹). Le plein air a cet avantage de « se constituer à la fois comme forme d'hygiène et d'initiation au milieu — connaissance de la montagne et découverte des paysages — et simultanément comme incitation à des techniques du corps (...) » (A. Rauch²). La marche et la natation font partie des pratiques d'hygiène ; on retrouve ces deux activités chez les Sonis.

La formation hygiénique des Sonis s'inscrit aussi dans une problématique eugénique voulue par l'État français au lendemain de la Première Guerre mondiale. Les pertes humaines et les problèmes démographiques inhérents à la guerre encouragent le développement des activités physiques en métropole et dans les colonies. Le pouvoir et les médecins cherchent à les développer à des fins de régénération de la race et de lutte contre la dépopulation : « Médecins, militaires et hommes politiques se penchèrent alors sur les possibilités de redonner de la vitalité au peuple français (...) Le développement des activités physiques apparut comme une des solutions les plus efficaces. »³ Les colonies sont alors perçues comme un « réservoir d'hommes aptes à contribuer au développement de notre pays pendant la paix et prêts à venir le défendre s'il était de nouveau attaqué. »⁴ Le ministre des Colonies Albert Sarraut considère que le « capital humain » constitue la richesse première des colonies⁵, et l'amélioration de la race noire devient un thème incontournable des finalités éducatives dans les colonies : L'éducation physique constituerait « le stimulant capable de donner (aux Noirs) l'ardeur et la vitalité qui leur manquent. Le besoin de dépenser la force et l'énergie acquise dans la fréquentation des stades augmenterait leur rendement au travail. »⁶ Formation militaire et amélioration de la condition physique pour une meilleure mise en valeur du territoire deviennent des thèmes centraux de la politique coloniale. Félix Éboué poursuivra ces objectifs. Le Front populaire est préoccupé par l'état physique des jeunes Français. En 1918, en France, le service militaire réformait 26 % des jeunes gens incorporables, contre 27 % en Allemagne. En 1938, la France en

¹ G. Vigarello, *Le sain et le malsain, santé et mieux être depuis le Moyen Age*, Paris, Seuil, 1993, p. 271.

² A. Rauch, *Le souci du corps*, Paris, PUF l'éducateur 1983, p. 198.

³ Bernadette Déville-Danthu, op. cit., p. 6.

⁴ *L'Éducation Physique aux colonies*, fascicule édité par le Sous-secrétariat de l'EP, Joinville-le-Pont. 1930, 47 pages. P. 37.

⁵ Albert Sarraut, *La mise en valeur des colonies*, Paris, Payot, 1923. Le ministre expose son programme de mise en valeur des colonies devant le Sénat le 27 février 1920.

⁶ Albert Sarraut, *idem*.

réforme 33 % et l'Allemagne, 17 %¹. Manifestement, la santé des Français se dégrade. La formation physique apparaît comme insuffisante comparée à nos voisins européens. On comprend dans ces conditions l'importance d'une formation hygiénique auprès des jeunes.

Mais la santé ne semble pas avoir été affichée chez tous les groupes comme un objectif central, au même titre que les formations sportives, culturelles, militaires et religieuses. Il semble en fait que la poursuite de l'objectif d'amélioration de la santé dépend du lieu d'implantation des groupes. Pour les Sonis de Pointe-à-Pitre, ville la plus importante de la colonie, cet objectif revêt une dimension importante. Dans l'entre-deux-guerres la ville s'agrandit, « gonflée » par l'arrivée massive de ruraux venant chercher du travail à la suite des crises sucrières successives. Plus de 15 000 nouveaux citoyens s'installent dans la ville entre 1929 et 1939². Ses faubourgs rejoignent progressivement le bourg voisin des Abymes. Une classe ouvrière s'est développée depuis la fin du XIXe siècle et l'ouverture de l'usine Darboussier. Le quartier du Carénage, situé autour de cette sucrerie, a vu sa population croître et s'entasser dans des cases où règnent insalubrité et promiscuité. Les faubourgs de Pointe-à-Pitre, construits sur des zones marécageuses, constituent aussi des quartiers insalubres que le gouverneur F. Éboué entreprend d'assainir. Y règnent paludisme et dysenterie, comme le dénonce le rapport Gernut de 1937, rapport de la commission d'enquête sur les colonies commandité par le Front populaire³. Dans ces conditions, la dimension hygiénique recouvre une importance certaine dans les bourgs principaux de la colonie. Les bienfaits de la marche et du grand air sont aussi soulignés par la hiérarchie catholique locale au travers du bulletin de liaison. Déjà en 1934 le bulletin de l'évêché vantait les bienfaits de la marche à propos d'une excursion à la Soufrière⁴. La marche est facteur de bien-être et d'hygiène. La caution médicale traduit la volonté de lutter contre les méfaits sociaux de l'époque. Accroître les capacités physiques des enfants c'est combattre la maladie, mais c'est accroître aussi la vitalité des citoyens et des soldats. Les finalités hygiéniques viennent appuyer les finalités morales et sociales.

À l'inverse, dans les bourgs ruraux, cet objectif d'amélioration de la santé revêt une importance moindre, laissant transparaître une autre conception des pratiques corporelles. À Port-Louis, petit bourg rural du nord de la Grande-Terre, vivant de la pêche et du travail de la canne pour alimenter la sucrerie de Beauport située à quelques kilomètres, ces préoccupations liées à l'hygiène

¹ Jean Louis Gay-Lescot, *Sport et Éducation Physique sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, PUL, 1991, p.12.

² H. Bangou, op. cit. P. 64.

³ 5180 cas de paludisme et 938 cas de dysenteries sont dénoncés par ce rapport, pour la Guadeloupe.

⁴ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, n° 143, janvier-février 1934. Article sur la paroisse de Saint-Claude.

semblent secondaires, comme le précisent les anciens du groupe. Situé en bord de mer et s'étalant dans les mornes de l'arrière-pays, les problèmes d'insalubrité que connaît Pointe-à-Pitre sont quasi inexistant à Port-Louis. La recherche de la performance et de l'exploit sportif semblent ainsi davantage valorisées. Le but est la victoire et la reconnaissance dans le bourg, mais aussi dans la colonie en figurant sur les journaux locaux qui retracent régulièrement les rencontres sportives du week-end. Les victoires des Sonis sur les autres associations sportives guadeloupéennes apportent à la ville de Port-Louis une notoriété encore reconnue aujourd'hui.

7.5 La formation d'un corps sain au service de l'âme

Le sport est vanté pour ce qu'il est censé véhiculer. Ainsi, dans une conférence¹ sur le corps, à l'instigation des sociétés diocésaines, sont reprises les paroles de Pie XI : « *Soyez chrétiens, mais soyez virils ; pratiquez l'Évangile et pratiquez les sports. Ne négligez ni votre âme, ni votre corps (...) Un organisme vigoureux et sain s'obtient par l'hygiène et la pratique de l'exercice physique et des sports.* » Une âme droite dans un corps sain, tel est l'objectif de la pratique corporelle pour le pape. Ce qui semble être principalement recherché c'est la formation du caractère que permettent les sports : « *Le sport bien pratiqué trempe le caractère en fortifiant la volonté. Il fait des hommes. En cela rien d'exagéré, car le vrai sportif s'habitue à se vaincre au physique et au moral. Au physique, il augmente ses forces, et pourra fournir plus tard un travail que, en dehors de ces circonstances, il aurait été incapable de fournir. Au moral, s'appuyant sur les données de la foi et la pratique des vertus chrétiennes, il parviendra très vite à vaincre les penchants de sa mauvaise nature.* » (« L'évêque de la Guadeloupe à ses jeunes Sportifs et Sportives »²). Le sport est école d'endurance ; il est école de désintéressement et de discipline sociale ; il est un dérivatif aux pensées et aux passions mauvaises. Il n'est qu'un vecteur d'une formation morale chrétienne. Le corps est au service de l'âme et de son salut religieux : « *La pratique des sports doit donc tendre en même temps qu'à développer nos muscles, à cultiver et à développer surtout nos facultés morales. La vraie formule de la formation virile, précise le Dr Michaux, est celle qui consiste à associer la formation de l'âme : intelligence, volonté, caractère ; à l'entraînement du corps.* »³

¹ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* n° 242, décembre 1937, p. 390.

² *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* n° 246, avril 1938, p. 106.

³ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* n° 261, 15 juillet 1939, p. 232-233. Extrait de l'allocation de M.H. Levallois, membre de la Commission sportive, le 9 juillet 1939, à l'occasion de la remise de la « Coupe du président », au groupe Sonis de Pointe-à-Pitre vainqueur du tournoi de basket-ball de 1939.

8 Les activités pratiquées par les Groupes de Sonis

Quatre types d'activités permettent la poursuite des objectifs : les activités sportives, les activités culturelles, les activités religieuses, la préparation militaire. Ainsi, les Sonis s'organisent à l'image de leurs homologues métropolitains ; ils en reproduisent les caractéristiques. L. Munoz présente les activités pratiquées dans les sociétés sportives catholiques : « *La gymnastique comprend les agrès (barre fixe, barres parallèles, exercices au plancher, cheval d'arçon, les pyramides, les bâtonnets pour les pupilles). La gymnastique est souvent associée à la préparation militaire et au tir, le football va souvent de pair avec la course à pied et les exercices athlétiques : sauts, courses, lancers... Hors activités physiques, mais non moins représentées la fanfare, la musique ou la clique (tambour et clairon), l'école de solfège, le chant choral, les colonies de vacances, le théâtre, les projections.* »¹

8.1 Les activités sportives

La gymnastique (mouvements d'ensemble, pyramides humaines, barres parallèles et barre fixe), première activité pratiquée, ancre les Sonis dans le « moule » des sociétés de gymnastique métropolitaines. Pratique sportive disciplinée, rigide, la gymnastique relève de la logique patriotique et militaire. « *L'empreinte militaire marque profondément la gymnastique, dans la conception des exercices et des méthodes d'entraînement, dans le recrutement des moniteurs, dans le style des festivités (défilés, uniformes, drapeaux) et dans les finalités. La préparation militaire est donc très directement associée à la gymnastique.* »² Les Sonis de Pointe-à-Pitre ont une section de gymnastique performante et reconnue dans toute la colonie. Les Sonis pratiquent aussi la gymnastique suédoise, à la fois dans un but hygiénique, mais aussi disciplinaire : « *Cette gymnastique suédoise, tout en satisfaisant une demande locale de santé publique à caractère utilitaire, tout en répondant aux volontés assimilationnistes des masses noires, est une mise en ordre généralisée dans la soumission des corps.* »³

Le football est pratiqué dès les débuts du mouvement. Les premiers matchs en Guadeloupe sont à l'instigation de l'abbé Durand en 1914, à Basse-Terre sur le champ d'Arbaud. Comme nous l'avons précisé, les Sonis sont à l'origine de la diffusion du football dans la colonie et de la création de beaucoup de clubs guadeloupéens qui évolueront plus tard dans le championnat de la Fédération Française de football : la Good Luck, le Racing, le Club Sportif Moulien (créé aussi par l'abbé Durand). Jusqu'aux années cinquante, ces équipes de Sonis participent au championnat de la Ligue de football. La Place de la Victoire à Pointe-à-Pitre ou le champ d'Arbaud à Basse-Terre, deviennent les terrains du

¹ L. Munoz, *Une histoire du sport catholique. La Fédération sportive et culturelle de France. 1898-2000*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 49.

² L. Munoz, *idem*, p. 101.

³ H. P. Mephon, *op. cit.*, p. 126.

championnat local. Si le premier organisme officiel chargé d'organiser les pratiques sportives, dont le football, voit le jour en novembre 1929 (Club Guadeloupéen des Sports Généraux), le premier championnat de la Guadeloupe n'est organisé qu'en 1941, par le Comité d'Éducation Physique, sur les nouveaux stades construits par le gouverneur F. Éboué entre 1936 et 1938. Parmi les équipes engagées, celles qui émanent des Sonis ou des Éclaireurs de France sont majoritaires.

L'athlétisme constitue aussi une activité privilégiée chez les Sonis. La section d'athlétisme de Port-Louis participe aux courses de fond (4 et 6 kilomètres) et aux courses de relais par équipe, autour de la Guadeloupe. Les lancers de poids, javelot, et les sauts font aussi partie des activités pratiquées par les Sonis. Là aussi, la Place de la Victoire comme le Champ d'Arbaud font office de stades. Les compétitions ne se déroulent pas sur des distances précises, mais sur des « tours de Place » ou du « champ », sans chronométrage bien souvent, faute de matériel. Seuls les 100 et 200 mètres sont courus sur des parcours mesurés. Il faudra attendre le 20 juillet 1941 pour que soit organisé le premier championnat d'athlétisme sur le stade du Raizet, récemment construit.

Dès la fin de la décennie 1930, face à la diversification croissante des clubs sportifs et des pratiques qui touchent la colonie, les Sonis vont introduire des activités nouvelles pour l'archipel, que les laïques lancent en parallèle (chez les EDF et au sein de la Ligue de l'Enseignement). La Maristella du Gosier pratique la natation (en mer) et le volley-ball. Port-Louis pratique l'haltérophilie et la musculation. À partir de l'année 1939 se développe la pratique du basket-ball. Cette activité collective est parfaitement adaptée aux normes et aux valeurs des patronages. « *Le basket-ball ou balle au panier est considéré comme un jeu de passes et d'adresse qui contribue au développement physique intégral : un sport complet. La brutalité étant sévèrement pénalisée les risques d'accident sont réduits au maximum (...) Le terrain restreint permet de jouer dans les cours de patronages.* »¹ Lors des stages de formation des cadres de l'Union Guadeloupéenne, des informations sur le règlement et la technique du basket sont systématiquement prévues au programme².

À partir des années trente, les groupes de Sonis vont donc introduire dans leur formation les sports et contribuer ainsi à leur diffusion dans la société. Comme le précise L. Cellini : « *Tout à Gosier a pris naissance au sein de la Maristella : le football, l'athlétisme... Tout* » (L. Cellini). L'Église guadeloupéenne, par l'intermédiaire des Groupes de Sonis, est à l'origine de l'implantation des activités sportives (football, athlétisme, gymnastique, natation...) et des activités culturelles (théâtre, musique) dans la plupart des communes de l'archipel. Pour beaucoup de jeunes guadeloupéens, les organisations de jeunesse sont en fait les seules possibilités de loisir. Les

¹ L. Munoz, op. cit. P. 117.

² *L'Écho* n° 257 de mars 1939 ; puis n° 259 de mai 1939

associations sportives viendront plus tard. Dans les bourgs il n'y a guère que les Sonis, les SDF et les EDF. « *Les mouvements de jeunesse ont été les premiers loisirs (...) C'était les seuls loisirs qu'on pouvait avoir. Les SDF nous permettaient de quitter le milieu familial, quand on allait camper dix ou quinze jours. Il n'y avait pas beaucoup d'autres choses. Moi je n'ai pas connu beaucoup d'autres choses.* »¹

Ces différentes activités sportives donnent lieu à des compétitions organisées par l'Union Guadeloupéenne, l'union régionale de la FGSPF. Cette dernière est à l'instigation du lancement de nombreuses rencontres sportives comme la course de relais par équipe Pointe-à-Pitre/Basse-Terre par exemple, et de la plupart des championnats que les ligues unisport reprendront à leur compte à partir des années cinquante.

Favorisée par la hiérarchie catholique locale, tout comme par le pouvoir colonial, l'introduction des activités sportives importées des pays européens industrialisés participe à l'assimilation des populations antillaises. Le type d'activités physiques est révélateur d'une volonté d'éduquer par des sports qui demandent effort, obéissance, persévérance, autant de valeurs chères à la pensée chrétienne et occidentale, témoins là aussi de finalités assimilationnistes. La gymnastique et les mouvements d'ensemble demandent travail et rigueur. Par leur mode d'organisation pédagogique, ils favorisent la formation du type d'être social voulu par l'Église : discipliné, altruiste et cultivant le goût de l'effort. L'athlétisme demande persévérance et entraînement. Ces activités physiques sont à dominante biomécanique et énergétique. La reproduction de formes y est centrale : formes militarisées, rigides, standardisées. La discipline individuelle et collective garantit ici l'expertise gestuelle. Les sports collectifs, quant à eux, instaurent une relation à l'environnement humain censée développer la « socialisation », la discipline de groupe, l'entraide et la coopération. L'individu s'efface au profit du collectif, s'inscrivant ainsi dans les orientations de l'œuvre sociale de l'Église. Le sport participe ainsi à l'œuvre de civilisation des populations indigènes. Ces dernières, considérées comme encore « sauvages », doivent être « civilisées ». C'est ce que précise T. Jobert (2006) : « *Le regard qui est porté sur le sportif noir tend à se structurer autour de deux figures antinomiques et complémentaires : le civilisé et le sauvage (...). Les situations d'ascension sur l'échelle de la renommée comme la réalisation de performance contribuent à la reconnaissance de leur caractère de civilisé (...)* »²

Au-delà du respect des statuts fédéraux, l'introduction, dans l'éducation Sonis, des sports importés des pays européens industrialisés, crée de nouveaux cadres de pratique, de nouvelles sociabilités, des règles inédites. En adhérant à des valeurs issues de la métropole, la jeunesse antillaise subit une mutation qui la fait s'adonner aux pratiques du groupe colon dominant. L'apprentissage des

¹ Entretien avec Michel Feuillard. 14 mai 1999. Saint-Claude.

² T. Jobert, op. cit. P 158-159.

sports provoque ainsi des déculturations et des réorganisations culturelles qui participent à l'assimilation des populations. Ils doivent être considérés comme des transferts culturels de la société métropolitaine vers la société antillaise. La compétition sportive moderne, inventée par les sociétés industrielles, peut être considérée comme un outil d'assimilation qui place tous les pratiquants dans un moule de formation occidental. En ce sens, il nous semble que les sports agissent au même titre que les institutions mises en place par l'État ou l'Église : école, conscription... Ces activités deviennent des supports pertinents de l'inculcation de normes¹ étrangères, en l'occurrence métropolitaines. Dans cette logique, les activités traditionnelles créoles (canot à voile, danse traditionnelle...) ne peuvent être pratiquées dans ces sociétés sportives. L'assimilation culturelle s'exprime pleinement dans les activités, comme dans leurs modes d'organisation pédagogique fortement centrés sur une dimension autoritaire, voire militaire.

8.2 Les activités culturelles

À côté des sections gymniques sportives et de préparation militaire, les Sonis ont des sections théâtrales. Chez les Sonis de Pointe-à-Pitre on apprend « à savoir s'exprimer » en français ; on apprend « l'art de bien faire dans la diction et le théâtre. » (C. Thibault). Les Sonis montent des pièces classiques telles que Phèdre, Cinna, Le Malade imaginaire. Les représentations ont lieu à la Salle Jeanne d'Arc ou à La Renaissance, place de la Victoire. Elles attirent toute la haute société pontoise, constituée de Blancs Pays, de métropolitains ou de riches Mulâtres. Si ces représentations sont l'occasion de se montrer paré des plus beaux habits (costume trois pièces et panama pour les hommes, robe blanche et ombrelle pour les femmes), elles permettent aussi d'évaluer la qualité de l'éducation menée par l'Église locale auprès de la jeunesse. La maîtrise de la langue française et la connaissance des classiques sont considérées comme la garantie d'une éducation assimilationniste réussie. Là encore, l'acculturation joue comme une destruction, celle de la langue créole que le jeune Sonis doit « oublier » pour mieux s'approprier celle du colon. Mais l'apprentissage de ces classiques va encore plus loin dans la logique assimilationniste en inculquant aux jeunes guadeloupéens un passé historique totalement étranger. Comme pour mieux les imprégner des valeurs métropolitaines, l'Église impose ici une histoire qui les place dans un cadre culturel commun avec les jeunes Français. En ce sens, ces activités culturelles permettent aux Antillais de couleur d'entrer dans la logique du « négrisme » et de chercher à être encore plus français.

La musique, principalement militaire, reste l'activité la plus pratiquée avec les sports. Cliques et fanfares constituent les « clés de voûte » des groupements.

¹ Normes : ensemble de règles ou de critères régissant notre conduite en société. La norme acquiert une signification sociale dans la mesure où elle est partagée. Les normes définissent des comportements appropriés au niveau des usages, des moeurs, et des lois. Elles incarnent généralement des valeurs. (Encyclopædia Universalis, 2010).

Dès l'origine, les Sonis s'affichent comme des sociétés sportives et musicales, les marches militaires accompagnant les défilés des sections sportives dans les rues des bourgs et des villes. Si Pointe-à-Pitre compte un orchestre philharmonique et une section de danse, les autres groupes ont des cliques, voire des fanfares. La clique n'est composée que de clairons et de tambours, alors que la fanfare se compose d'autres instruments, telle que le saxophone ou la clarinette. Ouvrant le défilé, les musiciens sont suivis des drapeaux des sections puis des gymnastes, impeccablement vêtus de leurs uniformes blancs, marchant au pas, au son des clairons et des tambours. Les sections traversent ainsi les bourgs, se rendant du presbytère au terrain qui verra l'évolution des sportifs. Ces défilés sont réguliers, les premiers dimanches du mois, mais aussi pour toutes les fêtes des communes.

8.3 Les activités religieuses

Les Sonis sont d'abord des groupes catholiques, et l'éducation religieuse y est centrale. Le catéchisme est assuré par les prêtres responsables du patronage. Chaque Sonis doit suivre cette formation qui doit permettre au jeune de franchir toutes les étapes de son éducation chrétienne : première communion, renonce et profession de foi. Il fallait avoir fait la renonce pour pouvoir entrer chez les Sonis. Il fallait donc avoir 12 ans. Enfants de chœur ou animateur de chorale, les groupes participent pleinement à la vie chrétienne des communes, donnant l'exemple au sein même de l'église en animant les messes. « *Le Groupe de Sonis au temps du père Mestric défilait dans les rues de Port-Louis tous les premiers dimanche du mois. On nous recevait au chœur de l'église ; on jouait pendant la consécration. Les Sonis étaient obligés de communier tous les mois. C'était un mouvement religieux et on avait signé une clause nous obligeant à communier tous les mois.* » (A. Gordien). L'assimilation se joue aussi dans cette dimension religieuse de l'organisation. Les activités religieuses sont des moyens pour détourner les jeunes des organisations laïques, qui elles aussi se structurent dans la colonie à la même époque. Faire adhérer le maximum d'enfants aux Sonis constitue pour la hiérarchie ecclésiastique locale un moyen de les écarter du danger croissant de la laïcité.

8.4 La préparation militaire

« *La gymnastique et la préparation militaire sont étroitement associées : elles répondent à une nécessité conjoncturelle : l'esprit revancharde anime les Français depuis la défaite devant les Prussiens en 1870.* »¹ La préparation militaire, autre axe privilégié de la formation, permet aux Sonis de bénéficier de l'agrément à la préparation prémilitaire. Si le tir n'est pas pratiqué, la formation se centre surtout sur l'apprentissage de la marche. Chaque groupe a un instructeur, chef de défilé, et généralement ancien militaire. C'est le cas de Port-

¹ L. Munoz, op. cit. P. 54.

Louis où René Cirédères (que l'on nommait M. René), ancien militaire, assure cet enseignement. « *C'était lui qui dirigeait ; c'était lui qui disait en avant, marche. Il fallait marcher au pas comme les militaires. À droite, droite. À gauche, gauche. Attention pour s'arrêter : section halte.* » (A. Gordien). Monsieur René avait fait la Grande Guerre et à ce titre il était reconnu par la population de Port-Louis. Noir de peau, il représente le modèle de l'assimilation à la française, le soldat des troupes coloniales, héros des tranchées, qui comme en son temps le Général de Sonis, a combattu pour la France, a payé « l'impôt du sang », et acquis la « citoyenneté française ». Le salut militaire fait parti du « Protocole des concours »¹ qui en fixe les modalités avec précision : « *Porter la main droite au côté de la coiffure, la main dans le prolongement de l'avant-bras, les doigts étendus et joints, le pouce réuni aux autres doigts, la paume de la main en avant, le bras sensiblement horizontal et dans l'alignement des épaules* ». Ce salut s'effectue au « garde-à-vous ». Les Groupes de Sonis sont structurés à l'image des sociétés sportives métropolitaines fédérées par la FGSPF. Ils suivent leurs directives et leurs objectifs : « *Enfin cette préparation militaire, qui sera peut-être demain une obligation à laquelle seront tenus tous les jeunes Français avant leur départ pour le régiment, est devenue au sein de notre Fédération une préoccupation constante et elle donne naissance dans nos sociétés à un effort soutenu afin d'acheminer la plupart de nos jeunes sportifs vers le brevet militaire officiel* »² La FGSPF ne cache pas ses objectifs patriotiques : « *La clique avait pour but d'animer les cérémonies patriotiques et de faire défiler les gymnastes dans les rues de la ville ou du village, histoire d'entretenir l'esprit de revanche nécessaire pour conquérir l'Alsace et la Lorraine* »³. L'organisation quasi militaire et le patriotisme des Sonis façonnent les jeunes Antillais dans le moule du « citoyen-soldat » voulu par la République française. L'apprentissage de la marche militaire, le protocole des saluts au drapeau, l'uniforme, les chants patriotiques, le contrôle de la jeunesse, sont autant d'éléments qui font des Antillais de « bons petits Français » dévoués à la patrie française, préparés pour combattre pour cette dernière, comme ce sera le cas lors de la Seconde Guerre mondiale.

Mais ce patriotisme exacerbé, à l'image de la plupart des sociétés sportives métropolitaines, est aussi recherché et voulu par les Antillais eux-mêmes. Il participe à cette volonté qu'a le Guadeloupéen de l'entre-deux-guerres de devenir un Français à part entière, égal du colon blanc. La préparation militaire, tout comme l'obligation de la conscription en Guadeloupe (effective depuis le 7 août 1913), constitue une étape centrale dans l'atteinte de l'égalité avec la métropole. La participation des Guadeloupéens à la Première Guerre mondiale constitue un moyen privilégié d'accession à un statut égalitaire avec le métropolitain. « *La loi du 7 août 1913, suivi du départ des premiers conscrits*

¹ Annuaire de la FGSPF, 1924.

² Idem.

³ Revue *les jeunes*, n° hors série 100e anniversaire, janvier 1998, p 13.

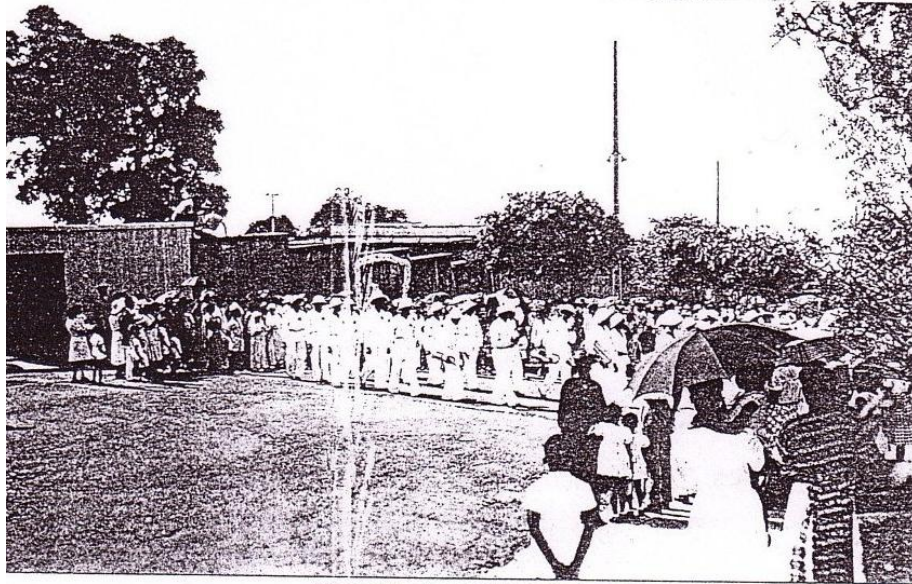
de la Guadeloupe vers la France le 18 octobre 1913, représente pour la population une plus grande reconnaissance sociale. Être patriote, signifie être enfin reconnu Français ! (...) À partir de cette époque, l'Armée représente une voie garantie d'ascension sociale et d'assimilation. »¹ Dans l'entretien du mythe de la Grande Guerre, les Groupes de Sonis agissent comme des « outils de blanchiment culturel » développés par l'Église, mais recherchés par la population locale. J. Commer nous dit : « nous étions patriotiques, pour la France. Je le suis toujours. » Ce patriotisme poussera bon nombre de Guadeloupéens vers la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

8.5 La participation aux fêtes des communes comme « couronnement » de l'activité des Sonis

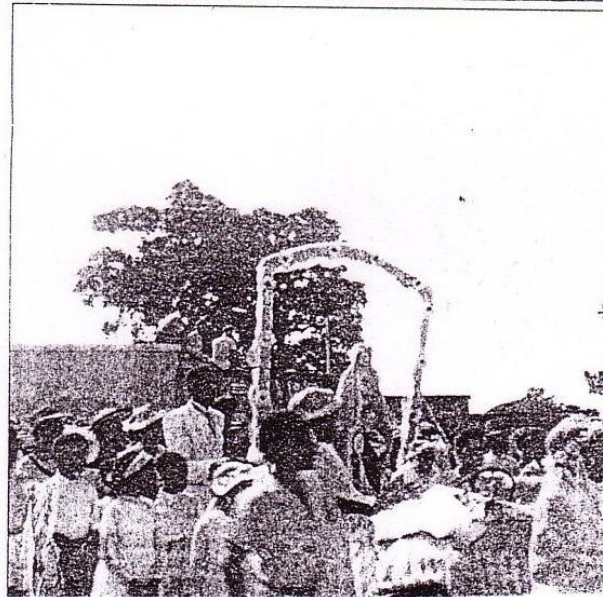
Les défilés et démonstrations sportives durant les fêtes communales constituent sans aucun doute l'aboutissement de toute cette formation, et laissent un souvenir fort chez les anciens. « On défilait pour les fêtes religieuses. Le défilé partait devant la Mairie et traversait le bourg, avec les musiciens, ceux qui faisaient de la gymnastique, puis les filles. Et c'était la Maristella qui fêtait la fête du Gosier le lundi, derrière l'église » (L. Cellini). La Maristella se mobilise aussi pour les grandes manifestations religieuses. Le jour où l'évêque Mgr Genoud est venu célébrer les confirmations au Gosier, les Sonis l'accompagnent en cortège à la croix du bourg. Majestueux, monté sur son cheval, il chemine entre deux haies de fidèles, au son des clairons et des tambours de la clique, encadré par les Sonis en uniforme immaculé. Les processions religieuses sont aussi l'occasion de démonstrations (photo n° 3).

À Pointe-à-Pitre les défilés des Sonis ont lieu le Mardi gras, le 14 Juillet et le 11 Novembre, marquant ainsi la dimension patriotique de l'organisation. Ils défilent aussi, comme à Port-Louis, pour les fêtes religieuses, Pâques, Pentecôte ou pour la nativité de la Vierge, participant ainsi aux processions. Les défilés débouchent sur le terrain de fête où ont lieu les rencontres sportives. Mais les Groupes de Sonis sont aussi invités dans les différents bourgs de la Guadeloupe, si bien que défilés et rencontres sportives sont très fréquents, hebdomadaires en juillet et en août (période des différentes fêtes des communes). La Maristella participe aux fêtes de Grand-Bourg, de Saint-Louis et de Capesterre, sur l'île de Marie-Galante ; mais aussi à celles des Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas). Inversement, les Sonis de ces îles se rendent à la fête du Gosier.

¹ H. P. Mephon, op. cit. p. 108-109.



**Photos n° 3
Fêtes de toutes
les Madones
Notre-Dame
de Sofaïa
accompagnée
"d'anciens
Sonis avec
Clairons
et tambours"
(Clartés. 1948)**



Ces défilés sont réglementés par le « Protocole des concours ». Les sociétés évoluent en colonnes par quatre ou par six, drapeaux en tête. Tambours, clairons et trompettes prennent place derrière les drapeaux. Clique et drapeaux sont

suivis des sportifs masculins et féminins. Ils évoluent sous le commandement d'un chef instructeur. Les Sonis saluent au passage devant la tribune d'honneur où se trouve en général l'évêque ou le président de l'Union Guadeloupéenne. À Pointe-à-Pitre les défilés peuvent compter jusqu'à 250 Sonis. À Port-Louis, sous le ministère de l'abbé Mestric, jusqu'à 120 jeunes peuvent marcher derrière la clique. Les concours sportifs organisés par l'Union Guadeloupéenne attirent les foules. Le 29 janvier 1939¹, la journée de l'Union regroupe 1 200 jeunes de quinze sociétés sportives. La cérémonie est grandiose, présidée par l'évêque Mgr Genoud et le gouverneur de la colonie. Les concours gymniques, d'athlétisme et les mouvements d'éducation physique d'ensemble se déroulent sur la place de la Victoire, que l'on regagne après la messe en défilant dans la rue au son des cliques. Les drapeaux des différents Groupes de Sonis flottent devant les jeunes garçons qui marchent au pas, vêtus de blanc, portant bérets et casques coloniaux. Toute la presse coloniale relatera l'événement.

L'occupation de l'espace public (fêtes patronales, kermesses...) traduit une volonté de la part de la hiérarchie catholique guadeloupéenne de faire la démonstration de son pouvoir au sein de la société, en montrant l'efficacité de son système éducatif. Cette problématique est fréquente à cette époque, aussi bien en métropole que dans les colonies. « *Le spectacle est une dimension constitutive de l'exercice du pouvoir ; il exprime un style politique, il caractérise le type de relation paternaliste, clientéliste, coercitive, etc. qui s'établit entre les autorités et une population.* »² En regroupant messes, représentations théâtrales, mouvements gymniques d'ensemble, démonstrations de force, rencontres sportives... les fêtes de patronages sont d'excellents moyens de propagande. Elles rendent compte du dynamisme de l'institution catholique. « *L'Église, accusée de conservatisme, voire d'antimodernisme trouve auprès des sociétés sportives catholiques une façon de se rendre visible au monde, à travers notamment les parades, défilés, concours, toute manifestation publique assurant une démonstration de discipline, de force, et de joie.* »³ C'est aussi l'argumentation que développe H. Mephon (2007) : l'organisation du premier festival de gymnastique par l'Union Guadeloupéenne en 1938 à Basse-Terre « *concrétise la volonté des catholiques d'afficher publiquement le monopole de la gymnastique.* »⁴

Les Groupes de Sonis sont ainsi très populaires : « *Il y avait beaucoup d'engouement pour les Sonis. Parce qu'il n'y avait pas autant de sociétés que*

¹ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, février 1939.

² P. Chambard, Les vitrines de la République. Uniformes, défilés, drapeaux dans les fêtes de gymnastique en France (1879-1914), in *Les athlètes de la République. Gymnastique, Sport, et idéologie républicaine. 1870-1914*. S/D de P. Arnaud, Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1987, 423 p.

³ L. Munoz, op. cit., p. 19.

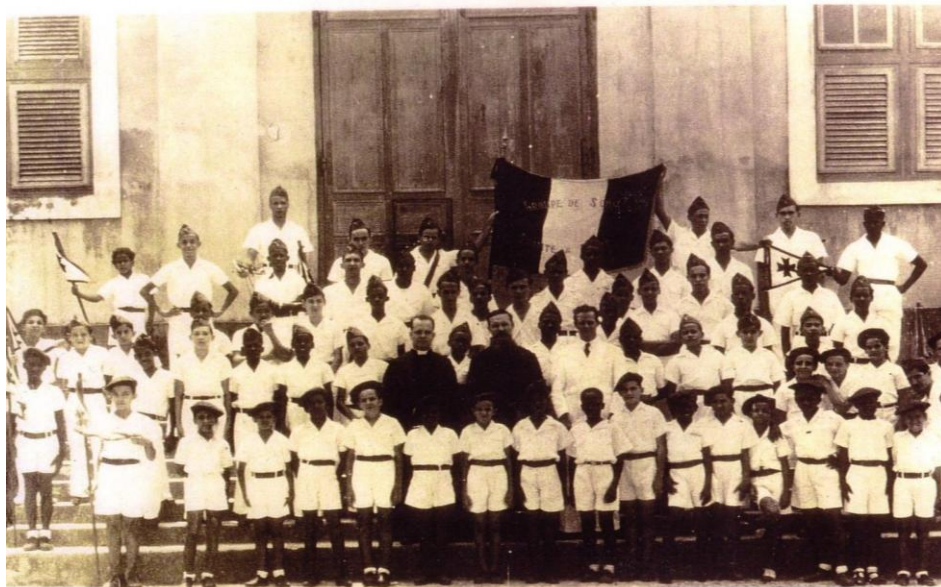
⁴ H. Mephon, *Corps et société en Guadeloupe. Sociologie des pratiques de compétition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

*maintenant. Tout le monde était Sonis. Il n'y avait pas d'autres sports ; toute la jeunesse était Sonis. Il n'y avait pas de loisirs »*¹. L'absence d'autres associations est sans aucun doute une des causes de la popularité de cette organisation. Avant la Seconde Guerre mondiale et jusque dans les années soixante, les loisirs sont rares dans la société guadeloupéenne, notamment en zones rurales. Seuls quelques divertissements ponctuent la semaine des Guadeloupéens. Ainsi, le bal était une activité très répandue chez les adultes. On y danse la biguine ou le tango. Les aînés jouent à la belote et aux dominos. Les marins-pêcheurs organisent des courses de canots à voiles lors des fêtes communales.

L. Cellini souligne aussi la dépendance des Sonis à l'Église comme cause de popularité. La Guadeloupe coloniale, à dominante catholique, est, selon lui, admirative de ces organisations paroissiales, capables de fédérer des centaines de jeunes. Elles peuvent représenter un idéal éducatif pour de nombreuses familles et assurer une formation religieuse et disciplinaire valorisée dans la société de l'époque. La conjonction de ces différents facteurs fait dire à C. Thibault, que « *c'était la fierté des jeunes de cette époque d'être membre de cette association, de s'y former.* »

Les Sonis constituent ainsi un « outil » de propagande non négligeable pour l'Église de Guadeloupe. Monseigneur Genoud dit d'eux : « *C'est ma carte d'honneur !* » Les Sonis de Pointe-à-Pitre l'escortent à partir du Morne Miquel, lorsqu'il vient dans cette ville. Ceux de Basse-Terre l'accompagnent jusqu'à la cathédrale lorsqu'il s'y rend pour l'office. Les Sonis sont « la vitrine sociale » de l'évêché, et permettent à la population de mesurer l'ampleur du travail éducatif mené par le diocèse. Les Groupes de Sonis se positionnent à la fois comme outils de propagande du pouvoir ecclésiastique local, notamment contre les associations de jeunesse laïques, et à la fois comme symbole de la puissance de ce même pouvoir. L'occupation de l'espace public lors des fêtes des communes ou des rencontres organisées par l'Union permet à la hiérarchie ecclésiastique locale d'étaler aux yeux de ses fidèles l'œuvre qu'elle est capable de mener envers la jeunesse, dans un but de séduction de la population guadeloupéenne en général et des familles en particulier. (Photo n° 4).

¹ Entretien avec Aristide Gordien. 2 décembre 1997. Port-Louis.



Le Groupe de Sonis de Pointe-à-Pitre en 1946

Photo n° 4

9 L'organisation des activités

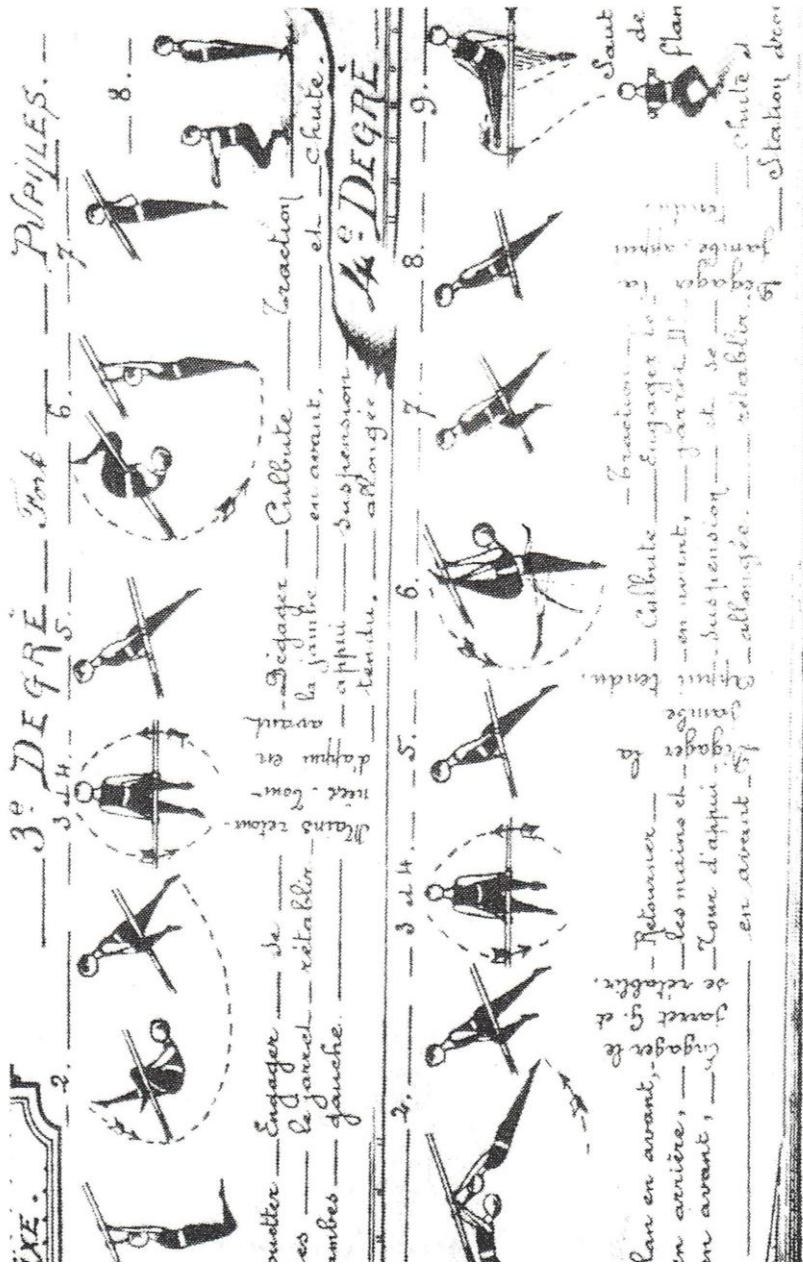
Les entraînements sportifs sont en général hebdomadaires, voire bihebdomadaires dans le meilleur des cas. Ils se déroulent souvent le jeudi, jour férié pour les écoliers. C'est le cas du groupe de Pointe-à-Pitre. À Gosier, le jeudi est réservé à l'entraînement des filles et le samedi à celui des garçons. Les répétitions de la clique ont lieu le soir, après sept heures, heure de la fin de la messe paroissiale. À Port-Louis, les entraînements sont plus nombreux et peuvent se dérouler tous les jours en fonction des disponibilités des prêtres. À Basse-Terre, ils ont lieu aussi le jeudi, et se terminent par une discussion avec le prêtre sur les Évangiles et la parole de Dieu.

Pour préparer les compétitions, les Groupes de Sonis s'entraînent dans des conditions souvent sommaires. Les entraînements des différentes sections se font généralement dans la cour du presbytère ou au mieux dans une salle attenante mise à leur disposition par le curé. C'est le cas des Sonis de Pointe-à-Pitre qui disposent d'un « *minigymnase au presbytère* » (C. Thibault). Ce groupe fait figure de privilégié, pouvant aussi s'entraîner sur la place de la Victoire (« stade » de football de la ville). Le groupe dispose aussi d'un portique

sur lequel sont montés des anneaux, un trapèze, des cordes. À Gosier, barres fixes, barres parallèles et anneaux sont installés dans une salle attenante à l'église. À Sainte-Anne, les prêtres ont aménagé un terrain de sport derrière le presbytère. La plupart du temps, il s'agit d'aménagements de fortune, effectués par les prêtres eux-mêmes afin de permettre aux jeunes de pratiquer.

Les entraînements, tout comme les répétitions théâtrales et musicales suivent en général un programme hebdomadaire, intégré dans un plan d'action annuel. Programme et plan d'action sont établis par les responsables des groupes, en fonction des fêtes communales, des rencontres de l'Union Guadeloupéenne ou de toute autre manifestation à laquelle peuvent participer les Sonis (visite de l'évêque ; fête nationale ; commémoration de l'armistice de la Grande Guerre...). Afin de réguler ces programmes d'activités, les responsables se réunissent régulièrement. Ainsi, à Pointe-à-Pitre une réunion des chefs d'équipe d'une même section a lieu tous les jeudis soirs. Toutes les deux semaines, il y a un regroupement général de tous les chefs des différentes sections.

Si les apprentissages des techniques sportives, faute de cadres, se font souvent à partir de fiches techniques envoyées par le siège fédéral [schémas de figure de gymnastique que les jeunes essayaient de reproduire (document n° 1)], la formation des cadres est une préoccupation centrale des Sonis.



La Fédé a formé des cadres techniques dès le départ,
avec des cours du soir ou par correspondance com-
plémentaires des week-ends et des stages...

Document n° 1

Les moniteurs et instructeurs suivent des formations pour les préparer à encadrer et à enseigner. En 1936, L. Cellini, alors âgé de 18 ans, est envoyé par l'abbé Will, curé du Gosier, à un stage de formation au Moule, encadré par l'abbé Durand. Le stage dure un mois et regroupe des jeunes de différentes communes (Port-Louis, Pointe-à-Pitre, Vieux-Habitants...). « *On vous apprendait à faire de tout. Travailler aux barres fixes, aux barres parallèles. Il fallait avoir la valeur d'au moins quatrième degré. On vous apprendait à entraîner les jeunes ; pour la gymnastique, pour faire des mouvements d'ensemble. On prenait un groupe de ceux qui étaient en stage, et chaque jour c'était un d'entre nous qui commandions. Pour nous habituer, quand on serait dans notre club. Pour entraîner les jeunes* »¹. C'est à la suite de ce stage que les Sonis du Gosier s'organisent vraiment. La formation des cadres chez les Sonis, tout comme dans le scoutisme revêt une dimension indispensable pour assurer le fonctionnement des groupes et l'application des directives métropolitaines. Elle est la garante de la conformité aux sociétés métropolitaines ; elle assure aussi pour les parents la certitude d'une éducation de qualité, menée par des cadres compétents.

Sur un plan hiérarchique, les Groupes de Sonis sont sous la direction du curé de la paroisse. Ils sont intégrés aux patronages paroissiaux, et à ce titre, ils sont donc dirigés par le prêtre. Chaque groupe est divisé en sections ; chaque section pratique des activités différentes. Chez les Sonis de Pointe-à-Pitre, il y a une section théâtrale, une section de danse, une section musicale, des sections sportives (football, basket-ball). Chaque section a un moniteur qui assure les entraînements. Moyennant une cotisation, les jeunes peuvent participer à plusieurs activités. La constitution des sections est faite selon les activités et par affinité, laissant une liberté d'association pour les jeunes ; ils peuvent se retrouver ainsi entre camarades. La formation prémilitaire est, quant à elle, encadrée par des « instructeurs ». Lors de défilés, ces sections constituent la « troupe » qui marche derrière la clique. À Port-Louis, la troupe est divisée en trois groupes (les grands, les moyens et les petits), chacun sous la responsabilité d'un « chef ». Troupe et clique sont dirigées par le « chef de défilé ».

Conclusion partielle

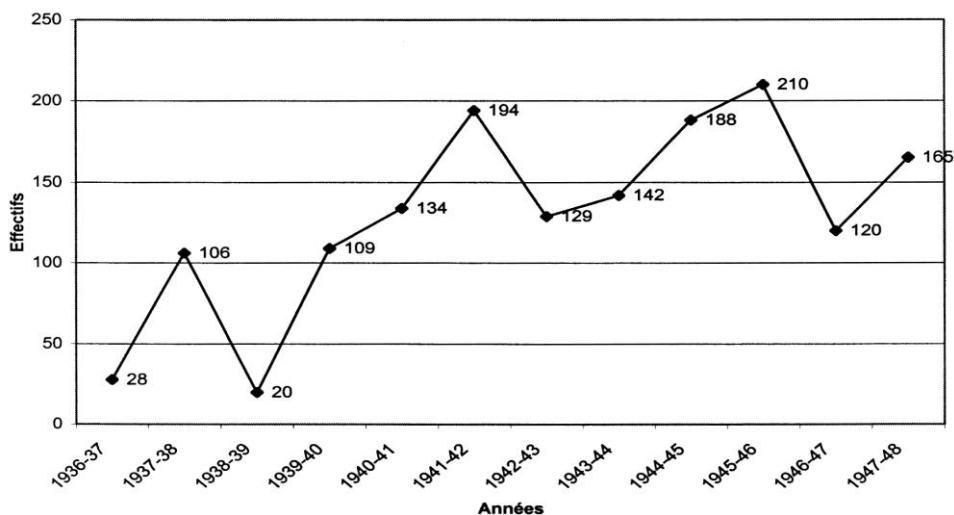
Cette période est marquée par la forte popularité des Sonis dans la société guadeloupéenne. L'accroissement de leurs effectifs dès l'année scolaire 1936-1937 résulte de plusieurs facteurs. Il s'intègre tout d'abord dans la lutte que mène la hiérarchie ecclésiastique locale contre les mouvements de jeunesse laïques qui, eux aussi, se développent dans la période. Pour l'Église, désireuse d'étendre son message évangéliste, la jeunesse devient un enjeu de conquête idéologique. Il résulte ensuite de la politique sportive menée par l'État, d'abord

¹ Entretien avec Léon Cellini. Juillet 1999. Gosier.

par le gouverneur de l'époque nommé par le Front populaire, Félix Éboué, et ensuite par le gouverneur C. Sorin, nommé par Pétain. Les Sonis se situent ainsi dans la mouvance du développement des pratiques sportives qui touche la colonie durant cette période. La poursuite d'une politique en faveur de la jeunesse par le gouvernement de Vichy va induire une forte adhésion de la jeunesse guadeloupéenne aux Sonis entre 1939-1940 et 1941-1942. Ce pic des effectifs témoigne d'une adéquation entre les objectifs et les activités des Sonis et le type d'organisation de jeunesse voulue par le Maréchal Pétain, à l'image de certaines organisations métropolitaines telles que les Compagnons de France ou les Jeunesses du Maréchal. Uniforme, défilés, militarisation de l'encadrement, recherche du développement physique... propres aux Sonis, se situent dans la logique voulue par Pétain pour former une jeunesse nouvelle dans l'optique de la Révolution Nationale. Ainsi, l'avènement de l'Ordre Nouveau dans la colonie renforce l'importance des Groupes de Sonis en tant que représentatifs d'un système éducatif dans la lignée du régime.

Enfin, les Sonis, sociétés sportives copies conformes des sociétés métropolitaines, jouent un rôle assimilateur important, à la fois aux yeux du pouvoir blanc colonial, mais aussi de ceux des populations guadeloupéennes, dont l'assimilation à la métropole est une revendication récurrente depuis l'abolition de l'esclavage en 1848. Les Sonis sont ainsi soumis à une éducation métropolitaine acculturante qui doit faire évoluer le petit Antillais vers l'état de Français à part entière, citoyen, soldat et bon catholique.

CHAPITRE 4 Les Scouts de France de Guadeloupe
1 1936-1937/1947-1948. Naissance du mouvement scout guadeloupéen
1.1 Analyse des effectifs ¹



SDF. Evolution des effectifs. 1937-1948.

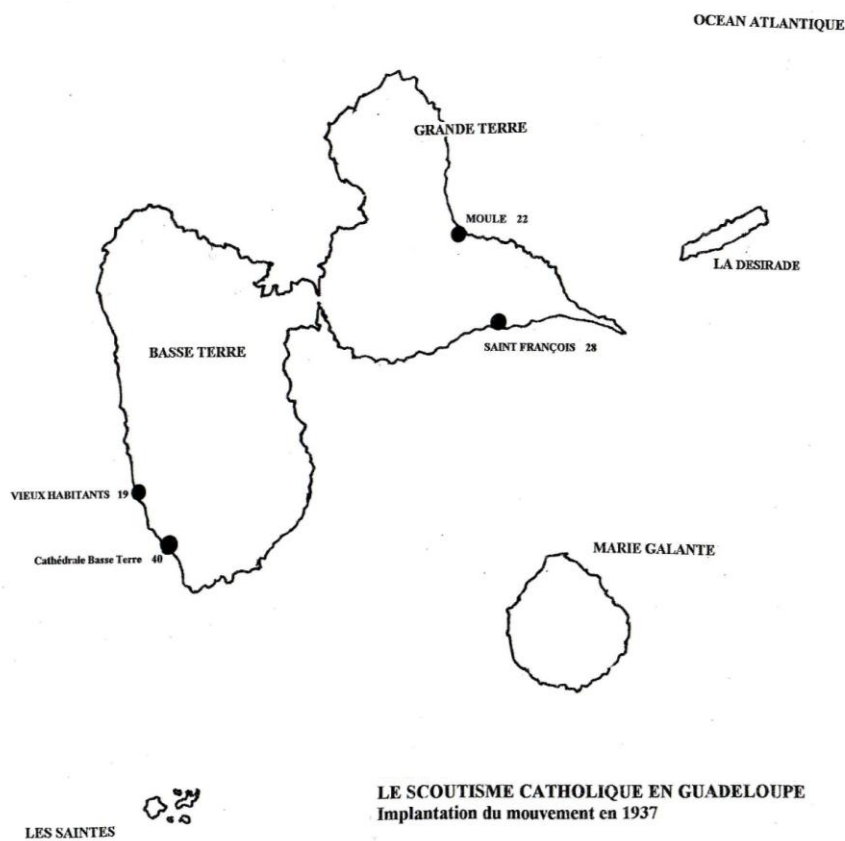
Courbe n° 2

Dans cette première période, les effectifs présentent une phase de croissance moyenne de 80,6 % jusqu'en 1947-1948. Ils se stabilisent entre 120 et 210 membres pour toute la colonie. Ce n'est qu'à partir du début de la décennie 1950 que les adhésions au mouvement connaîtront une expansion importante, jusqu'à un maximum de 456 membres dans la période suivante.

Dans le début du mouvement, le scoutisme local ne concerne que quelques paroisses du diocèse (carte n° 3). Si le groupe de Saint-François (28 adhérents) est le premier créé en 1936-1937, trois autres groupes voient le jour l'année suivante : Basse-Terre (paroisse de la Cathédrale, 40 adhérents), Le Moule (22

¹ Les recensements des paroisses, s'ils font état des effectifs des SDF guadeloupéens, restent très lacunaires concernant les effectifs des différentes branches. Seuls quelques prêtres les mentionnent, mais de façon irrégulière. Cette absence de données fiables sur les effectifs par branches nous empêche toute étude sur ce sujet.

adhérents), et Vieux-Habitants (19 adhérents). La troupe de Terre-de-Bas (Les Saintes, 20 adhérents) est créée en 1938-1939. Pointe-à-Pitre (paroisse de Saint-Paul et Saint-Pierre, 72 adhérents) et Abymes (11 adhérents) se montent en 1939-1940. Si à la veille de la Seconde Guerre mondiale, sept groupes se sont structurés, seules quatre paroisses maintiennent leurs groupes scouts durant la période du conflit : Abymes, Le Moule, Saint-François et Pointe-à-Pitre. La guerre met en sommeil certains d'entre eux, comme celui de Basse-Terre, dirigé par le R.P. Dugon, qui partira en dissidence pour rejoindre les Forces Françaises Libres en 1943. À l'issue de la guerre, trois groupes sont actifs, Pointe-à-Pitre, Le Moule et Basse-Terre qui reprend son activité dès 1945. Saint-Claude se forme la même année, avec 15 adhérents. Jusqu'en 1954-1955, seuls ces quatre groupes existent en Guadeloupe.

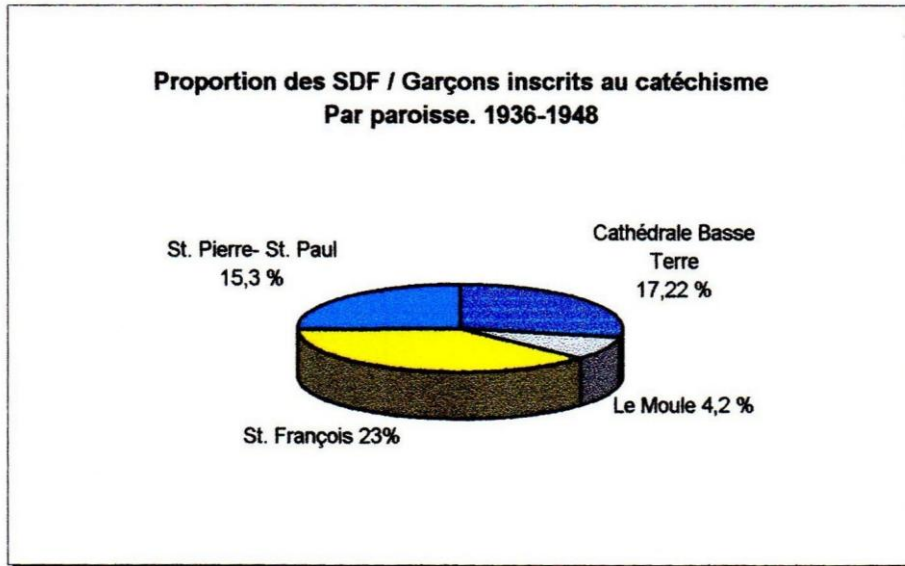


Carte n° 3

Le scoutisme catholique masculin s'implante dans les centres économiques et administratifs de la colonie (Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Le Moule...). Deux raisons semblent pouvoir expliquer cette situation. Importé par des métropolitains fonctionnaires, commerçants, et prêtres, il prend naissance dans les zones urbaines de l'archipel où vivent et travaillent ces catégories sociales. Cette implantation, associée au coût élevé de la participation à un tel mouvement, induit le recrutement d'enfants de familles aisées, petits fonctionnaires, industriels... Mais d'autre part, le scoutisme prend naissance au sein des paroisses possédant déjà des patronages destinés à l'éducation de la jeunesse (Groupes de Sonis...), souvent à l'initiative des personnes qui les dirigent. C'est le cas de la paroisse du Moule où le RP Durand crée les Groupes de Sonis, les Rayons Sportifs Féminins et les SDF. Ou bien à Pointe-à-Pitre, qui comptera plusieurs troupes scoutes et un des Groupes de Sonis les plus importants de la colonie. Les SDF s'implantent ainsi dans des paroisses où le système éducatif catholique est déjà bien structuré, bénéficiant de son impact auprès des familles, essentiellement dans les villes importantes de la Guadeloupe. Le scoutisme catholique, comme son homologue métropolitain, est avant tout un mouvement urbain. À l'inverse des Sonis, les scouts, peu liés aux industriels de la canne, se développent peu dans les zones rurales, zones de culture et de transformation sucrières.

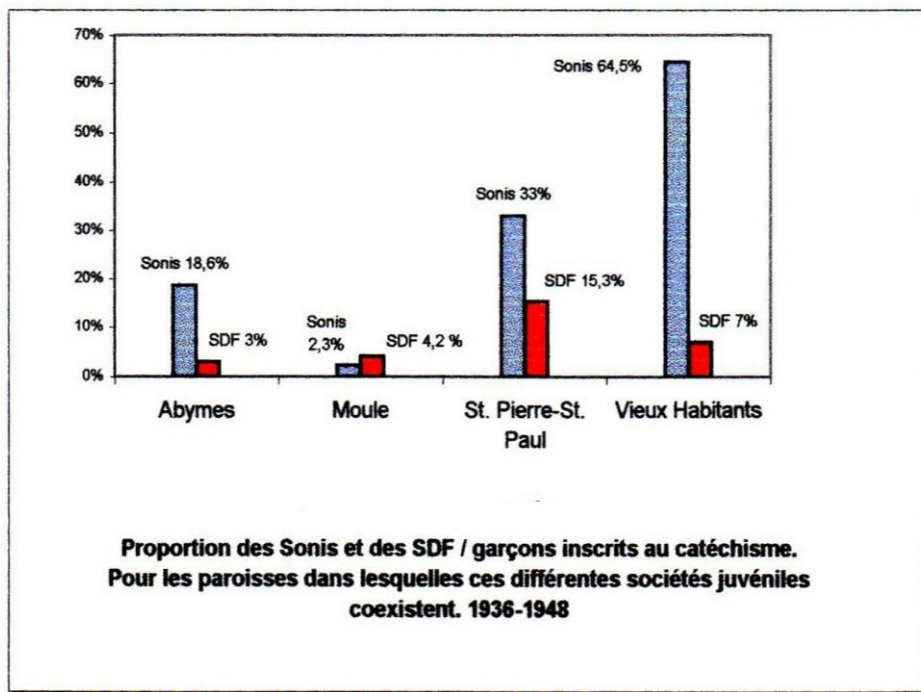
La comparaison entre l'effectif des groupes scouts de la colonie et le nombre de garçons inscrits au catéchisme donne une approche du nombre de garçons qui adhèrent au mouvement dans les communes. Ainsi, entre 1936-1937 et 1947-1948, les scouts représentent 3,72 % de l'ensemble des garçons¹. Le groupe scout de Saint-François recrute 23 % des garçons inscrits au catéchisme entre 1939-1940 et 1944-1945 (Graphique n° 3). Celui de Saint-Pierre et Saint-Paul de Pointe-à-Pitre fédère 15,3 % des garçons entre 1939-1940 et 1947-1948. Le Moule, 4,2 %. Pour l'année 1945-46, si l'on considère les trois groupes existants (Cathédrale BT, Saint-Claude et Saint-Pierre et Saint-Paul de PAP), la proportion est de 13,64 %. Ces chiffres représentent une proportion importante d'adhérents, preuve de l'intérêt non négligeable que les familles portent à l'éducation scout.

¹ Il nous faut signaler cependant que l'irrégularité des années recensées rend les calculs sur la période incertains. Contrairement aux Groupes de Sonis, les scouts font l'objet, durant cette période, d'un recensement lacunaire



Graphique n° 3

En termes de représentativité du mouvement par rapport aux autres organisations de jeunesse, les scouts de France guadeloupéens sont en nombre très inférieur aux Groupes de Sonis qui fédèrent près de 20 % des jeunes garçons durant cette période ; les SDF ne touchent pour leur part que 3,7 % des garçons âgés de 10 à 16 ans. En 1939-1940, le Groupe de Sonis de Saint-Pierre et Saint-Paul de PAP fédère 33 % des garçons de la paroisse, alors que les SDF, ne fédèrent que 15,3 % des garçons. Aux Abymes, les Sonis fédèrent 18,6 % des garçons et les SDF uniquement 3 % (graphique n° 4). Mais l'audience des Sonis est encore plus importante à Vieux-Habitants, où ils fédèrent 64,5 % des garçons (les SDF fédèrent 7 % des garçons). Dans l'ensemble du diocèse de Guadeloupe, les SDF ont donc une audience limitée par rapport aux Sonis. Mais alors que ces derniers voient leurs effectifs baisser à partir de 1942, les SDF vont progresser de plus de 4,5 % par an entre 1937 et 1948. La régression des effectifs des Sonis correspond à l'augmentation des adhérents au mouvement scout dans les paroisses.



Graphique n° 4

La Seconde Guerre mondiale apparaît comme une période favorable au mouvement scout catholique, en Métropole, comme dans les colonies : « *La guerre semble avoir été l'acte de naissance de l'affirmation du scoutisme dans les colonies, grâce surtout à la congrégation du Saint-Esprit.* »¹ La relation entre scoutisme et Église s'affirme ainsi dans les colonies, et en Guadeloupe en particulier. Les congrégations, comme les paroisses, sont à l'origine de l'implantation du scoutisme catholique.

1.2 Les premières patrouilles. Les premières troupes

En 1937, la troupe de Saint-François est la première à être mentionnée dans un document officiel local des Scouts de France guadeloupéens². Dès l'année scolaire 1937-1938, d'autres troupes se créent : à Basse-Terre, à Moule, et à Vieux-Habitants. Toutefois, il apparaît dans les entretiens des anciens membres du scoutisme local que des troupes ont vu le jour dès le début des années trente.

¹ A. Baubérot, N. Duval, *Le scoutisme entre guerre et paix au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006., p. 194.

² Recensement des œuvres de jeunesse du Diocèse de Guadeloupe. Archives de l'évêché de Basse-Terre.

Michel Feuillard, commissaire de Province entre 1966 et 1989, situe le début du mouvement en 1932¹. Pierrette Placide² le situe, elle aussi au début des années trente. Il apparaît ainsi que dans le nord de la Grande-Terre, et notamment dans la commune de Petit-Canal, se mettent en place des troupes isolées de garçons qui font du scoutisme. Ces troupes isolées, créées par des métropolitains qui importèrent cette nouvelle pédagogie de France, et constituées de garçons âgés de 13 à 20 ans, pratiquaient essentiellement la découverte de la nature, les randonnées et le sport. Elles constituaient des unités autonomes, sous la direction d'un des membres, sans doute aussi jeune que ses camarades. On peut assimiler ces troupes à des « patrouilles libres »³, mais sans aucun lien avec une quelconque hiérarchie nationale ou locale. Sans doute pouvons-nous imaginer que l'application des principes édictés par le siège national des SDF ne devait être qu'approximative, en l'absence d'un encadrement local. Il faudra attendre l'action de prêtres métropolitains pour que s'organise véritablement le mouvement à partir de 1936.

Le scoutisme guadeloupéen dans son ensemble s'institutionnalise donc à partir de petits groupes isolés dans les bourgs de la colonie, souvent sur l'initiative de métropolitains au courant des pratiques du scoutisme. C'est la fusion de ces groupes scouts isolés qui va amorcer la structuration du mouvement catholique dans la colonie dès le milieu des années trente.

1.3L'officialisation du mouvement guadeloupéen

La revue *Le Chef*, éditée par le siège national à Paris, mentionne la Guadeloupe pour la première fois dans son numéro du 15 février 1936, à l'occasion des fêtes du tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France. Le commissaire Schlemmer, assistant du commissaire général, et chargé des scouts d'outre-mer, se rend dans les trois colonies lors de ces manifestations. Si le scoutisme est déjà structuré en Guyane et en Martinique, il reste à organiser en Guadeloupe : « *Il n'en existe pas encore à la Guadeloupe, mais à présent, avec la permission de Mgr Genoud, Évêque de la Guadeloupe, une troupe a été fondée au Collège. Le Chef Butel, ancien A.S.M. à la 11e et à la 12e Toulouse, S.R. du clan de Toulouse, rentré à la Guadeloupe où habite sa famille, va s'occuper de cette troupe et de la formation des Chefs* »⁴.

Les années 1936, 1937, 1938 peuvent donc être considérées comme la période de mise en place du mouvement dans la colonie dans un contexte de

¹ Entretien avec M. Feuillard, commissaire de province de 1966 à 1989. Saint-Claude. 14 mai 1999. SDF de 1939 à 1989.

² P. Placide, op. cit., p. 12

³ Les patrouilles libres, créées en métropole sur l'initiative d'Eugène Dary, sont destinées à des jeunes géographiquement et sociologiquement marginaux (voir les consignes d'E. Dary dans *Le Chef* n° 212, juillet 1944). Elles sont mises en place pour pallier le manque d'effectifs dans certaines régions, empêchant la création d'une troupe complète.

⁴ Revue *Le Chef*, n° 130, 15.02.1936

développement des loisirs et du sport, mais aussi des Groupes de Sonis, des clubs sportifs civils, des Éclaireurs de France ou des Guides de France. Mentionnée pour la première fois dans le recensement diocésain la même année que la troupe du Moule, il semblerait que la troupe de Basse-Terre ait été créée la première, à en croire les revues du siège parisien *Le Chef* ou le *Courrier France outre-mer*, daté de 1956¹ : « Ce n'est qu'en 1937 que le scoutisme prit véritablement naissance à la Guadeloupe sous l'impulsion du R.P. Dugon qui fonda la première troupe à Basse-Terre. Il ne devait pas la diriger longtemps. Appelé à d'autres fonctions, il en laissa la charge au R.P. Durand, curé du Moule, en même temps qu'il lui confiait le soin de développer quelques autres troupes en formation ». Avec Le Moule, Vieux-Habitants, Saint-François, Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, le scoutisme se structure dans la colonie dans les années qui précèdent et qui suivent la Seconde Guerre mondiale.

1.4 Les premières paroisses d'implantation²

Le mouvement scout local s'implante d'abord dans les centres urbains de la colonie. Si les troupes de Saint-François, du Moule et de Vieux-Habitants ne comptabilisent qu'une vingtaine de scouts en 1937, celle de Basse-Terre inscrit 40 membres dès la première année d'existence. L'importance de Basse-Terre, chef-lieu de la colonie, n'est pas étrangère à cette différence d'effectif. Pointe-à-Pitre fonde sa première troupe, la Troupe du Père Labat, en 1939, dont le local sera situé à la salle Jeanne d'Arc. Le mouvement prend ainsi naissance dans les zones où vivent les métropolitains. L'implantation rurale est plus difficile en raison de l'éclatement de l'habitat. Les sections des différents bourgs³ sont souvent éloignées de plusieurs kilomètres et les Guadeloupéens circulent à pied. Les enfants parcourent parfois des kilomètres pour se rendre à l'école ou à la salle paroissiale. Dans ces conditions auxquelles s'ajoute la nécessité de main-d'œuvre jeune dans les exploitations agricoles, ces mouvements s'implantent difficilement dans les zones rurales. Ce ne sera qu'à partir des années soixante, avec le développement des moyens de communication et notamment des routes, que l'implantation se diversifiera pour s'étendre à des communes rurales (Grand-Bourg de Marie-Galante, par exemple). Cependant, les groupes scouts à plus forts effectifs et à la longévité la plus importante, se situeront toujours dans des zones à forte densité de population (Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Capesterre-Belle-Eau...).

¹ *Courrier France – Outre-mer*, n° 37, mars-avril 1956, p. 10.

² Voir carte n° 3.

³ Les communes de Guadeloupe sont structurées en un bourg principal, où se situe l'Administration, et en plusieurs sections dépendantes du bourg, mais qui peuvent se situer à plusieurs kilomètres de celui – ci (parfois jusqu'à 10 km). Ces sections peuvent aussi constituer des paroisses différentes de celles du bourg.

2 Le scoutisme guadeloupéen : un mouvement importé de métropole

Dans la plupart des communes, la naissance du scoutisme se fait à l'initiative d'individualités souvent fortes et totalement investies dans la formation de la jeunesse. Les prêtres, tous métropolitains à cette époque, jouent un rôle premier dans cette implantation du scoutisme guadeloupéen. Deux d'entre eux font figures de précurseurs dans la création du scoutisme local : le Père Dugon, fondateur de la troupe de Basse-Terre, et le Père Durand, fondateur de la troupe du Moule. Le rôle des laïques métropolitains est aussi central. À partir de 1938 le mouvement SDF s'implante dans la commune de Pointe-à-Pitre, ville la plus peuplée et capitale économique de l'île. La Troupe de Pointe-à-Pitre (Troupe du Père Labat) compte 72 adhérents dès la première année, ce qui en fait le groupe le plus important de la colonie. Il est à l'initiative d'un couple métropolitain dont le mari était ancien chef scout de la province d'Aquitaine, le Chef Ferran. *« Le Chef Arnette nous quittait, mais deux jours avant son départ, arrivait le Chef Ferran, de la province d'Aquitaine. Pendant trois ans, il fut le commissaire de la Guadeloupe et l'animateur du mouvement. Madame Ferran, cheftaine des louveteaux, en accord avec la Martinique, fondait les Guides de France. »*¹ Le Chef Ferran est directeur de l'agence guadeloupéenne de la Compagnie Générale Transatlantique. Il œuvre, avec sa femme, à l'organisation du mouvement Pointois jusqu'en 1943, date à laquelle ils regagnèrent la France métropolitaine. Le groupe SDF de Pointe-à-Pitre sera alors pris en charge par un autre métropolitain, Ives Demond, qui sera commissaire de la province à la Libération. J. Gothland sera commissaire de la province de 1956 à 1966. Notons toutefois que les cadres du mouvement naissant ne sont pas uniquement blancs. Les meutes de Pointe-à-Pitre sont aussi encadrées par des cheftaines mulâtresses et noires. M. Albina qui s'occupe des louveteaux de Basse-Terre est antillais. Si l'initiative de création des troupes est métropolitaine, l'encadrement s'étend vite à d'autres couches de la population de la colonie.

Les relations entre les SDF et les colonies sont fortes. Sans doute trouvent-ils dans les territoires colonisés la subsistance d'éléments empruntés à l'Afrique par Baden Powell. *« D'un autre côté, les colonies étaient valorisées parce que, comme la nature, elles étaient la matrice qui permettait aux jeunes de faire la preuve de leur esprit scout, d'affronter leurs limites, de se dépasser, de prouver qu'ils devenaient des hommes de cette élite catholique que l'on voulait promouvoir. »*² Les SDF, attachés à l'Empire, transmettent l'idée d'aventure et de grandeur de la France, ses missions civilisatrices, françaises et catholiques.

La marque de la métropole s'inscrit aussi dans les uniformes que portent les premières troupes scout. Chemises à manches longues et pantalons en laine perdurent jusqu'en 1965 ! Certes, il s'agit là de l'uniforme de cérémonie ; les scouts locaux portent des shorts lors des sorties et durant les activités. Mais le

¹ *Courrier France – outremer*, n° 37, mars – avril 1956, p. 10.

² A. Baubérot, N. Duval, op. cit., p. 195.

symbole n'en demeure pas moins frappant : le scoutisme local aura du mal à se détacher de sa tutelle métropolitaine. Conserver l'uniforme imposé par le siège parisien marque l'appartenance du mouvement local à celui de la mère patrie. Changer d'uniforme reviendrait à couper le lien qui l'unit à la France et à renier son statut de citoyen français à part entière.

2.1 Le scoutisme : outil éducatif pour la jeunesse. Le rôle du Père Durand

La petite histoire du scoutisme local voudrait que le Révérend Père H. Durand ait rencontré une patrouille libre lors d'une de ces randonnées. Il aurait alors décidé de fédérer les patrouilles existantes en Grande-Terre. Œuvrant depuis de nombreuses années dans la jeunesse et le sport, le scoutisme aurait représenté pour lui un moyen d'occuper les jeunes et de les mettre dans le chemin du Christ. Le RP Durand connaissait le scoutisme. Ayant côtoyé les premiers boys scouts métropolitains, il était séduit par la doctrine du mouvement. Si le RP Dugon monte la première troupe basse-terrienne, le RP Durand est le premier à chercher à organiser le scoutisme guadeloupéen. Curé de la paroisse du Moule, il y implante, dans un premier temps, une troupe. Puis il cherche à rapprocher les différentes patrouilles isolées de l'île. Il a donc joué le rôle d'intermédiaire entre ces patrouilles. Mais son intervention la plus significative se fait auprès du siège national des SDF à Paris, en 1937. Ses contacts avec le siège parisien aboutiront à l'organisation des deux premiers camps scouts sous la responsabilité du commissaire des Scouts de France, le chef Arnette de la Chalonnie de passage dans la colonie avant de se rendre en Nouvelle-Calédonie pour ses travaux de doctorat de géographie. Le premier camp se déroule à La Rosette au Moule, durant trois jours, avec les troupes de Basse-Terre, de Pointe-à-Pitre et du Moule. Le second camp fut le premier CEP (Camp École de Patrouille) en Guadeloupe. Dirigé par le chef Arnette, ce CEP se déroule entre le 12 et le 17 septembre 1938, à Blanchet ¹, sur le terrain destiné au futur Petit Séminaire, dont la construction commencera en novembre. Il permet la formation de 35 jeunes chefs guadeloupéens, chefs des patrouilles des troupes du Moule, de Saint-François, de Vieux-Habitants, de Basse-Terre, de Pointe-à-Pitre et de Terre-de-Bas (les Saintes). Les futurs petits séminaristes, initiés par l'abbé Magloire au scoutisme, participent aussi au camp-école. Le RP Durand est chargé de la direction spirituelle du camp. Le dimanche de la clôture, l'évêque Mgr Genoud vient célébrer la messe au camp qui, malgré sa destruction par un déluge de pluie la nuit précédente, sera donnée sur un autel dressé sous un manguier. Le soir, au Champ d'Arbaud à Basse-Terre, a lieu un grand feu de camp public qui laissera un souvenir ému parmi les spectateurs.

¹ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe* n° 252, octobre 1938.

2.2 La formation des cadres : une nécessité pour lancer le mouvement local

Dès les premiers temps du mouvement local, les instigateurs des SDF s'attachent à développer une politique de formation des cadres. Rapidement les chefs sont envoyés régulièrement en métropole à Chamarande¹, au camp-école des chefs SDF, dans la région de Salbris. Des instructeurs métropolitains viennent aussi former les scouts locaux. Ces formations sont répercutées au niveau des troupes par les chefs des groupes guadeloupéens qui réunissent les chefs de troupes, de patrouilles ainsi que leurs seconds, au sein de la « Haute Patrouille ». Le camp de cette haute patrouille composée uniquement de chefs permet la transmission des connaissances acquises avec les formateurs métropolitains. Enfin, la revue *Le Chef* parvient dans la colonie. Elle aborde le scoutisme d'un point de vue didactique ce qui assure un complément de formation. Durant cette période, le problème de l'encadrement des troupes reste central. *L'Écho de la Reine* l'aborde dans ses lignes : « *Il n'y a pas de moniteurs locaux ayant une connaissance suffisante des différents sports ou de l'éducation physique, encore moins l'habitude du commandement.* »² L'article déplore la pénurie de l'encadrement du scoutisme local par manque de compétence. La voie de la formation des chefs est indispensable, mais nombre d'entre eux quittent l'archipel pour faire leurs études en métropole. Il faudra attendre les années 1960 pour voir l'encadrement se stabiliser avec l'ouverture du cursus universitaire à Pointe-à-Pitre à partir de 1963.

La formation des cadres dans le scoutisme guadeloupéen, à l'image des autres organisations de jeunesse, Sonis ou Guides, revêt une importance centrale. Elle garantit la conformité avec la doctrine du scoutisme national. Formés par les chefs métropolitains, les cadres locaux sont le relais d'une éducation dans les valeurs de la France. En ce sens, ils se font aussi le relais d'une politique d'assimilation voulue à la fois par les institutions étatiques et ecclésiastiques, mais aussi par toute une frange de la population guadeloupéenne. Le scoutisme, en étant conforme au scoutisme français, représente, à côté de l'école, une possibilité supplémentaire d'éduquer les enfants à l'Européenne.

¹ Ce sera le cas de Ginet Brument qui fut scout dès 1943, et adjoint puis chef de la troupe de Pointe-à-Pitre entre 1948 et 1955. Il se rend à Chamarande à la suite du Jamboree de la Paix de Moisson, en 1947. La formation qu'il reçoit lui permettra d'envisager la mise en place des « raiders » en Guadeloupe, au début des années 50.

² *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, 15 mars 1939.

2.3 Les noms des premiers groupes scouts ou la « marque » de la métropole

La première troupe de Basse-Terre, fondée par le Père Dugon se nomme « troupe C. Colomb ». La marque de l'Europe conquérante et colonisatrice est ici significative. La référence se fonde sur les découvreurs qui ouvrirent le Nouveau Monde à la civilisation et à l'évangélisation des populations primitives. La troupe de Pointe-à-Pitre prend le nom du « Père Labat », prêtre missionnaire du XVII^e siècle qui œuvra pour le maintien des Antilles dans le giron français, contre les Anglais. Le Père Labat reste une figure emblématique en Guadeloupe où il donnera même son nom à un rhum marie-galantais. Mais il n'en demeure pas moins un autre symbole de la colonisation et de la mise en place de l'industrie de la canne, et donc de l'esclavage. La troupe de Saint-



**La sizaine des "loups blancs"
Basse-Terre. 1946.**

Photo n° 5

Claude prend le nom de « Maréchal Hubert Lyautey ». Dans une paroisse peuplée de Blancs et de Mulâtres, fonctionnaires, cadres, le scoutisme adopte ce symbole colonial qu'est Lyautey. Pacificateur du Maroc, conquérant de l'Armée d'Afrique il représente le modèle de l'officier colonial, à la fois militaire et bâtisseur. Mais Lyautey représente surtout un nouveau type d'homme plus prompt à l'action, plus responsable, que l'expérience coloniale a forgé.

Les sizaines des meutes scouts laissent aussi apparaître cette imprégnation du modèle métropolitain. Ainsi, le nom des « loups blancs » (photo n° 5) que porte une des sizaines de la meute de Basse-Terre, témoigne de l'influence de la doctrine parisienne et de la référence à l'indianisme qui marque le scoutisme français d'avant-guerre.

Le recours à cet animal du Grand Nord canadien, inconnu en Guadeloupe, mais symbole de l'aventure, montre l'influence des représentations métropolitaines. Le qualificatif reflète lui aussi l'importance, peut-être inconsciente, que revêt la

couleur blanche, celle de la religion catholique, celle du colon à qui l'on voudrait être assimilé.

À côté de ces références toutes coloniales, certaines troupes prendront le nom d'un saint. La troupe du Moule prend le nom de « Troupe Saint-Jean-Baptiste ». La troupe de Morne-à-l'Eau prend le nom de « Troupe de la croix Saint-André », autre signe d'allégeance à l'Église romaine.

Le mouvement guadeloupéen prend donc naissance à l'initiative des métropolitains de l'île, prêtres, fonctionnaires et commerçants de la colonie. Il est un mouvement importé de la métropole par d'anciens scouts ou par des prêtres qui furent séduits par l'impact éducatif du scoutisme. Dans les premières années de son existence, le scoutisme véhicule des valeurs purement françaises édictées par le siège national, telles que la valorisation de la patrie, le goût des rituels, voire la chevalerie.

3 Sociologie et financement du scoutisme guadeloupéen

3.1 Sociologie du recrutement

À qui s'adresse le scoutisme local ? Quelles sont les catégories socioprofessionnelles des familles qui envoient leurs enfants aux SDF dans cette période de mise en place ? Dans ses débuts le scoutisme s'adresse à des familles aisées. « (...) *Chez les scouts, la dominante était un recrutement dans les lycées, et donc une certaine élite. Globalement, on peut dire que les SDF recrutèrent chez les gens plus aisés. (...). C'était un peu bourgeois, à la limite* » (Jean Rivier)¹. Le Père Oscar Lacroix² est aussi de cet avis en qualifiant le recrutement comme étant issu de la petite et moyenne bourgeoisie. La troupe de Basse-Terre, dès les années d'avant-guerre, recrute des fils de petits fonctionnaires coloniaux (gendarmes, douaniers, personnels administratifs...) ; des fils de petits commerçants (tel le père d'Oscar Lacroix). À Moule, le scoutisme touche principalement ce que le Père Chalder appelle « les grandes familles » de blancs pays, propriétaires des plantations de cannes à sucre³. Petite et moyenne bourgeoisie locale semblent être les catégories sociales privilégiées dans lesquelles le scoutisme catholique guadeloupéen recrute. Dans les débuts du mouvement, l'aire de recrutement du scoutisme local se positionne donc de façon dominante dans la classe aisée. Les anciens membres des EDF, mouvement scout laïque, se rangent aussi à cet avis : « *Les SDF c'était la bourgeoisie. Et les enfants des familles aisées du centre de Pointe-à-Pitre ne laissaient pas leurs enfants jouer avec les éclaireurs qui étaient trop populaires. C'était souvent à cause de la peau !* »⁴ Dans cette société coloniale, le niveau

¹ Entretiens avec Jean Rivier, le 28 janvier 1998 et le 04 février 1998. Pointe-à-Pitre. Jean Rivier fut scout à PAP dès 1939, et commissaire du district de la Grande-Terre en 1955.

² Entretiens avec le Père Oscar Lacroix, le 30.01.1998, et le 6.02.1998. Petit Canal. Louveteau à Basse-Terre dès 1937, il fut aumônier diocésain des SDF de 1962 à 1972.

³ Entretien avec le Père Chalder, 4 août 1999. Capesterre-Belle-Eau.

⁴ Entretien avec Léopold Rainette, op. cit.

économique et social des populations est étroitement lié à la pigmentation de la peau. Ce que les anciens éclaireurs nomment « bourgeoisie » désigne la classe blanche et mulâtre détentrice du pouvoir économique et politique. Ainsi, les différents mouvements de jeunesse de cette époque reproduisent la partition de couleurs inhérente au système colonial. Les propos des anciens laissent transparaître les antagonismes raciaux propres à la société guadeloupéenne : « *Chez les Éclaireurs de France, il y avait plutôt des Noirs, mais il y avait aussi des Blancs parce que tout le monde était accepté. Chez les Sonis, il n'y avait que des Blancs, et chez les SDF aussi.* »¹

Quelles sont les raisons qui font que ce sont les familles aisées qui inscrivent leurs garçons aux SDF ? Quels sont les facteurs qui induisent cette sociologie du recrutement ?

Ces facteurs nous paraissent de deux ordres, l'un économique, l'autre idéologique. Ainsi, les dépenses qu'induit la participation au mouvement constituent un frein à l'accession de certaines catégories sociales, telle la classe ouvrière de la canne, par exemple ; cette « ségrégation » par l'argent impose une aire de recrutement urbaine, principalement établie dans les lycées. Mais l'intérêt que portent les classes sociales supérieures de la colonie au mouvement scout repose aussi sur des paramètres idéologiques et religieux. L'orientation catholique affichée du mouvement est ainsi à prendre en compte. De plus, l'organisation même du scoutisme et sa méthode paramilitaire centrée sur la discipline, l'aventure et la débrouillardise satisfont les aspirations éducatives de la petite et moyenne bourgeoisie.

3.2 Le scoutisme, miroir de la société

Les troupes scoutistes recrutent donc principalement dans les lycées de la colonie ; elles s'adressent aux enfants de familles aisées, blanches ou mulâtres. C'est aussi ce que confirment les anciens du mouvement des Éclaireurs de France : « *Les EDF sont d'origine familiale plus modeste que les SDF. Les SDF étaient de familles bourgeoises. Tous les Blancs de Pointe-à-Pitre étaient SDF* »². Victor Lacrosil³ va dans ce sens en précisant que les SDF recrutaient principalement chez les Blancs, tout comme les Sonis, et les EDF chez les Noirs. La volonté de s'adresser à une élite, si prégnante dans le scoutisme français des années trente, transparaît dans le recrutement guadeloupéen. La transposition des directives métropolitaines appliquées par les cadres, et notamment par les prêtres, séduit une classe sociale proche de l'Église, colonialiste dans l'ensemble.

Mais, alors que le scoutisme véhicule les valeurs d'un colonialisme conformiste, pour la classe mulâtre il représente un moyen d'ascension sociale en accord avec l'idée de progression sociale dans une Guadeloupe assimilée

¹ Entretien avec Camille Trébert. Ancien Éclaireur de France. 30 avril 1999. Petit-Bourg.

² Entretien avec G. Cornely, 29 avril 1999, Raizet.

³ Entretien du 12 mai 1999. Raizet.

totalément à la France. En inculquant des valeurs spécifiquement métropolitaines, le mouvement scout apparaît aux yeux des Mulâtres comme un moyen de se mélanger avec la classe blanche et d'en adopter les normes. L'organisation scoute, disciplinée, patriote, religieuse, tournée vers la vie communautaire offre aux mulâtres et aux Noirs une possibilité d'éduquer leurs enfants comme les colons blancs et de leur donner ainsi une chance supplémentaire de réussite. Le scoutisme, tout comme la scolarisation, est perçu comme un moyen de réussite sociale et de reconnaissance.

En écartant une partie de la population guadeloupéenne, le scoutisme catholique naissant reproduit la partition sociale des races. Par-delà les clivages sociaux, le scoutisme guadeloupéen agit comme un miroir de la société en reproduisant les clivages raciaux. Ainsi, les louveteaux de Pointe-à-Pitre comprennent trois meutes de « couleurs » différentes : « À Pointe-à-Pitre, en 1939, quand les scouts se sont créés, il y avait la meute des Békés, la meute des Mulâtres, et la meute des Noirs. Il y avait trois meutes ! Cela dépendait de la couleur des cheftaines. (...). En plus de ça il y avait une hiérarchie : la meute A c'était la meute des Békés ; la meute B c'était la meute des Mulâtres ; la meute C c'était celle des Noirs. Au début, on respectait la hiérarchie coloniale. On était en plein dans la colonie, dans le vécu colonial. (...). On vivait ça. »¹ M. Feuillard a une position plus nuancée : « le recrutement était fait (surtout chez les petits), par les copains. Si un Blanc fréquente un Blanc, il ramène aux scouts un Blanc. Si un Noir fréquente un Noir, il ramène un copain noir »². Pour J. Rivier il s'agit là d'une affinité de cadres. Il y a une cheftaine blanche, une mulâtresse et une noire. Elles recrutent parmi leurs amis et connaissances, et « automatiquement les meutes se sont constituées par couleurs ». Le clivage racial n'est pas instauré de façon volontaire par le système scout. Il est plutôt le résultat de l'appartenance sociale dans une Guadeloupe où les classes et les races ne se mélangent pas, mais vivent côte à côte. « En ce temps-là, en Guadeloupe, on ne se mélangeait pas. Les Nègres marchaient avec les Nègres. Les Mulâtres avec les Mulâtres. Les Blancs Pays restaient dans leur sphère et le Bon Dieu était content dans son ciel. »³

Dans les centres urbains tels que Pointe-à-Pitre, les scouts se structurent donc en reproduisant les hiérarchies de classes sociales et de races, à l'image de la société dans laquelle ils évoluent. Mais ce clivage social touche essentiellement les louveteaux dont le nombre était beaucoup plus important que chez les scouts. Dans la troupe, en raison d'un effectif plus restreint, le mélange des races et des couches sociales s'opérait davantage. « La troupe de Pointe-à-Pitre avait à la fois des Békés et des gens de couleur. »⁴

¹ Entretien avec Jean Rivier, idem.

² Entretien avec Michel Feuillard, idem.

³ M. Condé, op. cit. P. 52.

⁴ J. Rivier.

3.3 Le coût de la participation au mouvement

Les dépenses financières qu'entraîne la participation à un tel mouvement pénalisent les familles les moins argentées. « *C'est qu'il fallait quand même un uniforme ; ce qui était quand même une dépense. Et dans les temps qui ont succédé, il fallait une assurance, qui représentait quand même une petite dépense... Parce qu'il fallait acheter le sac à dos, une chemise spéciale...* » (Père O. Lacroix). « [...] *Le scoutisme est un mouvement, surtout à ses débuts, assez cher. Il revenait cher aux parents.* » (Père Chalder).

À côté des dépenses induites par l'équipement scout, les camps n'étaient pas encore subventionnés. Ils ne le seront qu'à partir des années soixante. La participation aux camps constituait des frais non négligeables pour les familles. Ainsi, les Blancs et les mulâtres sont-ils les plus représentés. À Pointe-à-Pitre, par exemple, « *il y avait un bataillon très fort de Mulâtres et de Blancs. C'était un problème pécuniaire ; c'est ça qui faisait la différence* »¹. Dans les villes de Basse-Terre ou de Pointe-à-Pitre davantage orientées économiquement vers le commerce, la transformation de la canne ou la gestion administrative de la colonie, le scoutisme touche les enfants des hommes d'affaires d'origine métropolitaine ou Blancs Pays, mais aussi la moyenne bourgeoisie constituée de Mulâtres et de Noirs ayant accédé aux études. Ils possèdent les distilleries de rhum et en sont les principaux exportateurs. Les gros commerçants des villes constituent aussi une des catégories socioprofessionnelles de recrutement des SDF. C'est le cas par exemple de Jean Rivier, SDF dès l'avant Seconde Guerre mondiale, ancien commissaire de district, et dont les parents très catholiques possédaient un des commerces les plus importants et les plus anciens du centre de Pointe-à-Pitre « Au Bonheur des Dames », seul endroit où l'on pouvait trouver la dernière mode parisienne en terme de cosmétique et de parfumerie. M. Rivier père était un notable de la ville faisant partie de la petite bourgeoisie locale. La troupe de Pointe-à-Pitre recrute donc dans les milieux industriels, commerçants, fonctionnaires et artisans. Ainsi, les fils d'un charron étaient loupveteaux et camarades de J. Rivier. Leurs sœurs étaient cheftaines.

Les classes défavorisées, composées principalement des ouvriers urbains (charbonniers, ouvriers du bâtiment) et des ouvriers de la canne (ouvriers des usines)², de race noire, se trouvent de fait souvent écartées du scoutisme dans cette période de mise en place du mouvement. Le recrutement s'opérant sur le mode d'une sélection par l'argent, les troupes « se colorent », avec une forte proportion de Blancs et de Mulâtres.

Dans des communes rurales comme Saint-François ou Le Moule, si le scoutisme touche les enfants des propriétaires terriens, Blancs locaux, et Békés, il s'adresse aussi aux enfants de la petite bourgeoisie constituée de petits planteurs et de colons partiaires (exploitant une partie des terres des usiniers).

¹ Entretien avec le Père Chalder, op. cit.

² *Historial Antillais*, C. Celma, « Le mouvement ouvrier aux Antilles de la 1^{re} Guerre mondiale à 1939 », volume V, p. 178.

Les ouvriers agricoles, employés par les gros propriétaires terriens, ne peuvent pas, financièrement, envoyer leurs enfants au mouvement scout.

L'orientation catholique du mouvement est aussi un facteur de séduction pour la bourgeoisie locale. La présence des aumôniers, les pratiques du culte, la morale chrétienne support de l'éducation sont autant de facteurs qui exercent un attrait considérable. Le catholicisme local touche de façon privilégiée la bourgeoisie blanche et mulâtre et c'est donc elle qui sera la première concernée par l'éducation scout. L'impulsion que l'évêque Mgr Genoud donne au scoutisme par l'intermédiaire de ses prêtres des paroisses séduit les familles catholiques.

C'est donc la barrière financière qui définit la population d'appartenance des SDF dans cette première période. En sélectionnant leurs adhérents par le critère de l'argent, les scouts reproduisent aussi les clivages raciaux, calqués sur les clivages de classe, les Noirs constituant l'essentiel de la classe ouvrière guadeloupéenne de l'époque. L'élargissement du recrutement à d'autres catégories socioprofessionnelles s'accroîtra après 1950. Touchant ce type de famille, l'aire de recrutement scolaire se situe principalement dans les lycées, écartant d'autant plus les enfants les moins argentés que recrutent les Éclaireurs de France. Ces derniers, encadrés principalement par des instituteurs, proches de la Ligue de l'Enseignement, recrutent dans les écoles primaires et les cours complémentaires. Chez les SDF, les enseignants occupent une place minime. L'encadrement est issu d'autres catégories socioprofessionnelles (commerçants, fonctionnaires coloniaux...), et le recrutement ne s'effectue pas dans les mêmes milieux. À Pointe-à-Pitre, la troupe recrute dans le lycée Carnot. À Basse-Terre, elle recrute au lycée Gaston Gerville-Réache¹. Or dans les années d'avant la Seconde Guerre mondiale, les lycées scolarisent les enfants des familles aisées, parce que payants, alors que l'école primaire scolarise les enfants des familles populaires. La non-gratuité du lycée écarte de fait la population ouvrière. « À l'évidence, la population noire, scolaire et boursière, est extrêmement sous-représentée : le lycée, à cette époque, s'adresse aux garçons mulâtres et blancs, de famille aisée ou fils de fonctionnaires »².

3.4 Financement des SDF de Guadeloupe

Quatre sources permettent au mouvement local de fonctionner : les cotisations des membres, les subventions, les aides des mécènes, les recettes des actions culturelles.

Les cotisations des membres constituent un apport minime et dépendent, tout comme pour les Sonis, des paroisses de rattachement. Dans les communes telles que Pointe-à-Pitre ou Basse-Terre, par exemple, de par le recrutement dans des familles aisées, les cotisations sont possibles. Souvent, les familles les plus

¹ Le lycée de Basse-Terre fut ouvert en 1930, sous le nom de « petit lycée », et fut baptisé lycée Gerville-Réache en 1933.

² A.Abou, *L'école dans la Guadeloupe coloniale*, Paris, Ed. Caribéennes, 1988, p. 203.

démunies en sont dispensées, aidées par les plus riches, la solidarité jouant à plein. « *Sur Pointe-à-Pitre nous n'avons jamais eu vraiment de problèmes d'argent à cause de l'organisation qu'on avait, et à cause de l'entraide entre ceux qui étaient favorisés et les autres. Mais dans d'autres troupes, je sais qu'il y avait des problèmes.* »¹

Les SDF disposent aussi de subventions allouées par l'État comme en témoignent les exercices budgétaires du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Jeunesse et des Sports² : en 1949 cette subvention s'élève à 75 000 francs. Elle représente le double de ce qui est attribué aux Sonis, mais est inférieure à celle des EDF guadeloupéens (112 000 francs). Cette année là, la totalité des subventions attribuées au département de la Guadeloupe s'élève à 750 000 francs, témoignant de l'effort fourni par l'État français envers les organisations de jeunesse dans la période d'après-guerre malgré les frais qu'entraîne la reconstruction du pays.

La source principale durant cette période repose sur les activités proposées par les scouts telles que les kermesses ou, surtout, les représentations théâtrales qui rapportent un peu d'argent. Les scouts de Pointe-à-Pitre organisent ainsi une représentation annuelle pour la fête de la Sainte Jeanne d'Arc. Enfin, l'aide des parents est fréquente, surtout de façon pratique, en transport, par exemple, lors des sorties ou des camps. En ce sens, on peut parler ici d'un certain mécénat.

4 Objectifs et activités

Importé de métropole par des métropolitains (prêtres ou laïcs), le scoutisme des premières années est fortement imprégné des objectifs établis par le fondateur du mouvement, Baden Powell, et de leurs adaptations par la direction française. Le scoutisme guadeloupéen se veut donc dans la lignée de la Loi édictée par le siège national. Mais l'éloignement par rapport à la métropole et les particularités géographiques et sociales de la Guadeloupe vont amener les dirigeants du mouvement à « recréer » le scoutisme. « *On était isolé, même les scouts vis-à-vis de Paris. On a réinventé du scoutisme à faire. Bon, il y avait quelques bouquins fondamentaux, comme "Éclaireurs" de Baden Powell, et c'était le bréviaire. Je dirais même que si à certains moments il y a pu avoir quelques dérives, dès qu'on voulait revenir aux sources, c'était ce bouquin-là qui faisait foi. C'est la bible.* »³ Les SDF locaux, en raison de leur isolement par rapport à la métropole et de leur insularité, doivent « réinventer » le scoutisme à partir de leur mince connaissance de la doctrine d'origine. Dans cette logique d'isolement, la formation des cadres revêt une importance capitale. Elle garantit à la fois l'assurance d'appliquer la bonne méthode scoute, celle prônée par le siège parisien, mais aussi, et surtout, de constituer un mouvement local aussi « Blanc » que le mouvement métropolitain. Le Père Durand l'avait compris en

¹ Entretien avec G. Brument, op. cit.

² Archives Nationales, CARAN. F44/75. Paris.

³ Entretien avec Michel Feuillard, op. cit.

lançant le mouvement local à partir de stages de formation des chefs, sous la tutelle de formateurs métropolitains, afin d'être le plus en conformité possible avec le scoutisme catholique français. L'avenir montrera que les adaptations vont s'accroître pour faire du scoutisme local un scoutisme résolument guadeloupéen. Ainsi, le principe de la méthode scout est strictement appliqué en Guadeloupe. Les apprentissages concernent autant le domaine culturel (théâtre par exemple), que les domaines religieux, sociaux (aides aux populations), manuels (froissartage), etc. Toutefois, les activités pratiquées par les scouts guadeloupéens font souvent appel à un engagement physique important. Ce dernier sous-tend la plupart des activités que ce soit les camps, les jeux, les explorations ou les interventions d'aide auprès de la population. Cet engagement physique prend une dimension plus importante dans le scoutisme local en raison des conditions de vie dans la Guadeloupe de l'époque, constituant ainsi une spécificité : pauvreté des voies de communication et des moyens de transport nécessitant des déplacements pédestres ; valorisation de l'effort physique dans une économie rurale peu mécanisée basée sur le travail humain ; habitude qu'ont les jeunes d'utiliser leur force physique pour les travaux des champs, les transports d'eau... Dans ces trois décennies qui vont de 1920 à 1950, l'effort physique fait partie intégrante du mode de vie des Guadeloupéens, et les scouts locaux en feront la base de leur formation. « Avant, un enfant, avant d'aller à l'école, devait aller chercher de l'eau, faire à manger pour les lapins ou pour les bœufs ou les cabris. Il y avait là des efforts physiques ; il fallait aller faire les courses à pied et c'était loin ; il fallait marcher pour aller à l'école, à l'instruction religieuse. On allait jouer à la rivière ; on accompagnait le grand-père dans son jardin qui était souvent en montagne... » (Gérard Berry).

Dans le monde rural et ouvrier (90 % de la population de la colonie) la vie du jeune Guadeloupéen est faite de marches, d'efforts, de travaux physiques ; ils sont les conditions mêmes de son existence, voire de sa survie. Mme Saint Charles se rend tous les jours de Trois-Rivières à Basse-Terre (14 km), à Saint-Claude ou à Capesterre-Belle-Eau à pied, le sac sur la tête pour aller vendre au marché. « *Pieds nus ! Il faisait chaud des fois, ça me brûlait les pieds.* »¹ Éliane Minos se lève à 4 heures du matin pour aller chercher l'eau à la rivière, puis fait sa tournée de vente de lait dans le bourg de Baillif et jusqu'à Basse-Terre, elle aussi pieds nus². Mais si la marche est indispensable aux travaux quotidiens, elle est aussi le support de la plupart des loisirs de la jeunesse. Ainsi, dans les campagnes de la Basse-Terre les enfants vont souvent se baigner à la rivière. En Grande-Terre, les promenades amènent les enfants aux mares ; elles remplacent les rivières Basse-Terriennes et en période de grosses chaleurs, elles permettent aux enfants de se rafraîchir : « *On prenait l'eau des mares que l'on mettait dans*

¹ Entretien avec Mme Saint Charles. 30 janvier 1999. Trois-Rivières.

² Entretien avec Mme Minos. 28 février 1999. Baillif.

de grandes bassines pour se laver »¹. La mer peut aussi constituer un lieu de promenade et de détente, mais rares sont ceux qui savent nager. Certaines familles s'y rendent toutefois fréquemment à pied ou en char à bœufs. On va à La Pointe-des-Châteaux si l'on habite dans la région de Saint-François ou à La Grande-Anse de Deshaies si l'on habite la côte sous le vent.

Mais au-delà de cette nécessité sociale pour l'engagement physique, l'entretien du corps relève de la Loi scout. Il découle de la « relation au corps » que les fondateurs du mouvement ont considérée comme la garantie d'une disponibilité permanente au service d'autrui. Développement musculaire, cardio-pulmonaire, associé à la débrouillardise, constituent le socle sur lequel repose l'éducation morale et religieuse. Le scout doit être toujours prêt et la bonne forme physique permet l'efficacité dans l'action. Maîtrise de son corps et adaptation aux adversités sont toujours au service du collectif et notamment de l'unité de base que constitue la patrouille. « *Mais il n'y avait pas que le culte du corps, le culte de l'athlète. Ce qui était cultivé de manière préférentielle, c'était l'équipe, le groupe, la patrouille.* » (Michel Feuillard). Dans le scoutisme local, l'activité corporelle n'est qu'un moyen de se forger physiquement afin de se mettre au service de la patrouille et de la troupe de façon plus efficace.

4.1 Servir Dieu et la Patrie

Le service de Dieu et de la Patrie est un axe central de toute la formation scout guadeloupéenne : faire des citoyens responsables face à la société et à Dieu. C'est d'ailleurs avec émotion que Ginet Brument² cite ces mots de la Promesse : « *Je m'engage à servir de mon mieux Dieu, l'Église et la Patrie ; aider mon prochain en toutes circonstances...* ». Le scoutisme local se veut être un scoutisme catholique fidèle à l'Église. Le scout est au service de Dieu. Ici, le mouvement guadeloupéen s'ancre dans la doctrine du scoutisme français. En effet, pour le Père Sevin « *la religion catholique donne au scoutisme la plénitude de son âme et la fait resplendissante* »³. Au-delà de la formation de bons catholiques, le Père Sevin cherche à former des jeunes qui prennent des responsabilités au sein de l'Église et de la société. Ces prises de responsabilité s'expriment par la direction et l'organisation de la patrouille, de la troupe, et des différentes activités pratiquées. Il s'agit d'un catholicisme en action. L'aumônier joue alors un rôle central au côté du chef scout.

Mais s'il est tourné vers l'action, s'il apparaît « (...) *comme un puissant moyen d'évangélisation de la jeunesse populaire* »⁴, le scoutisme n'est pas un

¹ Entretien avec Mme T. Montrésor. 26 avril 1999. Sainte-Anne

² Entretien avec G. Brument, *ibid.* Baie-Mahault, le 3 août 1999. Ginet Brument fut scout dès 1943, et adjoint puis chef de la troupe de Pointe-à-Pitre entre 1948 et 1955.

³ Didier Pirrodon, *Le Père Jacques Sévin*, p. 58, in : ouvrage collectif. *Le scoutisme. Quel type d'hommes ? Quel type de femme ? Quel type de chrétien ?* Paris, Cerf, 1994, 515 p. L'article reprend les éditoriaux écrits par le Père Sevin dans la revue *Le Chef*, et recueillis dans *Pour penser scoutement*, Paris, Ed. Spes, 1934.

⁴ A. Baubérot, N. Duval, *op. cit.*

mouvement d'action catholique, au même titre que les Jeunesses Ouvrières Chrétiennes, les Jeunesses Étudiantes Chrétiennes ou d'autres mouvements patronaux (Cœurs et Âmes Vaillantes, par exemple). Il est en ce sens moins lié à l'Église. S'il est un mouvement catholique, il n'est pas dans une soumission totale à la hiérarchie ecclésiastique et aux prêtres qui œuvrent sur le terrain. Le mouvement scout a d'abord une direction laïque, et non cléricale. Beaucoup de laïques investis dans le scoutisme local sont des figures importantes de la Guadeloupe qui ont des professions leur permettant une certaine reconnaissance sociale. C'est le cas de Jean Gothland, directeur de la plus grosse quincaillerie de Guadeloupe, de Jean Rivier, commerçant de Pointe-à-Pitre ou plus tard de Michel Feuillard, directeur du laboratoire de physique du globe à Gourbeyre. Ce qui fait dire à Oscar Lacroix que ces hommes n'étaient pas « *bénis oui oui* » face à la hiérarchie ecclésiastique et s'en considéraient comme indépendants. Pour Ginet Brument, ancien chef de la troupe de Pointe-à-Pitre, les scouts guadeloupéens ne sont soumis à aucune directive de la hiérarchie ecclésiastique locale. Bien souvent, il n'y avait même pas d'aumônier au camp et il fallait le demander à l'évêché. L'aumônier, s'il est présent, apparaît surtout comme une autorité morale. Pour Oscar Lacroix il est une présence active dans le sens où il accompagne les jeunes durant leurs activités et les oriente sur la voie de la spiritualité chrétienne. Le prêtre a pour mission de parler de Jésus Christ et de l'Évangile. Il rassemble les jeunes pour des prières en commun ; il dit la messe (souvent préparée par les scouts eux-mêmes) ; il organise des causeries religieuses. Il est aussi une aide pour le chef scout, mais en aucun cas il ne prend des décisions. Le chef reste la seule autorité décisionnelle, le prêtre ne pouvant que donner son avis dans les discussions. Mais, bien sûr, cela dépend de la personnalité du prêtre. La troupe du Moule, par exemple, était davantage dirigée par le Père Durand que par son chef : « *Je pense en particulier à la troupe du Moule, où le Père Durand avait une personnalité extraordinaire. Je ne dis pas qu'il l'effaçait, mais il laissait moins d'autonomie au chef.* » (G. Brument)

L'éducation religieuse donnée chez les scouts était vécue de façon consentie, non imposée. L'action des aumôniers sur le terrain ne semble pas laisser percevoir une quelconque pression de la hiérarchie ecclésiastique. Faisant de nouveau allusion à la troupe du Moule, G. Brument précise : « *Mais plutôt que la pression de l'Église, c'est la pression d'un homme qui était importante.* ». Il semble au contraire que les pratiques religieuses scoutées séduisent les jeunes. Chez les scouts, la foi est vécue dans un univers différent du culte classique, en pleine nature, dans une communion des jeunes souvent en nombre réduit (la patrouille ou la troupe), qui laisse une grande liberté d'expression aux jeunes et qui les détache de la rigidité des dogmes catholiques. Les pratiques religieuses en pleine nature donnent à la religion une aura particulière et nouvelle pour l'époque et le lieu. Ainsi, accompagnées de chants en français (et non plus en latin), les messes scoutées insufflent du renouveau dans la colonie et plus

largement dans tout le catholicisme français. Le Père Doncoeur, aumônier scout de métropole, fut un des pionniers des chants français dans les messes, et les pratiques religieuses scoutées ne sont pas étrangères au renouveau liturgique de la fin des années cinquante.

La journée d'un aumônier scout durant les camps est rythmée par les activités avec les jeunes et les pratiques religieuses. Le matin la prière s'effectue en commun. La messe a lieu après le petit-déjeuner. Elle est préparée par les scouts. Le goûter sera suivi d'une causerie religieuse durant laquelle seront abordés divers thèmes sur la société ou la place de Dieu dans son développement personnel. Enfin, le soir, après la veillée, la prière du coucher sera faite autour du feu dans un recueillement collectif.

Processions du 15 août en l'honneur de la Vierge et cérémonies religieuses de Noël ou de Pâques voient fréquemment la présence de troupes scoutées. La participation aux manifestations de l'Église locale est aussi l'occasion pour le mouvement de marquer sa présence. Le Père Chalder se rappelle que les scouts animaient la messe en uniforme une fois par mois, parfois aux côtés des Sonis. Cette religiosité s'inscrit dans un contexte de pratique régulière de la population, principalement dans les milieux aisés où recrute le scoutisme catholique de cette période. Si l'Église craint la laïcisation de la société, celle-ci reste en majorité très pratiquante. Ginet Brument se souvient que le « bénédicité » est systématique avant chaque repas en famille, et l'instruction religieuse est obligatoire tous les jeudis.

Mais la religiosité des scouts de Guadeloupe semble davantage se vivre au quotidien, dans les actes de service et d'entraide qu'ils apportent à la population ou dans la collectivité des activités qu'ils pratiquent. Centré sur l'esprit de tolérance, l'acceptation d'autrui, le scoutisme local est une école de tolérance. Cette acceptation d'autrui passe par une organisation à plusieurs et constitue un véritable apprentissage de la démocratie. Les troupes et les patrouilles fonctionnent sur le modèle de la coopération. Le journal *Clartés*, voix de l'évêché guadeloupéen, met en avant cet objectif de formation sociale. Le n° 14¹ publie « Le dernier message de Baden Powell » dans lequel le fondateur du mouvement précise les objectifs du scoutisme : « *Mais le vrai chemin du bonheur c'est celui qui vous incite à apporter le bonheur aux autres.* » La solidarité est bien le but premier du scoutisme. L'utilité sociale du scoutisme passe par des actions d'aide telles que l'intervention auprès de la Croix Rouge lors de cyclones ou tout simplement dans la « BA » (Bonne Action). Le sens du service constitue la devise du Routier (branche des 17-20 ans). La première organisation guadeloupéenne se réclamant du scoutisme n'avait-elle pas pour nom les « Dévoués » ? N'avait-elle pas été créée pour aider la population ? N'avait-elle pas mis en place le premier service de pompier de la colonie ? Ainsi, d'un point de vue doctrinal, le scoutisme guadeloupéen est en totale

¹ 2 février 1946.

adéquation avec les visées du Père Jacques Sévin et du Chanoine Cornette, fondateurs du scoutisme français. Pour le Père Sévin, le scoutisme est un mouvement d'éducation civique. La vie en communauté, en patrouille, dans la nature développe ce sens civique. « *L'enfant apprend à s'armer pour vivre dans la société. Par la pratique (...) de la Bonne Action, il apprend à devenir serviable.* »¹ La vie des camps avec la répartition des tâches, la construction en commun de lieux de vie en bois, les activités physiques pratiquées, et notamment des grands jeux collectifs de plein air, participent à l'apprentissage de la vie en société prôné par le scoutisme français. Cette utilité envers son prochain constitue un des éléments de la loi scout ; le n° 18² du journal *Clartés* la résume en ces termes : « *service, courtoisie, travail bien fait* ».

Le scout est aussi au service de la Patrie : « *Le scoutisme catholique rêve d'un patriotisme utile : le scout doit être un citoyen au service du pays.* »³ Le scoutisme local s'inscrit dans une logique d'assimilation du peuple guadeloupéen à la « mère patrie », la France. Il constitue ainsi un outil supplémentaire d'acculturation et d'assimilation à l'Empire français. Le scoutisme guadeloupéen se positionne à la fois comme un outil éducatif de l'Église, mais aussi du pouvoir colonial, ce qui le rend spécifique par rapport à son homologue métropolitain. Mais comme ce dernier, il se situe dans la logique de reconquête sociale de l'Église catholique dans les années d'entre-deux-guerres. Moyen d'évangélisation, il constitue un véritable « Ordre », dans le sens où il est une organisation « *parfaitement hiérarchisée et adaptée à souhait aux aspirations et aux besoins de ceux qui en font partie : voilà l'Ordre. C'est dans ce sens qu'on a parlé d'Ordre romain, d'Ordre de chevalerie. C'est dans ce sens aussi que nous parlons d'Ordre scout.* »⁴ Cette notion d'ordre ancre le scoutisme dans le catholicisme social que l'Église développe depuis la fin du XIXe siècle, et qui s'appuie sur le corporatisme pour lutter contre le capitalisme effréné. En ce sens, il est en accord avec les directives du Pape Pie XI dans son Encyclique *Quadragesimo anno* du 15 mai 1931.

Ainsi, pour les scouts guadeloupéens c'est la France impériale qu'il faut sauver. La Guadeloupe fait partie de la grandeur de l'Empire, et le scoutisme local participe à cette logique de restauration. Tout comme le scoutisme métropolitain, le scoutisme local œuvre pour une France, puissance impériale. Le scout veut être dans la lignée des conquérants, les Lyautey, les Bournazel, de tous ceux qui ont édifié l'Empire. Le scout guadeloupéen ne se démarque pas des idéaux du scout métropolitain. Il se réclame du même patriotisme, dans un souci d'assimilation à la mère patrie : « *Le patriotisme était très important.*

¹ D. Pirrodon, op. cit., p. 56.

² 2 mars 1946.

³ M. Héluwaert, *Pour l'éducation populaire*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 41.

⁴ Père Hyacinthe Maréchal, *Scouts de France et Ordre chrétien*, Ed. de la Revue des jeunes, Desclées de Brouwer, 1934. Cité par C. Guérin, op. cit., p. 181.

Chaque matin, il y avait le lever aux couleurs, le drapeau tricolore et la flamme scoutie ». (G. Brument).

4.2 La maîtrise de son corps

Connaître son corps, repousser ses limites, développer la débrouillardise sont des objectifs privilégiés. Dans ce contexte les activités corporelles, sportives comme non sportives, prennent toute leur importance. « (...) Apprendre à marcher, à nager, à se déplacer en milieu difficile, dans la nature ; pratiquer un parcours sportif (avec des obstacles...), faire du vélo, etc. »¹ Les activités scouties sont destinées à entraîner le corps et tremper le caractère ; elles sont des incitations à se dépasser. L'entretien du corps est un précepte édicté par la Loi scoutie ; il relève de la « relation au corps ». Le développement du corps est orienté vers la connaissance de ses propres limites afin de fournir des efforts pour mieux servir autrui dans des circonstances extrêmes. Il ne s'agit pas d'une pratique sportive ou physique pour elle-même, mais pour son prochain, pour servir. Ainsi, O. Lacroix parle du développement « *d'un corps sain, d'un corps costaud pour servir.* » Pour cet ancien aumônier diocésain, il s'agit d'une prise de possession de son corps comme de quelque chose qui mérite d'être aguerri pour mieux se mettre au service de la société, de Dieu et des autres. L'effort et la confrontation aux difficultés naturelles favorisent cet apprentissage : « *Quatre jours sous la pluie, le torse nu, pataugeant dans la boue, mais du soleil plein l'âme, de la joie au cœur et de l'enthousiasme et du cran...* » C'est aussi le courage, qui est mis en avant : « (...) *sous la pluie : mais oui ! Et ça pèle, et le sac devient lourd et coupant, le soir du retour, sur la peau entamée : raison de plus pour sourire et chanter.* »² L'école de la vie passe ici par l'acceptation de la souffrance dans la joie. Les intempéries et les meurtrissures du sac n'entament pas la gaieté ; le scout accepte ces conditions difficiles qui sont censées former le caractère, discipliner ses états d'âme face à l'adversité. Elles lui permettent de dépasser ses propres limites ; de se prouver à lui-même ce dont il est capable. C'est selon cette même logique que les scouts introduisent les sports dans leurs activités. Le n° 212 de *Clartés* (18 mars 1950) met en avant ce principe : « *Le but recherché c'est de développer la virilité, la vigueur pour la mettre au service du prochain, de la société. Être plus fort pour être plus utile.* » (« Préparation au Challenge sportif des routiers »).

Mais être utile pour qui ? Au service de quoi ? La hiérarchie catholique locale par l'intermédiaire de son journal recherche une éducation au service de l'assimilation à la culture métropolitaine. Si le scoutisme est une école de la vie, c'est par la formation d'hommes virils et endurcis dont la Guadeloupe a besoin : « *Parents, aidez-nous à faire de vos garçons de vrais garçons qui seront demain de vrais hommes, la Guadeloupe et la France en ont rudement besoin*

¹ G. Brument, op. cit.

² *Clartés* n° 5. 20 octobre 1945.

(...). *Envoyez-les camper avec nous, ils vous reviendront le visage hâlé par le soleil et le grand air, le corps endurci, l'air moins empoté, et l'esprit ouvert par cette vie au milieu des beautés largement répandues dans la nature par notre Créateur.* »¹ Le propos peut ici surprendre ; il ne semble pouvoir s'adresser qu'à des blancs de peau. En fait, il témoigne d'abord du recrutement qui s'opère principalement chez les Blancs et les Mulâtres (clairs de peau). Mais aussi, de cette volonté d'assimilation du Noir au métropolitain voulue à la fois par l'Église locale et par la population elle-même. La différence de couleur s'estompe dans ce discours, et même l'Antillais noir peut revenir « hâlé ». Ici, la recherche d'assimilation veut gommer les différences. Le propos est ainsi révélateur de la situation du jeune antillais qui vit dans une représentation de lui-même imprégnée du modèle du Blanc. F. Fanon le montre de façon magistrale dès le début des années cinquante. À un sujet de composition française portant sur les impressions avant un départ en vacances, les petits antillais répondent comme de petits Parisiens : « *J'aime les vacances, car je pourrais courir à travers champs, respirer un bon air et je reviendrais les joues roses.* »² La référence reste le colon blanc à qui le soleil et l'air colorent la peau, atténuant sa blancheur. Mais alors que le Noir antillais recherche le blanchiment, le hâlé devient la preuve de sa participation aux modes de sociabilité des Blancs même s'il noircit encore davantage la peau. Le paradoxe s'installe entre la volonté d'accéder aux valeurs du Blanc et d'adopter ses modèles, et le fait que ces derniers « noircissent » davantage la peau, éloignant ainsi le Noir d'une possible égalité avec le Blanc.

La maîtrise du corps s'acquiert par une solide formation physique centrée principalement sur le développement musculaire et cardio-pulmonaire. L'éducation scoutte repose sur les qualités d'endurance, mais aussi sur des qualités de force et d'adresse. Hébertisme, randonnées pédestres, jeux et activités sportives constituent la base de la formation des jeunes. Pour mener à bien cette éducation, le scoutisme utilise certaines activités sportives issues des sports institutionnalisés. Leur introduction dans le mouvement est destinée à atteindre des finalités plus larges : adresse (par les sports collectifs, par exemple), endurance (par des courses) ou pour explorer (kayak) ou se déplacer (vélo). Les activités sportives sont utilisées pour atteindre des buts éducatifs, et non pour elles-mêmes et pour la compétition. S'il arrive que des scouts participent à des compétitions, invités par des clubs sportifs, l'affrontement compétitif n'a jamais fait partie de l'éducation scoutte guadeloupéenne. Toutefois, dans les débuts du mouvement, la frontière entre le mouvement scout local et le mouvement sportif semble floue. « *À Basse-Terre il y avait beaucoup d'anciens sportifs* » (M. Feuillard). Les liens entre les fondateurs du scoutisme basse-terrien et le mouvement sportif naissant sont forts. Le Père Dugon, à

¹ *Clartés* n° 148. 18 décembre 1948.

² F. Fanon, *Peau noire et masque blanc*, Paris, Seuil, 1952, p. 132.

l'initiative des deux mouvements dans la commune dans la période d'avant-guerre, impulse chez les scouts des pratiques comme le football ou la course à pied. Il en est de même au Moule, en Grande-Terre, où le Père Durand était aussi investi dans les deux domaines. Le club de football moulien (Club Sportif Moulien) créé à l'initiative du Père Durand comporte dans ses rangs des Sonis et des scouts du bourg. L'utilisation de ces activités sportives dans l'éducation du scout guadeloupéen dépend ainsi de la personnalité des cadres, de sa formation, de sa sensibilité pour le sport, et des liens qu'il entretient avec la sphère sportive locale.

Les pratiques sportives sont aussi encouragées par la tutelle, d'abord ministérielle. Le 17 novembre 1945, le directeur des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire adresse aux Inspecteurs Principaux des mouvements de jeunesse une circulaire afin de mettre en place dans chaque académie, en mai 1946, des rassemblements sportifs. Le quartier général des Scouts de France à Paris transmet ces directives à tous les commissaires de province. Là encore, la confusion entre activités sportives compétitives et éducation physique est manifeste : « (...) chaque mouvement pourra proposer la démonstration qui lui paraîtra correspondre le mieux à son caractère propre et à ses possibilités d'entraînement : leçons d'éducation physique, matches sportifs, présentations spectaculaires... »¹ Mais ces journées ne pourront pas être organisées dans la province scoute guadeloupéenne. L'éloignement, les pénuries dues à la guerre et à la dictature de C. Sorin, la jeunesse du mouvement local, rendent difficiles de telles organisations de masse. Les pratiques sportives sont aussi encouragées par la tutelle fédérale : « L'association des Scouts de France s'est unie à la fédération par un traité qui remet à la charge de la FGSPF le sport et la gymnastique aux troupes qui les pratiquent. »² L'impulsion du siège parisien tout comme celle de l'État, favorise la pratique des sports dans le scoutisme.

Vers la fin de la période, les scouts introduisent des sports collectifs tels que le volley-ball ou le basket-ball. « Une réunion de chefs a eu lieu (...) ; plusieurs questions ont été traitées, notamment la formation dans les clans d'une équipe de volley ou de basket (...). » (Clartés n° 202 du 7 janvier 1950). Plusieurs raisons concourent à l'introduction de ces sports collectifs dans l'éducation des scouts guadeloupéens. Tout d'abord, comme nous l'avions précisé pour les Groupes de Sonis, l'apprentissage du basket dans les colonies avait été impulsé par l'École de Joinville dans les années vingt, parce que la simplicité des règles en facilitait l'apprentissage par les Noirs. Ces activités ont aussi l'avantage de pouvoir se pratiquer dans des espaces restreints. De plus, ces sports collectifs ont souvent été découverts par les combattants antillais de la Seconde Guerre mondiale au contact des troupes alliées, principalement américaines. De retour en Guadeloupe ils y introduisent ces pratiques. La hiérarchie scoute locale

¹ Extrait de la circulaire du 17 novembre 1945. In *Le Chef*, n° 222, janvier 1946.

² L. Munoz, op. cit. P 125.

semble vouloir rapidement introduire ces pratiques nouvelles avant que les laïques les développent de façon massive, à l'image du football. La nécessité d'intéresser la jeunesse par de nouvelles formes de pratiques corporelles nous paraît être un facteur non négligeable dans leur mise en place dans le mouvement scout local. L'introduction de ces activités sportives s'intègre ainsi dans le développement du mouvement sportif guadeloupéen amorcé dans les années trente avec notamment les initiatives du gouverneur Félix Éboué. Les scouts, s'ils ne rentrent pas dans le circuit des compétitions du sport civil, pratiquent des activités sportives suivant ainsi les motivations des jeunes et leur intérêt croissant pour les sports institutionnalisés. Cette introduction de certains sports participe de la volonté qu'a le mouvement d'intéresser la jeunesse afin d'augmenter ses effectifs.

Mais la pratique des sports collectifs reste toutefois peu répandue dans le scoutisme guadeloupéen. Elle est épisodique comme le précise J. Rivier : « *Je me souviens qu'on avait fait un camp où il pleuvait tout le temps et on s'était mis à faire du rugby pour se réchauffer.* » Dans ces circonstances, les scouts pratiquent la « soule », rugby sans règles issu de la soule moyenâgeuse, dans laquelle deux équipes s'affrontent pour porter un ballon dans un embut. Parfois on pouvait faire un match de football dans un camp. Mais le football reste sans doute trop populaire pour être pratiqué par les enfants de la bourgeoisie locale qui, durant cette période, constituent la majorité du recrutement scout. Il est, d'autre part, très pratiqué chez les Éclaireurs de France qui, rappelons-le, sont à l'origine de nombreuses équipes. Sans doute vaut-il mieux s'orienter vers d'autres sports et notamment des activités nouvelles qui sont susceptibles de motiver la jeunesse, telle que le basket-ball ou le volley-ball. Le scoutisme local se tourne aussi vers les activités sportives individuelles. Dans le n° 212 de *Clartés*¹, on apprend que les routiers préparent un challenge sportif : « *course, saut, nage, marche de 10 km, grimpé, lever de poids, tournoi de basket...* ».

Le passage des brevets de spécialités sportives vient couronner les pratiques. Ces brevets concernent essentiellement des activités individuelles : brevets d'archer, de lanceur, d'athlète, de nageur ou de gymnaste. Notons que ce dernier comporte à la fois des épreuves d'éducation physique, de gymnastique aux agrès et d'athlétisme, preuve de l'absence de frontière entre ces différents domaines dans le scoutisme. Les scouts passent aussi un brevet polyvalent : « le brevet sportif », comprenant 50 mètres de natation et 3 kilomètres au pas éclaireur (50 pas marchés, 50 pas courus). Dans l'ensemble, donc, le scoutisme guadeloupéen utilise ces sports dans son éducation, mais ne centre pas son approche sur la compétition et la confrontation. C'est la formation à l'effort, l'entraînement de la force, le nécessaire dépassement de soi, la coopération, que le scoutisme recherche dans les activités sportives.

¹ 18 mars 1950.

Aux côtés des activités sportives, le scoutisme local va introduire des activités qui appartiennent au domaine de l'exploit. Elles se situent dans le registre de cette formation au courage, à la virilité, au cran. Le n° 88¹ de *Clartés* publie un article intitulé « Exploit scout ». Il s'agit de la traversée de la Manche à la nage (du Cap Gris-Nez à Douvres). « *Cette magnifique performance a été conçue et réalisée par des Scouts de France de 18 à 20 ans, ouvriers et étudiants de Paris, Clermont-Ferrand, Amiens, Périgueux, Boulogne-sur-Mer, qui se sont entraînés régulièrement depuis le mois de janvier, en piscine et en rivière.* » On est bien entendu très proche de l'exploit sportif, action d'éclat qui soulève l'admiration et qui héroïse ceux qui l'ont réalisée. Dans le scoutisme, l'exploit se réalise par la confrontation à la nature et la lutte qu'il implique pour la dominer. Il est synonyme de dépassement de soi, de victoire sur l'élément naturel et sur soi-même par l'effort qu'il implique. Il relève aussi d'une préparation physique et mentale rigoureuse comme dans le cas de l'expédition citée. Il recouvre enfin, une dimension collective qui, au-delà de l'investissement personnel, repose sur la solidarité et l'entraide qui souvent en permet l'aboutissement. Pour le scout, l'exploit est donc indissociable d'un engagement physique contre la nature et d'un travail d'équipe qui place l'individu après le collectif de la patrouille ou de la troupe. Si le scoutisme guadeloupéen n'entreprend pas d'aventure de cette envergure, il ne restera pas écarté de leur influence en introduisant des pratiques aventureuses comme le kayak de mer dans la troupe de Pointe-à-Pitre ou l'ouverture de sentiers de randonnées par la troupe de Basse-Terre. Dans cette même logique d'aventure et de défi face aux éléments naturels, les scouts guadeloupéens pratiquent des activités qui font appel au cran, à la témérité, telles que les tyroliennes ou les franchissements de gorges par ponts de singe. C'est l'esprit d'aventure qui soutient ces pratiques. Cet esprit n'est pas étranger à l'influence exercée par le voyage exploratoire du chef scout métropolitain J. Larigaudi. Sa traversée de Chine en voiture en 1938, marque l'inconscient collectif des Scouts de France. De nombreux articles paraissent dans les revues scoutées (*Le Chef* ou *Scout*) que reçoivent les Guadeloupéens. Le scoutisme local, s'il reste moins marqué par l'entreprise en elle-même, sera lui aussi influencé par cette orientation vers les pratiques d'aventure.

Les jeux font aussi appel à l'engagement physique. En ce sens, ils requièrent du jeune scout l'investissement complet de sa force physique. Les jeux demandent souvent aux jeunes le contact corporel avec l'adversaire. Ce contact, qui peut s'avérer violent, repose sur la force, mais aussi sur l'inhibition de la crainte qu'il inspire. Ainsi, l'engagement dépasse le simple investissement du physique pour reposer aussi sur un engagement moral qui demande le dépassement de la peur de l'affrontement. Le jeu de foulard en est un exemple. « *On pratiquait les batailles de foulard au sein de la troupe, des batailles*

¹ 13 septembre 1947.

rangées ». (J. Rivier). Ce jeu consiste pour deux équipes à ramener le plus grand nombre de foulards appartenant à l'autre équipe. S'emparer des foulards, placés à l'arrière de la ceinture, nécessite chez les joueurs un engagement corporel important pour à la fois défendre ce qui est appelé « vie » (le foulard), et pour prendre la vie de l'adversaire. Jeu guerrier qui implique souvent une défense collective, il peut se dérouler sur plusieurs heures, voire sur une journée. Les scouts guadeloupéens pratiquent aussi des jeux de force tels que les tractions de corde par équipes ou le jeu de « la chaîne » qui consiste à placer deux équipes face à face espacées d'une trentaine de mètres ; les équipiers se tiennent par la main et à tour de rôle un équipier de chaque équipe court le plus rapidement possible afin de « casser » la chaîne adverse par percussio, c'est-à-dire de faire lâcher la prise de main par la violence du contact. Les deux équipiers qui lâchent prise sont éliminés ; l'équipe qui élimine le plus de joueurs adverses est gagnante. Le jeu de « l'évasion » engage, lui, toute la troupe. Des patrouilles sont prisonnières dans une ruine (un moulin, par exemple) et gardées par d'autres patrouilles. Il s'agit de les délivrer, après avoir suivi des pistes parsemées d'obstacles qui donnent lieu à des pratiques physiques diverses : escalade de rochers, grimper d'arbres, franchissement de ponts de singe, course dans des ravines¹ embroussaillées... Le jeu se poursuit par des luttes de traction au poignet avec les gardiens afin de délivrer les prisonniers.

À côté de ces jeux physiques, les scouts guadeloupéens pratiquent des jeux de piste dans lesquels il s'agit de retrouver des lieux historiques (moulins, anciennes sucreries...) ou naturels (souffleurs², anses³). Ce type de jeu a pour but de faire découvrir la Guadeloupe aux jeunes qui ont peu l'occasion de sortir des bourgs et des sections. Il contribue à la connaissance de leur île, et par là, aux richesses naturelles et humaines qu'elle comporte. En ce sens, ces activités constituent pour le scoutisme local un moyen d'ouverture sur l'environnement guadeloupéen. Si le scoutisme des années trente et quarante se calque sur celui de la métropole participant ainsi à la politique d'assimilation et d'acculturation menée par l'État français, il propose aussi à la jeunesse des « ouvertures » possibles sur les réalités de leur environnement caribéen. Une rupture s'amorce sans doute ici par ce paradoxe entre la volonté de la hiérarchie scout locale de copier la métropole, et la prise de conscience d'une spécificité guadeloupéenne que favorise ce type d'activités. Cette rupture va s'accroître dans la période suivante sous l'influence croissante des revendications identitaires.

¹ Aux Antilles, les *ravines* séparent les collines (ou « mornes »). Elles sont souvent profondes et impraticables, car envahies par une végétation luxuriante (en Basse-Terre) ou formée d'épineux en zones sèches, comme en Grande-Terre.

² *Souffleur* : jet d'eau de mer se produisant dans un trou de rocher avec les mouvements des vagues et pouvant se situer à plusieurs mètres de l'eau.

³ *Anse* : crique.

4.3 L'amour de la nature

L'éducation corporelle est indissociable d'un développement du goût de la nature et de son respect. Elle est un élément central de l'éducation scout en métropole, comme en Guadeloupe. Elle s'inscrit dans une vogue de l'esprit d'aventure qui gagne tous les pays européens dans l'entre-deux-guerres. En France, les congés payés, le développement des auberges de jeunesse, du camping, voient cet élan vers la nature se concrétiser dans la société : « À ces structures et à ce goût nouvellement acquis du temps libre et du loisir se surajoute l'esprit d'aventure, qui n'est pas étranger à cette ruée vers la nature. »¹ Pour O. Lacroix, la nature est un culte que le scout célèbre à chaque instant de sa vie, durant les activités qu'il pratique. Dans le scoutisme, la nature recouvre deux dimensions : elle est d'abord synonyme d'espaces préservés de toute intrusion humaine ; elle est ensuite synonyme de confrontation, d'abord à ce qui la constitue (la montagne, la mer, la rivière...), et ensuite aux éléments (la pluie, le soleil, le vent...). Ainsi, le milieu naturel recherché est vierge de la main de l'homme : le scout ouvre des sentiers, trace des pistes, dégage des chemins au coutelas², et ne survit en bivouac que grâce aux produits que la nature lui donne. Mais s'il utilise ce milieu pour pratiquer ses activités, c'est par la confrontation avec lui que le jeune scout parfait son éducation. Les difficultés qu'offre le milieu naturel deviennent des moyens de perfectionnement physique et mental en raison des efforts qu'elles induisent. Le scout utilise la nature pour la vaincre, et pour pouvoir se dépasser. Il l'utilise pour mieux la dominer, mais aussi pour mieux se dominer. En ce sens, la confrontation avec la nature devient l'outil privilégié de la formation. La relation à Dieu se prolonge ainsi par la confrontation avec le fruit de sa création. Dans la doctrine scout, cette éducation par la confrontation au milieu naturel recouvre une dimension première. Baden Powell, fondateur du scoutisme, se réfère à sa connaissance des sociétés africaines ou indiennes, mais aussi au « woodcraft » (science du bois) du Canadien Ernest Thomson-Seton³. Le milieu naturel devient chez Baden Powell le support éducatif indispensable à la formation du jeune scout, et le scoutisme guadeloupéen, dans la lignée des SDF, s'intègre totalement dans ces visées du fondateur. Formatrice, la nature favorise la construction de repères que les jeunes Guadeloupéens ont quelque peu perdus dans les agglomérations où la population grandit rapidement dans l'entre-deux-guerres. « C'est une nécessité, un besoin, parce que c'est la vie. (...) Dans la nature, l'enfant perd ses traces, ses repères, ses aides matérielles. Il doit reconquérir cet espace qui est différent et qui n'est pas forcément agréable. »⁴ L'enfant apprend les gestes

¹ S. Villaret, *Histoire du naturisme en France depuis le Siècle des lumières*, Paris, Vuibert, 2005, p. 212.

² Grand couteau que l'on utilise aux Antilles pour couper la canne à sucre ou tout autre végétal.

³ Responsable des forêts canadiennes, E. Thomson – Seton avait mis en place des activités pour les jeunes qui annonçaient le scoutisme de Baden Powell.

⁴ Entretien avec Gérard Berry, le 23 mars 1998, Basse-Terre.

de survie que le confort de la civilisation urbaine lui empêche de maîtriser : bivouaquer ; faire des abris et des toilettes en feuilles de coco tissées ; trouver le bon emplacement pour faire le foyer ; construire des fours sous terre ; faire sa cuisine sur le feu ; allumer malgré la pluie ; trouver de l'eau... Autant de gestes qui permettent à l'homme de vivre dans une nature vierge, loin de toute civilisation, loin de tout confort. Pour cela, le jeune scout apprend à connaître cette nature dans laquelle il pratique les activités : connaître les plantes, les types de bois les mieux adaptés au froissartage¹ (certains se fendent, d'autres sont rapidement mangés par les termites), la faune, les roches, savoir s'orienter, etc. La marche reste le support privilégié de cette découverte du milieu naturel. Elle en permet l'exploration. Il s'agit en fait d'éduquer « *l'homme, tout l'homme dans la nature* » (Michel Feuillard). La nature semble être ainsi environnée d'une « *aura sacrée* » (O. Lacroix), sans doute accrue par les pratiques religieuses en plein air, situations nouvelles dans le catholicisme de l'époque. Par cette symbiose entre le scout et la nature, par son exploration (les scouts ouvrent des chemins de randonnée dans le massif de la Soufrière), le scoutisme guadeloupéen participe aussi au renouveau du milieu naturel et à la prise de conscience de la richesse de ce patrimoine pour la Guadeloupe. « *Le mouvement scout a aidé à ce renouveau de la nature, qui n'est pas le rapport habituel que l'on a avec la nature, qui est un rapport de travail, de servitude presque. Chez les scouts il y avait un grand souci de respect de la nature.* » (O. Lacroix). La mise en pratique de ce respect se fait à l'occasion du Grand Jeu annuel des scouts proposé par la direction nationale. Il s'agira, pour chaque patrouille, d'aménager un site ou d'embellir quelque chose d'existant. « *Ne serait-ce pas là l'occasion d'entreprendre une croisade de l'eau : plage à aménager en baignade, berge à consolider, plongeoir à construire...* » (Clartés n° 156. 12 février 1949). La « bonne action » (BA) est au service des activités physiques que l'on pourra développer dans la paroisse ainsi que dans la mise en valeur du pays. Apparaît là une dimension nouvelle qui se développera dans le courant des années soixante, celle de la prise de conscience des richesses naturelles locales et de leur nécessaire valorisation. Dans la fin de la période étudiée, les plages vont commencer à être considérées comme des lieux à entretenir et à préserver, tout comme le milieu montagnard, mis en valeur par les associations de randonnées, Club des Montagnards et Club Alpin. Le but du scoutisme c'est aussi d'aider les jeunes à « *devenir de bons citoyens, actifs, joyeux, utiles au service de Dieu et de la Cité.* » (Clartés n° 156).

Le support privilégié de ce retour à la nature est constitué par la marche et les explorations. Dans les débuts du mouvement, la marche constitue l'activité essentielle, voire unique. Elle constitue l'activité de base. Elle est le support de la formation physique indispensable au maintien de la santé et à la découverte du milieu naturel. Les scouts des années quarante partent découvrir la

¹ Froissartage : travail du bois.

Guadeloupe, à pied, sac au dos. Ils campent et explorent le pays. La troupe de Pointe-à-Pitre fait une journée de marche exploratoire avec carte et boussole, une fois par mois, et des marches sur des sentiers tracés, plus fréquemment. En quittant l'agglomération pointoise située en bord de mer, la troupe s'enfonce dans les mornes et les ravines qui constituent les « Grand-Fonds » des Abymes et du Gosier. Dès la sortie de la ville et le passage du quartier de Chauvel à l'est, les scouts prennent la direction de Cocoyer et commencent à gravir les mornes qui abritent toute une population rurale travaillant dans de petits lopins de terre pour cultiver les légumes qu'ils vendent au marché de Pointe-à-Pitre. L'habitat de cases à l'ombre des manguiers, bordé par les jardins potagers créoles s'étire le long des mornes surplombant les ravines où paissent les bœufs. D'autres fois la troupe prend la direction du nord-est vers Morne-à-l'Eau puis Petit-Canal, en longeant les champs de canne à sucre où s'affairent à la saison de la récolte les coupeurs en treillis militaires et chapeaux de paille. Ces « explorations » en patrouilles, basées sur l'orientation avec carte et boussole constituent une des activités les plus pratiquées par les troupes scoutes. Le n° 3¹ de *Clartés* retrace le tour de la Grande-Terre, en 5 jours, par la troupe Saint-Jean-Baptiste du Moule. Partie dès l'aube du Moule, la troupe, pour cette première étape, longe les falaises abruptes de la côte au vent, surplombant l'océan Atlantique, jusqu'à la pointe de la Vigie, extrémité nord de la Grande-Terre. Là le camp est monté à l'abri des alizés qui rendent parfois le campement difficile tant ils peuvent être violents dans cette zone. Le lendemain, les scouts prennent la direction de l'ouest vers Anse-Bertrand puis Port-Louis où ils font halte à l'Anse du Souffleur, plage de sable blanc bordant le Grand Cul-de-Sac-Marin. Puis l'exploration reprend jusqu'à Petit-Canal où la troupe passe la nuit. Le troisième jour les scouts mouliens marchent jusqu'au Gosier en longeant les champs de canne puis en franchissant les mornes et les ravines qui séparent les Abymes du petit bourg de pêcheur. Puis c'est la côte sud de l'île jusqu'à Saint-François où le camp est monté sur la plage des *raisins clairs*, à l'entrée du bourg. Enfin, le dernier jour la troupe franchit la dernière étape sans négliger de faire le détour par la Pointe-des-Châteaux afin d'aller prier au pied de la croix de la pointe des Colibris qui surplombe le canal de la Désirade, la dépendance qui se détache à l'horizon. Les scouts de Basse-Terre pratiquent eux aussi les marches exploratoires, mais dans un milieu différent constitué par la forêt humide tropicale. Ainsi, dès les premières années du mouvement, ils entreprennent l'ascension de la Soufrière. Partis de Basse-Terre, ils prennent la direction du volcan où très vite, à quelques kilomètres de la ville, le chemin monte de façon abrupte. Passé Saint-Claude, les scouts évoluent sous les fougères arborescentes, les gommiers blancs hauts de 30 à 35 mètres, et sous les châtaigniers tropicaux. C'est le royaume de l'humidité qui rend la forêt parfois impénétrable. Sorti de cette luxuriance végétale, c'est l'ascension du volcan qui

¹ 15 septembre 1945.

commence et qui peut s'effectuer parfois dans le brouillard. Un sentier vaguement tracé permet d'atteindre le sommet, mais bien souvent il faut se hisser à l'aide des mains. Au retour, après la Savane à Mulets, une halte aux Bains Jaunes, bassins ombragés dans la forêt tropicale, ravit l'ensemble de la troupe. L'eau ferrugineuse dont la température avoisine les 26 ° délasse les jambes après la journée de marche. Il arrive que la troupe de Basse-Terre accompagne d'autres scouts dans l'ascension. Ainsi, Michel Feuillard a fait l'ascension du volcan pour la première fois avec les scouts de Pointe-à-Pitre, lorsqu'il était enfant. Ils partaient le samedi de la Grande-Terre pour dormir dans la salle paroissiale de Saint-Claude et effectuer la montée dès les premières heures du jour, le dimanche.

D'autres fois la troupe basse-terrienne prend la direction de Matouba pour s'enfoncer dans la végétation luxuriante qui borde les torrents descendant du massif montagneux. La végétation y est toujours prête à reprendre ses droits et les scouts doivent se munir de coutelas afin d'ouvrir la trace envahie par les fougères et les lianes qui d'arbre en arbre entrelacent leurs immenses tiges. Souvent les vallées deviennent de plus en plus profondes et la troupe a l'impression de s'enfoncer dans des gouffres de verdure que la lumière du soleil a du mal à transpercer. La « Trace Victor Hugues », ouverte par les Éclaireurs de France dans les années vingt est un « classique » des marches scouts de cette période. La trace est rendue souvent difficile par les mangliers-montagnes dont les branches entrelacées résistent au coutelas. Après le col de Météliane, les scouts font halte à l'Ajoupa Moynac, abri de tôle qui permet de bivouaquer pour la nuit. Le col de l'Incapable et la crête Palmiste précèdent la descente sur Montebello et Petit Bourg. D'autres fois, les scouts partent de Petit-Bourg durant la première journée. Après la nuit à l'Ajoupa, ils rejoignent Matouba où ils passent la seconde nuit. Enfin, le troisième jour ils redescendent sur Capesterre-Belle-Eau par les chutes du Carbet.

À côté des explorations, la marche constitue aussi le moyen souvent unique de se rendre sur les lieux de campement. Les marches d'approche pouvaient d'ailleurs s'avérer très dures physiquement. Jean Rivier se souvient d'un camp à Fond-Cacao (commune de Capesterre-Belle-Eau) durant la Seconde Guerre mondiale. Les scouts de Pointe-à-Pitre avaient fait la traversée Pointe-à-Pitre/Sainte-Marie, où il y avait un accotement, en bateau, puis la montée jusqu'à Fond-Cacao à pieds, ce qui représente une distance d'à peu près onze kilomètres. Ils avaient construit une charrette pour transporter la nourriture et le matériel. *« On allait camper quinze jours ; donc il fallait du matériel, de la nourriture, puisqu'à l'époque c'était la guerre, et donc il fallait partir avec ses denrées. Cela est resté gravé, car il fallait tirer la charrette ; ça monte ! »* (J. Rivier). La cartographie, indissociable des marches exploratoires, devient une activité essentielle. Les déplacements à la boussole (marche à l'azimut), ainsi que les techniques d'orientation de carte et de lecture afin d'appréhender les reliefs et de choisir des itinéraires, deviennent indispensables aux scouts

guadeloupéens qui se déplacent dans un milieu souvent peu exploité par l'homme (forêt tropicale exubérante en Basse-Terre ; falaises, champs de cannes et forêts d'épineux en Grande-Terre...). Les explorations pédestres reposent ainsi sur un effort physique, mais aussi sur un travail intellectuel. « *C'est la tête et les jambes ! C'est très formateur pour les jeunes.* » (G. Berry).

4.4 La formation d'un corps sain

La nature constitue aussi l'élément qui éloigne les enfants des villes, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé. « *La nature et la santé étaient les buts du scoutisme. Vivre dans la nature pour améliorer sa santé.* »¹ La formation du scout guadeloupéen repose aussi sur un apprentissage à une hygiène de vie où les bienfaits du grand air et de la nature permettent aux organismes de mieux lutter contre les maladies. Les pratiques en milieu naturel garantissant une formation hygiénique ne sont pas étrangères à l'enthousiasme de la hiérarchie ecclésiastique guadeloupéenne pour le scoutisme : « *Le premier pas qui conduit au bonheur est de faire de soi un être sain et fort, alors qu'on est encore un garçon, afin de pouvoir se rendre utile et ainsi jouir de la vie quand on devient un homme.* »² Nature et hygiène sont associées pour assurer la formation complète du jeune scout. Le plein air et la nature façonnent l'homme sain. La force passe par l'hygiène et l'entretien corporel. La lutte contre les maladies, dans les années trente, est le garant d'une éducation réussie et une nécessité économique pour les institutions chargées de l'éducation de la jeunesse. Le mouvement local n'échappe pas aux directives nationales dans ce domaine en suivant le siège parisien qui impulse cette éducation à la santé : les Journées nationales de décembre 1935 à Paris, à l'occasion du 15^e anniversaire du mouvement, ont pour thème « scoutisme et santé ». La revue *Le Chef*, diffusée dans toutes les provinces et reçue en Guadeloupe, reprendra ce thème et les sujets traités lors des journées, tout au long de l'année 1936. La Guadeloupe reprendra ses orientations : « *C'était régulièrement dans la nature que l'on se réunissait. C'était très tourné vers l'extérieur de la ville. En ce qui concerne la santé, on voulait faire sortir les jeunes de Pointe-à-Pitre.* » (Jean Rivier). Dès le début du XX^e siècle, cette ouverture vers le milieu naturel constitue un élément « à la mode » dans la société blanche locale, comme en témoigne la création du Club des Montagnards ou de la Section guadeloupéenne du Club Alpin français. Cet engouement pour la nature s'accroîtra dans l'entre-deux-guerres face au peuplement des villes comme Pointe-à-Pitre ou Basse-Terre. La nature permet ainsi la pratique d'activités saines, hygiéniques, et l'éloignement des centres urbains constitue une garantie contre les maladies, notamment pulmonaires.

¹ Guy Cornely ancien EDF.

² *Clartés* n° 14

Activités athlétiques, hébertisme, natation... font l'objet d'un programme annuel que chaque région applique. Le « programme d'éducation physique » pour la branche éclaireur, publié par la revue *Le Chef* n° 221 du mois de décembre 1945 (document n° 2) en témoigne.

Branche Éclaireur

Programme annuel d'éducation physique

Dates	Santé		Entraînement		Contrôle	
Octobre	centre médico-social	Visite médicale	En sortie	Parcours Hébert 30'	Au stade	Performances Vitesse 50 m. Hauteur avec élan. Lancer de poids 3 ou 4 kg. Grimper de corde. Course de résistance 600 m en 2'10 pour les plus de 15 ans.
Novembre		Contrôle du programme travail scolaire et sommeil.	En sortie ou local.	Cross - orientation, boxe ou judo précédé d'une mise en train 15' + 15'	Au stade	Travail des points faibles.
Décembre		Contrôle poids et taille	En sortie	Parcours Hébert 30'	Au stade Piscine	Parcours chronométrés Nage de style.
Janvier		Capacité respiratoire signes de fatigue après l'effort.	En sortie ou au local	Cross Boxe ou judo avec mise en train.	A l'extérieur	Par le classement du cross minimes nés en 41 et 42, cadets 39 et 40.
Février		Hygiène corporelle, cheveux, nez, oreilles, dents, ongles, les pieds.	En sortie Piscine Local	Parcours technique, hand-ball à 7. Entraînement à la nage sous l'eau. Boxe ou judo.	Au stade	Performances sur les points faibles.
Mars		Contrôle poids et taille.	En sortie Au stade local	Les lancers utilitaires lasso ou commande de pompiers, la bouée. Boxe ou judo.	Au stade	Parcours chronométrés
Avril		La vie saine au camp sommeil, hygiène, virilisation.		Par le programme du camp. Jeux ralds. Parcours. Sports. Olympiades.		Par les signes extérieurs de fatigue après chaque jeu ou exercice.
Mai		Etude des valeurs de nourriture.	Piscine.	Préparation au BSP et aux triathlons. Sauvetage.		Prise de performances.
Juin		Visite médicale avant le camp.	Piscine.	BSP et triathlon Sauvetage.		Par les mentions obtenues au BSP. Alerte en sortie.
Juillet	<p>Le camp est l'aboutissement de l'entraînement de l'année et le dosage du programme doit permettre de rentrer chez soi avec une saine fatigue, progression de l'effort jusqu'aux 2/3 de la durée du camp puis retour au calme progressif. La grande aventure se situant aux 2/3.</p> <p style="text-align: right;">A. ENEE</p>					

Document n° 2

L'objectif d'amélioration de la santé est ici central dans cette période d'après-guerre marquée par les problèmes d'alimentation et d'hygiène des populations. Ce programme fait nettement apparaître l'utilisation des activités corporelles au

service de la santé des jeunes scouts. Parmi ces activités, l'hébertisme occupe une place importante, mais il est couplé à des activités sportives individuelles comme l'athlétisme et la natation, mais aussi de combats tels que le judo et la boxe. Le handball, s'il occupe une place minimale témoigne néanmoins de l'ouverture du scoutisme vers les sports collectifs. L'aboutissement de l'année est l'obtention du « brevet sportif populaire »¹, garant de la bonne santé physique des jeunes scouts. Mais dans ce programme, la frontière entre activités sportives et éducation physique reste encore floue. Il propose un mélange d'hébertisme et de sports, témoin de cette confusion. Toutefois, un glissement semble s'établir vers une pratique sportive plus importante : les contrôles recouvrent principalement cette dimension sportive, même lorsqu'il s'agit d'hébertisme ; la notion de performance y est centrale. Le camp de fin d'année vient couronner cette préparation physique annuelle, comme il est l'aboutissement de toute la vie du jeune scout.

La santé repose aussi sur la virilité et la force. Elle fait partie de « la relation à son corps », élément central de la Loi scout. L'amélioration de la santé par la confrontation au milieu naturel est au service de l'amélioration de la force ; elle est au service de ce que O. Lacroix appelle le « corps viril ». La masculinité passe ici par l'acquisition de la force physique ; un corps viril n'est pas uniquement synonyme de puissance sexuelle ; c'est un corps puissant, endurant, capable de supporter l'effort physique. Pour les scouts locaux, un corps viril est un corps en bonne santé physique. Éloigner l'enfant de l'insalubrité des villes, le plonger dans le milieu naturel, développer sa force par une hygiène de vie appropriée deviennent des visées centrales du scoutisme guadeloupéen.

Dans cette formation d'une jeunesse physiquement et moralement saine, l'éducation scout guadeloupéenne s'appuie sur l'hébertisme. L'éducation physique et la natation en guise de réveil matin sont habituelles lors des camps : « *Gymnastique torse nu, trempette à la rivière... V'là l'café chaud d'un bon campeur !...* » (Clartés n° 220 du 13 mai 1950). « *Dans les camps, le matin, on faisait du dérouillage, pour se dégourdir les pattes et le corps. Il y avait une éducation "antimollesse" ; un peu virile. Il ne fallait pas se laisser aller.* » (O. Lacroix). Mouvements respiratoires, marche, course, quelques appuis sur les bras et un plongeon dans la rivière constituent le « décrassage » matinal du scout guadeloupéen. Jean Rivier se souvient que, dans la troupe de Pointe-à-Pitre où il fut louveteau dès 1939, durant les camps, tous les matins, il y avait une demi-heure consacrée à ce type de pratiques corporelles : « *On pratiquait le pandémonium. C'était des mouvements de culture physique que l'on faisait au réveil pour se mettre en train. Il y avait un chef de file qui faisait les mouvements et on le suivait, en file. Tantôt il se couchait, tantôt il se levait, tantôt il marchait à quatre pattes. De façon à faire jouer tous les muscles.* »

¹ Les épreuves de ce brevet, créé par Léo Lagrange sous le Front populaire, sont constituées de concours athlétiques (courses, sauts, lancers).

Chaque patrouille constitue une vague suivant ainsi les directives fixées par Hébert dans sa Méthode Naturelle. Les vagues exécutent les mouvements au coup de sifflet : marche en flexion, marche indienne, sauts en grenouilles, portés en chaise à trois, lancer de cailloux, course, etc. Les différentes familles de la méthode (locomotions principales, locomotions secondaires, activités de défense, activités industrielles) sont exécutées au commandement du chef de troupe. J. Rivier de préciser que l'on pratiquait davantage ce type d'activités en temps de guerre, car il n'y avait aucun matériel. Les mouvements de la méthode naturelle ont l'avantage de pouvoir s'exécuter dans n'importe quel lieu et sans aucun matériel. Mais l'hébertisme constitue aussi la méthode officielle instaurée par le gouvernement de Vichy, et la Guadeloupe comme la métropole, s'inscrit dans la logique de l'Éducation Générale et Sportive instaurée par J. Borotra dès 1940. « *La Révolution Nationale commence par celle des corps, en particulier des corps de la jeunesse française. Il s'agit de retremper les forces vives de la Nation au contact d'une nature formatrice selon, notamment, le modèle éducatif fourni par l'hébertisme et les mouvements de jeunesse catholiques - modèle auquel est particulièrement sensible le bon maréchal.* »¹

La méthode naturelle est aussi pratiquée lors de réunions hebdomadaires qui ont lieu le soir de 5 heures à 7 heures. Ces réunions de troupe sont toujours organisées en deux parties : une partie physique à base d'hébertisme, et une partie à base de chants et de danses. La pratique de la méthode naturelle permet d'évaluer les capacités de chaque scout afin de déterminer dans quel domaine il est le plus performant physiquement, et donc mieux à même de remplir telle ou telle tâche : « *Il fallait que l'on sache que tel garçon fût capable de faire tel effort déterminé, qui consistait par exemple à transporter un poids sur 25 mètres ou à courir en moins de 20 secondes une distance.* » (J. Rivier). Les épreuves d'évaluation utilisées par les scouts de Pointe-à-Pitre sont inspirées du Code de la Force mis au point par Georges Hébert en 1911, outil d'évaluation des capacités physiques des individus. Il est ainsi utilisé par le scoutisme afin d'optimiser l'exploitation des possibilités de chacun de ses membres. Il est constitué d'épreuves tests (mesures morphologiques, épreuves pratiques ; course, marche, grimper, et parcours en pleine nature). Il apparaît que si les sports ne sont pas introduits dans l'ensemble des groupes scouts de la Guadeloupe, l'hébertisme est pratiqué de manière systématique. Le scoutisme en fait un de ses supports de la formation physique et morale. L'intérêt que porte le scoutisme local (comme le scoutisme métropolitain) à une telle méthode de

¹ S. Villaret, *Histoire du naturisme en France depuis le Siècle des lumières*, Paris, Vuibert, 2005, p. 289. L'auteur écrit plus loin : « *Dans cette entreprise de conformation physique et morale voulue par Pétain, le naturisme hébertiste trouve une place de choix. Avec son utilitarisme exacerbé par le slogan « Les faibles sont des inutiles ou des lâches » ou encore « Être fort pour être utile », l'hébertisme se marie naturellement à la doctrine nationale et se trouve plus que jamais relayé auprès des mouvements « cajolés et choyés » par le gouvernement de Vichy : scoutisme, Compagnons, Jeunes du Maréchal, Équipes nationales et Chantiers de jeunesse.* » P. 290.

gymnastique repose sur plusieurs points de convergence. L'hébertisme est avant tout une méthode de confrontation aux éléments naturels (air, pluie, soleil) sous la forme d'exercices naturels et de parcours. En ce sens, il est proche du scoutisme en permettant l'apprentissage du milieu naturel par la mise à l'épreuve. Hébertisme et scoutisme relèvent du courant « naturiste » d'éducation physique qui augmente son audience dans l'entre-deux-guerres. « *La nature est là, comme réalité au contact de laquelle l'enfant apprend, parce qu'elle pose des problèmes et qu'elle engage à y apporter une solution pratique en ne comptant que sur soi-même et le groupe.* »¹ Ses finalités essentielles sont celles d'un rapprochement avec la nature, d'une conception de l'activité physique la plus naturelle possible conforme à celle des peuples dits primitifs. La comparaison avec le primitif sert de justification doctrinale à Hébert. Le primitif travaille sans méthode, il agit avec instinct face à la nature. La référence aux activités de ces peuples se situe aussi dans la logique du « woodcraft » et de l'indianisme chers au scoutisme de cette période.

Autre point de convergence entre scoutisme et hébertisme : le développement physique est étroitement lié au développement moral et social des individus et s'articule autour des qualités viriles, de l'utilité sociale (volonté, altruisme, courage, fermeté) et de la débrouillardise. Il faut développer les muscles, mais aussi des sentiments nobles. Il faut former des hommes sachant se rendre utiles à la société dans laquelle ils vivent. Tout comme le scoutisme, la méthode naturelle est donc également une méthode d'éducation morale. Ce qui semble aussi convenir au scoutisme, c'est l'organisation pédagogique hiérarchisée et disciplinée de l'hébertisme qui se retrouve dans la patrouille. La succession des exercices s'effectue par vagues, sous la direction d'un « chef de vague ». La séance se déroule sur un plateau qui permet de réaliser sur une surface restreinte avec peu ou pas de matériel, une séance complète, en faisant se déplacer simultanément un grand nombre d'enfants. Enfin, scoutisme et méthode naturelle utilisent certains principes de la pédagogie moderne : placer l'enfant dans un milieu qui lui convient ; individualiser l'enseignement au sein d'un travail en groupe (groupes homogènes, travail en vagues, patrouilles) ; observer ; évaluer ; faire appel à des exercices concrets, naturels, utiles. Hébertisme et scoutisme se réclament des méthodes actives. Le « self gouvernement » est un dénominateur commun : les deux méthodes sollicitent l'enfant et « *le conduit à actualiser ses possibilités naturelles.* »²

Dans le scoutisme guadeloupéen, la méthode naturelle est donc utilisée fréquemment pour la formation physique des jeunes. Dans les deux décennies qui vont de 1935 à 1955, elle sera davantage pratiquée que les sports

¹ Jacques De France, *La méthode naturelle et l'éducation physique de Georges Hébert*, in Actes du colloque de Vaucresson, 17 – 18 mars 1994, document de l'INJEP n° 21, juillet 1995, p. 136 – 143.

² J. DeFrance, op. cit., p. 139

institutionnalisés. Sans doute les Guadeloupéens ont-ils un « penchant » particulier pour cette méthode : Hébert ne fut-il pas inspiré par le courage et la force physique des Martiniquais lors des sauvetages après l'éruption de la montagne Pelée en 1902 ? Admiratif de leur efficacité pour aider leurs compatriotes, Hébert a pris exemple sur la force physique « naturelle » des Noirs martiniquais.

4.5 L'apprentissage de la discipline

Cette éducation du corps par la confrontation à la nature favorise un apprentissage de la rigueur et de la discipline. Dans l'éducation scoutie guadeloupéenne, cette dernière suit trois orientations : elle réside d'abord dans le respect des règles qui régissent la vie scoutie ; elle s'exprime ensuite par la surveillance permanente des membres ; elle repose enfin sur une morale stricte. La discipline doit être entendue comme un ensemble d'obligations qui règle la vie du jeune au sein de la troupe. Obéissance et respect de la hiérarchie en font partie, mais aussi aide au prochain ou corvées lors de la vie en groupe. C'est surtout lors des camps que cet apprentissage s'effectue. Par le camp le jeune s'imprègne des valeurs du scoutisme. Lors des camps il y est baigné totalement, et pour une période de temps importante. Il doit se soumettre aux règles de la Loi scoutie, mais aussi aux chefs (chef de patrouille, chef de troupe). Avec la création du mouvement en pleine guerre en Afrique du Sud, s'établit le lien avec le passé militaire du fondateur du scoutisme, Baden Powell. Toutefois, « (...) le mouvement scout n'a pas renié son origine guerrière, mais il a évacué la réalité de la guerre, sa violence et sa souffrance, pour ne conserver que l'exaltation du courage, de l'audace et du dévouement. »¹ De fait, cette orientation militariste n'implique pas que la discipline soit une fin en soi ; elle est au service de l'efficacité de l'action : « Je n'ai pas l'impression qu'il y avait une discipline pour la discipline. La discipline était pour le résultat d'une action, qui était librement consentie. »² Pour la plupart des anciens scouts, l'ordre et l'obéissance sont une nécessité pour faire fonctionner le mouvement. Dans la période étudiée, la discipline s'inscrit dans un contexte éducatif et social où elle est valorisée ; où elle garantit l'efficacité de l'éducation (en famille, à l'école, dans les patronages...). L'autorité du père, comme celle du maître, est incontestée. « *Le Pater familias avait une autorité totale* », nous dit Ginet Brument, qui se souvient avoir reçu des fessés mémorables pour être sorti en cachette jouer dans la rue. La relation aux parents repose sur le respect et l'obéissance. La peur du châtiment corporel et de l'humiliation régit les rapports entre parents et enfants. Les maîtres et les maîtresses d'école ont, eux aussi, toute autorité sur l'enfant ; ils en reçoivent délégation des parents. Le respect de la discipline est perçu comme une nécessité éducative que la société valorise.

¹ A. Baubérot, N. Duval, op. cit., p. 13.

² M. Feuillard.

Mme Colombo, précise ainsi « *qu'il y avait des groupes d'enfants de 120, 90, 80, et ça allait tout naturellement. Personne ne désobéissait. Ce n'était pas comme les jeunes de maintenant. Notre moniteur, M. Ambasoire disait ça, et puis c'était ça ! Tout marchait bien.* »¹ La discipline scoutie s'inscrit donc dans un contexte social et éducatif favorable. Elle apparaît comme une nécessité pour le fonctionnement du mouvement et garantit l'efficacité des actions menées. La discipline centrée sur la soumission aux règles du scoutisme réside dans le respect de la hiérarchie ; la structure du mouvement en constitue l'expression la plus significative. Les scouts sont divisés en branches différentes suivant les âges et les sexes : les garçons de 8 à 11 ans sont regroupés au sein de la *Meute de louveteaux*, les adolescents de 11 à 18 ans, au sein de la *Troupe des scouts*, et les jeunes gens, au sein de la *Route*. Chacune des différentes branches (louveteaux, éclaireurs, routiers) est dirigée par un « chef », en général adulte. L'ensemble des branches est sous la responsabilité d'un autre chef appelé « chef de groupe ». Certaines activités peuvent regrouper l'ensemble des différentes branches ou bien une seule des branches. Enfin, ces dernières sont elles-mêmes divisées en groupements de 10 à 12 membres qui forment des « patrouilles ». Ces patrouilles font souvent des activités de façon autonome ; elles constituent l'organisation hiérarchique de base du mouvement scout, soumise à l'autorité d'un « chef de patrouille ». On ne peut acquérir ce grade qu'après un certain nombre d'années passées au sein de la patrouille. La progression hiérarchique se fait lentement, au mérite par l'obtention de brevets de spécialités et de badges et s'échelonnent du grade de « novice » à celui de « Chevalier de France » ; en passant par l'aspirant, la seconde classe, et la première classe. Chacun de ces niveaux est obtenu par le passage d'épreuves scouties tel que l'observation, l'orientation, la culture physique ou la signalisation, entre autres. La discipline fonctionne ici comme un système de gratifications-sanctions qui permet d'imposer son pouvoir sur autrui. Cette hiérarchie s'établit par l'âge (en ce qui concerne les chefs de troupes), mais surtout par la compétence, à partir de l'obtention des badges. Ce sont les badges qui assurent la reconnaissance du scout apte à devenir second ou chef de patrouille. L'ancienneté et l'obtention de ces différents niveaux donnent le droit de commandement sur les moins anciens ; ainsi, en l'absence du chef, le « second de patrouille » prend le commandement, puis le suivant par ordre d'ancienneté. Pour les anciens du mouvement, c'est cette délégation de pouvoir qui empêche les chefs de tomber dans l'embrigadement idéologique des jeunes. « *C'était tellement décentralisé, qu'on ne peut pas parler d'embrigadement* » (Jean Rivier). D'autant plus que les chefs de patrouilles ont le même âge que leurs camarades et que les décisions sont prises de façon collégiale, dans le cadre de la Loi.

Cette hiérarchisation pyramidale, garant de la discipline au sein des groupes scouts, se retrouve dans l'organisation géographique du mouvement. La

¹ Entretien avec Mme. Colombo. 20 avril 1999. Sainte-Anne.

Guadeloupe est assimilée à une province, composée de deux districts : le district de Basse-Terre et celui de Grande-Terre. Chaque district se compose de plusieurs groupes scouts. Un commissaire de province est responsable hiérarchique de la province. Chaque district est sous la responsabilité d'un commissaire de district. Du commissaire de province au commissaire de district, puis du chef de groupe au chef de troupe, et enfin de ce dernier au chef de patrouille, les pouvoirs se répercutent donc jusqu'au scout de base. Au sein de la troupe, le chef reste la référence ; c'est lui qui prend les décisions. Il en fait part aux chefs de patrouilles lors de Conseils ; ceux-ci retransmettent les directives aux membres des patrouilles. C'est aussi lors de ces Conseils mensuels que l'on étudie le comportement des membres des patrouilles. Le manquement aux principes du scoutisme peut alors entraîner la parution devant un Conseil de la Loi, constitué des chefs de troupe et des chefs de patrouilles, et qui décide des sanctions, après explication des éclaireurs mis en cause. Mais les sanctions ne sont jamais physiques ; il n'y a pas de châtiments corporels chez les scouts de Guadeloupe. Les sanctions peuvent être des corvées, des suppressions de distinctions, des privations d'activités, voire des expulsions.

Dans une seconde approche, la discipline réside dans la surveillance que le groupe instaure sur chaque scout. L'organisation pyramidale, fortement inspirée de l'organisation militaire, traduit une soumission aux chefs qui favorise la surveillance des jeunes par eux-mêmes. Il s'agit là d'une surveillance hiérarchisée : « (...) car s'il est vrai que la surveillance repose sur des individus, son fonctionnement est celui d'un réseau de relations de haut en bas, mais aussi jusqu'à un certain point de bas en haut et latéralement ; ce réseau fait "tenir" l'ensemble, et le traverse intégralement d'effets de pouvoir qui prennent appui les uns sur les autres : surveillants perpétuellement surveillés. »¹ Ce système permet une éducation basée sur le respect des ordres des supérieurs et de ses pairs que les jeunes retrouvent dans l'armée, mais aussi dans l'organisation de la société (famille, travail...).

L'organisation spatiale du camp reflète aussi une dimension axée sur la surveillance. Les tentes sont généralement positionnées en cercle au centre duquel le mât aux couleurs est installé, et où se déroulent les rassemblements de la troupe. Ce positionnement circulaire permet au chef d'embrasser du regard la totalité des tentes des patrouilles. À partir du point central ou de n'importe quel point du cercle, la surveillance s'avère complète et rapide. « *L'appareil disciplinaire parfait permettrait à un seul regard de tout voir en permanence. Un point central serait à la fois source de lumière éclairant toutes choses, et lieu de convergence pour tout ce qui doit être su : œil parfait auquel rien n'échappe et centre vers lequel tous les regards sont tournés.* »² L'organisation du camp scout adopte cette structure circulaire qui facilite la surveillance de la

¹ M. Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p. 208.

² Michel Foucault, op. cit., p. 204.

troupe. Le mât central devient ainsi « l'œil » à partir duquel la hiérarchie surveille, mais aussi le point de convergence du regard des scouts. Au coup de siffler rassembleur, plusieurs fois par jour, ils accourent tous à ce point central, cœur de toute l'organisation spatiale du camp. La discipline dépasse ici le simple respect de la règle et de la Loi pour intégrer l'occupation de l'espace. Rassemblements de la troupe autour du mât et rangs serrés traduisent cette « discipline spatialisée ». La répartition des scouts dans les rangs témoigne aussi de la dimension spatiale de la discipline : derrière le chef de patrouille, les scouts sont positionnés par ordre d'ancienneté, le moins ancien de tous venant juste après le chef comme pour être mieux protégé et éduqué, mais aussi surveillé par ce dernier. La répartition a ainsi pour but de hiérarchiser les compétences, mais aussi d'assurer la surveillance et éventuellement de châtier. Uniformes impeccables, cris de patrouilles et de troupes relèvent aussi de cette dimension disciplinaire.

Enfin, le troisième axe de l'application disciplinaire dans le scoutisme se situe dans la soumission à une formation morale stricte. Ainsi, en Guadeloupe, si la discipline n'était jamais synonyme de violences physiques, elle pouvait prendre l'aspect de violences psychiques par les contraintes de la pratique. Par exemple, la vie du camp pouvait être dure. Il fallait aménager le camp en bois (tables, autels, toilettes...) ; dormir sous de simples doubles-toits dans des zones souvent infestées de moustiques, fréquents dans les régions tropicales ; se débrouiller avec ce que l'on avait sous la main (pour faire la cuisine, par exemple) ; marcher durant des heures lors d'explorations ; etc. Une vie spartiate qui était censée forger le caractère et le physique, comme en témoigne aussi le camp-retraite qui s'est déroulé les 24 et 25 août 1940 aux Mangles¹ : lever à 5 h 30, gymnastique en patrouille ; puis toilette, lever des couleurs, messe, et enfin, petit-déjeuner. Grand-messe en milieu de matinée, puis messe après le repas de midi, suivi du cérémonial de la Promesse. Cette formation physique et morale qu'est le scoutisme se veut donc d'abord l'apprentissage d'une discipline et d'un ordre quasi militaire. Le n° 5 de *Clartés*², dans sa rubrique « Nos œuvres de Jeunesse », publie un article sur un camp scout qui s'est déroulé à Ducharmoy entre le 16 et le 20 septembre 1945 : « Un camp... Sous la pluie ». Tous les soirs, les scouts se couchent au « couvre-feu », pratique militaire, appliquée en temps de guerre. Mais il n'y avait pas de violence physique. « *La seule chose que nous imposions, c'était des rondes de camps la nuit pour permettre aux jeunes de se maîtriser* » raconte Ginet Brument. « *Certains avaient très peur, mais ils arrivaient à se maîtriser* ». Le passage de la promesse pouvait aussi donner lieu à ce genre d'actions : « *On bousculait un peu le jeune au moment où il passait sa promesse, pour lui montrer que dans la vie ça ne sera pas facile* ». (G. Brument). L'éducation scout est ainsi une

¹ *L'Écho de la Reine de Guadeloupe*, n° 275, septembre 1940, p.285. L'article a été écrit par "Aigle hardi" (totem d'un chef scout).

² 20 octobre 1945.

éducation virile, disciplinée, militaire, respect des règles communautaires. Mais cette éducation repose sur une violence que l'on pourrait qualifier de symbolique dans le sens où les contraintes qui pèsent sur le jeune scout ne sont pas nécessairement le fait de forces physiques, mais idéologiques et morales. La « pression » exercée par la vie des camps en communauté, par les activités menées, est contenue dans l'essence même du scoutisme. Ce dernier est destiné à forger des individus capables d'accepter les contraintes que veut la méthode. Ainsi, le recrutement se faisant principalement dans les catégories socioprofessionnelles aisées, la vie scout, et principalement celle des camps, confronte les enfants de ces couches sociales à des conditions de vie difficiles et rudes qu'ils n'ont pas l'habitude de rencontrer dans leurs milieux familiaux. Pour eux, la pratique du scoutisme peut s'avérer être une violence morale et parfois physique, à laquelle sont plus soumis les enfants défavorisés, amenés à travailler dans la canne à sucre, par exemple. En coupant les jeunes du « cocon » familial, le scoutisme local agit comme un outil déstructurant qui les place pour un temps dans la précarité des familles pauvres. En ce sens, il peut être synonyme d'une certaine violence. Certains rituels peuvent aussi contenir des actes moralement et physiquement violents. Le cas du passage de la Promesse signalé par G. Brument en est un exemple. La « totémisation » en est un autre. Ce rituel, issu de l'indianisme des premières années du scoutisme, consiste à donner aux scouts aguerris et méritants un nom d'animal et un qualificatif de son caractère. Des épreuves physiques accompagnent la totémisation. Certaines dérives de violence physique (brûlures, coupures...) ont été le support d'un tel rituel et le siège national se voit contraint de les dénoncer au lendemain de la Seconde Guerre mondiale tant le problème semble se généraliser. La revue *Le Chef*¹ s'en fait l'écho et met en garde les dirigeants des troupes contre ces voies de fait sur les jeunes. La totémisation, si elle repose sur des épreuves physiques, ne peut en aucun cas porter atteinte aux futurs « sachems »². La violence dépasse ici la contrainte morale pour s'installer dans une cruauté physique contraire à l'esprit du mouvement. Chez les scouts guadeloupéens, la totémisation est peu répandue (contrairement aux Éclaireurs de France locaux³) et ne semble pas avoir donné lieu à de tels actes. Ici, les directives nationales semblent être appliquées et les dérives inexistantes. Ainsi, dans le scoutisme local, la violence semble être plus morale, plus centrée sur les règles de conduite des jeunes, que physique, et ne constitue qu'un moyen d'éducation aux difficultés de la vie.

¹ Claude Peignot, C.R. adjoint d'Ile de France, *Réflexions sur la totémisation*, revue *Le Chef*, n° 222, janvier 1946.

² Nom donné aux scouts totémisés.

³ Ainsi, parmi les anciens EDF interrogés tous ont été totémisés, ce qui n'est pas le cas des SDF : Victor Lacrosil fut totémisé *Loup gris* ; Guy Cornely *Coq volontaire* ; Camille Trébert *Jaguar intrépide* ; René Claire *Autruche sentimentale*.

4.6 La formation d'un homme responsable

Ces différents objectifs concourent à former un homme responsable. Pour un scout, être responsable c'est être capable de prendre des décisions, sans en référer forcément à sa hiérarchie. Une des spécificités de l'éducation scoutée repose sur un enseignement hors de toute autorité adulte : « *La pédagogie scoutée, fondée sur une pratique d'enseignement mutuel, ne donne pas la priorité à l'autorité de l'adulte (le prêtre) ou de la famille, mais au groupe d'enfants.* »¹ L'exemple type concerne les explorations de patrouille ou pour l'obtention des classes ; durant ces dernières, les scouts évoluent à deux ou à trois dans la nature durant plusieurs jours, et les décisions à prendre doivent être réfléchies, en connaissance de cause. La responsabilité revêt ici la capacité à mesurer les conséquences de ses actes. Toute l'organisation du scoutisme repose sur cette capacité. Par exemple, le chef de patrouille âgé de 16 à 18 ans doit pouvoir mener ses scouts et leur faire faire des activités en mesurant les dangers qu'ils encourent. Le sens du devoir, l'esprit sportif (le « *fair-play* »), la discipline, la disponibilité pour aider l'autre, concourent à l'autodiscipline et participent à l'édification d'un homme responsable envers lui-même et envers la société. Les scoutismes, qu'ils soient laïques ou confessionnels repose ainsi sur une pédagogie novatrice de l'autonomie : « *Leur vision de l'enfant, de l'adolescent, du jeune adulte, est fondée sur le postulat que l'éducation doit conduire à l'autonomie de l'individu et à lui faire prendre des responsabilités.* »²

Cette formation à la responsabilité doit aussi permettre de former des hommes susceptibles d'occuper des postes à responsabilité dans la société, c'est-à-dire appartenant à une certaine élite. Deux raisons essentielles convergent : tout d'abord, le scoutisme s'adresse, dans cette période, à des familles aisées, l'élite financière et intellectuelle de la colonie. Le scoutisme œuvre ainsi pour l'éducation de l'élite qui prendra les rênes politiques et économiques de la Guadeloupe. Ensuite, le passage des brevets scouts permet une formation qui favorisera ces prises de responsabilité dans le monde des adultes. Les spécialités des brevets sont variées : typographe, infirmier, musicien, cuisinier... La formation est poussée, et le passage se fait devant un jury composé de scouts et de spécialistes dans la branche choisie. Les anciens du mouvement ne cachent pas que cette formation a souvent induit leur choix d'un futur métier. L'obtention d'un brevet permet d'en porter le badge, signe distinctif d'un niveau de compétence acquis.

La problématique de formation d'un homme responsable doit se comprendre dans un contexte favorable. En effet, durant la Seconde Guerre mondiale, elle prend une dimension sans précédent. Le gouvernement de Vichy cherche à s'opposer à l'emprise allemande sur la jeunesse française. « *Encadrer l'ensemble de la jeunesse pour le service de la patrie est le mot d'ordre du*

¹ M. Héluwaert, op. cit. p. 33.

² M. Héluwaert, op. cit., p. 38.

moment ; former des chefs nécessaires à cet encadrement l'urgence immédiate. »¹ C'est au même moment (à partir de septembre 1940) que le général de La Porte du Theil fonde les « Groupements de jeunesse », futurs « Chantiers de Jeunesse », et que Pierre Dunoyer de Segonzac met sur pied une « École des chefs ». Elle deviendra l'École des cadres d'Uriage.

4.7 Le camp comme moyen principal pour atteindre les objectifs du mouvement

Support de toute l'éducation scout, il est pratiqué de façon régulière. « *On campait beaucoup, beaucoup. Un grand camp aux vacances, et de petits camps hors vacances.* » (O. Lacroix). Le camp constitue l'aboutissement de la vie scout. Il est la concrétisation de tout le travail effectué dans l'année. Un enfant ne peut pas participer au camp s'il n'a pas suivi la formation scout sur toute l'année. Son organisation est le support à diverses activités préalables (élaboration de l'itinéraire ; projet d'activités ; préparation du matériel ; budget...). Dans les débuts du mouvement, les camps se déroulent dans les campagnes environnant les bourgs de rattachement des troupes. Les moyens de communication étant réduits, les déplacements se font à pied, et les marches d'approche sont parfois longues et pénibles, en forêt ou dans les champs de canne à sucre. Les scouts de Pointe-à-Pitre vont ainsi à pied, camper à Gosier ou dans les Grands-Fonds des Abymes. Les Éclaireurs de France laïques ont eux aussi leur coin de campement à proximité des bourgs, à Boissard ou au Lamentin. Si l'occupation des lieux à proximité des communes d'implantation constitue un dénominateur commun au scoutisme local, catholique comme laïque, les lieux de campement sont distincts, et les troupes se rencontrent rarement.

Lors des camps de plusieurs jours, le froissartage (travail du bois) permet l'aménagement du camp, des lieux de vie aux lieux de culte. Les scouts guadeloupéens apprennent ainsi à connaître les bois utilisables pour confectionner des tables, des vaisseliers, des toilettes... Mais aussi les autels où l'aumônier célébrera la messe. Le badge de menuisier passé par les scouts locaux atteste cette connaissance des matériaux et de la capacité à les travailler. L'apprentissage des nœuds (et le badge qui en sanctionne la maîtrise) accompagne ces techniques du bois. « *Il y avait les techniques de tous les différents nœuds ; des nœuds compliqués pour que les bois tiennent.* » (O. Lacroix). Le journal *Clartés* se fait l'écho de ces activités de froissartage. Le n° 3² publie un article sur un camp de cheftaines³ en Martinique ; il retrace les activités de travail du bois qui se déroulent en commun. Cet aménagement du camp est destiné à améliorer le quotidien et à permettre la vie en pleine nature ;

¹ A. Baubérot, N. Duval, op. cit. P. 69.

² 15 septembre 1945.

³ Il s'agit là de cheftaines de louveteaux. Les SDF ne sont pas mixtes, mais l'encadrement des petits est assuré par des jeunes filles.

c'est un travail collectif qui demande l'entraide de chaque scout. Seront construits des sièges, des tables (« *des bambous posés sur des troncs de cocotiers sont des sièges bien confortables ; des planches supportées par des tréteaux forment une table un peu haute.* »). Le n° 4¹, parlant d'un camp à Petit-Bourg, nous apporte des précisions : « *Vendredi : aménagement du camp. Un tronc d'arbre jeté sur la rivière sert de pont, puis nous établissons un barrage pour avoir de l'eau. Un petit escalier est creusé pour en rendre l'accès plus facile.* » Notons enfin que dans certains cas les scouts pouvaient surélever leurs tentes sur des pilotis à deux ou trois mètres de hauteur afin d'éviter les inondations.

La participation de tous aux différentes tâches de la vie quotidienne trouve sa mise en application la plus pertinente lors du camp. Corvée de bois, cuisine, nettoyage des sanitaires, vaisselle... se font à tour de rôle. Chacun participe aux activités matérielles indispensables au bon déroulement de la vie communautaire. Le camp facilite cet apprentissage de la prise de responsabilités au sein du collectif. Publié par le siège national parisien, l'ouvrage de Suzanne Bergeaud, commissaire assistante de Champagne, « *Camp de meute* »², fixe les normes d'organisation des camps de louveteaux. La journée type d'un camp est ainsi découpée :

6 h 30	Réveil des cheftaines.
7 heures	Réveil des louveteaux au coup de corne du chef.
7 h 10	Séance de gymnastique (gymnastique naturelle comprenant des courses, des sauts, des marches diverses, des luttes, etc. Intercalés de mouvements respiratoires).
7 h 50	Lever des couleurs.
8 heures	Messe, petit-déjeuner, toilette.
9 h 30	Inspection des tentes et « grand hurlement » (cri de la troupe près du mât).
9 h 45	Services (bois, eau...)
10 h 30	Jeux
11 h 15	Chant
11 h 55	Méditation.
12 heures	Angélus. Déjeuner et vaisselle.
13 h 15	Sieste.
14 h 15	Promenade et jeux.
16 heures	Goûter.
16 h 15	Travail manuel avec des matériaux trouvés dans la nature.
17 heures	Préparation des étoiles et des badges.
18 heures	Jeux.

¹ 6 octobre 1945.

² S. Bergeaud, *Camp de meute*, Paris, Ed. Spes, 1938. Archives nationales des SDF, Paris.

18 h 30	Temps libre. Réunion des sizeniers.
18 h 45	Salut aux couleurs.
19 heures	Dîner.
20 h 15	Jeux.
20 h 25	Feu de camp avec chants et scènes mimées.
21 h 15	Coucher.
21 h 30	Extinction des feux au coup de corne du chef.

L'éducation du physique occupe une place importante dès le réveil, par la gymnastique durant trois quarts d'heure, et par les promenades et jeux qui sont répartis de façon régulière durant la journée. Elle constitue ainsi une part importante de l'éducation du jeune scout, tout comme la formation disciplinaire assurée par les rituels (réveil et coucher au coup de corne, levers des couleurs, cris de troupe, inspections...). Travaux manuels et préparation des brevets occupent une large part de l'après-midi. L'éducation spirituelle occupe aussi une place non négligeable : messe, méditation et angélus jalonnent la journée. La journée type se termine par la veillée, lieu de rassemblement autour du feu pour les chants et les mimes. Mais ce qui frappe dans cette organisation quotidienne, c'est l'occupation ininterrompue des jeunes ; le temps libre ne dure que quinze minutes. Tout est prévu pour que l'oisiveté soit inexistante. Journée cadrée, organisée et ritualisée, telle est l'organisation type lors des camps, que l'on retrouve aussi durant les sorties. Le jeune scout est soumis à un emploi du temps contraignant qui, comme pour le jeune Sonis, l'éduque à une vie astreignante qui canalise son activité et son esprit et le laisse perpétuellement en prise avec les exigences des règles du mouvement. Ainsi, il ne peut qu'être imprégné des valeurs qu'on cherche à lui inculquer sans avoir la moindre possibilité de réflexion.

Les camps sont l'occasion de journées à thèmes telles que les « journées découvertes » où il s'agissait de découvrir un site naturel ou touristique de la région à partir de l'orientation avec carte et boussole. Ou les « journées dans les arbres » où la journée se passait à vivre sur une branche d'arbre. Il s'agit alors de s'aménager un coin de vie et de prévoir la nourriture et l'eau. À partir de ces « perchoirs », les scouts pratiquent des activités : recueil de feuilles pour des herbiers, exercices de morse sifflé et de sémaphore...

Les camps donnent lieu aussi à des concours dans lesquels le travail des patrouilles, travail collectif, est valorisé. Ils sont destinés à honorer le meilleur résultat. Ainsi, les scouts guadeloupéens s'affrontent-ils par patrouilles pour des concours de cuisine, de froissartage ou d'uniforme. « *Il y avait aussi un système d'émulation avec des prix, des récompenses pour les patrouilles ; il y avait des concours de cuisine, de travail du bois, etc.* » (O. Lacroix). Concours de tenues, de présentation de la troupe debout devant les tentes le matin ; nettoyage et rangement des tentes... donnent aussi lieu à des inspections et à des classements. Ces concours peuvent déboucher sur le classement de la meilleure

patrouille du camp. Enfin, le travail individuel est valorisé par les brevets dont le brevet de campeur couronne la vie du camp. Il sanctionne des capacités d'organisation, de froissartage, de cuisine...

5 Le scoutisme guadeloupéen, un « outil » au service de l'Église locale

L'évêché encourage la mise en place du mouvement dans les paroisses de son diocèse, comme en témoigne l'écho qui en est fait dans le journal *Clartés*, voix de l'Église guadeloupéenne. Les évêques locaux sont intéressés par les valeurs du scoutisme et l'éducation de la jeunesse qu'il favorise. Ne perdons pas de vue que le scoutisme guadeloupéen est à l'instigation des prêtres ; sa mise en place et son développement se font sur l'initiative des curés de la paroisse. Tout comme pour le mouvement sportif ou pour les Groupes de Sonis, le scoutisme est indissociable d'une volonté de la hiérarchie catholique de le voir devenir un support à l'éducation chrétienne des jeunes. Les missions et les paroisses « *perçoivent le scoutisme comme une méthode d'encadrement et d'apostolat auprès des jeunes au même titre que le patronage ou les Cœurs Vaillantes.* »¹ Dans cette première période d'existence des scouts guadeloupéens, il apparaît que le rôle d'impulsion de l'évêché est plus marqué. Cette volonté de l'évêché de développer le scoutisme dans le diocèse induit une dépendance du scoutisme local aux visions de la hiérarchie ecclésiastique. Cette dépendance peut être mise en évidence par un certain nombre de facteurs.

5.1 Les facteurs de la dépendance des scouts guadeloupéens à l'Église locale

Le scoutisme est d'abord un mouvement catholique, porteur du message de l'Église. Il est fondé par les prêtres, et en ce sens, il en dépend. Dans les années d'entre-deux-guerres, les prêtres sont fortement investis dans leurs paroisses. Ils encadrent toutes les activités. Ils sont les seuls à avoir reçu une formation leur permettant, surtout pour le scoutisme. Ils offrent les seuls loisirs de la colonie. Cette situation de fait n'est pas propre à la Guadeloupe ; toutes les colonies françaises développent un scoutisme soumis à l'Église : « *En Afrique-Équatoriale Française, il est aux mains de l'Église missionnaire, il est instrument de cette mission (...).* »² Les exemples des pères Durand et Dugon sont significatifs de la main mise de l'Église sur l'éducation extrascolaire de la jeunesse de cette époque. Michel Feuillard signale à ce propos que le cas du Père Durand est parlant. Il était partout chaque fois qu'il y avait des manifestations de jeunesse, sportives surtout. À tel point qu'il semble que la frontière entre Sonis, scoutisme et clubs sportifs reste floue dans la commune du Moule jusque dans les années soixante (Le Père Durand meurt en 1967). Oscar Lacroix, qui fut son vicaire, reconnaît que la personnalité du Père Durand a

¹ A. Baubérot, N. Duval, op. cit. P. 198.

² A. Baubérot, N. Duval, op. cit. P. 203.

marqué les scouts du Moule. Peut-être aussi en raison son passé militaire et patriote.

La relation à Dieu, cinquième relation de la Loi scout fait du scoutisme un mouvement de spiritualité chrétienne qui ne peut pas être étranger aux directives de la hiérarchie ecclésiastique et des préceptes qu'elle véhicule. L'objectif de spiritualité ancre le mouvement dans le giron de l'Église. « *Parce que nous avons obligation ; la relation à Dieu fait partie de nos missions. Alors qui mieux qu'un prêtre peut le faire.* » (G. Berry). D'autant plus que les aumôniers sont en général d'anciens scouts. Dans la vie du mouvement, ils suivaient les mêmes rites que les scouts ; ils faisaient aussi leur engagement à la Loi. La hiérarchie émet son avis quant aux nominations aux postes de responsabilité du mouvement (au niveau des districts et de la Province Guadeloupe). Commissaires et aumôniers scouts sont agréés par l'évêque. Le prêtre est choisi pour porter le message du Christ et accompagner la démarche spirituelle des jeunes scouts. Dans les paroisses où se crée une troupe, le curé de la paroisse en devient l'aumônier. En principe, une troupe scout ne peut pas exister sans aumônier. Il y a donc toujours un lien entre la base du mouvement et la hiérarchie de l'Église locale. L'aumônier est souvent le seul adulte du groupe scout. Beaucoup plus âgé que les chefs (20 ans en moyenne), il se situe ainsi comme la référence pour les jeunes des troupes. Il a un rôle éducatif important. Il exerce par là une autorité morale non négligeable. Un rapport de « paternité » s'installe entre l'aumônier et les chefs qu'ils ont pour mission de former. « *L'aumônier doit être attentif à faire mûrir le chef. Dans les premières années, il y avait peu de chefs majeurs (d'autant que la majorité était à 21 ans). Il a fallu former toute une génération de chefs.* » (O. Lacroix). Le prêtre constitue aussi souvent le seul cadre stable. Les chefs, puisque plus jeunes, partent souvent faire leurs études en métropole, et le prêtre assure la continuité de l'encadrement. La configuration géographique de la Guadeloupe et sa totale dépendance à la France sont responsables de cet état de fait, puisque, jusqu'à la création de l'Université des Antilles et de la Guyane dans les années soixante, il n'y a pas d'études possibles sur place. L'avis de l'aumônier n'est pas négligeable dans les décisions des groupes scouts. Il y est associé, et même si ce n'est pas lui qui prend les décisions, il est en général écouté. Dans les réunions de troupes, de groupes ou au niveau départemental, il y a toujours un temps de parole pour que l'aumônier donne son avis. « *L'aumônier faisait quand même partie de la réflexion dans le domaine de la hiérarchie.* » (M. Feuillard). Enfin, les liens entretenus entre l'Église et le scoutisme se mesurent aussi au nombre important d'anciens scouts devenus prêtres. Le scoutisme s'avère être une « pépinière » de prêtres, et la Guadeloupe n'échappe pas à cette logique. Une enquête effectuée par l'Église de France après Vatican II montre qu'un nombre important de prêtres était issu du scoutisme.

Moins prégnante que chez les Sonis, l'allégeance à la hiérarchie catholique et aux dogmes qu'elle véhicule est bien présente dans le scoutisme guadeloupéen.

Les différents facteurs que nous avons identifiés font du scoutisme local un mouvement fortement ancré dans les conceptions de l'Église romaine en matière d'éducation de la jeunesse. Si sa structure et sa méthode lui donnent une certaine autonomie par rapport à l'évêché et à ses prêtres, il reste un outil de l'Église au service d'une formation chrétienne des jeunes, voire d'un certain embrigadement idéologique. Cet embrigadement se manifeste d'une part dans la volonté de contrôler les jeunes au sein du mouvement, et d'autre part dans l'occupation de l'espace public, outil de propagande et de bonne santé du mouvement local.

5.2 Le contrôle de la jeunesse

C'est par l'organisation même du mouvement scout que le contrôle des jeunes est le plus apparent. La notion de « contrôle » est significative d'une domination et d'un cadrage de la jeunesse. C'est en cadrant les faits et les gestes des jeunes scouts que l'Église locale parvient à leur inculquer les valeurs du christianisme et les chefs, celles de la doctrine du mouvement. Le contrôle implique la surveillance permanente, l'organisation minutieuse et la soumission à une discipline stricte. Ainsi, la hiérarchie scout est destinée à mieux imposer un pouvoir. L'organisation pyramidale en « chef de groupe », « chef de troupe », « chef de patrouille », « second de patrouille », facilite l'obligation d'obéissance ; le contrôle est toujours assuré, puisqu'en l'absence d'un des chefs, un autre, d'un rang immédiatement inférieur, le remplace. Le respect des chefs se double d'une politique coercitive en cas de non-respect des ordres ; si ces punitions ne sont pas corporelles, elles concernent des corvées (vaisselle, nettoyage des tentes, corvée de bois, de latrines, etc.). Une telle politique ne va pas sans un système de récompenses ; elles se situent non pas sur un plan matériel, mais honorifique. La « Promesse » en est une des premières étapes (ou l'on promet le respect des normes du système) ; la « Totémisassions » en est une autre. Cette dernière étape ne peut être franchie que lorsqu'on a fait la preuve d'être un « vrai scout » ; elle arrive rarement avant 17 ou 18 ans. Elle constitue pour beaucoup une distinction enviée et admirée qui motive l'ensemble des jeunes à se « mouler » dans le système scout. Notons que les totémisés ont eux aussi un droit de commandement sur les non-totémisés.

Le symbole du drapeau, rassembleur, constitue un autre indicateur de ce contrôle de la jeunesse. Le cérémonial du « lever des couleurs », issu directement du système militaire, apparaît comme un moyen de fédérer les esprits autour d'un signe d'appartenance à une communauté. Le jeune scout est émerveillé par le cérémonial du lever des couleurs qui recouvre une dimension quasi mystique. Les scouts ont un drapeau par groupe et la cérémonie des couleurs a lieu tous les matins (le « lever des couleurs ») et tous les soirs (la « descente des couleurs »), durant les camps. Tous y participent, rangés en patrouilles. Le cérémonial débute par « les cris des patrouilles », à tour de rôle ; puis par la montée ou la descente des couleurs qui s'effectuent en général en chantant : « *Flotte petit drapeau, flotte, flotte bien haut, image de la*

France... »¹. Ce cérémonial nécessite la construction en commun du « mât aux couleurs » ; par là, le drapeau devenait aussi le symbole d'un travail d'équipe. Il faut rechercher un arbre approprié, le couper, le transporter, construire le mat, le fixer dans le sol au centre du campement.

La démonstration de la bonne santé du mouvement, et de son utilité, passe par l'occupation de l'espace public : « *Pour bien montrer aux habitants le caractère catholique des Scouts de France, nous assurerons, à la grand-messe, les offices de cérémoniaires, thuriféraires et acolytes.* »² Cette occupation de l'espace public représente chez les scouts une part non négligeable de leurs activités, même si l'apparat ne revêt pas la dimension qu'elle prend chez les Sonis. Les scouts ne défilent pas systématiquement pour les différentes fêtes de la colonie ou le dimanche après la messe, comme le font les Groupes de Sonis. Néanmoins, la population guadeloupéenne peut voir les scouts locaux dans leurs communes notamment pour les fêtes des bourgs ou des sections, pour le 14 Juillet ou le 11 Novembre. À Pointe-à-Pitre, au monument aux morts, le dépôt de la gerbe se fait au son de la fanfare des Sonis, les scouts eux, encadrent la foule qui vient assister à la cérémonie. On les voit aussi sur les quais de Basse-Terre pour saluer l'arrivée d'un nouveau gouverneur ou d'un ministre des colonies en visite. Ils assurent ainsi la sécurité en encadrant la foule, tel un service d'ordre discipliné dans des uniformes impeccables qui inspirent le respect. Pour le bal annuel de la Croix Rouge ils assurent l'organisation, ils contrôlent les billets et accueillent les gens. Il en est de même pour la Fête-Dieu ou pour différentes kermesses d'associations catholiques ou d'établissements scolaires confessionnels. Structurés, organisés et disciplinés, les scouts représentent une force importante sur laquelle les organisateurs peuvent compter. Mais leur présence dans ces rassemblements publics assure aussi pour eux une notoriété non négligeable qui permet aux instances dirigeantes locales, comme à la hiérarchie ecclésiastique, de montrer que ce système d'éducation est efficace : « *C'était un peu le décorum de la soirée. Cela faisait bien d'avoir des uniformes scouts qui étaient à l'entrée. On servait d'allée d'honneur !* »³

Les activités spécifiquement scoutées revêtent aussi cette dimension démonstrative. Le n° 36 de *Clartés*⁴ relate un feu de camp en public avec cérémonial de Promesse, jeux divers, chants, etc. Le public, gagné par l'émotion participe rapidement. Ces feux de camp en public deviennent fréquents et attirent la foule. Le n° 83⁵ se fait en effet l'écho du Jamboree⁶ de Moisson, près de Paris, dit « jamboree de la paix », qui s'est déroulé entre le 9 et le 23 août 1947. Une délégation guadeloupéenne y participe, et ce premier « jam » de

¹ Entretien avec Mme Colombo. 20 avril 1999. Sainte-Anne.

² *Clartés* n° 4, 6 octobre 1945. Article intitulé : « Camp Scout à Petit – Bourg ».

³ Entretien avec J. Rivier, op. cit.

⁴ Février 1946. Article intitulé : « Chez les scouts de Saint – Claude ».

⁵ 9 août 1947.

⁶ Jamboree : rassemblement scout.

l'après-guerre laisse une émotion particulière aux anciens scouts locaux. Le ton y est lyrique : « *Minutes émouvantes. Chants et orchestres ont préludé, et voici qu'apparaît au loin une flamme scintillante qui s'approche au pas rapide de coureurs en relais : c'est un flambeau apporté de Vogelenzang pour marquer la continuité de notre fraternité internationale.* » Plus loin : « *Tous les Éclaireurs voudront participer à ces fraternelles démonstrations de techniques scoutées et de jeux sportifs ou dramatiques qui feront s'affronter et se rapprocher les patrouilles.* » Le public présent est emporté par ces démonstrations réunissant des scouts de quarante pays et de toutes religions. Le Jamboree est sans aucun doute un signe de bonne santé du mouvement dans ces années d'après-guerre. Il en est la démonstration aux yeux de l'opinion publique et la presse catholique locale s'en fait l'écho sans omettre de préciser la présence des scouts guadeloupéens, témoignage de la vivacité du mouvement local.

Le contrôle de la jeunesse permis par la structure même du scoutisme et par les activités pratiquées agit comme un outil d'assimilation aux normes métropolitaines, en formant les jeunes Guadeloupéens dans des normes identiques à celles de jeunes Français. Sous le régime de Vichy, cette dimension prend toute son ampleur. Le contrôle de la jeunesse devient une nécessité d'embrigadement. Ainsi, « *l'encadrement de la jeunesse dans la colonie s'appuie sur le comité du scoutisme et les Compagnons de France.* »¹ L'État Français, en métropole, comme dans la colonie, s'attache à développer une politique cohérente d'encadrement des jeunes « *en s'appuyant sur le scoutisme comme méthode d'éducation, et le paternalisme autoritaire comme mode d'encadrement.* »² Le scoutisme participe ainsi à la Révolution Nationale, à la mise en place de « l'Ordre Nouveau », voulu par le Maréchal Pétain. « *Les Scouts de France participent à la quête d'une nouvelle chevalerie qui doit régénérer la France. Ils sont d'esprit chevalier, n'admettent que l'autorité du Chef et sont nolens volens en phase avec un régime qui prône des valeurs auxquelles ils ont librement adhéré.* »³ À l'image des jeunes gymnastes et sportifs catholiques, les scouts guadeloupéens deviennent « *les soldats du Christ et les soldats de la France, dont le regard devait être fixé sur la croix et sur le drapeau.* » (B. Dubreuil)⁴. La référence aux saints dans les noms des troupes locales renforce l'adhésion aux dogmes catholiques. La référence aux noms de colonisateurs renforce l'adhésion aux valeurs de la France. Cette double dépendance à la religion et à la patrie trouve sa pleine expression dans les processions auxquelles les scouts guadeloupéens participent de façon régulière.

¹ H. P. Mepnon, op. cit., p.184.

² L. Bantigny, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Millaud, Fayard, 2007, p. 200.

³ M. Héluwaert, op. cit. p. 109.

⁴ Sous la direction de P. Arnaud, *Les athlètes de la République*, op. cit., p. 214.

5.3 Pèlerinages et processions, une marque de la soumission des SDF à l'Église locale

Pèlerinages, processions, chemins de croix recouvrent une dimension particulière en Guadeloupe dès le milieu du XIXe siècle. Durant plus d'un siècle, jusque dans le milieu de la décennie 1950, ces manifestations religieuses sont courantes. Le clergé local organise des cérémonies fastueuses, des pèlerinages de masse afin de marquer les esprits, afin d'attirer davantage de Guadeloupéens dans son giron. « *Les prêtres semblent considérer que les populations créoles, moins cultivées que celles de France, sont plus sensibles encore aux démonstrations ostentatoires (...) Le clergé saisit toutes les opportunités pour occuper l'espace public.* »¹ Les organisations de jeunesse n'échappent pas à cette logique et leur participation aux différents pèlerinages du diocèse est fréquente : « *On partait avec le curé en pèlerinage à Marie-Galante. Il y avait aussi les Ames Vaillantes et les Scouts (...) Il y avait des Sonis aussi. Il y avait aussi les Soupirantes.* »² Les scouts suivent les processions. Le 18 décembre 1949, les Scouts de France et les Guides de France portent la Vierge lors du Triomphe de Notre-Dame à Basse-Terre (photos n° 6, 7, 8).

¹ Philippe Delisle, *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane françaises. Des chrétientés sous les tropiques ? 1815-1911*, Karthala, août 2000, p. 195.

² Entretien avec Mme A. Saint-Charles. 30 janvier 1999. Trois-Rivières.



**Les scouts portent la statue de la Sainte Vierge.
Triomphe de Notre-Dame.
Basse-Terre. 18 décembre 1949.**

Photos n° 6 et n° 7



Les GDF portent la statue de la Sainte Vierge.
Triomphe de Notre-Dame.
Basse-Terre. 18 décembre 1949.

Photo n° 8

Les SDF sont aussi à Prise-d'Eau pour les Pâques 1952, portant la croix du Christ (photo n° 9).

Les organisations de jeunesse catholiques locales prennent ainsi entièrement part aux actions populaires de l'Église guadeloupéenne. En ce sens, processions et pèlerinages représentent un moyen pour la hiérarchie ecclésiastique de montrer son impact sur la jeunesse guadeloupéenne, mais aussi de « galvaniser » cette jeunesse en la maintenant dans le mysticisme religieux.



SDF
Chemin de Croix
Pâques
Prise-d'Eau
1952

Photo n° 9

Durant cette période, les processions sont systématiques pour toutes les fêtes religieuses, notamment durant la Semaine sainte, mais aussi pour le 15 août, fête de la Vierge ou pour la Sainte-Jeanne d'Arc. Les pèlerinages sont aussi fréquents : « *Il y avait des gens qui partaient faire des pèlerinages de Basse-Terre aux Abymes¹. Il y avait un très grand chemin de croix aux Abymes.* »² Le chemin de croix des Abymes est situé sur le Morne du Calvaire en face de l'église du bourg. La montée, difficile, aboutit à la Chapelle du Calvaire. Quatorze stations jalonnent le parcours. Les scouts de Pointe-à-Pitre font le pèlerinage le Vendredi Saint ou lors de la fête de Notre-Dame de Guadeloupe les 11 et 12 décembre de chaque année. Le Chemin de croix de Besson, situé aussi sur la paroisse des Abymes, est fréquenté par les scouts pointois qui se rendent fréquemment dans cette région des Grands-Fonds. Il s'agit là d'un de leurs lieux de sorties de prédilection. Ce Chemin de croix ne présente ni croix de bois, ni croix de pierre, ni stations ; mais c'est celui de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul de Pointe-à-Pitre, et à ce titre, les scouts de cette paroisse en

¹ Ce qui représente plus de 60 km

² Entretien avec le Père Flover. 19 juillet 1999. Baillif.

ont fait un lieu de sortie fréquenté. Sur la Basse-Terre, les Chemins de croix sont aussi fréquentés par les scouts tel celui de Saint-Claude Matouba, qui comme à Besson n'a ni croix ni stations matérialisées, mais que la troupe de Basse-Terre parcourt fréquemment. D'autres Chemins de croix jalonnent l'archipel, comme à Saint-Louis de Marie-Galante (de Grelin au Moulin de Saint-Jean), ou à la Désirade. Enfin, les scouts participent parfois au pèlerinage de Capesterre-Belle-Eau (« Exaltation de la croix glorieuse ») les 14 septembre ou à celui de Notre-Dame-du-Mont-Carmel à Basse-Terre les 16 juillet de chaque année. Les ascensions de la Soufrière, à la suite de Mgr Gay ne sont pas rares, comme en témoigne l'inauguration de l'Ajoupa, refuge construit près du sommet, et inauguré par l'évêque à la fin des années trente.

Conclusion partielle

Comme pour les Sonis, les politiques de jeunesse instaurées par le Front populaire et par Vichy sont en partie à l'origine de l'extension du mouvement scout durant cette période. L'intérêt que portent les familles au scoutisme local s'inscrit dans cette logique éducative de la jeunesse voulue par la France dès 1936 et poursuivie par le Maréchal Pétain. Mais l'adhésion croissante des jeunes aux scouts s'explique aussi par l'aspect nouveau du scoutisme dans une société laborieuse et peu centrée sur le loisir. L'évasion dans la nature, le jeu et les pratiques corporelles sont des nouveautés pour la jeunesse de l'archipel. Enfin, le scoutisme à l'image des Sonis, se présente comme un outil d'assimilation dans le sens où il éduque la jeunesse locale dans les normes de la jeunesse métropolitaine. Le scoutisme participe ici à la politique d'acculturation menée par la France et par l'Église. Le mouvement scout guadeloupéen de cette première période se situe dans les lignes édictées par le siège parisien. Le respect de la Loi et des Principes des Scouts de France, formulés par le Père Sévin, est la base de la formation des scouts de Guadeloupe. « *Il faut comprendre que les références et les modèles éducatifs étaient très Français. La référence est restée française du fait que le mouvement venait de France, que les prêtres étaient en général français.* » (O. Lacroix). Cet état de fait s'inscrit dans un contexte social entièrement tourné vers la mère patrie. Les mentalités sociales de l'époque, dans une volonté d'assimilation à la patrie française, valorisent le modèle métropolitain. Les Scouts de Guadeloupe n'échappent pas à la pression insidieuse de l'acculturation française. La société coloniale dominée économiquement et culturellement par la bourgeoisie blanche locale, pousse à l'introduction des valeurs métropolitaines. En corollaire, elle occulte les traditions issues des Noirs esclavagisés, qui constituent pourtant 90 % de la population. « *La culture noire n'était pas appréciée et reconnue* » nous dit O. Lacroix. La prise de conscience des phénomènes d'acculturation de la population noire par la classe blanche dirigeante ne se fera que dans les années soixante. « *Nous étions peu soucieux de ce qu'on pourrait appeler l'acculturation.* » (O. Lacroix).

Mais alors que le scoutisme se veut résolument métropolitain, des axes d'ouverture vers la spécificité guadeloupéenne se dessinent. Certains facteurs vont favoriser le début d'une meilleure prise en compte des réalités locales dans le mouvement. Certaines activités nécessairement adaptées aux conditions locales vont induire ces changements. Marches et explorations ne peuvent être menées à bien qu'en évoluant par rapport à ce que présentent le relief et le climat. La prise en compte des réalités d'une île tropicale influe nécessairement sur l'organisation et le déroulement de telles activités physiques. La connaissance des bois de froissartage, les techniques de construction, tout comme la préparation des repas sont de fait ancrées dans les spécificités régionales. L'étude des plantes, des roches, de la nature en général induisait de fait une découverte du local. En ce sens, ces activités constituent des outils spontanés de prise en compte d'une certaine « créolité », mais une créolité non conscientisée : « *Spontanément, les modes de vie des camps étaient quand même faits en fonction et du climat, et des relations sociales, et tout ça. Mais ce n'était pas théorisé. C'était comme ça, spontané.* » (O. Lacroix). Le passage de certains badges favorise aussi ce contact avec les réalités locales. J. Rivier le mentionne à propos du « badge cuisine » : « *Pour les badges c'était plus facile de se singulariser, car, par exemple, pour la cuisine, il était plus facile de faire de la cuisine locale. Donc ça, c'était plus spécifique.* »

Un second axe d'ouverture réside dans le mélange des races qui s'opère dans certaines troupes et qui ira croissant avec le siècle. S'il existe un « clivage » dans le recrutement donnant lieu à des meutes de louveteaux « colorées », ceci était moins fréquent au sein des troupes. Ces dernières étant souvent uniques dans les groupes, les jeunes y étaient de fait mélangés, toutes classes sociales et toutes races confondues. Moins nombreuses, disposant souvent de moins de cadres que les meutes de louveteaux, les enfants de milieux différents pratiquaient ensemble. « *Mais n'empêche que ça a été un élément de malaxage des gens qu'il n'est pas sûr qu'ils se seraient beaucoup frottés dans la vie.* »¹ L'organisation scout agit comme un outil de brassage. La vie en patrouilles, les activités souvent viriles, l'aventure, les prises de responsabilités en commun, engendrent des amitiés et des connivences qui s'établissent au-delà des différences sociales et raciales. Le scoutisme constitue un lieu de paradoxe où, tout en reproduisant les clivages sociaux, il les atténue en favorisant les échanges entre ses enfants issus de classes sociales et raciales différentes. Ceci est d'autant plus vérifié dans les tranches d'âge élevées (scouts, 12-17 ans ; chefs et cheftaines). « *Ces mouvements ont été des lieux d'antiracisme, non théorisé, mais vécu. (...). Dans les temps anciens, à l'époque où j'étais aumônier, j'ai souvent fait des camps de chefs scouts, de cheftaines de louveteaux, et il n'y avait pas de distinction. Il y avait quelques Blancs, il y*

¹ O. Lacroix.

avait des Mulâtres, il y avait des Noirs. »¹ Ce mélange des communautés au sein du scoutisme local a favorisé une meilleure connaissance et une meilleure tolérance des différentes communautés entre elles, initiant une meilleure compréhension de la diversité sociale et culturelle des Guadeloupéens. Par là même, ce brassage a agi comme une ouverture du mouvement vers la prise en compte d'une spécificité locale qui s'affirmera dans les décennies à venir.

Conclusion de la 1^{re} partie

Importés par des prêtres métropolitains, les Groupes de Sonis sont les organisations pratiquant des activités corporelles (sportives et non sportives) les plus anciennes de la colonie. Ils sont sous la tutelle des patronages des paroisses et affiliés à la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France. L'Union Guadeloupéenne en constitue l'organisation régionale. Elle organise les différentes compétitions dans la colonie. Les Sonis restent très sportifs jusqu'au début de la décennie 1950. Ils rivalisent fortement avec les associations sportives. Ces sociétés sportives catholiques s'inscrivent dans une logique de conquête sociale menée par l'Église guadeloupéenne, sous l'impulsion des directives de la hiérarchie romaine, à l'image des patronages métropolitains. La mise en place des sociétés sportives guadeloupéennes au sein des patronages marque une étape dans l'établissement de l'assimilation des populations des anciennes colonies d'Amérique. Ces sociétés sportives constituent un moyen, un outil. Mais elles se montent aussi dans une logique de lutte contre la laïcisation croissante de la société guadeloupéenne. Les menaces que constituent les lois anticléricales promulguées par l'État français ainsi que l'augmentation des organisations de jeunesse laïques inquiètent les prêtres locaux. Ainsi, si les Éclaireurs de France se créent durant la Première Guerre mondiale afin de ne pas laisser la jeunesse dans les mains des catholiques, la hiérarchie ecclésiastique locale développe les Sonis et monte les Scouts de France. Cette politique éducative envers la jeunesse est d'autant plus indispensable pour l'Église locale, que les EDF, laïcs, sont à l'origine de nombreux clubs sportifs dans la colonie (football, cyclisme, etc.), et que le recrutement vers ces associations laïques risque d'en être favorisé.

Les Scouts de France voient donc le jour au début des années trente, sur l'initiative des mêmes prêtres que ceux qui ont fondé les Sonis, et en réaction à l'importance croissante que prennent les EDF dans la colonie. Là encore, la lutte pour le contrôle de la jeunesse semble se situer au centre des motivations des fondateurs. Deux facteurs principaux sont donc à prendre en compte dans la mise en place des sociétés sportives patronales et des premières troupes scoutées :

¹ O. Lacroix.

- La lutte contre la laïcisation progressive de la société guadeloupéenne qui pousse la hiérarchie ecclésiastique locale à vouloir contrôler l'éducation de la jeunesse, suivant ainsi les directives de l'épiscopat français. Face au développement quasi simultané des organisations de jeunesse laïques (éclaireurs de France, associations sportives...), l'Église locale développe au sein de ses paroisses les patronages où l'éducation sportive sera dominante, ainsi que le scoutisme, où les activités physiques de pleine nature constitueront les activités de base. Les prêtres métropolitains, formés dans les séminaires de la mère patrie, vont être les instigateurs de ces nouvelles formes de sociabilité de la jeunesse. Souvent initiés aux pratiques sportives déjà bien implantées en France ou au scoutisme lui aussi bien développé, ils importent ses nouvelles organisations dans la colonie.
- Une volonté affichée de l'État français de vouloir assimiler les peuples de ses colonies, et principalement aux Antilles où la population majoritaire est d'origine esclave, c'est-à-dire non aborigène, mais « importée » par les colons. Ne disposant pas, à priori, de culture « native », ces populations sont considérées comme Françaises ou devant le devenir. L'abolition de l'esclavage en 1848 avait constitué une première étape de cette assimilation, qu'il convenait de poursuivre dans ces plus vieilles colonies de l'empire, « vieilles terres de France ». L'Église locale s'inscrit dans cette problématique assimilationniste qui vise l'inculcation des normes et des valeurs de la France métropolitaine aux populations de ses colonies. Cette assimilation du colonisé est parallèlement souhaitée par les Antillais mulâtres et noirs, constituant ainsi leur seule possibilité d'ascension sociale. Avec l'éducation scolaire mise en place par la III^e République, les organisations de jeunesse agissent comme un moyen de parvenir à être l'égal du blanc.

Dans cette double problématique d'évangélisation et d'assimilation, les activités corporelles, qu'elles soient sportives ou uniquement d'éducation physique, occupent une place centrale. Elles constituent un outil d'éducation qui motive la jeunesse locale en proposant des modalités de pratique et de sociabilité nouvelles pour la colonie. Dans un contexte social et politique favorable au développement du sport, elles ont un succès certain auprès des jeunes.

DEUXIEME PARTIE La prise de conscience identitaire : les organisations de jeunesse catholiques comme révélatrices de crises et de transformations 1950-1976

Introduction

Le début de cette décennie marque des transformations importantes dans la société guadeloupéenne. Ces transformations auront des conséquences sur les organisations de jeunesse étudiées. L'application de la Loi de départementalisation, votée en 1946, est un paramètre central dans l'évolution des organisations et des mouvements de jeunesse catholiques guadeloupéens. Le scoutisme masculin connaît son plus fort taux d'adhésion entre les années cinquante et les années soixante-dix. Alors que les Groupes de Sonis, sociétés sportives militarisées, disparaissent sous cette forme d'organisation.

1976 : les recensements des paroisses du diocèse de Guadeloupe prennent fin. Les organisations d'éducation de la Jeunesse changent de tutelle et sont prises administrativement en charge par le ministère de la Jeunesse et des Sports¹. L'année 1976 marque aussi une baisse significative des effectifs des scouts locaux. La crise du mouvement va induire des changements dans les orientations et les activités qui seront effectifs dans la décennie suivante. Symbole des mutations du mouvement : les scouts locaux prennent le nom de « Scouts de Guadeloupe » en 1979, affichant ainsi leur spécificité locale. Enfin, l'année 1976 est aussi marquée par « les événements de la Soufrière » qui vont avoir pour conséquence l'affirmation économique de l'agglomération pointoise.

Cette seconde période se caractérise par des transformations importantes de la société guadeloupéenne et notamment dans la sphère politique. Quatre influences majeures vont imprégner les organisations de jeunesse :

- Les critiques des lois de départementalisation et les prises de position séparatistes de certains partis politiques locaux, principalement du Parti communiste.
- Le courant de la négritude centré sur la critique de l'aliénation du Noir par le Blanc.
- La revalorisation du folklore local qui deviendra un support des revendications culturelles locales.

¹ Rappelons que les premières institutions étatiques destinées à s'occuper de la jeunesse sont mise en place dans l'entre – deux – guerres. La IVème République jette les bases d'un futur ministère de la jeunesse et des sports qui ne verra le jour, en tant que ministère, qu'en 1966. Dès 1958, est créé un Haut Commissariat aux Sports confié à M. Herzog. Mais déjà, en juin 1955 est créé un Haut-Comité de la Jeunesse de France et d'Outre – Mer, rattaché à la présidence du Conseil. « Ainsi se trouvaient mêlés, pour la première fois sans doute dans une telle structure gouvernementale, des représentants venus d'horizons très divers, tant professionnellement que politiquement. (...) Les mouvements de jeunesse d'obédience confessionnelle y prenaient une place de choix. » L. Bantigny, op. cit. p. 209.

- L'assouplissement de la hiérarchie catholique guadeloupéenne et sa reconnaissance d'une spécificité culturelle locale, ainsi que du courant de la négritude.

Certes, tout comme dans la période précédente, les prises de position resteront souvent feutrées au sein des organisations de jeunesse. Par exemple, le mouvement scout local s'attachera à rester toujours indépendant des orientations politiques et de tout parti. Mais les oppositions à la tutelle française ne manqueront pas d'avoir des répercussions au sein du mouvement comme en témoignera le changement de nom en 1979. Influencés par les revendications autonomistes des décennies 1960 et 1970, les Scouts guadeloupéens marqueront leur différence avec le siège métropolitain.

Les années d'après-guerre : des années de transformation que l'Église locale devra prendre en compte

Dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, deux domaines en évolution vont influencer les organisations de jeunesse : l'évolution politique du statut de l'archipel et l'affirmation du sport guadeloupéen.

L'évolution politique de l'archipel

La volonté d'assimilation affichée par les Guadeloupéens depuis plusieurs années se concrétise par la Loi de départementalisation du 19 mars 1946. Aimé Césaire, député PCF de la Martinique, en est le porte-parole à l'Assemblée nationale, et la Guadeloupe, comme les autres vieilles colonies françaises (Martinique, Réunion et Guyane) accèdent au statut de département français. L'investissement des Antillais dans les deux guerres mondiales et dans la Résistance n'est pas étranger au vote favorable de la loi par les députés, tout comme les prises de position des fédérations locales du parti communiste français. En Guadeloupe le PC local connaît ainsi une forte popularité. Les élections législatives de 1946 voient déferler une vague communiste en Guadeloupe comme en Martinique. La hiérarchie ecclésiastique locale va s'opposer à la montée du PC dans l'archipel. L'adversaire n'est plus uniquement le républicain laïc (et les mouvements de jeunesse qui y sont associés), mais le communiste, dont l'Union soviétique va devenir le symbole dès le début de la Guerre froide. Ainsi, dans un article titré « Scoutisme et communisme », le journal *Clartés* n°185¹ dénonce la dissolution du scoutisme en URSS et dans les démocraties populaires. « *Le nom même de scout serait synonyme d'agent de contre-espionnage. (...) Le mouvement, avec sa discipline automatique, supprimerait la liberté de l'enfant. Tout y aurait un caractère militaire et même dans les jeux, on tolère des actes de violence.* » Plus loin : « *La vérité c'est que le parti communiste a voulu imposer à la jeunesse les rudiments du marxisme*

¹ 3 septembre 1949.

(...). *On a donc balayé le scoutisme et on l'a remplacé par le komsomol qui enseigne les principes de la lutte des classes, la haine du capitalisme, le mépris de toute religion (...).* » Ici, la hiérarchie catholique locale entend détourner la jeunesse guadeloupéenne du communisme, et de la gauche en général, pour la maintenir dans le giron de la droite conservatrice, voire réactionnaire. Rappelons que le scoutisme recrute dans les milieux de la petite et moyenne bourgeoisie, favorable à ces conceptions. Traditionnellement à droite de l'échiquier politique, la hiérarchie ecclésiastique guadeloupéenne s'inscrit en conformité avec les orientations de l'Église de France et du mouvement Scouts de France. Ceci se fera contre les idéaux ouvriers (symbolisés par la classe noire) qui gagnent du terrain. Les communistes sont populaires, en métropole comme dans les colonies ; leurs prises de position contre le gouvernement de Vichy, leurs actions dans la Résistance, ainsi qu'en faveur du monde ouvrier, en font un parti qui a de l'audience dans la population et que la hiérarchie ecclésiastique craint, car anticlérical.

L'après-guerre et l'affirmation du sport guadeloupéen

L'immédiat après guerre est marqué, en matière de loisirs sportifs, par une augmentation du nombre des associations sportives et de leurs effectifs. En 1944-1945, la Ligue sportive de la Grande-Terre comptabilise quatorze associations, et l'Union sportive basse-terrienne, sept. Dans ces deux villes, comme dans les autres communes, le nombre des adhérents augmente. À Pointe-à-Pitre, la Red Star compte 200 adhérents en 1948, la Solidarité scolaire 194, la Good Luck 125. À Basse-Terre, le Cygne noir compte 320 adhérents, la Gauloise 211. L'Étoile de Morne-à-l'Eau fédère 126 pratiquants, l'Olympic Club, 134¹. Mais si les effectifs s'accroissent, les pratiques restent principalement multisports : football, athlétisme, basket, parfois la natation. Les compétitions sont encore l'occasion de fêtes gymniques associées à des fêtes religieuses ou aux fêtes des communes. Les défilés des sociétés sportives précèdent les démonstrations où se mêlent athlétisme, parades gymniques et rencontres de sports collectifs. J. Dumont cite l'exemple du 14 Juillet 1945 à Basse-Terre, quand « *Le défilé des différentes sociétés, parti traditionnellement du cours Nolvos pour rejoindre le Champ d'Arbaud, y dessine, avant de se consacrer à des épreuves sportives, une imposante croix de Lorraine.* »² Si la frontière entre sport, gymnastique et parade reste encore floue dans cet immédiat après-guerre, la compétition mêle encore festivité et patriotisme. La diffusion de loisirs sportifs dans la société guadeloupéenne sera aussi facilitée par la mise en place du Brevet sportif populaire qui verra ses candidats augmenter régulièrement. Alors qu'il comptabilise 1 575 candidats en 1946, et

¹ Données concernant les subventions allouées aux associations sportives (1948). CARAN, F 17/14987.

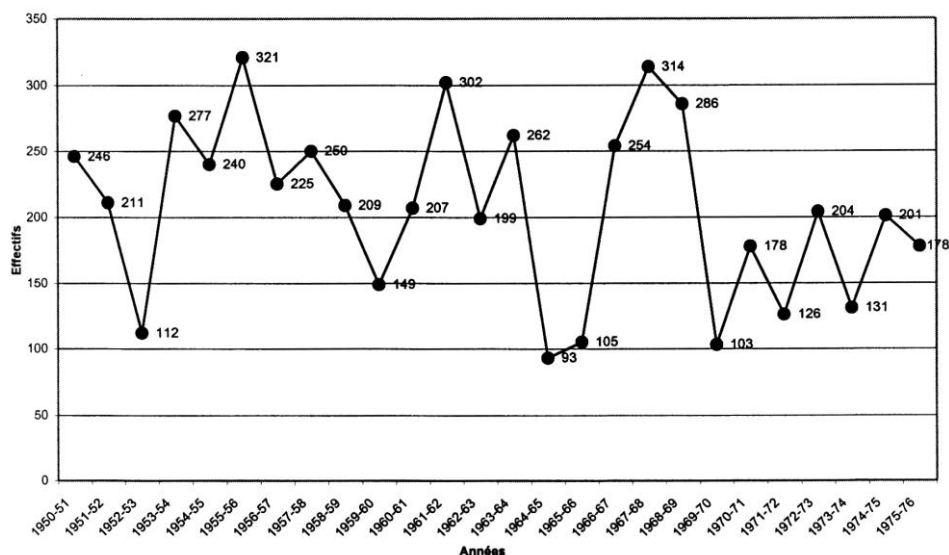
² J. Dumont, op. cit. p. 217.

1 252 reçus, il en compte 2 726 en 1948, et 2 004 reçus¹. La création du premier service départemental de la Jeunesse et des Sports en 1949 va contribuer à accroître sa popularité. Les clubs sportifs sont partie prenante dans cette augmentation des candidats au BSP, de par la propagande qu'ils en font et les préparations qu'ils organisent. La hiérarchie ecclésiastique locale ne pourra pas rester étrangère à cette diffusion des sports dans la colonie, et les organisations de jeunesse catholiques vont progressivement les introduire dans leurs activités ou adopter complètement leurs modalités de fonctionnement faisant de certaines d'entre elles des clubs sportifs à part entière.

¹ *Match* n° 111, mai 1949.

CHAPITRE 5 Analyse des effectifs des organisations de jeunesse.

1 Le déclin des Groupes de Sonis



Groupes de Sonis. Evolution des effectifs. 1950-1976.

Courbe n° 3

Cette seconde période se caractérise par une baisse constante des adhérents entre 1950 et 1976, même si certaines années les effectifs remontent. La régression moyenne est de 24,9 % par an. Entre 1942-1948 et 1950-1956, la baisse est spectaculaire (57 %), marquant ainsi une désaffection massive des Sonis. L'intérêt de la jeunesse ne semble plus résider dans ce type d'organisation. Durant cette période, les groupes des paroisses les plus représentatives se maintiennent : Gosier, Capesterre-de-Marie-Galante et Port-Louis. Mais de nombreux patronages mettent un terme aux Sonis, traduisant d'autres orientations dans l'éducation catholique des jeunes¹. En 1976 seules trois communes ont encore des Sonis : Anse-Bertrand, Capesterre-de-Marie-Galante et Gosier. Mais ces groupes ont transformé leurs objectifs, leurs activités, ainsi que leurs modalités de fonctionnement en s'orientant vers des

¹ Saint Louis disparaît en 1958 ; Saint-Pierre et Saint-Paul de Pointe-à-Pitre en 1962 ; Sainte-Rose, en 1963 ; Le Moule en 1969.

pratiques culturelles (musique principalement) ou en se transformant en Cœurs Vaillantes.

Partant là encore de l'hypothèse selon laquelle le nombre de garçons inscrits au catéchisme représente la quasi-totalité des garçons d'une commune (ce que montre le recensement de la population effectué en 1954¹), nous pouvons mesurer l'impact des organisations de jeunesse sur la population guadeloupéenne. La proportion des Sonis par rapport à l'ensemble des garçons inscrits au catéchisme marque cette régression du mouvement. Alors qu'ils représentaient 19,8 % de l'ensemble des garçons entre 1936 et 1948, les Sonis ne représentent plus que 2,16 % de l'ensemble entre 1950 et 1976². La baisse de représentativité de ce type d'organisation de jeunesse dans les paroisses est d'autant plus significative qu'elle se situe dans une période de croissance du nombre de garçons qui s'inscrit au catéchisme³. Cet accroissement de la fréquentation du catéchisme est significatif d'une augmentation de l'audience de l'Église catholique auprès de familles guadeloupéennes. Si la proportion des Sonis tend à remonter à partir de 1967, elle ne semble imputable qu'à une baisse du nombre de garçons participant au catéchisme (près de 46 % entre 1970 et 1976). Cette baisse de l'audience des Sonis durant cette seconde période s'identifie dans les paroisses qui possèdent les groupes les plus importants. Ainsi, à Pointe-à-Pitre, alors qu'ils représentaient 39,5 % des garçons dans la première période, les Sonis ne représentent plus que 3,6 % des garçons entre 1950-1951 et 1961-1962. À Port-Louis leur représentativité passe de 68,5 % à 7,6 % ; à Anse-Bertrand, de 23,5 % à 5,7 % ; à Vieux-Habitants, de 64,5 % à 12,6 %. Seule Capesterre-de-Marie-Galante maintient son impact sur les garçons du Bourg en passant de 19,8 % en première période à 10,8 %. L'isolement de Marie-Galante du reste de la Guadeloupe (4 heures de bateau pour se rendre à Pointe-à-Pitre) n'est sans doute pas étranger à la persistance de la popularité des Sonis dans l'île. Jusqu'à la mise en place des vedettes rapides entre Marie-Galante et Pointe-à-Pitre à la fin de la décennie 1980, l'isolement de la grande dépendance la rend étrangère aux transformations sociales que connaît la Guadeloupe. Peuplée principalement de Noirs, profondément rurale, elle demeure dans une économie autarcique, étroitement liée à la culture de la canne

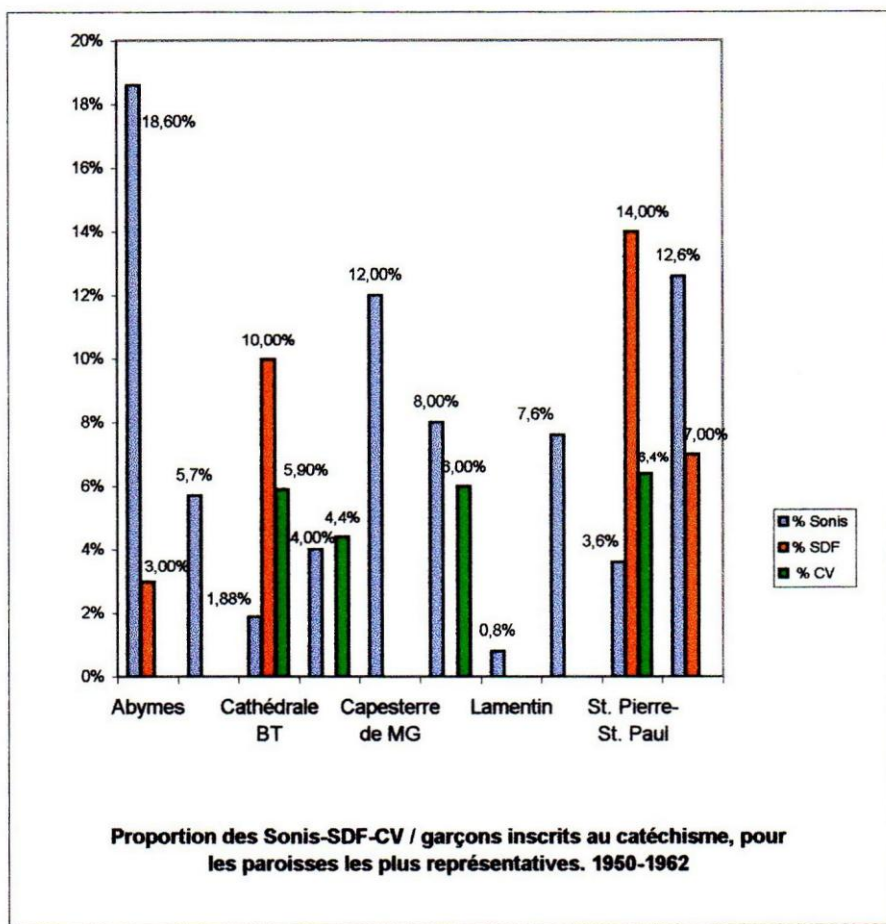
¹ Le recensement de la population effectué en 1954 (premier recensement mené par l'Etat et non plus par l'Eglise, et qui, d'après l'INSEE s'avère être le plus fiable) laisse apparaître cette forte proportion de catholiques dans les communes de l'archipel. Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Trois-Rivières, Vieux-Habitants, et d'autres bourgs, comptabilisent autant de catholiques que d'habitants.

² Dès le début de la décennie 1950, alors que le nombre de garçons inscrits au catéchisme est croissant, les Sonis ne représentent plus que 2,8 % d'entre eux entre 1950 et 1956 ; 2,12 % entre 1956-57 et 1960-61 ; 1,75 % entre 1961-62 et 1967-68 ; et 2,2 % entre 1968-69 et 1975-76.

³ Ainsi, entre 1947-48 et 1950-51, ce nombre augmente de 93,9 %. Pour la totalité de la première période, ce nombre s'élevait à 41496 ; il passe à 113829 pour la période 1950-1962 augmentant de 147 % ; et à 134879 pour la période 1962-1970 (soit 18,5 % d'augmentation). Recensement de 1954.

à sucre et à sa transformation. Ancrés dans un système social colonial quasi intact malgré la départementalisation, les Marie-Galantais perpétuent les traditions issues de la métropole.

Les Groupes de Sonis subissent la concurrence d'autres organisations de jeunesse qui prennent de l'importance au sein des paroisses. Ainsi entre 1950-1951 et 1961-1962, les SDF, progressent de 55 % par rapport à la période précédente. À Saint-Pierre et Saint-Paul de PAP ils sont près de quatre fois plus nombreux que les Sonis, alors qu'ils étaient deux fois moins nombreux entre 1936 et 1948. Ils fédèrent 14 % des garçons de la paroisse. La concurrence entre Sonis et SDF ne s'établit véritablement qu'à PAP, Basse-Terre et Vieux-Habitants (graphique n° 5).



Graphique n° 5

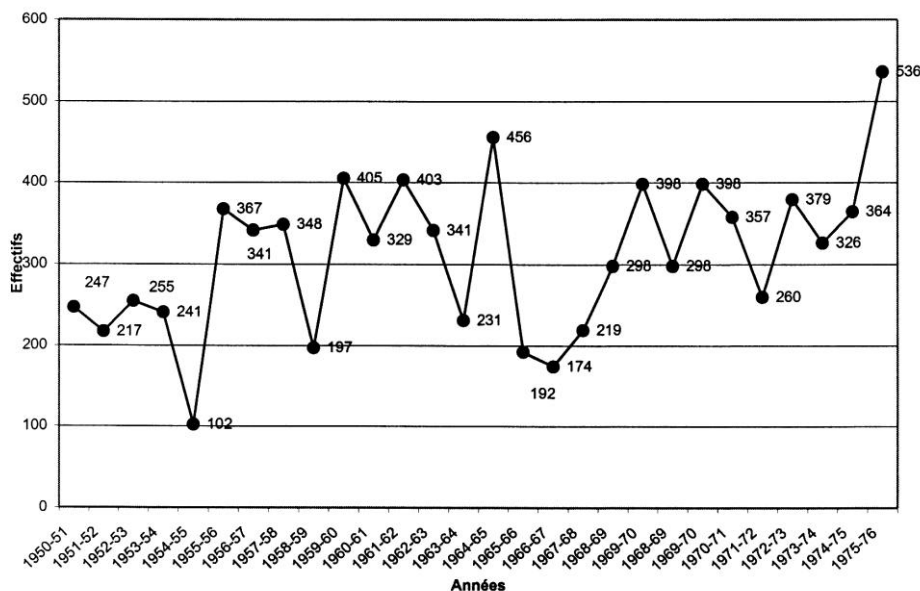
Les Cœurs Vaillantes (CV) vont, par contre, entrer en concurrence directe avec les Sonis, s'implantant souvent dans les mêmes paroisses, faisant régresser ces derniers. Sur l'ensemble du diocèse de Guadeloupe, les effectifs des Sonis reculent de près de 25 % par an alors que les effectifs des CV progressent de 76 % entre 1950 et 1962. Entre 1962 et 1974, l'audience des Sonis va encore reculer en ne fédérant plus que 1,7 % de l'ensemble des garçons du diocèse. Seule la paroisse de Capesterre-de-Marie-Galante fédère encore 23,8 % d'entre eux. Dans les autres paroisses, les SDF deviennent le mouvement le plus représentatif auprès des garçons en affiliant 2,8 % d'entre eux sur l'ensemble du diocèse¹. Les Cœurs Vaillantes, quant à eux, perdent de leur audience à partir de 1962, leurs effectifs chutant de 20 % entre 1962 et 1974. Enfin, signalons le développement du Mouvement Rural des Jeunesses Chrétiennes (MRJC) qui, s'il ne concurrence pas directement les Sonis ou le scoutisme dans les mêmes paroisses, va avoir un impact non négligeable sur la jeunesse des communes. Cette organisation de jeunesse prend naissance en 1963 et concerne 0,7 % des garçons du diocèse entre 1963 et 1974. Dans certaines paroisses il a une audience non négligeable : 3 % à Trois-Rivières, 3,5 % à Bouillante. La progression de ses effectifs sur la période nous paraît importante à prendre en compte puisque les MRJC progressent de 450 % !

Ce déclin des Sonis guadeloupéens s'inscrit dans une logique métropolitaine de désaffection des patronages, de crises et de reconversions. « *Le choix ultérieur d'une affectation différente tournée vers l'action catholique priverait les patronages de ses bons pédagogues, et leur absence justifierait la crise bientôt manifeste dont ces organisations sont victimes.* »²

¹ A Saint-Pierre et Saint-Paul de PAP ils fédèrent 14 % des garçons ; à Capesterre-Belle-Eau, 5 % ; à Saint-Claude, 6,7 %.

² L. Munoz, op. cit. P. 167.

2 Les Scouts de Guadeloupe : l'embellie et la crise. 1950-1976



SDF. Evolution des effectifs. 1950-1976

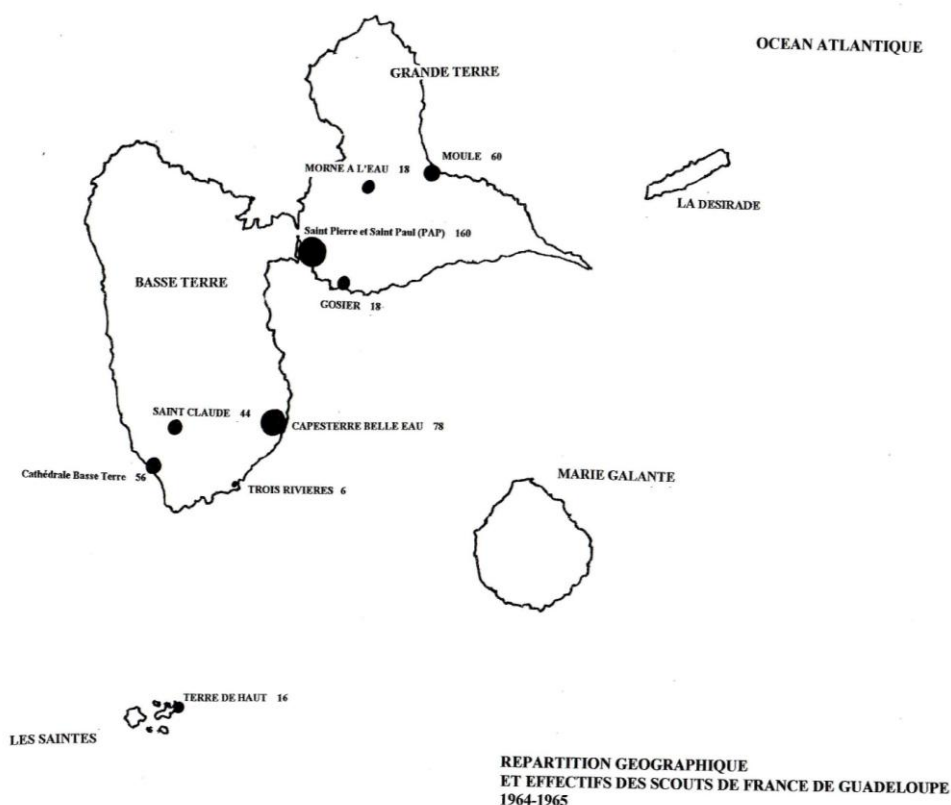
Courbe n° 4

2.1 1950-1951/1964-1965. « L'âge d'or »

1950-1965 constitue la période de plus forte adhésion de la jeunesse guadeloupéenne au scoutisme. La croissance moyenne sur la période est de 28,47 % jusqu'au pic maximum de 1964-1965 (456 adhérents). Entre 1950 et 1965, le scoutisme local connaît son « âge d'or ». Il va s'imposer dans de nombreuses paroisses comme le mouvement le plus représentatif, supplantant les Sonis et résistant aux Cœurs Vaillants. De nouvelles paroisses sont concernées par cette expansion du scoutisme. Le mouvement se diffuse dans les communes de l'archipel qui, de quatre dans la première période, passent à neuf en 1964-1965 (carte n° 4). Les paroisses qui ont vu la naissance du mouvement durant la période précédente vont s'imposer avec les plus fortes adhésions¹. À côté de ces paroisses d'origine, des groupes se créent dans des paroisses de

¹ Ainsi, la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul de PAP compte entre 100 et 160 scouts sur la période. Le Moule entre 30 et 70 scouts. La troupe de la paroisse de la Cathédrale de Basse-Terre compte entre 50 et 100 jeunes garçons. Saint-Claude verra son effectif maximum atteindre 52 membres en 1956-57.

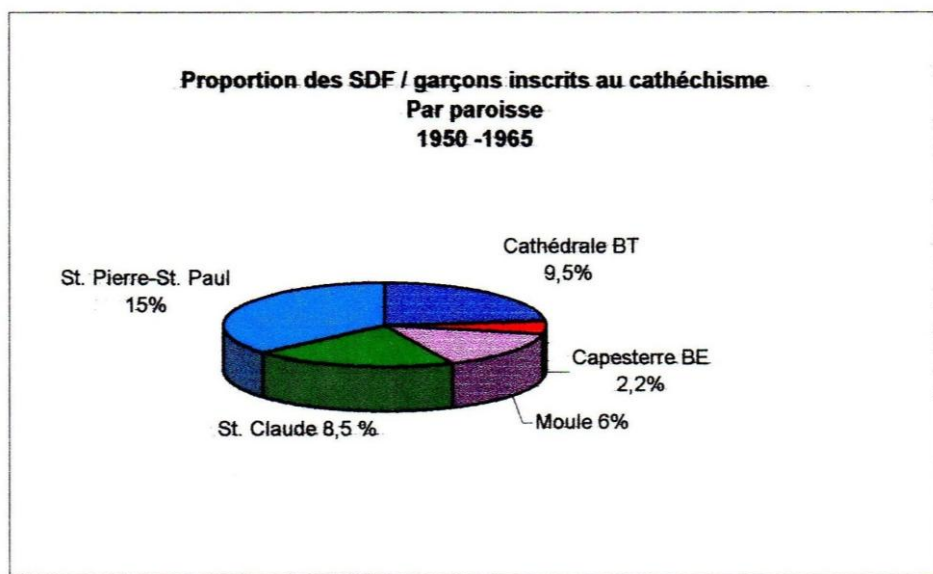
moindre importance telle que Trois-Rivières qui ne comptera qu'un maximum de 7 scouts sur la période (une patrouille) ou Vieux-Habitants qui en comptera 14 (2 patrouilles). L'année 1960-61 voit la naissance d'un groupe important de l'île de par son effectif et son rayonnement : le groupe de Capesterre-Belle-Eau qui comptera jusqu'à 78 membres en 1964-1965. En fin de période, en 1965, Capesterre-Belle-Eau, la Cathédrale de Basse-Terre, Le Moule, Saint-Claude et Pointe-à-Pitre s'affirment comme les pôles du scoutisme local, comptabilisant 87,3 % des effectifs. Les SDF guadeloupéens se maintiennent dans les paroisses urbaines. Le scoutisme guadeloupéen reste un mouvement plus citadin que rural.



Carte n° 4

Cependant, si en nombre d'adhésions cette période représente le taux le plus important, l'effectif total sur la période comparé au nombre de garçons inscrits au catéchisme est en baisse ; il passe de 3,72 % en première période à 2,91 %

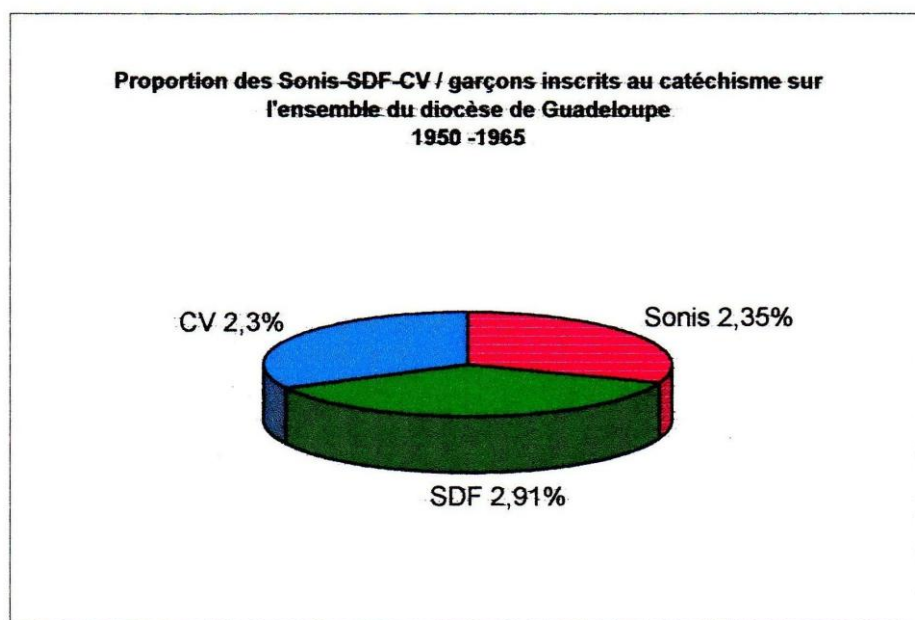
dans cette période. Certaines paroisses représentatives du mouvement dans la première période voient cette proportion baisser. C'est le cas du groupe de la Cathédrale de Basse-Terre qui voit ce chiffre régresser à 9,5 % des garçons de la commune. Le groupe de Saint-François est, quant à lui, dissous dès la fin de la guerre (1945). Il apparaît que cette baisse globale de représentativité du scoutisme sur la période est imputable à l'accroissement de la population des bourgs, et donc du nombre d'inscrits au catéchisme. Sur l'ensemble de la période et pour les paroisses ayant eu des troupes de scouts, le nombre de garçons inscrits au catéchisme progresse de 69,8 %. La forte progression des inscriptions au catéchisme masque l'augmentation significative du nombre d'adhérents au mouvement scout. Dans l'ensemble, les paroisses vont accroître leur nombre de scouts, même de façon minime pour certaines. La paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul de PAP passent ainsi de 14,5 % à 15 % ; Le Moule, de 5,7 % à 6 %. Dans certaines paroisses, le scoutisme masculin s'implante de façon plus représentative : à Basse-Terre il fédère encore 9,5 % des garçons ; à Saint-Claude, il représente 8,5 % des garçons de la paroisse. (Graphique n° 6)



Graphique n° 6

La proportion des effectifs des SDF par rapport aux autres organisations de jeunesse des paroisses est aussi un indicateur de la croissance du mouvement scout. Entre 1950-1951 et 1964-1965, les SDF, en fédérant 2,9 % des garçons du diocèse, constituent le mouvement de jeunesse ayant le plus d'impact auprès des jeunes Guadeloupéens (graphique n° 7). Les Groupes de Sonis ne représentent plus que 2,35 % des garçons, ayant diminué leur audience de plus

de 16 %. Dans certaines paroisses, ils restent toutefois bien représentés : 12 % à Capesterre-de-Marie-Galante, 9,7 % à Anse-Bertrand ou 17 % à Vieux-Habitants, entre 1953 et 1959. Mais dans ces paroisses, en l'absence de troupe scout, la concurrence avec les SDF ne joue pas. Dans les paroisses où les Sonis gardent une audience importante, les SDF ne s'implantent pas ou difficilement. Les Cœurs Vaillantes se structurent dès le début de la période et vont constituer une organisation qui aura un impact non négligeable sur la jeunesse guadeloupéenne. Dans certaines paroisses ils concurrenceront directement les SDF comme à Saint-Pierre et Saint-Paul ou dans celle de la Cathédrale de Basse-Terre. Progressant de 53 % entre 1950 et 1968, les CV fédèrent 2,3 % des garçons du diocèse. À St. Pierre et St. Paul, ils représentent 6 % des garçons de la paroisse ; au Sacré-cœur de PAP, 8 % ; à la Cathédrale de Basse-Terre, 3,5 %.



Graphique n° 7

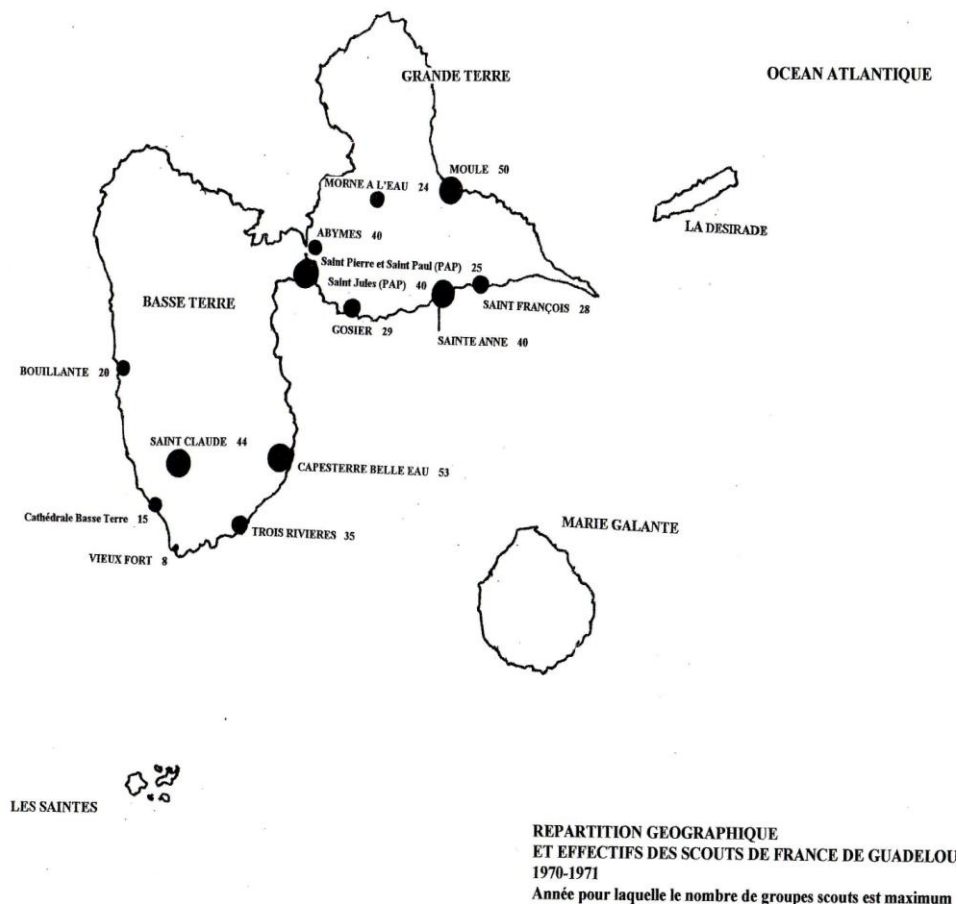
2.2 1965-1966/1975-1976. La crise du recrutement

La dernière période qui émerge de l'analyse des recensements paroissiaux laisse apparaître une baisse globale des effectifs. Ainsi, par rapport à la période précédente les effectifs totaux baissent de 31,5 %. La régression moyenne est de 2,8 % par an. Cette régression globale n'est toutefois pas régulière, elle est marquée par des variations d'effectifs. Dans cette période de fortes revendications territoriales et identitaires qui aboutiront aux émeutes de 1967,

puis aux attentats du début des années quatre-vingt, les scouts locaux traversent une crise de recrutement. La chute est spectaculaire en début de période ; entre 1965 et 1968, les effectifs passent au-dessous des 200 membres pour tout le département. Entre le recensement de l'année 1964-65 et celui de 1965-1966, la baisse est de 57,9 %. La fin de la période marque une remontée des effectifs de 11 % entre 1973-1974 et 1974-1975, atteignant un total de 700 scouts¹ pour tout le département. Mais la fuite des effectifs s'intensifiera à partir de 1976. Les scouts guadeloupéens ne seront plus que 171 en 1981.

Le scoutisme local connaît aussi de nouvelles implantations (Carte n° 5). Entre 1965 et 1976, Le Moule maintient son groupe scout dans des effectifs qui varient entre 40 et 60. Pointe-à-Pitre se stabilise à 25 membres. Le groupe de Capesterre-Belle-Eau est dissous en 1973-1974 après avoir connu une chute des effectifs de 72,6 % entre 1970 et 1973. Les groupes de la Cathédrale de Basse-Terre et de Saint-Claude disparaissent en 1970. Ainsi, sur les cinq groupes fondés à l'origine de l'implantation du scoutisme guadeloupéen, seules deux paroisses encadrent encore des scouts. Ces deux groupes comptabilisent néanmoins le taux d'adhésion le plus important du département jusqu'en 1973. Parallèlement, d'autres groupes se structurent ou se restructurent dans d'autres paroisses. Le groupe de Trois-Rivières ne cessera de prendre de l'importance ; il progresse en moyenne de 18 % par année, comptabilisant jusqu'à 75 membres entre 1973 et 1976. Le groupe du Gosier connaît une progression de 21,4 % par an. Saint-François remonte une troupe en 1970 ; elle comptera jusqu'à 70 scouts en 1974-1975. Sur la fin de la période, la paroisse de Morne-à-l'Eau remonte un groupe qui atteindra 115 membres en 1975-1976. À la fin du recensement diocésain, les groupes dominants en nombre d'adhérents sont : Morne-à-l'Eau, Trois-Rivières, Gosier, Saint-François, et Saint-Pierre et Saint-Paul de PAP.

¹ Source : Annuaire statistique de la Guadeloupe 1971-1976. INSEE.

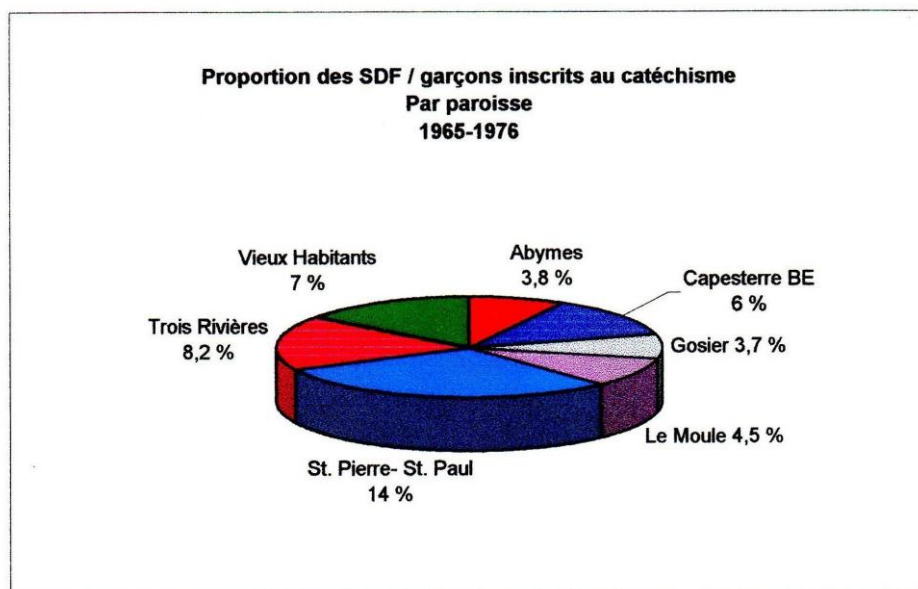


Carte n° 5

Sur l'ensemble de la période, la proportion des scouts par rapport aux garçons inscrits au catéchisme remonte à 3,7 %. Mais cette hausse est en partie due à la baisse des effectifs du catéchisme. Sur cette période ils baissent en effet de 38,3 % pour toute la Guadeloupe¹. Cette baisse de la fréquentation n'est pas imputable à une baisse de la population des bourgs qui augmente durant la période. Elle est essentiellement due à une certaine désaffection des garçons pour la catéchèse. Dans certaines paroisses cependant le scoutisme voit son impact s'accroître auprès des jeunes garçons. C'est le cas du groupe de Capesterre-Belle-Eau qui, alors qu'il ne touchait que 2 % des garçons du bourg

¹ Entre 1950 et 1965, 153870 garçons s'inscrivent au catéchisme, contre 94838 entre 1966 et 1976.

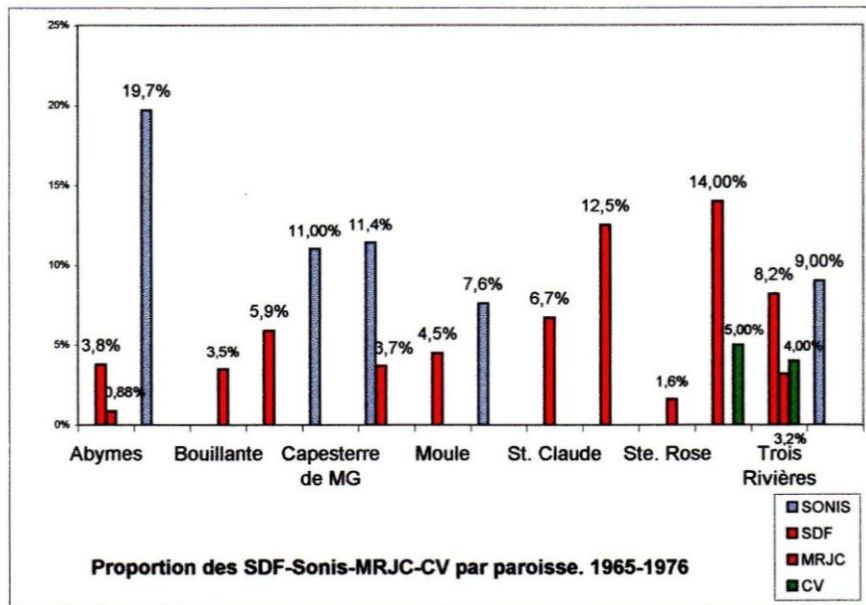
entre 1950-51 et 1964-1965, concerne près de 6 % des garçons entre 1965-1966 et 1969-1970 (graphique n° 8).



Graphique n° 8

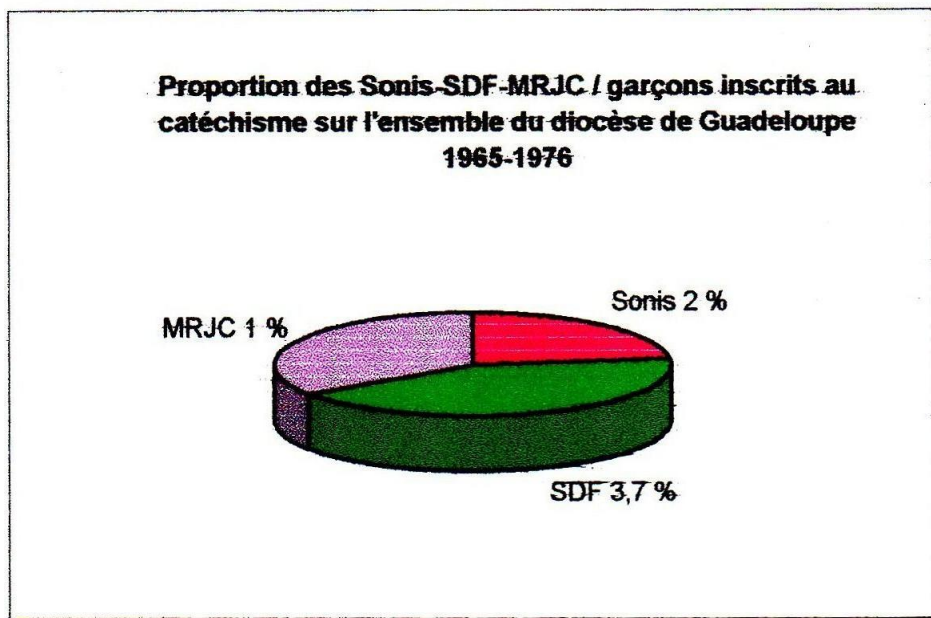
Trois-Rivières, groupe au plus gros effectif du département en fin de période, avec 75 membres en 1976, fédère 8,2 % des garçons du bourg entre 1967 et 1973. Certains groupes se restructurent et deviennent parmi ceux qui obtiennent le plus d'audience au sein des jeunes. C'est le cas de Saint-François qui concernera 12,5 % des garçons du bourg entre 1971 et 1976. Pointe-à-Pitre reste un des groupes les plus représentatifs puisqu'en 1976 il compte encore 398 membres.

Les SDF restent toujours le mouvement le plus représenté dans les paroisses (Graphique n° 9).



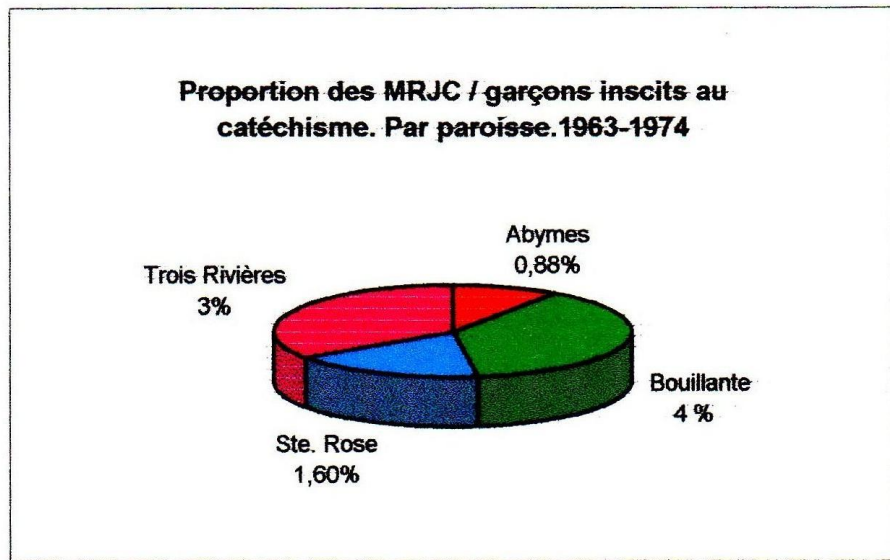
Graphique n° 9

Les recensements paroissiaux ne mentionnent plus les Cœurs Vaillants à partir de 1968. Les Sonis maintiennent une audience à 2 % des garçons des paroisses (graphique n° 10). Dans certaines paroisses ils restent très populaires, même en fin de période, comme à Anse-Bertrand (19,7 % des garçons de la paroisse), à Gosier (11,4 % des garçons), à Vieux-Habitants (9 %) ; ou à Capesterre-de-Marie-Galante (11 %). Mais les Sonis qui se maintiennent ne sont plus les sociétés sportives militarisées de la période précédente.



Graphique n° 10

Le Mouvement Rural des Jeunes Chrétiennes qui se crée en 1963 représente 1 % des garçons, mais son impact ira jusqu'à près de 3 % à Trois-Rivières ou 4 % à Bouillante (graphique n° 11). Mouvement de réflexion et d'action politiques, les MRJC auront une influence non négligeable sur les orientations des autres organisations de jeunesse de l'archipel.



Graphique n° 11

3 Analyse contextuelle

Quatre axes principaux d'influence vont générer des transformations au sein des organisations de jeunesse locales :

— Les désillusions de l'application de la Loi de départementalisation de 1946 et les prises de position politique des partis locaux, principalement de gauche. Ces prises de position vont de la simple revendication de la révision du statut de l'archipel qui resterait français, à une véritable volonté d'autonomie.

— L'affirmation du courant de la négritude, influence culturelle majeure, dont un des chefs de file est A. Césaire, leader du Parti communiste martiniquais. Le PC guadeloupéen s'inscrit dans la ligne de son homologue de « l'île sœur », dans la volonté de l'affirmation d'une culture et d'une personnalité guadeloupéenne.

— La revalorisation du folklore antillais qui va devenir un vecteur des revendications culturelles locales.

— Le rôle de l'Église guadeloupéenne qui s'ouvre davantage aux réalités de l'archipel, principalement après le Concile Vatican II, dont l'évêque Mgr Gay s'applique à mettre en pratique les directives. Cette ouverture du clergé guadeloupéen, fortement impulsée par la nomination de prêtres antillais, aboutit à une reconnaissance d'une spécificité sociale et culturelle locale.

3.1 Analyse démographique¹

Dans les trois décennies qui vont de 1950 à 1980, la population guadeloupéenne est en constante augmentation. Elle passe de 229 000 habitants en 1954² à 326 900 en 1980. Son accroissement sur les trente années est de 42,7 %. Cet accroissement s'établit au profit des villes constituant traditionnellement les pôles économiques de l'archipel, Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, et ceci, jusqu'à la fin de la décennie 1960. Ainsi entre 1954 et 1967 Basse-Terre voit sa population augmenter de 32,5 %, et Pointe-à-Pitre, de près de 13 %³. Mais à partir du milieu de la décennie suivante, le phénomène s'inverse et les communes périphériques des deux centres historiques se développent de façon considérable. Entre 1967 et 1982, Basse-Terre perd 14,9 % de sa population et Pointe-à-Pitre, 14,2 %⁴. Dans le même temps, la commune des Abymes, jouxtant celle de PAP, voit sa population passer de 39 911 à 56 165, traduisant une augmentation de près de 41 %. L'agglomération pointoise comprenant ces deux communes devient la zone la plus peuplée de l'archipel, préfigurant le premier pôle économique qui s'affirmera dans les décennies suivantes. L'éruption de la Soufrière en 1976 accentue le phénomène, la zone de Basse-Terre devant être évacuée. Après vingt ans de silence, le volcan entre en éruption le 8 juillet 1976. Durant plus de huit mois, son activité sera intense plongeant plusieurs fois Saint-Claude dans une pluie de cendres. Le 16 août 1976, le plan O.R.S.E.C. est déclenché et le sud de la Basse-Terre déclarée zone interdite. 72 000 personnes sont déplacées, notamment sur l'agglomération pointoise. Basse-Terre devient une « ville fantôme ». Cet exode des populations, même si elle n'est que temporaire⁵, contribue à l'accroissement du pôle pointois. Tous les services administratifs y sont transférés durant cinq mois et l'activité économique s'intensifie. La polémique fera alors rage quant à la pertinence de la décision d'évacuation, alors que des spécialistes tels Haroun Tazief affirmaient la non-dangereuse du phénomène, ce qui s'avéra exact. Quoi qu'il en soit, ces événements contribuèrent aussi à diminuer la place de Basse-Terre comme première ville de l'archipel, au profit de Pointe-à-Pitre. L'implantation de la zone portuaire et aéroportuaire sur ce pôle lui donnera définitivement la première place.

Ainsi, le mouvement des populations, après avoir contribué à grossir les centres urbains historiques, laisse place à un accroissement de leurs banlieues, dû à deux phénomènes : l'augmentation des zones de bidonvilles en périphérie

¹ Sources : Annuaires statistiques de la France 1960, 1965, 1975, 1985. INSEE.

² Source : Annuaire statistique de la France. 1960. L'annuaire précise que les recensements antérieurs à 1954, effectués dans de mauvaises conditions, fournissent des chiffres exagérés (p. 367). Nous prendrons donc en compte l'année 1954 comme point de départ de la période en ce qui concerne les analyses relatives aux populations.

³ Entre 1954 et 1967, Basse-Terre passe de 11 837 habitants à 15 690 ; PAP passe de 26160 habitants à 29 522.

⁴ En 1982, Basse-Terre ne comptabilise plus que 13 656 habitants, et PAP, 25 310.

⁵ Elle durera jusqu'en mars 1977, date du dernier soubresaut du volcan.

pour les classes défavorisées, et l'accroissement des zones résidentielles pour les classes supérieures qui fuient les centres-villes bruyants et mal urbanisés, comme celui de Pointe-à-Pitre. Les communes en périphérie de Basse-Terre vont, elles aussi, connaître ce phénomène, même s'il est moins marqué qu'en Grande-Terre. Dès la fin des années soixante-dix, Gourbeyre et Saint-Claude deviendront les « grandes banlieues » de la préfecture.

Une telle migration de populations se fait au détriment des campagnes qui commencent leur dépeuplement. Certes, la Guadeloupe demeure une société rurale jusque dans les années soixante-dix, mais l'exode rural commence dès le milieu des années soixante. Si le nombre d'agriculteurs (exploitants et salariés) augmente entre 1954 et 1961 de plus de 6 %, il diminue de plus de 35 % entre 1961 et 1982. La crise de la culture de la canne et la fermeture massive des usines de traitement en sont des causes non négligeables. La commune de Petit-Bourg fournit un exemple des problèmes que connaît la canne dès la fin des années cinquante. Avant la Seconde Guerre mondiale, la commune compte treize distilleries de rhum et une usine. Au début des années 1990, il ne reste plus que la distillerie de Montebello. En un demi-siècle la plupart des usines guadeloupéennes de transformation de la canne vont fermer : l'usine Marquisard à Saint-François, l'usine Darboussier à Pointe-à-Pitre, l'usine Grosse Montagne, pour ne citer que les plus importantes. Les problèmes sociaux qu'induisent ces fermetures vont contribuer à la montée des mouvements indépendantistes.

3.2 La persistance des structures coloniales favorise l'émergence d'une critique des lois d'assimilation ¹

L'expansion du scoutisme guadeloupéen et la régression des Groupes de Sonis s'inscrivent dans un contexte social qui diffère peu de celui des années d'entre-deux-guerres. La modernisation et l'assimilation tant souhaitées par la majorité des Guadeloupéens ne sont pas concomitantes au vote de la loi de départementalisation en 1946.

Ainsi, la société guadeloupéenne reste une société profondément clivée où couleur de peau et catégories socioprofessionnelles se confondent. La population noire, majoritaire, est essentiellement rurale. L'exploitation de la canne reste l'industrie principale de l'archipel. Les exploitations sont partagées entre les usines, et les petits et moyens planteurs (au nombre de 22 000 en 1954). Le colonat, forme d'exploitation qui s'apparente au métayage, reste le plus répandu en Guadeloupe. Le colon reçoit du propriétaire (le plus souvent l'usine), un lopin de terre qu'il s'engage par contrat à cultiver en cannes qu'il livrera à l'usine. Celle-ci retient un pourcentage de 10 % à 20 % de la valeur de la canne pour la location. Le colon peut cultiver un jardin et avoir quelques

¹ Cette partie est établie à partir des rapports des Renseignements Généraux à la Direction parisienne. 1954. Archives départementales de la Guadeloupe. Archives 2407. Série continue, article n° 2356. L'autorisation de consultation impose la non-diffusion des noms des personnes impliquées.

bêtes (le nombre est fixé par le contrat qui lie le colon au propriétaire). En 1952, le Syndicat des producteurs/exportateurs de sucre et de rhum de la Guadeloupe estimait à 14 % du total le tonnage de cannes produites par les colons. Ce sont les grands usiniers qui fournissent la majorité du tonnage de la canne. Les « planteurs » (distillateurs et propriétaires exploitants) se situent loin derrière les usines en termes de tonnage de canne. L'industrie principale de l'archipel est donc essentiellement sucrière et rhumière. À côté de la canne, d'autres cultures commencent à se développer : la banane connaît ainsi un essor. Le café, le cacao, la vanille, le coton, les cultures vivrières et maraîchères, les fruits, l'élevage sont des alternatives à la monoculture de la canne. La pêche reste artisanale (3 000 pêcheurs et 7 000 embarcations en 1954).

Dans la décennie 1950, l'application de la Loi de départementalisation se fait très lentement. Certains secteurs sont toutefois alignés avec ceux de la métropole. C'est le cas de la Sécurité sociale, dont le régime métropolitain est entendu aux DOM par le Décret du 17 octobre 1947. C'est aussi le cas de la monnaie, dont la parité avec le franc métropolitain est établie en 1944. Mais la lenteur de la mise en place de la parité avec la France métropolitaine dans la plupart des secteurs sociaux et économiques aboutira à une critique exacerbée de l'assimilation largement orchestrée par le Parti communiste local. À titre d'exemple, à la fin de la décennie, en 1958, le sous-emploi frappe les ouvriers guadeloupéens ; les salaires sont 17 % inférieurs à ceux du département de la Seine, alors que le coût de la vie est 65 % supérieur à celui de Paris¹.

En 1959, la situation sociale correspond toujours à la pigmentation de la peau : les Blancs constituent la classe dominante. Les mulâtres constituent la classe moyenne. C'est dans cette couche de la population que se recrutent les professions libérales et la plus grande partie des cadres des secteurs publics et privés. C'est eux qui contribueront à l'accroissement des effectifs de certains mouvements de jeunesse comme les SDF. Les Noirs constituent la classe inférieure². Les CV/AV recruteront davantage dans cette classe sociale et raciale.

Il est remarquable de noter ici le peu de changement effectif dans la répartition des couches sociales, treize ans après le vote de la loi de départementalisation. Les structures issues de la colonisation perdurent et engendrent ainsi des revendications qui vont s'orienter rapidement vers la demande d'autonomie. L'intelligentsia locale (principalement Mulâtre et blanc pays) veut les hauts postes administratifs et politiques. La Guadeloupe, devant rester département français, mais sans les Métropolitains. On s'oriente nettement ici vers des revendications autonomistes dont la Fédération guadeloupéenne du

¹ Déclarations de Henri Beaujean, président de l'Unité Guadeloupéenne (association guadeloupéenne qui revendique le droit aux Guadeloupéens « à penser à leurs affaires »). 14 décembre 1958.

² Renseignement Généraux. Rapport n° 1338. 7 novembre 1959. P. 7. Archives départementales de Guadeloupe, Série continue, article n° 2356.

Parti communiste français se fait l'instigatrice, et qui évolueront vers la demande d'indépendance face à la décolonisation générale des anciennes colonies d'Afrique et d'Asie.

3.3 Critique et rejet de la départementalisation et de l'assimilation

La remise en cause de l'assimilation et les prises de position politiques, vont conduire à l'émergence de revendications identitaires et autonomistes qui entraîneront la nécessaire adaptation des organisations de jeunesse catholiques locales.

Le milieu des années cinquante voit naître un ensemble de réflexions sur la condition de la classe noire antillaise qui ne s'est pas améliorée malgré la départementalisation. Ces réflexions sont souvent issues des désillusions occasionnées par la lenteur de mise en place des décrets d'application de la loi de départementalisation, laissant perdurer le système colonial bien au-delà de ce que recherchaient les tenants de l'assimilation à la France.

À partir de 1946, l'instauration des nouvelles structures administratives se fait avec heurts. Entre 1946 et 1950, des grèves se multiplient face au retard de l'application des réformes, surtout dans le domaine social. J. et A Lefoulon¹ situent en 1955 les premières dénonciations de la départementalisation en Martinique et en Guadeloupe par les sections locales du Parti communiste. Les fédérations communistes martiniquaise et guadeloupéenne proposent une association d'État au sein de l'Union Française qui deviendrait fédérale. La Documentation française dans son numéro spécial de septembre 1974 date à 1956 ces premières remises en cause du statut de la loi de 1946. Les années 1955 et 1956 sont donc des années charnières dans l'histoire politique de la Guadeloupe et dans l'histoire de la politique d'assimilation menée par la France. Elles marquent le début de la prise de conscience des problèmes qu'engendrait la départementalisation ; cette prise de conscience qui aboutira à l'émergence des idées séparatistes influencera les organisations de jeunesse implantées à l'époque.

3.4 Un climat de décolonisation favorable aux revendications des Guadeloupéens

« Maintenant, le constat s'attache à démontrer que le statut de département ne répond pas à des revendications logiques, car issues de l'histoire de ces îles (esclavage et colonisation) : leurs populations ont créé une culture qui n'est pas réductible au français, et dont la langue, le créole, témoigne de cette spécificité. »²

¹ Joëlle et Alain Lefoulon, *Étude sur la départementalisation de la Guadeloupe*, Paris, Revue Recueil Penant, 1973.

² S/D de N. Bancel, P. Blanchard, G. Boëtsch, E. Deroo, S. Lemaire, op. cit., p. 408.

Les revendications s'installent dans un climat de réforme des anciennes colonies par les pays colonisateurs, sous la pression de la communauté internationale. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France est accusée d'exploiter ses colonies. L'Organisation des Nations Unies créée en 1945 a pour mission d'inciter les puissances coloniales à favoriser la capacité de leurs colonies à s'administrer par elles-mêmes. Les métropoles doivent favoriser leurs progrès politiques, économiques et sociaux, et développer l'instruction. La nouvelle constitution de 1946 va dans ce sens en remplaçant « l'Empire français » par « l'Union Française », dans laquelle les départements d'outre-mer bénéficient de droits identiques aux départements métropolitains, et les Territoires d'outre-mer apparaissent comme des collectivités de droit interne et décentralisées. L'Union regroupe aussi des États associés : le protectorat du Maroc, la Tunisie et l'Indochine. Mais l'évolution de ces États et territoires (notamment ceux de l'Afrique noire et de Madagascar) vers une aspiration à l'autonomie va appeler l'évolution de la constitution vers davantage de décentralisation. À partir de 1947, un vaste mouvement de libération nationale s'amorce en Asie¹ et embrase l'Afrique. La Guerre Froide pèse sur l'Europe partagée et gagne rapidement l'Asie. Déjà, les insurrections gagnent les colonies françaises : en 1947, le soulèvement indépendantiste de Madagascar n'aboutira pas, mais fera près de 80 000 morts ; en 1954 les troupes françaises sont défaites à Diên Biên Phu et se retirent de l'Indochine ; la même année éclate l'insurrection algérienne ; en 1956, la France se retire de la Tunisie et du Maroc. L'empire de la deuxième puissance coloniale du globe s'effrite. Le vote à l'Assemblée nationale le 23 juin 1956 de la « loi-cadre » pour les colonies africaines, proposée par Gaston Defferre, donne l'autonomie de décision aux colonies. Cette loi accentuera la volonté revendicatrice des Antilles, qui n'y sont pas soumises, puisque départements français. En conférant aux anciennes colonies n'ayant pas acquis le statut de département, une personnalité politique et une autonomie interne, la loi-cadre apparaît aux yeux des Antillais comme permettant davantage la prise en compte des spécificités locales que ne le fait la départementalisation. La décolonisation massive des territoires de l'Afrique noire à partir de 1960 accentue ce sentiment. Elle apparaît comme un fait influent dans les prises de position séparatistes des Guadeloupéens, et notamment du Parti communiste local. La fraternité de couleur et de condition qui unit les peuples africains et les Antillais constitue un paramètre non négligeable dans les revendications identitaires qui s'affirment dès le milieu des années soixante.

1960 est l'année de la décolonisation africaine : dix-sept anciennes colonies d'Afrique noire (dont quatorze Françaises) accèdent à l'indépendance². Lorsque le Général de Gaulle arrive au pouvoir en 1958, il instaure une Communauté

¹ Indépendance de l'Inde et du Pakistan en 1947, révolution en Chine et indépendance de l'Indonésie en 1949...

² En 1959, l'Afrique compte neuf états indépendants. En 1960 elle en compte 26.

franco-africaine, mais en 1960 tous les territoires africains d'outre-mer gagnent leur indépendance. Cette indépendance se fait sans rupture brutale, concluant avec Paris des accords de coopération. Pour beaucoup, de Gaulle apparaît comme l'artisan de la décolonisation. Or, cette indépendance sans combat va rapidement s'apparenter à du « néocolonialisme » dans la mesure où ces pays francophones deviennent une « chasse gardée » de Paris. L'influence de la France sur ces États s'avère prépondérante. De Gaulle a en fait habilement maintenu une tutelle française économique et politique par le jeu de la diplomatie. Face à la montée des partis communistes locaux et à l'influence grandissante de Moscou, la « balkanisation » des anciennes colonies se fait aussi au non de l'anticommunisme. Cette politique sera maintenue sous Pompidou et sous Giscard d'Estaing, jusqu'en 1981. Le gouvernement français adoptera une attitude similaire avec les DOM, et notamment avec la Guadeloupe, face à la montée des idées séparatistes dès le milieu des années cinquante. Alors que les Guadeloupéens aspirent à une gestion interne de leur pays, la France va développer une politique d'accroissement des sociétés et des capitaux métropolitains, une augmentation du nombre de fonctionnaires métropolitains, et une répression policière sans précédent. Dès 1946 une néocolonisation s'installe, faisant perdurer le système colonial antérieur et l'impérialisme. La lenteur du vote des décrets d'application de la loi d'assimilation s'explique en partie par les craintes qu'a le gouvernement français de voir se développer les volontés d'indépendance dans l'archipel. La peur que l'indépendance des États africains fasse « tache d'huile » apparaît bien réelle.

4 La presse d'information : un indicateur des prises de positions des partis politiques locaux

Les journaux locaux, émanation des partis politiques guadeloupéens, dénoncent l'inadéquation de la loi de départementalisation. Ainsi, l'éditorial du *Progrès Social* du 31 octobre 1959 avance « *qu'une politique nouvelle plus réaliste et plus généreuse et surtout tenant compte davantage des aspirations profondes de la population peut-être pratiquée...* ». Les journaux de gauche, voix des partis communistes et socialistes, s'accordent pour dénoncer l'inadaptation du statut départemental à la Guadeloupe. *Le Populaire de la Guadeloupe* du 7 avril 1956 (journal socialiste) publie le bilan des huit premières années du statut de département, dressé par la Fédération socialiste de la Guadeloupe. Ils dénoncent ainsi en différents points, les retards du pouvoir central parisien :

- En matière budgétaire, il faut attendre près de 6 mois avant d'obtenir l'approbation ministérielle.
- Les délibérations du Conseil Général sont souvent remises en cause par les fonctionnaires ministériels, car jugées trop libérales.
- L'application des lois sociales a été retardée, en Guadeloupe, jusqu'en 1953.

- L'autorité de tutelle perd de vue les réalités locales de la Guadeloupe. « *La Guadeloupe sera, qu'on le veuille ou pas, une colonie si la terre guadeloupéenne reste l'apanage de trusts métropolitains sans contrôle quant à la pratique de leurs droits de propriété.* »

Le rapport des Renseignements Généraux de la Préfecture de Basse-Terre du 17 avril 1956 nous éclaire quant à ces revendications sur la nécessaire acquisition de leurs terres par les exploitants agricoles guadeloupéens. Le rapporteur précise ainsi que 75 % des terres de culture de la canne, en Guadeloupe, appartiennent à des sociétés anonymes ou aux grands propriétaires, 10 % aux moyens propriétaires et 15 % aux petits. Tout cela entraîne « *une profonde misère dans les milieux ruraux qui tôt ou tard exigeront une meilleure répartition des terres pour élever leur niveau de vie, à la base duquel il y a pour eux : la propriété.* »¹ Pour les socialistes, comme pour le PC, « *Pas de département sans une réforme agraire* ». Les problèmes que connaît l'agriculture de la canne ne sont pas étrangers aux évolutions politiques et sociales en matière de prise de position séparatiste. La fermeture de la plupart des usines de canne à sucre de l'archipel accentue le mécontentement et pousse le PC local, sous la houlette de Rozan Girard, à prendre des positions opposées au gouvernement français.

5 Les critiques de la loi de 1946 s'établissent sur un fond de racisme

Dans cette société multiraciale qu'est la société guadeloupéenne, la domination que la classe blanche exerce commence à être vécue comme une oppression envers les Noirs, tant dans les milieux défavorisés qu'aisés. La domination du Blanc commence à être critiquée.

Ainsi, l'écrivain Maryse Condé, alors enfant, prend conscience de la place privilégiée qu'occupent les Blancs : « *Au fur et à mesure que je grandissais, je ne pouvais m'empêcher de remarquer combien elles étaient rares les figures noires ou simplement colorées dans la nef centrale de la cathédrale sous la carène renversée de la voûte (...) Des blancs pays tout partout. Des blancs pays dans le banc devant nous, dans le banc derrière nous. Sortis des quatre coins de la Pointe. Des hommes, des femmes, des enfants. Des vieux, des jeunes, des bébés dans les bras. On n'en voyait jamais autant qu'à la grand-messe. À croire que la cathédrale était leur bien. Que le Bon Dieu était leur proche parent.* »²

Les revendications politiques avancées par la gauche locale s'accompagnent d'une dénonciation de la place centrale des blancs dans la gestion politique du département. *Le progrès social* du 30 novembre 1957 illustre cet état d'esprit : « *Il n'a échappé à personne que depuis quelque dix ans on rencontre de moins*

¹ Rapport des RG à la direction parisienne. 17 avril 1956. Archives départementales de Guadeloupe, Série continue, article n° 2126. N° 560 / R.G.

² Maryse Condé, *Le cœur à rire et à pleurer. Contes vrais de mon enfance*, Paris, Robert Laffont, 1999, p. 75-76.

en moins des autochtones à la tête des services administratifs dans ce département »¹ L'éditorial de ce même journal le 1^{er} février 1958, reprend ce thème en dénonçant le « *blanchissement systématique des cadres (...)* » et le recrutement « *dans les principaux services administratifs de non-autochtones (...)* ».

L'État français a substitué les prérogatives du pouvoir colonial par la nomination de fonctionnaires métropolitains dans la plupart des services administratifs de l'archipel, assurant ainsi un contrôle « blanc » qui s'étend de plus en plus. En écartant les Guadeloupéens des postes administratifs, et notamment des postes de direction, la France instaure un pouvoir « néocolonial » insidieux que le Guadeloupéen perçoit comme permanent et de plus en plus présent. L'augmentation du nombre de métropolitains depuis 1946 est critiquée aussi par d'autres journaux tels que *Le Réveil du Peuple* qui dénonce l'attitude coloniale de métropolitains venus d'autres colonies françaises: Algérie, Tunisie ou Maroc. Ainsi s'installe progressivement un climat de mécontentement dans les classes sociales les plus défavorisées de l'archipel (ouvriers de la canne par exemple), mais aussi dans la classe moyenne (commerçants, artisans...).

6 Les propositions de réformes

Dès octobre 1957, la Fédération communiste de la Guadeloupe complète ses propositions de réforme par un projet de modification politique du statut de département, par une révision de l'article VIII de la constitution de la IV^e République (1946)². Le Parti communiste local œuvre ainsi pour la constitution d'un « *territoire autonome, partie intégrante de la République française* » (Rosan Girard). L'autonomie complète voire l'indépendance n'est pas au goût du jour. Rester dans le giron de la République est une garantie de survie pour les Guadeloupéens qui ne souhaitent pas bénéficier d'une indépendance brutale, les privant des aides administratives et financières de la métropole. La volonté est d'associer davantage les Guadeloupéens à la gestion effective de leurs affaires³. C'est ce dont se fait l'écho la plupart des journaux de l'époque. Le numéro du 11 avril 1958 du journal sportif local *Match*, dans un article de Maître Valcan, intitulé « Un statut spécial est nécessaire », propose de rester dans le giron de la France, tout en bénéficiant d'un statut spécial qui

¹ R. Bébel, article intitulé *Du recrutement des cadres administratifs en Guadeloupe*, Le progrès social, 30 novembre 1957.

² a) Mise en place d'un pouvoir législatif, « l'Assemblée locale », par l'élection au suffrage universel à la proportionnelle à un tour de 40 membres. Cette Assemblée pourrait légiférer sur les communes, les industries locales, l'agriculture, la santé, l'urbanisme, la sécurité sociale, les financements divers, etc.

b) Mise en place d'un pouvoir exécutif, le « Conseil du Gouvernement ». Il serait présidé par le représentant du pouvoir central parisien, et constitué de six ministres (finance, industrie, éducation nationale...) ayant l'investiture de l'Assemblée locale.

³ Rapport des RG, mars 1958, op. cit., p. 9.

permettrait aux Guadeloupéens de prendre les décisions concernant leur pays. Le problème est suffisamment important pour qu'un journal sportif s'en empare. *Le Nouvelliste*¹ (organe officiel de la SFIO) dénonce aussi la situation financière et économique du département en proposant la mise en place d'une commission d'étude des mesures à prendre, et afin d'élaborer un programme de modification à apporter à la loi du 19 mars 1946. C'est dans cette logique de revendication que naît en février 1957 le « Front Guadeloupéen, mouvement de rénovation antillaise », fondé par Pierre Justin, professeur au lycée Carnot de Pointe-à-Pitre. Ce front adopte la ligne du « Front Martiniquais » d'A. Césaire, partisan de l'autonomie. Il se situe donc dans la mouvance de la fédération locale du Parti communiste. Le Front Guadeloupéen propose lui aussi un programme de réforme² du statut de la Guadeloupe. Dans ce contexte favorable aux revendications autonomistes, le Parti communiste local se démarque de sa tutelle métropolitaine. La Conférence fédérale du PC de la Guadeloupe des 29 et 30 mars 1958 transforme la fédération en « Parti Communiste de Guadeloupe », mettant ainsi en application les volontés séparatistes des leaders antillais. Sans doute assistons-nous là à une rupture nette entre un passé attaché à la métropole et à une volonté assimilationniste, et un futur qui serait marqué par le séparatisme et qui aboutira à la revendication violente du début de la décennie 1980. Ce changement de sigle du PC local sera aussi adopté par de nombreux organismes dans les deux décennies qui vont suivre. Le mouvement scout en témoignera en 1979 en devenant « Scouts de Guadeloupe ». Les éclaireurs laïques feront de même. En changeant de nom le PC, tout comme les mouvements de jeunesse, marquent de façon symbolique la rupture avec la mère patrie. L'abandon du mot « France » veut signaler la coupure avec une métropole colonisatrice et génératrice d'inégalités sociales. C'est vers un avenir davantage en symbiose avec les réalités de la société guadeloupéenne que se tournent PC et mouvements de jeunesse.

¹ *Le Nouvelliste*, « Le malaise du pays », 3 avril 1958.

² *Le Progrès Social*, 8 mars 1958, programme du Front Guadeloupéen rapporté par Félix Rodes, avocat à Basse – Terre. Ce programme comporte différents points : libérer les partis locaux des comités centraux métropolitains. Mettre sur pied un « parti unique du peuple guadeloupéen ». Lutter pour l'émancipation et la décolonisation du peuple guadeloupéen qui doit demeurer cependant au sein de la communauté française. Cette émancipation doit s'accompagner d'une autonomie financière, économique et politique. Donner le droit à l'autodétermination et à la « self – administration ». Donner la priorité aux Guadeloupéens dans l'accession aux postes administratifs à tous les échelons. Réformer les structures économiques et sociales (création d'industries nouvelles ; aides de la mère patrie ; développer une politique d'emprunts pour diminuer les sous-emplois ; augmenter les mesures d'hygiène ; pratiquer le « birth – control »). Distribuer les terres disponibles aux paysans guadeloupéens groupés en coopérations. Mettre en place une réforme agraire pour diversifier les cultures et rompre avec la monoculture dominante de la canne.

7 Le colloque sur l'assimilation. 4 mai 1958 : un tournant dans la revendication identitaire

La révision de la Loi de départementalisation de 1946, et l'assimilation qu'elle est censée instaurer, alimente donc les revendications des partis politiques de façon permanente dans cette fin de la décennie 1950. Le 4 mai 1958, *La Revue Guadeloupéenne*¹ organise un colloque sur l'assimilation au cinéma théâtre « La Renaissance » à Pointe-à-Pitre. Ce colloque, qui réunit les représentants de la plupart des groupements politiques guadeloupéens et martiniquais, rassemble près de 400 personnes, en présence du Maire de Pointe-à-Pitre, Paul Valentino. Le colloque dresse un bilan de dix années de départementalisation et expose les positions des différentes forces politiques en présence. Un certain nombre de points positifs est signalé : la départementalisation a permis l'amélioration des communications et des conditions de vie (routes, ponts, aérodrome, adduction d'eau...) ; des actions sociales ont été entreprises, même si elles restent encore insuffisantes (législation sociale, santé publique, enseignement, habitat...). Mais, dans l'ensemble, les réformes restent « timides » au regard de ce qui reste à entreprendre dans le département. La fiscalité métropolitaine complexe et écrasante paralyse les initiatives locales. La législation élaborée à Paris ralentit les réalisations. Mais, c'est dans le domaine « racial » que les aspects négatifs se cristallisent au point de faire paraître en caractère gras les remarques suivantes dans les actes du colloque : « *Enfin, nous assistons à l'intolérable écrasement de la personnalité antillaise qui paraît être poursuivi systématiquement, comme si nous étions soumis à la politique de l'assujettissement, depuis longtemps condamnée dans l'opinion publique et abandonnée par le gouvernement français. L'assimilation, a dit l'un des nôtres dès 1947, conduira à une nouvelle et plus dure colonisation. Cela semble malheureusement vrai.* »²

Dès lors, la revendication reste identique : confier la gestion du département aux Guadeloupéens, dans le respect des liens qui les unissent à la métropole, en augmentant les pouvoirs du Conseil Général. Des projets de réforme sont alors proposés par l'ensemble des partis politiques de l'époque. Les propositions du Parti communiste guadeloupéen et du Front Guadeloupéen sont reprises.

Pour les évêques de Guadeloupe et de Martinique, le problème est davantage économique et social. Des modifications doivent être apportées dans le régime fiscal, qui dans l'état actuel entraîne des charges trop lourdes pour l'économie locale. La hiérarchie ecclésiastique propose que soient prises des mesures pour enrayer la hausse des prix, que soit pratiquée une politique de crédit pour l'amélioration de l'habitat, et que la loi métropolitaine sur les loyers soit appliquée.

¹ *La Revue Guadeloupéenne* est un journal qui paraît de 1944 à 1964. D'abord gouvernemental, il prendra une allure de plus en plus indépendante par rapport à l'État dès le début des années cinquante.

² Compte rendu du colloque, p. 9. Paris, CARAN.

Ce colloque sur l'assimilation de 1958 marque une volonté des partis politiques guadeloupéens de décentraliser la politique des Antilles et d'associer les locaux aux affaires de leur pays. Henri Bangou (PCG) se range à cet avis lorsqu'il écrit : « *Par ce colloque l'opinion est saisie de notre volonté de changement de statut politique et de changement aboutissant essentiellement à faire gérer les affaires guadeloupéennes par les Guadeloupéens.* »¹ La rupture est franche entre l'attitude égalitaire assimilationniste et les prises de distances de cette fin des années cinquante. Le consensus s'installe pour revendiquer les différences avec la métropole et la nécessaire implication des Guadeloupéens dans le quotidien de leur archipel. Il ne s'agit certes pas d'une revendication indépendantiste ; la Guadeloupe doit rester française : « *Comme les Africains, nous entendons prendre une large part à la gestion de nos propres affaires. La modification de notre statut politique dans le cadre de la révision du titre VIII de la constitution doit faire de la Guadeloupe un département à statut particulier, jouissant d'une autonomie interne, dotée d'une assemblée territoriale ayant un certain pouvoir de législation et d'un exécutif local issu des urnes et responsable devant cette assemblée.* »² Mais il s'agit bien là d'un pas vers davantage d'autonomie que certains, comme les communistes, voudraient large et démocratique. L'éditorial de *L'Étincelle* du 10 octobre 1959 est, à cet égard, significatif : « *Il faut en finir avec le colonialisme. (...) Après le PC et sous des formes diverses, tous les partis, tous les groupements politiques réclament une modification du statu quo dans le sens d'une déconcentration de pouvoirs, au profit des Guadeloupéens. Les pouvoirs peuvent être déconcentrés au profit du représentant du gouvernement central (Préfet et autres agents). Ce n'est pas ce que veulent les partis politiques représentant diverses fractions de l'opinion guadeloupéenne. Ce qu'ils exigent c'est qu'une importante fraction de l'autorité du Centre exercée directement par ses agents passe aux représentants des Guadeloupéens démocratiquement élus. (...) Oui, mais nous sommes encore dans un pays colonial.* »

Le courant de pensée de la négritude, dont A. Césaire leader communiste est le chantre, en affirmant l'assujettissement de la race noire à la race blanche, en mettant en évidence la dépendance persistante de l'ancien esclave noir au colon blanc, se concrétise sur le terrain du politique en orientant les positions vers l'autonomie vis-à-vis des instances métropolitaines. Si le PCG ose ouvertement exiger le statut d'autonomie interne, il n'est pas le seul à se ranger derrière une volonté de réforme. La plupart de politiciens locaux conviennent de la nécessité de réviser le statut des DOM.

¹ *L'Étincelle* (journal du PCG), 10 mai 1958, article intitulé : « Le colloque sur l'assimilation ».

² *L'Étincelle*, 21 juin 1958, article écrit par Nicolas Ludger, Conseiller général, Secrétaire général du syndicat CGT.

8 Les désillusions de la politique des années soixante et soixante-dix

Dès le début des années soixante le Général de Gaulle, soulève un enthousiasme important en Guadeloupe comme dans les autres DOM. Au-delà de son aura acquise dès le 18 juin 1940, il apparaît aux yeux des Antillais comme l'homme de la décolonisation de l'Afrique, et il ne fait aucun doute qu'il saura instaurer l'assimilation qui tarde à s'établir de façon concrète depuis plus d'une quinzaine d'années. Les décrets de 1960 font ainsi entrer l'outre-mer dans l'ère de la départementalisation adaptée, qui marque en fait l'échec de la parité avec les départements métropolitains. Mais la déception que font naître ces décrets va accroître les revendications séparatistes, d'autant plus qu'en l'absence de moyens réels, l'assimilation apparaît comme une volonté de maintenir les DOM dans la dépendance coloniale par rapport à la métropole¹. Après le départ du Général de Gaulle en 1969 et l'arrivée de G. Pompidou au pouvoir, rien ne semble devoir changer. Les revendications séparatistes vont se changer en une volonté indépendantiste qui deviendra de plus en plus violente au fur et à mesure que s'écoulera la décennie 1970. La réponse de l'État à la montée de l'indépendantisme se concrétise par loi du 5 juillet 1972 qui transforme chacun des DOM en une région monodépartementale afin d'accroître la décentralisation. Mais rien ne change dès lors que les moyens restent très limités. Le rapport officiel de la Mission pour l'emploi de 1979 dénonce ainsi la politique de l'État envers les DOM, politique qui n'a pas porté sur l'amélioration des structures de production, mais sur l'attribution de subventions qui a maintenu les populations dans un état d'assistance.

8.1 Les événements de 1967 : une cristallisation des revendications identitaires

Les événements du mois de mai 1967 ont pour point de départ une altercation entre un citoyen tchécoslovaque naturalisé français, M. Snrsky, propriétaire de plusieurs magasins de chaussures, installé dans l'archipel depuis plus de trente ans, et un vieil infirme, ferreur de chaussures, qui exerce généralement son métier devant le seuil d'un de ses magasins, à Basse-Terre. L'attitude raciste du commerçant blanc désireux de chasser le ferreur met le « feu aux poudres ». « *Le 20 mars 1967, il lançait son chien-loup sur un petit artisan nègre infirme qui ferrait des chaussures devant son magasin. La police alertée ne mettait pas à l'ordre le raciste. La population prenait fait et cause pour la victime et manifestait (...) Des heurts cependant se produisaient avec les gendarmes pendant trois journées, des émeutes avaient lieu à Basse-Terre.* »² Certes, il ne s'agit là que d'un déclencheur, d'un catalyseur d'un

¹ Voir à ce sujet : Alain Rollat, *Pouvoir de droite, pouvoir de gauche, et après ?* Revue Autrement, « Antilles. Espoirs et déchirements de l'âme créole », Série monde, HS n° 41, octobre 1989, p.54 à 60.

² Félix Rodes, *Bagatelles avant et après un massacre*, Gourbeyre, Les éditions Nestor, 2007, p. 179.

malaise ancien qui oppose autochtones et blancs étrangers au département, à qui l'on reproche de considérer les Antillais uniquement sur la base de rapports de supérieurs à inférieurs. La ville de Basse-Terre s'embrace et les émeutes durent plusieurs jours. Le Préfet appelle au calme et les dirigeants communistes tels que maître Gerty Archimède le suivent en s'adressant à la foule. Quelques jours plus tard, alors que les esprits s'apaisent dans la Préfecture guadeloupéenne, une explosion détruit la devanture du magasin du frère de Snrsky, à Pointe-à-Pitre, prouvant que la tension est toujours forte dans l'archipel. Un mois et demi plus tard, alors que les ouvriers du bâtiment sont en grève, des échauffourées éclatent sur la Place de la Victoire entre les manifestants massés devant la Chambre de commerce où se déroulent des négociations, et les forces de l'ordre. Pendant trois jours les affrontements vont faire rage. De nombreux Noirs vont s'opposer en batailles rangées aux militaires. Les armureries sont dévalisées, les combats de rue sont virulents et des morts sont à déplorer¹. Ces événements vont provoquer le départ de nombreux Blancs, métropolitains ou non, vers la métropole. « *Il y avait plus de Blancs à l'époque. Beaucoup sont partis après les événements de mai 1967. Les rixes ont été terribles. Il y eut un certain nombre de morts. On n'a jamais su vraiment. Un certain nombre de Blancs qui habitaient ici sont partis s'installer en métropole.* »² Les arrestations vont faire suite aux émeutes. Les partis de droite accusent le PC d'avoir incité aux luttes de races sous couvert de lutte de classes. Ces événements de 1967 sont l'expression du malaise de la négritude, mais aussi d'une critique d'une assimilation qui ne permet pas l'épanouissement de la culture guadeloupéenne. Ils témoignent de l'opposition du peuple au néocolonialisme mené par l'État gaulliste et d'une volonté d'affirmation de l'identité antillaise. À la suite de ces événements, l'audience du Parti communiste guadeloupéen augmentera, notamment aux élections législatives de 1967.

8.2 L'affirmation de la négritude

L'assimilation tant revendiquée par les parlementaires antillais tout comme par la population elle-même, se voit aussi critiquée et remise en cause par un courant revendicatif centré sur la condition des Noirs « aliénés » par les Blancs : la « négritude ». C'est avant tout un courant littéraire qui prend racine dans le panafricanisme³ qui voit le jour au lendemain de la Première Guerre mondiale avec les congrès panafricains de Paris en 1919, de Londres en 1921 et 1923 et de New York en 1927. A. Césaire, pourtant fervent défenseur de l'assimilation à

¹ Les 26 et 27 mai 1967, le nombre de victimes officielles s'élève à 8 morts et 100 blessés. Le bilan définitif reconnu par le gouvernement socialiste en 1985 est de 87 morts et 200 blessés. (F. Rodes, 2007, op. cit.). Il aura fallu attendre près de 20 ans pour que l'État français reconnaisse officiellement les victimes de la répression.

² Entretien avec G. Brument. 3 août 1999. Pointe-à-Pitre.

³ Les précurseurs du mouvement panafricain sont le Jamaïcain Marcus Garvey et le Noir américain W.E. Burghardt du Bois.

la France se fait le chantre de cette nouvelle prise de conscience, dès les années trente. Il forge pour la première fois la notion de « négritude » dans un article de *L'Étudiant noir*. Léopold Sédar Senghor développe le concept de façon concomitante, les deux hommes sont amis. C'est à khâgne et à la Sorbonne que naissent les méditations de ce dernier sur la condition de la race noire. La rencontre entre Senghor et Césaire dès le début des années trente va favoriser la diffusion de l'idée de négritude et ils lancent véritablement le mouvement en 1939 : « *Ce qui nous est commun, c'est le refus obstiné de nous aliéner, de perdre nos attaches avec nos pays, nos peuples, nos langues. (...) Senghor, avec lequel, avant la guerre, j'ai vécu pratiquement dix ans au Quartier Latin, a exercé une action considérable dans mon univers personnel.* » (A. Césaire)¹.

Le lien avec les Africains ne cessera d'influencer la pensée antillaise, notamment dans la prise de conscience d'une culture antillaise spécifique étouffée par l'État colonisateur français. Le mouvement d'indépendance des pays africains après la Seconde Guerre mondiale accentuera la vigueur du courant de la négritude². La société postesclavagiste des Antilles françaises va ainsi entrer dans une logique de reconnaissance identitaire, qui, mêlée au sentiment d'échec des lois de départementalisation et à la décolonisation massive des anciennes colonies occidentales, aboutira aux revendications séparatistes des années soixante et soixante-dix. Une des caractéristiques de la négritude est son universalité. Ce courant influencera la totalité des peuples noirs « aliénés » par la colonisation blanche. On le trouve en Martinique avec Aimé Césaire et René Ménil ; en Guadeloupe avec Guy Tirolien ou en Guyane avec Léon-Gontran Damas. Mais aussi, à Haïti, avec un poète et écrivain comme René Depestre ou dans les Antilles anglophones comme à la Barbade avec Georges Lamming ; aux États-Unis avec Langston Hughes ; et bien sûr en Afrique avec Léopold Sédar Senghor ou Alioune Diop.

Mais qu'est-ce que la négritude ?

« *La négritude, c'est la somme inachevée des manifestations psychologiques, idéologiques, politiques, caractérisant la protestation et l'émancipation d'une race asservie en tant que race. Elle n'est pas seulement un genre littéraire, un art poétique, même lorsque cet art poétique incarne la révolte. Elle est subjectivité et objectivité noires...* »³ Henri Bangou définit ainsi la négritude en 1957 lors d'une conférence prononcée à Pointe-à-Pitre, intitulée « Humanisme et Négritude ». Il en précise la définition : la négritude constitue le témoignage

¹ *Le Monde du dimanche*, 6 décembre 1981.

² Entre 1946 et 1963, 28 états nouveaux voient le jour en Afrique. Les deux tiers du continent se séparent de la tutelle occidentale.

³ Henri Bangou, *Aliénation et désaliénation dans les sociétés postesclavagistes. Le cas de la Guadeloupe*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 105.

de l'exploitation d'une race par une autre¹ ; elle constitue un combat antiraciste, anticolonialiste et anti-impérialiste. Pour Bangou, la négritude naît d'une triple aliénation de l'homme noir par l'homme blanc : d'abord celle de l'esclavage, puis celle de la colonisation et enfin celle, plus récente, de l'impérialisme économique.

À côté du PC local, les intellectuels antillais sont nombreux à véhiculer cette réflexion identitaire. Frantz Fanon en 1956, intervenant au 1^{er} Congrès des écrivains et artistes noirs sur « racisme et culture », dénonce l'assimilation comme synonyme d'aliénation des peuples colonisés : « *L'opresseur (le colonisateur dans le contexte), par le caractère global de son autorité, en arrive à imposer à l'autochtone de nouvelles façons de voir, singulièrement un jugement péjoratif à l'égard de ses formes originales d'exister. Cet événement désigné communément "aliénation" est naturellement très important. On le retrouve dans les textes officiels sous le nom d'assimilation.* »² Mais pour Fanon, cette « assimilation » soumet le Noir à un double rejet, celui du Blanc qui ne le reconnaîtra jamais comme son égal, et celui de son frère noir qui le perçoit souvent comme ayant tourné le dos à ses origines et à sa condition d'ancien esclave du Blanc pour rechercher l'intégration totale dans le monde du colonisateur. Le peuple blanc ne reconnaît pas le Noir pour sien (même instruit); les Noirs le renient. Il est donc difficile pour l'Antillais noir de se situer dans ce double rejet. La négritude cherche à dépasser ce clivage en favorisant la reconnaissance d'une culture propre aux sociétés postesclavagistes, culture métissée.

Le sentiment d'aliénation du Noir par le Blanc est aussi criant dans les écrits d'Aimé Césaire : « *On a beau peindre blanc le pied de l'arbre, la force de l'écorce en dessous crie...* »³

8.3 Les activités culturelles et touristiques comme support à l'émergence de la créolité

Le folklore apparaît comme un vecteur des revendications identitaires de la Guadeloupe. Le bilan du 3^e plan sur le tourisme et le thermalisme, établi par la Commission locale du 4^e plan⁴, est significatif à ce sujet. Plusieurs points sont à relever et à mettre à l'actif d'un renouveau culturel antillais :

- Une vague folklorique traverse le pays (danse, musique, fêtes, cérémonies traditionnelles, costumes féminins...). Notons le rôle important joué par « l'Entraide féminine guadeloupéenne » dans ces spectacles.

¹ En ce sens, le « marronnage» (se dit des esclaves qui s'échappaient des plantations ; ils partaient en marronnage et devenaient des «nègres marrons») tient lieu de mythe fondateur de la négritude.

² Cité par H. Bangou, op. cit, p. 109.

³ Aimé Césaire, *Et les chiens se taisaient*, Paris, Présence Africaine, 1958, p. 136.

⁴ Rapport examiné le 7 et le 17 novembre 1960, en présence du préfet et du secrétaire général de la Guadeloupe. Archive départementale de Guadeloupe. Série continue. Article 2317.

- Les rencontres sportives deviennent aussi le support du folklore local : « *Le folklore figure en bonne place aux programmes des manifestations de la plupart des associations sportives ou autres.* »

- La *Revue Guadeloupéenne* publie de nombreux articles sur l'archipel, et organise des conférences sur la culture locale au Cercle Guadeloupéen de Pointe-à-Pitre.

- La langue créole apparaît comme un outil puissant de ces revendications identitaires.

- Le Consistoire des Jeux floraux organise annuellement l'attribution de prix aux auteurs créoles.

- La reprise du carnaval à Basse-Terre et à Pointe-à-Pitre témoigne de la bonne santé du folklore local.

- Le Club des Montagnards joue un rôle important dans le développement touristique local en entretenant les sentiers de randonnée et les abris (dans le massif de la Soufrière).

- Enfin, ce renouveau est encouragé par les aides matérielles de la SITO (Société Immobilière et Touristique des DOM). Il s'agit d'une société d'État chargée de la réalisation pratique du plan d'équipement.

Dans cette mouvance culturelle et identitaire, certains Guadeloupéens œuvrent pour ce renouveau. Mme Adeline apparaît ainsi comme l'initiatrice du renouveau folklorique de la Guadeloupe dans les années soixante. Elle a un groupe folklorique qui se produit lors de manifestations touristiques ou à l'occasion de la venue de personnages importants, tels que des hommes politiques. Elle possède aussi un bar-restaurant sur la place de la Victoire où elle produit des spectacles de danses locales. Elle organise aussi les premiers « Jeux floraux » qui valorisent le milieu naturel guadeloupéen. Traitée de « douidouiste »¹ par les indépendantistes, car fortement sollicitée par le tourisme montant et donc considérée comme néocolonialiste, elle n'en demeure pas moins une des premières Guadeloupéennes à avoir valorisé les traditions populaires créoles. Mais utiliser le tourisme comme un tremplin au folklore traditionnel ne peut pas satisfaire les tenants de la séparation avec la métropole. Le tourisme naissant réintroduit l'état de servitude du Noir vis-à-vis du Blanc. « *Le tourisme a eu beaucoup de mal à s'implanter ici parce que les gars étaient au service d'une classe blanche qui venait de l'extérieur.* » (M. Feuillard). Le tourisme, en mettant le Noir à la disposition, au service du Blanc, est considéré par la classe noire comme avilissant. Y associer danses et musiques créoles, c'est dévaloriser sa propre culture. Mais Mme Adeline reste à cette époque une des seules personnes à montrer la culture populaire noire, et à faire ainsi évoluer les mentalités face à l'existence d'une identité issue du Noir esclave, dominé.

¹ La « douidou » est le nom donné à la servante noire, travaillant pour le Blanc.

La Guadeloupe de cette période subit aussi les influences des îles caribéennes et de leurs cultures. Proches d'elle géographiquement, comme dans leur organisation sociale, puisqu'appartenant à « l'Amérique des plantations »¹, ces îles vont développer des courants d'expression de leur culture qui gagnera l'archipel français. Ainsi, le Père O. Lacroix pense que la reconnaissance de musiques telles que la calypso à Trinidad comme musique typiquement trinitadienne a aidé le renouveau de la musique locale guadeloupéenne. Bien que cette musique fût peu vendue en Guadeloupe, sa popularité dans les îles « *a servi de déclic à la spécificité musicale et culturelle locale.* » (O. Lacroix).

¹ Roger Bastide, *Les Amériques noires*, PBP, Paris, 1973 (1re édition : 1967).

CHAPITRE 6 La position de la hiérarchie catholique guadeloupéenne

1 La position de l'Église locale face aux critiques de la départementalisation

La position des ecclésiastiques guadeloupéens reste modérée quant aux réformes demandées par les partis politiques et notamment par le PCG. Par la voix de son évêque Monseigneur Gay, l'Église locale affirme son attachement à la France. Mais ce dernier laisse aussi entrevoir des évolutions de la hiérarchie locale dans la reconnaissance d'une spécificité guadeloupéenne qu'il est nécessaire de prendre en compte. Le journal catholique *Clartés* du 10 mai 1958 publie une lettre de l'évêque de Guadeloupe à maître Native, vice-président de *La Revue Guadeloupéenne*, en réponse à son invitation au colloque sur l'assimilation du 4 mai. Mgr Gay souligne l'erreur qui consiste à vouloir faire des îles des départements métropolitains à part entière et d'y appliquer toutes les lois métropolitaines. Les réformes doivent toucher la fiscalité et l'économie. Mais pour l'Église, la départementalisation comporte plus d'avantages que d'inconvénients. Dans un document daté de juillet 1961¹, Monseigneur Gay précise sa position : « *Depuis quinze ans, la classe moyenne s'est développée et a pris un réel essor : la multiplication des logements, la mise en circulation d'un nombre de voitures de plus en plus important, le chiffre toujours plus élevé de voyages en métropole en sont le témoignage. La départementalisation nous a valu bien d'autres avantages : l'amélioration de l'infrastructure routière et portuaire, le remarquable équipement sanitaire et scolaire, le développement de sociétés comme la SATEC et le Crédit Agricole, les prêts à la construction, les facilités exceptionnelles accordées aux communes pour l'équipement municipal, etc.* » (P. 11). Opposé au Parti communiste, Mgr Gay est contre toute autonomie interne au sein de la République française, qu'il considère comme une porte ouverte à l'indépendance, tel que cela se passe en Afrique malgré la loi-cadre de 1957. Quant à la Fédération Antilles-Guyane que propose le PC, elle ne lui paraît pas viable. Le manque de matières premières, le sous-développement des îles, la forte natalité sont autant de facteurs qui rendraient la coopération difficile, voire impossible. Un rapprochement avec d'autres îles caribéennes (telle Haïti par exemple) semble tout aussi utopique, vu leur bas niveau de vie. La hiérarchie ecclésiastique locale reste attachée à la mère patrie, et cet attachement semble encore plus fort que ce que veulent bien le laisser supposer ces propos de l'évêque du diocèse. En effet, le rapport des renseignements généraux n° 1338 précise que l'Église est contre un élargissement des pouvoirs du Conseil Général, mais que la déconcentration nécessaire des décisions doit se faire par un élargissement des prérogatives du préfet, qui retrouverait ainsi les pouvoirs de l'ancien gouverneur colonial ! On perçoit ici la nostalgie de cette

¹ Mgr Jean Gay, *Quelques réflexions sur l'avenir de la Guadeloupe*, Basse-Terre, imprimerie « Les beaux livres », 1961 (document non destiné à la publication. Archives de l'évêché de Basse-Terre).

époque coloniale où l'Église influençait les décisions politiques, et maintenait la population dans les valeurs catholiques. Le conservatisme de cette institution apparaît ici sans grande nuance. Il nous faut préciser que le clergé, surtout dans la hiérarchie, est blanc, souvent métropolitain ; les prêtres noirs, guadeloupéens, commencent seulement à prendre des fonctions dans le département en ce début des années soixante. Leur influence se fera croissante dans les deux décennies suivantes, notamment dans la prise en compte de la spécificité créole. Mais en 1961, le clergé reste fortement attaché à la France, et nombreux sont ceux qui sont nostalgiques de l'époque coloniale où les revendications d'assimilation prévalaient.

Mais dans ce conservatisme manifeste de l'Église, il nous faut reconnaître une évolution impulsée par l'évêque, pour la première fois. Si la Guadeloupe doit rester française, il est impératif de prendre en compte la réalité de l'archipel, si différente de la métropole. Ainsi, Mgr Gay prend parti pour la « négritude » qu'il qualifie comme un sentiment de « *sympathie à l'égard de nos frères Noirs d'Afrique qui ont tant souffert au cours des siècles (...)* »¹. Il s'agit là d'un sentiment chrétien que l'Église a toujours eu, selon lui ; en témoignent les congrégations missionnaires et leurs actions auprès des peuples opprimés, notamment ceux d'Afrique. Cette reconnaissance de la créolité marque certainement une évolution dans les directives de l'évêché envers le peuple de Guadeloupe. Mgr Gay est le premier à affirmer officiellement la spécificité de l'archipel, et l'existence d'une culture et d'une identité antillaise. En ce sens, il se range du côté d'une opinion qui se généralise dans les milieux catholiques des pays occidentaux. Dans cette logique le journal *Clartés* du 20 décembre 1958 publie un article sur ce thème : « *Les évêques américains condamnent la ségrégation raciale* ». Cet article rend compte de la réunion annuelle des évêques des États-Unis qui rappellent l'égalité des Noirs et des autres races, dans une Amérique soumise aux lois de ségrégation raciale. Mgr Gay réaffirme ainsi son attachement à l'égalité des races. Toutefois, si cette reconnaissance est affichée, elle reste modérée et opposée à certaines dérives. En effet, pour l'évêque, le sentiment de négritude qui se développe depuis une décennie à l'instigation d'écrivains, et notamment de ceux qui se réclament communistes, va beaucoup trop loin : « *Sous prétexte d'appartenance de couleur (on reconnaîtra ici l'influence des groupements africains de métropole sur nos étudiants) certains Antillais en arrivent à regretter les "antiques civilisations africaines", se déclarant prêts à répudier l'ensemble de la civilisation chrétienne. (...) Ne laissons pas le noble sentiment de "négritude" dégénérer en un racisme destructeur.* »² Le message au Parti communiste est ici sous-jacent, mais clair. L'Église reconnaît le bien-fondé de la négritude, à la condition que celle-ci s'exprime sous la tutelle de la République Française, ce que le PC, tout

¹ Idem, p. 7.

² Idem, p. 8.

comme l'Association Générale des Étudiants Guadeloupéens (AGEG), considèrent comme impossible car néocolonialiste. Prise dans la mouvance autonomiste, et si elle témoigne d'une évolution, la hiérarchie catholique guadeloupéenne « *se garde de toute immixtion politique* », et met en garde ses fidèles contre ces dérives racistes.

2 La critique de la départementalisation se double d'une critique de la laïcisation

C'est aussi contre la laïcisation de la société guadeloupéenne que la hiérarchie catholique met en garde ses fidèles, laïcisation responsable des oppositions racistes et des dérives séparatistes. « *Nous sommes persuadés, quant à nous, que ses difficultés de cohabitation dans une même nation auraient été évitées si le gouvernement français n'avait pas mené dans nos départements sa politique athée. (...) Le vrai fossoyeur de l'unité c'est le laïcisme athée qui est en même temps le meilleur agent du communisme.* »¹ L'Église brandit ici le double spectre de l'athéisme et du communisme, deux fléaux qui engendrent la désunion sociale. Profitant de son influence sur la population guadeloupéenne progressivement gagnée par des idées revendicatrices et séparatrices, elle stigmatise les responsables, selon elle, des problèmes sociaux et politiques du département. Par ce fait, elle poursuit son incessante lutte contre la laïcisation, lutte qui s'oriente aussi contre les idéaux communistes depuis quelques années. Les mouvements de jeunesse, et notamment le scoutisme, participent à cette lutte de l'Église locale. La progression des effectifs des Scouts de France, tout comme des CV/AV, durant cette période, témoigne de la force de la politique d'éducation de la jeunesse que mène l'Église catholique guadeloupéenne. La formation au sein des organisations de jeunesse apparaît comme un moyen d'évangélisation et de christianisation d'une proportion non négligeable de la population, principalement dans les couches les plus jeunes. Car si la Guadeloupe reste majoritairement catholique², l'Église est confrontée, davantage qu'en métropole, à un faible taux de christianisation de la société antillaise, principalement au sein de la population noire. C'est ce que dénoncent des enquêtes effectuées par l'évêché. En 1957, une étude³ demandée par le siège romain montre le faible taux des mariages religieux. Le taux de concubinage s'élève à 60 % de la population guadeloupéenne (taux important pour l'époque, par rapport à la métropole). Le taux d'enfants illégitimes s'élève lui à 61 %. Plus significative encore, une enquête sur la fréquentation de la messe effectuée en 1960⁴ montre le peu de pratique religieuse des Guadeloupéens, notamment

¹ *Clartés* n° 579, 1957.

² En 1954, la religion majoritaire est la religion catholique romaine. Les protestants sont en faible nombre ; on compte 1500 « adventistes du 7^e jour », et il existe 4 loges maçonniques.

³ Enquête sur les mariages en Guadeloupe. 1957. Archives départementales de Guadeloupe.

⁴ Recensement d'assistance à la messe dominicale. Diocèse de Guadeloupe. Novembre 1960. P. Lacroix. Archives départementales de Guadeloupe.

chez les hommes, dans les classes laborieuses. Sur 180 000 personnes âgées de 12 ans et plus, seulement 15 % des hommes assistent à la messe dominicale et 37 % des femmes. Pour les adultes âgés de 20 ans et plus, l'enquête recense seulement 13 % d'hommes et 35 % de femmes. À titre de comparaison, dans une ville comme Pau, ce taux s'élève respectivement à 20 % et à 35,7 % ; et dans une ville comme Strasbourg, à 23 % et à 37,4 %. Le taux de pratique par catégorie socioprofessionnelle montre une proportion de pratiquants plus importante parmi les classes supérieures (à dominante blanche) :

- * Patrons et professions libérales 50 %
- * Employés du secteur privé 34 %
- * Fonctionnaires 24 %
- * Marins-pêcheurs 14 %
- * Ouvriers non agricoles 11 %
- * Petits artisans et commerçants 9,6 %
- * Professions agricoles 7,6 %

Face à cette désaffection importante de la population locale pour la religion catholique, la pression de l'Église sur les mouvements de jeunesse en général, et sur le scoutisme en particulier, peut en partie expliquer l'accroissement important des effectifs durant cette période. La jeunesse demeure un enjeu de domination. Face à une population plus laïque que catholique, la hiérarchie ecclésiastique poursuit sa politique éducative au travers de ses organisations de jeunesse.

3 La mouvance identitaire gagne aussi la hiérarchie catholique locale

La crise gagne aussi la hiérarchie de l'Église guadeloupéenne. Le journal *Clartés* commence à prendre position sur les problèmes de la revendication identitaire ou sur les élections. En 1961, une Direction Diocésaine est constituée par Mgr Gay afin d'animer l'action de l'Église dans les divers domaines de ses activités (catéchèse, action liturgique et sacramentaire, formation des laïques, etc.). La mise en place de cette Direction est liée à un effort de réflexion mené en métropole, entre 1959 et 1961, par une équipe de prêtres de France pour renouveler l'action de l'Église. Cette action, qui porte le nom de « mission », doit s'orienter vers une meilleure prise en compte des besoins des fidèles et des transformations sociales qui touchent la société métropolitaine dans la fin de la décennie 1950. Les débats qui animent l'Église romaine dans cette période annoncent les transformations qu'introduira le Concile Vatican II (1962-1965)¹. En Guadeloupe, ces orientations provoqueront des remous au sein de l'évêché. La Direction Diocésaine est formée uniquement de locaux : le Père Georges Magloire en est le responsable, avec autour de lui le Père J. Manlius (pour le

¹ Concile tenu en quatre sessions sous les pontificats de Jean XXIII et de Paul VI, de 1962 à 1965

monde scolaire), le Père Oscar Lacroix (pour la catéchèse), le Père Chérubin Céleste (pour le monde rural). « *Nous étions tous les quatre des Guadeloupéens et c'était la première fois que des postes de responsabilité étaient confiés à des prêtres autochtones.* »¹ Tout en se situant dans les orientations de l'évêché, ces prêtres ont toujours œuvré pour un ancrage plus fort dans la réalité locale. Le Père Magloire est à l'origine du Petit Séminaire, marque de sa volonté de former un clergé local. Il est aussi le fondateur d'un groupe du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC) à Bouillante en 1969. Il jouit d'une notoriété importante dans le diocèse ; nommé « Monseigneur » en 1951², sa parole est respectée dans l'Église locale. Le Père Céleste est quant à lui à l'initiative du MRJC en Guadeloupe au début des années soixante. O. Lacroix est aumônier des scouts de France. Ces prêtres occupent des positions importantes dans l'éducation de la jeunesse guadeloupéenne. Cette Direction représente ainsi une « force » à côté des prêtres métropolitains, et elle s'oppose à l'évêque sur différents points. Ce dernier lui donne en effet les directives, mais craint aussi ses débordements. Face à la montée de la critique de la départementalisation et des revendications identitaires, la Direction, sans prendre ouvertement position, est amenée à se pencher sur la condition des Guadeloupéens et sur les problèmes sociaux propres à l'archipel. Étant Guadeloupéens, ses membres sont sensibles aux inégalités que connaissent leurs congénères. Rapidement la Direction est accusée d'être en accord avec les positions des autonomistes, d'autant plus que le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, qui relève de l'animation de la Direction, prend ouvertement parti en faveur d'une révision du statut politique de l'archipel. Les autres organisations de jeunesse seront influencées par ces prises de position clairement en faveur d'une opposition à l'assimilation et d'une revendication identitaire que l'évêque ne peut toujours accepter, même s'il est le premier évêque guadeloupéen à prendre ses distances par rapport à un choix politique profrançais.

Le journal *Clartés* sera même saisi par des prêtres profrançais à cause d'un article sur le problème du statut de la Guadeloupe et ses conséquences sociales. « *Et c'est là que les choses vont se gâter. Mgr Gay perd le contrôle ; l'Église n'est plus obéie.* »³ Il faut ajouter à cela les idées nouvelles qu'impulse le Concile Vatican II et qui ouvrent des perspectives de changement. L'évêque multiplie les gestes d'apaisement en appliquant les directives du Concile : il instaure ainsi des réformes sociales novatrices, témoignage d'une ouverture vers le « local », comme l'élaboration d'une politique d'aide sociale qui compte parmi les premières mises en place dans l'archipel (construction d'HLM, d'un hôpital, d'un foyer départemental...). Mais cela n'empêchera pas les prises de position

¹ Entretien téléphonique avec O. Lacroix. 6 octobre 2001.

² Dans l'Église catholique, le Pape peut attribuer à des prêtres méritants le titre de « prélat de sa Sainteté » ou de « protonotaire apostolique », distinctions honorifiques que le Père Magloire a reçues en juillet et en décembre 1951 et qui lui donnent le titre de « Monseigneur ».

³ Entretien avec C. Thibault, op. cit.

internes. Mgr Gay meurt en 1968, et Rome nomme un « administrateur apostolique » métropolitain, Mgr De Milleville. Il conduit le diocèse entre Pâques 1968 et octobre 1970. Cette nomination créera des tensions au sein de l'Église locale, car la plupart des prêtres souhaitaient la nomination d'un évêque guadeloupéen. Toutefois, l'ouverture d'esprit de l'évêque intérimaire, et sa capacité à être à l'écoute des problèmes sociaux de l'archipel, vont apaiser les divergences internes à l'Église locale. Son successeur sera nommé parmi les prêtres Guadeloupéen : Mgr Siméon Oualli devient Évêque de Guadeloupe en 1970¹. Il est le premier évêque noir de l'archipel. Il affiche de suite sa volonté : l'Église de Guadeloupe doit prendre en main sa destinée.

4 L'arrivée des prêtres guadeloupéens ou les transformations de l'Église locale par les prêtres de terrain.

Avec l'ouverture du Petit Séminaire de Blanchet avant la Seconde Guerre mondiale, la hiérarchie ecclésiastique locale s'oriente vers la formation des premiers prêtres guadeloupéens. Même si des prêtres de couleur sont formés dès le début du séminaire, ce sont surtout des prêtres Blancs-Créoles qui accèdent à l'ordination dans les premières années. Il faudra attendre la fin des années cinquante pour qu'une majorité de prêtres noirs antillais soit ordonnée et nommée dans le département. Après le Concile Vatican II, Rome semble plus encline à reconnaître la spécificité des régions de la Caraïbe, et notamment de la Guadeloupe, en nommant Évêque Siméon Oualli, afin de satisfaire aux revendications identitaires des populations locales, mais aussi à ne pas perdre de terrain dans le domaine de la christianisation des Guadeloupéens. La nomination des prêtres originaires de l'archipel, Antillais noirs, mais aussi Blancs Pays, va entraîner des bouleversements qui se répercuteront sur les différentes organisations de jeunesse catholiques du département. Souvent issus du mouvement des prêtres-ouvriers qui prend essor en métropole après la Libération, nombreux sont les prêtres qui vont prendre parti pour la cause des populations locales les plus défavorisées. Alors que la hiérarchie est plutôt favorable au statu quo et au maintien du statut de département, ces prêtres guadeloupéens vont se situer en rupture, entraînant les jeunes de leurs paroisses. Ils vont alors mener une réflexion sur la pertinence d'une autonomie. Certains d'entre eux vont s'orienter vers des prises de position autonomistes, parfois extrémistes. C'est le cas du Père Céleste qui déclenche une grève de la faim en avril 1975 pour soutenir les revendications des ouvriers agricoles de la commune du Lamentin. Son action a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes de l'industrie de la canne à sucre et de déclencher de nouvelles négociations entre les responsables syndicaux et le patronat. Il entraînera dans son sillage les jeunes de sa paroisse de Bouillante qui rentreront ainsi dans la lutte politique. D'autres reçoivent aussi le qualificatif

¹ Siméon Oualli, évêque du diocèse de Guadeloupe de 1970 à 1984.

« d'autonomistes » ou « d'indépendantistes », comme le Père Lacroix à la suite d'un article qu'il a fait paraître dans le journal de l'évêché, *L'Église de Guadeloupe*. Dans cet article il reprend des prières des chrétiens des îles anglophones, notamment « la prière de l'indépendance ». Oscar Lacroix aura une influence certaine sur le scoutisme local. Soucieux d'orienter les scouts vers le service d'autrui et face à un problème prégnant dans l'archipel, celui de la forte natalité dans l'île et des naissances dites « naturelles », principalement dans les milieux pauvres, il est le premier aumônier à proposer des réunions d'information sur la contraception des filles, cheftaines scoutes et guides, dès le début des années soixante. Il reste au mouvement pendant 36 ans, de 1936 à 1972. En 1936, il est louveteau à Basse-Terre, puis passe par les différents niveaux hiérarchiques du mouvement. Jeune prêtre, il devient aumônier des scouts du Moule. En 1962, l'évêché le nomme aumônier diocésain. Il demeure à cette fonction pendant 10 ans. Son influence auprès des scouts guadeloupéens, qu'il reconnaît être réelle bien que discrète¹ est marquée par une volonté d'adaptation aux réalités de l'archipel guadeloupéen. Il a sans doute facilité des ouvertures du mouvement par les réflexions qu'il y animait, souvent centrées sur les problèmes de la société locale. « *Entre responsables du mouvement scout, nous discutons certes des problèmes propres au pays et leur évolution, à la prise de conscience qui en était faite par différents groupes ; nous acceptons que peu à peu on en parle dans le mouvement, et surtout nous faisons en sorte que la réflexion soit une réflexion sur notre réalité locale. Les idées émises par le Père Magloire et son équipe, dont j'étais, éclairaient les discussions que nous avions dans le mouvement.* »² L'influence des prêtres guadeloupéens sur les orientations des organisations de jeunesse ne semble toutefois pas s'orienter vers des prises de position opposées ouvertement à la tutelle française. Il s'agit de faire émerger dans la conscience des jeunes dont ils ont la charge, une prise de conscience des problèmes sociaux et économiques inhérents à l'archipel et à son statut de dépendance à la France. Mais par là, les préoccupations d'ordre politique, dans un contexte social de mouvance indépendantiste, sont difficilement inévitables et peuvent indirectement donner lieu à des discussions, si ce n'est parmi les jeunes, mais au moins parmi les responsables.

L'évolution du clergé local, en se « créolisant », bouscule une conception assimilationniste du message évangélique. Les revendications identitaires qui s'installent dans la Guadeloupe suivant les prises de position du courant de la négritude et du PC, influencent cette nouvelle génération de prêtres qui amènent ainsi l'Église locale à s'adapter à ces transformations des mentalités, et à lutter contre les injustices sociales instaurées par la colonisation, puis par la départementalisation. En ce sens, il apparaît qu'une partie de l'Église se positionne comme un allier objectif du Parti communiste guadeloupéen et des

¹ Entretien avec le Père O. Lacroix. 15 novembre 2001.

² Père O. Lacroix, idem.

mouvements autonomistes, œuvrant dans la même direction, pour l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

5 La crise de l'Église locale s'inscrit dans les réformes du Concile Vatican II

La décennie 1950 marque une rupture qui laisse prévoir des transformations dans les rapports que l'Église catholique entretient avec les mouvements de jeunesse. Ces changements vont s'accroître dès le début de la décennie suivante, et surtout après le Concile Vatican II. La morale chrétienne ira en se libéralisant et en tenant davantage compte de l'évolution de la société. Sans aucun doute n'avait-elle pas d'autres choix, perdant de son audience, surtout dans les années soixante.

Concernant le mouvement scout guadeloupéen, le Père Lacroix précise qu'en 1952 la création du système des « Patrouilles libres » chez les scouts marins de Terre-de-Haut, marque le début d'un assouplissement des normes du mouvement. Mais le Père Lacroix identifie la période de rupture dans la fin des années soixante, lorsque le mouvement scout devient plus attentif aux problèmes de la société moderne et se détourne de ces aspects paramilitaires (assouplissement de la soumission à la hiérarchie interne par exemple). Ainsi, en rapport avec les sujets d'actualité de l'époque, sont organisés des week-ends d'information (sur la contraception, par exemple). Parallèlement, la « pression » de l'évêché se fait moins sentir qu'auparavant.

La position de l'Église locale face aux sports s'assouplit, elle aussi, prônant ouvertement leur pratique comme éducative. Là aussi, la hiérarchie ecclésiastique s'adapte aux jeunes qui sont de plus en plus demandeurs de ces pratiques et les mouvements de jeunesse d'obédience paramilitaire, tant en vogue dans l'entre-deux-guerres, vont devenir caducs. Les enjeux politiques qui se cristallisaient dans les organisations de jeunesse paraissent alors moins prégnants qu'en première période, et se fondent dans les enjeux sociaux. Il est vrai que depuis Vatican II le Saint-Siège s'est ouvert au monde extérieur. Mère Joseph Marie¹, mère supérieure du Pensionnat de Versailles de Basse-Terre, précise que depuis Vatican II l'Église s'est ouverte à tous : tolérance envers les autres religions, acceptation de la mixité dans les structures éducatives scolaires et extrascolaires, etc. Mais l'Église est allée plus loin ; il ne suffit pas d'accepter l'autre, mais il faut aller vers autrui. C'est sans doute pour cela qu'elle a pris davantage en compte les transformations sociales et les aspirations nouvelles des individus, dont le phénomène sportif constitue un des axes. L'Église locale va donc progressivement s'ouvrir aux réalités de l'archipel guadeloupéen. L'arrivée des premiers prêtres locaux n'est sans doute pas étrangère à cette ouverture.

¹ Entretien du 10 juillet 1996. Pensionnat de Versailles. Basse-Terre.

6 Le rôle de la jeunesse guadeloupéenne dans la mouvance identitaire

6.1 Le rajeunissement de la population guadeloupéenne : un facteur de transformations sociales

La population guadeloupéenne est une population qui se rajeunit entre 1954 et 1974 (tableau n° 2). La tranche d'âge des moins de 20 ans progresse de 50 %, passant des 113 439 à 170 217¹. Alors qu'elle représente 49,5 % de la population totale en 1954, elle en représente 52,6 % en 1974. La même année, la tranche d'âge des 20-60 ans ne représente plus que 38,6 % des Guadeloupéens contre 45,9 % en 1954. C'est cette population jeune qui va à la fois entrer dans la société de consommation naissante dans l'archipel et gonfler les rangs des groupements de jeunesse revendiquant une reconnaissance de l'identité guadeloupéenne.

Ages	% par rapport à la population totale	
	1954	1974
moins de 20 ans	49,50%	52,60%
20 - 60 ans	45,90%	38,60%

Evolution de la proportion des classes d'âge / population. 1954 - 1974

Tableau n° 2

Le taux de scolarisation augmente ; entre 1950 et 1973, les effectifs totaux de l'enseignement primaire, public et privé confondus, progressent de 106,7 %². Ils progressent encore de 93 % entre 1973 et 1983 atteignant à cette date le nombre de 140 711 élèves scolarisés dans les écoles primaires du département (tableau n° 3). Le secteur privé ne représente que 7,3 % de l'ensemble.

Niveau d'enseignement	Effectifs en 1950	Effectifs en 1973	Progression 1950-1973	Effectifs en 1983	Progression 1973-1983
Primaire (public et privé)	35 200	72 700	106,70%	140 711	93%

Progression des effectifs du primaire entre 1950 et 1983

Tableau n° 3

¹ Sources : Annuaires statistiques de la France 1960, 1965, 1975, 1985. INSEE.

² Ils passent de 35 200 élèves à 72 700.

L'enseignement secondaire connaît aussi une explosion des effectifs durant cette période, et principalement après la loi Berthoin de 1959 qui prolonge l'âge de la scolarité de 14 à 16 ans. Les effectifs de l'enseignement public passent de 14 689 à 33 456 entre 1963 et 1973, progressant de 127,7 %, puis à 105 091 la décennie suivante, progressant encore de 214 %. Les effectifs du privé représentent plus de 14 % de la totalité (tableau n° 4). La période 1960 et 1980 marque la généralisation de la scolarisation qui atteint les 100 % en 1972-1973.

Niveau d'enseignement	Effectifs en 1963	Effectifs en 1973	Progression 1963-1973	Effectifs en 1983	Progression 1973-1983
Secondaire (public)	14 689	33 456	127,70%	105 091	214%

Progression des effectifs du secondaire entre 1963 et 1983

Tableau n° 4

Ces deux décennies voient aussi se mettre en place l'enseignement supérieur avec l'ouverture d'un centre d'enseignement supérieur rattaché à l'Université de Bordeaux en 1963. La loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968 permettra la création du centre universitaire Antilles-Guyane, qui deviendra université autonome en 1982. Lycéens et étudiants constitueront une force importante lors des mouvements sociaux du milieu de la décennie 1960-1970, comme en témoignent les grèves lycéennes de 1960. Mieux instruits, imprégnés des réalités locales, car restés sur place, ils sont mieux à même de réfléchir sur la condition des Guadeloupéens. Ainsi, ils prennent position en participant à la revendication identitaire, voire séparatiste, qui gagne progressivement la société guadeloupéenne. Cette démocratisation de l'enseignement guadeloupéen va aussi permettre une stabilisation des cadres des organisations de jeunesse. La « fuite » des jeunes cadres, si prégnante dans la période précédente, va progressivement diminuer, principalement à partir des années 1980.

6.2 L'influence des étudiants guadeloupéens sur les transformations des organisations de jeunesse catholiques

Durant cette même période, l'Association Générale des Étudiants Guadeloupéens (AGEG) dénonce le système d'assimilation en le qualifiant de « nouvel ordre colonial ». Les étudiants guadeloupéens en médecine, à Paris, constituent un noyau marxiste important qui prend ouvertement parti pour une autonomie de l'archipel caribéen. Dans un contexte de décolonisation des pays d'Afrique, pris dans la mouvance indépendantiste qui caractérise les milieux africains parisiens de la fin des années cinquante, ils rédigent un manifeste sur le statut des Antilles et de la Guyane. Ce manifeste « prévoit la mise en place d'une autonomie politique interne réelle appuyée sur une Assemblée législative

et sur un exécutif local responsable devant elle »¹. Les prises de position se radicalisent ; la demande d'autonomie interne est affichée. L'AGEG appelle à une déconcentration politique et économique des décisions. Dans la lignée du Parti Communiste guadeloupéen, elle préconise la refonte des structures administratives dans le sens d'une gestion locale. Mais elle va plus loin : son argumentaire est centré sur les revendications identitaires et culturelles. C'est au nom de la « personnalité guadeloupéenne » et de son épanouissement que les étudiants en exil à Paris axent leur problématique. La réflexion se déplace ici des pôles économiques et politiques vers les pôles culturels et ethniques. La revendication s'ancre dans ce qui assure l'existence d'un peuple, la culture. Une culture ancestrale, issue de l'Afrique, modelée par l'esclavage, aux facettes multiples, caractéristiques des populations dominées. Ce glissement du politique vers le culturel marque une étape dans l'évolution de l'émergence identitaire créole en Guadeloupe. Après la recherche d'une assimilation intégrale, puis la prise de conscience d'une nécessaire adaptation politique locale, elle constitue une revendication plus profonde, ancrée dans ce qui constitue la mémoire des peuples, ce qui les unit, ce qui les confirme dans l'appartenance à une même identité géographique et culturelle. Ces revendications radicales, propres à une frange de la jeunesse ne manqueront pas de gagner les organisations de jeunesse et certaines, tel que le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, prendront ouvertement parti pour ces thèses. La jeunesse locale, sans être marxiste dans sa totalité, adhère aux idées de l'AGEG. D'anciens membres de l'AGEG rentrés au pays proposent la tenue de conférences à Pointe-à-Pitre sur le thème de l'autonomie. L'idée fait ainsi son chemin au sein des jeunes des classes défavorisées de l'archipel. Les revendications se radicalisent et les propositions de réformes passent toutes par l'autonomie. L'État français prend ces revendications suffisamment au sérieux pour demander à ses services administratifs locaux des rapports réguliers sur l'état d'esprit de la population guadeloupéenne face à cette propagande. Le Ministère de l'Intérieur à Paris s'inquiète : « Il semblerait qu'un mouvement important soit en voie de préparation dans les DOM, plus spécialement aux Antilles. »² L'État veut connaître le rôle exact joué par les communistes ou les partis nationalistes noirs africains dans cette mouvance autonomiste.

Le secteur de l'enseignement n'échappe pas à la mouvance séparatiste. Les prises de position se multiplient à l'image de cet article de *Match* daté du 6 avril 1960 : « *La solution autonomiste et séparatiste doit consacrer l'anéantissement de notre enseignement public, faute de moyens financiers suffisants à notre disposition.* » Les lycéens guadeloupéens participent à cette vague revendicatrice. Elle prend ouvertement la forme d'une lutte contre l'école religieuse et pour le secteur laïque. Il faut préciser que la situation scolaire est

¹ Rapport des RG, 7 novembre 1959.

² Rapport des RG, idem.

loin d'être satisfaisante. Les classes sont surchargées (jusqu'à 35 élèves par classe) ; le manque d'enseignants est criant ; l'École Normale peine à se mettre en place... La départementalisation est loin d'avoir apporté l'égalité souhaitée. Le PCG se situe en tête de la lutte pour l'école laïque, contre la loi scolaire du 31 décembre 1959¹ qu'il considère comme procléricale. Le 28 octobre 1960, une grève éclate dans les lycées pointois pour dénoncer le manque d'enseignants et de locaux sur Pointe-à-Pitre. Environ 1 500 lycéens participent à ce mouvement. Parmi eux, on trouve Louis Dessout, fils du maire de Pointe-à-Pitre, et Guy Rinaldo, fils du président du Conseil Général. *L'Étincelle* du 12 novembre 1960 voit dans cette grève et dans ses lycéens qui la conduisent le symbole d'une « prise de conscience de la jeunesse guadeloupéenne ». Cette dernière rejoint ainsi ses aînées dans les revendications et les dénonciations du néocolonialisme de l'assimilation. Mais cette grève sera dénoncée par les milieux catholiques comme n'étant pas spontanée, mais dirigée et préparée à l'avance, peut-être de métropole par l'UNEF, et par les communistes locaux. Dans un article intitulé « À propos de la grève des lycéens » paru dans le journal catholique *Clartés* du 5 novembre 1960, l'auteur, Luigy Colat-Jolivière prend parti dans ce sens, en dénonçant cette manipulation de l'Union Nationale des Étudiants de France.

Les prises de position des lycéens se manifesteront durant toute la décennie 1960, comme en témoignent les actions de protestation en janvier 1968, contre le licenciement d'un jeune professeur de Basse-Terre, Laurent Farrugia, trop investi dans la cause autonomiste. Là encore, le PC n'est pas étranger à ces grèves lycéennes. La récente organisation guadeloupéenne de la jeunesse communiste (créée en décembre 1967) anime les manifestations et des affrontements auront lieu avec les forces de l'ordre.

6.3 La naissance du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne et son influence sur les organisations de jeunesse catholiques².

L'influence du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, fortement engagé dans les revendications autonomistes, apparaît comme une cause des transformations des organisations de jeunesse catholiques locales. « *Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC) (...) se présente comme un mouvement d'Église, nie la spécificité des mouvements sectoriels, appuie sa pédagogie sur des situations vécues dans des échanges de groupes, rejoint le scoutisme et l'ajisme³ et ne se pose plus comme un mouvement spécialisé*

¹ Dite « loi Debré », favorisant l'enseignement privé et confessionnel.

² Entretien avec Jean-Claude Malo (juillet 1999), Conseiller général de Guadeloupe. Il entre aux MRJC de Bouillante en 1969 (paroisse du Père Céleste), et dès 1971, il devient « animateur départemental », chargé d'organiser les sections du mouvement dans les différentes paroisses du diocèse de Guadeloupe.

³ «L'ajisme» désigne le mouvement des auberges de jeunesse.

dépendant d'une fédération d'œuvres. »¹ Cette indépendance que lui confère son statut influence ses prises de position autonomistes.

En Guadeloupe, le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne est créé par le Père Céleste en 1964. Ce mouvement de jeunesse dépendant des paroisses du diocèse est un mouvement de réflexion sur la condition des populations rurales. Deux objectifs sous-tendent son travail de réflexion : premièrement, faire prendre conscience aux jeunes de la situation du monde rural et de sa nécessaire évolution ; deuxièmement, évangéliser et montrer qu'à travers la foi on peut transformer une société. La méthode de ce mouvement de jeunesse peut se résumer à partir de trois verbes : voir, juger, agir. En d'autres termes, il s'agit de mener la réflexion en trois temps : tout d'abord en observant la situation réelle du monde rural guadeloupéen ; ensuite en portant des appréciations, des jugements ; et enfin, en agissant, afin d'aider à l'amélioration des conditions des agriculteurs locaux. Il s'agit de donner aux jeunes une formation totale en prise directe avec les problèmes locaux : « *Le « voir, juger, agir, de l'ACJF devait donner aux jeunes une « formation totale ». Les responsables de mouvements de jeunesse réalisaient ainsi un grand effort d'adaptation au monde contemporain. »² Des enquêtes sont menées auprès des familles sur les problèmes rencontrés dans leur vie quotidienne. Progressivement, les jeunes prennent conscience des difficultés rencontrées par le monde rural guadeloupéen dans les plantations. Très vite, ce mouvement s'oriente vers l'engagement politique en faveur de ces populations ouvrières agricoles. Jean Claude Malo, animateur départemental du mouvement à l'époque, nous dit par exemple qu'il devient indépendantiste dès 1971, à la suite de son investissement dans le MRJC. Cela était, selon lui, inévitable ; la méthode appliquée dans ce mouvement amenait très rapidement à la prise de conscience des problèmes inhérents à la situation administrative et politique des DOM. C'est leur approche de la réalité sociale qui fait que les MRJC se retrouvent dans la mouvance revendicatrice autonomiste. J.C. Malo date à 1975 la politisation véritable des MRJC, à la suite de leur soutien à la grève de la faim du Père Céleste. Le mouvement prend de l'essor. Une politique d'incitation à la création des groupes est mise en place. J. C. Malo et le Père Céleste se rendent dans les paroisses et rencontrent des jeunes pour faire démarrer les groupes. Les jeunes du mouvement se rendent dans les familles pour discuter et les sensibiliser aux réalités politiques de leur archipel. Les réunions des groupes des paroisses sont hebdomadaires, et durant les vacances ont lieu des sessions de réflexion et de formation à l'animation des groupes. Le recrutement est essentiellement effectué dans la population rurale noire. Aucun Blanc ne participe à l'organisation, ce qui paraît logique à la vue de l'orientation politique prise. Le MRJC est soutenu par l'Église locale dont il dépend et utilise les locaux. Ce*

¹ M. Héluwaert, op. cit., p. 153.

² L. Bantigny, op. cit. p. 205.

soutien n'est sans doute pas étranger au fait que les familles laissent leurs enfants adhérer à cette organisation. Comme le précise J. C. Malo, les familles font confiance aux prêtres, sans véritablement se soucier d'un éventuel engagement politique de leur part. Pour lui, si le MRJC n'avait pas été un mouvement instauré par l'Église, l'adhésion des familles aurait été moindre. Il est fort probable aussi que les prêtres engagés dans la voie des revendications autonomistes ont joué sur cet état de fait pour pouvoir recruter. Mouvement politique ouvertement autonomiste, le MRJC a influencé l'affirmation identitaire que connaîtra par exemple le scoutisme local dès le milieu de la décennie 1980. Il a participé, tout comme les mouvements politiques, les organisations syndicales ou le courant de la négritude, à faire évoluer les Scouts de Guadeloupe vers un mouvement résolument local. Se côtoyant au sein des paroisses, les influences sont inévitables. Pour le Père Lacroix, si ces influences ne sont pas directes, elles furent certaines, d'abord « *par la crainte que les jeunes du MRJC soient trop vite politisés, mais aussi parce que ces jeunes étaient très appréciés pour leur courage à aborder une réflexion, et parfois un engagement, sur le terrain de l'avenir politique.* » Ainsi, si la politisation du MRJC inquiète les dirigeants des autres organisations de jeunesse, leurs membres suscitent de l'admiration, à la fois dans l'encadrement, mais aussi chez les jeunes. L'admiration portée à ce mouvement par la jeunesse locale, même si elle n'adhère pas toujours à ses orientations politiques parfois extrémistes, apparaît comme un facteur non négligeable d'influence qui marquera les transformations de la plupart des organisations de jeunesse de l'époque tel le scoutisme masculin.

CHAPITRE 7 L'évolution des organisations de jeunesse face aux transformations de la société guadeloupéenne

1 Les Groupes de Sonis

Les recensements des effectifs des groupes dans les paroisses du diocèse laissent apparaître une chute massive des adhésions. Le désintérêt des Sonis par la jeunesse guadeloupéenne correspond à une évolution de la société qui, dès les années cinquante, critique l'assimilation instaurée par la loi de départementalisation de 1946, déçue de la lenteur de ses effets, et de la permanence des inégalités instaurées par la colonisation. L'assimilation n'est plus perçue comme la seule voie d'émancipation possible pour les populations colonisées ; une nouvelle identité se dessine : celle de la spécificité culturelle du Noir, dans la lignée de la « négritude ». Les Groupes de Sonis sont ainsi « connotés trop métropolitains », en raison de leurs pratiques, leurs objectifs, l'aspect militaire qu'ils véhiculent. Cette connotation n'est plus en accord avec une jeunesse en mal de recherche identitaire. Le rôle joué par les Sonis auprès de l'Église locale et du pouvoir de Sorin durant la période du régime de Vichy est une autre cause de la chute des effectifs à partir de 1950. Les Sonis agissent comme un repoussoir pour la jeunesse guadeloupéenne d'après-guerre, désireuse de couper tout lien avec le régime du gouverneur Sorin.

Ainsi, dans cette période, les Groupes de Sonis sont confrontés à un double choix : celui de disparaître (et nombre d'entre eux y seront contraints au fur et à mesure que s'écoule la période) ; ou celui de se transformer face à la désaffection des jeunes. La reconversion prendra trois visages : soit une orientation vers les activités culturelles et musicales ; soit la transformation en organisations d'action catholique pour l'enfance, principalement en Cœurs Vaillants. Dans les deux cas, l'orientation sportive sera abandonnée. Soit, enfin, la transformation en « clubs sportifs », omnisports. Mais cette dernière orientation reste peu répandue chez les garçons qui évolueront davantage vers les deux premières directions, à l'inverse de leurs homologues féminins, les Rayons Sportifs Féminins qui maintiendront la tradition omnisports. Les Sonis perdront ainsi de l'audience face au développement des fédérations unisports et face à la généralisation des ligues régionales guadeloupéennes rattachées aux fédérations métropolitaines correspondantes à partir des années cinquante. Fernand Pentier, fondateur de grands clubs sportifs basse-terriens, tel le Cygne Noir, situe la rupture à la fin des années quarante et au début des années cinquante¹. C'est aussi cette période qui marque la baisse des effectifs des Sonis et leur disparition des rencontres de football. L'application des lois métropolitaines implique que le milieu sportif guadeloupéen aligne ses statuts à ceux de la métropole. Ainsi, en 1952, la fédération omnisports de la

¹ Entretien avec Fernand Pentier. 15 avril 1999. Saint-Claude.

Guadeloupe, la Ligue Sportive de Guadeloupe, disparaît et est remplacée par plusieurs ligues spécialisées : celle de football cette même année ; celles de basket-ball et d'athlétisme en 1954. La ligue de volley-ball se monte en 1964. Léon Cellini, Président des Sonis du Gosier, souligne qu'à partir de cette période il doit s'affilier à la ligue d'athlétisme afin de permettre aux jeunes de participer aux compétitions internationales à Trinidad ou à la Barbade. L'Union Guadeloupéenne, fédération omnisports, ne peut y participer ; elle ne fédère que des associations catholiques et n'est pas reconnue par la fédération internationale. En intégrant les organismes sportifs fédéraux, la Maristella du Gosier coupe tout lien avec l'aspect « société sportive militarisée » qu'elle avait durant la période 1936-1948. Paradoxalement, cette nécessité d'assimilation à la France devient un des facteurs de disparition de ces sociétés sportives qui ne peuvent, de par leurs pratiques « hétéroclites », s'aligner sur les structures sportives fédérales, françaises et internationales. Ce que recouvrait une des finalités majeures (l'assimilation à la culture française) de ces organisations devient un handicap. Si certains groupes se transforment en « clubs sportifs » et perdurent jusque dans les années soixante-dix, ils restent omnisports et sous la tutelle de l'Union Guadeloupéenne et de la FGSPF.

D'autres Groupes de Sonis s'orienteront définitivement vers des activités théâtrales et musicales, et principalement des cliques. L'importance de la formation musicale prendra le pas sur la formation sportive à partir du milieu des années cinquante, et nombreux sont les groupes qui changent de fédération pour s'affilier à la Fédération Régionale des Sociétés Musicales et Artistiques de la Guadeloupe, marquant ainsi l'orientation plus culturelle que sportive. Bien souvent les garçons ne feront plus qu'accompagner les filles devenues des groupes de majorettes, très populaires en Guadeloupe à partir des années soixante. Les Sonis resteront bien souvent le fait d'anciens. C'est le cas de Port-Louis où le Père Aine, curé de la paroisse, signale en 1975 : « *Ils vivent sur le souvenir passé, mais il ne reste aucune activité véritable, qu'une clique et des défilés. Peut-on les faire redémarrer dans une autre orientation, en se servant de ces restes comme point de départ ?* »¹ Ce sont en fait les sections de majorettes qui permettront à certains groupes de redémarrer quelque peu. Elles vont constituer l'activité principale à partir du milieu des années soixante-dix. C'est le cas de Port-Louis ou de la Maristella du Gosier.

Enfin de nombreux groupes se transformeront en Âmes et Cœurs Vaillants. Les recensements font ainsi apparaître les transformations de l'organisation. À partir du recensement 1950-1951, les Cœurs Vaillants vont remplacer les Sonis, et dans certaines paroisses, ces derniers sont comptabilisés avec les CV. Certains Groupes de Sonis adoptent les objectifs et les activités des CV et s'orientent vers l'action catholique spécialisée. C'est le cas de la paroisse Saint-

¹ Recensement de la paroisse, année 1975-1976, archive de l'Évêché de Guadeloupe, Basse-Terre.

Pierre et Saint-Paul de Pointe-à-Pitre entre 1952-1953 et 1958-1959. Les changements d'objectifs éducatifs voulus par la hiérarchie catholique, et notamment la suppression des activités sportives, pourraient expliquer la baisse des effectifs de Sonis observée entre 1950 et 1975.

2 Les SDF de Guadeloupe

2.1 Des scouts de France aux scouts de Guadeloupe

Face aux évolutions sociales et aux nouvelles orientations de la hiérarchie catholique, les scouts de Guadeloupe vont adapter leurs activités et leurs modes de fonctionnement. Trois grandes orientations se dessinent alors pour le mouvement guadeloupéen :

- L'influence des théories de Michel Menu et de l'éducation « raider » mise en place en métropole dès 1947. Les raids en équipes et en solitaire, l'aventure, la découverte vont orienter la formation, les activités et l'organisation.

- L'intensification des pratiques sportives dans certaines troupes, sans jamais rentrer dans le circuit du sport fédéral et de la compétition.

- Une préoccupation au problème du patrimoine local qui n'est pas étrangère au développement des revendications identitaires dans la sphère sociale. Les années soixante se caractérisent par l'ancrage du mouvement dans la valorisation de l'identité créole naissante. Les décennies cinquante et soixante marquent une bascule dans la problématique identitaire du scoutisme local. L'unique référence à la métropole laisse place à un ancrage du scoutisme guadeloupéen dans les spécificités de la culture locale qui s'inscrit dans un contexte social de revendication d'une identité acculturée par la domination française.

2.2 Influence des revendications autonomistes et des crises internes de l'Église sur le scoutisme local

Si le scoutisme local ne prend jamais position de façon nette pour ou contre ces mouvances, leur influence aboutira à une revendication de la spécificité locale symbolisée d'abord par une évolution des activités pratiquées, et en 1979, par le changement de nom qui traduit un désir de reconnaissance. C'est dire que les débats au sein du mouvement et notamment de ses instances dirigeantes ont existé. Ceci est confirmé par le Père Lacroix membre de la Direction diocésaine, dont l'influence semble réelle, mais surtout par Georges Watt, ancien commissaire départemental de 1988 à 1994 : « *On a eu des scissions chez nous. Le mouvement scout, on a voulu l'entraîner dans des positions politiques. J'y étais à cette époque-là. Moi, j'ai fait partie de ceux qui ont dit non ! Les enfants n'ont pas à être mêlés à cela (...)* On n'a pas le droit d'inculquer aux enfants

*des idées politiques. Alors, il y a des gens qui sont partis. Parce qu'eux, ils voulaient que ce soit marqué politiquement, qu'on prenne position. »*¹ Les prises de position politique semblent réelles au sein de la direction locale du scoutisme, mais s'agit-il uniquement d'une volonté de reconnaissance de la spécificité culturelle locale ou bien d'une volonté véritablement autonomiste comme on peut le constater dans certains mouvements de jeunes tels que le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne ? La réponse est difficile à donner tant la plupart des anciens se défendent de toute intrusion du politique dans le mouvement.

2.3 Sociologie du recrutement

Dans les années qui vont de 1950 à 1976, le recrutement des scouts ira en se démocratisant progressivement ; il va s'élargir à des classes sociales plus modestes. « *Tout le monde venait aux scouts. Les enfants d'avocats étaient pareils que les enfants pauvres. On était mélangé.* » (Mme Colombo). Mais, précise Mme Colombo, « *il y avait des Blancs-Pays : les Plagésis, les Dubreuil* » qui ne font pas partie des familles modestes de la commune de Baillif. Dans le groupe de Capesterre-Belle-Eau, les Blancs-Pays sont fortement représentés lorsque le Père Chalder, ancien aumônier scout, fait partie du mouvement dans les années soixante. La troupe du Séminaire Collège montée par le Père Chalder à partir de 1964 recrute, elle aussi, dans les familles aisées. Mais à côté des enfants de ces familles aisées, il y avait aussi des enfants de familles plus pauvres. Le scoutisme local, s'il recrute encore dans les milieux les plus riches de l'île, s'ouvre aux familles de condition plus modeste. Cette ouverture est facilitée par la mise en place des subventions aux associations éducatives, accordées par l'État, dès le début des années cinquante, mais aussi par l'augmentation progressive de la classe moyenne guadeloupéenne, principalement dans la fin de la période. Or, cette dernière est traditionnellement consommatrice de loisirs comme l'a montré J. P. Clément (1994)². Les statistiques démographiques de l'INSEE³ montrent cet accroissement de la classe moyenne, mais aussi de la classe supérieure. Ainsi, entre 1954 et 1982, les cadres moyens progressent de 26,6 % ; et les cadres supérieurs, employeurs et industriels passent de 942 à 36 846, chiffre près de quarante fois supérieur au précédent. Ces classes sociales travaillent et vivent dans les centres urbains. Elles verront croître leur population dans les zones périphériques. L'augmentation de leur pouvoir d'achat facilitera leur pratique

¹ Entretien avec G. Watt. 18 avril 1999. Gosier.

² Voir à ce sujet : J.P. Clément, « *La représentation des groupes sociaux et ses enjeux dans le développement du sport* ». In Clément, De France, Pociello : *Sport et pouvoir au XXe siècle*, Grenoble, PUG, 1994. « *La montée des nouvelles classes moyennes s'accompagne corrélativement de profondes transformations des rapports à l'école et à la formation, au travail, aux loisirs... et aux sports dont la pratique devient, pour certains d'entre eux, un des éléments emblématiques du « style de vie » de fractions de plus en plus larges de la population.* » (P. 88).

³ Annuaire statistique de la France 1960, 1965, 1975, 1985.

des loisirs, et notamment du scoutisme. L'augmentation de l'accès à la propriété témoigne de cet accroissement du pouvoir d'achat, surtout dans la fin de la période. Entre 1974 et 1982, le nombre de propriétaires progresse de près de 9 %. Cependant, si le niveau de vie augmente pour une partie de la population guadeloupéenne, le monde ouvrier se stabilise. Le nombre total des ouvriers reste à peu près stable, diminuant légèrement en passant de 47 246 en 1954 à 45 977 en 1982. Si le pouvoir d'achat des cadres supérieurs et de la classe moyenne s'accroît, celui de la classe ouvrière reste faible : en 1969, le SMIC horaire est inférieur de près de 1,40 franc à celui de la métropole. Il sera de 2,32 francs en 1974. Il faudra attendre 1996 pour que les ouvriers guadeloupéens obtiennent la parité en matière de SMIC horaire. Le scoutisme local de cette seconde période recrute donc dans les classes sociales disposant de suffisamment de revenus. L'accroissement de la classe moyenne tant à « noircir » le recrutement qui reste encore majoritairement Blanc et Mulâtre. Seule la classe ouvrière est généralement écartée du mouvement local.

Les origines sociales des cadres du mouvement local attestent cette audience privilégiée dans les classes aisées de la société guadeloupéenne. Jean Gothland, Commissaire de Province de 1956 à 1966, marin, venu de métropole, deviendra un des plus gros commerçants de Pointe-à-Pitre (fondateur de la quincaillerie La Palette, première quincaillerie de Guadeloupe). Jeune scout en métropole, en 1956 il devient commissaire de la province de Guadeloupe à la demande de l'aumônier de province afin de remplacer Yves Bonnet. Il quitte officiellement cette fonction en 1966. Jean Rivier est un autre exemple de l'appartenance des cadres à la classe aisée. Fils d'un riche commerçant pointois, il représente cette jeunesse noire qui accède aux études et à une certaine aisance financière. En ce sens, il symbolise la réussite professionnelle et l'intégration dans la société dominante blanche. Il témoigne aussi de l'ouverture du mouvement scout aux Antillais de couleur. Exemple d'assimilation réussie, Jean Rivier côtoie le mouvement depuis 62 ans. Entré chez les scouts en 1939, en tant que louveteau à Pointe-à-Pitre, il devient éclaireur en 1943 avant de devenir routier en 1949. En 1951, il est assistant du chef de troupe avant de devenir lui-même chef de troupe, toujours à Pointe-à-Pitre. En 1955, il est chef du groupe de Pointe-à-Pitre. Il est nommé commissaire du district de la Grande-Terre la même année. Si depuis 1964 il n'a plus un rôle effectif au sein du mouvement, il continue toujours à le soutenir et à l'encourager : il est encore aujourd'hui membre du comité départemental des SDG.

2.4 Financement des SDF guadeloupéens

Durant cette période, les quatre sources de financement restent identiques à celles de la première période : les cotisations des membres, les recettes des actions culturelles, les subventions et les aides des mécènes. À cela s'ajoutent les aides apportées par la nouvelle association des « Amis des Scouts » qui regroupe d'anciens membres du mouvement et des parents. Les membres de

cette association versent des cotisations qui sont redistribuées dans les groupes. De plus, les parents continuent à apporter de l'aide matérielle comme la mise à disposition de camions ou de voitures pour les déplacements. Les subventions de la Jeunesse et des Sports peuvent aussi prendre la forme de dons de matériel comme ces deux tentes du surplus américain données à la troupe de Pointe-à-Pitre dans les années cinquante. Enfin, la plupart des activités sont financées par ce que le mouvement appelle « l'extrajob » : les scouts, notamment les plus anciens effectuent des travaux rémunérés (nettoyage de locaux, défrichage de terrain, élagage, travaux de maçonnerie...). Ces extrajobs, effectués tout au long de l'année, permettent souvent à la troupe de partir en camp. Au-delà de l'apport financier, ils entrent aussi dans les objectifs du scoutisme en développant l'esprit d'initiative et la capacité de gestion financière chez les jeunes.

2.5 Les relations entre les SDF guadeloupéens et la hiérarchie ecclésiastique locale

Si dans la période précédente la hiérarchie ecclésiastique semble exercer une autorité insidieuse sur le scoutisme local, cette seconde période voit la marque de l'Église s'atténuer. Le scoutisme guadeloupéen de ces trois décennies, tout en restant un mouvement catholique, s'émancipe et se laïcise. En élargissant son champ de recrutement et en s'orientant vers une spécificité antillaise, l'allégeance aux directives catholiques se dilue.

Plusieurs facteurs en sont la cause :

- l'encadrement laïc se stabilise et vieillit. L'ouverture des formations universitaires et professionnelles en Guadeloupe favorise le maintien des jeunes adultes sur place pour effectuer des études.
- Le poids des aumôniers dans les troupes diminue face à la présence stable des chefs, accroissant ainsi leur pouvoir. L'influence de la hiérarchie ecclésiastique en sera moins forte.
- La diminution du nombre de prêtres et de leur disponibilité qui ira croissante sur la période rend leurs interventions moins régulières. La présence des aumôniers sur le terrain aux côtés des jeunes se fait plus rare.

L'arrivée des prêtres noirs dans les années soixante marque une orientation de l'Église locale vers les réalités guadeloupéennes, pouvant aboutir dans certains cas à un engagement politique de leur part. Dans la fin des années soixante-dix, le développement du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne dans les paroisses de l'archipel montre cet engagement. En œuvrant pour une valorisation de la culture locale, ces organisations se situent dans la mouvance autonomiste de l'époque. Certains prêtres s'engagent ainsi dans la voie des revendications, transformant des organisations de jeunesse à buts spirituels et éducatifs, en des cercles de discussions politiques, délaissant ainsi les mouvements d'obédience métropolitaine à « connotation » colonialiste. L'exemple du Groupe de Sonis de Port-Louis est significatif de l'opposition des

prêtres locaux à ce type d'organisation de jeunesse : « *Depuis que les curés guadeloupéens ont commencé ici, ils ont repoussé le Groupe de Sonis. Cela les gênait, car le Groupe de Sonis venait répéter dans la cour. Mais de toute façon, ils ne veulent pas. Ils ne considèrent pas du tout les Sonis comme un groupe religieux. C'est une société "païenne" (...) Quand j'étais président, si je demandais au curé de faire une messe pour nous, il ne voulait pas !* »¹ De telles organisations en véhiculant trop de valeurs métropolitaines, voire coloniales, n'intéressent plus les prêtres des paroisses. Ils s'y opposent ouvertement, privilégiant les organisations de jeunesse tournées vers les spécificités de l'archipel guadeloupéen, quitte à ce qu'elles prennent des orientations politiques parfois extrémistes. Le scoutisme local subit ces influences et s'adapte en « s'antillanisant », non sans traverser une crise interne qui fera baisser ses effectifs. Cependant, les rapports avec les aumôniers qui œuvrent sur le terrain restent étroits, même s'ils se font plus rares qu'auparavant. L'ordination du Père Chalder en août 1964 est une véritable manifestation scout. Ceux de sa paroisse sont bien entendu présents, mais aussi, l'ensemble des scouts du département. Les obsèques du Père Durand en 1967, à Moule, attirent une foule importante de jeunes sportifs et de jeunes scouts venus de toute la Guadeloupe. Si le poids de la religion et de la hiérarchie ecclésiastique diminue sur la période, les scouts guadeloupéens demeurent attachés à la « relation à Dieu ».

3 Les objectifs et les activités chez les SDF guadeloupéens

3.1 Les objectifs

Les objectifs poursuivis et la base des activités scoutées pratiquées en Guadeloupe restent identiques à ceux de la période précédente. Une formation physique destinée à former un homme sain, utile à la société, discipliné. Mais des orientations s'affirment, des lignes de force se dessinent, qui au fur et à mesure que la période s'écoule, deviennent plus prégnantes, plus marquées. Ainsi, les explorations qui relevaient davantage de la découverte du milieu naturel vont laisser la place aux « raids » de survie dans la nature ; les activités sportives lorsqu'elles sont pratiquées s'orientent vers les sports de plein air et la recherche d'exploits ; enfin, les activités de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de l'île vont se systématiser intégrant le scoutisme dans la prise de conscience naissante de la spécificité culturelle antillaise. Cette orientation vers une meilleure prise en compte des réalités locales est impulsée par le siège national parisien, dès le début de la décennie 1950. Les transformations successives du statut des anciennes colonies françaises d'Afrique et d'Asie² entre 1946 et 1958 tendent à remplacer la politique d'assimilation par la volonté de favoriser l'émancipation des anciens peuples colonisés. Ces idées

¹ Entretien avec A. Gordien et M. Jaleme. 2 décembre 1997. Port-Louis.

² Création de « l'Union Française » en 1946 ; vote de la « loi-cadre » en 1957 ; création de la « Communauté » en 1958.

émancipatrices ne manquent pas de se répandre dans les départements de la Caraïbe. « *Nos frères Africains, Malgaches, Antillais, Vietnamiens, etc. sont des garçons et des hommes comme nous ; la fraternité scoutie veut que nous les comprenions et que nous les aidions à s'épanouir.* »¹ Le siège national se penche donc sur l'adaptation du scoutisme aux particularités des jeunes des terres françaises d'outre-mer. Des documents destinés à adapter les activités sont envoyés dans les possessions françaises. À partir d'une analyse des qualités et des manques de l'homme de couleur, des orientations et des activités scouties sont proposées, comme en témoigne le document n° 3 daté de 1950². Ce document, diffusé dans *Le Chef* et que les différentes colonies ont reçu, témoigne à la fois d'une volonté d'ouverture vers les peuples colonisés, mais aussi d'une idéologie raciste sous-jacente à la politique d'assimilation qui considère le Noir comme inférieur et devant être éduqué en adaptant les moyens.

¹ Revue *Le Chef*, n° 271, novembre 1950, p. 49.

² *Le Chef*, idem, p.50 à 52.

TECHNIQUE	QUALITÉ DU NOIR S'Y RAPPORTANT	CE QUI LUI MANQUE	ACTIVITÉ DE TROUPE
Orientation	un noir ne se perd pas en brousse. Son instinct le guide, ainsi que le sens faste ou néfaste de tel signe et sa valeur utilitaire.	lui faire raisonner son instinct et découvrir l'utilité des cartes. Découvrir le ciel.	faire des cartes à petite échelle de la région en signalant routes et marigots, forêts et savanes, marécages, etc.
Nature	utilité ou danger des plantes et des animaux.	beauté. Découvrir l'œuvre de Dieu donner des notions plus scientifiques que l'empirisme présent	étude de la nature comme en France.
Signalisation	il utilise le linga ou le tam-tam, véritable téléphone et non code comme le morse ou le sémaphore.	l'habitude d'utiliser d'autres moyens que l'ouïe pour les communications à distance.	tâcher d'adapter ce moyen de transmission au français.
Observation	observer, suivre une trace ou une piste en brousse	savoir évaluer et retenir. Au Kim un noir est lamentable.	évaluation des distances, des angles, observation des détails qui ne frappent pas d'emblée leur affectivité, Kim etc...
Habilité manuelle	construire une case, faire une passerelle, etc... avec bois et lianes	la notion du travail bien fait. Artisanat inexistant. la notion de conscience professionnelle.	artisanat, amélioration des techniques indigènes traditionnelles, décoration.
Vie au camp	le noir se débrouille n'importe où avec n'importe quoi	les habitudes du campeur, le sens de l'équipe, l'établissement et le respect d'un programme, l'hygiène.	camps très fréquents et courts
Veillée et feux de camp	autour du feu le noir raconte légendes et sorcelleries. Il sait minner et chanter, il vit son sujet.	moyens d'expression limités. Discipline du corps et de la voix, progression des thèmes.	créer un art théâtral qui n'existe pas.
Santé - vigueur	capable de faire 60 km. à pied en peu de temps, et de porter de lourdes charges sur la tête	tout est à faire. Incapable de faire effort violent, un travail d'équipe, un effort continu sauf des jambes, d'économiser ses gestes et sa force. Nourriture insuffisante.	comme en France sports en général et en particulier football. surveiller hygiène et alimentation.
Sauvetage	il connaît beaucoup d'herbes et de moyens empiriques de guérir	hygiène et soins rationnels. Il croit trop aux sorcelleries esprit de charité et moyens pratiques de rendre service.	comme en France.

TECHNIQUE	QUALITÉ DU NOIR S'Y RAPPORTANT	CE QUI LUI MANQUE	ACTIVITÉ DE TROUPE
Chevalerie	le noir n'a pas « notre » code de l'honneur ni le sens du renoncement individuel et de la charité universelle	tout est à faire	récits d'actes héroïques si possible de l'histoire locale.
Religion	même les baptisés ont des connaissances très vagues, ont le sens du Culte et celui d'un Dieu « vengeur »	tout, mais surtout la notion du Dieu Amour	le chef doit faire l'éducation religieuse de sa troupe car il n'y a pas souvent de Père.

Pierre CHANTRAN,
S.M.G. Oubangui-Chari.

Document n° 3

Si la volonté d'ouverture aux peuples colonisés est louable, un tel document reste encore fortement imprégné de cette perception qu'a l'occidental de dominer les autres peuples, et de devoir les éduquer et les mener à la « civilisation ». Ainsi, faut-il « *lui faire raisonner ses instincts* » afin que le Noir puisse comprendre l'utilité des cartes. Ses « *débordements* » naturels, instinctifs, doivent être canalisés, « *civilisés* ». Si les cartes ne sont plus celles de la métropole, mais celles des régions concernées, il faut qu'elles soient de « *petite échelle* » pour en faciliter la compréhension. À l'image de l'enseignement des sports collectifs préconisé par l'École de Joinville dans les années 1920, il convient de simplifier les activités et leur approche afin de satisfaire à une intelligence considérée encore comme inférieure. « *Les Noirs possèdent pour cette activité un goût prononcé et des dispositions vraiment étonnantes, mais il peine à se soumettre à la rigueur de l'organisation sportive, en particulier dans les sports collectifs, et en appréhender la signification.* »¹. De façon générale, il convient de privilégier les aptitudes naturelles du Noir par des sports dits « de base » (l'athlétisme, par exemple). « *Mais ne leur demandez pas d'appeler les ressources de l'intelligence au secours de la valeur athlétique naturelle, et de leurs muscles neufs. N'exigez pas d'eux les qualités que l'on attend d'individus associés et vivant en société.* » L'homme noir sait construire

¹ T. Jobert, op. cit. P 167.

des cases, certes, mais il lui manque « *la notion du travail bien fait* » et « *la notion de conscience professionnelle* ». Le scoutisme doit donc l'orienter vers ces directions en développant, voire en créant, un artisanat local. Le scoutisme se propose ainsi de créer des activités qui n'existeraient pas chez les peuples noirs colonisés, témoin là encore de la croyance en une supériorité des moyens d'expression artistiques européens, ainsi que d'une volonté de forger le Noir à l'image du Blanc. Le désir d'assimilation perdure. Dans le domaine de la santé, « *tout reste à faire* » ! Si le Noir est capable de marcher 60 kilomètres et de porter de lourdes charges, il le fait de façon anarchique, instinctive, incapable d'un travail soutenu ou économique. Il est incapable de réguler ses efforts. Là encore, l'instinct doit être canalisé, éduqué, voire « dressé ». Les directives du siège national du scoutisme ne s'écartent pas d'une conception quasi animale du colonisé, dont les instincts quelque peu primitifs limiteraient son accession aux normes et aux valeurs de la civilisation française. Mais c'est le « code de l'honneur », propre à la « chevalerie » scout qui lui fait le plus cruellement défaut. Ce code lui procurera le sens de la charité et de l'action en équipe qu'il est incapable de concevoir. Le chevalier du Moyen-Âge ne met-il pas son corps et son âme au service de Dieu, des faibles et des pauvres ? Ces finalités ne sont-elles pas celles du scoutisme voulu par Baden Powell ? Certes, dès 1922, le Père Sévin, alors commissaire général tentera de dépasser cette vision¹, mais elle restera encore longtemps ancrée dans l'esprit des chefs scouts, surtout si elle permet, comme pour le colonisé, de canaliser et d'éduquer son instinct primitif. Ce code de l'honneur est aussi inséparable d'une éducation religieuse qui lui permettrait de se tourner vers son prochain. Ainsi, à côté d'une indispensable éducation aux valeurs occidentales, la religion doit rester, pour les colonisés, le vecteur principal de l'inculcation de ces valeurs.

3.2 Les activités

3.2.1 La mise en place des « raiders » : un facteur d'accélération de l'ancrage dans les réalités locales.

La création des Raiders en 1948 par Michel Menu, et son importation en Guadeloupe par Ginet Brument² dès le début des années cinquante vont transformer les conceptions du scoutisme local. L'influence des techniques commandos développées durant la Seconde Guerre mondiale, l'orientation nette vers la débrouillardise et la formation sportive vont influencer les méthodes des scouts de Guadeloupe. Menu, observant que les activités de formation physique par l'hébertisme et les gymnastiques hygiéniques font de moins en moins recette face à la diffusion des sports, propose d'initier les jeunes scouts à des activités

¹ Voir à ce sujet l'article de J. Sevin, « *Indianisme ou chevalerie* », publié dans *Le Chef* n° 4 de juin 1922.

² Ginet Brument : ancien scout de Pointe-à-Pitre. Il a été au mouvement de 1943 à 1955. Il est jeune scout en 1943 et dès 1948 il est adjoint au chef de troupe à Pointe-à-Pitre avant d'être chef de troupe jusqu'en 1955. En 1955, J. Rivier prend sa succession à la tête de la troupe pointoise.

nouvelles qu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer : ski, judo, natation... Mais par ces nouvelles orientations, le « raidisme » participe aussi à une meilleure connaissance de leur pays par les Guadeloupéens.

En effet, le programme Raider est bâti autour de cinq axes dont certains renforcent la prise en compte des spécificités locales :

- Le *woodcraft*, littéralement « travail du bois », c'est-à-dire, plus largement, la connaissance de la nature et des techniques qu'il permet (travail du bois, connaissance de la flore et de la faune...);
- Le missionnaire, qui reste dans la lignée d'avant-guerre et la volonté d'évangélisation.
- Le sportif (approche nouvelle clairement mise en avant par les dirigeants des SDF) ;
- Le conducteur et le mécanicien ;
- Le service volontaire, c'est-à-dire l'aide à la population.

Ces nouveaux objectifs vont donc transformer les visions du scoutisme local. Le *woodcraft*, l'orientation vers les pratiques sportives, et principalement de plein air, ainsi que l'aide aux populations, vont favoriser la prise de conscience chez le scout guadeloupéen d'une spécificité créole qui n'avait pas été valorisée dans la période précédente.

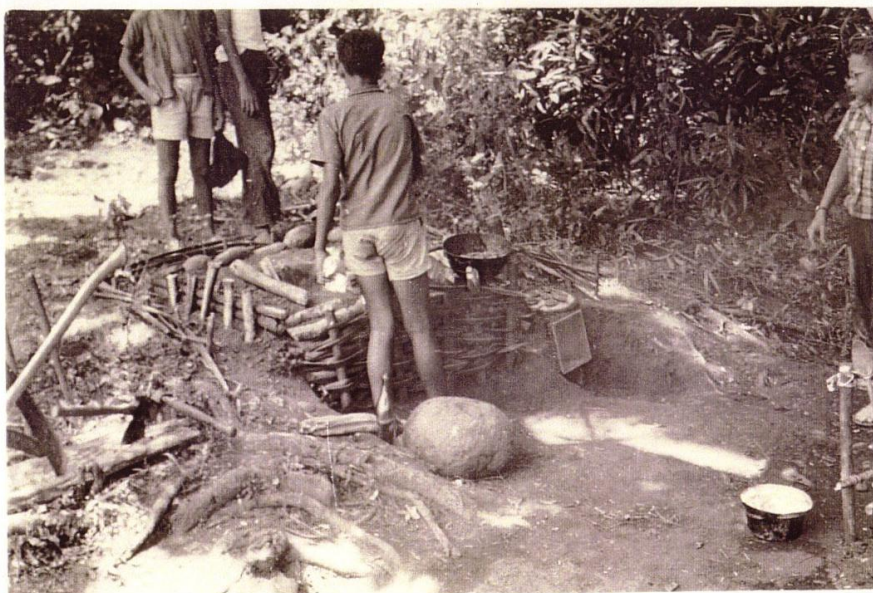
3.2.2 La mise en valeur du patrimoine local

Une des caractéristiques principales du scoutisme de cette période est la prise en compte de la valorisation du patrimoine naturel et culturel de l'île, témoignage d'une volonté d'ancrer le mouvement dans les réalités guadeloupéennes, et de ne plus rester « assujetti » à la simple reproduction d'un scoutisme métropolitain. Cette intégration culturelle prend différentes formes. Le *woodcraft* en est une. Si les activités traditionnelles de froissartages sont maintenues (photos n° 10, 11, 12 et 13), elles se complètent de fabrications plus locales. Ainsi, dès le début des années soixante, la confection d'objets en matériaux locaux est introduite dans le scoutisme. Les scouts de Baillif font des chapeaux en feuilles de cocotier ou bien des sacs appelés « ti vert » à cause de leur couleur. Les garçons fabriquaient des « cabrouets », petites voitures en bois que l'on pouvait conduire¹. Les scouts guadeloupéens confectionnent régulièrement des herbiers de plantes locales, pour les étudier, comme pour en faire don à des organismes de recherche tropicale par l'intermédiaire de l'UNESCO.

À côté de ces activités de « *woodcraft* » les scouts introduisent des pratiques culturelles traditionnelles noires guadeloupéennes. Ainsi, durant le rallye de 1971 en Guyane ils miment, le soir, des veillées mortuaires où se côtoient

¹ Le « cabrouet » est un char à bœufs utilisé pour le transport de la canne à sucre. Par extension, il désigne les voitures que les enfants se confectionnent pour jouer.

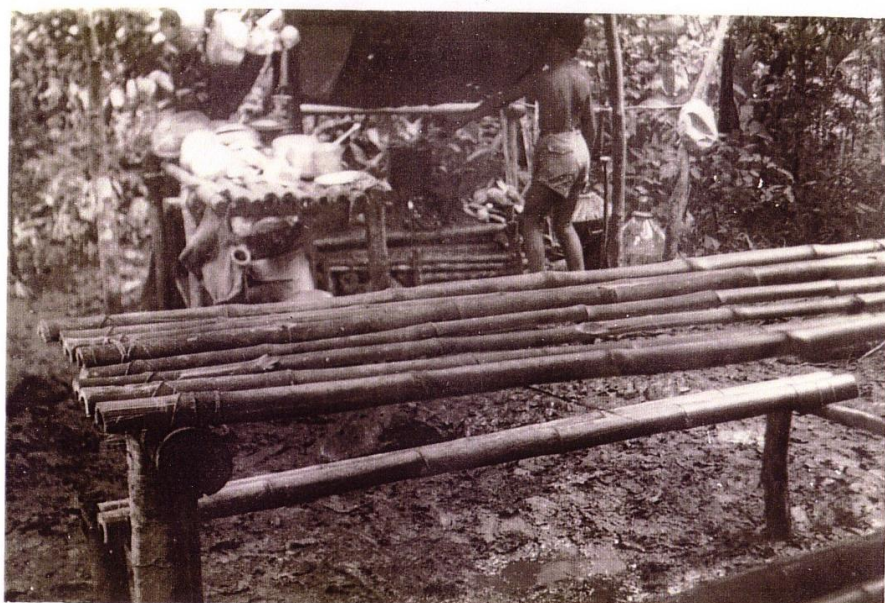
chants et contes créoles. Gérard Berry¹, ancien chef du groupe de Basse-Terre, considère en fait que les scouts ont été les promoteurs de ces contes mimés, ces sketches, dont certains vivent maintenant et qui se sont médiatisés. Il s'agit de mises en scène de deux ou trois personnages jouant une histoire guadeloupéenne, conte ou fait quotidien en créole. « *On va parler des ignames du jardin, du gars qui a bu un coup de trop, de la femme du voisin, de l'école. Bien sûr, tout ça en créole.* » (G. Berry).



**Four aménagé dans le sable.
Le Moule, célébration de la Saint-Georges.
Années 50.**

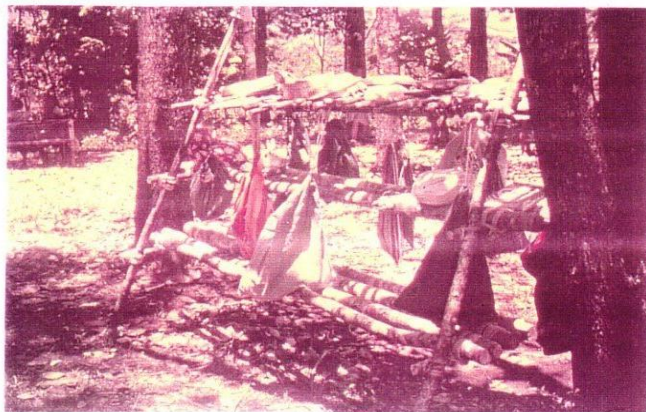
Photo n° 10

¹ Entretien avec Gérard Berry. 23 mars 1998. Basse-Terre. G. Berry entre à la meute des louveteaux de Basse -Terre en 1955, puis il est éclaireur et enfin routier, avant d'être responsable à 18 ans. En 1964, il est responsable des pionniers du groupe avec G. Bervin. Depuis 1977, il est chef du groupe de Basse-Terre. Il est investi dans le mouvement scout basse-terrien depuis 46 ans.



**Froissartage lors du nettoyage du Fort Fleur d'Épée. Gosier. 1955.
Vaisselier, coin cuisine et table construits avec les coupes de dégagement du fort.**

Photo n° 11



**Froissartage lors du nettoyage du Fort Fleur d'Epée. Gosier. 1955.
Vaisselier et coin cuisine construits avec les coupes de dégagement du fort.**



Photos n° 12 et n° 13

La prise en compte d'une spécificité locale passe aussi par la mise en valeur des vestiges historiques de l'archipel. En 1955, les scouts de Pointe-à-Pitre entreprennent le dégagement du fort Fleur d'Épée du Gosier (photo n° 14). Abandonné depuis des dizaines d'années, ce fort envahi par la végétation est inaccessible et désaffecté. *« Pour les jeunes, ça représentait beaucoup, parce qu'il y a eu des combats épiques entre les Français et les Anglais sur ce fort. On a donc voulu réhabiliter le fort, à notre manière. Mais pour pouvoir seulement accéder au fort, il y avait un travail énorme, parce que c'était devenu une forêt. C'était couvert de flamboyants, et on ne pouvait plus circuler. On a donc dégagé. »* (J. Rivier). La première présentation du fort au public a lieu à la Saint-Georges. Les scouts fêtent leur saint patron sur l'esplanade du fort, et avec la multitude de bois qu'ils avaient coupé, ils construisent des installations (abris, tables, bancs...). Le commissaire de l'époque a fait don du pont qui franchit le fossé du fort, pont construit par les scouts dans ses ateliers. Le froissartage vient donc compléter le travail de mise en valeur du patrimoine historique. Les pouvoirs publics dégageront le fort, travail trop important pour les scouts locaux, et le fort sera rouvert au public quelques années plus tard.



**SDF. Nettoyage du Fort Fleur d'Epée.
La passerelle a été construite par les scouts.**

Photo n° 14

Ce type d'entreprise qui lie les activités culturelles aux activités spécifiquement scouts, et qui favorise la réhabilitation du patrimoine par un

travail physique important (défrichage, construction...), est mené par l'ensemble des troupes scouts du département, comme par exemple le nettoyage de plages ou l'ouverture de sentiers de randonnées pédestres. Ainsi, associés aux Guides de France guadeloupéennes, les scouts locaux aménagent des traces touristiques dans le massif de la Soufrière, pour la Saint-Georges 1963. Pour cette même fête en 1970, ils aménagent la passerelle du Fort Saint-Charles à Basse-Terre. Puis ce sera le Fort Napoléon des Saintes qu'ils aideront à restaurer en 1974. Enfin, les scouts de Basse-Terre et de Bouillante défrichent et aménagent la plage de Grande-Anse Bouillante. Cette plage s'avérera être un atout touristique pour la commune. Le scoutisme œuvre ainsi pour la mise en valeur touristique de l'île.

3.2.3 L'aide à la population : un symbole de l'ouverture aux problèmes de la société guadeloupéenne.

L'utilité sociale du scoutisme guadeloupéen s'exprime de façon privilégiée lors des catastrophes naturelles. Ce sera le cas pour les différents cyclones de l'année 1964 (notamment « Chloé ») à Baillif et à Basse-Terre. À la suite du cyclone Inès en 1966, ils confectionnent des lits et des armoires pour les sinistrés, aidés des guides qui fabriquent matelas et draps. En dehors de catastrophes naturelles, les scouts œuvrent aussi pour améliorer le quotidien des Guadeloupéens. Ainsi, pour la Saint-Georges 1964, ils construisent deux passerelles à Capesterre-Belle-Eau, afin de permettre aux riverains de la rivière du Pérou de passer d'une rive à l'autre sans danger (photo n° 15). La même année les Routiers aménagent aussi un terrain de football pour les jeunes du quartier de l'Habituée. L'aide des scouts locaux se manifeste aussi lors d'actions sanitaires demandant une main d'œuvre importante. C'est le cas en 1952 lorsque la léproserie de la Désirade¹ est déménagée vers Pointe-Noire en Basse-Terre. Expérience difficile et délicate qui laissera un souvenir bouleversant chez la plupart des anciens du mouvement.

¹ La Désirade est une île située au large de la Pointe-des-Châteaux, c'est-à-dire au large de la côte est de la Grande-Terre.



**Capesterre-Belle-Eau, célébration de la Saint-Georges 1964.
La passerelle vient d'être construite par les scouts.**

Photo n° 15

La formation d'un citoyen utile à la société guadeloupéenne passe aussi par l'apprentissage des techniques de base de la maçonnerie ou de la menuiserie, utilisables dans le quotidien où l'habitat en bois domine, même dans les centres urbains. Encore courante à la fin du XXe siècle, les « cases » et les maisons en bois constituent dans les années cinquante et soixante, 80 % des habitations de l'archipel.

Dans cette logique utilitaire, le secourisme est enseigné dans certaines troupes. Il s'inscrit dans la logique de formation à la santé, à l'hygiène, à l'aide d'autrui tout comme il devient indispensable aux activités telles que les raids. La maîtrise des techniques du secourisme devient une garantie de sécurité pour les activités de pleine nature à risques, pour l'orientation « commando » que la mise en place des raiders donne au scoutisme local.

Enfin, c'est dans cette optique utilitaire que des formations professionnelles sont entreprises. Ainsi, le Père Chalder met en place, au milieu des années 1970, une formation pour trois Guadeloupéens¹ afin qu'ils apprennent la culture florale. L'idée est de faire la culture d'orchidées dans l'humidité de la forêt tropicale au camp permanent de Piolet, en Basse-Terre. Une entreprise identique est mise en place pour une formation aux métiers de la pêche. « *Faire comprendre aux Antillais le développement du pays. On s'est rendu compte que le scoutisme devait nous apporter quelque chose ; quelque chose qui nous intéresse, c'est-à-dire développer un peu le pays. Mais ça n'a jamais très bien pris, parce que toute la consommation guadeloupéenne est française ; les scouts ont eu du mal.* »² La main mise économique et culturelle de la métropole se fait encore sentir ici. Les Guadeloupéens ont des difficultés à s'écarter de cette tutelle française qui empêche d'entrer dans une logique de mise en valeur de leur propre territoire. Ils semblent se reposer sur l'assurance de l'approvisionnement métropolitain qui leur empêche souvent toute initiative locale. Mais cette action entreprise par le Père Chalder marque toutefois une évolution dans le scoutisme local qui perçoit la nécessité d'entreprendre des actions en faveur de l'archipel. Elle marque le début d'une certaine prise de distance avec la métropole, prise de distance qui s'accroîtra à partir du début des années 1980. Elle veut aussi dépasser la simple prise en compte du culturel pour se situer sur le terrain de la formation professionnelle des jeunes guadeloupéens, et centrer le scoutisme local sur ce que le Père Chalder appelle « la vie ».

3.2.4 La formation du physique

Les activités corporelles restent le support privilégié de l'éducation scout. Elles deviennent, elles aussi, des moyens d'ouverture vers le « local ». Entre 1950 et 1976, marche, dégrèvement matinal, jeux physiques et virils, activités sportives demeurent des pratiques de base pour le scout guadeloupéen.

3.2.4.1 Explorations et raids

La marche reste un support incontournable de l'éducation scout. D'abord parce qu'elle reste le moyen privilégié de déplacement. Les infrastructures routières restent encore largement insuffisantes, surtout en début de période, ralentissant ainsi les échanges à l'intérieur de l'île et rendant les déplacements difficiles : en 1954, 210 km de routes nationales sont bitumés, mais sur 429 km de chemins départementaux seuls 8 à 10 km sont recouverts d'un revêtement convenable ; 270 km restent à élargir³. Les déplacements en transports en

¹ Dominique Castret, Mariano Couprier, Julien Séritier.

² Entretien avec le Père Chalder. 4 août 1999. Capesterre-Belle-Eau.

³ Rapports des Renseignements Généraux. 1954. Archives 2407. Archives départementales de la Guadeloupe.

commun sont donc difficiles et ne concernent que les axes principaux. La marche restera le moyen de déplacement le plus usité jusque dans les années quatre-vingt, même si à partir des années soixante, le réseau s'améliore considérablement. En 1965, le nombre de kilomètres de nationales bitumées est passé à 323, celui des départementales à 437. Les communications en sont facilitées et le parc automobile va progresser. Il atteint 32 019 véhicules particuliers en 1972, soit près d'un véhicule pour trois actifs. L'amélioration du réseau routier constitue un indice quant aux possibilités de déplacement des populations, pour le commerce, mais aussi pour s'adonner à la pratique des loisirs, quels qu'ils soient. Les scouts locaux vont ainsi diversifier leurs lieux de pratique. Alors que jusqu'à la fin de la décennie 1940, ils se cantonnent dans les zones proches des paroisses d'implantation, à partir des années soixante ils diversifient leurs lieux d'activités. L'accroissement des moyens de communication va permettre aux scouts locaux de se rendre plus aisément dans des espaces naturels vierges. Le massif montagneux de la Soufrière devient la zone la plus fréquentée, comme en témoigne l'implantation du camp scout permanent de Piolet sur la route du col des Mamelles qui traverse la Basse-Terre d'est en ouest.

Mais si la marche reste l'activité de base du scoutisme, d'un simple support de découverte au début du mouvement, elle va s'orienter vers les raids de survie où l'engagement physique et mental du jeune est important. Ainsi, les marches d'exploration à la boussole vont devenir des raids par équipe ou en solitaire. Ces raids impliquent la maîtrise de différentes techniques lui permettant de survivre dans la nature. Ils pouvaient durer une ou plusieurs journées, sous forme de camps itinérants. Le Père Chalder mentionne les « 24 heures », raid physiquement éprouvant : *« On faisait aussi ce qu'on appelait les "raids 24 heures" ou bien "les 24 heures". Surtout avec les Pionniers. Les jeunes partaient dans la nature, et ils avaient un point précis à découvrir. C'était de la topographie. Ce sont des activités très dures. »* Les jeunes scouts doivent se débrouiller pour trouver leur nourriture (pêche et cueillette étant les plus utilisées), pour s'orienter, mais aussi, et c'est nouveau, maîtriser les méthodes de transmission, se débrouiller en mécanique, etc. L'aumônier retrace la dernière activité d'un camp à Piolet qui consistait, en partant du camp, à rejoindre Petite-Anse où les scouts faisaient leur promesse. *« C'était des activités qui marquaient les gars. Ils rentraient crevés. »* Dans ce raid, la marche s'effectue d'abord dans la forêt où il faut parfois se frayer un chemin au coutelas tant la végétation est dense. La fraîcheur de la voûte de verdure rend toutefois la progression moins pénible ; cascades et ruisseaux permettent des haltes rafraîchissantes et délassantes. À la sortie de la forêt tropicale, c'est la descente vers la mer dans les épineux, dont les « saint-domingues », arbustes pouvant atteindre deux mètres et fournis de longues épines, accrochent le sac et lacèrent les bras. Dans ces zones moins humides, le soleil rend la marche fastidieuse, et il faut s'arrêter souvent pour boire et éviter la déshydratation. C'est enfin

l'arrivée sur la plage où les noix de coco que l'on va chercher sur l'arbre fournissent le remontant que le scout attend depuis son départ.

À côté des raids en patrouilles, les scouts pratiquent « l'étape du désert », marche exploratoire solitaire où le jeune est placé face à lui-même, seul dans ses décisions. Cette confrontation individuelle avec la nature est proche de l'exploit ; exploit solitaire qui demande que le jeune soit autonome et utilise au mieux ce que lui offre le milieu naturel pour vivre et progresser dans sa marche exploratoire. L'exploit revêt ici une dimension héroïque. Le jeune scout guadeloupéen doit alors connaître parfaitement ce milieu dans lequel il évolue, à la fois pour progresser, mais aussi pour se nourrir. Cueillettes de baies, de noix de coco ou d'autres fruits constituent une activité indispensable dans ces raids. Bien souvent la population locale fournit le complément nutritif essentiel en donnant quelques bananes ou quelques mangues, suivant la saison, voire même du riz certaines fois. La canne à sucre que l'on suce comme un sucre d'orge fournit aussi l'élément indispensable contre l'hypoglycémie qui guette le marcheur de longue distance. Dans la forêt, la pêche aux « ouassous », ces écrevisses à la chair très délicate, peut constituer un moyen de se nourrir. Tout comme la prise de crabes qui occupent la plupart des biotopes de l'archipel, et dont le blanc (ou « crabe de terre ») est sans doute le plus goûteux. Le scout doit alors confectionner des pièges pour le capturer, puis allumer un feu afin de le faire cuire avec les quelques allumettes que le chef lui a autorisées à emporter avec lui. La pêche peut aussi constituer un moyen de se procurer la nourriture, dans les torrents comme en bord de mer.

Ces activités où le jeune scout guadeloupéen est confronté à lui-même et à la souffrance physique et morale, parfois seul, constituent sans doute une « bascule » dans les objectifs du scoutisme français, comme du scoutisme local. Ces changements concernent à la fois la recherche du développement de la prise d'initiatives et de responsabilités, mais aussi une plus grande confrontation aux exigences du milieu naturel, et donc une meilleure connaissance de celui-ci. Pour le Guadeloupéen cela constitue une double rupture : rupture dans la perception de sa propre personnalité qui doit dépasser la soumission aux directives du Blanc, puisque soumis à lui-même, et qui lui permet de croire en ses propres possibilités exploitées de façon autonome ; en ce sens, une certaine émancipation se façonne ici. Rupture aussi dans la connaissance de son pays, puisqu'il doit en acquérir une maîtrise suffisante pour survivre en autonomie complète. Sans nul doute ces raids contribuent à une ouverture vers les spécificités locales guadeloupéennes que peu d'enfants des bourgs ont l'occasion d'acquérir à cette époque.

Mais les explorations peuvent aussi être moins physiques et orientées vers la découverte d'un site historique, naturel, voire humain, spécifiquement guadeloupéen, participant là encore à la connaissance de la culture locale. Les activités pouvaient être ainsi à la fois sportives et culturelles. Oscar Lacroix cite une exploration qu'il a proposée à ses scouts : « *En 1966, j'avais une patrouille*

de Trois-Rivières ; on va camper à Gosier. Je leur ai donné une carte et je leur ai dit d'aller au fond Sainte-Anne par les bois. Il fallait marcher beaucoup, mais en même temps c'était agrémenté de connaissances du pays, et de recherches à la boussole. Et puis se dépasser un peu, se dépasser soi-même. » C'est la découverte des Grand-Fonds de Sainte-Anne qui s'ouvre ici au scout local. Cette succession de mornes et de ravines au fond desquelles les mares étalent leurs eaux parfois croupissantes en saison sèche. L'arbre à pain a élu domicile dans ces zones. Mais la marche dans les Grand-Fonds c'est aussi l'occasion pour le scout local de rencontrer les « Blancs Matignon », ces blancs réfugiés dans ces zones peu accessibles, fuyant les troubles révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle, et créant un « isolat », groupé en « tribus familiales ». Issus de familles aristocrates, ils ont donc fui la répression sanglante de la Révolution durant laquelle la guillotine fut installée sur la place centrale de Pointe-à-Pitre. Dans ces mornes, ils défrichent quelques arpents de terre, achètent quelques esclaves, et survivent en autarcie, ignorés de tous. L'abolition de l'esclavage constitue pour eux la ruine, n'ayant pas les moyens de payer des ouvriers libres. Ainsi vivent-ils depuis des décennies repliés sur eux-mêmes dans ces collines inhospitalières, opposés au mélange avec d'autres ethnies.

Dans cette logique de découverte du patrimoine guadeloupéen, les scouts de Baillif des années soixante font fréquemment l'ascension de la Soufrière. Ils partent aussi camper sous le bourg de Saint-Claude, à Monteran, au lieu-dit « la caféière ». Ils campent aussi sur la Grande-Terre : « *C'était le samedi et le dimanche. Sur Anse-Bertrand et la Pointe-des-Châteaux. On partait en car, à 4 heures du matin.* »¹

Les explorations du milieu naturel vont se diversifier et ne plus faire uniquement appel à la marche. Les scouts de Pointe-à-Pitre vont élaborer un projet de construction de kayaks en toile et partiront découvrir l'îlet du Gosier, au large du bourg du même nom. L'îlet, surmonté d'un phare érigé sous la Troisième République, est d'accès facile, mais il est entouré d'un récif corallien dont les vagues viennent percuter violemment les coraux à fleur d'eau, ce qui rend le tour dangereux lorsque la mer est agitée. Une bonne technique de la navigation en kayak est indispensable si l'on veut s'aventurer sur la côte est de l'îlet. Au-delà de la simple pratique de cette activité de pleine nature, un tel projet a aussi pour objectif une formation manuelle : « *C'était des kayaks en toile avec des tissus qu'il fallait rendre imperméables. Avant il fallait faire l'armature en bois.* » (J. Rivier). Il faut maîtriser les techniques élémentaires de l'architecture navale afin de construire une armature fiable qui puisse supporter une toile rendue pesante par le goudron qui en assurait l'étanchéité. La simple pratique d'une activité comme le kayak devient ici le support à la découverte d'autres connaissances et à l'apprentissage de techniques de construction nouvelles, qui dépassent la simple pratique physique. Ainsi, quelle que soit

¹ Entretien avec Mme Colombo. 20 avril 1999. Sainte-Anne.

l'activité pratiquée, cette dernière constitue souvent le support à une formation manuelle. C'est le cas de l'aménagement des camps, comme celui de Piolet à partir de 1970 ou des locaux des troupes. Ainsi, G. Brument précise que « *le local était équipé uniquement par l'ensemble des jeunes.* »

3.2.4.2 Les jeux

La formation physique et morale chère au scoutisme passe aussi par les jeux scouts qui sont toujours pratiqués : jeu du foulard et de combat ; grands jeux ; joutes nautiques (photo n° 16)... Ces jeux peuvent prendre la forme d'affrontements entre les groupes de l'archipel. Les groupes scouts se rencontrent une fois par an à la Saint-Georges, fête du scoutisme ou lors de « rallyes ». Ils pratiquent alors des jeux et des compétitions. Ce genre d'activités a cours aussi au sein même des troupes, par patrouilles. Michel Feuillard précise que le but de ces défis était le travail collectif qu'ils impliquent. L'affrontement se fait par équipe équilibrée. Ce n'est pas l'individu qui compte, mais l'équipe ; c'est pour elle que l'on se bat ; pour la victoire d'un collectif.

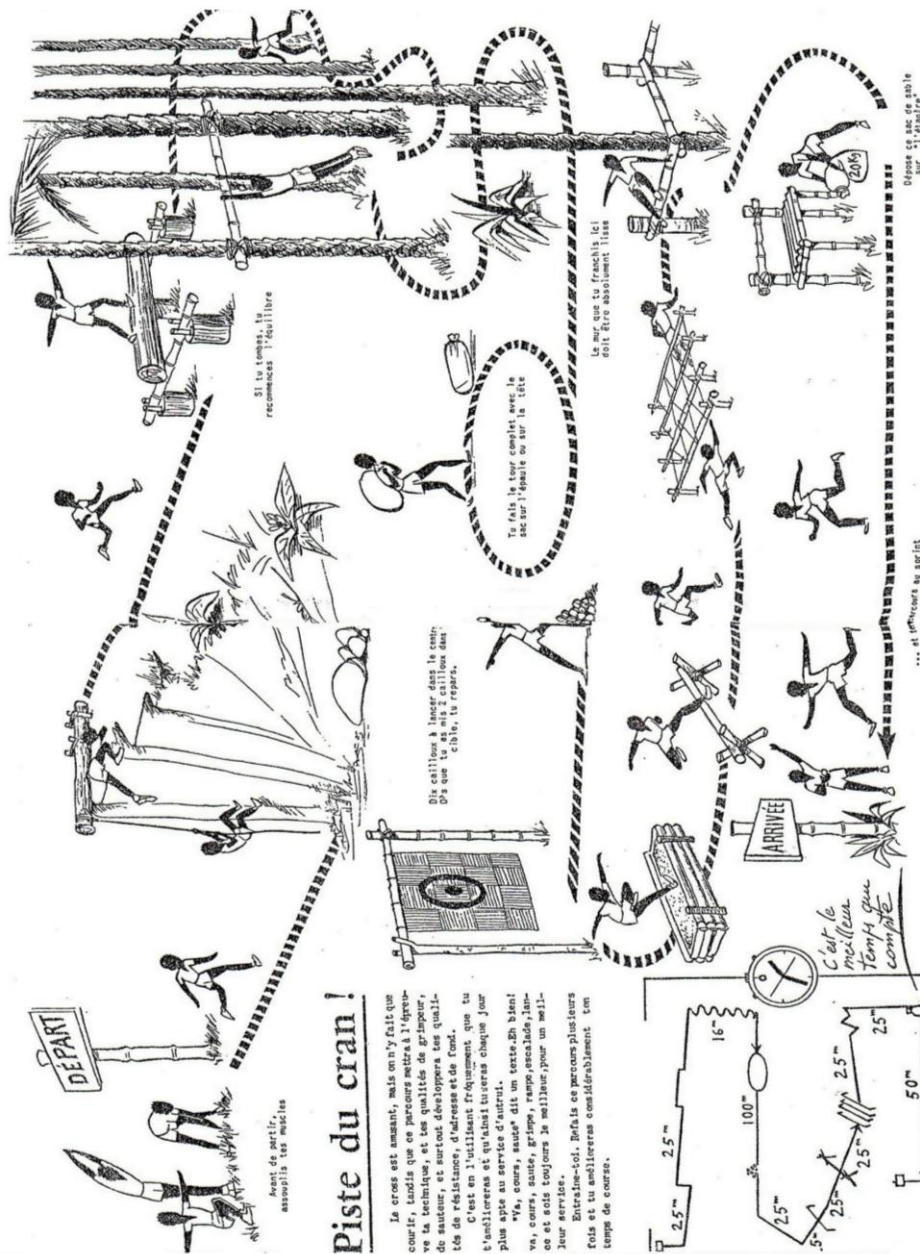


Joutes nautiques. Le Moule, célébration de la Saint-Georges. Années 50.

Photo n° 16

3.2.4.3 L'éducation physique par la Méthode Naturelle

Enfin, si l'hébertisme reste une gymnastique pratiquée essentiellement au réveil matin, durant les camps, au fur et à mesure que s'écoule la période étudiée, il perd de son intérêt comme méthode privilégiée d'éducation du physique. Il sera remplacé par des activités plus sportives ou centrées sur les marches exploratoires. Il reste toutefois la base de parcours impulsés par le siège national parisien et destinés à améliorer la condition physique du scout des colonies. Ces parcours, dans lesquels on retrouve les familles de la Méthode Naturelle, sont adaptés aux conditions matérielles locales témoignant là encore d'une volonté de la hiérarchie scout de prendre en compte les spécificités des zones d'implantation du scoutisme dans les terres d'outre-mer. C'est le cas de la « piste du cran » qui paraît dans *Le Courrier de la Communauté* de février-mars 1959, dont le document n° 4 fournit le dispositif d'organisation. Ce parcours constitue un exemple remarquable d'utilisation de ce qu'offre un milieu naturel propre à des fins d'éducation corporelle.

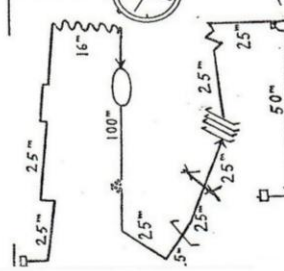


Piste du cran !

Le cross est amusant, mais on n'y fait que courir, tandis que ce parcours metra à l'épreuve ta technique, et tes qualités de grimpeur, de sauteur, et surtout développera tes qualités de résistance, d'adresse et de courage que tu t'amélioreras et qu'on sait toujours que chaque jour plus après un exercice de ce genre.

Vite, cours, saute, grimpe, rampe, escalade, lance et saute toujours le meilleur pour un meilleur exercice.

Bonne le en parcours plusieurs fois et tu amélioreras considérablement ton temps de course.



3.2.4.4 Les activités sportives

En se diffusant dans la société guadeloupéenne, les activités sportives imprègnent les pratiques scoutes. Le mouvement ne restera pas étranger au développement du sport local, même si la pratique sportive n'est jamais l'axe principal du scoutisme. Le sport reste un moyen d'éducation et non une fin en soi. Toutefois, le recours à ce type d'activités va s'accroître au sein du scoutisme local. Cette diffusion dans le mouvement est principalement due à deux facteurs : l'ouverture de la hiérarchie ecclésiastique romaine à l'enseignement des sports ; et le début de la diffusion des sports dans la société guadeloupéenne.

L'Église guadeloupéenne va prôner ouvertement la nécessité de pratiquer des activités sportives, suivant ainsi les directives de l'Église romaine. La position de la hiérarchie ecclésiastique face aux activités sportives va s'orienter vers la volonté de les développer pour les vertus qu'elles véhiculent. Dans une allocution¹ adressée aux coureurs du 47e Tour d'Italie, le 30 mai 1964, le Pape Paul VI s'exprime en ces termes : « (...) aujourd'hui, l'Église voit dans le sport une gymnastique des membres et une gymnastique de l'esprit ; un exercice d'éducation morale, et c'est pourquoi elle admire, approuve, encourage le sport sous ses différentes formes, spécialement le sport organisé pour toute la jeunesse en vue du développement harmonieux du corps et de ses énergies. » Le Pape encourage ainsi le sport éducatif et organisé pour les jeunes ; les associations sportives intéressent en premier le Saint-Siège. Mais ce sont surtout et encore les formations morales et sociales qui font l'objet des attentions du Saint-Siège : « L'Église admire, approuve et encourage encore davantage le sport si l'exercice des forces physiques s'accompagne de l'exercice des forces morales, qui peuvent faire du sport une magnifique discipline personnelle, une sévère préparation aux contacts sociaux fondés sur le respect de sa propre parole et de la personne des autres, un principe de cohésion sociale capable aujourd'hui de nouer des relations amicales jusque sur le plan international. » Le sport est aussi une école de la vie : « Le sport (...) est aussi le symbole d'une réalité spirituelle qui constitue la trame cachée, mais essentielle, de notre vie : la vie est un effort, la vie est une compétition, la vie est un risque, la vie est une course (...). » Cette comparaison directe entre sport et vie montre que les vertus éducatives du sport dépassent, là encore, la simple formation physique, pour s'orienter vers la dimension morale et spirituelle qu'a toujours recherchée l'Église catholique. C'est le sport qui doit assurer maintenant l'éducation à la discipline de la vie et à la cohésion sociale que l'Église demandait auparavant à certaines activités physiques considérées comme « viriles », telles que l'hébertisme par exemple. C'est par le sport codifié et la compétition que les objectifs éducatifs peuvent être atteints. Le Pape cherche par là aussi, à s'adapter

¹ *Le sport, entraînement moral, lien social, et symbole religieux* ; in La Doctrine sociale de l'Église à travers les siècles (Documents pontificaux du XVe. au XXe. S.), Beauchesne, Paris, 1970, p. 1489.

à la société des années soixante qui voit s'affirmer les loisirs et les pratiques sportives comme phénomènes de société.

La hiérarchie ecclésiastique guadeloupéenne suit les orientations du Saint-Siège et s'inscrit dans une mouvance locale qui voit le sport accroître son audience. Cette orientation s'affirmera au fur et à mesure que l'on avance dans la période, malgré des conditions de développement du mouvement sportif très insuffisantes tant sur le plan administratif que sur celui de l'enseignement. Un rapport du 5^e bureau de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports, daté de 1951¹, laisse apparaître les problèmes inhérents à la Guadeloupe. Le rapporteur relève la pauvreté des équipements sportifs ce qui rend la diffusion des activités difficile : la Guadeloupe est dotée de deux stades, l'un à Basse-Terre, qui appartient à l'Union Sportive de Basse-Terre ; l'autre à Pointe-à-Pitre, qui appartient à la Ligue Sportive de Grande-Terre. Ces deux associations, regroupées au sein de la Ligue Sportive de la Guadeloupe, gèrent les stades, mais par manque de moyens leur aménagement laisse considérablement à désirer. Il y a urgence pour améliorer ces lieux de pratiques sportives ainsi que les terrains de Morne-à-l'Eau, de Sainte-Anne et du Moule. Le projet d'un stade municipal à Pointe-à-Pitre doit être encouragé. La pénurie est aussi criante dans l'encadrement : en l'absence d'inspecteur de la Jeunesse et des Sports, des instituteurs, dont la compétence est contestée par le rapporteur, sont détachés pour les remplacer. Une politique de formation des cadres doit être entreprise rapidement afin de favoriser le développement du mouvement sportif local. Seul l'Office du Sport Scolaire et Universitaire (O.S.S.U) semble fonctionner correctement en Guadeloupe avec dix-sept associations, et des championnats de football, de basket-ball, de volley-ball et d'athlétisme. En 1959, la situation ne s'est guère améliorée. Henri Schlemmer, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports est envoyé en mission en Martinique, Guadeloupe et Guyane en mars de cette même année, puis de nouveau en 1960. Son rapport² fait état d'un bilan négatif. Si les terrains de sport existent, ils sont à peine aménagés, pas clôturés et peu entretenus. « *Ainsi n'y a-t-il nulle part un stade digne de ce nom, ni une salle couverte ou un gymnase de compétition, ni une piscine.* » Les quelques terrains et salles existantes appartiennent aux associations sportives et sont privés comme c'est le cas à Basse-Terre où le Racing, la Gauloise et le Cygne Noir disposent tous trois de terrains de basket-ball et de volley-ball. Ce dernier club dispose aussi d'une halle. Souvent construites par les clubs eux-mêmes, ces constructions sont privées et les moyens pour les entretenir onéreux. Ce n'est qu'à partir de 1962 qu'une réelle politique de développement des installations sportives voit le jour en Guadeloupe, dans le cadre général des lois-programmes du régime gaullien et du plan de rénovation du sport français Joxe-Herzog (1961). C'est dans cette

¹ CARAN. Archive F44/75. Documents de la Direction Générale de l'EP et des Sports.

² CARAN. Archives F 44/103.

logique de développement impulsée par l'État français, que le Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive des Antilles et de la Guyane voit le jour en Guadeloupe en 1965. L'implantation de cette structure de formation des cadres dans l'archipel, au détriment de la Martinique, marque un nouvel élan pour le développement du sport local.

Malgré ces difficultés, le mouvement sportif guadeloupéen se structure. De nouvelles associations sportives voient le jour, et le nombre de jeunes y adhérant augmente. Le football reste le sport le plus populaire et le plus pratiqué, comme c'était le cas avant-guerre. En 1960, il compte 3 970 licenciés¹, deux fois plus qu'en Martinique. Le basket ne compte que 425 licenciés ; l'athlétisme est quasi inexistant, seul l'UFOLEP en fait une priorité éducative pour les scolaires. La ligue d'athlétisme est créée en 1954, mais les problèmes d'infrastructures rendent la pratique difficile. Les athlètes pratiquent davantage sur les places publiques des bourgs que dans des stades. L'activité s'en voit marginalisée. Là encore, c'est la politique sportive de Maurice Herzog, Haut Commissaire aux sports de De Gaulle, qui impulsera le développement de l'athlétisme en Guadeloupe. Le cyclisme connaît pour sa part un engouement populaire. S'il comptabilise encore peu de licenciés (198 en 1960), il s'érige en spectacle apprécié de la population. La « petite reine » héroïne la figure du champion auquel une partie des Guadeloupéens va s'identifier. Il permet l'ascension sociale tant recherchée. Avec la multiplication des courses, la professionnalisation s'installe et la victoire permet le gain d'argent. En apportant le spectacle sportif au seuil des cases guadeloupéennes, le cyclisme va augmenter son audience et devenir un sport populaire qui va permettre aux coureurs issus des classes défavorisées de vivre de leur sport.

Si le sport fédéral s'organise et s'aligne sur la métropole, les associations omnisports occupent encore le terrain des loisirs sportifs pour la jeunesse guadeloupéenne. Dans les bourgs de l'archipel, et principalement dans les communes rurales, certains de ces clubs sont bien implantés. Ainsi, le Colonial Club de Baillif en Basse-Terre constitue un exemple. Cette association prestigieuse licencie les enfants de la commune, s'adresse à toutes les classes sociales de la population et constitue le seul loisir sportif possible. Les enfants Minos y furent inscrits par leurs parents, alors de condition modeste : « *Maman nous avait inscrits au Colonial Club. Notre tante, la sœur de notre père, était présidente du club, et Maman nous avait inscrits là (...) C'était dans les années cinquante-cinq* »². Le Colonial Club est une association omnisports créée dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale (1910-1912). Il s'agit d'un des clubs les plus anciens de l'archipel guadeloupéen. Quarantaine filles y sont inscrites. Les activités ont lieu le samedi et le dimanche après-midi. On y pratique l'athlétisme, les sports collectifs. Mais il s'agit davantage de loisirs que

¹ Annuaire statistique de la Guadeloupe 1961-1966. INSEE.

² Entretien avec la famille Minos. 28 février 1999. Baillif.

d'une véritable pratique compétitive. Les rencontres avec d'autres associations ne sont pas fréquentes. À côté des activités sportives, les jeunes font des camps, chantent, et défilent lors de la fête patronale dans les rues du bourg, à l'image des Groupes de Sonis, que ces associations sportives supplantent peu à peu. La frontière entre sport, éducation physique et activités d'obéissance scoute est ici encore mal définie. Activités sportives, camps et parades se mélangent encore, comme dans de nombreuses associations de jeunesse, qu'elles soient catholiques ou laïques. Dans ces années cinquante, il semble que les frontières restent floues entre mouvement sportif et mouvements de jeunesse, au moins dans les activités qui y sont pratiquées. Le nom de l'association « Colonial Club » est aussi significatif de l'empreinte de la politique d'État dans les colonies. Club fondé par des métropolitains, le nom témoigne de la main mise des colons blancs sur l'archipel, réminiscence de la période coloniale que les revendications identitaires croissantes vont critiquer. À l'image des noms des troupes scoutées, la marque métropolitaine est ici encore prégnante.

Ce n'est que sur la fin de la période que le mouvement sportif local connaît un accroissement considérable des licenciés. Alors qu'en 1970 le nombre de licenciés toutes ligues confondues est sensiblement identique à celui de 1960, avec 3 951 licenciés¹, en 1976 il s'élève à 9 728. Ainsi en seize ans, la progression des effectifs des clubs sportifs est de plus de 142 %. Elle sera de 116 % entre 1976 et 1983. La rupture se situe entre 1975 et 1976 : en une année, les effectifs passent de 5126 à 9728. La fin de la décennie 1970 et le début de la décennie suivante marquent ainsi la diffusion massive des pratiques sportives dans la société guadeloupéenne, concurrençant fortement les organisations de jeunesse catholiques. Cette augmentation significative des licenciés sportifs peut être expliquée par un certain nombre de paramètres. Elle est, en premier lieu, à mettre à l'actif de la politique de développement du sport voulue par C. de Gaulle dans la décennie 1960, et qui repose sur la formation des cadres sportifs² et la construction d'infrastructures dont le CREPS constitue un exemple. Ainsi, entre 1946 et 1971, la multiplication de ces infrastructures sportives est remarquable. Si en 1946 la Guadeloupe ne compte que deux stades, un à Basse-Terre et l'autre à PAP, elle en compte 25 en 1971. Elle totalise 17 stades d'entraînement, 12 gymnases, 91 plateaux d'éducation physique, 2 piscines olympiques, 10 bassins de natation et plans d'eau, 2 bases de voile et 20 terrains de tennis. À cela s'ajoutent 12 foyers de jeunes et MJC³.

¹ Annuaire statistique de la Guadeloupe 1971-1976. INSEE.

² La création des premiers Conseillers Techniques (départementaux et régionaux) mis à disposition par l'État auprès des fédérations sportives date de 1961. Précisons que la IV^e République crée les premiers brevets d'État d'éducateur sportif, dans les activités à risque, telles le ski et la montagne (voir à ce sujet : S/D TETARD Philippe, *Histoire du Sport en France*, tomes II, Paris, Vuibert, 2007).

³ Brochure éditée par le Ministère des DOM : *Guadeloupe 1946-1971. 25 années de départementalisation*.

Cette augmentation du nombre d'installations sportives favorise l'explosion des licenciés. Mais cet accroissement du nombre de licences est aussi fortement induit par le rajeunissement important de la population entre le début de la décennie 1950, et le début de la décennie 1970. C'est la tranche d'âge des moins de 20 ans qui connaît la plus forte progression. Elle progresse de 50 % entre 1954 et 1974, représentant 52,6 % de la population totale de l'archipel cette dernière année (contre 49,5 % en 1954)¹. Cette population jeune qui connaît le développement de la société de consommation dans les années soixante, pratique de plus en plus de loisirs et notamment des loisirs sportifs. Le passage de l'âge de la scolarité à 16 ans à partir de 1959 (loi Berthoin) favorise aussi l'augmentation des licenciés sportifs. En effet, un nombre plus important de jeunes va connaître les pratiques sportives dans le système scolaire, pratiques qui remplacent la gymnastique de formation depuis le début de la décennie 1960². Ainsi, si les clubs sportifs se multiplient dans l'archipel, dans le domaine scolaire les pratiques corporelles et sportives se généralisent aussi. Alors que dans l'entre-deux-guerres, l'éducation physique scolaire est quasi inexistante en Guadeloupe³, à partir du milieu des années cinquante elle va permettre à un nombre croissant d'enfants de connaître les activités physiques et les activités sportives. Mais cette généralisation de l'éducation physique scolaire aux différents établissements concerne essentiellement les villes de la Guadeloupe ; elle est plus rare dans les communes rurales. Elle aura cependant une incidence sur les pratiques de loisir de la jeunesse locale. Ainsi, dans les écoles de la région pointoise, les « lendits »⁴ font leur apparition, alors qu'ils ont disparu en métropole depuis des décennies. Chaque fin d'année les différentes écoles se retrouvent pour faire leur représentation des lendits. « *On était plus de 150 sur le stade du Raizet, tous habillés en blanc. C'était des grands mouvements d'ensemble.* »⁵ Des moniteurs d'éducation physique se rendent dans les différents établissements scolaires pointois ou basse-terriens pour faire pratiquer de l'EP et du sport. C'est le cas de Lambert Lambi, ancien Sonis de PAP, un des premiers enseignants d'EP de l'archipel. Les lendits ne constituent qu'une faible partie des activités corporelles pratiquées dans le milieu scolaire. Réminiscence

¹ Sources : Annuaire statistique de la France 1960, 1965, 1975, 1985. INSEE.

² 1961 : transformation de la demi-journée de plein air en demi-journée de sport.

1962 : circulaire qui organise l'initiation, l'entraînement et la compétition sportive en Education Physique et Sportive.

1967 : Instructions Officielles pour l'EPS. Les activités physiques et sportives deviennent le contenu exclusif de l'EPS.

³ Martine Blombou nous signale qu'à l'école Henri IV de Pointe-à-Pitre, au début des années trente, elle faisait un peu de gymnastique : « *parfois des mouvements de bras ou de jambes et un peu de saut à la corde.* » Ginet Brument se souvient que dans les années 1936-1937 il faisait un peu d'hébertisme. Seule la récréation donnait lieu à des rondes ou des courses entre les enfants.

⁴ Les « lendits » sont des rassemblements gymniques de scolaires, des spectacles de gymnastique exécutés en groupe.

⁵ Entretien avec la famille Blombou, *ibid.*

de pratiques corporelles centrées sur la gymnastique construite, véhiculant rigidité et discipline, ils laisseront la place aux sports, plus ludiques, davantage en adéquation avec les pratiques sociales. Dès le début des années soixante, les sports sont de plus en plus pratiqués notamment dans le secondaire. On commence à pratiquer les sports collectifs, mais aussi l'athlétisme. « *On faisait du sport au lycée Carnot, et on faisait même des rencontres Martinique/Guadeloupe ; en handball, en football, en basket-ball. D'abord, il y avait une rencontre entre les champions de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre. Puis, la sélection rencontrait la Martinique.* »¹

L'ouverture de la hiérarchie catholique aux pratiques sportives comme moyens d'éducation de la jeunesse, et la diffusion des sports dans la société guadeloupéenne, sont deux paramètres à prendre en compte dans le recours aux activités sportives par le scoutisme local. Mais la pratique des sports dans le scoutisme guadeloupéen reste dépendante des chefs qui encadrent les troupes. Tout comme dans la période précédente, certaines troupes semblent pratiquer davantage d'activités sportives que d'autres. C'est le cas de Baillif : « *Notre chef, c'était vraiment comme un professeur d'éducation physique. On allait à l'entraînement. On faisait de tout. On faisait beaucoup de sports : saut en hauteur, saut en longueur, athlétisme, football...* » (Mme Colombo). Toutefois, si le recours aux sports devient plus systématique, s'il devient un support éducatif de plus en plus pertinent pour le scoutisme local, ce dernier reste hors du circuit compétitif. À ce titre, les scouts n'adhéreront jamais à l'Union Guadeloupéenne organe régional de la FGSPF. Le sport ne reste qu'un moyen au service de l'éducation scoute pour atteindre des objectifs plus larges comme le développement physique ou la coopération et l'entraide. La compétition sportive n'est pas le but du scoutisme. G. Berry se souvient d'un camp à la Grande-Anse de Deshaies en 1963 : « *On faisait beaucoup de lutte dans le sable. On appelait ça des "sauts"; c'est-à-dire que l'on se battait à se jeter au sol ; on devait maintenir l'adversaire au sol* ». Les règles étaient libres, et les combats parfois virils. Rien d'officiel, donc ; aucune référence à un quelconque règlement fédéral.

Les scouts continuent à faire des olympiades sportives lors des camps. Des directives sur leurs organisations sont édictées par le siège parisien. Ainsi, la revue *Le Chef* publie des fiches techniques pour organiser des olympiades. Les activités donnant lieu à des compétitions ne sont pas uniquement sportives, mais peuvent être constituées d'autres activités corporelles telles que des mouvements d'ensemble, des joutes, etc. La troupe de Pointe-à-Pitre organise des olympiades de façon régulière. C'est au sein d'olympiades scoutes que se distinguèrent pour la première fois certains athlètes guadeloupéens tels que Roger Bambuck, futur membre de l'équipe de France de 100 mètres et futur ministre de la Jeunesse et des Sports ou Antoine Chérubin, qui sera lui aussi membre de l'équipe de

¹ Idem.

France d'athlétisme, et directeur du CREPS des Antilles et de la Guyane. « *On faisait des activités purement sportives. Je me rappelle, une des premières courses qu'a pu faire Roger Bambuck, et qui soit hors de Guadeloupe, c'était en Martinique, on avait fait des olympiades pour terminer le camp ; et il faisait la course, et il avait gagné. Je l'ai eu comme scout dans ma troupe de Pointe-à-Pitre. Chérubin également.* » (Jean Rivier). Les scouts construiront un terrain de basket-ball dans leur camp permanent de Piolet, après 1976. Mais là encore, cette activité ne sera pratiquée que de façon épisodique, voire récréative, et en complément de la formation scout classique. « *C'était pour créer une ambiance à Piolet ; parce qu'il fallait avoir plusieurs types d'activités.* » (Père Chalder). Les scouts guadeloupéens ne rentreront jamais dans un quelconque système compétitif fédéral.

3.2.4.5 Les camps : aboutissement de l'activité scout, mais aussi moyen d'ouverture aux autres scouts de la Caraïbe

(Photos n° 17 à 20)

À côté des camps itinérants (raids), les scouts font toujours des camps fixes comme en témoigne la création du camp permanent de Piolet en 1970, à l'instigation de Michel Feuillard, alors commissaire départemental du mouvement. Ce camp permanent est élaboré à l'image du camp national des Scouts de France, mis en place en 1923 : « (...) *le domaine de Chamarande est prêté par la famille du député André Thomas aux scouts de France permettant ainsi à Sévin d'ouvrir un camp-école catholique.* »¹ Les scouts de Guadeloupe installent ainsi ce camp permanent en pleine forêt, sur les contreforts du col des Mamelles, entre la rivière « le Bras David », la zone forestière et la rivière à Corossol.

¹ A. Baubérot, N. Duval, op. Cit. P. 51.



Salut aux couleurs. Entre 1952 et 1960.



Salut aux couleurs. Rassemblement des SDF et des GDF pour la Saint-Georges. Années 50.

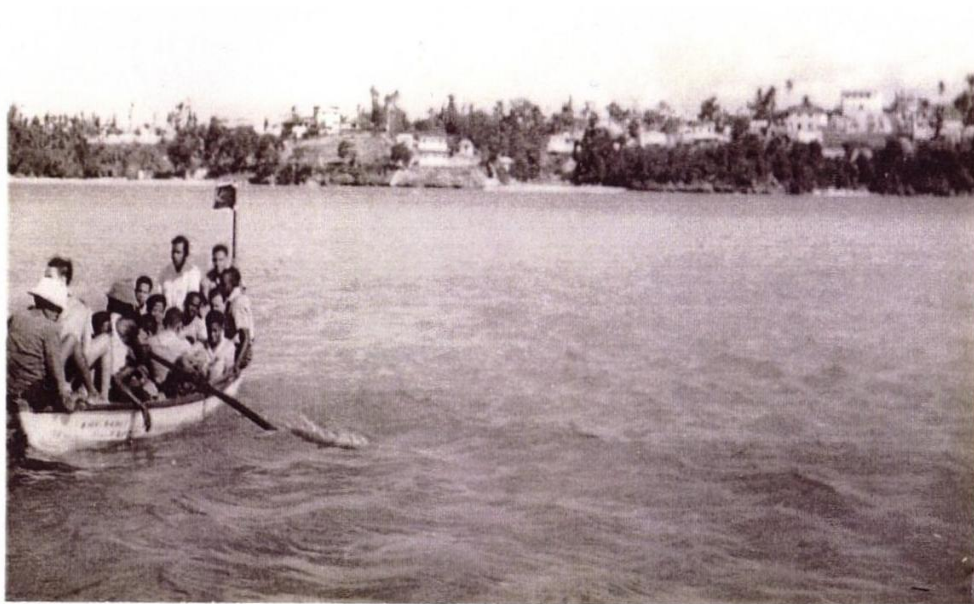
photos n° 17 et n° 18

M. Feuillard choisit délibérément la forêt tropicale plutôt que les bords de mer comme d'autres associations (les Francs camarades s'installent au Moule, par exemple) : « *C'est à ce moment-là qu'on a pu avoir le terrain scout en pleine forêt¹, alors que les autres se mettaient sur les bords de mer. C'est l'éternel problème, le soleil, la mer, la plage, etc. Le choix scout a été d'avoir une parcelle de terrain dans la forêt parce que c'était fondamentalement ma stratégie.* »² Certes, la position professionnelle de M. Feuillard facilite l'acquisition de ce terrain, comme il le dit lui-même : responsable de l'observatoire de physique du globe de Gourbeyre, il est en relation avec le directeur de l'ONF, le Préfet et le directeur de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Mais le choix de la forêt témoigne surtout de l'attachement du commissaire départemental à la nature. C'est cette nature vierge qui est ici recherchée comme lieu de pratique. C'est pour lui, poursuivre la tradition scoutie telle que l'a voulue Baden Powell ; c'est être fidèle à son héritage.

L'aménagement du camp donne lieu à un chantier de construction qui implique l'ensemble des scouts de la Guadeloupe. Ce chantier recouvre une forte dimension formatrice pour les jeunes, qui apprennent ainsi, avec l'aide de professionnels (maçons, charpentiers, etc.) des techniques manuelles utiles à leur vie quotidienne.

¹ Lorsque M. Feuillard reprend le mouvement après 1968.

² Entretien avec M. Feuillard. 14 mai 1999. Saint-Claude.



SDF de PAP. Traversée vers l'Ilet Gosier. 1960.

Photo n° 19



SDF de PAP. Préparation du repas. l'Ilet Gosier. 1960.

Photo n° 20

3.2.4.6 Les rallyes

« Il y avait des activités collectives communautaires, telles que les rallyes. En 1971, en Guyane, en 1973 à Piolet, et en 1975, en Martinique. Ces rallyes consistaient à rassembler les trois départements, avec un chef de métropole. Il y avait deux grandes parties : une partie de formation des chefs et une partie de rencontre. » (Père Chalder). C'est ce que dans le jargon scout on nomme un « Cham » par analogie avec le centre de formation métropolitain de Chamarande. Les chefs arrivent sur le lieu de camp 8 à 10 jours avant les troupes afin de préparer le terrain. Ces rallyes peuvent réunir jusqu'à trois cents personnes. La préparation du camp s'apparente donc à un chantier destiné à construire les structures pour accueillir autant de jeunes. « Par exemple au rallye de Piolet, on a fait toute la plate-forme ; le socle était en ciment. Il y avait toujours un chantier de construction. Il fallait qu'à la fin du rallye, il reste quelque chose. C'était vraiment une école de formation. » (Père Chalder). Durant cette période de préparation, les chefs sont en formation. Dans la seconde partie du rallye, ils mettent en application, avec leurs scouts, les techniques apprises. Les rallyes comportent aussi une partie récréative destinée à découvrir le pays d'accueil, visites touristiques et découvertes de sites naturels.

Ces camps sont autant d'occasions pour les scouts locaux de s'ouvrir à la connaissance du milieu géographique et humain caribéen. Ils deviennent des supports privilégiés de la prise de conscience d'une identité culturelle antillaise.

Sans donner systématiquement lieu à ce type de rallyes, les scouts de l'archipel caribéen se rencontrent. Jean Rivier mentionne des camps en commun avec les scouts de Saint-Martin ou les scouts martiniquais et guyanais. Jusqu'à 180 scouts pouvaient alors participer à ces échanges.

La fin de la période est marquée par une baisse des activités scoutistes traditionnelles telle que les jeux virils ou les explorations physiques. Même les camps vont diminuer en nombre. Les scouts suivront l'impulsion des pratiques sociales vers les activités de pleine nature. Ils intégreront aussi dans leur formation des activités de la culture créole, correspondant à la montée des valeurs identitaires dans la sphère sociale (danses, musiques, contes créoles...).

Conclusion partielle

Entre 1950 et 1965, la croissance des effectifs est concomitante à une remise en cause de l'assimilation des Antillais à la France, et à l'émergence d'une prise de conscience identitaire guadeloupéenne. Cette période est ainsi marquée par de profondes transformations dans les conceptions mêmes du mouvement local. On passe d'un « scoutisme métropolitain », s'alignant sur les orientations du siège parisien, à un « scoutisme guadeloupéen » qui s'ouvre et s'adapte progressivement aux réalités locales de l'archipel. Le scoutisme guadeloupéen devient un mouvement où peuvent s'ancrer certaines prises en compte des réalités guadeloupéennes, notamment culturelles. Les activités pratiquées favorisent la prise de conscience identitaire par les lieux d'évolution, mais aussi par leur essence même. Si c'est le cas des activités de valorisation du patrimoine local, les activités corporelles s'inscrivent aussi dans cette logique en favorisant la découverte de l'environnement géographique et humain de l'archipel guadeloupéen. Les raids avec orientation à la boussole et la progression en autonomie qui induit une meilleure connaissance du milieu participent à la prise de conscience des richesses culturelles locales. Le scoutisme guadeloupéen connaît une embellie parce qu'il constitue une possibilité d'ouverture sur la Guadeloupe, sa nature, son patrimoine et sa culture. En ce sens, il est une réponse pertinente au développement du sentiment d'appartenance à une spécificité locale, différente de la réalité européenne. Le scoutisme s'avère être une voix d'expression de la tradition antillaise, voire de la négritude.

La désaffection du mouvement à partir de 1965 marque sans doute le décalage qui s'installe entre les orientations du scoutisme local et les aspirations de la jeunesse. Face à la montée des loisirs et principalement des loisirs sportifs, le scoutisme perd de son attrait. La structure disciplinaire et hiérarchique du mouvement et les relations entretenues avec l'Église locale, peuvent aussi freiner une orientation franchement créole du scoutisme local, alors que la jeunesse aspire à cette évolution, comme le montrent les prises de position

autonomistes de la jeunesse lycéenne et étudiante dès le début des années soixante. La fin de la période affiche une nette baisse des effectifs qui traduit une crise du mouvement issue des tiraillements entre la tradition scout et la modernisation, modernisation qui passe par une meilleure adaptation à la Guadeloupe. Cette crise que connaît le mouvement dans la fin des années soixante-dix, qui marque le passage à un ancrage dans la culture locale, correspond aussi à une évolution de la hiérarchie ecclésiastique locale et de ses objectifs éducatifs. Les applications des directives de Vatican II, ainsi que l'arrivée des prêtres guadeloupéens dans les différentes paroisses de l'île, ont impulsé des évolutions dans les orientations de l'Église, évolutions qui gagnent le scoutisme. Ce dernier va s'ouvrir progressivement à une meilleure prise en compte des spécificités culturelles guadeloupéennes. Mais cette ouverture, si elle est acceptée par le siège national, c'est qu'elle se fait dans le cadre du système Scout de France. Jamais il n'y aura scission entre les Scouts de Guadeloupe et les Scouts de France. Aussi, voit-on dans ces années s'appliquer les directives scoutistes métropolitaines, comme la mise en place des raiders et l'orientation vers la prise en compte d'une adaptation locale impulsée par le siège national parisien.

Conclusion de la 2^e partie

Dans cette seconde période, les organisations de jeunesse catholiques se transforment face aux évolutions de la société guadeloupéenne. Ainsi, différents paramètres vont influencer sur ces transformations :

- Les désillusions de l'assimilation à la France, et la remise en cause du statut de la départementalisation qui transforment les mentalités et impulsent les revendications de la révision du statut politique de l'archipel.
- La montée de l'idéologie indépendantiste qui prône la scission avec l'État français.
- La remise en cause de l'assimilation au modèle métropolitain qui s'accompagne d'une affirmation du courant de la « négritude », courant critique de l'aliénation du peuple noir par la civilisation occidentale.
- La prise de conscience d'une identité spécifique guadeloupéenne, « écrasée » par la domination française, et qui s'exprime par une reconnaissance de la culture traditionnelle créole, principalement sur la fin de la période.
- L'ouverture de la hiérarchie catholique locale à la reconnaissance de l'identité culturelle guadeloupéenne, principalement après Vatican II, fortement impulsée par la nomination de prêtres guadeloupéens dans le diocèse.

Dans ce contexte social effervescent qui caractérise ces années de revendications, de mouvance politique, et de remise en cause de la tutelle française, les organisations de jeunesse catholiques se transforment :

- Les Groupes de Sonis prennent trois voies : celle de « l'absorption » par le mouvement des Cœurs Vaillants ; celle de la transformation en sociétés

musicales, abandonnant toutes pratiques sportives ; et pour une minorité d'entre eux, celle de la transformation en clubs omnisports.

- Seuls les Scouts de France parviennent à se maintenir en s'ouvrant vers des pratiques plus ancrées dans les réalités de l'archipel. Ils n'échappent cependant pas à la désaffection dans la fin des années 1970.

TROISIÈME PARTIE 1976-2000 Les Scouts de Guadeloupe : un témoignage d'une reconnaissance identitaire.

Introduction

1976 marque l'arrêt des recensements paroissiaux des organisations de jeunesse. La plupart des Groupes de Sonis ont disparu et certains sont devenus de simples sociétés musicales. Les Scouts masculins vont parvenir à se maintenir dans l'archipel, mais la crise que connaît le scoutisme local va induire des changements d'orientation importants. La baisse des effectifs enregistrée à partir du milieu de la décennie 1970 va provoquer des mutations. Le milieu de la décennie 1970 marque aussi l'explosion des pratiques sportives fédérales dans l'archipel, avec une augmentation remarquable du nombre de licenciés sportifs entre 1975 (3 951) et 1976 (9 728). Cette augmentation significative des pratiquants sportifs, en constituant une concurrence importante pour le scoutisme local, va provoquer des changements d'objectifs et d'activités dans le mouvement afin de conserver les adhérents. Enfin, l'année 1976 est marquée par la menace d'éruptions de la Soufrière, qui aura pour effet le développement important du pôle pointois sur le plan démographique et économique.

2000 : les effets de la décentralisation et l'ancrage du mouvement dans l'antillanité ont permis son maintien dans le paysage éducatif catholique de la Guadeloupe. Le mouvement scout local est devenu résolument guadeloupéen.

Ainsi, cette dernière période se caractérise par une nette affirmation culturelle locale du mouvement scout guadeloupéen. Bien implanté dans le paysage éducatif de la jeunesse, le scoutisme masculin guadeloupéen participe activement à la vie locale, et les activités pratiquées prennent en compte de façon importante les spécificités culturelles de l'archipel. Si cette évolution s'amorce dès la fin des années soixante, la fin de la décennie suivante voit s'accroître cette affirmation locale. Le changement de nom en 1979 marque un tournant dans cette évolution ; le scoutisme local affiche sa différence avec la tutelle métropolitaine en prenant le nom de « Scout de Guadeloupe », dans un contexte de turbulences indépendantistes. En se démarquant du scoutisme métropolitain, en raison de la dénomination, les scouts guadeloupéens affirment leur volonté de répondre davantage aux besoins de leur pays. Tout en demeurant dans le mouvement national, l'adaptation locale est affichée ouvertement. À la suite de sa visite en Guadeloupe, le conseiller national Jacques Bonnard va se faire le porte-parole des revendications des scouts locaux. Le point principal porte sur la volonté de changer le nom du mouvement local en « Scout de Guadeloupe », et de pouvoir porter sur l'uniforme une bande le mentionnant. Ainsi, pour la première fois le scoutisme local revendique ouvertement sa spécificité, et en demande la reconnaissance au Centre National. Cette initiative ne se fera pas sans heurts au sein même du mouvement local. En effet, nombreux s'opposent à cette transformation, soupçonnant des intentions

scissionnistes qui s'inscriraient dans une mouvance plus profonde : celle de l'indépendantisme. Mais l'avenir montrera le contraire, et Paris accepte cette évolution qui sera ensuite étendue à tous les DOM. Cette nouvelle appellation n'a aucune valeur juridique, et les SDG restent dans le mouvement national. Les SDF viendront en aide au mouvement guadeloupéen sur le plan de la formation, et sur le plan pédagogique.

Ces transformations s'inscrivent dans une volonté de la part de la direction nationale de prendre en compte les revendications des départements d'outre-mer. C. Larcher, animateur national, détaché aux DOM-TOM reçoit pour mission, par la direction, de promouvoir un scoutisme qui s'engage dans le développement de sa région d'implantation. Les scouts doivent s'adapter aux réalités locales afin de répondre avec davantage d'efficacité aux besoins de la jeunesse. Le Centre National invite donc les scouts à ne plus se contenter d'une simple importation de la méthode des Scouts de France, mais à développer un scoutisme spécifique, utile à la société dans laquelle il évolue. Ces nouvelles orientations impulsées par le siège national s'inscrivent dans des contextes politiques, culturels et socio-économiques plus larges qui concernent des transformations inhérentes à l'ensemble de la société guadeloupéenne des vingt dernières années du XXe siècle. Ainsi, un certain nombre de facteurs vont influencer directement les évolutions de ce mouvement de jeunesse. Tout d'abord, l'évolution de la classe moyenne, principalement urbaine, consommatrice de loisirs, et notamment de loisirs sportifs, est un facteur non négligeable des adaptations du scoutisme masculin local. En second lieu, les aspects politiques apparaissent comme une cause importante de ces transformations. Mais ces aspects politiques sont indissociables des transformations du contexte culturel qui voit s'accroître les revendications identitaires¹ du peuple guadeloupéen. Les prises de position de la hiérarchie ecclésiastique guadeloupéenne envers les problèmes spécifiquement guadeloupéens, contribuent aussi de façon centrale à ces transformations pour un mouvement de jeunesse qui, s'il s'éloigne quelque peu de la tutelle de la hiérarchie catholique locale depuis la fin de la période précédente, demeure encore influencé par les directives papales, notamment après le Concile de Vatican II, et principalement après les positions de l'évêché de Guadeloupe, franchement centrées sur la créolité, voire sur une certaine autonomie de la Guadeloupe par rapport à l'État français. L'antillanisation progressive des cadres du mouvement, tout comme celle des aumôniers rattachés au mouvement local, aura une influence certaine sur les nouvelles orientations des scouts. Enfin, ces orientations du mouvement sont aussi fortement impulsées par la concurrence sévère que mènent les associations du sport fédéral qui « explosent » dans l'archipel entre 1970 et 2000. Face à cette concurrence, les scouts

¹ Dans la période étudiée, la notion d'identité évolue : « (...) dans sa formulation moderne, l'identité est la résultante des regards croisés que se portent dominants et dominés. » N. Journet, *Les postcolonial studies : retour d'empires*, in *Histoire Globale*, op. cit. p. 219.

guadeloupéens seront dans la nécessité d'adapter leurs organisations et leurs pratiques qui vont davantage s'orienter vers les problèmes de l'archipel et de toute la région « caraïbe », aire géographique culturelle et linguistique de l'arc antillais. Nous analyserons donc successivement ces différents facteurs en mettant en évidence ce qui est en mesure d'influencer les nouvelles orientations du scoutisme masculin local.

CHAPITRE 8 Analyse contextuelle

1 Contexte socio-économique

1.1 Vers une augmentation de la classe moyenne consommatrice de loisirs¹.

Un des facteurs importants, instigateur des évolutions du mouvement scout local, réside tout d'abord dans l'accroissement de la population de l'archipel, mais surtout dans l'augmentation significative de la classe moyenne durant ces dernières décennies. Cette catégorie socioprofessionnelle est considérée comme un vecteur important du développement des loisirs² et notamment des loisirs sportifs dans les sociétés occidentales dont la Guadeloupe adopte de plus en plus les normes. Cette augmentation de la classe moyenne est principalement due à l'évolution du niveau de vie des Guadeloupéens, mais aussi à la transformation des secteurs de production. En effet, en moins de quarante ans, la société guadeloupéenne passe d'une société principalement rurale à une société principalement urbaine, où le secteur tertiaire tend à devenir dominant avec l'augmentation du tourisme et des métiers de service. La concentration urbaine et l'accroissement du niveau de vie principalement dans les couches moyennes sont des facteurs de développement des loisirs et notamment des loisirs sportifs. La diversification des possibilités de loisir va fortement concurrencer les organisations de jeunesse et principalement le scoutisme guadeloupéen. La jeunesse de l'archipel disposant d'un choix important d'activités n'adhérera plus massivement au mouvement scout local.

Dans les deux décennies qui vont de 1980 à 2000, la population globale de l'archipel augmente de plus de 29 %, passant de 326 900 habitants au recensement de 1980 à 422 496 habitants à celui de 1999. L'accroissement de population s'établit principalement dans les zones urbaines. Moins de 2 % des Guadeloupéens vivent dans des communes rurales. En 1991, 380 863 Guadeloupéens vivent en zones urbaines, contre 6 124 en zones rurales. La Guadeloupe devient le DOM le plus urbanisé. À titre de comparaison, en Martinique, île sœur, sur une population totale de 359 572 habitants, 34 968 vivent dans des communes rurales. L'augmentation de la population n'est pas étrangère au développement des structures sportives et de loisir. Tout comme dans l'agglomération pointoise l'encadrement d'activités culturelles s'est multiplié, jusqu'à offrir une gamme élargie d'activités à la population : associations artistiques (l'Académie du Ka ; par exemple, école de danse et de musique traditionnelle), associations sportives (leurs taux de licenciés augmentent de 116 % entre 1976 et 1983, et s'accroissent tout de même de 15 % entre 1983 et 1987), et d'autres associations culturelles (musicale, danse classique, moderne...).

¹ Sources : annuaires statistiques de la France 1985, 1990, 1995, 2000.

² J. P. Clément, op. cit.

L'accroissement du nombre d'habitants dans l'archipel se répartit différemment dans les deux parties du « continent » guadeloupéen. Ainsi, la Grande-Terre voit croître sa population de façon plus significative que la Basse-Terre. L'agglomération pointoise qui comprend les Abymes et Pointe-à-Pitre s'impose comme le pôle économique et humain de l'archipel avec une population totale qui augmente de 110,8 % entre 1982 et 1999. Elle passe de 81 475 habitants à 171 773 habitants. La commune des Abymes devient la commune la plus peuplée de Guadeloupe avec 63 054 habitants. Dans le même temps, le pôle basse-terrien perd de son importance. La population de Basse-Terre diminue de 10 % en vingt ans. D'autres communes de la Grande-Terre connaissent un accroissement de population en partie due à l'introduction de l'industrie touristique dans le milieu des années 1980. Saint-François et Sainte-Anne deviennent des pôles économiques importants, liés au tourisme. Avec 20 410 habitants en 1999, Sainte-Anne est aussi peuplée que Pointe-à-Pitre. Son développement est lié à l'industrie touristique. Elle est devenue la plus grande station balnéaire de l'île, massant, avec Saint-François et Gosier, la quasi-totalité du tourisme local. Ces communes concentrent les zones de loisirs sportifs, notamment aquatiques avec l'implantation de bases de loisirs. Mais le sud de la Basse-Terre devient aussi un pôle important de ces pratiques avec la marina de Rivière-Sens construite dans le début des années 1980 sur la commune de Gourbeyre, fréquentée grâce à l'attrait que constituent les possibilités offertes de pratiquer des activités nautiques en tout genre (voile, pêche au gros, planche à voile...), la proximité du massif montagneux de la Soufrière, et la zone de plongée subaquatique de Malendure. Randonnées pédestres, voile, plongée et canyoning attirent un nombre croissant de pratiquants dans cette région de l'archipel. La Basse-Terre est ainsi en passe de devenir un lieu du tourisme vert dans un environnement frais et souvent plus agréable pour les touristes que ne l'est la Grande-Terre. Dans le nord de la Basse-Terre une autre zone s'établit, celle de Sainte-Rose avec 17 574 habitants. Sainte-Rose développe dans la décennie 1990 des activités touristiques liées aux sports nautiques, et une forte activité commerciale liée à la pêche. Mais elle est aussi devenue la « commune résidentielle » pour une classe moyenne constituée d'enseignants, de fonctionnaires, de petits industriels. Le quartier de Sofaïa en constitue l'exemple type. Gosier et Sainte-Anne s'orientent aussi vers ce type d'habitat, devenant avec Baie-Mahault les « villes-dortoirs » du pôle économique constitué par l'agglomération pointoise.

La mobilité sociale s'établit suivant une augmentation de la classe moyenne, liée à l'accroissement du nombre de cadres et de professions libérales. Mais aussi, suivant l'augmentation notable de la classe ouvrière, au détriment des professions agricoles. La société guadeloupéenne n'est plus une société rurale, mais une société urbaine. Le nombre d'exploitants agricoles passe de 30 340 à 1975 entre 1982 et 1990. Le phénomène s'accroît dans la décennie suivante. Dans le même temps, accompagnant le peuplement des villes au détriment des

campagnes, le nombre de commerçants et de chefs d'entreprises progresse de 14,7 %, celui des cadres supérieurs de 57 %, et des cadres moyens de 79,6 %. C'est cette classe moyenne, traditionnellement consommatrice de loisirs qui va contribuer à leur diffusion dans la société. La part des ménages consacrée aux loisirs et à la culture passe ainsi de 6,7 % en 1984-1985, à 9 % en 1994-1995. Entre 1994 et 1998, les indices des prix à la consommation des ménages du secteur des loisirs, spectacles et culture progressent de 9,9 %, témoin de l'accroissement de la part du loisir dans la société. Mais la constitution des pôles économiques autour des centres urbains entraîne aussi l'accroissement du nombre des ouvriers qui augmente de près de 116%. Ainsi que celui des employés qui passe de 29 476 personnes à 74 526. Se constituent ainsi une forte classe moyenne et une importante classe inférieure (ouvriers et employés). L'accès aux loisirs de cette dernière classe sociale demeure difficile. Leur pouvoir d'achat reste limité, d'autant que le SMIC ne sera établi à parité avec celui de la métropole qu'en 1996, alors que le niveau de vie est 40 % supérieur à celui de la France métropolitaine. Avant cette date, il est de plus de 3 francs (50 centimes d'euros) inférieurs au SMIC horaire appliqué en France. En bas de l'échelle sociale, le chômage touche jusqu'à 30 % de la population active, concernant davantage les jeunes entre vingt et trente ans au fur et à mesure que l'on avance dans les deux décennies. Entre 1982 et 1990, il progresse de 77,7 %. Ainsi, il apparaît que seules les classes aisées et moyennes peuvent s'adonner aux loisirs grandissants dans l'archipel, et notamment aux loisirs sportifs, dont l'explosion ces trente dernières années va fortement concurrencer le scoutisme local.

1.2 Une concurrence sévère

Le scoutisme guadeloupéen des deux dernières décennies subit la concurrence des divers loisirs qui ont explosé dans la société de l'archipel. *« Avant, le scoutisme n'avait pas de concurrents. Puis petit à petit, ça a explosé. Il y a trop de choses ; tous les sports, le cinéma, la télé... »* (G. Berry). Contrairement aux périodes précédentes, les loisirs se sont développés et diversifiés dans l'archipel. Le scoutisme n'est plus une des seules possibilités offertes aux jeunes pour occuper leur temps libre. Les motivations des jeunes se tournent davantage vers des activités physiques ludiques, tels les sports collectifs (basket-ball, par exemple) ou les sports de glisse. Les activités sportives proposées par les clubs civils rendent le recrutement des jeunes plus difficile. Le développement des activités de pleine nature, notamment nautiques (planche à voile, plongée...), mais aussi de certaines activités plus culturelles (danse traditionnelle, musique...), moins répandues dans les décennies passées, attire les jeunes vers d'autres associations. Enfin, les dirigeants du scoutisme moderne déplorent aussi l'augmentation des réglementations, notamment pour les activités de pleine nature, qui rend leur organisation plus difficile

qu'auparavant. Il est souvent onéreux de payer un guide de montagne à chaque randonnée ou un maître nageur à chaque sortie nautique.

Cette concurrence qu'exerce la multiplication des pratiques de loisirs s'inscrit dans un contexte social qui voit une forte population de jeunes poursuivre leurs études sur place. La population guadeloupéenne est une population jeune, majoritairement répartie dans la classe d'âge 0-40 ans. La proportion des moins de vingt ans reste la plus forte de France, et la tranche d'âge des 20-39 ans progresse de 77 % entre 1974 et 2000. Dans la classe moyenne montante, les Guadeloupéens de cette catégorie d'âge disposent de temps libre et de revenus, et les loisirs, souvent sportifs, prendront une part non négligeable de leur temps. Ils vivent dans une Guadeloupe en pleine mutation économique, démographique et culturelle, qui s'ancre dans la société de consommation, et qui voit s'accélérer la massification des loisirs. C'est cette classe moyenne, jeune, consommatrice de loisirs sportifs qui va favoriser le développement des activités sportives dans la société guadeloupéenne. Son pouvoir d'achat est d'autant plus fort que le nombre de fonctionnaires est important ; ces derniers disposent d'un salaire supérieur de 40 % à celui de la métropole, et sont consommateurs de loisirs. « *L'élévation du niveau de vie a accru la place des activités liées au temps libre.* »¹ Certains secteurs sont ainsi représentatifs de l'augmentation de la part des loisirs dans la société : l'indice des prix des transports progresse de 5,6 %, celui des dépenses de loisir de 9,9%. Entre 1980 et 1997, le trafic aérien et le nombre de passagers s'accroissent de 270 %. Le parc automobile se modernise et le réseau routier se diversifie et s'améliore, favorisant ainsi les déplacements des populations. Les congés de fin de semaine voient les routes du bord de mer embouteillées par les familles qui se rendent sur les plages. La pratique des activités aquatiques se développe comme en témoigne l'augmentation de nombre de planchistes, de pratiquants de voile ou d'amateurs de scooter des mers. L'amélioration des transports, essentiellement personnels, accélère la diffusion de ces activités sportives.

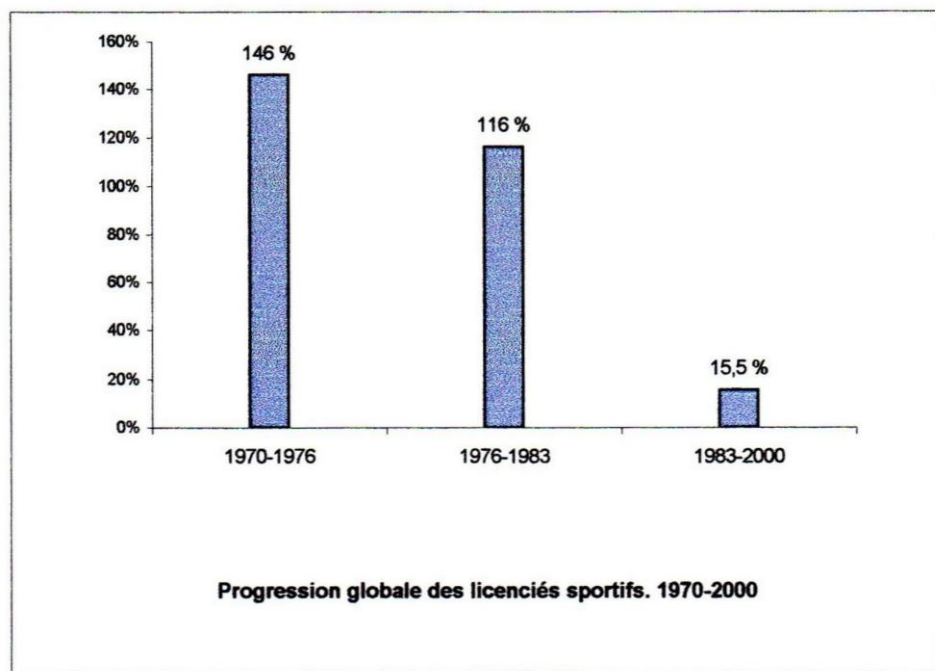
Le taux de licenciés sportifs² est un indicateur pertinent de l'intérêt que porte une population à la pratique sportive. Le nombre de licenciés sportifs guadeloupéens représente 14,3 % de l'ensemble de la population en 1999. Avec 60 428 licenciés, toutes fédérations confondues, la Guadeloupe est le second département d'outre-mer en nombre de licenciés sportifs, après la Réunion et devant la Martinique. La Réunion compte toutefois deux fois plus de licenciés pour une population sensiblement égale. Ce qui en fait le DOM le plus sportif. Entre 1983³ et 1999, la progression des licenciés sportifs en Guadeloupe est de 15,5 % (fédérations scolaires et affinitaires comprises), passant de 51 084

¹ Tableaux économiques régionaux. Région Guadeloupe. INSEE. Année 2000.

² Effectifs des licenciés sportifs de la région Guadeloupe, 1998 et 1999. Centre de documentation du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Paris

³ Annuaire statistiques de la Guadeloupe 1981 et 1985, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Guadeloupe.

licenciés à 60 428 (38 000 licenciés hors fédérations scolaires et affinitaires). Alors qu'elle était de 116 % entre 1976 et 1983 et de 146 % entre 1970 et 1976 (Graphique n° 12). Les années 1980 et 1990 ne connaissent donc pas l'explosion des licenciés sportifs qu'a connue la décennie 1970, même si la progression se poursuit.



Graphique n° 12

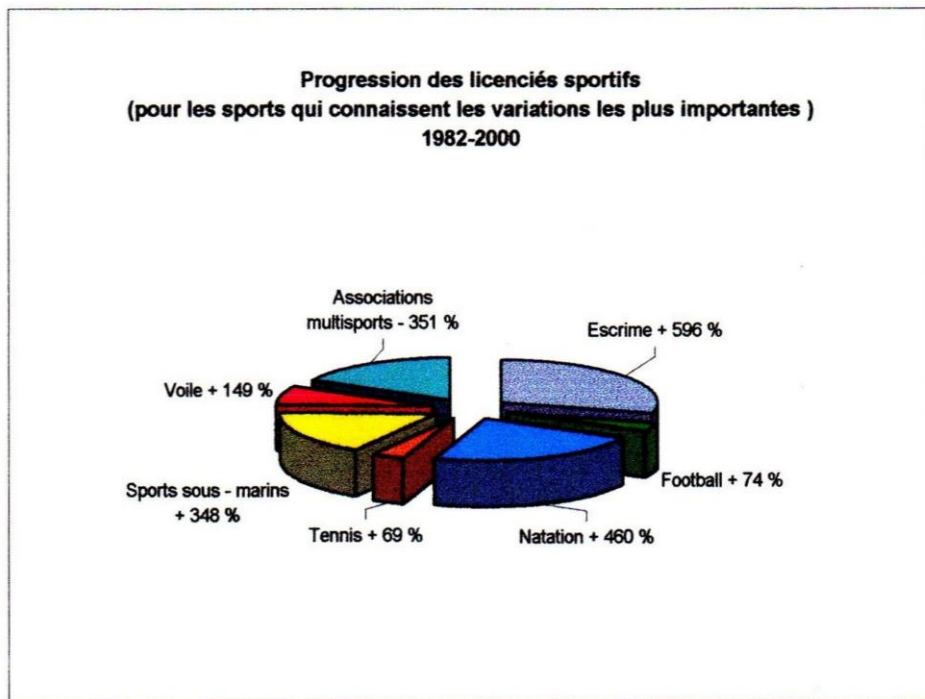
Ces dernières années, en Guadeloupe, les licences compétitions progressent de 6,6 % entre 1998 et 1999, alors que les licences n'ouvrant pas droit à la compétition régressent de 19,7 %. La Guadeloupe devient une région sportive où la compétition attire les foules. Preuve en est l'engouement pour le cyclisme et le Tour de Guadeloupe tous les mois d'août ; mais aussi pour l'athlétisme où les athlètes guadeloupéens sont nombreux en Équipe de France (l'athlétisme « se diffuse deux fois plus en Guadeloupe 44 licences pour 10 000 habitants, 28 en métropole »¹) ; ou pour l'escrime, après les exploits de Laura Flessel, qui a vu la ligue accroître ses licenciés de 144 % en un an et de plus de 596 % depuis 1982 ! Si le football reste le sport le plus représenté avec 42 % des licenciés en

¹ H. P. Mephon, op. cit., p. 260.

1999 (et une progression des effectifs de près de 74 % depuis 1982. Graphique n° 13), la ligue de natation et la ligue de tennis fédèrent près de 4 000 Guadeloupéens chacune, soit une progression de 460 % pour la première activité, et de 69 % pour la seconde, depuis 1982. Le tennis représente 7,6 % de l'ensemble des licenciés sportifs guadeloupéens¹, et la natation 5,5 %. La ligue de voile et celle d'étude et de Sports sous-marins restent relativement confidentielles avec 1 291 licenciés pour l'une, et 1 773 pour l'autre (7 licences pour 10 000 habitants ; H. P. Mephon, 2007). Ceci peut paraître étonnant dans une île où les sports nautiques pourraient se développer davantage. Mais ces derniers n'obtiennent pas l'engouement que connaissent le football ou l'escrime. Toutefois, leur progression reste remarquable et prouve une augmentation de l'impact des activités de pleine nature dans la société guadeloupéenne. En effet, le nombre de licenciés de sports sous-marins a progressé de 348,8 % depuis 1982, et celui de la voile de près de 149 %. Le cyclisme s'il est aussi un sport populaire, ne fédère que 1 500 adhérents, tout comme l'athlétisme. Ces activités semblent plus renommées par le spectacle qu'elles offrent que par leur pratique. Par exemple, le tour cycliste de Marie-Galante en juillet de chaque année, et celui de la Guadeloupe, en août, constituent des événements importants que la plupart des Guadeloupéens suivent sur leur téléviseur ou le long des étapes franchies par les coureurs, et que l'ensemble des médias locaux couvre en première page durant toute la durée des épreuves. Ces épreuves véhiculent une forte identité locale ; elles sont des vecteurs de l'antillanité : « *Le Tour de Guadeloupe illustre la popularité d'une pratique ancrée dans un passé où s'exprime une identité sportive guadeloupéenne subjectivement perçue, mais fortement revendiquée dans l'affrontement des champions régionaux.* »²

¹ Notons que le tennis est en régression, puisqu'il représentait 14 % des licenciés sportifs en 1985. Il subit la concurrence de la diversification des pratiques dans l'archipel.

² H. P. Mephon, op. cit., p 270.



Graphique n° 13

C'est l'UNSS qui vient derrière le football avec 5 860 licenciés en 1999, ce qui en fait la seconde association sportive de l'archipel, témoin de l'impact important du sport chez les jeunes Guadeloupéens scolarisés. La Fédération Française des Œuvres Laïques d'éducation physique licencie aussi un nombre important de Guadeloupéens avec 3 839 adhérents. Enfin, la Fédération Sportive et Culturelle de France (anciennement FGSPF) licencie encore 2 535 jeunes. D'abord par l'intermédiaire de l'Union Guadeloupéenne qui fédérait les Groupes de Sonis, puis en adoptant les normes des fédérations unisports, la FSCF a su maintenir ses effectifs tout au long du siècle. Elle a su s'adapter aux évolutions du sport mondial et du sport guadeloupéen. Les associations affinitaires, souvent multisports, licencient donc un nombre non négligeable de Guadeloupéens. Le nombre de clubs multisports est d'ailleurs remarquable : il s'élève à 262 en 1999, contre 498 clubs de fédérations olympiques, et devant les clubs non olympiques (148). En Guadeloupe, les associations multisports représentent 40,5 % du total des clubs. Mais depuis 1982, la proportion s'est inversée puisque ces associations étaient plus nombreuses antérieurement que les fédérations omnisports (362 contre 350). Le nombre des licenciés des clubs

multisports du département, même s'il reste encore important, a considérablement chuté passant de 33 376 en 1982, à 7 394 en 1999, enregistrant ainsi une chute de plus de 351 %. Cependant, si la part de licenciés sportifs a considérablement augmenté depuis trente ans, il est difficile de situer de façon précise la place des pratiques sportives dans la société guadeloupéenne. En effet, il nous est impossible de chiffrer le nombre de pratiquants non licenciés. Or, dans une île tropicale, où le climat permet la pratique en toute saison, le nombre de "pratiquants sauvages" est important. On voit se développer ces dernières années la randonnée pédestre dans le massif de la Soufrière, le jogging sur le bord des routes, la natation en mer ou la planche à voile. Ces pratiques non fédérées jouent un rôle important dans la place qu'occupent les sports dans la société de l'archipel et viennent gonfler le nombre de pratiquants sportifs.

Le développement massif des pratiques sportives depuis le milieu de la décennie 1970 s'accompagne aussi d'un développement des installations, principalement dans les centres urbains. Mais dans les décennies 1970-1980, les installations sont jugées insuffisantes. Le rapport sur le 9^e plan de développement économique, social et culturel présenté en 1988 par Roger Raimondi, ingénieur de l'équipement, président du comité régional olympique et sportif signale la pauvreté des équipements sportifs dans l'archipel¹. Dans la dernière décennie du XX^e siècle, la situation semble s'améliorer, même si l'on déplore encore une insuffisance d'installations pouvant accueillir des compétitions internationales. Ainsi, sur les soixante-quinze sports pratiqués en Guadeloupe, 56 sont présents dans la ville des Abymes et 29 à Pointe-à-Pitre. L'enquête sur les équipements urbains de l'INSEE (année 2000) signale l'état correct des installations couvertes comme des terrains sportifs. Les conditions de pratiques sont jugées satisfaisantes.

La diffusion massive des pratiques sportives depuis le milieu de la décennie soixante-dix est aussi liée à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés. L'accroissement de l'âge de la scolarité depuis 1959 (loi Berthoin), propulse les adolescents sur le marché de la consommation et du loisir, et notamment du loisir sportif que l'éducation physique scolaire va contribuer à populariser. À partir du début des années quatre-vingt, le nombre de jeunes qui s'adonnent à des loisirs sportifs augmente considérablement. Les jeunes vont gonfler les effectifs des associations sportives qui se multiplient et se diversifient. Dans certains secteurs, ruraux, l'éducation physique et sportive (EPS), discipline scolaire, joue un rôle important dans ce développement des activités sportives. Les enseignants d'EPS sont souvent investis dans le milieu fédéral. L'organisation de l'EPS est pensée pour favoriser ce développement. Ainsi, l'EPS est organisée en clubs sportifs ; s'inspirant de la République de Sports, les

¹ Signalé par H. P. Mephon, op. cit., p 266.

enseignants organisent leurs classes en équipes sportives et leurs cours en séances d'entraînement préparatoires aux compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). C'est le cas de la grande dépendance, Marie-Galante, où, entre 1980 et 1992, l'ensemble des établissements scolaires organise l'EPS autour de sa dimension essentiellement sportive. L'éducation physique constitue un réservoir pour les clubs sportifs locaux. Les enseignants d'EPS s'investissent dans les clubs sportifs de l'île. Les associations sportives des établissements scolaires affiliées à l'UNSS connaissent un taux de licenciés supérieur à celui de la métropole. Par exemple, entre 1985 et 1993 le collège de Saint-Louis de Marie-Galante compte près de 30 % de licenciés UNSS, alors que la moyenne nationale pour les collèges est de 20 %. Dans la dernière décennie du XXe siècle, cette part prise par l'éducation physique et sportive dans le développement des loisirs sportifs est accentuée par l'amélioration des conditions d'enseignement tant sur un plan structurel que sur le plan de la formation des enseignants. La création des concours internes du professorat et de l'agrégation d'Éducation Physique et Sportive à partir de 1990 permet à un nombre considérable d'enseignants de se recycler ou de se former¹. L'ouverture complète de la filière universitaire STAPS² jusqu'à la formation au CAPEPS³ externe et à la maîtrise en 1995 accentue ce phénomène et permet aux locaux d'enseigner dans leur région d'origine. Les années quatre-vingt-dix verront se diversifier les pratiques vers les activités de pleine nature, principalement aquatiques. Certains établissements monteront des sections sportives de plongée subaquatique comme au collège de Saint-Louis ou des sections de nage avec palmes comme à Sainte-Anne. Les activités traditionnelles guadeloupéennes sont aussi introduites par les enseignants d'EPS comme la voile traditionnelle au collège de Sainte-Anne. Enfin, des sports issus des pratiques des Noirs américains sont en expansion notable, tel le « street ball » par exemple. Ces pratiques véhiculant la culture des populations noires issues de l'esclavage marquent l'ancrage des Guadeloupéens dans une identité locale spécifique : celle de l'Amérique des plantations.

Certaines activités de pleine nature connaissent un essor considérable dans la population, principalement dans la décennie 1990. La ligue de canoë-kayak, par exemple, se structure en 1993 et compte près de 400 licenciés l'année suivante. En 1998 elle organisera une manche de la coupe de France de marathon en mer qui réunira plus de 200 embarcations de nations différentes. La visite de la mangrove en kayak dans le Grand Cul-de-Sac Marin au nord de l'archipel connaît un engouement croissant. Le canyoning se développe aussi de façon considérable et verra l'ouverture d'organismes commerciaux qui organisent des descentes de canyons dans le massif de la Soufrière. Le nombre d'organismes

¹ Réussite au CAPEPS interne pour la Guadeloupe : 30 à 40 % entre 1991 et 2000. Réussite à l'agrégation interne pour la Guadeloupe : 20 % à 25 % sur la même période.

² STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

³ CAPEPS : Certificat d'Aptitude au Professorat d'Éducation Physique et Sportive.

privés pour la pratique encadrée d'activités de pleine nature va d'ailleurs s'accroître dans les dernières années de la période. Ils organisent des randonnées pédestres ou à cheval ou des randonnées nautiques en kayak. La planche à voile connaît aussi une augmentation du nombre de pratiquants depuis 1990, pratiquants souvent non licenciés en clubs. Le surf est lui aussi de plus en plus pratiqué, donnant lieu à des rencontres internationales sur le « spot » du Moule, comme en témoigne la « Panaméricaine » dont une manche a eu lieu en Guadeloupe en 1998. Ces activités concurrencent directement le scoutisme par l'intérêt qu'y porte la jeunesse, et intègrent que très difficilement le scoutisme local de par leur coût non négligeable. Pour les scouts, elles nécessitent des projets à long terme qui leur permettent d'accumuler de l'argent. En ce sens, elles restent encore peu pratiquées.

Enfin, les pratiques sportives féminines voient leur audience s'accroître chez les Guadeloupéennes. Le nombre de licences sportives féminines progresse de 52,7 % entre 1984 et 1999. Dans cette même période, la proportion du nombre de licenciées féminines par rapport aux licenciés masculins passe de 18 % à 27 %, soit une augmentation de 9 %. Dans le sport scolaire, en 2001, les filles représentent 42,33 % des licenciés des collèges et des lycées contre 40,95 % en métropole¹. Toutefois, il apparaît que la mobilisation sportive des filles concerne principalement la catégorie minime, la désaffection étant manifeste ensuite. Mais malgré cette progression, les Guadeloupéennes ne représentent que trois licenciés sur dix ; si leur investissement dans les pratiques sportives augmente, il reste nettement inférieur à celui des hommes.

2 Contexte politique

2.1 La montée des mouvements politiques et des syndicats autonomistes

À côté des transformations démographiques et professionnelles de la société guadeloupéenne, l'affirmation des mouvements politiques autonomistes et indépendantistes est un paramètre important à prendre en compte dans la problématique de transformation du scoutisme masculin local, et dans sa centration définitive sur les spécificités de l'archipel. Certes, les scouts locaux ne prendront jamais part à de quelconques revendications politiques, mais la montée des organisations politiques ou syndicales prônant l'autonomie de l'archipel par rapport à l'État français favorisera les prises de conscience identitaire dans la population et notamment dans les jeunes générations dans lesquelles recrute le scoutisme.

La mouvance séparatiste qui gagne la société dès le début des années soixante, « dopée » par la décolonisation de la plupart des anciennes colonies de l'empire français, et par le combat de libération en Amérique du Sud (Bolivie, par exemple) et dans les Grandes Antilles (Cuba), aboutit à la création de

¹ H. P. Mephon, op. cit., p. 264.

mouvements politiques « patriotiques »¹, plus radicaux que le Parti communiste guadeloupéen, tel que l'Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe (UPLG), créée en 1978, et fille spirituelle du Groupe d'Organisation Nationale de la Guadeloupe (GONG) qui vit le jour en 1963 et qui disparut à la suite des émeutes de 1967. Ils ont aussi leur implantation dans les milieux pauvres agricoles liés à l'exploitation de la canne à sucre. Alors qu'une partie de l'organisation nationaliste s'oriente vers la violence, une autre fera scission pour créer des syndicats légaux, plus proches des travailleurs. La loi d'amnistie de 1981, promulguée à la suite de l'élection de F. Mitterrand à la présidence de la République française, permet à certains nationalistes de rentrer en Guadeloupe, et de reprendre les actions militantes. Ainsi, le 27 mai 1982 est créé le Mouvement pour une Guadeloupe Indépendante (MPGI) de Luc Reinette. Ce mouvement estime que la situation est suffisamment mûre pour passer à un stade violent afin de pouvoir obtenir des négociations avec le gouvernement socialiste nouvellement élu. En Guadeloupe, comme en Martinique et en Guyane, des bombes explosent en mai 1983 dans les édifices publics, symboles de l'État français, considéré par le mouvement comme néocolonialiste. Les attentats perdurent jusqu'en 1986. Le retour de la droite au pouvoir et le renforcement du dispositif policier seront fatals aux mouvements armés.

Cette ascension de la violence n'a jamais satisfait les Guadeloupéens. Les médias locaux ont joué un rôle important dans les prises de position de la population contre les attentats indépendantistes. Radio France outre-mer (RFO) a mené une propagande anti autonomiste et pro-état français durant ces années de tension. Le quotidien France-Antilles prend publiquement position pour les partis politiques de droite et contre l'autonomie. Tout comme Radio France outre-mer, ce journal n° 1 en Guadeloupe publie des articles dénonçant l'état de misère des anciennes colonies anglaises devenues indépendantes depuis une décennie. Les médias indépendantistes sont interdits, et le monopole est donc assuré par une presse écrite et audiovisuelle profrançaise, que l'État appuie sans réserve. Il faudra attendre le début de la décennie 1990 pour voir les médias locaux prendre des distances par rapport à la tutelle étatique, tenir compte des réalités locales et considérer la Guadeloupe comme une aire géographique, culturelle et politique spécifique, différente de la métropole.

Mais les vagues de violence et les revendications autonomistes qui les accompagnent témoignent aussi, et encore, du clivage professionnel et racial que connaît la Guadeloupe de la fin du XXe siècle. La mouvance indépendantiste, sans être systématiquement violente, concerne de façon privilégiée les classes ouvrières, et principalement celle de la canne, dont le secteur est en crise depuis des décennies. Chômage et misère touchent surtout les ouvriers, qui comme nous l'avons signalé, augmentent leur nombre de façon

¹ Nous utilisons ce terme pour désigner les « patriotes guadeloupéens », œuvrant pour une autonomie par rapport à l'État français. Il ne s'agit donc plus, comme en première partie, d'un patriotisme envers la « mère patrie » que représentait la France métropolitaine.

considérable (près de 116 % entre 1990 et 1998), classe sociale qui concerne essentiellement la population noire. Avec une progression du chômage de 77,7 % entre 1982 et 1990, un taux qui avoisine les 30 % de la population active à la fin des années 1990, et face à la progression importante du nombre de fonctionnaires, des chefs d'entreprise (15 % sur les vingt dernières années du XXe siècle), et des cadres supérieurs (près de 57 % sur la même période), souvent métropolitains ou Blancs Pays, les revendications se situent à la fois sur le terrain politique et racial.

Tourné vers les problèmes de la population dont la Loi Scoute se réclame, en élargissant son aire de recrutement, en ne s'adressant plus uniquement à des enfants issus des catégories socioprofessionnelles aisées, le scoutisme local va être de fait confronté à ces problèmes politiques liés aux conditions économiques et culturelles des Guadeloupéens. Tout en cherchant la neutralité et la non-implication dans ce type de démarches trop politisées, dont se défend le scoutisme local, ce dernier ne peut faire l'impasse d'influences qui toucheront ses structures, ses objectifs et ses activités.

2.2 Les effets de la décentralisation

1983 marquent le début de la mise en place de la décentralisation, occasion pour les Guadeloupéens de prendre en main leur destin. Dans ce cadre récent, de la décentralisation, l'expression des régionalismes tant dans les départements et territoires d'outre-mer, qu'en métropole, s'est affirmée. Face aux revendications identitaires, l'État assouplit sa politique d'assimilation. Il s'agit d'une assimilation dans le respect des particularismes locaux. Mais si la décentralisation voulue par le gouvernement socialiste de l'époque favorise les prises de décisions à l'échelon local, les structures mises en place par le système colonial perdurent. Les relations de dépendance de la Guadeloupe face à la métropole n'ont pas fondamentalement changé. Elles reposent toujours sur l'exportation de denrées agricoles vers le centre métropolitain, et sur l'importation de produits manufacturés de la métropole. Cette continuité dans la dépendance à la France a conduit au maintien des rapports de classes : à la fin du XXe siècle, les grands planteurs et commerçants blancs créoles et les métropolitains continuent de contrôler l'essentiel des moyens de production et de distribution de la Guadeloupe. C'est la position défendue par un écrivain comme Ama Mazama¹ qui pense que la Guadeloupe, tout comme la Martinique, est demeurée une colonie de la France. Elle en prend pour preuve le centralisme parisien des décisions prises pour les départements d'outre-mer.

Dans ces conditions, on perçoit aisément que les revendications identitaires perdurent et gagnent l'ensemble de la société. Une conscience nationale se fait

¹ A. Mazama, Critique afrocentrique de l'Éloge de la créolité, in *Penser la créolité*, S/D de M. Condé et M. Cottenet-Hage, Paris, Ed. Karthala, 1995, p. 85 – 99. Ama Mazama (Marie-Josée Cérol) enseigne la linguistique à Temple University (Philadelphie). Auteur de l'ouvrage : *Initiation au créole guadeloupéen*.

jour en Guadeloupe, et les thèses indépendantistes gagnent du terrain. De nouvelles organisations nationalistes se sont formées dans les dernières décennies du siècle. Moins violentes que dans les deux décennies précédentes, elles choisissent la voix du suffrage universel. La représentation des indépendantistes progresse dans les assemblées locales. Le « Noir » est aujourd'hui une valeur sûre de la vie politique et culturelle de la Guadeloupe. Dans cette logique, des organisations de jeunesse, telles que les scouts, s'orientent délibérément vers ces affirmations identitaires locales . L'antillanisation progressive des cadres, les activités pratiquées, tout comme les transformations des dénominations des troupes qui s'orientent vers des noms de personnalités guadeloupéennes, contribuent largement à l'émergence de cette « conscience nationale guadeloupéenne ».

3 Contexte culturel

Vers une créolité affichée

Les Scouts de Guadeloupe inscrivent aussi leur évolution dans un contexte culturel de transformation identitaire, centré sur une revendication de la spécificité des peuples de la Caraïbe. Ainsi, les transformations du contexte culturel constituent un autre paramètre non négligeable des transformations du scoutisme de l'archipel. En s'ancrant dans la spécificité locale, les SDG deviennent un mouvement résolument guadeloupéen. Fortement influencés par un courant de pensée issu de la négritude et revendiquant une différence culturelle avec la métropole, les SDG transforment leurs objectifs et leurs pratiques pour se créoliser. Ils s'inscrivent ici encore dans la mouvance plus large, qui touche l'ensemble de la société.

Mais comment caractériser cette évolution culturelle des années quatre-vingt et 90 qui s'exprime au sein même d'un système « néocolonialiste » ? Comme pour l'émergence de la négritude dans les années quarante, cette évolution est largement impulsée par la littérature et la poésie. Durant les deux dernières décennies du XXe siècle, le courant de la négritude s'estompe et laisse place à des notions qui se centrent davantage sur la spécificité caribéenne, telle que celles de « métissage », de « créolité », de « créolisation » ou « d'antillanité », suivant les auteurs. Ainsi, des écrivains antillais comme Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau ou Raphaël Confiant utilisent le terme de « créolité » qui se situe davantage dans une relation au territoire, à l'image des anciennes colonies africaines qui revendiquaient une terre leur appartenant. Alors qu'Édouard Glissant lui préfère le terme de « créolisation » qui met l'accent sur un mouvement de mutation, sur un devenir. Pour lui, ce qui s'est produit aux Antilles est une créolisation, c'est-à-dire un métissage. Pour Raphaël Confiant, *« être créole c'est une manière de compromis entre le Blanc et le Noir, entre le Noir et l'Indien, entre l'Indien et le bâtard chinois ou le Syrien. Au fond, que*

sommes-nous d'autres que des bâtards ? »¹ La valorisation du métissage s'affiche ici sans ambiguïté, et apparaît comme une richesse. Fortuné Chalumeau (dans son ouvrage : *Les vents du diable*) préfère utiliser le terme « d'antillanité » qui lui paraît plus large, plus dynamique, englobant la réalité pluriethnique de ces régions, et définissant une culture syncrétique, métissée, mélangée. Dans ces dernières décennies, être créole relève donc d'une identité spécifique, formée à partir d'un métissage des cultures africaines, européennes, indiennes... sur le sol des îles de la Caraïbe.

Les revendications identitaires qui se sont développées depuis les années cinquante prennent ainsi, dans la fin du XXe siècle, une dimension plus internationale en caractérisant l'ensemble des populations de l'arc antillais et du sud des États-Unis, qui ont été soumises aux mêmes problématiques de domination coloniale et d'esclavage. C'est dans la décennie soixante-dix que les revendications identitaires et culturelles deviennent systématiques dans ces régions du monde. « *Les années 1970 sont, aux États-Unis, celles de la montée des revendications culturelles des minorités. Les Noirs, notamment, ne réclament plus seulement l'égalité, mais aussi une reconnaissance de leur passé et de leur culture. En Europe, les minorités sont bien souvent d'anciens sujets des Empires.* »² S'établit ici une distanciation par rapport aux normes purement métropolitaines pour les incorporer dans une aire culturelle plus centrée sur l'arc antillais et les cultures qui le composent.

Dans cette poursuite d'une affirmation identitaire, les médias locaux jouent un rôle non négligeable dès la fin de la décennie 1980. France Antilles, pour survivre, doit s'adapter et changer d'orientation afin de se tourner davantage vers les problèmes locaux et la culture créole. À la fin du siècle, le quotidien donne la parole aux différents courants politiques de l'archipel, s'écartant ainsi de ses prises de position favorables à la domination française. L'arrivée de l'hebdomadaire « Sept mag » dans la décennie 1990, essentiellement tourné vers les problèmes locaux, marque aussi cette évolution. Le tournant date de 1982 avec l'arrivée de Jacques Caneval à Radio Caraïbe Internationale (RCI) et l'orientation « locale » qu'il donne à la radio guadeloupéenne.

Ainsi, à côté des influences d'ordre politique et économique que peuvent subir les scouts guadeloupéens, la dimension purement culturelle va revêtir un aspect central dans la transformation du mouvement dans ces dernières décennies. Sans doute moins enclins à des prises de positions politiques qui peuvent s'avérer préjudiciables pour un mouvement s'adressant principalement à des enfants, les SDG choisiront la voie culturelle et se tourneront délibérément vers la valorisation de la culture locale, à la fois sur un plan artistique, mais aussi historique et de mise en valeur du territoire. Antillanité et métissage vont s'avérer être des « richesses » pour le mouvement, qui, tenant compte des

¹ Raphaël Confiant, *Le Nègre et l'Amiral*, Paris, Grasset, 1988, p. 128.

² N. Journet, *Les postcolonial studies : retour d'empire*, in Histoire globale, op. cit. p. 218.

réalités du brassage culturel, verra ses effectifs remonter et s'ancrera de manière durable dans le paysage éducatif de l'archipel.

4 La hiérarchie ecclésiastique guadeloupéenne face à l'affirmation de l'identité créole

Face à cette affirmation identitaire, l'Église catholique locale se positionne comme une institution ouverte aux réalités et aux problèmes locaux. Les prêtres guadeloupéens vont s'engager dans la voie de la revendication culturelle, jusqu'à dire la messe en créole dans certaines paroisses de l'archipel, brandissant la langue comme le fer de lance du renouveau guadeloupéen. Les organisations de jeunesse subiront l'influence des prises de position de la hiérarchie ecclésiastique et ancreront plus leurs objectifs et leurs activités dans la spécificité régionale. Ces prises de position de la hiérarchie catholique guadeloupéenne et des prêtres locaux qui œuvrent dans les paroisses auprès de la jeunesse constituent un facteur non négligeable des transformations du scoutisme local.

4.1 Les réformes du Concile Vatican II favorisent la prise en compte de la culture guadeloupéenne

Un des facteurs de l'ouverture de la hiérarchie ecclésiastique locale est induit par les transformations de l'Église romaine à la suite du Concile Vatican II. Parmi toutes les réformes entreprises, trois principes vont revêtir une importance centrale : ordonner les rites pour permettre la participation active de l'assemblée, ce qui va rapprocher les prêtres des fidèles ; revenir à des formes primitives du culte ; et simplifier le langage afin d'être mieux compris. Le premier principe aura pour conséquence une participation plus active des Guadeloupéens dans la vie de l'Église, et une implication du clergé dans les problèmes sociaux inhérents aux classes défavorisées. Ils multiplieront les actions auprès du peuple antillais, se tournant délibérément vers des objectifs d'amélioration des conditions de vie dans l'archipel. Cette évolution des actions de l'Église ne manquera pas d'influencer les SDG. Eux aussi vont très vite orienter leurs objectifs et leurs activités sur les problèmes inhérents à l'archipel, à la fois sur l'aide directe à la population (enfants défavorisés ou handicapés), mais aussi sur la construction d'infrastructures (ponts...) ou sur la réfection de monuments historiques, patrimoines de l'archipel. Le second principe aura pour effet de rompre avec un dogme d'apparat, fait d'ornements et de luxe ; les églises de l'archipel voient leur cœur perdre leurs immenses tentures de dentelles et de velours rouge, pour ne plus abriter qu'un autel dépouillé et un christ en croix. Cette « épuration dogmatique », n'est pas sans satisfaire les Scouts de Guadeloupe, qui, comme en métropole dès les années cinquante, à l'initiative du Père Doncoeur, ont participé au renouveau de la liturgie en disant la messe en français, messe souvent chantée pour la première fois, en plein air, autour d'un feu ou autour d'un autel improvisé en bois. Les SDF se

positionnent ici comme des précurseurs. Mais les scouts iront encore plus loin en organisant eux-mêmes leurs offices, organisations que les aumôniers respecteront. Les SDG deviendront « autonomes » dans leur pratique religieuse ; l'aumônier ne jouant plus que le rôle de conseiller. L'Église de France était déjà entrée dans des structures de réformes qui pénétreront l'archipel guadeloupéen quelques décennies plus tard. Enfin, la simplicité du langage veut que le latin, incompris des fidèles, laisse la place aux langues nationales. En Guadeloupe, la messe est dite en français, et la question d'une messe en créole est posée. Cette question s'inscrit dans un questionnement plus large sur les orientations de l'Église dans cette région du monde. Faut-il que l'Église guadeloupéenne demeure dans le schéma d'une Église de culture occidentale, étrangère aux réalités culturelles locales ou s'enferme dans un « particularisme clos » ? Oscar Lacroix¹ reprend ces mots de Mgr De Souza, archevêque coadjuteur de Cotonou, prononcés lors du Congrès Missionnaire de Lisieux en avril 1984. Un juste milieu doit être trouvé qui peut laisser s'exprimer la culture guadeloupéenne dans le respect des directives du Concile. Ainsi, des paroisses introduisent le créole lors de messes ou de célébrations. Les chants durant les offices peuvent être accompagnés du ka. La célébration d'intronisation de Mgr Cabot, futur Évêque de Guadeloupe, s'est faite, elle aussi, au son du Gwo Ka. La hiérarchie ecclésiastique locale affiche ouvertement son ancrage dans la culture et la langue antillaise. Les rites les plus dogmatiques en prennent la marque ; le scoutisme local en adoptera les principes, soucieux lui aussi de ne pas « passer à côté » d'une langue qui représente à elle seule la lutte ancestrale entre l'esclave noir et le propriétaire terrien blanc ; langue qui est le vecteur principal de la créolité, puisque née il y a plusieurs siècles dans les plantations comme langue d'opposition aux maîtres esclavagistes, que ces derniers pouvaient difficilement comprendre. Alors que la langue française constituait un symbole central du négritisme voulu par H. Légitimus dans la première moitié du XXe siècle, fortement impulsée par la classe politique, et garante de l'ascension sociale, la langue créole devient le symbole fort de la négritude des années cinquante, puis de l'antillanité revendiquée dans les dernières années du XXe siècle.

4.2 L'ancrage de l'Église guadeloupéenne dans la culture locale s'inscrit dans un contexte plus large

Cette reconnaissance culturelle prend forme dans un contexte international favorable. Dans toute la Caraïbe, l'Église catholique oriente ses objectifs et ses actions vers un soutien aux populations noires issues de l'esclavage et dominées économiquement et/ou politiquement par des nations européennes. Dans les îles anglophones, ce soutien se porte aussi sur les courants indépendantistes ;

¹ O. Lacroix, « La liturgie hier et aujourd'hui. Le vingtième anniversaire du décret du Concile Vatican II sur la liturgie », *L'Église de Guadeloupe* n° 385, 386, 388, 1984.

l'Église affiche ouvertement ses opinions séparatistes, et mène une propagande dans cette direction. La « Christian Action Week », semaine chrétienne annuelle, en est un exemple. À l'instigation de la Conférence des Églises caribéennes des îles anglaises (Caribbean Conference of Churches), cette semaine est une semaine de récolte d'argent au profit du développement des Églises locales et des programmes de développement économique et social des régions de la Caraïbe. En œuvrant pour le développement de ces régions, la Conférence prend ouvertement parti pour l'indépendance des peuples. La « Christian Action Week » de 1981 publie dans son programme la « Prière de l'indépendance » (document n° 5, traduction française). Dans cette prière, la dépendance du peuple caribéen est dénoncée. Dieu est imploré pour aider les Caribéens à gérer eux-mêmes leur pays, à les aider à sortir de la domination des grandes puissances.

Prière de l'Indépendance

Père de l'Homme
Nous te demandons
De nous Enseigner
Nous Peuples de la Caraïbe
Les vertus d'Auto-Discipline
D'Épargne et de production
Dieu tu sais que
Si nous continuons
A dépendre des autres pays
Nous ne pourrons jamais
Être libres ni de notre esprit
Ni de notre bien-être économique
Aide chacun de nous ô père
A considérer notre pays
Comme un don de toi
A nous et à nos camarades
Donne nous la connaissance
Afin de conduire sagement nos affaires,
Que nous puissions cesser
D'imiter les autres pays
Ceux les plus riches
Et les plus développés du monde
Rend nous libres d'utiliser
Nos ressources de manière juste
Pour le bénéfice de tout notre peuple.

A M-E N.

Document n° 5

Cette prière marque l'allégeance de l'Église catholique de la Caraïbe à la mouvance indépendantiste qui gagne la région. Rappelons que c'est durant cette période que les îles anglaises accèdent progressivement à leur indépendance, telle la Dominique en 1978. Les actions de la Conférence des Églises caribéennes vont avoir une influence certaine en Guadeloupe où des prêtres vont prendre parti pour une affirmation de l'identité antillaise. La semaine œcuménique de Basse-Terre en 1982 est significative de ces influences et des ouvertures que l'Église locale concède durant cette période. Le dimanche 24 janvier, dans l'église de la Cathédrale, le prêtre donne la parole au Comité de Développement de la Guadeloupe, qui se réunit en marge de la Conférence Caribbean Churches. Son président, le Père O. Lacroix, ancien aumônier départemental des scouts, encore influent dans le mouvement, et les militants, engagent la discussion sur le développement souhaitable pour la Guadeloupe. Il doit être « intégral », c'est-à-dire s'adresser à l'homme dans le contexte économique et social dans lequel il s'inscrit. Le rôle de l'Église guadeloupéenne est de favoriser l'épanouissement du peuple guadeloupéen dans sa culture et sa civilisation. La « Prière de l'Indépendance » est ensuite entonnée. Rien ne voile la volonté d'afficher l'orientation politique de certains prêtres. *L'Église de Guadeloupe* relate la cérémonie en qualifiant la prière de l'indépendance, de « bouquet final magnifique ». Un cérémonial identique est adopté à Saint-François, le même jour.

Dans la mouvance des nouvelles orientations des Églises caribéennes, bon nombre de groupes scouts des îles anglophones ou hispaniques de l'Arc antillais vont s'orienter dans cette direction de revalorisation identitaire. En se tournant davantage vers le scoutisme caribéen, et en accroissant leurs échanges avec les scouts des îles de la Caraïbe, comme ce sera le cas dans les dernières décennies du siècle, les SDG subiront les influences d'une revendication locale, au détriment de l'adoption de valeurs purement métropolitaines.

Mais ces manifestations de certains membres du clergé ne font pas l'unanimité et les critiques vont être publiées par le journal catholique, marquant ainsi les divergences politiques au sein des catholiques guadeloupéens.

4.3 Critiques et oppositions au sein de l'Église locale

Les oppositions se font sentir dans le diocèse. Elles sont souvent le fait de fidèles comme au lendemain du 24 janvier 1982. Ainsi, au nom des « catholiques de Basse-Terre », une lettre est envoyée à l'évêque et au curé de la paroisse de Basse-Terre afin de dénoncer la dérive indépendantiste. La lecture de la Prière de l'Indépendance est comprise comme un outrage. Les paroissiens exigent du « curé de la paroisse de Basse-Terre et du Carmel de s'excuser publiquement et d'affirmer que sa bonne foi a été trompée » et de « l'évêque de la Guadeloupe de dénoncer cette action, acte d'indiscipline. »¹ Les paroissiens

¹ *L'Église de Guadeloupe*, février 1982.

s'insurgent contre les prises de position de l'Église locale. Nombre d'entre eux l'accusent de sympathie avec les idées indépendantistes et demandent sa neutralité politique et sa condamnation des actes de violence qui accompagnent les revendications indépendantistes de cette période. Les courriers s'échangent par l'intermédiaire du journal diocésain *L'Église de Guadeloupe*. Des fidèles prennent position et des prêtres répondent. Déjà, en 1980, le Père Jack Manlius avait publié le point de vue des prêtres guadeloupéens dans le numéro 288 : « *Peut-être avez-vous raison, ce dont je doute, d'affirmer qu'il vous est égal pour vous expliquer à vous-mêmes, de savoir qui étaient vos ancêtres. Pour nous, Antillais il n'est pas du tout indifférent de savoir que nous sommes descendants de maîtres ou d'esclaves. Il n'est pas indifférent de savoir que l'homme antillais a du mal à s'expliquer lui-même parce qu'on a coupé ses racines.* » Le clergé revendique le droit à l'identité. Il se range du côté des tenants de l'antillanisation de la société, contre l'europanisation grandissante. L'identitaire cristallise encore ici les prises de position des prêtres guadeloupéens. Il s'inscrit dans un décalage ancestral généré par la condition d'esclave. C'est le passé qui est remis en cause ; c'est la colonisation qui est accusée : « *Il n'est pas indifférent de savoir que le colonisateur n'a jamais été un bienfaiteur de l'humanité et que la colonisation nous a conduits pour survivre à nier jusqu'à la couleur de peau.* » Le Père Manlius retrouve ici les arguments de la négritude. Si le clergé ne se déclare pas ouvertement autonomiste, les propos tenus par certains prêtres sont dans la droite ligne des orientations des mouvements politiques autonomistes. Si elle condamne la violence, l'Église guadeloupéenne de cette fin de siècle tourne le dos à la culture européenne pour s'affirmer dans la revendication identitaire antillaise.

4.4 La valorisation de la culture : un axe fort de la politique ecclésiastique

C'est sur la culture que doit s'enraciner l'identité guadeloupéenne. C'est par l'affirmation culturelle que se réalisera l'épanouissement identitaire. Mais c'est aussi dans la France que doit se réaliser cette affirmation. La hiérarchie ecclésiastique locale reste attachée au statut de département français, et si la cause identitaire est défendue, il ne s'agit jamais d'indépendance, mais d'une adaptation locale. « *Les indépendantistes marxistes maoïstes, voilà les ennemis de l'intérieur. L'intégration totale économique et politique, voilà l'arme absolue susceptible de saper les positions adverses et d'éliminer de façon définitive une idéologie dangereuse et menaçante.* »¹ La hiérarchie se démarque des orientations indépendantistes, principalement pour ses actes de violence qu'elle dénonce. L'Église a la « *volonté de bâtir ici une société de plus en plus française... et en même temps d'affirmer la spécificité d'une civilisation pleine*

¹ *L'Église de Guadeloupe*, n° 283, 1980, « Suppression d'indemnité de vie chère et perspectives d'avenir aux Antilles ».

de richesses. »¹ Si certains prêtres s'orientent plus vers une « appétence autonomiste » ou tout au moins vers un investissement dans la cause identitaire, la hiérarchie se démarque sur le plan politique en s'ancrant dans le statut français. Elle va jusqu'à approuver les mesures gouvernementales en matière agricole (modernisation, formation plus qualifiée...). C'est sur l'axe économique que la hiérarchie locale prône un renforcement de la départementalisation. Il appartient à la France de « *renouveler les modes de production archaïques et dépassés.* » La perspective européenne facilite la modernisation par les mises aux normes qu'elle exige. Mais sous cette allégeance au pouvoir en place, l'Église refuse une société antillaise occidentalisée et européanisée, dans laquelle l'identité guadeloupéenne serait laminée par les valeurs françaises. « *Faut-il donc se résigner à voir naître sous nos yeux un "nouvel Antillais", ectoplasme blanchâtre, rameau stérile de l'évolution exposé dans les vitrines antillaises de la France, pitoyable objet de curiosité et risée de tous les peuples caraïbes qui promettaient d'être ses frères, Français à part entière ou entièrement à part, enfermé dans une camisole de force et réduit à mendier toujours plus d'assistance, plus de départementalisation, plus d'intégration, race d'hommes au rêve éteint...* »² Toute l'inquiétude identitaire du Noir antillais transparaît dans cette phrase. Ne devenir que l'ersatz du Blanc par une assimilation culturelle ; demeurer dans une logique d'assistanat instaurée par l'État français depuis de nombreuses années et qui maintient une partie de la population sous la dépendance d'indemnités de chômage ou autres allocations. C'est aussi le sentiment de négritude qui s'exprime ici par la crainte de continuer à mendier au Blanc. L'Église veut enrayer le sentiment indolent et résigné qui garde souvent la population dans l'attentisme. Le maintien dans la France est une nécessité économique et sociale, mais il doit se faire dans le respect de la culture antillaise. Mieux, la métropole doit aider à l'affirmation de cette identité. Le scoutisme catholique local illustre cet état de fait : en 1979, le mouvement prend le nom de Scouts de Guadeloupe, mais demeure rattaché au siège parisien des SDF. Si le scoutisme local cherche lui aussi à s'ancrer dans la culture locale, sans doute influencé par les orientations de l'Église, il symbolise aussi l'attachement à la mère patrie que les réalités sociales et économiques ne permettent pas de rejeter totalement.

Ainsi, par sa fidélité à la métropole, la position de l'Église locale reste réaliste en matière de politique, mais elle s'ancre toutefois délibérément dans la reconnaissance de l'identité guadeloupéenne. De ce fait, elle impulse dans le diocèse une politique évangélique qui va dans ce sens, entraînant dans son sillage les organisations de jeunesse catholiques. Dans l'ensemble, les prêtres de l'archipel, dont beaucoup sont originaires, vont s'attacher à suivre leur hiérarchie

¹ *L'Église de Guadeloupe*, n° 283, 1980, idem.

² *L'Église de Guadeloupe* n° 283, 1980, idem.

et œuvrer pour un renouveau culturel. Ces orientations de l'Église vont s'affirmer tout au long de deux décennies.

4.5 La réunion du 4 octobre 1982 : un indicateur des orientations de l'Église guadeloupéenne

La réunion du 4 octobre 1982, entre l'évêque Mg Oualli et ses prêtres, a pour but de faire le point sur la situation de l'Église en Guadeloupe et de lancer l'année pastorale 1982-1983. Après un état des lieux sur la situation en 1982, l'évêque expose des perspectives d'actions, centrées sur la prise en compte des réalités du moment. L'ouverture aux laïques, prônée par Vatican II, doit devenir une priorité de l'Église locale. Depuis 1981, des comités d'évangélisation se sont montés dans les paroisses, et les fidèles participent de façon collégiale à la catéchèse. L'Église locale utilise les médias afin d'étendre son impact auprès de la population. La Loi sur l'autorisation des radios libres promulguée lors de l'arrivée au pouvoir de F. Mitterrand va permettre à l'Église guadeloupéenne de monter une radio catholique : « Radio Massabielle ». Causeries et débats en font une radio écoutée de façon large dans l'archipel. Elle est destinée à évangéliser, à promouvoir la parole du Christ, et principalement chez les plus démunis, les malades, les personnes âgées. Mais aussi à suggérer des orientations évangéliques auprès de la jeunesse, et le scoutisme, mouvement catholique ne peut pas y être étranger.

L'évangélisation que prône Mgr Oualli doit considérer l'homme dans son environnement, l'homme concret qui vit dans un contexte social. « *L'homme à évangéliser n'est pas un être abstrait ; mais il est sujet aux questions sociales et économiques.* »¹ L'évêque situe l'action de l'Église comme liée au contexte social et économique de la Guadeloupe. Elle est ici implicitement tenue de prendre en compte les problèmes économiques de l'archipel, notamment dans le domaine de la canne à sucre. La hiérarchie ecclésiastique, Guadeloupéenne de naissance, sensible à la condition des plus pauvres, ancre l'évangélisation dans la prise en compte de l'antillanité. Soumis de façon rigoureuse à la Loi Scoute, les SDG subiront ces influences de la hiérarchie. Ainsi la « relation à autrui » axe important de la Loi édictée par le fondateur du mouvement et centrée sur le service de son prochain, s'orientera nécessairement vers les populations les plus démunies, d'origine noire, essentiellement. Le scoutisme local applique les directives épiscopales. Mais l'Église doit aussi permettre de former la conscience politique : « *Une Église où des chrétiens prennent conscience de leur maturation politique.* »² Sans jamais prendre parti, l'évêque prône le développement du sens critique et du sens de l'analyse, afin que les Guadeloupéens prennent en main leur destin : « *Nous aspirons à former des personnes qui participent, en tant qu'acteurs, à la construction de leur propre*

¹ *L'Église de Guadeloupe* n° 347, « Réunion de l'Évêque et de ses prêtres. 4 octobre 1982 », janvier 1983.

² *L'Église de Guadeloupe*, idem p. 6.

destin. »¹ « Voir, juger, agir » devient le slogan de cette ouverture du sens critique, symbolisée dans l'action de l'Église envers la jeunesse par le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC). La réflexion politique doit être menée en assumant ses propres valeurs culturelles. « *Former des personnes qui aiment la culture de leur peuple.* »² Cette ouverture vers le sens critique, si elle ne revêt pas la dimension politique du MRJC, s'immisce chez les scouts locaux, et l'influence qu'ils subissent par des jeunes se réunissant souvent dans des locaux proches ne peut être inexistante. En valorisant l'ancrage culturel et la réflexion politique, l'évêque veut amener les fidèles à une prise de conscience de leur antillanité, de leur spécificité caribéenne, différente de celle de la France hexagonale. Par là, la réflexion sur le statut politique de l'île devient inévitable au sein de l'Église ; la hiérarchie, comme les prêtres de terrain, rejoint la cause indépendantiste sans en adopter toutefois la violence. Ils dénoncent l'exploitation des trusts métropolitains et la condition des ouvriers guadeloupéens. L'Église revendique l'existence et le droit à l'expression de la culture locale. Mgr Oualli oriente son diocèse vers une politique de valorisation de « l'antillanité ». « [...] Ici on s'interroge sur l'identité guadeloupéenne et c'est dans cette recherche que l'Évangélisation se dit ; nous, les Anciens, nous avons un effort à faire en ce sens. »³ Le message est clair : les actions de l'Église doivent se faire dans un souci de prise en compte de l'identité guadeloupéenne. Le créole doit devenir une langue plus utilisée par l'Église afin de mieux communiquer avec le milieu paysan. Déjà utilisé dans la liturgie dans des paroisses de l'archipel et de la Caraïbe, le créole s'avère être accueilli avec enthousiasme par les populations. La proposition d'une commission d'étude sur la question de la promotion du créole dans la liturgie, tout comme dans la vie quotidienne, est avancée. Les prêtres de la hiérarchie catholique locale semblent s'accorder sur la nécessité de développer cette langue afin de valoriser la culture locale et l'identité antillaise. Mais c'est aussi une volonté affichée de toucher davantage de fidèles, et de pouvoir intervenir dans les milieux défavorisés.

Ces orientations vers une antillanisation très nette des objectifs et des actions de l'Église locale sont encore affirmées par l'évêque lorsqu'il souhaite « *une communication plus grande avec les autres Églises locales des Antilles, notre intégration dans la Conférence épiscopale des Antilles, sans briser nos liens avec l'Église de France.* »⁴ Mgr Oualli recherche un rapprochement avec les Églises de la région caraïbe. C'est là aussi une volonté d'orienter la Guadeloupe vers son aire culturelle plus que vers la culture européenne qui gagne dans l'archipel. Sans vouloir la scission avec Paris, l'Église affirme sa différence et affiche sa spécificité créole. C'est aussi la logique qu'adoptent les scouts de

¹ Idem, p. 7.

² Idem, p. 7.

³ Idem, p. 10.

⁴ Idem, p. 3.

l'archipel en s'orientant vers le « local », tout en restant sous la tutelle du Siège national.

Ainsi, la hiérarchie ecclésiastique locale pousse ses prêtres à se tourner davantage vers la Caraïbe et ses réalités. Les mouvements de jeunesse restent pour l'Église un outil d'éducation et d'évangélisation, et orienteront aussi leurs objectifs vers la valorisation identitaire et la résolution des problèmes spécifiques à la Guadeloupe. Les MRJC appliquent ces directives épiscopales, et les Scouts de Guadeloupe n'échapperont pas à ces orientations, même s'ils sont moins liés aux prêtres des paroisses. La politique de l'Église guadeloupéenne et les positions de l'évêque vont induire l'affirmation de l'antillanité dans le scoutisme local, à la fois dans ses objectifs, mais aussi dans ses mises en œuvre.

CHAPITRE 9 Le rôle de la jeunesse guadeloupéenne dans l'affirmation de l'antillanité

1 L'influence des organisations de jeunesse « patriotiques »

Le terme de « patriotique » désigne les groupes autonomistes, désireux de revendiquer la culture locale et la différence avec la métropole. Ces groupes sont représentatifs de l'évolution des réflexions sur le statut administratif et politique de la Guadeloupe, et ont influencé indirectement, et parmi d'autres paramètres, une transformation des Scouts de Guadeloupe vers un mouvement plus local et plus adapté aux réalités de la Caraïbe.

La jeunesse de la population guadeloupéenne est un facteur à prendre en compte dans l'émergence des organisations de jeunesse patriotiques. Entre 1974 et 2000, la proportion des moins de 20 ans reste la plus forte de France, avec les autres DOM. En début de période cette tranche d'âge représente près de 53 % de la population de l'archipel. Si, par rapport à la période précédente, cette proportion diminue de 22 %, le nombre total des jeunes de moins de 20 ans reste le plus important toutes classes d'âges confondues. C'est la tranche des 20-39 ans qui progresse le plus, augmentant de 77 %. Celle des 40-59 ans progresse, elle, de 40 %. La population guadeloupéenne est donc une population jeune, dont la majorité n'a pas connu la colonisation, et dont une forte proportion est née avec l'émergence des revendications identitaires et autonomistes. On comprend dans ces conditions qu'un nombre important de jeunes va prendre position en faveur de la revalorisation de la culture guadeloupéenne, parfois au sein d'associations. Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne fut sans doute le précurseur des groupes de jeunesse séparatistes. À partir de la fin des années soixante-dix, d'autres organisations se créent. Le campus de Fouillol de l'Université des Antilles et de la Guyane à Pointe-à-Pitre, voit ainsi naître des associations d'étudiants autonomistes comme l'Union Nationale des Étudiants et Élèves de Guadeloupe dès 1976. En 1982 naît « Bikajengwa » (ou « bikajgwa »), « lieu de rencontre des jeunes guadeloupéens ». L'organisation durera cinq années et disparaîtra après une tentative d'absorption par l'UPLG (Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe). Les communes de l'archipel verront aussi prendre corps des organisations de jeunes fortement ancrées dans la revendication culturelle. Citons à titre d'exemples « G boi » à Bouillante, mise en place en 1991. Ce groupement de réflexion politique mène des débats sur les évolutions possibles du statut de l'archipel, loin des actions violentes du début des années quatre-vingt.

La population guadeloupéenne s'engage dans les voies de l'affirmation culturelle que le cadre politique de la décentralisation favorise, en laissant davantage d'autonomie aux assemblées territoriales, où ne sont élus que des locaux. Les orientations violentes semblent dépassées au profit d'une valorisation de la culture locale, de la langue et du patrimoine touristique de

l'archipel. Ces orientations seront reprises par les Scouts de Guadeloupe qui entrent délibérément dans une période d'ancrage dans le « local ». Mais cette adaptation du scoutisme guadeloupéen semble s'être réalisée peu à peu. O. Lacroix signale l'absence de débats sur les sujets politiques et statutaires de la Guadeloupe. Les scouts ne firent jamais aucune déclaration officielle sur les événements des années 1980, ni même avant, sur ceux de 1967. Toutefois, si les prises de position ne sont pas affichées, l'évolution vers davantage d'adaptation s'enclenche. Les jeunes chefs guadeloupéens impulsent des changements au sein du mouvement. L'Union Guadeloupéenne des Mouvements de Jeunesse (UGMJ)¹ constitue à ce titre une instance de discussion dans laquelle ces jeunes chefs ont été immergés. Cette union regroupe les dirigeants et les animateurs des organisations de jeunesse du département (MRJC, CV/AV, scouts...). « Elle réunissait les cadres pour essayer d'avoir un programme d'ensemble, et là peut-être, il pouvait y avoir une prise de conscience de l'identité créole. »² L'UGMJ organise des regroupements dans lesquels les débats s'instaurent quant aux orientations des organisations, à leurs actions sur le terrain, à leur engagement politique. À ce niveau, les influences des organisations autonomistes semblent réelles à en croire certains animateurs de l'époque, telle Sœur Marthe, responsable des CV/AV : « Oui, parce qu'un enfant qui voit un autre enfant dans la misère, et qui vit une situation difficile, le mouvement aide cet enfant-là à prendre conscience qu'il ne peut pas laisser celui qu'il a vu dans cet état. » Ce sont les difficultés dans lesquelles vivent les Guadeloupéens, notamment dans la classe ouvrière, noire, qui révèlent à l'enfant cette conscience identitaire. Le mouvement est là pour ouvrir le regard des jeunes sur les problèmes sociaux et économiques de l'archipel. En ce sens, il oriente l'éducation qu'il offre vers l'engagement pour l'amélioration des conditions de vie, et pour la reconnaissance des plus démunis. L'influence des idées identitaires et autonomistes se joue ici sur le terrain du social, et prend ainsi une dimension plus forte pour l'enfant. L'émotionnel peut renforcer l'idéologisation du jeune.

2 Le Conseil Départemental de la Jeunesse

Les orientations affichées que prennent certaines organisations de jeunesse comme nous venons de le voir avec le MRJC ou les organisations d'étudiants, affecteront aussi les Maisons de la Jeunesse et de la Culture ou les Éclaireurs de France. Leurs prises de position politique vont pousser l'État à remplacer l'UGMJ par un Conseil Départemental de la jeunesse, dépendant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Ce Conseil a pour objectif de fédérer les différentes associations de jeunes afin de mieux les contrôler et de

¹ Dans les années 1970, cette union se dénommait « Union Départementale des Mouvements de Jeunesse ». Le changement de nom témoigne de l'orientation affichée de ce groupement vers une prise en compte plus appuyée des problèmes propres à la jeunesse de l'archipel.

² Entretien avec Sœur Marthe. 28 août 1999. Le Moule.

répartir les subventions qui leur sont allouées. Il est d'abord dirigé par le préfet, mais cette direction sera fortement critiquée par les partis politiques locaux adhérant à la cause séparatiste. Les Guadeloupéens remettent ainsi en cause les pouvoirs importants de la préfecture. En effet, avant la loi de décentralisation de 1983, le préfet contrôle tout, jusqu'aux subventions des associations de jeunesse. La pression sera telle que la préfecture laissera la direction du Conseil à des Guadeloupéens (tel que René Nabajoth, par exemple). Le Père Céleste est membre de ce Conseil, subventionné par le Conseil Général. Si ce Conseil Départemental de la Jeunesse constitue à l'origine un exemple du contrôle de l'État sur les associations qui tendent à s'orienter vers des revendications autonomistes, il devient représentatif de la volonté des Guadeloupéens de prendre une part active dans les décisions de leur archipel. En poussant la préfecture à leur laisser les rênes du Conseil, ils marquent là une avancée politique vers la décentralisation. Le Conseil prend le nom de « Comité Guadeloupéen de la Jeunesse » pour afficher son orientation délibérément locale. Sa tâche sera d'aider financièrement les organisations de jeunesse du département, sous forme de subventions ou de personnels affectés à la permanence des sièges locaux.

3 Les Scout de Guadeloupe

3.1 Les effectifs des SDG

Cette dernière période se caractérise par une crise au sein du mouvement et des prises d'orientations franches envers une spécificité guadeloupéenne, qui permettront au mouvement local de se maintenir dans l'archipel.

Le mouvement va d'abord subir une perte d'effectifs due aux mouvances de la société guadeloupéenne, mais aussi à celles de la société métropolitaine. Ainsi, la montée des idées indépendantistes et de l'affirmation d'une spécificité culturelle antillaise qui se diffusent dans la société guadeloupéenne constitue un premier facteur de la baisse des effectifs des scouts locaux. Le second paramètre est dû aux conséquences des transformations de la société française des années soixante, et notamment de la révolte de la jeunesse métropolitaine en mai 1968. Les préceptes qu'elle véhicule et les conséquences sur l'évolution des mentalités des Français vont rendre le mouvement scout caduc dans ses conceptions et ses activités. La désaffection de la religion catholique joue aussi un rôle non négligeable. La baisse des effectifs du scoutisme catholique guadeloupéen s'inscrit ainsi dans un contexte national de chute des adhérents, de fuite des chefs et de remise en cause des fondements mêmes du mouvement scout. Entre 1963 et 1978, le mouvement Scout de France perd près de 10 000 adhérents par an. La Guadeloupe n'échappe pas à cet état de fait. P. Placide¹ signale cette baisse des effectifs du mouvement local. En 1981, seuls 171 scouts sont adhérents au mouvement (il s'agit uniquement de Pionniers). De 1976 (414

¹ Op. cit., p. 91.

membres) à 1981, le scoutisme local perd 243 adhérents, soit une chute de 58,7 % en cinq ans.

Mais le scoutisme guadeloupéen verra aussi ses effectifs remonter, preuve qu'il saura s'adapter et se transformer afin de mieux se situer dans la logique sociale de l'époque. S'inscrivant là aussi dans un contexte national de reprise des adhésions depuis 1979, les effectifs des scouts locaux remonteront pour atteindre 567 membres en 1985 et 606 membres en 1986.

TABLEAU n° 5

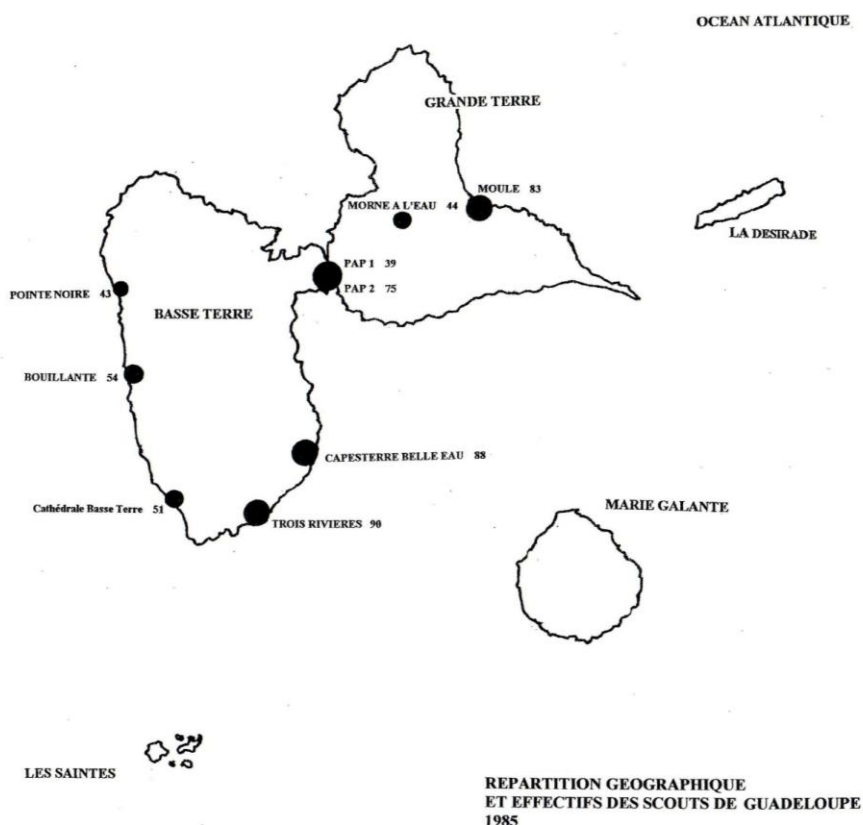
Effectifs des Jeunes (1985 et 1986) et effectifs au camp (1984 et 1985)

N°	GROUPES SCOUTS	EFFECTIFS JEUNES		EFFECTIFS AUX CAMPS	
		1985	1986	1984 1985	
1	Basse-Terre	51	45		22
2	Bouillante	54	48		37
3	Capesterre-B-E	88	90	60	71
4	Morne-à-l'Eau	44	58	21	21
5	Moule	83	92	14	41
6	Pointe-à-Pitre 1	39	27	16	
7	Pointe-à-Pitre II	75	92	39	42
8	Pointe-Noire	43	34	6	2
9	Saint-François		20		
10	Saint-Martin				8
11	Trois-Rivières	90	100	27	39
	TOTAL	567	606	183	283

Source : Registre des Associations. Préfecture de Guadeloupe.

Suivant la progression des effectifs nationaux (près de 30 % entre 1984 et 1986, par exemple), le mouvement local compte plus de 1 000 membres dans la décennie 1990. Onze groupes scouts existent en Guadeloupe, principalement dans les communes urbaines. Basse-Terre, Le Moule et Pointe-à-Pitre (deux

groupes pointois) sont les plus anciens. Trois-Rivières, PAP II, Le Moule et Capesterre-Belle-Eau restent les groupes les plus représentatifs (carte n° 6).



Carte n° 6

Le milieu de la décennie 1990 verra la renaissance du groupe du Gosier. L'implantation actuelle du scoutisme guadeloupéen se situe toujours dans les zones urbaines de l'archipel. Le mouvement s'affirme comme un mouvement citoyen. Il reste toujours actif dans les aires géographiques et économiques dans lesquelles il s'est implanté avant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, l'agglomération pointoise avec Abymes et PAP maintient des troupes, tout comme Basse-Terre et Le Moule.

3.2 Les objectifs poursuivis et les activités pratiquées

Si les objectifs premiers du scoutisme perdurent, la centration sur la formation du jeune par lui-même s'accroît. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui

mettent en projet les actions et les activités qu'ils veulent mener. La notion de projet pédagogique intègre la méthode scout. « *Les activités pratiquées sont intégrées dans des projets pédagogiques. Les projets pédagogiques partent de la base ; c'est à l'initiative des enfants.* » (G. Berry). Ce ne sont pas les chefs qui décident ; ils sont là pour orienter les décisions de la base. Les activités répondent ainsi à un projet élaboré autour d'objectifs à atteindre. Il y a une réflexion sur l'activité choisie. Les jeunes scouts sont amenés à formuler des objectifs, rechercher des moyens financiers, matériels et humains. Apprendre aux enfants à élaborer et à mener un projet à son terme est devenu un objectif majeur dans le scoutisme guadeloupéen moderne, à l'image du scoutisme métropolitain. En s'intégrant dans des projets plus larges, les activités prennent entre elles une cohérence. Elles sont liées par le fil directeur que constituent les axes du projet. Chez les louveteaux, ces axes sont symbolisés par les *cinq pistes de Mowgli*, qu'ils doivent traverser, chaque piste comprenant des activités physiques, culturelles ou intellectuelles à réaliser. Ces cinq pistes correspondent aux cinq relations de la Loi Scout¹. Chaque louveteau doit traverser ces pistes qui s'expriment dans la vie scout. La vie en collectivité demande d'assurer des rôles ; ces rôles induisent des missions à accomplir : être cuisinier, intendant, reporter, mécanicien... La traversée de ces pistes se réalise à travers les projets. Chez les scouts, la piste devient un *défi*, mais le principe est analogue. Défis et pistes constituent la trame qui guide la poursuite des projets élaborés par les troupes. Cette politique des projets s'appuie sur la motivation des jeunes et ancre davantage les activités dans les réalités régionales en s'orientant vers des problématiques locales ; c'est encore le cas des activités de mise en valeur du patrimoine ou d'aide à la population.

3.2.1 La valorisation de la culture locale

Les activités liées au développement de la culture guadeloupéenne et de la mise en valeur du patrimoine deviennent les axes forts des pratiques scout de l'archipel. Les Scouts de Guadeloupe cherchent à impliquer les jeunes dans une politique de valorisation de leur pays. Ils entreprennent de nombreuses opérations pour l'environnement, comme le nettoyage des plages, l'entretien de sites et de sentiers... Pour les dirigeants du scoutisme guadeloupéen, il s'agit de faire comprendre aux jeunes qu'ils doivent aider à la mise en valeur de leur patrimoine naturel et culturel. Ainsi, G. Berry considère que les scouts jouèrent un rôle important dans le renouveau de la culture noire traditionnelle. Nous l'avons déjà signalé à propos des sketches en créole, mais il en est de même pour le *Gwo ka*² qui remplace souvent la guitare lors des veillées autour du feu.

¹ La relation à soi (le caractère) ; la relation au corps (la santé) ; la relation au monde (la créativité) ; la relation aux autres (le service) ; la relation à Dieu.

² Tambour traditionnel qui était joué dans les plantations par les esclaves noirs. Les danses traditionnelles se déroulent au son du *gwo ka*. Danse traditionnelle et musique relèvent de la « relation au monde » de la Loi scout.

Danse et ka sont régulièrement pratiqués chez les scouts locaux ; ils y ont acquis leurs lettres de noblesse ces vingt dernières années. Durant les camps les jeunes apprennent à battre le tambour traditionnel, les filles à danser suivant ses rythmes. L'introduction de ces pratiques marque un changement important du scoutisme local, qui s'attache de façon significative à la prise en compte des traditions. « *Le gwo ka avait toujours été considéré comme tabou, misic a neg.* »¹ (G. Watt ; entretien du 18.04.1999, Gosier). Ces pratiques intègrent maintenant les activités scoutées, et deviennent des moyens d'éduquer les jeunes à la musique. Cette valorisation de la culture traditionnelle s'inscrit dans l'affirmation de l'antillanité des Guadeloupéens. Ces activités deviennent des vecteurs identitaires, à l'image de ce qu'ont entrepris certains pays africains dans les années soixante. Ainsi, le Sénégal de Senghor avait vu dans les activités traditionnelles des moyens de valoriser leur culture : « *L'importance accordée par les autorités sénégalaises aux pratiques traditionnelles était en adéquation avec les idées du président Senghor, chantre de la négritude particulièrement attaché à l'identité culturelle africaine.* »²

La transformation de la fête de la Saint-Georges marque aussi un ancrage dans les réalités guadeloupéennes. Le « chô », grande ronde populaire traditionnelle où tout le monde est invité à entrer, va donner son nom au grand rassemblement scout de la Saint-Georges, dans lequel les différentes troupes sont invitées à participer (le terme de chô fait référence au jeu antillais de « chô caché »). Ainsi, les scouts guadeloupéens vont-ils entreprendre une double révolution : rebaptiser la fête internationale du scoutisme, et changer sa date, puisqu'elle ne se déroulera plus nécessairement les 23 ou 24 avril de l'année. Les chôs guadeloupéens deviennent fréquents. Le premier a lieu les 19 et 20 avril 1980, à « L'autre bord », un quartier du Moule. Le permanent scout de l'époque, Daniel Mirre en est un des artisans. Plus de 400 scouts venus de tout le département participent à ce rassemblement intergroupe de la Saint-Georges. Retraite aux Flambeaux dans les rues du bourg, veillées publiques, présentation des différentes activités de l'éducation scoutée, et passages de promesses constituent le programme de ce rassemblement. La Grand-Messe est aussi un temps fort du rassemblement, témoignage de l'ancrage toujours fort du scoutisme local dans la religion catholique : « *Ce fut d'abord le matin à huit heures, la Grand-Messe concélébrée sur la place par Monseigneur Oualli entouré des Pères Chalder Aumônier des Scouts et Lejeune représentant la paroisse du Moule.* »³ Chaque année, des chôs ont eu lieu, à Basse-Terre, à Capesterre. Chaque troupe scoutée est invitée à aller à la rencontre de l'autre, ce qui fait du chô une activité typiquement scoutée. Les veillées en commun sont l'occasion d'exprimer la culture locale par des sketches, des chants, et des contes

¹ « Musique à nègres » en langue créole.

² B. Déville-Danthu, op. cit. p. 433.

³ *Eglise de Guadeloupe* n° 294, 1980, « Quand les jeunes nous interpellent... La Saint-Georges des scouts au Moule... »

créoles. Ce type de rassemblement marque des mutations dans le mouvement scout local d'abord par son appellation créole, ensuite par la possibilité d'en choisir la date et de se détacher du calendrier métropolitain, et enfin, par l'orientation vers les jeux qu'il donne à ces manifestations.

À côté des traditionnelles commémorations, inaugurations, et bonnes actions diverses, les jeux occupent une place centrale, et deviennent l'axe principal de la motivation des jeunes. Mais les grands jeux scouts traditionnels ont perdu de leur audience ; ils ont été remplacés par des grands jeux de découverte des communes, types rallyes culturels. L'esprit du jeu de piste perdure, mais il est davantage centré sur les aspects de la culture locale et du patrimoine créole (l'art, la culture de la canne, les techniques de pêche...). À côté de ces rallyes, les jeux qui opposent des équipes dans des épreuves physiques se pratiquent de plus en plus. Ainsi, les louveteaux guadeloupéens se rencontrent chaque année pour pratiquer des *jeux intermeutes*, inspirés des « jeux sans frontières », où les jeunes s'affrontent par sizaines dans des jeux de ballon ou des joutes aquatiques. Ici l'influence des médias touche aussi le mouvement. En cherchant à motiver les jeunes, les dirigeants du scoutisme local ont ainsi recours à des activités populaires, créées par la télévision qui a envahi les foyers dans les quinze dernières années du XXe siècle. Face au déclin des effectifs, le scoutisme guadeloupéen des années 1980-1990 cherche à s'adapter en transformant ses activités vers d'autres plus en adéquation avec les réalités que vit la jeunesse. « *On subit vraiment la société ! Sinon on reste dans la marginalité. C'est devenu à la mode avec la télé...* » (G. Berry). De tels jeux ont lieu en janvier 1998 à l'occasion du 60e anniversaire du scoutisme guadeloupéen, à Capesterre-Belle-Eau, réunissant l'ensemble des scouts locaux. Pour le 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en mai 1998 à Gosier, les scouts présentent des jeux scéniques inspirés de l'histoire de l'archipel et de la période esclavagiste.

Le projet de scouts marins mis en place par le groupe du Gosier marque aussi l'ancrage du mouvement guadeloupéen dans l'adaptation aux spécificités locales. Ce projet est ancien, mais n'a jamais vu le jour. Jean Rivier, lorsqu'il est chef du district de la Grande-Terre, entre 1955 et 1964, reprend le projet, mais les échecs successifs laisseront l'idée en suspend. Georges Bervin parvint toutefois à monter deux patrouilles libres de scouts marins à Terre-de-Haut (Les Saintes), avec l'aide des marins-pêcheurs saintois. Mais l'expérience ne survit pas au départ de son instigateur en 1966. Le manque de cadres compétents dans le domaine maritime a toujours freiné l'entreprise. Les Antillais, pourtant insulaires, étaient peu tournés vers la mer et les activités qu'elle offre. M. Feuillard se souvient que lorsqu'il est rentré de métropole en 1962, seulement quelques métropolitains étaient sur les plages. « *En dehors des pêcheurs, personne n'allait en mer à l'époque.* »¹ Il faudra attendre les années quatre-

¹ Entretien avec J. Rivier, op. cit.

vingt-dix pour que les loisirs maritimes (plage, voile, planche à voile...) se diffusent largement dans la société guadeloupéenne, y compris dans la classe moyenne noire. Le Gosier, commune en bord de mer, possède l'environnement naturel idéal pour monter une troupe de scouts marins. En se tournant vers la mer, le scoutisme affirme son adaptation locale, son ancrage insulaire.

Les scouts sont aussi présents après les catastrophes naturelles poursuivant une mission qu'ils ont de toute époque remplie. Fidèles à leurs orientations humanitaires, ils sont sur le terrain pour secourir et apporter leur aide. Ainsi en août 1979, après le cyclone David qui ravage l'île de Haïti, ils collectent des denrées qu'ils acheminent sur l'île des Grandes Antilles. Les scouts et les guides aideront aussi les sinistrés du cyclone Hyacinthe de la Réunion en 1980. Après le passage du cyclone Hugo, en 1989, aidés de scouts métropolitains venus pour l'occasion, ils déblaient des routes et reconstruisent des locaux dévastés par l'ouragan. Ils rehaussent aussi les cases menacées d'inondation dans des quartiers de Pointe-à-Pitre, aidés par l'association des Amis des Scouts.

L'ouverture vers les handicapés et les jeunes en difficulté constitue une autre caractéristique du mouvement moderne qui marque ainsi son orientation vers la prise en compte des réalités sociales. Les scouts de Basse-Terre travaillent avec le juge des enfants à la réinsertion sociale et professionnelle de certains jeunes que le groupe scout accueille.

Un des principes de base du scoutisme consiste à former des citoyens responsables de leur pays. Si durant près de 50 ans cet objectif se centre plus sur la métropole (faire des citoyens de France), le scoutisme local moderne l'oriente vers la Guadeloupe. Il s'agit donc de former des citoyens responsables de leur pays, c'est-à-dire de leur archipel. « *Maintenant, on conserve les mêmes principes, mais on dit : faisons des Guadeloupéens responsables de leur pays. Parce qu'on va plus vers la prise en compte de la réalité locale, sociale du pays.* »¹

3.2.2 Les activités corporelles²

3.2.2.1 Les activités sportives de pleine nature

Comme pour les autres périodes étudiées, elles ne sont pas un support à la compétition, domaine toujours rejeté par le scoutisme. Mais les Scouts de Guadeloupe, dans leur nécessité d'adaptation aux évolutions sociales, et notamment à la large diffusion des activités sportives dans la société guadeloupéenne, proposent aux jeunes des activités sportives orientées vers la pleine nature. Ils pratiquent, lors des camps, de la voile, de la plongée sous-marine, de l'équitation...

Les scouts basse-terriens entreprennent ainsi un certain nombre de projets qui fédèrent leur vie scoute durant plusieurs mois. C'est le cas du projet de

¹ Entretien avec G. Watt.

² Elles relèvent principalement de la « relation au corps » et de la « relation à soi ».

découverte de la mangrove guadeloupéenne qui nécessita la construction de kayaks, l'apprentissage de la pratique de cette activité nautique, le perfectionnement en natation, l'apprentissage de la lecture des cartes marines, l'apprentissage du calcul d'un cap, l'utilisation de la boussole, l'acquisition de connaissances dans le domaine de la biologie marine tropicale (faune, flore...), etc. Le Grand Cul-de-Sac-marin, qui sépare en deux la Guadeloupe au nord, offre ainsi aux scouts la possibilité de découvrir la faune et la flore de la mangrove. À l'abri d'une barrière de corail (« caye »), il présente un biotope riche en poissons, étoiles de mer, coquillages, oiseaux migrateurs... Parsemé d'îlets de sable blanc (tel *l'îlet Caret*) ou de mangrove, la navigation en kayak y est aisée, dans des eaux calmes protégées de la haute mer. Pour le scout ce projet de découverte de la mangrove guadeloupéenne offre un support éducatif pertinent, lui permettant de comprendre et d'étudier la nature dans son milieu de vie. La multiplicité des activités qu'implique la mise en œuvre d'un tel projet constitue un moyen de mieux appréhender une réalité spécifique à l'archipel dans lequel vit le jeune scout. Ce type de projet « pleine nature » est souvent couplé à un projet « *découverte de son corps* » qui donne lieu à une formation de secouriste pour la troupe. Les pompiers assurent la formation AFPS (« Attestation de Formation aux Premiers Secours »). Les scouts passent ce diplôme qui leur donne le badge scout équivalent. Ils acquièrent ainsi un « label » qui leur est utile dans leurs activités de randonnées et de pleine nature ou pour intervenir éventuellement auprès des populations (aide lors d'accidents de la route, après un cyclone...).

Les projets peuvent aussi s'orienter vers des activités sportives mécaniques : « *Il y a quelques années, les bleus ont décidé de faire du kart, avec l'aide d'un spécialiste. Ils ont tout construit.* » (G. Berry). Des plans à la conduite de l'engin, les scouts ont tout réalisé.

Dans cette approche des activités scoutées, la pratique elle-même ne devient que l'aboutissement d'un travail long, faisant appel à des connaissances dans des domaines différents. On le voit, dans ce cas la pratique physique n'est qu'un support à un ensemble d'activités appartenant à des registres variés. Ce type de projet dure entre trois mois et un an. Il conditionne la vie de la troupe autour d'un thème pendant une période importante. Dans ces divers projets, les activités physiques deviennent des outils de mise en œuvre du projet. Bien souvent, la seule activité demandant un effort physique est le moyen de déplacement utilisé pour les activités. C'est le kayak ; très souvent le vélo et parfois le cheval, si l'argent de la troupe le permet. Des activités que les jeunes ont peu l'occasion de pratiquer au sein de leurs familles. Mais ces nouvelles activités sont mises en place en fonction des possibilités de financement ; si les scouts, comme toute association éducative et culturelle reçoivent des subventions, et accumulent de l'argent tout au long de l'année par des actions diverses (kermesses, petits jobs, vente de calendriers...), c'est souvent la barrière financière qui freine un projet. Les subventions de la Jeunesse et des

Sports, les différentes manifestations ou les extrajobs (c'est-à-dire les « petits travaux » rémunérés : élagage, jardinage, peinture des tombes en novembre, lavage de voitures...) effectués par les plus âgés pour financer les activités, peuvent s'avérer insuffisants. Les activités les moins onéreuses seront alors privilégiées.

3.2.2.2 Les activités de culture physique

Les exercices de mise en activation de l'organisme, issus de l'hébertisme, si systématiques le matin lors des camps, deviennent plus épisodiques et dépendent des conditions de campement. Ces exercices ne sont plus mentionnés dans les programmes d'activités des camps, et leur pratique dépend aussi des chefs. Le « décrassage » au réveil s'effectue sous forme de course pour aller se laver à la rivière (dans les camps où il n'y a pas les douches installées !). Il peut y avoir aussi des exercices de gymnastique qualifiée de « suédoise ». Mais le plus souvent, ce décrassage s'effectue sous forme de jeux de ballon ou de jeux physiques dans l'eau (combats, water-polo, courses en relais...). L'entretien du corps n'est pas devenu caduc, surtout dans une société qui a tendance à se sédentariser en raison de la croissance du secteur tertiaire (emplois liés au tourisme, fonctionnariat, bureautique...). La formation d'un corps sain, physiquement disponible, reste un objectif du scoutisme guadeloupéen, mais il devient plus difficile à atteindre, surtout par des activités physiques trop traditionnelles que les jeunes trouvent astreignantes et démodées. Les motivations se tournent davantage vers des activités plus ludiques telles que les jeux d'équipe ou les sports de pleine nature.

3.2.2.3 Marches et explorations

La création du Parc National de la Guadeloupe en 1989 offre aux scouts locaux un site de randonnées, balisé et entretenu. Tout un réseau de « traces » est rendu accessible par les services du Parc National autour de la Soufrière. Les scouts vont par exemple faire « le Chemin des Dames » puis la « Piste du col de l'Echelle » pour atteindre le sommet du Volcan. Ils partent parfois pour une randonnée plus longue, « la Trace Karukéra » qui relie la « Savane à Mulet » (pied de la Soufrière) aux chutes du Carbet. La marche dure quatre heures. Enfin, les plus âgés entreprennent encore la randonnée de la « Trace Victor Hugues » qui relie Matouba à Montebello (Petit-Bourg) par le massif central de l'île, traversant la Basse-Terre d'ouest en est. Plus de dix heures sont nécessaires pour rejoindre l'autre versant, après avoir franchi le col de l'Incapable et la crête Palmiste.

Mais d'une façon générale, les marches ne constituent plus des activités de base du mouvement. Elles deviennent des activités difficiles à mettre en place. « *Maintenant pour se déplacer, il faut toujours un car. Les gens ne peuvent plus marcher !* » (Georges Watt). Les anciens du mouvement déplorent que l'effort physique, et notamment la marche, ne soit plus pratiqué comme auparavant.

L'éducation scout à la dure tel qu'ils l'avaient connue jusque dans les années soixante n'est plus de mise dans le scoutisme local moderne. Mais peut-être est-ce au détriment d'une véritable formation de la personne ? Georges Watt déplore que lors des camps les jeunes ne veuillent même plus faire les corvées de bois. « *Alors, on part pour quinze jours, et il faut le butane. Je suis obligé d'amener la bouteille de gaz, parce qu'on ne peut plus aller chercher du bois !* »

Les activités d'exploration et les raids très physiques, si répandus dans les décennies passées, ont tendance à disparaître. Les marches à la boussole ne sont plus d'actualité avec le développement des traces de randonnées dans le parc naturel de Guadeloupe. Seule la course d'orientation semble quelque peu se pratiquer, mais elle s'apparente davantage à une activité sportive qu'à une activité d'exploration et de découverte.

3.2.2.4 Les camps

Dans l'ensemble les camps sont eux aussi moins pratiqués. Plusieurs facteurs en sont la cause : tout d'abord, le manque de disponibilité des chefs, pris par les études ou le travail, ne permet pas une pratique régulière des camps. La concurrence qu'exerce la multiplication des loisirs éloigne aussi les jeunes adultes des fonctions d'encadrement du scoutisme moderne. D'autre part, les camps itinérants, les raids, les explorations à la boussole n'intéressent qu'épisodiquement les jeunes scouts, contrairement à la période précédente. Les camps doivent ainsi présenter un attrait plus fort, se dérouler à l'étranger et s'orienter vers la découverte d'autres pays et d'autres cultures. « *À l'époque, on marchait beaucoup. Mais depuis quinze ans pour intéresser les jeunes il faut un dépaysement total. Il faut aller loin. Il faut leur donner la possibilité d'aller dans des coins où il y a un déplacement soit par avion, soit par bateau.* » (J. Rivier). Les échanges entre les différents scouts de la Caraïbe se font plus systématiques. Les îles de la Dominique, d'Antigua, de la Martinique... deviennent des destinations fréquentes. Ces rencontres, sorte de « jamboree », intéressent davantage les jeunes guadeloupéens. Mais l'argent que demande leur organisation constitue un obstacle supplémentaire à leur mise en place. Onéreux, les camps à l'étranger ne peuvent se faire chaque année et demandent souvent une préparation longue afin de récolter les fonds nécessaires. En 1999, une délégation de scouts guadeloupéens s'est toutefois rendue au Jamboree du Chili, marquant ainsi l'ouverture de plus en plus prononcée du scoutisme local vers l'étranger. Des troupes européennes viennent aussi camper en Guadeloupe, aux côtés des scouts locaux (troupes métropolitaines, belges...).

Les concours durant les camps sont toujours pratiqués : concours de cuisine, d'installations (la plus belle cuisine, le plus beau coin-repas) mais les activités de froissartage ont fortement diminué. L'évolution des matériels de camping (tables pliantes, réchauds, tentes « igloo »...), tout comme la nécessité de préservation de la flore, de l'environnement rend cette activité quelque peu caduque, voire inutile.

Dans l'ensemble, l'éducation scoutée devient moins physique et moins virile qu'auparavant. « *Je pense que c'est moins viril qu'auparavant. On faisait beaucoup de bagarres. J'ai connu ça avec les rangers. Je pense qu'on en fait moins.* » (G. Watt). Comme dans l'ensemble des domaines de l'éducation des jeunes, le scoutisme a assoupli ses orientations didactiques et pédagogiques : les activités scoutées deviennent plus ludiques, culturelles, et moins physiques ; les rapports entre les scouts, fortement hiérarchisés, deviennent moins rigides. En ce sens, la discipline stricte des débuts du mouvement n'est plus de mise, et certains jeunes le déplorent. Pour G. Watt, si la discipline fut remise en cause dans les années soixante-dix par certains chefs locaux, elle est une revendication actuelle des jeunes scouts qui ressentent le besoin d'un encadrement moins laxiste, c'est-à-dire plus règlementé, voire plus discipliné. Un « recadrage » semble actuellement nécessaire.

3.3 Sociologie du recrutement : une ouverture vers les classes sociales modestes

À partir des années soixante-dix, le recrutement des scouts guadeloupéens va se diversifier et s'ouvrir vers des classes sociales plus modestes. Le scoutisme se popularise. Il devient un des loisirs le meilleur marché face à la montée des sports de pleine nature, souvent onéreux. Par ce fait, on observe un recul du recrutement des classes aisées¹ qui se tournent vers d'autres activités, notamment sportives. Le scoutisme va s'ouvrir à des enfants de toutes conditions. « *On a des enfants d'instituteurs, de maçons, de commerçants, de fonctionnaires, de marins-pêcheurs, de forestiers... Cela touche tous les milieux.* » (G. Berry). Là encore, l'accroissement de la classe moyenne guadeloupéenne n'est pas étranger à cette diversification de la sociologie du recrutement du scoutisme local. Consommatrice de loisirs, elle va gonfler les effectifs. Cette classe moyenne à laquelle de plus en plus d'Antillais accèdent va contribuer à « antillaniser » le mouvement, et à diminuer la présence des Blancs Pays et des Métropolitains au sein des troupes.

Les aires de recrutement vont, elles aussi, se diversifier. Si, dans les débuts du mouvement ces aires sont surtout urbaines, elles s'élargissent aux communes avoisinantes. Ainsi, les scouts de Basse-Terre recrutent à Vieux-Fort, Baillif, Gourbeyre, Saint-Claude, et même Vieux-Habitants. Le scoutisme s'étend aussi aux zones rurales, et par le développement des moyens de communication, les jeunes des sections peuvent se rendre facilement dans les centres urbains, et rejoindre les lieux de pratique ou les locaux des troupes.

¹ D'après P. Placide, op. cit. p. 56.

3.4 « L'antillanisation » de l'encadrement : un indicateur de l'ancrage guadeloupéen

Si le mouvement est à ses débuts en tout point identique au mouvement métropolitain, il s'en singularise actuellement par son orientation délibérément guadeloupéenne. Les commissaires de province qui se sont succédés à la tête du mouvement local ne sont pas étrangers à cette impulsion donnée au mouvement. « À partir des années soixante-dix, le mouvement s'ancre davantage dans la réalité locale. Le commissaire actuel, C. Édouard, pousse dans ce sens », précise G. Watt. C. Édouard incarne le scoutisme de la nouvelle génération, et il œuvre pour rendre le mouvement guadeloupéen. Il entre comme pionnier au groupe de Capesterre-Belle-Eau en 1979 et devient chef pionnier dès l'année suivante, puis responsable des Compagnons en 1983. En 1987 il devient animateur régional de cette même branche, et devient chef de groupe à Capesterre-Belle-Eau. En 1993, il devient adjoint au commissaire départemental, Georges Watt. Il prendra sa place en 1994. Formé au début des années quatre-vingt, C. Édouard a connu un scoutisme qui a déjà subi des adaptations locales. Il n'est pas un homme issu du modèle métropolitain des premières décennies, mais d'un scoutisme davantage en prise avec le local, que Michel Feuillard et Georges Watt avaient initié avant lui. Ce dernier se définit comme celui qui a établi la transition avec l'ancienne approche du scoutisme. Il est le premier commissaire départemental noir, après avoir été l'adjoint de M. Feuillard. Dans le mouvement depuis quarante ans, il a vécu les transformations du scoutisme local de la période précédente. Il est sollicité en 1955-1956 par le groupe scout du séminaire pour un emploi d'animateur socioculturel. En 1977 avec le Père Cyrille, il relance le mouvement à Trois-Rivières. Il est alors chef de groupe. De 1988 à 1994, il est commissaire départemental. En 1995, il devient assistant du chef de groupe de Trois-Rivières, souhaitant retourner œuvrer dans la base du mouvement. Il laisse la place à C. Édouard qui poursuit l'ancrage du mouvement dans l'environnement guadeloupéen. G. Watt, et avant lui M. Feuillard, a favorisé cet ancrage. Mais ce dernier semble représenter davantage une conception plus ancienne du scoutisme, attachée aux valeurs des Scouts de France. Issu de la bourgeoisie blanche créole, Basse-Terrienne (son oncle fut maire conservateur de Basse-Terre), au mouvement depuis 1939, M. Feuillard symbolise le scoutisme des premières décennies, mais aussi celui de l'ouverture des années soixante-dix, qu'il favorisa. Il y occupe des fonctions jusqu'en 1989. Entré comme louveteau dans la troupe de Pointe-à-Pitre en 1939, il gravit les différents échelons. Après le baccalauréat, il quitte le mouvement pour faire ses études. En 1966, le responsable national, chargé des DOM-TOM, lui demande de prendre la succession de J. Gothland en tant que commissaire de province, fonction qu'il quitte en 1989. M. Feuillard a permis au mouvement de s'implanter de façon durable en Guadeloupe : « *Le mouvement a eu de la chance ici, je crois. On a eu des responsables qui représentaient quelque chose. Bon, M. Feuillard était un homme de dialogue qui représentait quelqu'un au niveau*

du département, puisque c'était le directeur du laboratoire de physique du globe. Il pouvait défendre le mouvement très bien, et ça a permis quand même au mouvement de bien s'installer, de prendre place. » (G. Watt). Son choix de Piolet comme camp permanent témoigne de son attachement aux préceptes scouts d'origine, ceux du rapport à la nature et de la formation physique. Mais il est aussi l'homme des changements en amorçant le tournant vers l'adaptation du mouvement local aux spécificités guadeloupéennes dans les années soixante-dix. Si G. Watt et C. Édouard prônent un scoutisme résolument local, M. Feuillard fut celui qui a ouvert la voie.

L'évolution des hommes qui se succèdent à la tête du mouvement local marque une « antillanisation » progressive et significative. De Jean Gothland, métropolitain, arrivé en Guadeloupe jeune adulte, à M. Feuillard, Blanc Pays, né en Guadeloupe dans la classe blanche dirigeante, à G. Watt et C. Édouard, antillais, noir de peau : la tutelle hiérarchique apparaît comme un indicateur de cette antillanisation progressive du scoutisme guadeloupéen sur le XXe siècle.

3.5 Les relations avec la hiérarchie ecclésiastique

Tout comme nous l'avons observé pour les commissaires de province, les origines culturelles et sociales des aumôniers du scoutisme guadeloupéen marquent, elles aussi, l'antillanisation progressive du mouvement. Le Père Durand incarne la prégnance du modèle métropolitain du scoutisme local. Ancien combattant de la Grande Guerre, il symbolise le scoutisme traditionnel, attaché à la mère patrie et à l'Église, formateur des « nouveaux chevaliers » de la France. Son successeur, Oscar Lacroix, marque ce glissement progressif vers l'ancrage local du mouvement, et le début d'une rupture avec le modèle scout métropolitain. Le père Lacroix, nommé aumônier diocésain des SDF en 1962, est Blanc Pays, et profondément attaché à la culture guadeloupéenne, comme l'a montré son rôle dans la Direction Diocésaine. Tout comme M. Feuillard, il symbolise une certaine tradition, mais aussi l'ouverture amorcée par les scouts guadeloupéens. En 1972, le père Albert Chalder, mulâtre, prend la succession d'Oscar Lacroix. Au mouvement depuis 54 ans, il y entre en tant qu'éclaireur en 1948. En 1955, jeune séminariste, il est assistant de l'aumônier départemental avant de l'être lui-même. Mis à part un intérim de 2 ans, assuré par le père S. Cyrille, il reste aumônier départemental des SDG jusqu'en 1993. Le père A. Denecy, jeune scout dans les années soixante-dix, assure sa succession depuis 1993. Du père Durand au père Denecy, l'aumônerie scout guadeloupéenne s'antillanise, tout comme la hiérarchie du mouvement, suivant ainsi l'affirmation du rôle des Guadeloupéens de souche dans la vie sociale de l'archipel. La coloration de la peau des aumôniers départementaux témoigne de cette antillanisation progressive des prêtres du mouvement : des Blancs métropolitains, aux Noirs antillais, en passant par les Blanc Pays et les Mulâtres, la couleur devient aussi un indicateur pertinent de l'ancrage du scoutisme dans le local.

Mais si le scoutisme guadeloupéen dans cette troisième période affiche sa créolité, il affirme aussi son indépendance face à une quelconque pression de la hiérarchie catholique locale ou des aumôniers scouts, sur le terrain. L'ouverture vers une spécificité guadeloupéenne s'accompagne d'un certain affranchissement du mouvement face à l'Église locale. Ainsi, entre 1935 et 2000, la dépendance vis-à-vis de l'Église s'atténue. On passe d'une fondation des premières troupes et d'une direction quasi cléricale de certaines d'entre elles, à un fort recul de la présence des aumôniers au sein des troupes. On passe d'un rôle décisionnel à un rôle d'incitation à la réflexion et à la discussion sur les problèmes de société. Par ce fait, les prêtres ne seront pas étrangers aux évolutions du mouvement, notamment dans les adaptations locales. Mais cette prise de distance ne s'est pas faite sans heurts : « *Dans certaines communes où l'on a eu des groupes, ça a été vraiment le clash entre le groupe scout et le prêtre. Parce que le prêtre voulait que ce soit son appareil à lui, qu'ils fassent comme il voulait ; les chefs n'ont pas accepté.* (G. Watt). Tout en restant porteurs du message de l'Église, les Scouts de Guadeloupe sont autonomes. « *Moi, personnellement je suis engagé dans l'Église, mais j'ai toujours refusé qu'on me dicte ce qu'il faut faire au mouvement. Le mouvement c'est nous !* (G. Watt). Le scoutisme n'est pas un mouvement d'Église, comme peuvent l'être, aujourd'hui, les « Jeunesses Mariales ». Les scouts ne se rendent plus à l'église pour assister à la messe, en uniforme et en patrouilles. Ils organisent leurs propres offices, et l'aumônier applique l'organisation prévue par les jeunes. Ils sont autonomes jusque dans les pratiques religieuses. Mais cette autonomie est devenue peut-être trop importante de par la rareté de la présence de l'aumônier dans les troupes. Certains chefs, comme G. Berry, déplorent le manque d'aumôniers scouts, liée bien entendu à la pénurie de prêtres que connaît l'Église romaine depuis trente ans¹. Ce manque se fait d'autant plus sentir que la jeunesse semble se détourner de la foi, et la cinquième relation, la relation à Dieu, devient plus difficile à établir et à entretenir aujourd'hui.

3.6 La dénomination des troupes : un témoignage d'une spécificité affirmée

Par les noms qu'ils donnent à leurs troupes, les Scouts de Guadeloupe affichent, là encore, leur antillanité, au sens où l'entend H. Bangou², c'est-à-dire en tant que culture métissée des apports métropolitains et noirs issus de la condition d'esclave. Les noms des troupes du début du mouvement, telles la troupe Lyautey de Saint-Claude ou la troupe C. Colomb de Basse-Terre,

¹ Du début du siècle aux années 1960, le nombre d'ordinations annuelles diminue de moitié, passant d'une moyenne de 1000 à 567 en 1966. Puis ce nombre sera encore divisé par deux entre 1966 et 1970. En 1977, il passe sous la barre des 100. (D. Pelletier, *Les catholiques en France depuis 1815*, Paris, La découverte, 1997, p. 97).

² H. Bangou, *Aliénation et désaliénation dans les sociétés post – esclavagistes. Le cas de la Guadeloupe*. Paris, L'Harmattan, 1997, 166 p.

véhiculent des connotations trop coloniales pour satisfaire l'ancrage du scoutisme local dans les réalités guadeloupéennes des années quatre-vingt et 90. Déjà, la troupe de Capesterre-Belle-Eau, qui voit le jour en 1960, rompt avec cette logique de référence à la mère patrie en prenant le nom du « Général de Sonis », personnage emblématique guadeloupéen, né à Petit-Bourg (photo n° 21). Il faut y voir ici une évolution dans la dépendance à la métropole, car ce général est une figure locale, même s'il est blanc et s'il est issu d'une grande famille de colons. De plus, la référence à Sonis marque une reconnaissance pour les premières organisations de jeunesse guadeloupéennes instigatrices des pratiques sportives dans l'archipel. Le choix de ce nom marque un glissement entre des références purement métropolitaines, et des références strictement locales. Nous sommes là en présence d'une transformation des repères du scoutisme local, repères qui passeront de la mère patrie à une spécificité guadeloupéenne.



Troupe Général de Sonis des SDF de Capesterre-Belle-Eau.
Capesterre-Belle-Eau, célébration de la Saint-Georges 1966.

Photo n° 21

Mais la rupture s'établit pleinement dans les années 1980 avec l'adoption de références à des hommes de couleur. Ainsi, le groupe du Gosier opte pour le nom d'un des plus anciens membres du scoutisme basse-terrien, Georges Némausat, aujourd'hui décédé. Le groupe de Basse-Terre est rebaptisé « Groupe Georges Magloire », ancien scout, et un des premiers prêtres noirs de Guadeloupe, fondateur du Petit Séminaire, responsable de la Direction Diocésaine créée en 1961 par l'évêque de l'époque, Mgr Gay. Ses actions pour la population guadeloupéenne, tout comme ses prises de position en faveur d'une reconnaissance de la spécificité de l'archipel, en font un symbole fort de la volonté du mouvement scout local de se tourner définitivement vers la culture de la Guadeloupe. Les fondateurs ou les personnalités issues du scoutisme local deviennent des références, des modèles, qui méritent que leurs noms soient cités en exemples. Il y a là une reconnaissance d'un passé spécifiquement guadeloupéen, d'une histoire, d'une identité, témoignages d'un ancrage local. La décennie 1990 marque la bascule de la reconnaissance de symboles métropolitains (ici, les noms des troupes), vers la reconnaissance de symboles créoles. Cette bascule s'insère bien sûr dans une évolution plus large des mentalités qui tend à affirmer l'antillanité des Guadeloupéens.

Conclusion de la 3^e partie

Cette dernière période se caractérise donc par un ancrage net du scoutisme local dans son environnement social et culturel. Le changement de nom voulu par le scoutisme guadeloupéen en 1979 est un symbole de cette affirmation locale. En devenant « Scouts de Guadeloupe », le mouvement marque sa spécificité par rapport à un scoutisme métropolitain et s'ouvre à la Caraïbe. Cette évolution s'inscrit dans des transformations sociales profondes qui marquent l'archipel. Ainsi, la décentralisation favorise une reconnaissance identitaire que l'État s'est toujours refusé d'admettre. Après les vagues de violence du début de la décennie 1980, l'affirmation identitaire devient effective. La hiérarchie ecclésiastique locale s'oriente, elle aussi, franchement dans cette reconnaissance de l'identité et de la culture guadeloupéenne. Ces différentes évolutions vont permettre les transformations du scoutisme local.

Les activités corporelles pratiquées chez les scouts guadeloupéens, si elles restent à dominante non sportive sur l'ensemble des périodes étudiées, vont suivre l'évolution des pratiques physiques que véhicule la société dans laquelle le scoutisme s'intègre. La formation physique du scout, si elle est toujours au service d'autrui, passera d'une centration sur la culture physique à base d'hébertisme, à l'aventure, aux sports de pleine nature, aux jeux intertroupes et enfin aux voyages culturels dans les années récentes. Ces transformations s'accompagnent d'une diminution des aspects « spartiates » et « virils » dans l'éducation scout, au profit d'une formation plus large (faisant intervenir des domaines plus variés) et plus culturelle. Les activités proposées aux jeunes

subiront deux influences majeures : dans un premier temps dominera la reproduction des orientations métropolitaines ; puis, dans un second temps, l'intégration des spécificités créoles de la Guadeloupe, qui ancrera davantage le mouvement dans les réalités locales, ce qui explique la permanence du mouvement dans le temps et sa relative bonne santé actuelle.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dès le début des années vingt, la Guadeloupe, alors colonie de l'empire français dans le continent américain, voit se mettre en place de nombreuses organisations d'éducation de la jeunesse, sur le modèle des organisations métropolitaines. Dans cette logique, la hiérarchie catholique locale occupe une place centrale. Fortement implantée dans la colonie, elle constitue une des principales institutions éducatives des jeunes Guadeloupéens. À côté de l'éducation scolaire dont elle fut longtemps la seule organisatrice, l'Église locale, face à la structuration de l'éducation laïque, investit fortement l'éducation extrascolaire de la jeunesse guadeloupéenne. Trois périodes d'évolution des organisations de jeunesse catholiques peuvent être identifiées au XXe siècle.

Dans une première période (1913-1950), les mouvements de jeunesse catholiques se créent dans la colonie à l'instigation de métropolitains, prêtres ou fonctionnaires. Sociétés sportives (les Groupes de Sonis) et scoutisme sont des systèmes éducatifs importés de métropole. Ces organisations prennent naissance dans une société coloniale dans laquelle le clivage des races correspond au clivage des classes sociales, les Blancs détenant la quasi-totalité du pouvoir économique. La société guadeloupéenne est ainsi caractérisée par une domination des colons blancs et de leur culture, et par la non-reconnaissance d'une culture locale, que les Antillais eux-mêmes rejettent afin de mieux s'approprier celle de l'Européen. Les normes assimilatrices et acculturatrices, imposées par la société blanche, s'expriment de façon multiple et recouvrent des aspects différents, sur un plan institutionnel (politique), mais aussi sur un plan économique par des monopoles d'État, des monopoles de consortium métropolitains ou locaux (exploitation du sucre, du rhum...). Dans le domaine social, elle couvre de façon prioritaire l'éducation des enfants : école, loisirs, mais aussi la santé ou l'urbanisation. Enfin, elle s'exprime dans le domaine culturel par l'importation de la culture française. Dans un tel contexte, la mise en place des mouvements de jeunesse s'inscrit d'abord dans une logique d'assimilation du peuple antillais à la mère patrie et à son empire colonial. Prioritairement par une organisation militaire qui implique obéissance, voire soumission à une hiérarchie métropolitaine jusque dans les années cinquante (défilés, mouvements d'ensemble, gymnastique aux agrès, dureté des conditions de pratique...). Puis, par la valorisation du patriotisme et de la citoyenneté républicaine française, objectifs sans cesse poursuivis et sous-tendus dans les pratiques elles-mêmes.

Mais les organisations de jeunesse s'inscrivent aussi dans une politique d'évangélisation et de conquête sociale voulue par l'Église romaine et relayée par la hiérarchie ecclésiastique locale. Elles deviennent pour l'Église des enjeux face à la laïcisation progressive de la société guadeloupéenne que dénonce le

clergé, dès les années vingt. L'Église de Guadeloupe se heurte à la progression des lois laïques dans la colonie et à un développement important des organismes laïques d'éducation extrascolaire de la jeunesse. Ainsi, les clubs sportifs se multiplient, et les Éclaireurs de France accroissent leur audience auprès des familles. Insérés dans un contexte social qui voit se structurer le sport, scoutisme et Sonis sont aussi fortement liés au mouvement sportif local. Le rôle de l'Église dans l'implantation des sports dans la colonie est central. Les Groupes de Sonis sont à l'origine de nombreux clubs sportifs de l'île. La plupart des fondateurs du mouvement sportif local sont des anciens des patronages ou du scoutisme laïc et catholique. En proposant des activités nouvelles dans la colonie, les organisations catholiques jouent sur le registre motivationnel des jeunes Guadeloupéens. Les pratiques corporelles, et principalement les sports, symbolisent la modernité introduite d'Europe. Elles induisent une rupture avec les activités existantes en introduisant la nouveauté.

Dans l'éducation menée par les organisations de jeunesse catholiques, les pratiques corporelles vont s'avérer être des vecteurs pertinents des normes éducatives de l'Église, et par-là, du pouvoir colonial blanc. Elles constituent ainsi un support à l'assimilation et à l'acculturation du peuple noir par la minorité dominante blanche. Représentatif d'un certain type d'homme à former, où virilité, patriotisme, force, discipline sont valorisés, ces organisations constituent aussi bien la « vitrine sociale » de l'Église locale, que celle du gouvernement de la colonie, comme en témoigne leur présence fréquente dans les processions, défilés commémoratifs, réceptions...

La seconde période (1950-1976) semble charnière à plusieurs titres dans l'évolution de la société guadeloupéenne. Elle est d'abord une « charnière politique » : la lenteur de l'application des lois de départementalisation et leur inadaptation à la Guadeloupe vont faire évoluer les revendications sociales et politiques, dans un climat international de décolonisation de la plupart des colonies françaises et occidentales. La création de la Fédération Guadeloupéenne du Parti communiste français va jouer un rôle déterminant dans l'évolution des revendications identitaires. Le PC local centre son action politique sur la prise de conscience de la spécificité guadeloupéenne et de sa nécessaire prise en compte, à la fois sur le plan économique et sur le plan social, mais aussi politique en demandant ouvertement une évolution du statut de l'archipel. Ces revendications s'accompagnent d'une évolution culturelle qui prend deux directions : l'affirmation du courant de la négritude, qui dénonce l'aliénation dont est victime le peuple antillais et le renouveau du folklore local qui se positionne comme un vecteur des revendications identitaires des Guadeloupéens. Enfin, cette période voit une évolution de l'Église catholique guadeloupéenne qui, appliquant les directives du Concile Vatican II, va s'orienter vers une meilleure prise en compte des fidèles. Elle va ainsi reconnaître l'existence d'une identité sociale et culturelle locale. L'arrivée dans

le diocèse des prêtres noirs guadeloupéens va accélérer ces orientations. Ils impulseront les revendications identitaires par la mise en œuvre des réformes de Vatican II, par leur combat auprès des travailleurs de l'archipel, principalement dans la crise de la canne, mais aussi par la création d'organisations de jeunesse politisées, tel le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC).

À partir des années cinquante, la crise identitaire de la société guadeloupéenne induite par les désillusions de l'assimilation à la métropole, va provoquer des crises internes au sein des organisations de jeunesse catholiques qui vont évoluer en fonction de leur prise en compte ou pas de cette volonté sociale identitaire. Cette évolution se fera dans deux directions différentes : elles vont se transformer et s'orienter davantage vers une meilleure prise en compte des réalités locales, c'est le cas du scoutisme ; elles vont disparaître ou se « fondre » dans des associations culturelles ou sportives, c'est le cas des Sonis. Les scouts vont ainsi transformer leurs objectifs et leurs activités en y introduisant la culture locale (musique, danses, découverte et revalorisation du pays...). Le scoutisme local se positionne comme un lieu où s'ancre une certaine prise en compte de l'identité culturelle guadeloupéenne. Les activités vont ainsi constituer des « portes » ouvertes sur les réalités culturelles et sociales du milieu dans lequel vivent les jeunes scouts. Les pratiques physiques en milieu naturel, et l'utilisation du milieu qu'elles impliquent agissent comme des moyens de cette prise de conscience. C'est le cas des aventures autonomes ou en groupes restreints (marches d'expéditions, raids...), des activités culturelles de découverte du patrimoine local ou l'ouverture de sentiers de randonnées dans le massif de la Soufrière. Toutefois, malgré une adaptation locale certaine, les scouts locaux n'échapperont pas à la crise et à la chute des effectifs, dès le milieu de la décennie soixante-dix. Ce sont des évolutions radicales et l'ancrage définitif dans la culture locale qui permettront aux scouts guadeloupéens de voir leurs effectifs remonter à partir du milieu des années 1980.

Les sociétés sportives des Groupes de Sonis, au contraire des scouts, ne vont pas pouvoir opérer les transformations nécessaires pour s'adapter aux motivations et aux besoins de la jeunesse, et vont voir leurs effectifs chuter dès le début de la période. Ils s'écarteront progressivement des pratiques sportives. Au sein des paroisses, certains Groupes de Sonis vont donc disparaître, d'autres abandonneront les activités sportives, et s'orienteront, pour survivre, vers les activités musicales.

La dernière période (1976-2000) se caractérise par un ancrage très net de la société guadeloupéenne dans sa culture. Différents facteurs sont à l'origine de cet état de fait. Tout d'abord, l'explosion de la violence indépendantiste du début de la décennie 1980, critiquée par beaucoup de Guadeloupéens, va orienter davantage les revendications sur le terrain du culturel que sur celui du politique. La décentralisation instaurée par l'État français socialiste favorisera ce glissement. Ensuite, se fait jour une prise de conscience d'une spécificité

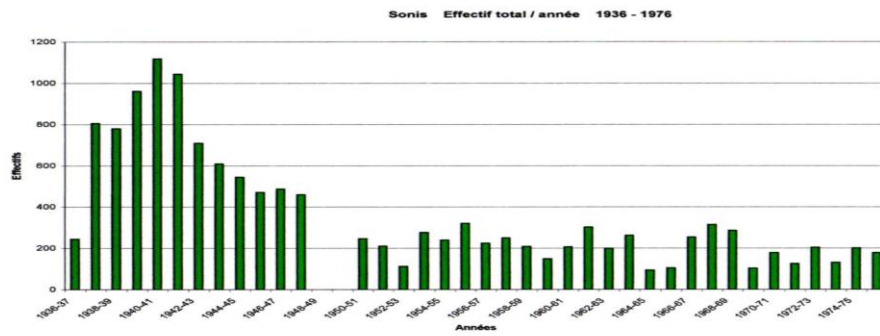
« métisse » de la culture locale. La négritude laisse la place à « l'antillanité », sentiment d'appartenir à une société multiraciale, dans laquelle le Noir n'est qu'un élément. L'attachement à la culture africaine d'origine est dépassé au profit d'une réalité caraïbe multiculturelle. Dans cette problématique, le rôle joué par l'Église catholique guadeloupéenne n'est pas négligeable. Son ouverture vers la société guadeloupéenne l'orienté vers un ancrage dans cette antillanité qui l'amène parfois à soutenir les idées indépendantistes. Enfin, l'évolution des loisirs et des pratiques sportives au sein de la société ne sera pas étrangère aux transformations des mouvements de jeunesse guadeloupéens. Si les Sonis ont disparu du paysage éducatif catholique, les Scouts de Guadeloupe vont parvenir à s'adapter, et après une crise dans les années soixante-dix, ils voient leurs effectifs remonter dès le milieu des années quatre-vingt. Cette adaptation aux évolutions de la société tient aux orientations du mouvement et aux activités pratiquées. Les finalités poursuivies durant cette période sont sociales et fortement centrées sur l'aide que peuvent apporter les scouts à leur pays : aide à la population, mais aussi, aide à la mise en valeur de l'archipel. Ainsi, l'antillanisation du scoutisme se situe d'abord sur l'axe de l'utilité sociale. Par une orientation délibérément tournée vers la population, le scoutisme guadeloupéen reste en prise avec les transformations sociales. Les actions d'entraide, de valorisation du patrimoine, d'éducation des handicapés... dans un contexte d'affirmation identitaire, vont accentuer au sein du scoutisme la prise de conscience d'une réalité caraïbe. L'antillanisation du mouvement se situe ensuite sur un axe culturel qui repose sur l'appartenance à une aire géographique spécifique. Le changement de nom en « Scouts de Guadeloupe » en constitue un symbole fort. L'évolution des dénominations des troupes complète cette orientation. En transformant les noms qui faisaient référence à la métropole et à la colonisation (troupe C. Colomb, troupe Lyautey...), au profit de noms spécifiquement guadeloupéens (troupe Mgr Magloire ; troupe Général de Sonis...), le scoutisme local revendique sa différence par rapport au scoutisme français. Les activités scoutées s'orientent alors dans trois directions principales :

- les activités de mise en valeur du patrimoine local, comme on peut le voir avec certains projets « écologiques » ;
- les activités sportives de pleine nature ; marches et explorations ont été, dans la période précédente, les premiers supports de la prise de conscience identitaire, elles en deviennent les moteurs ;
- et enfin, les activités traditionnelles créoles (culturelles et physiques). Les chô, le gwo ka et les contes créoles témoignent de cette reconnaissance culturelle. Les camps favorisent une « internationalisation » de cette créolisation du scoutisme. Ces évolutions des finalités et des activités s'accompagnent aussi d'une antillanisation des cadres et des effectifs : l'accroissement de la classe moyenne dans le tissu social, le développement des possibilités d'étude sur place, sont autant de facteurs qui favorisent l'élargissement du recrutement, dans l'encadrement, comme chez les jeunes. Ainsi, le nombre de Blancs, majoritaire

jusque dans les années soixante, diminue au profit des autres ethnies guadeloupéennes, noires, mais aussi indiennes. L'antillanisation des cadres laïques, comme des aumôniers scouts, est aussi à prendre en compte. En se « noircissant », les commissaires départementaux, tout comme les aumôniers, participent à cet ancrage local, à cette distanciation par rapport au siège parisien, même s'il n'y a jamais eu de scission.

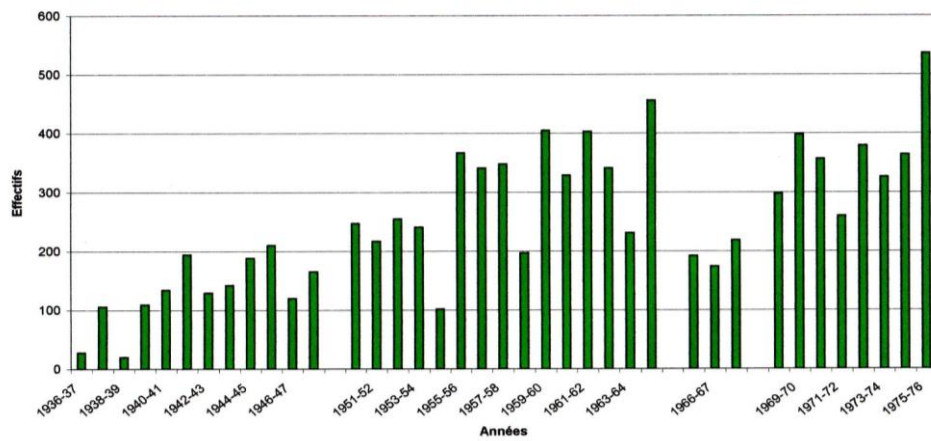
Dans cette problématique d'adaptation, les pratiques corporelles ont joué un rôle non négligeable. D'abord support d'une inculcation des normes françaises (logique assimilatrice), elles vont devenir des vecteurs pertinents de l'identité créole (logique identitaire). D'abord introduites par les colons dans une totale conformité avec les activités métropolitaines, elles vont favoriser cette prise de conscience identitaire. Activités tournées vers l'environnement naturel ou activités physiques traditionnelles (danse, ka, lutte...), les pratiques corporelles deviennent les vecteurs de la conscience d'une spécificité culturelle et sociale guadeloupéenne. D'un support d'assimilation et d'acculturation, les pratiques corporelles deviennent support de l'identité créole. D'abord « colonisantes », elles deviennent « créolisantes ». Les objectifs qui leur sont assignés évoluent avec l'évolution politique des anciennes colonies : dans la période coloniale, ils sont centrés sur l'assimilation ; durant la période de départementalisation et de décentralisation, ils se centrent progressivement sur la prise en compte de l'antillanité du peuple guadeloupéen. Mais cette évolution d'une prédominance des normes coloniales vers une centration sur le « local », s'accompagne d'une transformation de la logique même des pratiques corporelles utilisées. On passe d'activités de type « mécanique » et « énergétique », modélisant, où l'inculcation se fait par une pédagogie disciplinaire (hébertisme, gymnastiques hygiéniques, athlétisme...), à des activités esthétisantes, véhiculant des symboles culturels locaux, identitaires (danses, gwo ka...), ainsi qu'à des activités de pleine nature ouvertes sur l'archipel guadeloupéen. Les pratiques corporelles ne sont plus supports de modélisations des corps et des esprits, voire d'embrigadement idéologique et moteur, mais prétextes à ouverture vers l'environnement naturel et humain.

ANNEXE



Histogramme n° 1

SDF Effectif total/année 1936-1976



Histogramme n° 2

BIBLIOGRAPHIE

ABOU Antoine, *L'école dans la Guadeloupe coloniale*, Paris, Éditions Caribéennes, 1988.

ADELAIDE-MERANDE Jacques, *Histoire générale des Antilles et des Guyanes. Des précolombiens à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1994.

S/D ADELAIDE-MERANDE Jacques, *Historial Antillais*, 6 tomes, Pointe-à-Pitre, Dajani, 1981-1985.

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la mondialisation*, Paris, Payot, 2001 (pour la traduction française. Édition américaine, 1996).

S/D ARNAUD Pierre, *Les athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine. 1870/1914*, Toulouse, Bibliothèque historique Privat, 1987.

S/D de BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, BOËTSCH Gilles, DEROO Eric, LEMAIRE Sandrine, *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La Découverte, 2004.

BANGOU Henri, *Aliénation et désaliénation dans les sociétés post esclavagistes. Le cas de la Guadeloupe*, Paris, L'Harmattan, 1997.

BANGOU Henri, *La Guadeloupe et sa décolonisation ou un demi-siècle d'enfancement*, Paris, L'Harmattan, 2001.

BANGOU Henri, *Histoire de la Guadeloupe*, 3 tomes, Paris, L'Harmattan, 1987.

BANTIGNY Ludivine, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Millaud, Fayard, 2007.

S/D BANTIGNY Ludivine et JABLONKA Ivan, *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France. XIXe- XXe siècle*, Paris, PUF, Le nœud gordien, 2009.

BAUBEROT Arnaud, DUVAL Nathalie, *Le scoutisme entre guerre et paix au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006.

BENOIST J., *Sociétés antillaises : études anthropologiques*, textes choisis, Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal, 1970.

BERGEAUD S., *Camp de meute*, Paris, Édition Spes, 1938.

CESAIRE Aimé, *Et les chiens se taisaient*, Paris, Présence Africaine, 1958.

CHOLVY Gérard, *Mouvements de jeunesse. 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985.

CHOLVY Gérard, *Le patronage ghetto ou vivier*, Actes du colloque des 11 et 12 mars 1987, Paris, Nouvelle cité, 1988.

CHOLVY Gérard, CHEROUTRE Marie-Thérèse (textes réunis par), *Le scoutisme. Quel type d'homme ? Quel type de femme ? Quel type de chrétien ?*, Paris, Cerf, 1994.

CIPRUT Marie-Andrée, *Outre mère. Essai sur le métissage*, Paris, L'Harmattan, 2005.

CLEMENT Jean Paul, DEFRANCE Jacques, POCIELLO Christian, *Sport et pouvoir au XXe siècle*, Grenoble, PUG, 1994.

COLLECTIF, *Dictionnaire Encyclopédique des Antilles et de la Guyane*, Fort-de-France, Désormeaux, 1993.

COLLECTIF, *Historial Antillais*, volume V et volume VI, 1980.

CONDE Maryse, *Le cœur à rire et à pleurer. Contes vrais de mon enfance*, Paris, Robert Laffont, 1999.

S/D CONDE Maryse et COTTENET-HAGE Madeleine, *Penser la créolité*, Paris, Éditions Karthala, 1995.

CONFIANT Raphaël, *Le Nègre et l'Amiral*, Paris, Grasset, 1988.

CONSTANT F., DANIEL J., *1946-1976, cinquante ans de départementalisation outre-mer*, Paris, L'Harmattan, 1997.

DE SONIS Liliane, *La vie ardente du Général de Sonis (1825-1887)*, Aurillac, Éditions du centre, 1965.

DEFRANCE Jacques, *La méthode naturelle et l'éducation physique de Georges Hébert*, in Actes du colloque de Vaucresson, 17 au 18 mars 1994, document de l'INJEP n° 21, juillet 1995.

DELISLE Philippe, *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane Françaises. Des chrétientés sous les tropiques ? 1815-1911*, Paris, Éditions Karthala, 2000.

DEVILLE-DANTU Bernadette, *Le sport en noir et blanc*, Paris, L'Harmattan, 1997.

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE, article *Religions*, Éditions Désormeaux, Fort-de-France, 1993.

DOCUMENTS PONTIFICAUX DU XV^e AU XX^e SIÈCLE, *La doctrine sociale de l'Église à travers les siècles (1435-1969)*, livre III, Paris, Beauchêne, 1970.

DUMONT Jacques, *Sport et formation de la jeunesse en Martinique. Le temps des pionniers (fin XIX^e siècle-années 1960)*, Paris, L'Harmattan, 2006.

DUMONT Jacques, *Sport et assimilation à la Guadeloupe. Les enjeux du Corps performant de la colonie au département (1914-1965)*, Paris, L'Harmattan, 2002.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, édition 2008.

ENCYCLOPEDIE DU SPORT ANTILLES-GUYANE, 5 tomes, Éditions Universelles, Fort-de-France, 1980.

FABRE C. *Dans le sillage des caravelles*, Annales de l'église de Guadeloupe 1635-1970, Aubenas, 1976.

FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

FUCHS Julien, *Toujours prêts ! Scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace, 1918-1970*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2007.

GAY-LESCOT Jean Louis, *Sport et Éducation Physique sous Vichy (1940-1944)*, Lyon, PUL, 1991.

GAY Jean, *Quelques réflexions sur l'avenir de la Guadeloupe*, Basse-Terre, imprimerie « Les beaux livres », 1961.

GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France. 1871-1962*, Paris, Éditions du Club Histoire, 1998, (1^{re} édition 1972, Éditions de la Table Ronde).

GIRAUD Michel, GANI Léon, MANESSE Danièle, *L'école aux Antilles. Langues et échec scolaire*, Paris, Éditions Karthala, 1992.

GROENINGER Fabien, *Sport, religion et nation. La Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2004.

GUERIN Christian, *L'utopie Scout de France*, Paris, Fayard, 1997.

HAMOT Jean, *Homme de combats, Georges Magloire, prêtre guadeloupéen*, Turin, 1996.

HELUWAERT Michel, *Pour l'éducation populaire*, Paris, L'Harmattan, 2004.

HERVET R, *La Fédération Sportive de France (1898-1948)*, Paris, imprimerie Henriot et Guyot, 1948.

JOBERT Timothée, *Champions noirs, racisme blanc*, Grenoble, PUG, 2006.

LANOIR L'ETANG Luciani, *Réseaux de solidarité dans la Guadeloupe d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2005.

LARA Oruno D., *La colonisation est aussi un crime. De la destruction du système esclavagiste à la reconstruction coloniale*, Paris, L'Harmattan, 2005.

LEBECQ Pierre Alban (textes réunis par), *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires au XXe siècle*, tome I et II, Paris, L'Harmattan, 2004.

MEPHON P. Harry, *Corps et société en Guadeloupe. Sociologie des pratiques de compétition*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 2007.

MUNOZ Laurence, *Une histoire du sport catholique. La Fédération sportive et culturelle de France. 1898-2000*, Paris, L'Harmattan, 2003.

PORTIER Philippe, *Église et politique en France au XXe siècle*. Paris, Montchrétien, collection "Clef Politique", 1993.

PROST Antoine, *L'école et la famille dans une société en mutation*, in Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, Tome IV, Paris, Éditions Labat, 1988.

RAUCH André, *Le souci du corps. Histoire de l'hygiène en éducation physique*, Paris, P.U.F., 1983.

RIORDAN James, KRUGER Arnaud, TERRET Thierry, *Histoire du sport en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2005.

RODES Félix, *Bagatelles avant et après un massacre*, Gourbeyre, Les éditions Nestor, 2007.

SARRAUT Albert, *La mise en valeur des colonies*, Paris, Payot, 1923.

SAVARESE Eric, *L'ordre colonial et sa légitimation en France Métropolitaine. Oublier l'autre*, Paris, L'Harmattan, 1998.

De SONIS Liliane, *La vie ardente du Général de Sonis (1825-1887)*, Aurillac, éd. du centre, 1965,

S/D TESTOT Laurent, *Histoire globale. Un autre regard sur le monde*, Sciences Humaines Editions, Auxerre, 2008.

S/D TETARD Philippe, *Histoire du Sport en France*, tomes I et II, Paris, Vuibert, 2007.

VIGARELLO Georges, *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen-Âge*, Paris, Seuil, l'Université Historique, 1993.

VILLARET Sylvain, *Histoire du naturisme en France depuis le siècle des lumières*, Paris, Vuibert, 2005.

YVANOFF Xavier, *Anthropologie du racisme. Essai sur la genèse des mythes racistes*, Paris, L'Harmattan, 2005.

OUVRAGES METHODOLOGIQUES

BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, P.U.F., 2007.

DEPELTEAU F, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles : De Boeck, 2000.

GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Précis Dalloz, 9e édition, 1993.

REVUES

AUTREMENT (Série Monde n° 41), *Antilles. Espoirs et déchirements de l'âme créole*, Paris, octobre 1989.

CAHIERS D'HISTOIRE, dossier : *La « préhistoire » du ministère de la Jeunesse et des Sports : l'entre-deux-guerres*, Revue du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, Paris, Publications de l'INJEP, novembre 2002.

COURRIER FRANCE OUTRE-MER, n° 37, mars-avril 1956.

LE CHEF, LE SCOUT DE FRANCE, SCOUT, revues des Scouts de France.

LE MONDE DIPLOMATIQUE, NOREL Philippe, « *Malgré les sanglots de l'homme blanc...* », *Manière de voir* n° 58, juillet-août 2001.

REVUE RECUEIL PENANT, LEFOULON Joëlle et Alain, *Étude sur la départementalisation de la Guadeloupe*, Paris, 1973.

LES JEUNES, revue de la FSCF.

MICHEL Marc, *Les troupes coloniales arrivent*, Les collections de l'histoire, n° 11, avril 2001.

OUTRE-MERS, revue d'histoire, *Les instruments de l'échange*, n° 344-345, 2e semestre 2004, Saint-Denis.

OUTRE-TERRE, revue française de géopolitique, *Des peuples et des jeux. Géopolitique du sport*, n° 8, Ramonville Saint-Agne, Erès, 2004.

JOURNAUX

Clartés

Le Dimanche sportif

L'Écho des Antilles

L'Écho de la Reine de Guadeloupe

L'Église de Guadeloupe

L'Étincelle

L'Etudiant noir
France-Antilles
La Guadeloupéenne
L'Illustration
Le Journal Officiel de la Guadeloupe (1885-1949)
Match
Le Monde du dimanche
Le Nouvelliste
Le Nouvelliste de Guadeloupe
Le Populaire de Guadeloupe
Le Réveil du Peuple
Le Progrès Social
La Revue Guadeloupéenne

MEMOIRES ET THESES

BANCEL Nicolas, *Entre acculturation et révolution. Mouvements de jeunesse et sports dans l'évolution politique et institutionnelle de l'A.O.F. (1945-1960)*, Thèse de doctorat, Paris I, La Sorbonne, 1999.

BLERALD Philippe Alain, *Etat, idéologie et développement à la Guadeloupe et à la Martinique. De l'esclavage au capitalisme. De la ségrégation à l'assimilation*, Thèse de doctorat d'Etat ès Science Politique, 1981.

DEVILLE-DANTHU Bernadette, *Education Physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)*, Thèse de doctorat. Université de Provence, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Institut d'histoire comparée des civilisations, 1995.

DUMONT Jacques, *Sport et assimilation. Les enjeux du corps performant à la Guadeloupe, de la colonie au département (1914-1965)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université des Antilles et de la Guyane, 1999.

PLACIDE Pierrette, *Le scoutisme catholique guadeloupéen. Des origines au début des années 80 (1930-1980)*, Mémoire de maîtrise, Université M. de Montaigne, Bordeaux III, UFR d'Histoire. 1996.

TABLE DES MATIERES

1 INTRODUCTION	13
PREMIÈRE PARTIE Les organisations de jeunesse catholiques guadeloupéennes comme outils d'assimilation coloniale 1913-1950...	21
Chapitre I^{er} L'assimilation, un axe politique et social central dans la Guadeloupe coloniale (premier quart du XXe S.)	21
1 Le problème de l'assimilation	21
1.1 Essai de définition et approche historique	21
1.2 L'assimilation : un axe central de la politique coloniale de la France en Guadeloupe	22
1.3 L'assimilation : un moyen d'émancipation des populations noires	24
2 Une spécificité guadeloupéenne	27
2.1 La société guadeloupéenne : une société issue d'un contexte historique lié à l'esclavage	27
2.2 La Guadeloupe, une aire géographique particulière	29
3 L'Église catholique locale : un vecteur assimilationniste	32
3.1 L'Église catholique guadeloupéenne : une institution au service de l'assimilation de la population.....	32
3.2 L'éducation catholique scolaire guadeloupéenne.....	36
3.3 L'éducation scolaire : entre discipline et assimilation	37
3.4 L'action éducative de l'Église catholique durant le temps extrascolaire.....	39
4 La perception de l'assimilation chez les Antillais	40
4.1 Une volonté d'être français à part entière	40
4.2 L'éducation scolaire et familiale : être aussi blanc que le Blanc.....	41
5 L'assimilation des populations locales se joue dans un contexte de lutte entre les laïques et les catholiques	42
6 L'affirmation des partis de gauche dans l'archipel : une marque de la laïcisation de la société guadeloupéenne	43

7	<i>La lutte de la hiérarchie catholique guadeloupéenne contre la laïcisation.....</i>	44
7.1	<i>Le Petit Séminaire : un symbole de lutte contre les laïques</i>	46
7.2	<i>La lutte entre les laïques et les catholiques s'inscrit dans un contexte métropolitain plus large.....</i>	48
7.2.1	<i>Un contexte métropolitain favorable</i>	48
7.2.2	<i>Le développement des organisations de jeunesse catholiques ou la lutte contre la laïcisation de la société.....</i>	49
	<i>CHAPITRE 2 Les sociétés sportives catholiques guadeloupéennes : un moyen d'assimilation de la jeunesse</i>	51
1	<i>La naissance des sociétés sportives catholiques guadeloupéennes</i>	51
1.1	<i>Le Père Durand (1889-1967)</i>	51
1.2	<i>Le Père Dugon (1903-1975)</i>	55
1.3	<i>Le bulletin de l'évêché de Guadeloupe : un témoin de l'intérêt de la hiérarchie catholique locale pour les patronages</i>	55
2	<i>La réaction des laïques : la Guadeloupéenne et les Boys scouts français</i>	56
2.1	<i>La Guadeloupéenne du Docteur Pichon</i>	56
2.2	<i>Les premières troupes des éclaireurs laïques : les « Boys scouts français »</i>	57
3	<i>Le scoutisme naissant : un vecteur des sports dans la colonie</i>	60
4	<i>La compétition sportive comme terrain d'affrontement entre laïques et catholiques</i>	61
5	<i>La naissance du scoutisme catholique guadeloupéen : une réponse de l'Église</i>	62
6	<i>Le Petit Séminaire : un rôle significatif dans le développement des organisations de jeunesse guadeloupéennes.....</i>	63
7	<i>Le développement des loisirs et du sport guadeloupéen : un contexte favorable à la mise en place des Groupes de Sonis et du scoutisme</i>	64
7.1	<i>Les fêtes communales comme tremplin de la diffusion des loisirs sportifs.....</i>	64
7.2	<i>La pauvreté des loisirs rend la diffusion des pratiques sportives confidentielle, mais contribue au succès des organisations de jeunesse. .</i>	67

7.3	Une lente diffusion des pratiques sportives	71
CHAPITRE 3 Les Groupes de Sonis		75
1	<i>Que sont les Groupes de Sonis ?</i>	75
2	<i>1936-1948 : Généralisation et expansion des Groupes de Sonis...</i>	76
2.1	Analyse des effectifs	76
2.2	Affiliation fédérale des Sonis.....	83
2.3	Les prêtres fondateurs des Groupes de Sonis dans les paroisses étudiées : un symbole de dévouement et de paternalisme.....	85
3	<i>1940-1943 : l'âge d'or des Sonis</i>	87
3.1	Analyse contextuelle.....	87
3.2	Un régime soutenu par la bourgeoisie blanche	89
3.3	Les liens entre la hiérarchie catholique locale et le pouvoir de C. Sorin	90
3.4	L'Écho de la Reine de Guadeloupe, un témoin de l'allégeance de la hiérarchie ecclésiastique locale au régime de Vichy.....	91
3.5	La dissidence du clergé : une opposition des prêtres de terrain aux allégeances de leur hiérarchie	91
4	<i>La jeunesse devient une préoccupation centrale de la politique éducative de la hiérarchie catholique</i>	93
4.1	Le sport, un outil éducatif au service de la doctrine de la Révolution Nationale	94
4.2	Le bulletin de l'évêché <i>L'Écho de la Reine de Guadeloupe</i> et le journal <i>Clartés</i> : des témoins de l'attention que l'église locale porte aux Sonis	95
4.3	Organisations de jeunesse et dissidence	97
5	<i>Groupes de Sonis : sociologie du recrutement</i>	98
6	<i>Financement des Groupes de Sonis</i>	100
7	<i>Les objectifs éducatifs poursuivis par les Groupes de Sonis</i>	103
7.1	Une formation à la discipline	104
7.1.1	Effort, souffrance et formation du caractère	104
7.1.2	La discipline comme outil d'inculcation des normes militaires	106
7.2	Une formation religieuse	109

7.3	Une formation sociale	110
7.4	Une éducation hygiénique	111
7.5	La formation d'un corps sain au service du salut de l'âme.....	114
8	<i>Les activités pratiquées par les Groupes de Sonis</i>	115
8.1	Les activités sportives	115
8.2	Les activités culturelles.....	118
8.3	Les activités religieuses.....	119
8.4	La préparation militaire.....	119
8.5	La participation aux fêtes des communes comme « couronnement » de l'activité des Sonis	121
9	<i>L'organisation des activités</i>	125
	<i>Conclusion partielle</i>	128
	CHAPITRE 4 <i>Les Scouts de France de Guadeloupe</i>	130
1	<i>1936-1937/1947-1948. Naissance du mouvement scout guadeloupéen</i>	130
1.1	Analyse des effectifs	130
1.2	Les premières patrouilles. Les premières troupes	134
1.3	L'officialisation du mouvement guadeloupéen.....	135
1.4	Les premières paroisses d'implantation.....	136
2	<i>Le scoutisme guadeloupéen : un mouvement importé de métropole</i> 137	
2.1	Le scoutisme : outil éducatif pour la jeunesse. Le rôle du Père Durand.....	138
2.2	La formation des cadres : une nécessité pour lancer le mouvement local	139
2.3	Les noms des premiers groupes scouts ou la « marque » de la métropole.....	140
3	<i>Sociologie et financement du scoutisme guadeloupéen</i>	141
3.1	Sociologie du recrutement	141
3.2	Le scoutisme, miroir de la société	142
3.3	Le coût de la participation au mouvement	144

3.4	Financement des SDF de Guadeloupe.....	145
4	<i>Objectifs et activités</i>	146
4.1	Servir Dieu et la Patrie	148
4.2	La maîtrise de son corps.....	152
4.3	L'amour de la nature.....	158
4.4	La formation d'un corps sain.....	162
4.5	L'apprentissage de la discipline.....	167
4.6	La formation d'un homme responsable	172
4.7	Le camp comme moyen principal pour atteindre les objectifs du mouvement.....	173
5	<i>Le scoutisme guadeloupéen, un « outil » au service de l'Église locale</i>	176
5.1	Les facteurs de la dépendance des scouts guadeloupéens à l'Église locale	176
5.2	Le contrôle de la jeunesse.....	178
5.3	Pèlerinages et processions, une marque de la soumission des SDF à l'Église locale.....	181
	<i>Conclusion partielle</i>	185
	<i>Conclusion de la 1^{re} partie</i>	187
	 DEUXIEME PARTIE La prise de conscience identitaire : les organisations de jeunesse catholiques comme révélatrices de crises et de transformations 1950-1976	
	<i>Introduction</i>	189
	<i>CHAPITRE 5 Analyse des effectifs des organisations de jeunesse</i> .193	
1	<i>Le déclin des Groupes de Sonis</i>	193
2	<i>Les Scouts de Guadeloupe : l'embellie et la crise. 1950-1976</i>	197
2.1	1950-1951/1964-1965. « L'âge d'or »	197
2.2	1965-1966/1975-1976. La crise du recrutement.....	200
3	<i>Analyse contextuelle</i>	206
3.1	Analyse démographique	207

3.2	La persistance des structures coloniales favorise l'émergence d'une critique des lois d'assimilation	208
3.3	Critique et rejet de la départementalisation et de l'assimilation ..	210
3.4	Un climat de décolonisation favorable aux revendications des Guadeloupéens.....	210
4	<i>La presse d'information : un indicateur des prises de positions des partis politiques locaux</i>	212
	<i>5 Les critiques de la loi de 1946 s'établissent sur un fond de racisme .</i>	213
6	<i>Les propositions de réformes.....</i>	214
7	<i>Le colloque sur l'assimilation. 4 mai 1958 : un tournant dans la revendication identitaire</i>	216
8	<i>Les désillusions de la politique des années soixante et soixante-dix.</i>	218
8.1	Les événements de 1967 : une cristallisation des revendications identitaires.....	218
8.2	L'affirmation de la négritude.....	219
8.3	Les activités culturelles et touristiques comme support à l'émergence de la créolité.....	221
 CHAPITRE 6 La position de la hiérarchie catholique guadeloupéenne		
1	<i>La position de l'Église locale face aux critiques de la départementalisation</i>	225
2	<i>La critique de la départementalisation se double d'une critique de la laïcisation</i>	227
3	<i>La mouvance identitaire gagne aussi la hiérarchie catholique locale.....</i>	228
4	<i>L'arrivée des prêtres guadeloupéens ou les transformations de l'Église locale par les prêtres de terrain.....</i>	230
5	<i>La crise de l'Église locale s'inscrit dans les réformes du Concile Vatican II.....</i>	232
6	<i>Le rôle de la jeunesse guadeloupéenne dans la mouvance identitaire.....</i>	233

6.1	Le rajeunissement de la population guadeloupéenne : un facteur de transformations sociales.....	233
6.2	L'influence des étudiants guadeloupéens sur les transformations des organisations de jeunesse catholiques	234
6.3	La naissance du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne et son influence sur les organisations de jeunesse catholiques.	237
CHAPITRE 7 L'évolution des organisations de jeunesse face aux transformations de la société guadeloupéenne		239
1	Les Groupes de Sonis	239
2	Les SDF de Guadeloupe.....	241
2.1	Des scouts de France aux scouts de Guadeloupe.....	241
2.2	Influence des revendications autonomistes et des crises internes de l'Église sur le scoutisme local	241
2.3	Sociologie du recrutement.....	242
2.4	Financement des SDF guadeloupéens	243
2.5	Les relations entre les SDF guadeloupéens et la hiérarchie ecclésiastique locale	244
3	Les objectifs et les activités chez les SDF guadeloupéens.....	245
3.1	Les objectifs	245
3.2	Les activités	249
3.2.1	La mise en place des « raiders » : un facteur d'accélération de l'ancrage dans les réalités locales.	249
3.2.2	La mise en valeur du patrimoine local.....	250
3.2.3	L'aide à la population : un symbole de l'ouverture aux problèmes de la société guadeloupéenne.....	256
3.2.4	La formation du physique.....	258
Conclusion partielle		276
Conclusion de la 2^e partie		277
TROISIÈME PARTIE 1976-2000 Les Scouts de Guadeloupe : un témoignage d'une reconnaissance identitaire.....		279
Introduction.....		279
CHAPITRE 8 Analyse contextuelle.....		283
1	Contexte socio-économique.....	283

1.1	Vers une augmentation de la classe moyenne consommatrice de loisirs.....	283
1.2	Une concurrence sévère.....	285
2	<i>Contexte politique</i>	292
2.1	La montée des mouvements politiques et des syndicats autonomistes	292
2.2	Les effets de la décentralisation.....	294
3	<i>Contexte culturel</i>	295
4	<i>La hiérarchie ecclésiastique guadeloupéenne face à l'affirmation de l'identité créole</i>	297
4.1	Les réformes du Concile Vatican II favorisent la prise en compte de la culture guadeloupéenne	297
4.2	L'ancrage de l'Église guadeloupéenne dans la culture locale s'inscrit dans un contexte plus large.....	298
4.3	Critiques et oppositions au sein de l'Église locale	300
4.4	La valorisation de la culture : un axe fort de la politique ecclésiastique.....	301
4.5	La réunion du 4 octobre 1982 : un indicateur des orientations de l'Église guadeloupéenne.....	303
	<i>CHAPITRE 9 Le rôle de la jeunesse guadeloupéenne dans l'affirmation de l'antillanité</i>	307
1	<i>L'influence des organisations de jeunesse « patriotiques »</i>	307
2	<i>Le Conseil Départemental de la Jeunesse</i>	308
3	<i>Les Scout de Guadeloupe</i>	309
3.1	Les effectifs des SDG	309
3.2	Les objectifs poursuivis et les activités pratiquées.....	311
3.2.1	La valorisation de la culture locale.....	312
3.2.2	Les activités corporelles	315
3.3	Sociologie du recrutement : une ouverture vers les classes sociales modestes	319
3.4	« L'antillanisation » de l'encadrement : un indicateur de l'ancrage guadeloupéen	320
3.5	Les relations avec la hiérarchie ecclésiastique	321

3.6 La dénomination des troupes : un témoignage d'une spécificité affirmée	322
<i>Conclusion de la 3^e partie</i>	324
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i>	327
<i>ANNEXE</i>	333
<i>BIBLIOGRAPHIE.....</i>	335
<i>TABLE DES MATIERES.....</i>	343

Collection "**Espaces et Temps du Sport**"
dirigée par Jean Saint-Martin et Thierry Terret
Editions L'Harmattan,
16 rue des Ecoles
75005 Paris

Le phénomène sportif a envahi la planète. Il participe de tous les problèmes de société, qu'ils soient politiques, éducatifs, sociaux, culturels, juridiques ou démographiques. Mais l'unité apparente du sport cache mal une diversité aussi réelle que troublante : si le sport s'est diffusé dans le temps et dans l'espace, s'il est devenu un instrument d'acculturation des peuples, il est aussi marqué par des singularités locales, régionales, nationales. Le sport n'est pas éternel ni d'une essence transhistorique ; il porte la marque des temps et des lieux de sa pratique. C'est bien ce que suggèrent les nombreuses analyses dont il est l'objet dans cette collection créée par Pierre Arnaud qui ouvre un nouveau terrain d'aventure pour les sciences sociales.

Ouvrages parus dans la collection « Espaces et temps du sport »

- Joël Guibert, *Joueurs de boules en pays nantais. Double charge avec talon*, 1994.
- David Belden, *L'alpinisme, un jeu ?* 1994.
- Pierre Arnaud (éd.), *Les origines du sport ouvrier en Europe*, 1994.
- Thierry Terret, *Naissance et développement de la natation sportive*, 1994.
- Philippe Gaboriau, *Le Tour de France et le vélo. Histoire sociale d'une épopée contemporaine*, 1995.
- Michel Bouet, *Signification du sport*, 1995.
- Pierre Arnaud et Thierry Terret, *Histoire du sport féminin*, 1996, 2 tomes.
- André Benoît, *Le sport colonial*, 1996.
- Michel Caillat, *Sport et civilisation*, 1996.
- Thierry Terret, *Histoire des sports*, 1996
- Michel Fodimbi, Pascal Chantelat, Jean Camy, *Sports de la Cité*, 1996
- Michel Vaugrand, Jean-Pierre Escriva, *L'Opium sportif*, 1996.
- Bernadette Deville-Danthu, *Le Sport en noir et blanc*, du sport colonial au sport africain, 1996.
- Paul Boury, *La France du Tour, le Tour de France, un espace sportif à géographie variable*, 1997.
- Pierre-Alban Lebecq, *Paschal Grousset et la Ligue Nationale d'Education Physique*, 1997.
- Sébastien Darbon, *Du rugby dans une ville de foot, Le cas singulier du Rugby-Club de Marseille*, 1997.

- Pierre Arnaud, *Les Athlètes de la République, gymnastique, sport et idéologie républicaine*, 1998 (réédition).
- Michel Bouet, *Traité de sportologie*, 1998.
- Charroin Pascal et Terret Thierry, *Histoire du water-polo*, 1998.
- Catherine Louveau, Annick Davisse, *Sport, Ecole, Société. La différence des sexes*, 1998.
- Marc Barraud, *Dictionnaire des footballeurs étrangers du Championnat de France professionnel, 1932-1992*, 1998.
- Jean-Paul Besse, *Les Boxeurs et les Dieux*, 1998.
- Christian Vivier et Jean-Paul Loudcher, *Le sport dans la ville*, 1998.
- Cyrille Petitbois, *Des responsables du sport face au dopage*, 1998.
- Pierre Arnaud et James Riordan, *Sports et relations internationales, les démocraties face aux régimes autoritaires*, 1998.
- Evelyne Combeau-Mari, *Sport et décolonisation à La Réunion*, 1998.
- Maurice Baquet, *Éducation sportive, initiation et entraînement*, 1998. (Réédition de l'ouvrage paru en 1942).
- Marc Durand, *La compétition en Grèce antique, généalogie, évolution, interprétation*, 1999.
- Jean-Michel Delaplace, *L'Histoire du sport, l'histoire des sportifs. Le sportif, l'entraîneur, le dirigeant, XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*, 1999.
- Kim-Min-Ho, *L'origine et le développement des arts martiaux*, 1999.
- Vivier Christian, *La sociabilité canotière, La société nautique de Besançon*, 1999.
- Delsahut Fabrice, *L'empreinte sportive amérindienne, les jeux américains face au Nouveau Monde sportif*, 1999.
- Callède Jean-Paul, Fauché Serge, Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et identités*, 2000.
- Marianne Lassus, *L'affaire Ladoumègue*, 2000.
- Christina Koulouri, *Le sport et la société bourgeoise. Les associations sportives en Grèce (1870-1922)*, 2000.
- Jean-François Loudcher, *Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française, 1797-1978*, 2000.
- Claude Piard, *Où va la gym ? L'éducation physique à l'heure des STAPS*, 2000.
- Jean-Claude Gaugain, *Jeux, gymnastiques et sports dans le Var (1860-1940)*, 2000.
- Jean-Philippe Saint-Martin et Thierry Terret, *Le Sport français dans l'entre-deux-guerres*, 2001.
- Claude Roggero, *Sport ... et désir de guerre*, 2001.
- Pascal Chantelat, *La professionnalisation des organisations sportives*, 2001.
- Michel Rainis, *Histoire des clubs de plage (XXe siècle)*, 2001.

- Olivier Hoibian, *Les Alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle*, 2001.
- Gérard Couturier, *Jean Guimier, 1913-1975. Une vision politique et culturelle pour l'éducation physique et le sport*, 2001.
- Alice Travers, *Politique et représentations de la montagne sous Vichy. La montagne éducatrice*, 2001.
- Claude Piard, *Education physique et sport*, 2001.
- Michel Heluwaert, *Jeunesse et sport*, 2002.
- Patrice Gicquel, *Un siècle de vélo au pays des sourds*, 2002.
- Pierre Arnaud, Thierry Terret, Pierre Gros, Jean-Philippe Saint-Martin, *Le sport et les Français pendant l'Occupation*, 2 tomes, 2002.
- Michel Pousse, *Rugby, les enjeux de la métamorphose*, 2002
- Jacques Dumont, *Sport et assimilation à la Guadeloupe (1914-1965)*, 2002.
- CDOS-Val d'Oise, *Sport, Education et Société. Les associations 100 ans après*, 2002.
- Fabien Ollier et Henri Vaugrand, *L'intégrisme et le football*, 2002.
- Thierry Terret, Patrick Fargier, Bernard Rias, Anne Roger, *L'athlétisme et l'École, histoire et épistémologie d'un sport éducatif*, 2002.
- Thierry Terret et Henri Humbert, *Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000)*, 2002.
- Michel Heluwaert, *Sport sans jeunesse*, 2003.
- Fabien Ollier, *La maladie infantile du Parti communiste français (« le sport »)*, 2003.
- Alex Poyer, *Les premiers temps des véloces-clubs. Apparition et diffusion du cyclisme associatif français entre 1867 et 1914*, 2003.
- Thierry Terret, *Les jeux interalliés de 1919. Sport, guerre et relations internationales*, 2003.
- Laurence Prudhomme-Poncet, *Histoire du football féminin*, 2003.
- Jean Saint-Martin, *Éducatifs physiques nationales et exemplarités étrangères en France entre 1815 et 1914*, 2003.
- Tony Froissart, « *Sport populaire* » de Seine-et-Oise, 1880-1914, 2003.
- Laurence Munoz, *Histoire du sport catholique, La Fédération sportive et culturelle de France, 1898-2000*, 2003.
- Jérôme Pruneau, *Les joutes languedociennes. Ethnologie d'un « sport traditionnel »*, 2003.
- James Riordan, Arnd Krüger et Thierry Terret, *Histoire du sport en Europe*, 2004.
- Pierre-Alban Lebecq (sous la direction de), *Sport, éducation physique et mouvements affinitaires*, 2 vol., 2004.
- Fabien Ollier, *Mythologies sportives et répressions sexuelles*, 2004.
- Fabrice Delsahut, *Les hommes libres de l'Olympe : les sportifs oubliés de l'histoire des Jeux Olympiques*, 2004.
- Pierre Lagrue, *Le Tour de France, reflet de l'histoire et de la société*, 2004

- Florence Carpentier, *Le comité international olympique en crises : la présidence de Henri Baillet-Latour, 1925-1940*, 2004.
- Fabien Grœninger, *Sport, religion et nation. La Fédération des patronages d'une guerre mondiale à l'autre*, 2004.
- Albert Bourzac, *Les bataillons scolaires. 1880-1981. L'éducation militaire à l'école de la République*, 2004.
- Louis Thomas, *Et si l'éducation physique n'était qu'un mythe !*, 2004.
- Bernard Michon et Thierry Terret, *Pratiques sportives et identités locales*, 2004.
- Paul Goirand, Jacques Journet, Jacqueline Marsenach, René Moustard et Maurice Porte, *Les stages Maurice Baquet. 1965-1975. Genèse du sport de l'enfant*, 2004.
- Michaël Attali, *Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique, 1945-1981*, 2005.
- Julie Gaucher, *L'écriture de la sportive. Henry de Montherland et Paul Morand*, 2005.
- Sylvain Ferez, *Les corps et les mots. Claude Pujade-Renaud : mensonge et vérité du mouvement*, 2005.
- Thierry Terret, Philippe Liotard, Jean Saint-Martin et Anne Roger, *Sport et genre*, 4 vol., 2005.
- Sylvain Villaret, *Naturisme et Education corporelle*, 2006.
- Cécile Ottogalli-Mazacavallo, *Histoire des femmes alpinistes au Club Alpin Français (1874-1919) : Un genre de compromis*, 2006.
- Jacques Dumont, *Sport et mouvements de jeunesse à la Martinique*, 2006.
- Pascal Leroy, *François Faber, Du Tour de France au Champ d'Honneur*, 2006.
- Allen Guttmann (traduction Thierry Terret), *Du rituel au record. La nature des sports modernes*, 2006.
- Yves Morales, *Une histoire culturelle des sports d'hiver. Le Jura français des origines aux années 1930*, 2007.
- Sandrine Viollet, *Le Tour de France cycliste. 1903-2005*, 2007.
- Jean-Claude Bussard, *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, 2007.
- Christophe Pécout, *Les chantiers de la jeunesse et la revitalisation physique et morale de la jeunesse française (1940-1944)*, 2007.
- Pierre-Olaf Schut, *Une histoire de la spéléologie*, 2007.
- Jean-Paul Bourgier et Gérard Staron, *Atmosphères de courses. Conditions climatiques et compétitions cyclistes*, 2007.
- Pierre Richard, *Et pourquoi pas le jeu de galets! Une histoire du curling au Québec (1807-1980)*, 2007.
- Guy Bono, *Golden Goal. L'avenir du football européen en question*, 2007.
- Pascal Sergent, *Edmond Jacquelin. La vie du champion le plus populaire de tous les temps*, 2008.

- Jean-Pierre Favero, *Immigration et intégration par le sport. Le cas des immigrés italiens du bassin de Briey. Fin du XIXème-Début des années 40*, 2008.
- Philippe Schaffhauser, *Football et philosophie ou comment joue-t-on au football ici et ailleurs*, 2008
- Emmanuel Bayle et Pascal Chantelat, *La gouvernance des organisations sportives*, 2008.
- Laurence Munoz, *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques*, 2 vol., 2008.
- Stéphane Merle, *Politiques et aménagements sportifs en région stéphanoise*, 2008.
- Claude Calvini, *Sport, colonisation et communautarisme. Ile Maurice (1945-1985)*, 2008.
- Yves-Eric Houpert, *Les Jeux des îles de l'Océan indien*, 2009
- Youcef Fates, *Sport et politique en Algérie*, 2009
- Xavier Garnotel, *Le peloton cycliste. Ethnologie d'une culture sportive*, 2009.
- Michaël Attali, Jean Saint-Martin, Simon Levêque, Lucien Brunetti, Jean Bizet, *Les valeurs de l'Olympisme. Un modèle éducatif en débat*, 2009.
- Thierry Arnal, *La révolution des mouvements. Gymnastique, morale et démocratie au temps d'Amoros (1818-1838)*.

L'HARMATTAN, ITALIA
Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Rue 15.167 Route du Pô Patte d'oise
12 BP 226 Ouagadougou 12
(00226) 76 59 79 86

ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA
Faculté des Sciences Sociales,
Politiques et Administratives
BP243, KIN XI ; Université de Kinshasa

L'HARMATTAN GUINEE
Almamy Rue KA 028 en face du restaurant le cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 60 20 85 08
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN COTE D'IVOIRE
M. Etien N'dah Ahmon
Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31

L'HARMATTAN MAURITANIE
Espace El Kettab du livre francophone
N° 472 avenue Palais des Congrès
BP 316 Nouakchott
(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN CAMEROUN
Immeuble Olympia face à la Camair
BP 11486 Yaoundé
(00237) 99 76 61 66
harmattancam@yahoo.fr

L'HARMATTAN SÉNÉGAL
« Villa Rose », rue de Diourbel X G, Point E
BP 45034 Dakar FANN
(00221) 33 825 98 58 / 77 242 25 08
senharmattan@gmail.com